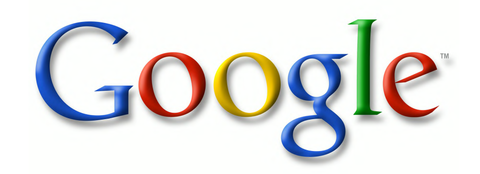
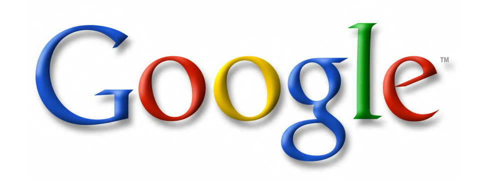
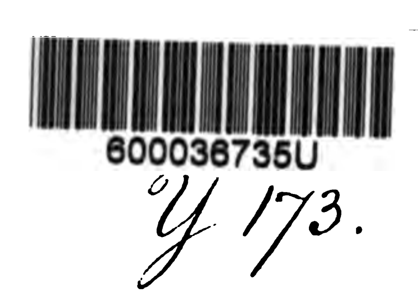
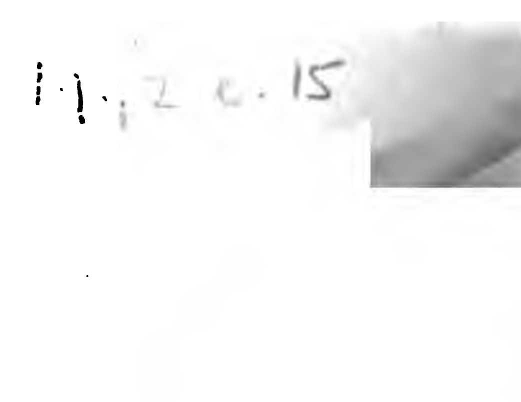







600036735U
Y 173.


11. 2 e. 15



NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE.

CUC — ENH.

Noms des Auteurs de cet Ouvrage dont les matières ont été traitées comme il suit :

L'Homme, les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Cétacés.

- **SONNINI**, Membre de la Société d'Agriculture de Paris, éditeur et continuateur de l'Histoire naturelle de Buffon.
- **VIREY**, Auteur de l'Hist. naturelle du Genre Humain.
- **VIEILLOT**, Continuateur de l'Histoire des Oiseaux d'Audebert, et Auteur d'une Histoire de ceux de l'Amérique septentrionale.

L'Art vétérinaire, l'Economie domestique.

- **PARMENTIER**, **HUZARD**, Membres de l'Institut national.
- **SONNINI**, Membre de la Société d'Agriculture de Paris, etc. etc.

Les Poissons, les Reptiles, les Mollusques et les Vers.

- **BOSC**, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, de la Société Linnéenne de Londres.

Les Insectes.

- **OLIVIER**, Membre de l'Institut national.
- **LATREILLE**, Membre associé de l'Institut national.

Botanique et son application aux Arts, à l'Agriculture, au Jardinage, à l'Economie Rurale et Domestique.

- **CHAPTAL**, **PARMENTIER**, **CELS**, Membres de l'Institut national.
- **THOUIN**, Membre de l'Institut national, Professeur et Administrateur au jardin des Plantes.
- **DU TOUR**, Membre de la Société d'Agriculture de Saint-Domingue.
- **BOSC**, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

Minéralogie, Géologie, Météorologie et Physique.

- **CHAPTAL**, Membre de l'Institut national.
- **PATRIN**, Membre associé de l'Institut national et de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, Auteur d'une Histoire naturelle des Minéraux.
- **LIBES**, Professeur de Physique aux Ecoles Centrales de Paris, et Auteur d'un Traité Elémentaire de Physique.

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE,

APPLIQUÉE AUX ARTS,

Principalement à l'Agriculture et à l'Economie rurale et domestique :

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES ET D'AGRICULTEURS :

Avec des figures tirées des trois Règnes de la Nature.

TOME VII.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.

AVIS AU RELIEUR,

Pour le placement des Figures des tomes VII, VIII et IX.

AVIS AU RELIEUR.

D 26.	Tome IX.	*Page* 38
D 27.		134
D 28.		143
D 15.		174
D 29.		264
D 30.		282
D 31		431
D 32.		542

NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE.

CUCHORA DE AGUA. C'est ainsi que les Portugais du Brésil nomment le CABIAI. *Voyez* ce mot. (S.)

CUCI, nom arabe du *doume*, espèce de palmier d'Égypte. *Voy.* au mot DOUME. (B.)

CUCKÉEL. *Voyez* COUKÉEL. (S.)

CUCUBALE, *Cucubalus*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie trigynie, et de la famille des CARYOPHILLÉES, dont le caractère est d'avoir un calice monophylle, tubuleux, enflé, persistant, à cinq dents; cinq pétales à onglets étroits, à lames ouvertes et souvent bifides; dix étamines, dont cinq ont leurs filamens attachés aux onglets des pétales, et cinq dans les intervalles; un ovaire supérieur, arrondi ou oblong, surmonté de trois styles de la longueur des étamines, à stigmates pubescents, souvent courbés.

Le fruit est une capsule arrondie ou ovale, conique, triloculaire, qui s'ouvre à son sommet par cinq valves ou dents courtes. Chaque loge contient des semences nombreuses et oblongues.

Ce genre, qui est figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 377, ne diffère des *silénés* que par l'absence des écailles qui se trouvent à l'orifice de la fleur dans ces derniers. Ce caractère est très-peu prononcé, et quelques espèces peuvent être indifféremment placées dans l'un ou l'autre genre. *Voy.* le mot SILÉNÉ.

On compte une vingtaine de *cucubales*. Ce sont des herbes,

la plupart vivaces et européennes, dont les feuilles sont simples, opposées et connées; les fleurs ordinairement terminales et disposées en épis paniculés.

Les plus communes sont :

La CUCUBALE BACCIFÈRE a ses calices campanulés, ses pétales écartés, son péricarpe bacciforme et ses rameaux perpendiculaires à la tige. Wildenow en fait une *silené*. Cette plante se trouve en France dans les bois taillis, les haies, les vignes, &c. Elle est fort remarquable par ses fruits et son ensemble, différens des autres espèces.

La CUCUBALE BEHEN a les fleurs réunies en panicules pendantes; le calice renflé, glabre, réticulé de veines, et les feuilles lancéolées. Elle se trouve par-tout, le long des chemins, dans les lieux incultes, les prés secs.

La CUCUBALE MARITIME, qui ne paroît qu'une variété de la précédente, mais qui est cependant constamment velue dans ses tiges et ses feuilles.

La CUCUBALE DES ALPES, à laquelle l'observation précédente s'applique encore, mais dont les fleurs sont plus grandes, solitaires, et les feuilles plus glauques.

La CUCUBALE PARVIFLORE, *Cucubalus otites* Lin., a ses fleurs dioïques; ses pétales linéaires et entiers. Elle se trouve dans les lieux arides et sablonneux, et est plus visqueuse que les autres. On l'observe quelquefois à fleurs hermaphrodites. (B.)

CUCUJE, genre d'insectes de la troisième section, de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Geoffroy avoit employé le mot *cucuje*, tiré du mot indien *cucuias*, pour désigner les insectes auxquels Linnæus a donné le nom de *buprestis*. Fabricius, en établissant le genre dont il est ici question, l'a mal-à-propos nommé *cucujus*, et a conservé celui de *buprestis* aux insectes décrits sous ce nom par Linnæus.

Les *cucujes* ont le corps déprimé, très-applati; deux ailes membraneuses repliées sous leurs élytres; la tête assez large; les antennes filiformes, plus courtes que le corps, composées de onze articles, dont le premier alongé; la bouche formée de deux lèvres, dont la supérieure simple et l'inférieure bifide, de deux mandibules dentées, de deux mâchoires trifides et de quatre antennules filiformes, tronquées; enfin, quatre articles aux tarses, dont le premier des tarses postérieurs est très-court.

Ces insectes, en général assez petits pour échapper aisément à l'observation ainsi qu'à la recherche, n'ont encore fourni aucune considération intéressante, pour en faire men-

tion dans leur histoire. Nous savons seulement qu'on les trouve sous l'écorce des bois pourris. La larve probablement doit vivre dans le bois mort.

Parmi treize espèces qui ont été décrites, la plus connue est :

Le CUCUJE DÉPRIMÉ ; le corcelet est dentelé, rougeâtre ; les élytres sont rougeâtres ; les pattes sont simples et noires : il se trouve au nord de l'Europe. (O.)

CUCUJIPES, *Cucujipes*, famille d'insectes de l'ordre des COLÉOPTÈRES, établie par Latreille, et qui doit appartenir à la troisième section. Elle comprend les genres CUCUJE et ULÉIOTE. *Voyez* ces mots. (O.)

CUCULE. *Voyez* NOTOXE. (O.)

CUCULLAN, *Cucullanus*, genre de vers de la division des INTESTINAUX, dont le caractère est d'avoir un corps alongé, cylindrique, élastique, pointu en arrière, obtus antérieurement, à bouche terminale, orbiculaire, située sous un capuchon strié.

On connoît sept à huit espèces de ce genre, qui toutes vivent dans les intestins ou dans la substance des viscères du bas-ventre de la taupe, de la souris, de la buse, des grenouilles et de plusieurs espèces de poissons. Celle de l'anguille est vivipare, celle des poissons de mer est ovipare. C'est à-peu-près tout ce qu'on sait sur ces animaux, qu'on n'a pas encore trouvés dans l'homme ni dans les grands animaux qu'il a reduits en captivité. Ils sont figurés pl. 35 et 36 de l'*Encyclopédie*, partie des *Vers*; et l'une d'elles, le CUCULLAN DES ANGUILLES, l'est pl. 11, fig. 10, de la même partie du *Buffon*, édition de Déterville. (B.)

CUCULLÉE, *Cucullæa*, genre de coquille établi par Lamarck, et renfermant deux espèces qui ne diffèrent réellement des *arches* que par un caractère fort peu important. (*Voyez* au mot ARCHE.) Ce sont des coquilles bombées, subtransverses, inéquilatérales, à crochets écartés, dont la charnière est en ligne droite, dont les dents sont nombreuses, sériales, transverses, intrantes, et qui ont à leurs extrémités deux ou trois côtes parallèles.

La première vient de la mer des Indes, c'est l'*arca cucullus* de Linn., le *coqueluchon de moine* des marchands. La seconde a été trouvée fossile aux environs de Beauvais, par le naturaliste Daudin. Elle est figurée, pl. 20, fig. 4 de la partie des *coquilles* du *Buffon*, édition de Déterville. (B.)

CUCURBITACÉES, *Cucurbitaceæ* Jussieu, famille de plantes qui a pour caractère : fleurs monoïques, rarement

dioïques, plus rarement hermaphrodites; corolle inférieure resserrée au-dessus de l'ovaire, ensuite dilatée, campaniforme, quinquéfide, ordinairement marcescente, munie extérieurement dans le point où elle se resserre, de cinq appendices de couleur verte, qu'on peut regarder comme les découpures extérieures du calice, mais qui adhèrent à la corolle, et tombent en même temps.

Fleurs mâles, ayant trois ou cinq étamines attachées à la partie resserrée de la corolle; filamens quelquefois distincts dans toute leur étendue, quelquefois entièrement réunis ou seulement à leur base, quelquefois séparés à leur base et réunis à leur sommet; à anthères oblongues, adnées aux filamens, souvent jointes ensemble par les côtés; au nombre de deux dans les fleurs triandres, et de quatre dans les fleurs pentandres, communément géminées et quadriloculaires, c'est-à-dire, composées chacune de quatre lignes qui serpentent côte à côte, et qui s'ouvrent par un sillon dans toute leur longueur. La troisième et la cinquième, simples et biloculaires, c'est-à-dire, composées seulement de deux lignes conformes à celles des autres anthères: ovaire avorté ou stérile.

Fleurs femelles, à filamens stériles ou nuls; ovaire inférieur; style unique, ou rarement multiple; stigmate presque toujours multiple; baie le plus souvent charnue et très-grosse, sujette à varier dans sa forme et dans sa couleur; recouverte, en général, d'une écorce solide, se détachant dans sa maturité du pédoncule, au sommet duquel elle est articulée, selon l'observation de Duchesne; uniloculaire monopolysperme, ou multiloculaire et toujours polysperme, à cloisons composées de fibres qui se croisent, et qui représentent un réseau dont les mailles sont très-serrées, lorsque la chaine aqueuse qui les entoure est desséchée; semences cartilagineuses ou crustacées, souvent arillées, attachées horizontalement par de longs filets, dans l'angle que forment les cloisons sur les parois du fruit; périsperme nul; embryon droit; cotylédons planes.

Les *cucurbitacées* ont une racine ordinairement tubéreuse; leur tige est herbacée, sarmenteuse, rampante ou grimpante, souvent hérissée de poils roides et quelquefois piquans; elles portent des feuilles alternes, presque toujours simples et rudes au toucher. Il sort ordinairement de l'aisselle de chaque feuille une vrille simple ou ramifiée, qui se roule en spirale autour des différens corps qu'elle rencontre. Les fleurs naissent aussi dans les aisselles des feuilles; elles sont solitaires ou disposées en grappes, souvent corymbiformes.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la seconde de la

quinzième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 23, n° 1 du même ouvrage, duquel on a emprunté les expressions ci-dessus, quatorze genres sous quatre divisions, savoir :

1°. Les *cucurbitacées* à style unique, et à fruit uniloculaire monosperme : GRONOVE et SICYOS.

2°. Les *cucurbitacées* à style unique, et à fruit uniloculaire : POLYSPERME, BRYONE et ELATÉRIE.

3°. Les *cucurbitacées* à style unique, et à fruit multiloculaire polysperme : MÉLOTHRIE, LUFFE, MOMORDIQUE, CONCOMBRE, COURGE, ANGUINE et CÉRATOSANTHE.

4°. Les *cucurbitacées* imparfaites, c'est-à-dire qui ne conviennent pas complètement aux caractères de cette famille : GRENADILLE, MURUCUJA et PAPAYER. *Voyez* ces mots. (B.)

CUCURI, nom américain d'un poisson du genre des SQUALES, le SAQALE PANTOUFLIER. *Voyez* ce mot. (B.)

CUEILLIER, Belon nomme ainsi la SPATULE. *Voyez* ce mot. (S.)

CUELLAIRE, *Cuellaria*, genre de plantes de la décandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice persistant, divisé en cinq parties ovales et concaves; une corolle de cinq pétales ovales, concaves, égaux, connivens; dix étamines élargies à leur base, attachées à l'onglet des pétales; un ovaire supérieur, trigone, à style court, et à stigmate trilobé; une capsule applatie, obtusément trigone, à trois lobes, à trois loges, à trois valves, renfermant un grand nombre de semences membraneuses en leurs bords, et attachées à un réceptacle central.

Ce genre comprend deux arbres du Pérou, et est figuré pl. 10 du *Genera* de la Flore de ce pays. Il se rapproche beaucoup des CLITHRES. *Voyez* ce mot. (B.)

CUETLATCHTLI de Fernandez. *Voyez* LOUP DU MEXIQUE. (S.)

CUGELIVIER, ou COCHELIVIER. *Voyez* CUJELIER. (S.)

CUGUACU-APARA, ou CUGUACU-ÉTÉ, nom du CARIACOU au Brésil. *Voyez* ce mot. (S.)

CUGUACU-ARA, que l'on prononce *couguacouare*; c'est le nom brasilien du *couguar*. (DESM.)

CUJA (*Voyez* tom. 33, pag. 21, de l'*Hist. nat. des Quadr. de Buffon*, édit. de Sonnini.), quadrupède du genre MARTE, de la famille du même nom, et de l'ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des CARNIVORES. (*Voy.* ces mots.) Le *cuja* habite le Chili; cet animal est très-ressemblant au *furet*, pour la grandeur, la forme et les dents; il en approche encore par l-

division de ses doigts, et par sa manière de vivre ; il a les yeux noirs ; le museau un peu relevé à son extrémité, comme le groin d'un cochon ; le poil tout noir, très-touffu, mais fort doux ; enfin la queue bien fournie, et aussi longue que le corps.

Cet animal fait sa nourriture principale des souris, auxquelles il donne continuellement la chasse. Les femelles produisent deux fois par an ; et elles font quatre ou cinq petits à chaque portée. (Desm.)

CUIETÉ, c'est le Calebassier d'Amérique. *Voyez* ce mot. (B.)

CUIL (*Cuculus honoratus*, pl. enl., n° 294 de l'*Hist. nat. de Buffon ;* ordre Pies, genre du Coucou. *Voyez* ces deux mots.); c'est ainsi que les habitans du Malabar appellent ce *coucou ;* il a la tête et le dessus du corps, les scapulaires et les couvertures des ailes, d'un cendré noirâtre ; chaque plume est régulièrement terminée de deux taches blanches ; celles du croupion et des couvertures supérieures de la queue, n'en ont qu'une ; le dessous du corps blanc, et rayé transversalement de cendré ; les pennes des ailes cendrées, et celles de la queue noirâtres, toutes sont marquées de bandes transversales blanches ; l'iris orangé clair ; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé ; grosseur un peu moindre que celle du *coucou* ordinaire ; longueur totale, onze pouces et demi ; bec, onze lignes ; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées. Cet oiseau qui doit son nom à la mélodie et à l'étendue de sa voix, est en vénération dans la presqu'île de l'Inde ; sa chair noirâtre, délicate et agréable au goût, est recherchée des Indiens, peu scrupuleux, mais assez riches pour pouvoir payer un *cuil*, qui toujours se vend fort cher : de-là le proverbe indien : *C'est un grand bien de manger le cuil, mais un grand péché de le faire tuer*. (*Essais phil. sur les mœurs de divers animaux étrangers.*) L'on distingue dans l'Inde deux ou trois espèces de *cuils ;* les uns presqu'aussi gros que des *geais ;* les autres plus petits : tous habitent de préférence les lieux peu fréquentés et couverts de bois ; rarement seuls ; presque toujours en très-petites troupes ; ils volent par bonds, ou en planant, mais à de courtes distances. Les insectes sont leur nourriture ordinaire. (Vieill.)

CUILLER, nom donné par quelques-uns au Savacou. *Voyez* ce mot. (S.)

CUILLER A POT (LA), nom que les marchands donnent à une coquille du genre des Cérites, qui vient des Indes, et qui a été figurée par Favanne, pl. 40, fig. A, 1. *Voyez* au mot Cérite.

Plusieurs autres espèces portent aussi ce même nom, avec des adjectifs différentiels. (B.)

CUIR. On donne ce nom à la peau des animaux, apprêtée et tannée. C'est un tissu de fibres entrelacées ou feutrées, en tout sens, qui sont fort extensibles; il faut le distinguer de l'épiderme, qui n'en est que la couche superficielle. Le *cuir* ou le *derme* (*derma* signifie *peau*, en grec.), peut se dissoudre dans l'eau bouillante, et former une colle gélatineuse, ou de la colle forte; mais on le prépare plus communément dans la tannerie et la corroierie, pour en fabriquer des chaussures, des harnois, &c. Le *cuir de cheval* est estimé pour les tiges de bottes. Celui de *vache* est fort bon pour les souliers; l'empeigne se fait en *cuir de veau*, &c. Le *cuir* est toujours plus épais sur le dos des animaux. *Consultez* le mot PEAU. (V.)

CUIR FOSSILE. *Voyez* ASBESTE. (PAT.)

CUIR DE MONTAGNE. *Voyez* ASBESTE. (S.)

CUIRA CANTARA (*Cuculus guira* Lath.; ordre PIES, genre du COUCOU. *Voyez* ces deux mots.). Les Brasiliens donnent le nom de *guira acangatara* à ce *coucou*, qui se tient dans les forêts du Brésil, et qu'il fait retentir d'une voix plus forte qu'agréable. Une huppe brune et jaunâtre fait la parure de sa tête; la première de ces deux couleurs teint le milieu de chaque plume, et l'autre les borde des deux côtés; c'est le contraire sur celles de la gorge, du cou et des couvertures supérieures des ailes; les autres parties du dessus et du dessous du corps, sont d'un jaune très-pâle; les pennes des ailes et de la queue, brunes; cette dernière est terminée de blanc; l'iris brun; le bec d'un jaune brun; les pieds vert de mer; grosseur de la *pie* d'Europe; longueur, quatorze à quinze pouces; tarse revêtu de plumes, queue composée de dix pennes égales.

Cet oiseau est décrit dans Brisson, sous la dénomination de *coucou huppé du Brésil*. (VIEILL.)

CUIRASSÉ, nom spécifique d'un poisson du genre CENTRISQUE, *Centriscus scutatus* Linn. *Voyez* au mot CENTRISQUE.

On donne aussi le même nom à un SILURE, *Silurus cataphractus* Linn., qui habite les mers d'Amérique. *Voyez* au mot SILURE. (B.)

CUIRASSIER, *Loricaria*, genre de poissons de la division des ABDOMINAUX, dont le caractère consiste à avoir le corps cuirassé; la tête applatie; la bouche en dessous, rétractile et sans dents.

Ce genre renferme trois espèces, savoir:

LE CUIRASSIER GUACARI, *Loricaria plecostomus* Linn.;

qui a des dents et deux nageoires dorsales. Il est figuré dans le *Muséum* d'Adolphe Frédéric I, tab. 28, et dans d'autres ouvrages. On le pêche dans les rivières de l'Amérique méridionale. Sa tête est osseuse en-dessus; ses mâchoires sont armées de dents fort fines; ses lèvres sont minces, et l'inférieure est garnie de verrues et de deux barbillons; ses écailles sont grandes, rudes au toucher, et munies d'une épine à leur centre; elles diffèrent en forme et en grandeur sur chaque partie du corps; son corps est triangulaire, large et lisse; ses nageoires sont longues; le premier rayon de la dorsale et des pectorales, est gros, dentelé, et n'a qu'une articulation; la couleur de son dos est orangée, et celle de son ventre blanche rougeâtre, et toute parsemée de taches brunes inégales en grandeur.

La chair de ce poisson est très-bonne; on la mange cuite sur les charbons ou frite, après l'avoir dépouillée de son enveloppe osseuse. On l'appelle aussi *diptère*.

Le CUIRASSIER TACHETÉ, *Loricaria maculata*, a la bouche dépourvue de dents, et une seule nageoire dorsale. Il est figuré dans Bloch et dans l'*Hist. nat. des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édit. de Déterville, vol. 5, pag. 219. On le trouve dans les mêmes rivières que le précédent.

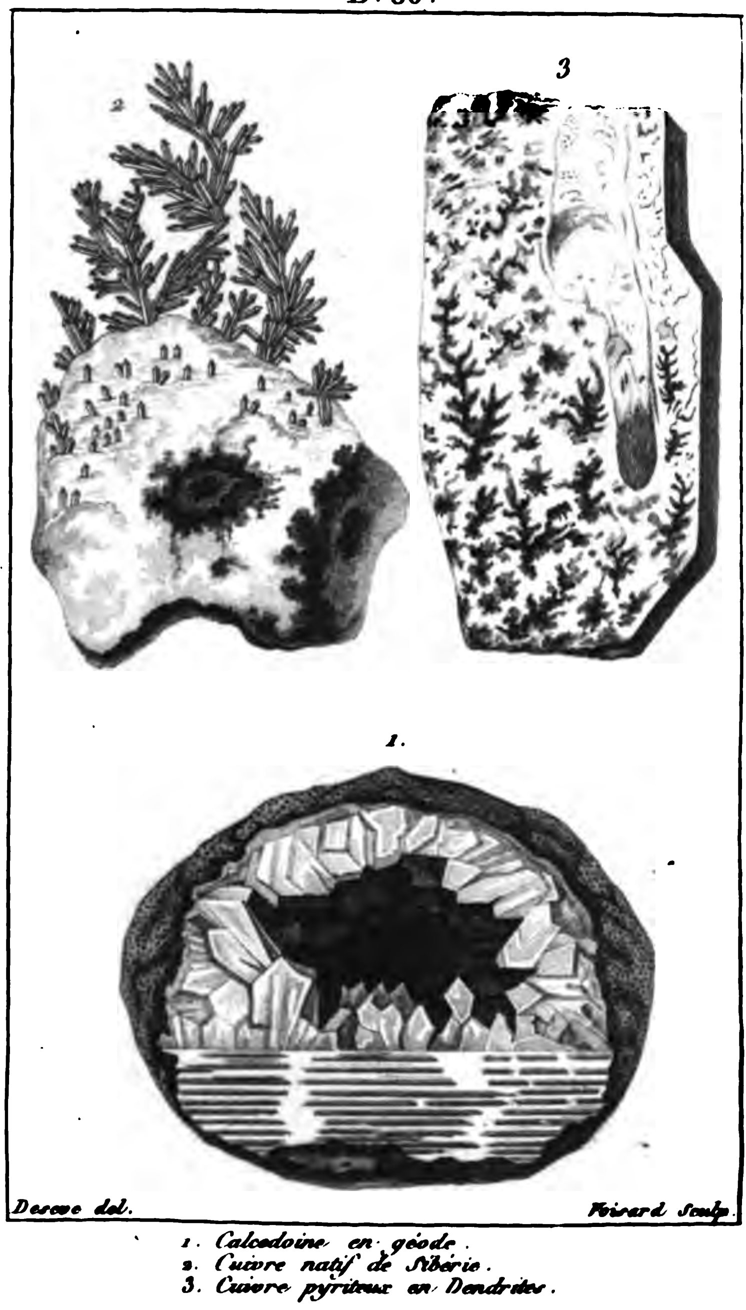
Le CUIRASSIER PLÉCOSTE, *Loricaria cataphracta*, Linn., a une seule nageoire sur le dos, et la bouche garnie de dents. Il est figuré dans le *Muséum* d'Adolphe Frédéric, vol. 1, pl. 29. On le trouve avec les précédens. (B.)

CUIRIRI, nom que les Brasiliens donnent à un *tyran*, qui ne diffère du *bentaveo*, qu'en ce que la tache du sommet de sa tête est jaune; du reste, il est tout semblable à cet oiseau. *Voyez* BENTAVEO.

Séba applique mal-à-propos ce nom de *cuiriri* à une espèce toute différente; les Brasiliens le désignent encore par celui de *pitangua*. Ainsi le *bentaveò* de Buénos-Aires, le *cuiriri* et le *pitangua* ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles des autres *tyrans*. (VIEILL.)

CUISSE, nom marchand des coquilles du genre PERNE. *Voyez* ce mot. (B.)

CUIT (*Coracias Bengalenis* Lath., pl. enl., n° 285 de l'*Hist. nat. de Buffon*; ordre PIE, genre du ROLLIER. *Voyez* ces deux mots.). Ce *rollier* est de la grosseur du *geai*, et sa longueur, de douze pouces six lignes; la partie supérieure de la tête est d'un vert qui tire sur l'aigue-marine, au-dessus des yeux; le dessus du cou d'un fauve qui incline au violet; le haut du dos et les scapulaires sont de la même teinte, mêlée de vert; la partie inférieure et le croupion variés de bleu et



1. *Calcedoine en géode.*
2. *Cuivre natif de Sibérie.*
3. *Cuivre pyriteux en Dendrites.*

de vert; la gorge est d'un blanc roussâtre; les joues et le bas du cou sont violets, avec des traits longitudinaux d'un blanc teinté de violet sur le milieu de chaque plume; la poitrine est rousse; le ventre, le bas-ventre, les couvertures du dessous de la queue et les grandes couvertures des ailes, sont d'un bleu d'aigue-marine, qui devient très-foncé sur les supérieures de la queue et sur les petites des ailes; les moyennes sont, de plus, mêlées de bleu et de vert, et les plus proches du corps, totalement vertes; le dessus des pennes est varié de bleu foncé, de noirâtre et d'un bleu d'aigue-marine; leurs tiges sont noires dans toute leur longueur, ainsi que celles des pennes de la queue, dont les deux du milieu sont d'un vert sombre, et les autres d'un bleu foncé, depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur, et noirâtres sur le côté intérieur; le bec et les ongles sont de cette même couleur, et les pieds gris.

C'est le *rollier de Mindanao* de Brisson. (VIEILL.)

CUIVRE, métal très-connu, très-employé, et l'un de ceux qui sont les plus utiles à la société.

Sa couleur, quand il est nouvellement fondu ou fraîchement coupé, est d'un rouge tirant sur l'orangé; avec le temps il se ternit et prend une couleur de foie. J'ai rapporté de Sibérie du *cuivre natif* cristallisé, dont la couleur, tant au-dehors qu'à l'intérieur, est du plus beau jaune d'or, sans mélange d'aucune teinte rougeâtre; mais c'est un accident singulièrement rare, et l'on ne sauroit dire quelle en est la cause.

La *pesanteur spécifique* de ce *cuivre natif*, est, suivant Haüy, de 8,5844, et par conséquent, bien plus considérable que celle du *cuivre de rosette*, qui n'est que de 7,7880.

Bergman la porte à 8867; mais c'étoit probablement du *cuivre* frappé en monnoie ou passé par la filière.

Le *cuivre* est le plus *sonore* des métaux, aussi est-il employé pour plusieurs instrumens à vent, et pour les cloches, les timbres, &c.

Sa *dureté* est plus grande que celle de l'or et de l'argent.

Sa *ténacité* est également très-considérable, car, après l'or et le fer forgé, c'est celui de tous les métaux qui en a le plus; cette propriété le fait employer avec le plus grand avantage pour la confection des pièces d'artillerie; il est d'ailleurs beaucoup plus inaltérable que le fer.

Il résiste très-bien à l'action des élémens, aussi en fait-on un grand usage pour doubler les vaisseaux destinés à des voyages de long cours. Ce doublage les garantit de l'attaque des *vers-tarets*, qui, dans certains parages, sont malheureusement si multipliés, que, sans ce secours, les navires seroient

bientôt détruits. (Dans mon *Hist. nat. des Min.* tom. IV, p. 139, j'ai indiqué, en parlant de l'arsenic, un moyen de se préserver de ce fléau.)

C'est encore cette propriété de résister aux impressions des agens extérieurs, qui fait employer le *cuivre* dans les statues et les autres monumens destinés à passer à la postérité.

Le *cuivre* est, après l'or et l'argent, le plus *ductile* des métaux. Quelques auteurs disent qu'il est *moins ductile* que le platine, et il faut bien que cela soit, puisqu'ils l'assurent; mais j'avoue que je ne connois pas les faits sur lesquels ils se fondent.

Une barre de *cuivre* couverte d'une feuille d'or ou d'argent, en passant par la filière, est convertie en fils plus fins que des cheveux, qui sont encore considérablement étendus entre les cylindres du laminoir; et c'est aveo ces fils et ces lames de *cuivre* doré ou argenté qu'on fabrique cette immense quantité d'ouvrages en *dorure fausse*, qui sortent de nos manufactures consacrées aux objets de luxe.

Le *cuivre*, même quand il a été converti en laiton par son alliage avec le zinc, ne perd presque rien de cette ductilité; et c'est un phénomène bien remarquable, que le *cuivre* communique sa ductilité au *zinc*, qui n'en a presque point, tandis que l'*étain*, qui en a presque autant que le *cuivre*, la lui fait perdre complètement. Tout le monde connoît la ténuité des fils de *laiton* et des feuilles d'*oripeau;* celles-ci ne sont autre chose que du laiton battu, au point d'être plus mince qu'une feuille de papier.

Après le platine et le fer, c'est le *cuivre* qui se fond le plus difficilement; il est rouge blanc, long-temps avant de devenir fluide.

Quand il est en pleine fusion dans les fourneaux, où on le traite en grand, il se volatilise à un certain point, mais sans changer de nature. On apperçoit au-dessus de la surface du métal fondu, une espèce de vapeur qui s'élève à un pied et plus. Si l'on met un instant, au milieu de cette vapeur, une pelle de fer, on la retire couverte d'une poussière rouge qui est le métal lui-même en molécules d'une extrême ténuité. J'ai vu des ouvriers fondeurs avaler plus d'une drachme de cette poussière cuivreuse, dans un verre d'eau-de-vie, en disant qu'elle étoit bonne pour les douleurs rhumatismales, et, à ma grande surprise, ils n'en ont point été incommodés.

Ce métal s'allie très-bien avec la plupart des autres métaux: on sait qu'il entre comme alliage dans les matières d'or et d'argent monnoyées, et dans les pièces d'orfévrerie. Quand il n'y est que dans la proportion d'un dixième, il n'altère pas

sensiblement la couleur de l'argent, et il rehausse celle de l'or. Il donne à ces deux métaux plus de corps, plus de fermeté, et les rend susceptibles d'un plus beau travail.

Il s'unit bien avec le fer par la soudure, mais moins bien par la fusion, au moins dans les petites opérations; car il paroît que dans les grands travaux métallurgiques, le fer contenu dans le minerai, se combine fort bien avec le *cuivre*. J'ai du *laiton* de Sibérie qui attire assez fortement le barreau aimanté, quoiqu'il ne contienne pas la moindre parcelle de fer visible à la loupe. Et il est probable que le fer qui s'y trouve combiné, l'est plutôt avec le *cuivre* qu'avec le zinc, pour lequel il a très-peu d'affinité.

Le *cuivre* se combine très-bien avec le régule d'arsenic, et forme un alliage blanc et fragile; en y ajoutant du zinc, on obtient un métal parfaitement semblable au *cuivre blanc* de la Chine; mais il y a dans cette opération un tour de main dont on fait un secret. M. Engstroem prétend que le *cuivre blanc* est un alliage de *cuivre*, de nickel et de zinc, sans mélange d'arsenic; il a fait quelques essais pour l'imiter, mais il a éprouvé des difficultés. (*Journ. des Min.* n° 9, p. 89.)

Le *cuivre* a la plus grande affinité avec le zinc; leur alliage se fait de deux manières, par la fusion et par la cémentation. Lorsqu'on fond ensemble le régule de zinc avec trois ou quatre parties de *cuivre*, on a un métal d'une belle couleur d'or, mais qui n'a que fort peu de ductilité, tel est l'*or de Manheim*. Celui qu'on obtient, en faisant cémenter des lames de *cuivre* avec la calamine ou oxide de zinc natif, mêlé de poudre de charbon, est d'une couleur plus pâle, mais il jouit à-peu-près de la même ductilité que le *cuivre pur;* c'est ce qu'on nomme *cuivre jaune* ou *laiton*, dont les usages sont si multipliés. Dans cette opération, le *cuivre* se charge d'un cinquième ou même d'un quart de zinc, qui le garantit en grande partie de la rouille.

Dans l'alliage du *cuivre* et du *zinc*, la combinaison de ces deux métaux est si parfaite, que non-seulement ils se pénètrent réciproquement, mais que le *cuivre* éprouve une condensation considérable; car, quoique le zinc soit plus léger que le *cuivre*, leur alliage devient plus pesant que le *cuivre pur;* le poids d'un pied cube de *cuivre* fondu est de 545 livres, et un pied cube de laiton, en pèse 587.

Quand le *cuivre* a passé par la filière, un pied cube pèse 621 livres; c'est de tous les métaux celui qui se comprime le plus.

L'alliage du laiton avec une petite quantité d'étain, forme le *bronze* dont on fait les pièces d'artillerie, les statues, les mé-

dailles, &c. Lorsqu'on ajoute au *cuivre* une quantité d'étain assez considérable pour lui ôter sa ductilité, on a l'airain ou le métal des cloches, où l'étain entre pour un quart.

Le *cuivre* se combine parfaitement avec l'étain, soit par la fusion, soit par l'étamage; je parle de cette opération dans l'article de l'ÉTAIN. Il paroît que ce dernier métal a la propriété d'augmenter considérablement la fusibilité du *cuivre*, car on en ajoute une petite quantité dans l'étain pour lui donner plus de corps et d'éclat, et il s'y fond très-bien, quoique le degré de feu qu'on fait supporter à l'étain soit certainement bien moindre que celui qui seroit nécessaire pour mettre en fusion le *cuivre pur*.

Ce métal s'unit assez difficilement au mercure, quand celui-ci est dans son état ordinaire; mais s'il est dissous dans un acide, et qu'on y trempe une lame de *cuivre*, le mercure s'y précipite aussi-tôt, et couvre la lame d'une belle couche argentée.

Le *cuivre* s'unit très-bien au plomb, comme on le voit par les *pains de liquation*, qui sont des gâteaux minces, formés de *cuivre* tenant un peu d'or ou d'argent, et auquel on mêle une certaine quantité de plomb; on les expose à une chaleur modérée, le plomb se fond et entraîne avec lui les métaux fins. C'est un procédé ingénieux, qui a été imaginé pour retirer du *cuivre* ces métaux, lorsqu'il ne les contient qu'en petite quantité.

La facilité qu'a le *cuivre* de s'unir aux autres métaux, produisit le fameux *airain de Corinthe*, dont les anciens faisoient tant de cas. On sait que cet airain fut formé par l'alliage fortuit de toutes sortes de métaux, dans l'incendie de cette superbe ville, quand les Romains la brûlèrent. Pline, en parlant des vases qui avoient été faits avec cet airain, deux siècles avant lui, dit qu'ils étoient plus estimés que des vases d'or, non-seulement par la beauté du métal, mais sur-tout par la perfection du travail; et il ajoute douloureusement : « Mais dans » ceux qu'on fait aujourd'hui, on ne sait lequel est le plus » méprisable de l'ouvrage ou de la matière ».

L'air humide attaque le *cuivre pur*, et le couvre d'une rouille verte, connue sous le nom de *verd-de-gris*.

Le bronze et l'airain éprouvent aussi l'action de l'humidité; mais elle y forme plutôt un vernis qu'une rouille; et ce vernis luisant et d'une couleur olivâtre, est quelquefois si dur, qu'il résiste à la pointe du burin; les antiquaires lui ont donné le nom de *patine*, et ils en font grand cas, le regardant comme une preuve de l'authenticité de la pièce; mais il y a, dit-on, des brocanteurs italiens qui savent fort bien imiter la *patine*,

et qui vendent comme *antiques*, des pièces qu'ils ont fabriquées.

Tous les acides dissolvent le *cuivre* avec plus ou moins de facilité. Avec l'acide du vin, il forme le *verd-de-gris* du commerce. Pour obtenir cette matière, on emploie les rafles de raisin, qu'on fait passer à la fermentation acide, et auxquelles on expose des lames de *cuivre* qui se couvrent de rouille verte au bout de quelques jours, et qu'on ratisse à diverses reprises. Il y en a des manufactures considérables à Montpellier et aux environs.

Le *verd-de-gris* est employé dans la teinture, sur-tout pour le noir des chapeliers, et dans la peinture à l'huile, pour toutes les nuances de vert.

Le *cuivre* même, réduit en limaille, est employé pour colorer en vert les beaux *chagrins* du Levant, dont j'ai indiqué la préparation. (*Journ. de Phys.* août 1791.)

L'ammoniaque ou alcali volatil, dissout le *cuivre*, et la dissolution a une couleur bleue de la plus grande beauté.

Cette propriété de l'alcali volatil en fait un réactif très-sûr, pour reconnoître la présence du *cuivre* dans les fluides, et même dans les substances terreuses.

Pour extraire le *cuivre* de son minerai, on emploie deux procédés, la fusion et la cémentation; le premier est le plus usité.

On fait d'abord griller le minerai pour le débarrasser de la plus grande partie du soufre qu'il contient; on le fond ensuite plusieurs fois dans un fourneau à manche ou dans un haut-fourneau. On n'obtient dans les premières fontes qu'une espèce de scorie qu'on appelle *matte*; après d'autres opérations, on a le *cuivre noir*, et enfin le *cuivre pur* ou *cuivre de rosette*, ainsi nommé, parce qu'on le retire du fourneau de raffinage en pains ronds d'un pouce d'épaisseur et d'un pied de diamètre, qui portent le nom de *rosettes*.

Quand le minerai ne consiste qu'en pyrites très-pauvres en *cuivre*, on emploie, pour l'obtenir, la voie de la *cémentation*. Après le grillage du minerai, on le mouille pour qu'il s'échauffe et s'effleurisse, et on le lessive jusqu'à ce que l'eau soit saturée ou du moins très-chargée de *sulfate* ou *vitriol* de *cuivre*. On jette ensuite dans cette eau des plaques de fer ou de vieilles ferrailles, que l'acide sulfurique dissout, et il dépose en même temps le *cuivre* qu'il tenoit en dissolution. Ce *cuivre* est en poussière, ou en petites croûtes qui se sont formées à la surface des morceaux de fer; il est très-pur, et il suffit de le fondre pour le mettre dans le commerce.

On emploie le même moyen pour obtenir le *cuivre* natu-

rellement contenu dans les eaux de sources, qui, en traversant des filons de *cuivre pyriteux*, se chargent de *sulfate de cuivre*. Une partie du *cuivre* de Saint-Bel près de Lyon, est due à des eaux de cette nature, d'où on le retire par la voie de la cémentation.

Gisement des mines de Cuivre.

Presque toutes les contrées de la terre ont des mines de *cuivre ;* mais le plus souvent elles sont pauvres, et méritent à peine l'exploitation.

Les pays qui possèdent les mines les plus abondantes, sont la Suède, l'Angleterre, la Sibérie, la Hongrie, la Hesse.

Il vient aussi une assez grande quantité de *cuivre* de la Chine, du Japon, des côtes de Barbarie, du Mexique et du Chili ; mais nous n'avons pas dè renseignemens précis sur les mines qui le fournissent.

La France a des filons de *cuivre* dans plusieurs parties des Vosges ; les mines de Baigorry, dans les Pyrénées occidentales, donnoient, avant 1770, jusqu'à 2500 quintaux de *cuivre* par an ; mais elles sont à-peu-près épuisées, à moins qu'on n'y découvre de nouveaux filons. Le Languedoc a aussi quelques mines de *cuivre*.

Mais les seules dont le produit soit véritablement important, sont celles de Chessy et de Saint-Bel, à six lieues au nord-ouest de Lyon ; elles rendent annuellement jusqu'à trois mille quintaux de *cuivre ;* mais ce n'est que la vingtième partie de celui qui se consomme en France, elle reçoit le surplus par la voie du commerce. (*Journ. des Min.* n° 1.)

Les mines de *cuivre* se trouvent dans trois états différens : 1°. en filons dans les montagnes primitives, où leur situation est plus ou moins verticale.

2°. Dans des couches secondaires composées d'ardoise noirâtre, friable, qui contient souvent des empreintes d'animaux marins.

3°. Dans des dépôts limoneux ou sablonneux, de formation tertiaire, et qui contiennent des débris végétaux.

Les filons des montagnes primitives, lorsqu'ils sont composés de pyrite en masse, comme c'est l'ordinaire, suivent la même règle que les filons de mines de fer que Buffon appelle *primordiaux :* ils sont parallèles aux autres couches de la roche ; et cela doit être, puisqu'ils ne sont en effet que des couches de mine de fer, auxquelles s'est jointe une petite portion de *cuivre*. Ce dernier métal n'y entre qu'à raison de 2 ou 3 pour cent, et le fer y est souvent pour 25 ou 30.

L'un des plus puissans filons que l'on connoisse en ce genre, est celui de Fahlun en Suède.

Mine de Fahlun.

Cette mine, appelée aussi *Coperberg* (c'est-à-dire *mine* ou *montagne de cuivre*), est dans la Dalécarlie, à 30 lieues au nord-ouest de Stockholm ; son exploitation remonte à une époque antérieure à l'ère vulgaire.

Les filons sont dans un large vallon, dirigé du nord-ouest au sud-est, à la base méridionale d'une colline dont la pente insensible va se perdre dans un lac voisin.

On donne le nom d'*Ertz-Geburge* ou *pays de mines*, à un espace de cinq lieues de longueur sur deux et demie de large, dont ces filons occupent le milieu.

Cet espace est environné de granit rougeâtre dont le grain s'atténue de plus en plus, à mesure qu'il se rapproche de ce point central; et il finit par se changer en une roche micacée qui se délite en fragmens rhomboïdaux.

La mine offre, sur une étendue de 1200 pieds de long et plus de 700 de large, une masse énorme de pyrite martiale et cuivreuse; elle est dans une situation verticale, dirigée du nord-ouest au sud-est, comme le vallon, et encaissée dans un schiste stéatiteux, qui peut être pris pour le toit ou pour le mur indifféremment. C'est, de part et d'autre de la masse, contre ce schiste, que se trouve la *pyrite cuivreuse* : dans le milieu de la masse, elle est purement martiale; cette partie centrale est d'ailleurs partagée suivant sa longueur par des veines de la roche même.

A l'ouest de cette grande masse, on exploite trois autres filons qui pourroient être regardés comme n'en formant qu'un seul; ils ne sont séparés l'un de l'autre que par des cloisons minces de la roche micacée dont il a été parlé ci-dessus.

Ces filons sont remarquables par leur situation; ils décrivent un demi-cercle, et embrassent la grande masse de minerai.

Il existe sur cette masse principale une ouverture d'une grandeur prodigieuse; elle a 840 pieds de long, 720 de large, et 240 de profondeur; elle a été formée par un éboulement qui arriva en 1687, à la suite d'immenses travaux faits d'une manière inconsidérée.

On descend dans cette vaste fosse par des marches taillées dans la roche; et de-là on parvient, par une espèce de galerie très-inclinée, et ensuite par des échelles, jusqu'aux travaux les plus profonds qui sont à 960 pieds perpendiculaires au-dessous de la surface du sol.

La quantité de minerai qu'on tire de cette mine, est immense; car, quoiqu'il ne rende que 2 à 2 et demi pour 100, le produit total monte annuellement à 15 ou 18 mille quintaux de *cuivre de rosette*. Il alloit autrefois jusqu'à 100 mille quintaux.

Jars décrit encore deux autres mines de Suède qui sont importantes, et qui offrent des circonstances géologiques remarquables.

Celle de Garpenberg, à 18 lieues de Fahlun, est composée de 14 filons verticaux, tous parallèles les uns aux autres. Ils sont dans un schiste quartzeux micacé, dont les couches sont elles-mêmes parallèles aux filons; ceux-ci ont depuis un, jusqu'à plusieurs pieds d'épaisseur, et ils sont presque toujours divisés suivant leur longueur par la même espèce de roche qui compose le toit et le mur.

La mine de Nyakoperberg en Néricie, est à vingt lieues à l'ouest de Stockholm, dans une montagne qui n'a que 30 toises d'élévation, et qui s'étend du nord-ouest au sud-est. « Sur son penchant sud-ouest, elle renferme nombre de filons » parallèles, qui ont leur direction du nord-ouest au sud-est » (comme ceux de Fahlun) ». Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ces filons ont la forme d'un prisme quadrangulaire.

« On trouve, dit Jars, plusieurs de ces prismes, dans la » même direction, qui ressortent au jour, et qui sont également » inclinés et couchés, comme s'ils étoient les uns sur les » autres, mais qui sont séparés par des parties de rocher. On » pourroit les considérer comme le même filon, qui ne pro- » duit du minerai que dans cet intervalle (quadrangulaire), » ou *comme autant de filons sous une forme prismatique* ». (Tom. 3, pag. 63.)

Ce phénomène, tout singulier qu'il paroît, n'est pas, à beaucoup près, le seul qu'on ait observé; la nature présente souvent des exemples de ces cristallisations gigantesques; rien n'est si commun dans les roches primitives, dans les ardoises, et même dans les montagnes calcaires secondaires; mais malheureusement pour la nature, les cristallographes ne veulent pas les reconnoître.

Mines de cuivre de Hesse.

Ces mines sont dans une couche secondaire de schiste marneux bitumineux qui n'a que quatre à huit pouces d'épaisseur; mais sa vaste étendue la rend importante.

Elle se trouve à une profondeur d'environ 200 pieds, elle

est surmontée par plusieurs couches de différente nature. Ces couches se succèdent dans l'ordre suivant :

	pieds.
Terre végétale.	6 à 12
Banc de pierre calcaire blanchâtre.	36 à 48
Argile bleue veinée de gypse.	48 à 60
Pierre calcaire bleue.	48 à 54
Couches de gypse mêlées de couches d'argile. . .	42 à 48
Pierre puante.	6 à 9
Pierre calcaire à grain terreux.	12 à 21
Schiste noir pyriteux, servant de toit au schiste cuivreux.	2

Couche métallifère, dont l'épaisseur est de 4 à 8 pouces.

Ce schiste contient de la *pyrite cuivreuse;* quelquefois de la mine de *cuivre vitreuse*, de l'*oxide rouge de cuivre*, &c.

Il offre souvent des empreintes de poissons, et le minerai est d'autant plus riche, que les empreintes sont plus fréquentes.

On en voit quelques-unes dans le schiste pyriteux qui forme le *toit*, et même dans la couche calcaire qui est au-dessus, mais rarement.

On a observé que les mêmes espèces de poissons se trouvent réunies, et séparées des autres espèces.

Sous le *schiste cuivreux* est une petite couche de sable de deux pouces, qui est également imprégnée de *cuivre.*

Vient ensuite un grès rougeâtre, dur et grossier, espèce de poudingue, qui sert de base à tout le reste, et dont on ignore l'épaisseur.

Toutes les couches se dirigent de l'est à l'ouest, et s'inclinent au sud, d'une toise sur huit ou dix. Elles sont coupées par des filons verticaux accompagnés de salbandes régulières. La plupart ne contiennent que du spath pesant, du quartz et du spath calcaire; d'autres contiennent du cobalt, mais seulement dans la profondeur.

Le *schiste cuivreux* ne contient que 2 à 3 pour 100 de *cuivre;* mais c'est un de ceux qui fait le meilleur laiton.

La mine de Riegelsdorff, qui est la plus considérable, rend annuellement 2500 quintaux de *cuivre de rosette.*

Celle de Frankenberg près de Cassel, et celle de Bieber dans le comté de Hanau, en rendent 7 à 800 quintaux. Elles contiennent un peu d'argent. (*Journ. des Min.* n° 27.)

Les mines d'Eisleben dans le comté de Mansfeld, et celles du duché de Magdebourg, sont absolument semblables à celles de la Hesse; c'est la continuation des mêmes couches.

Les mines de *cuivre* dont le produit est le plus considérable, sont celles d'Angleterre.

Mines d'Angleterre.

Dans la province de Cornouaille, les filons de *cuivre* accompagnent souvent ceux d'*étain;* ils sont de même dirigés de l'est à l'ouest, et dans une situation plus ou moins verticale.

Les environs de Redruth sont la partie la plus riche en mines de *cuivre;* on y exploite un grand nombre de filons parallèles les uns aux autres, dont quelques-uns ont 4 à 5 pieds d'épaisseur, et s'étendent en profondeur jusqu'à 3 à 400 pieds, toujours avec la même puissance et la même richesse.

Le minerai consiste en *mine jaune* ou *pyrite cuivreuse*, et quelque peu de *cuivre vitreux*. On y trouve aussi du *cuivre natif*, et ce qui peut paroître singulier, c'est qu'il se rencontre toujours dans les parties du filon les plus pauvres et près du jour.

Suivant Price, le minerai de cette province ne rend que 2 p. $\frac{0}{0}$; mais suivant les journaux allemands, il rendoit en 1792, 12 p. $\frac{0}{0}$, et le produit fut de quatre-vingt-quatre mille quintaux de *cuivre*.

Une des plus riches mines que l'on connoisse, est celle de l'île d'Anglesey, sur la côte du Carnarvan, dans le canal de Saint-George. Pennant en a donné la description : elle est dans les montagnes de Trysclwin, environnée de hauteurs escarpées qui offrent d'énormes blocs d'une roche quartzeuse blanche et grossière. C'est au fond de cette enceinte que se trouve la couche de minerai : elle fut découverte en 1768, à sept pieds de profondeur; elle a soixante-six pieds d'épaisseur, et l'on ne connoît pas toute son étendue.

Le minerai est une pyrite cuivreuse en masse, d'un jaune verdâtre; on l'exploite comme on tire les pierres d'une carrière. Le produit va, dit-on à soixante mille quintaux de *cuivre* par an. (*Journ. des Min.* n° 16.)

Il paroît que cette couche de minerai fait partie d'une montagne primitive comme celle d'Allagne, décrite par Saussure (§. 2161), et dont j'ai parlé dans mon *Hist. nat. des Minéraux*, tom. 4, pag. 16.

Charles Coquebert, qui a fait de très-belles observations géologiques sur la ressemblance des côtes d'Angleterre avec celles des continens voisins, nous apprend que les montagnes du comté de Wicklow, sur la côte orientale d'Irlande, sont de la même nature que celles du Carnarvan et de l'île d'An-

glesey, qui sont à vingt-cinq ou trente lieues au nord-est, de l'autre côté du canal de Saint-George. C'est dans des montagnes composées de roche-de-corne et de schiste argileux, ou de bancs alternatifs de pétro-silex et de stéatite, que se trouvent les filons de *cuivre* de cette contrée. On les a reconnus sur une étendue de plus de sept mille toises du nord-est au sud-ouest; et le plus considérable se dirige de l'est nord-est à l'ouest-sud-ouest. Sa puissance est de six à dix brasses : sa gangue est un schiste tendre et lamelleux, ou une argile blanche, jaune ou noire. Le minerai est une pyrite en masse, dont le produit varie depuis 1 jusqu'à 10 p. $\frac{0}{0}$. Il y a deux exploitations principales : celle qui est appelée *Cornebane*, rendit en 1791, environ quatorze mille quintaux de minerai, dont les $\frac{5}{6}$ étoient de mine jaune, qui rend 6 p. $\frac{0}{0}$. (*Jour. des Min.* n° 16, pag. 77.)

J'observerai, relativement à la direction de ces filons, qu'elle est précisément dans la ligne qui passe de l'île d'Anglesey à Wicklow; et comme ces filons font évidemment partie intégrante des couches primitives d'Irlande, qui paroissent être elles-mêmes une prolongation de celles d'Anglesey, il est probable que ce sont les mêmes filons qui se prolongent par-dessous la mer d'une contrée à l'autre.

Ferber, qui connoissoit si bien le règne minéral, avoit eu la même opinion à l'égard des filons de fer de la Toscane, qu'il regardoit comme une prolongation de ceux de l'île d'Elbe.

Les filons de cette nature peuvent, comme les couches primitives elles-mêmes, s'étendre à des distances immenses.

Mines de Sibérie.

Les mines d'Europe dont j'ai parlé, n'ont presque pas d'autre minerai que la pyrite cuivreuse : celles de Sibérie, au contraire, n'en contiennent presque point du tout. Ce sont, en général, des matières argileuses pénétrées d'oxide rouge de *cuivre*, mêlées de bleu et de verd de montagne et de mine grise vitreuse.

Les deux principales exploitations sont dans les monts Oural; l'une porte le nom de Goumechefski; elle est à douze ou quinze lieues au sud-ouest d'Ekaterinbourg, dans la partie centrale de la chaîne; l'autre comprend les trois mines appelées Tourinski, du nom de la rivière Touria, à cent et quelques lieues au nord de la même ville.

La mine de Goumechefski est célèbre par ses malachites : c'est, de toutes les mines connues, celle qui a fourni les plus

beaux morceaux en ce genre ; mais ce n'est que dans les anciens travaux qu'on les a trouvés ; quand je l'ai visitée en 1786, elle n'en donnoit presque plus.

Cette mine est dans une espèce de plaine, au bord d'un lac, et tout entourée de montagnes primitives.

Le filon est dans une situation à-peu-près verticale : il a pour *mur*, un banc de marbre blanc primitif de cinq à six toises d'épaisseur, qui est dirigé du nord au sud, comme la chaîne des monts Oural.

Le minerai ne s'étend en profondeur qu'à vingt ou vingt-cinq toises ; il consiste en argiles diversement colorées, et d'autant plus riches, qu'elles sont plus voisines du *mur*. C'est là qu'on trouve une argile parsemée de *cuivre natif* en grain, et même en rognons de la grosseur du poing, avec des nids de *cuivre vitreux*, et des fissures tapissées de croûtes de malachite et de mamelons de *cuivre soyeux*.

La longueur de ce filon est d'environ deux cents toises : son épaisseur varie depuis une toise jusqu'à dix et même davantage : le *toit* est un schiste argileux tellement décomposé, que souvent il se confond avec les argiles du filon.

Le minerai n'étant susceptible ni de triage ni de lavage, à cause du *cuivre soyeux* qui s'y trouve disséminé, ne rend qu'environ 3 à 4 p. $\frac{0}{0}$: le produit total est de quatre mille quintaux de *cuivre* par an.

En 1786, on travailloit dans une nouvelle galerie à peu de profondeur, où le minerai étoit composé d'un gravier ferrugineux qui avoit été évidemment roulé ; il étoit mêlé d'argile et de sable, mais sans aucun vestige de corps organisé. Les parties métalliques consistoient principalement en petites veines de malachite.

Les mines de la Touria sont à 60 degrés de latitude, sur la base orientale de la chaîne des monts Oural qui, dans cette partie, fait un coude, en s'avançant à l'est, par une longue traînée de petites collines.

Les trois mines sont éloignées l'une de l'autre d'une demi-lieue, et leur filon décrit une courbe qui embrasse cette espèce de promontoire.

La roche des collines est un porphyre tendre, à base de cornéenne, d'une couleur olivâtre. A cette roche succède un schiste argileux, contre lequel est appuyé un banc très-épais et presque vertical, de marbre blanc à gros grains, qui sert de *mur* au filon.

Le *toit* est un autre banc de marbre blanc ou grisâtre, assez semblable à celui qui sert de *mur*.

Le filon a jusqu'à quatre toises de puissance, et ne s'étend

en profondeur qu'à vingt ou vingt-cinq toises, comme celui de Goumechefski. Il est divisé, suivant sa longueur, par un banc de roche sauvage, espèce de trapp, tantôt dur et tantôt décomposé.

La salbande du côté du *toit* est une ocre de couleur brune; celle du côté du *mur* est une argile durcie, jaunâtre, dans laquelle on trouve du superbe *cuivre natif* en végétation; souvent il pénètre dans le marbre même, et s'y trouve absolument enveloppé.

Le minerai est argileux comme à Goumechefski, mais il est incomparablement plus riche, et l'on ne sauroit en voir de plus beau: il est tout parsemé de veines de stéatite verte et bleue, d'oxide rouge de *cuivre*, de fragmens de malachite et de *cuivre soyeux*, de rognons quelquefois très-volumineux de mine de *cuivre vitreuse grise*, qui contient jusqu'à quatre-vingt-dix livres de *cuivre* au quintal: et enfin, l'on y rencontre assez fréquemment des blocs de *cuivre natif*.

Ce minerai rend en général 18 à 20 p. $\frac{o}{o}$; et le produit total est de vingt mille quintaux de *cuivre* par an.

Sur le revers occidental de la chaîne des monts Oural, il règne un vaste dépôt sablonneux et argileux mêlé de débris de végétaux et d'oxide de *cuivre vert* et *bleu*. Comme ce minerai cuivreux se trouve principalement vis-à-vis des vallées transversales de la chaîne, dans les parties qui correspondent aux mines de la Touria et de Goumechefski, il paroît que ce sont les courans généraux de l'Océan de l'est à l'ouest, qui ont amené là ces débris des filons cuivreux de la partie orientale.

Ce dépôt sablonneux contient des tronçons de palmier et de bambou; on y trouve des arbres presqu'entiers. On voit dans le muséum de Pétersbourg deux troncs d'arbres très-volumineux, avec le commencement de leurs racines, qui sont convertis en minerai cuivreux.

Il y a en Sibérie quelques autres mines de *cuivre*, notamment celle de Loktefski dans l'Altaï, entre l'Ob et l'Irtiche; elle est adossée à des collines de porphyre comme celles de la Touria; le minerai est également argileux, et il y a beaucoup de *cuivre natif* disséminé dans une marne blanchâtre. Le produit annuel est de trois mille quintaux de *cuivre*. J'ai donné une notice de ces différentes mines (*Jour. de Phys.* Août 1788, pag. 83.).

La Daourie a aussi quelques mines de *cuivre*, mais peu importantes. Ce métal se trouve également dans la presqu'île de Kamtchatka; et sur ses côtes orientales, il y a une île qui porte le nom de Mednoï-Ostrof, c'est-à-dire *île de cuivre*,

parce qu'on y a trouvé une grande quantité de *cuivre natif:* j'en ai un échantillon qui paroît avoir été roulé par les eaux.

VARIÉTÉS.

Le *minerai de cuivre* se présente sous des formes très-variées: j'indiquerai les plus remarquables.

Cuivre natif.

On le trouve, soit en feuillets dans les fissures du minerai, soit en grains ou en rognons mamelonnés, disséminés dans des matières argileuses ou ocracées; on en voit plus ou moins dans presque toutes les mines, entr'autres dans celles de Sibérie, et principalement dans celles de la Touria, où il est incomparablement le plus beau. Il forme des végétations composées de cubes et d'octaèdres de deux à trois lignes de diamètre implantés les uns sur les autres: les rameaux ont jusqu'à cinq à six pouces de longueur. Quelques échantillons ont la couleur et le brillant de l'or le mieux poli. Le propriétaire, M. Pokhodiachinne, me fit présent de plusieurs échantillons de cette variété, qui sont d'une rare beauté; et depuis quinze ans que je les ai, ils ont conservé presque tout leur éclat. Ces végétations sont absolument empâtées dans le marbre blanc, et il faut de l'adresse et beaucoup de patience pour parvenir à les en dégager.

Les mines de Cornouaille donnent aussi de fort beau *cuivre natif*, mais en masses granuleuses où l'on remarque rarement une cristallisation distincte.

Oxide rouge de cuivre.

Mine de cuivre vitreuse rouge.

Cet *oxide* se trouve, ou sous une forme pulvérulente couleur de cinabre, ou en filets transparens diversement groupés, auxquels on donne le nom de *fleurs rouges de cuivre:* ou en masses compactes d'un rouge obscur; ou enfin cristallisé, soit en cubes, soit en octaèdres, qui sont quelquefois transparens comme des rubis. On les trouve dans les mines de Moldava en Hongrie. J'en ai d'octaèdres, qui viennent des mines de la Touria; ils ont jusqu'à trois lignes de diamètre, ce qui est rare. J'en ai vu un dans la collection du propriétaire de ces mines, qui avoit cinq lignes d'un angle à l'autre: c'est le seul de ce volume que je connoisse. Dans la belle collection de minéraux d'Angleterre, que M. Mawe a fait venir à Paris cette année, 1802, il y a des échantillons de ce genre qui sont de

la plus grande beauté; ils viennent des mines de Cornouaille, voisines de Trouro.

On trouve dans les anciens déblais de la mine de Nikolaefski près de l'Irtiche, des cristaux isolés octaèdres, presque opaques, revêtus d'une couche d'*oxide vert;* on les prenoit autrefois pour de la malachite cristallisée; mais l'intérieur est de l'*oxide rouge de cuivre.* Ces cristaux ont rarement plus de deux lignes de diamètre, et sont devenus fort rares. J'en fis chercher pendant plusieurs jours, et j'en obtins à peine deux onces, la plupart irréguliers. Les arètes des pyramides sont saillantes, mais les faces sont incomplètes; c'est ce qui arrive fréquemment aux cristaux qui se forment dans des matières terreuses. Dans le nombre de ces cristaux, il s'en est trouvé un parfaitement cubique.

Oxide bleu de cuivre.

Bleu de montagne.

Azur de cuivre.

Quand l'*oxide bleu de cuivre* se trouve sous forme terreuse, on lui donne le nom de *bleu de montagne :* quand il est cristallisé, on l'appelle *azur de cuivre*, ou *mine azurée.*

Ses cristaux ont ordinairement la forme d'un prisme rhomboïdal. On le trouve quelquefois en globules isolés ou groupés, qui sont intérieurement striés du centre à la circonférence. La mine d'argent de Zméof en Sibérie, présente cette variété. On en trouve une à-peu-près semblable dans la mine de Moldava en Hongrie, où le *bleu de montagne* est en stalactites mamelonnées. Il y en a d'assez solides pour recevoir un beau poli : c'est le minéral auquel convient le mieux, suivant Deborn, le nom de *pierre d'Arménie.*

La mine de Kleopinski, dans les monts Altaï, a fourni de superbes échantillons de cristaux d'azur : j'en ai d'un pouce de longueur, qui sont revêtus d'une enveloppe d'*oxide vert.* J'ai aussi d'autres échantillons où l'*oxide vert* se trouve entre deux couches d'*oxide bleu :* il n'y a point de transition de l'un à l'autre; les couleurs sont nettement tranchées.

Pelletier a reconnu que l'*oxide bleu* contient moins d'oxigène que l'*oxide vert*, et qu'il est combiné avec l'acide carbonique; cette mine donne environ 70 pour 100 de cuivre pur.

Oxide vert de cuivre.

Vert de montagne.

Malachite.

Cuivre soyeux.

L'*oxide vert de cuivre*, terreux ou en masses informes, est le *vert-de-montagne* : en stalactites mamelonnées, c'est la *malachite* : en fibres déliées brillantes, réunies en faisceaux divergens, c'est le *cuivre soyeux*.

Il paroît que l'*oxide vert de cuivre* ne cristallise pas sous une forme régulière, mais seulement en filets plus ou moins alongés ; ils sont quelquefois légèrement contournés et forment des espèces de dendrites comme les ondes d'une étoffe moirée : j'en ai vu aux mines de la Touria qui tapissoient en entier des blocs de mine de *cuivre vitreuse grise* de plus d'un pied de diamètre ; c'étoit tout ce qu'on pouvoit voir de plus beau. Il y en a à Paris des échantillons dans la collection de Le Camus.

La *malachite* forme un des plus beaux ornemens des cabinets de minéralogie : c'est une stalactite solide, de couleur vert-d'émeraude, mêlé de zones d'une teinte plus claire. Sa couleur agréable, et le poli dont elle est susceptible, la rendent propre à toute sorte de bijouterie. Il est rare d'en trouver des morceaux de plusieurs pouces de diamètre sans défaut. Le plus beau qui existe peut-être, est celui que j'ai vu dans le cabinet du docteur Guthrie à Pétersbourg : il avoit 32 pouces de long, 17 de large, et 2 d'épaisseur : on l'estimoit au moins 20000 francs. Le docteur Guthrie l'avoit reçu à la mort de M. de Lanskoï, dont il étoit le médecin.

La *malachite*, ainsi que les autres *oxides verts de cuivre*, contiennent environ 67 pour 100 de cuivre pur. Pelletier y a reconnu la présence de l'acide carbonique, avec plus d'oxigène que dans l'azur.

L'*oxide vert de cuivre* se trouve quelquefois combiné avec l'*oxide de zinc*, et l'on peut dire alors que c'est une mine de laiton. J'en ai rapporté des échantillons de plusieurs mines des monts Altaï et de la Daourie. Les uns sont en mamelons, les autres, en petits prismes de deux ou trois lignes de longueur, dont la cristallisation est mal prononcée : les uns et les autres sont demi-transparens, chatoyans, et de couleur verte.

Muriate de cuivre.

Sable vert du Pérou.

Cette substance rapportée du Pérou par Dombey, est sous la forme d'un sable fin, d'une belle couleur vert-d'émeraude.

Suivant les renseignemens donnés par ce voyageur, le *sable vert* se trouve dans une petite rivière de la province de *Lipès*, qui se perd dans les sables des déserts d'*Alacama*, entre le Pérou et le Chili. (*Acad. des Sc. 1786.*)

M. de la Rochefoucault en fit l'analyse, et trouva qu'il contenoit:

Cuivre	52
Acide muriatique	10
Oxigène	11
Eau	12
Sable quartzeux	11
Acide carb. et fer	1
Perte	3
	100

Des essais postérieurs firent croire que l'*acide muriatique* ne s'y trouvoit qu'accidentellement, et que le *cuivre* y étoit suroxigéné, et c'est ainsi qu'il fut présenté par Haüy. (*Extrait p. 178.*)

Mais de nouvelles expériences faites par Vauquelin, ont prouvé que ce *sable vert du Pérou* étoit en effet un *muriate de cuivre.*

Ce sable cuivreux projeté sur la flamme, a la propriété de lui donner des couleurs bleues et vertes du plus bel éclat, en même temps qu'il en augmente considérablement le volume.

Mine de cuivre grise vitreuse.

Sulfure de cuivre.

Ce minerai compacte est d'une couleur grise de plomb; c'est un des plus riches en *cuivre ;* suivant Deborn, il contient 90 p. 100, et n'est composé d'autre chose que d'un dixième de soufre joint à $\frac{9}{10}$ de *cuivre.* Si cela est, c'est un phénomène bien remarquable, de voir une si petite quantité de soufre, changer si prodigieusement les propriétés les plus apparentes du *cuivre :* il lui enlève complètement sa couleur et sa ductilité ; il réduit presque à la moitié sa pesanteur spécifique; et d'un métal dont la fusion exige un feu violent, il fait une substance qui se fond à la flamme d'une bougie.

Il paroît que ce *cuivre* sulfuré est toujours en masses informes, et ne se trouve jamais cristallisé.

Cette mine contient presque toujours une petite quantité d'argent, ce qui paroît la rapprocher de l'espèce suivante.

Mine de cuivre grise.

Fahl-ertz.

La *mine de cuivre grise* a la couleur du métal des cloches; elle diffère de la mine de *cuivre grise vitreuse*, en ce qu'elle contient plusieurs autres substances, notamment le fer, l'arsenic, l'antimoine, l'argent, &c. C'est la présence de ce dernier métal, qui lui a fait donner le nom de *mine d'argent grise,* quoique l'argent y soit quelquefois en très-petite quantité.

Les proportions des ingrédiens de ce minerai sont très-variables, et à l'exception du *cuivre*, du *soufre* et du *fer*, il arrive que les autres substances disparoissent totalement.

Le *fahl-ertz* peut être considéré comme intermédiaire entre le *cuivre vitreux* et la *pyrite cuivreuse :* il contient moins de *cuivre* que le premier, et moins de fer que la pyrite. Ces différentes substances se trouvent quelquefois confondues dans le même morceau.

Le *fahl-ertz* cristallise en tétraèdres comme la pyrite cuivreuse : la mine de Baigorry a fourni de superbes échantillons de cette mine cristallisée : ce n'est pas par-tout qu'on le trouve sous cette forme régulière ; la mine d'argent de Zméof en Sibérie contient beaucoup de *fahl-ertz*, mais je ne l'ai jamais vu cristallisé que sur un morceau que je me suis procuré, et les cristaux n'ont pas une ligne de diamètre.

Deborn observe que toute mine de *cuivre* grise qui contient de l'arsenic et du fer, contient aussi de l'argent ; et que celles où se trouve l'antimoine, contiennent toujours du mercure.

Il y a peu de minéraux métalliques dont l'analyse présente des résultats plus variés que le *fahl-ertz*.

Pyrite cuivreuse.

Mine jaune de cuivre.

La *pyrite cuivreuse* forme, comme on l'a vu, de vastes couches parallèles à celles des roches primitives, de la même manière que les filons de mine de fer. Aussi ces couches cuivreuses ne sont-elles en effet que des mines de fer contenant du *cuivre ;* mais comme on les exploite pour ce dernier métal, on leur en a donné le nom.

La couleur de la *pyrite cuivreuse* offre des gradations de nuances qui indiquent son degré de richesse : elle est ou d'un jaune pâle, et alors elle diffère peu de la simple *pyrite ferrugineuse ;* ou d'un jaune d'or, ou d'un jaune verdâtre ; cette

dernière est la plus riche, et rend jusqu'à 12 p. 100 de cuivre, mais le cas est assez rare.

Le *cuivre pyriteux* cristallise, soit en tétraèdres comme le *cuivre gris* (ou *fahl ertz*), soit en octaèdres comme la *pyrite ferrugineuse*.

La *pyrite cuivreuse* prend quelquefois des teintes bleues, vertes, rouges très-éclatantes, et dont le mélange, avec sa couleur jaune, fait un joli effet : on la nomme alors *mine de cuivre, queue de paon*, ou *gorge de pigeon*.

Il arrive, mais assez rarement, que cette variété est sous la forme de dendrites dans la gangue du filon, et quand cette gangue est susceptible de poli, elle fournit de superbes morceaux de cabinet, comme ceux de la mine de Groscamsdorf en Thuringe, qui sont dans du fer spathique.

Arséniate de cuivre.

Le célèbre Klaproth avoit fait connoître en 1787 un *arséniate de cuivre* qui provenoit d'une mine du comté de Cornouaille (*Mém. des Amis de la nature, t. VII.*); mais l'extrême rareté de cette substance avoit empêché jusqu'ici les naturalistes d'y donner beaucoup d'attention.

Enfin, la découverte faite les dernières années du siècle passé, dans la même province, d'une mine qui en contient plusieurs variétés, a fourni l'occasion à M. Debournon, l'un des plus savans minéralogistes, de donner à ce sujet des détails extrêmement intéressans, qu'il a communiqués à la société royale, le 19 février 1801, et qui sont insérés dans le *Journ. de Phys., germinal an X*.

Cette mine, nommée *Huet-Gorland*, se trouve dans la paroisse de *Gwennap*, et fort voisine de celle qui avoit fourni l'*arséniate* sur lequel Klaproth avoit opéré.

La gangue des *arséniates de cuivre* d'Huet-Gorland est un quartz ferrugineux, très-caverneux, et qui contient toutes les variétés d'*oxide de cuivre*, mêlées de *pyrite cuivreuse* fortement colorée, de *cuivre vitreux, gris*, &c.

M. Debournon distingue quatre espèces d'*arséniates de cuivre*.

1°. Celui qui est cristallisé en *octaèdres cunéiformes*, dont les pyramides sont *très-obtuses*.

Leur couleur est le bleu foncé, et quelquefois le vert-de-pré, et alors ils sont d'une assez belle transparence : il y en a de blancs avec une légère teinte bleuâtre.

Ils ont un peu plus de dureté que le spath calcaire, mais moins que le spath fluor.

Leur pesanteur spécifique ne va qu'à 2,881.

Ils se trouvent sur les mêmes morceaux avec les autres espèces, mais plus particulièrement avec celle qui est en prismes trièdres.

Dans l'analyse que M. Chenevix a faite de ces différens cristaux, il a reconnu que la variété de leurs couleurs tient à la quantité d'eau qui entre dans leur composition.

En général ces cristaux sont d'un très-petit volume.

2°. En *lames hexaèdres*. Ces lames qui sont posées de champ sur la gangue, comme des lames de mica, sont d'une très-belle couleur vert-d'émeraude, et ont le même éclat que les paillettes de métal coloré. Elles sont presque opaques, à moins qu'elles ne soient très-minces : elles sont alors translucides et presque diaphanes.

Leurs bords sont en biseaux alternatifs, dont trois sont inclinés sur une des faces de la lame, et les trois autres sur la face opposée. Ces biseaux sont chargés de stries parallèles aux tranches des lames, ce qui rend leur surface terne. Les lames peuvent être divisées par feuillets, presque aussi facilement que le mica.

La grandeur de ces cristaux n'excède pas ordinairement deux lignes de diamètre.

Leur dureté est encore moindre que celle de l'espèce cristallisée en octaèdres obtus : ils rayent un peu le gypse, mais ils n'ont point de prise sur le spath calcaire.

Leur pesanteur spécifique est aussi un peu plus petite, elle ne va qu'à 2,548.

Quand on les met sur le feu, ils décrépitent fortement.

La gangue de cet *arséniate* est en général quartzeuse, et le plus souvent il est accompagné d'*oxide rouge de cuivre*, qui contient lui-même de l'arsenic, ainsi que Lelièvre l'a reconnu.

D'après l'analyse qui a été faite par Vauquelin, de l'*arséniate vert en lames*, il contient :

Oxide de cuivre	39
Acide arsénique	43
Eau	17
Perte	1
	100

3°. En *octaèdre aigu*. Les pyramides ont chacune deux faces opposées plus inclinées que les deux autres, et quand l'octaèdre est cunéiforme, ce sont ces deux faces plus inclinées, dont la réunion forme la ligne terminale de la pyramide.

Alors le cristal présente un prisme rhomboïdal terminé par des sommets dièdres à faces triangulaires.

Cette espèce est plus pesante et plus dure que les précédentes. Elle raye le spath fluor, mais ne peut pas rayer le verre.

Sa pesanteur spécifique est de 4,280.

Sa couleur est brune, ou vert-de-bouteille tellement foncé, que les cristaux paroissent noirâtres : leur surface quelquefois réfléchit une couleur dorée.

Ces cristaux sont fort petits : ils ont rarement plus d'une demi-ligne de diamètre ; mais ils sont très-abondamment disséminés sur la gangue.

M. Debournon rapporte à cette espèce cinq variétés ; 1°. en cristaux capillaires, ou isolés, ou réunis en mamelons, en divergeant d'un centre commun, mais où l'on reconnoît la forme qui leur est propre ; 2°. en filets, où la forme cristalline est peu reconnoissable ; 3°. en cristaux réguliers à l'une de leurs extrémités, et fibreux dans l'autre ; 4°. sous la forme d'amiante. C'est un assemblage de fibres extrêmement fines et flexibles, les unes parallèles, les autres divergentes. Leur couleur varie beaucoup ; outre les différentes nuances de vert, on les voit passer au jaune doré ou au blanc satiné, sous la forme d'hematite. (Elle paroît n'être qu'une modification de la précédente, dans un état un peu plus compacte.)

4°. *Arséniate de cuivre en prismes trièdres.* Ces cristaux sont en général si petits, qu'il est difficile de les observer à l'œil nu. Leur forme primitive est un prisme triangulaire équilatéral ; mais il est quelquefois très-alongé dans une direction parallèle à l'une de ses bases. Ces cristaux ont en général leurs côtés lisses et brillans ; quelquefois cependant on observe sur une des faces des stries transversales ou parallèles au plan des bases.

A la suite des *arséniates de cuivre*, M. Debournon décrit quelques *arséniates de fer* et de *cuivre* de la mine de *Muttrel* qui touche immédiatement à celle d'*Huel-Gorland.* Et il est intéressant d'observer avec lui les divers résultats de cette double combinaison de l'*acide arsénique* avec le *fer* et le *cuivre.* (Pat.)

CUIVRE DE CORINTHE. *Voyez* Airain. (Pat.)

CUJELIER (*Alauda arborea* Lath., fig. pl. enlum. de *Buffon*, n°. 660.), espèce d'Alouette. (*Voyez* ce mot.) L'on a aussi appelé cet oiseau *alouette des bois*, non qu'elle s'enfonce dans les bois, mais parce qu'elle se perche sur les arbres, quelquefois à l'entrée des jeunes taillis ; elle se tient

plus communément à terre, comme l'*alouette commune*; mais elle fréquente les terreins incultes, au lieu que l'autre préfère les plaines cultivées. Elle fait aussi son nid à terre derrière quelque motte, et sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un gris-blanchâtre et tacheté de brun : elle pond de très-bonne heure; car, suivant les observations d'Albin, les petits sont en état de voler dès la mi-mars.

Le *cujelier*, de même que l'*alouette commune*, s'élève très-haut en chantant, et se soutient long-temps en l'air; mais son ramage diffère de celui de l'*alouette*, et approche davantage du chant du *rossignol;* on l'entend le jour comme la nuit, et soit que l'oiseau se perche, ou qu'il reste sur la terre, on sait que l'*alouette* ne chante que durant son vol. Dans cette espèce, ainsi que dans celle de l'ALOUETTE (*Voyez* ce mot.), il y a une portion voyageuse, et une autre qui ne quitte pas nos pays pendant nos hivers. Les voyageurs partent au commencement d'octobre, et reviennent en février. Tous se nourrissent de graines, d'herbes et d'insectes; la durée de leur vie est, dit-on, de huit à dix ans. On les trouve non-seulement en France, en Italie, dans l'île de Madère, et probablement dans quelques parties de l'Afrique, en Allemagne, dans les prairies les plus hautes de la Suisse, en Angleterre, en Suède, &c. mais encore en Russie, en Sibérie et au Kamtschatka.

Ces oiseaux sont beaucoup moins gros que l'*alouette commune;* leur longueur totale est de six pouces; leur bec a sept lignes, et leur queue dépasse les ailes d'environ treize lignes. Leur plumage n'offre pas de dissemblances bien remarquables avec celui de l'*alouette :* il y a en général moins de blanc; mais une sorte de couronne blanchâtre est plus sensible sur la tête des *cujeliers*. Les femelles ont le dessus de la tête d'un brun moins foncé, la poitrine moins tachetée, une bordure plus claire aux pennes des ailes, et l'ongle du doigt postérieur moins long que les mâles. Dans les uns et les autres, la première penne de l'aile est beaucoup plus courte que les autres; la queue est un peu fourchue, aussi bien que la langue.

Ce sont des oiseaux fort délicats, que l'on élève difficilement, et qui exigent les mêmes soins que les ROSSIGNOLS. (*Voyez* ce mot.) Albin (tome 1, page 36) assure que les jeunes *cujeliers* pris vers la fin de février, sont ordinairement les meilleurs pour le chant. Il recommande de les nourrir alors de cœur de mouton, de jaunes d'œufs, de pain, de chenevis, d'œufs de fourmis, de vers de farine, et de mettre dans leur eau deux ou trois tranches de réglisse et un peu de sucre candi, avec une pincée ou deux de safran, une fois

la semaine ; de les tenir dans un lieu sec où donne le soleil, et de mettre du sablon dans leur cage. Mais ce qu'Albin ne dit pas, c'est de garnir le dessus de la cage d'une toile, afin que le *cujelier* qui a, comme l'*alouette*, l'habitude de s'élever droit en l'air, ne se brise pas la tête contre la couverture de sa prison. Ces soins et ces ménagemens ne seront pas inutiles. Les *cujeliers* gazouillent peu de jours après qu'on les a pris ; et lorsqu'ils sont formés, ils dédommagent par l'agrément de leur chant, des petites peines qu'ils ont coûté. On les nourrit alors avec du panis et du millet.

En automne, les *cujeliers* deviennent assez gras et assez délicats pour qu'on leur fasse la guerre ; mais comme l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'*alouette commune*, que d'ailleurs ils sont plus petits, la chasse qu'on leur fait est moins profitable. La manière ordinaire de les prendre est aux *collets* et aux *traîneaux*. Voyez au mot Alouette l'article de la *Chasse*.

Des ornithologistes modernes font mention d'une *alouette*, qu'ils regardent comme une espèce distincte, à laquelle ils donnent la dénomination de *petite alouette* (*alauda minor* Gmel. et Lath.). C'est un double emploi ; cette petite *alouette* est le même oiseau que le *cujelier*. (S.)

CUL-BLANC, nom vulgaire, en divers endroits, de la Guignette et de l'Hirondelle de fenêtre. *Voyez* ces deux mots. (Vieill.)

CUL-BLANC DES RIVAGES. *Voyez* Beccasseau. (Vieill.)

CUL-BLANC DE TERRE, nom vulgaire du Motteux. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

CUL-JAUNE DES PALÉTUVIERS, nom que porte à Cayenne le Cassique huppé. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

CUL-JAUNE (PETIT) DE CAYENNE (*Oriolus xanthornus* Lath. ; ordre Pies, genre du Loriot. *Voyez* ces deux mots.). Cette espèce se trouve non-seulement à Cayenne, mais aussi et rarement dans les Grandes-Antilles. C'est par erreur que Montbeillard a donné pour la femelle de cet oiseau le *carouge de S.-Domingue*, car il est d'une espèce bien distincte. « Le mâle, dit cet auteur, a un jargon à-peu-près semblable à celui de notre loriot, et pénétrant comme celui de la pie ». Les *petits culs-jaunes* suspendent leur nid en forme de bourse à l'extrémité des branches, sur-tout de celles qui sont longues, dépourvues de rameaux, et qui sont penchées sur une rivière. Dans chaque nid, il y a, assure-t-on, de petites séparations où sont autant de nichées. Cet oiseau, rusé et difficile à surprendre, est un peu plus gros que l'*alouette* ; il a six

pouces neuf lignes de longueur; le bec et les pieds noirs; la queue étagée; le dessus de la tête, les côtés, ceux du cou et de la gorge, le ventre, la poitrine, les couvertures inférieures de la queue jaunes; la gorge noire; le dessus du corps d'un jaune sali de brun sur les uns, vert-jaune sur d'autres; les petites couvertures des ailes de cette dernière teinte; les moyennes ont une tache noire; les autres, les pennes des ailes et de la queue sont pareilles, et les plus grandes couvertures terminées de blanc. (VIEILL.)

CUL-D'ANE, nom vulgaire des ACTINIES. *Voyez* ce mot. (B.)

CUL-DE-LAMPE, nom commun, donné par les marchands, à des coquilles du genre des SABOTS. *Voyez* au mot SABOT. (B.)

CUL-ROUGE, nom vulgaire du ROSSIGNOL DE MURAILLE et de l'EPEICHE. *Voyez* ces deux mots. (VIEILL.)

CUL-ROUSSET (*Emberiza cinerea* Lath.; ordre PASSEREAUX; genre du BRUANT. *Voyez* ces deux mots.). Le sommet de la tête de cet oiseau est varié de marron et de brun; le dessus du cou, le dos, les scapulaires, les couvertures des ailes ont de plus un peu de gris; cette teinte est uniforme sur le croupion; les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont d'un blanc sale et roussâtre; ce blanc sale est varié de taches marron sur la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre; mais elles sont moins fréquentes sur cette dernière partie; les pennes des ailes sont brunes et bordées à l'extérieur d'un gris rougeâtre; la queue est pareille aux ailes; le bec, les pieds et les ongles sont gris-brun. Taille du *bruant* de France; longueur cinq pouces et demi. Cette espèce est nombreuse dans l'Amérique septentrionale. Pennant (*Arct. zool.*) l'a mal-à-propos rapportée à une autre qui est beaucoup plus rare, et qui en diffère par la taille et la forme des pennes de la queue. Latham, d'après son compatriote, a fait de cette espèce très-distincte une variété du *cul-rousset*. Celui-ci est désigné par Brisson sous la dénomination de *bruant du Canada*. Ces deux oiseaux sont figurés dans les planches imprimées en couleur de mon *Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*. (VIEILL.)

CUL-ROUSSET-FARNOU. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE. (VIEILL.)

CULHAMIE, *Culhamia*, genre de plantes établi par Forskal, qui me paroît pas suffisamment distinct des *tongchu* pour être conservé. *Voyez* au mot TONGCHU. (B.)

CULOTTE DE SUISSE. C'est le nom que les marchands

donnent à une coquille du genre des *rochers*. Le *murex lampus* de Linn. *Voyez* au mot ROCHER. (B.)

CULOTTE DE VELOURS, variété du *coq*, que l'on appelle aussi *coq de Hambourg*. Voyez à l'article POULE. (S.)

CULPEU (*Canis culpæus* Linn., édit. 13. *Voyez* tom. 35, pag. 200 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre CHIEN, de la famille du même nom, et de l'ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des CARNIVORES. (*Voyez* ces mots.) Le *culpeu* a beaucoup de ressemblance avec le *renard* de nos pays; il en diffère cependant par sa taille plus grande, par sa couleur d'un brun obscur, et par sa queue droite, longue et couverte d'un poil court, comme celle du *chien;* sa longueur depuis le museau jusqu'à la naissance de la queue, est de deux pieds et demi, et sa hauteur d'environ vingt-deux pouces. Sa voix est foible et ressemble beaucoup à l'aboiement du *chien*. De même que le *renard*, il creuse des terriers, et il se nourrit de petits animaux. Il est très-curieux, lorsqu'il appercoit un homme de loin, il marche droit à lui, s'arrête de distance en distance pour le regarder attentivement. Si l'homme ne fait aucun mouvement, le *culpeu* reste aussi quelques minutes à le contempler; il retourne ensuite sur ses pas sans lui faire aucun mal. Le commodore Byron trouva cet animal, pour la première fois, aux îles Malouines, et il le prit d'abord pour une bête féroce qui venoit attaquer l'équipage. Au Chili, chacun le connoît, et personne ne le craint; mais son espèce de curiosité naturelle l'expose journellement aux coups des chasseurs, et c'est vraisemblablement la raison qui le rend moins commun qu'il devroit l'être, par sa fécondité aussi grande que celle du *renard*. Quoiqu'il ne paroisse ni plus fort, ni plus redoutable que le *renard*, les chiens ont cependant de la peine à s'en rendre maîtres.

On a mal-à-propos confondu le *culpeu* qui habite les contrées méridionales les plus chaudes du nouveau continent, avec l'*isatis* qui se trouve dans les régions du Nord, et qui préfère les rives de la mer Glaciale. Outre la différence de climat, des dissemblances dans les formes et les couleurs, et de plus grandes encore dans les habitudes, éloignent trop ces animaux l'un de l'autre pour qu'on puisse raisonnablement les confondre. (DESM.)

CUMARUNA, *Cumaruna*, arbre de la Guiane, à feuilles alternes, pinnées, à folioles peu nombreuses et alternes, à fleurs disposées en panicule terminale, qui forme un genre dans la diadelphie décandrie.

Ses caractères sont d'avoir un calice turbiné, divisé en trois

parties; cinq pétales dont les deux inférieurs sont plus courts; dix étamines, dont neuf réunis par leur base. Le fruit est un légume à une seule loge, et à une seule semence.

Ce genre est figuré pl. 296 des *Plantes de la Guiane* d'Aublet, et pl. 601 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

CUMIN, *Cuminum*. C'est une plante ombellifère d'Afrique, dont l'ombelle universelle ainsi que les partielles, sont composées de quatre ou cinq rayons, et garnies d'autant d'involucres alongés. Chaque fleur consiste en cinq pétales échancrés, un peu inégaux; en cinq étamines dont les anthères sont simples; en un ovaire inférieur, ovale, oblong, plus grand que la fleur qu'il soutient, surmonté de deux styles fort petits à stigmates simples. Le fruit est ovale, oblong, strié, composé de deux semences appliquées l'une contre l'autre.

Cette plante est annuelle, et a les feuilles alternes, découpées très-menues, presque capillaires. On la cultive à Malte et dans quelques endroits de l'Orient, pour ses fruits qui ont une saveur aromatique, âcre et un peu amère, une odeur vive, très-forte, mais qui n'est pas désagréable. Ces fruits sont stomachiques, carminatifs, et au nombre des quatre semences chaudes. Les Hollandais en mettent dans leurs fromages, et les Allemands dans leur pain. Les pigeons l'aiment beaucoup. (B.)

CUMRAH ou KUMRAH, nom que porte en Barbarie, suivant le docteur Shaw, le mulet produit par l'accouplement de l'*âne* et de la *vache*. Voyez au mot JUMAR. (S.)

CUNDOE ou VAGA-CUNDOE, oiseau des Indes, mal décrit, espèce de *pie* tachetée, et à tête et queue noires. (S.)

CUNILE, *Cunila*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la diandrie monogynie, et de la famille des LABIÉES, dont le caractère est d'avoir un calice monophylle, persistant, à dix stries et à cinq dents un peu inégales; une corolle monopétale labiée, à lèvre supérieure droite, plane et légèrement échancrée, et à lèvre inférieure à trois lobes, ordinairement arrondis; deux étamines fertiles, et deux filamens dépourvus d'anthères; un ovaire supérieur, quadrifide, muni d'un style filiforme terminé par deux stigmates aigus. Le fruit consiste en quatre semences ovales, petites, situées au fond du calice, dont l'orifice est fermé par des poils.

Voyez pl. 19 des *Illustrations* de Lamarck, où ce genre est figuré.

Les *cuniles* renferment cinq espèces, qui sont des plantes herbacées annuelles ou vivaces, ou même des sous-arbrisseaux dont les feuilles sont opposées, et les fleurs en corymbes

ou en verticilles axillaires et terminaux. Une seule est propre à l'Europe, c'est la CUNILLE A FEUILLES DE THYM, dont les feuilles sont ovales, entières, les fleurs verticillées, et la tige tétragone. Elle croît aux environs de Montpellier.

La CUNILE DU MARYLAND, *Cunila Mariana* Linn., a les feuilles ovales, dentelées; les corymbes dichotomes et terminaux. Cette espèce vient de l'Amérique septentrionale, où elle croît dans les lieux un peu humides: elle a une odeur et une saveur aromatique, plus agréables que celle de la *menthe*. On la dit fébrifuge.

La CUNILE A FEUILLES DE POUILLOT se trouve dans les mêmes pays que la précédente, mais préfère les sables arides: elle a les feuilles oblongues, bidentées, et les fleurs verticillées.

La CUNILE FRUTESCENTE vient de la Nouvelle-Hollande. (B.)

CUNING, nom spécifique d'un poisson du genre SPARE. *Voyez* ce mot. (B.)

CUNNINGHAMIE, *Cunninghamia*, nom donné par Schreber au genre de plantes appelé *mélani* par Aublet, et *antirrhæa* par Jussieu. *Voyez* au mot MÉLANI. (B.)

CUNOLITES, nom anciennement employé par les oryctographes pour désigner des pétrifications de polypiers, dont la figure approchoit de la partie du corps que sa première syllabe indique. Aujourd'hui ces pétrifications, qui sont des MADRÉPORES dans Linnæus, font partie du genre CYCLOLITE de Lamarck. *Voyez* ces deux derniers mots, et le mot HYSTÉROLITES. (B.)

CUNONE, *Cunonia*. C'est un arbuste à fleurs polypétalées de la décandrie digynie, et de la famille des SAXIFRAGÉES, dont la tige est noueuse, et se termine par une foliole pétiolée, ovale oblongue, que Linnæus regarde comme une glande, quoiqu'elle ait plus d'une ligne de long; ses feuilles sont opposées, pétiolées, ailées, avec une impaire, et composées de cinq ou sept folioles lancéolées, dentées, très-glabres, et placées seulement vers l'extrémité de la tige; ses fleurs sont disposées en grappes, géminées, au sommet de cette même tige, une de chaque côté de la foliole. Elles sont petites, fasciculées et pédiculées.

Chacune consiste en un calice de cinq folioles ovales; en cinq pétales ovales, oblongs et ouverts en rose; dix étamines; un ovaire supérieur, conique, chargé de deux styles à stigmates obtus.

Le fruit est une capsule oblongue, pointue, à deux loges, qui contiennent plusieurs semences arrondies.

Cet arbuste croît au Cap de Bonne-Espérance, et se voit figuré pl. 571 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

CUNTUR, nom péruvien du grand *vautour*, que les Espagnols ont appelé, par corruption, CONDOR. *Voyez* ce mot. (S.)

CUPANI, *Trigonis*, arbre dont les feuilles sont grandes, alternes, ailées avec impaire, composées de sept à huit folioles alternes, dentées, veloutées en dessous, striées en dessus, rudes au toucher, et dont les fleurs sont petites, hermaphrodites, blanchâtres, et naissent sur des grappes composées ou rameuses.

Chaque fleur a un calice de trois folioles ovales, pointues et persistantes; cinq pétales blancs, arrondis et légèrement frangés; cinq étamines; un ovaire supérieur, ovale, chargé d'un style très-petit, trifide, à stigmates obtus.

Le fruit est une capsule turbinée, coriace, veloutée, roussâtre à l'extérieur, divisée intérieurement en trois loges, s'ouvrant en trois valves; chaque loge contient une seule graine, marquée d'un côté par un ombilic blanchâtre très-remarquable.

Cet arbre, que Linnæus avoit mal-à-propos placé dans la monoécie, croît à Saint-Domingue, où il est connu sous le nom de *châtaignier*, parce que ses amandes ont une saveur de châtaigne. Son bois est employé dans les ouvrages de menuiserie.

Gærtner a fait, sous le nom de *gelonium*, un genre qui se rapproche beaucoup de celui-ci, et le genre MOLINA ne doit pas en être séparé. *Voyez* ces mots. (B.)

CUPES, *Cupes*, nouveau genre d'insectes qui doit appartenir à la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Fabricius, en publiant ce genre dans son *Systema Eleutheratorum*, reconnoît devoir l'observation de ses caractères à Latreille.

La seule espèce de ce genre, qui vient de la Caroline, nommée *tête arrondie*, *cupes capitata*, a la forme générale des *hispes*; le corps est noir, alongé, glabre, sans rebords; la tête est rousse, petite, arrondie, bien distincte du corcelet; les antennes sont cylindriques, beaucoup plus longues que le corcelet, rapprochées à leur base, le premier article est le plus gros; elles sont noires, et insérées entre les yeux; les palpes sont au nombre de quatre, d'inégale longueur et subuliformes; les antérieurs sont composés de quatre articles, les postérieurs le sont seulement de trois; les mandibules sont courtes, grosses, bifides à leur extrémité; la languette, qui porte les palpes postérieurs, est courte, membraneuse, bifide;

chacun de ses lobes est arrondi ; les yeux sont petits, globuleux, proéminens, placés sur les côtés de la tête ; le corcelet est plane, beaucoup plus large que long, un peu rebordé ; il est noir ; les élytres sont coriaces, voûtées, avec des stries de points élevés, ce qui les rend scabreuses ; elles sont noires, et de la longueur de l'abdomen ; les pattes sont courtes, noires, comprimées ; les tarses sont composés de quatre articles et de couleur rousse. (O.)

CUPHÉE, *Cuphea*, plante annuelle du Brésil, que Linnæus avoit placée dans le genre SALICAIRE, mais que Jacquin, qui l'a figurée dans son *Hortus Vendebonensis* 2, pl. 177, en a retirée pour faire un genre particulier.

Ses caractères sont d'avoir un calice tubuleux, strié, à cinq à six dents, dont la supérieure plus grande ; six pétales inégaux, ouverts, les deux supérieurs plus grands ; une douzaine d'étamines sur plusieurs rangs ; deux filamens plus courts et plus velus ; un style persistant ; une capsule oblongue, recouverte par le calice, uniloculaire, s'ouvrant sur le côté ; des semences portées sur un placenta central, saillant à travers l'ouverture de la capsule.

La *cuphée* a la tige droite, pubescente, très-visqueuse, rougeâtre ; les feuilles opposées, pétiolées, ovales oblongues, très-entières et unies ; les fleurs latérales, courtement pédonculées, solitaires, penchées, et rouges. On la multiplie très-aisément dans les jardins de botanique. Elle est figurée pl. 407 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

CUPIDONE, *Catananche*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie égale, et de la famille des CHICORACÉES, dont le caractère est d'avoir un calice commun imbriqué d'écailles nombreuses, lâches, ovales, scarieuses et luisantes, qui renferme plusieurs demi-fleurons hermaphrodites, dont les languettes ont cinq dents, et qui sont posées sur un réceptacle commun chargé de paillettes.

Le fruit consiste en plusieurs petites semences ovales, turbinées, couronnées de cinq pointes sétacées qui forment leur aigrette.

Ce genre, qui est figuré pl. 658 des *Illustrations* de Lamarck, comprend trois espèces, toutes des parties méridionales de l'Europe, et annuelles : ce sont des herbes à feuilles alternes et à fleurs terminales.

La CUPIDONE BLEUE et la CUPIDONE JAUNE se caractérisent suffisamment par leurs noms, et ce sont les plus communes.

La CUPIDONE DE GRÈCE a les fleurs jaunes, mais ses feuilles

sont profondément découpées, tandis qu'elles ne sont que dentées dans les deux premières. (B.)

CUPULES, sortes de petites calottes ou coupes qui viennent sur plusieurs *lichens*. On donne aussi le nom de *cupule* à l'espèce d'involucre ou de calice endurci, qui porte le gland. (D.)

CUPUPEBA. C'est au Brésil le *barbon bicorne*, qui couvre en automne de grands terreins et les rend inutiles à la pâture des bestiaux. On met au printemps le feu à cette plante qui se conserve desséchée plusieurs années. *Voyez* au mot Barbon. Je l'ai observée en Caroline, où on la brûle également. (B.)

CURAGE. C'est un des noms vulgaires de la Persicaire acre, *Polygonum hydropipar* Linn. *Voyez* au mot Renouée. (B.)

CURARE. C'est un poison fameux, parmi les habitans de la rivière Noire, dans l'Amérique méridionale, fourni par une plante grimpante, qu'Humbolt a vue, mais dont il n'a pu déterminer le genre, attendu qu'elle étoit privée de fleur et de fruit. Pour obtenir le poison dont on enduit les flèches et autres armes, on fait infuser son écorce dans l'eau froide pendant plusieurs jours. On filtre l'infusion, on la fait évaporer jusqu'à consistance d'extrait, et le résidu est mêlé avec un autre suc glutineux qui le rend très-tenace.

Le *curare* est un remède stomachal: il n'est nuisible que lorsqu'il est mêlé avec le sang. Il décompose l'air. (B.)

CURASSO, *Hocco brun*. *Voyez* Hocco. (S.)

CURATELLE, *Curatella*, arbre dont les feuilles sont grandes, ovales oblongues, très-âpres au toucher, et munies, en dessous, de nervures latérales, saillantes et crénelées en leurs bords, et dont les fleurs sont disposées en grappes paniculées et bractifères, situées au-dessous des feuilles, dans la partie nue des rameaux.

Chaque fleur offre un calice velu en dehors et divisé en cinq découpures arrondies, dont deux plus grandes; cinq pétales concaves, arrondis; un grand nombre d'étamines; deux ovaires supérieurs, ovoïdes, velus, connés à leur base, surmontés chacun d'un style simple à stigmate en tête.

Le fruit consiste en deux capsules un peu charnues, arrondies, velues, uniloculaires, bivalves, qui s'ouvrent par leur côté intérieur. Chacune d'elles contient deux semences oblongues et lisses.

Cet arbre croît dans l'Amérique méridionale et les naturels emploient ses feuilles pour polir leurs ouvrages de bois. Il est figuré pl. 479 des *Illustrations* de Lamarck, et tab. 232 des *Plantes de la Guiane*, par Aublet. (B.)

CURBMA. *Voyez* Oestre. (L.)

CURCULIGINE, *Curculigo*, genre de plantes de l'hexandrie monogynie, dont le caractère consiste à avoir une spathe univalve; une corolle inférieure à six pétales planes; un court style, à trois stigmates divergens; une capsule spongieuse en forme de bec uniloculaire et à quatre semences. (B.)

CURCUMA, *Curcuma*, genre de plantes unilobées, de la monandrie monogynie, et de la famille des Balisiers, dont le caractère consiste en une spathe propre, supérieure, petite, qui tient lieu de calice; en une corolle monopétale tubulée, à limbe campanulé, et divisé en quatre lobes, dont un plus intérieur est un peu plus grand que les autres; en cinq filamens linéaires, dont quatre sont stériles et le cinquième, qui est bifide, porte une anthère adnée au sommet d'une de ses branches; en un ovaire inférieur, arrondi, duquel s'élève un style à stigmate en crochet.

Le fruit est une capsule arrondie, partagée intérieurement en trois loges qui s'ouvrent en trois valves, et qui contient plusieurs semences.

Ce genre comprend deux espèces, qui sont des plantes herbacées de l'Inde, dont les feuilles sont engaînées, roulées en cornet dans leur jeunesse, et dont les fleurs viennent en épi dense, embriqué d'écailles spathacées et membraneuses.

L'une, le Curcuma long, a la racine tubéreuse, oblongue, noueuse, jaunâtre, de la grosseur du doigt; les feuilles lancéolées, avec des nervures latérales en très-grand nombre. Elle croît dans les Indes orientales. Sa racine est d'un goût un peu âcre, amer, et d'une odeur qui approche de celle du *gingembre*. On la retire de terre après que les fleurs sont passées. Les Indiens l'emploient comme assaisonnement de tous les mets; ils s'en servent pour rendre odorantes les pommades dont ils se frottent le corps. Ils en font usage aussi pour la teinture. En Europe, cette racine est regardée comme apéritive, diurétique, incisive, tonique, stimulante et antiscorbutique. On prétend que c'est un bon remède pour résoudre les obstructions des viscères, qu'elle provoque les règles, qu'elle est utile dans les accouchemens difficiles, sur-tout qu'elle est spécifique dans la jaunisse. On s'en sert en teinture, afin de rehausser ou dorer, pour se servir des termes de l'art, les étoffes de soie teintes avec la cochenille, mais la couleur qu'elle fournit est extrêmement peu durable. Ainsi les teinturiers, les parfumeurs et les apothicaires achètent de la racine de *curcuma*, ce qui la tient toujours à un prix assez élevé. Elle est connue chez les marchands sous le nom de *safran des Indes* et *de terre mérite*.

L'autre espèce, le Curcuma rond, a les racines tubéreuses, arrondies, les feuilles lancéolées, ovales, avec peu ou point de nervures latérales. Elle a les mêmes propriétés que la première, mais à un moindre degré. (B.)

CURE. On appelle ainsi, en fauconnerie, une espèce de pilule, faite de coton, d'étoupes et de plumes, que l'on fait prendre aux oiseaux de vol pour dessécher leur flegme. Pour leur faire mieux avaler cette pilule, l'on met auprès quelques petits morceaux de viande; c'est ce que les fauconniers nomment *armer la cure*. (S.)

CURÉE, faire la *curée* est, en vénerie, faire manger aux chiens le *cerf* ou tout autre gibier. (S.)

CUREU (*Sternus curæus* Lath.). Tout le plumage de cet oiseau est d'un noir brillant; son bec, ses yeux, ses pieds, ses ongles, sa chair, et même jusqu'à ses os, sont teints de cette même couleur. Sa taille est celle du *merle;* les pennes de la queue sont étagées; son bec, un peu anguleux, recourbé vers la pointe, est garni à sa base de plusieurs poils; les narines sont recouvertes par une membrane mince. Telle est la description qu'en donne Molina dans son *Histoire naturelle du Chili*. Les mœurs et les habitudes des *cureus* présentent des singularités assez remarquables; ils vivent en société, ainsi que les *étourneaux*, se plaisent pendant le jour dans les prairies. Lorsqu'ils retournent le soir à leur gîte, on les entend chanter en l'air, et ils forment alors une espèce de cercle; ils montrent beaucoup d'adresse dans la construction de leur nid; les matériaux qu'ils emploient sont des petits joncs qu'ils entrelacent, unissent et cimentent avec de l'argile; ils apportent cette terre avec le bec et les doigts, et l'étendent avec leur queue dont ils se servent comme de truelle; ils en garnissent l'extérieur de crins et de bourre. La ponte est de trois œufs blancs, tirant sur le bleu.

Le *cureu* est vermivore, granivore et même carnivore, car on le voit souvent poursuivre des oiseaux plus petits que lui et leur dévorer la cervelle. On l'apprivoise facilement, et on le recherche au Chili pour sa voix mélodieuse et d'une grande étendue; il a aussi la propriété d'imiter le chant des autres oiseaux, et apprend fort bien à parler. Le nom de *cureu* est celui qu'il porte dans son pays natal. (Vieill.)

CURIACACA. *Voyez* Couricaca. Marcgrave désigne encore, par la même dénomination, le Matuiti des rivages. *Voyez* ce mot. (S.)

CURIMATE, nom vulgaire d'un poisson du genre des Salmones, *Salmo unimaculatus*, qu'on trouve dans les eaux

douces de l'Amérique septentrionale. *Voyez* au mot Salmone. (B.)

CURINIL, plante peu connue, figurée et décrite dans Rheed, *Malab.* 7, tab. 25. Elle a les tiges un peu ligneuses, sarmenteuses; les feuilles opposées, pétiolées, ovales pointues, entières; les fleurs petites, d'un blanc jaunâtre, disposées en corymbes rameux et axillaires. Elles ont cinq pétales, cinq étamines, un ovaire supérieur et arrondi. Le fruit est une baie ovale oblongue, d'un vert clair, à chair blanchâtre, dont la saveur est un peu amère, et qui enveloppe un noyau contenant une amande blanche, légèrement amère et astringente.

Cette plante croît dans les Indes orientales. (B.)

CURLU, nom vulgaire du Courlis en Bourgogne. *Voyez* ce mot. (S.)

CURRUCA, dénomination appliquée à différentes espèces d'oiseaux. Dans Frisch, c'est le *motteux* et le *tarier;* dans Moehring, c'est le *promérops à ailes bleues;* en latin, c'est la *fauvette;* avec l'épithète d'*hypolaïs*, c'est, dans Charleton, la *fauvette* d'hiver; avec celle de *subfusca*, c'est, dans Frisch, le *gobe-mouche;* enfin, avec l'addition *tempore nigro*, c'est, dans le même auteur, le *gobe-mouche noir à collier.* (S.)

CURSA, dans Albert-le-Grand, c'est le Proyer. *Voyez* ce mot. (S.)

CURTIS, *Curtisia*, arbre du Cap de Bonne-Espérance, à feuilles simples, opposées, pétiolées, dentées, à fleurs disposées en panicule terminale, dont les principales branches sont opposées et qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ses caractères sont un calice à quatre divisions; une corolle à quatre pétales ovales obtus; quatre étamines; un ovaire supérieur ovale, à style subulé, à stigmate quadrifide. Le fruit est une baie recouvrant un noyau à quatre à cinq loges, qui renferme des amandes solitaires et oblongues.

Cet arbre est figuré pl. 71 des *Illustrations* de Lamarck. On la décrit sous le nom de *junghausia* et de *relhamie.* (B.)

CURUCU. *Voyez* Couroucou. (S.)

CURUCU ou CURURU, nom indien du *crapaud pipa.* *Voyez* au mot Crapaud. (B.)

CURUCUI, *pie* du Brésil, selon Klein: elle a les yeux bleus, entourés d'un cercle d'or; le dos vert, bleu et rouge; le ventre de cette dernière teinte; le bec couleur de soufre; la queue longue de cinq pouces, et bordée de noir. (Vieill.)

CURUPA ou CURURU-APÉ. C'est le nom que les Omaguas, nation du Brésil, donnent à une plante, au moyen de

laquelle ils se procurent une ivresse de vingt-quatre heures, acompagnée de songes agréables; ils s'en servent aussi pour enivrer le poisson. C'est la PAULINIE PINNÉE. *Voy.* ce mot. (B.)

CUSCHISCH (*Emberisa leucophrys* Lath., planches imprimées en couleur de mon *Hist. des oiseaux de l'Amér. sept.*, mâle et femelle, ordre PASSEREAU, genre du BRUANT. *Voyez* ces mots.). Cette espèce porte, à la baie d'Hudson, le nom de *cusaba-taschich;* elle passe dans les environs de New-Yorck, à l'automne et au printemps, niche dans le nord de cet état, ainsi qu'au Canada, et même beaucoup plus au Nord. Le mâle a un chant très-agréable; la femelle place son nid dans les saules creux, et y pond quatre à cinq œufs couleur de chocolat; grosseur un peu au-dessus de celle du *cul-rousset;* longueur cinq pouces neuf lignes; dessus de la tête blanc, bordé de noirâtre; dessus du cou gris; gorge, devant du cou, poitrine, dos d'un brun rougeâtre, tacheté de noir longitudinalement; croupion d'un cendré ferrugineux; ventre blanc; quelques plumes des couvertures des ailes terminées par une tache blanche; pennes, alaires et caudales noires; bec d'un brun rouge; pieds brun clair.

La femelle diffère en ce que le blanc de la tête est remplacé par du gris; cette même teinte remplace encore le brun rougeâtre sur les parties où domine celui-ci; le blanc du ventre est sali de roux sur les côtés; la poitrine est grise cendrée; enfin les ailes et la queue sont brunes; le bec et les pieds moins colorés. (VIEILL.)

CUSCO. *Voyez* PAUXI. (S.)

CUSCUS. *Voyez* CUSOS. (S.)

CUSCUTE, *Cuscuta*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la tétrandrie digynie, qui a pour caractère un calice monophylle, à quatre divisions; une corolle monopétale à quatre découpures pointues; quatre étamines, dont les filamens sont, chacun, munis, à leur base, d'une écaille frangée; un ovaire supérieur, globuleux, surmonté de deux styles à stigmates simples. Le fruit est une capsule arrondie obtusément tétragone, biloculaire, et qui contient communément quatre semences.

Voyez pl. 88 des *Illustrations* de Lamarck, où ce genre est figuré.

Les *cuscutes* sont des herbes annuelles, parasites, dont les tiges n'ont point de feuilles, sont filiformes, et enlacées autour des plantes, aux dépens desquelles elles vivent. On en compte sept espèces, une d'Europe, une d'Afrique, une

d'Asie, appelée *monogyne*, et quatre d'Amérique. Deux de ces dernières sont figurées dans la *Flore du Pérou.*

La *cuscute d'Europe* doit intéresser tous les cultivateurs, à raison des dommages qu'elle leur cause. Ils la connoissent sous le nom d'*angure de lin, épithyme*, &c. Cette plante germe dans la terre; mais la radicule qui s'y enfonce d'abord, se dessèche bientôt, et la plante périt si elle ne rencontre aucune autre plante dans son voisinage, sur laquelle elle puisse grimper et s'attacher pour en tirer sa nourriture. On trouve souvent la *cuscute* sur la bruyère, le serpolet, le lin, la vesce, la luzerne et beaucoup d'autres végétaux qu'elle fait périr en absorbant tous leurs sucs. On voit quelquefois, dans les champs de lin et de luzerne, de grandes places où il n'est pas resté un seul pied de ces plantes en vie. Le meilleur moyen de prévenir les inconvéniens, qui sont la suite de la multiplication de la *cuscute*, est d'arracher les pieds de lin, et de couper ceux de luzerne qui commencent à en être infestés.

La *cuscute* passe pour apéritive, antiscorbutique et légèrement purgative. On prétend aussi qu'elle est bonne contre les rhumatismes et la goutte; mais, malgré ces bonnes qualités, on peut dire qu'elle est plus nuisible qu'utile. On trouve cependant, dans les boutiques, celle de l'Asie.

Le genre *grammique*, établi par Loureiro, ne diffère de celui-ci que par le fruit qui est une baie; car le nombre des parties varie souvent dans les *cuscutes*. *Voyez* au mot GRAMMIQUE (B.)

CUSOS. D'anciens voyageurs ont écrit que le *cusos* est un quadrupède des Moluques, de la figure d'un lapin, aussi puant qu'un renard, et à queue prenante. C'est vraisemblablement quelque espèce de MAKIS. *Voyez* ce mot. (S.)

CUSPIDIE, *Cuspidia*, genre de plantes de la syngénésie polygamie frustranée, qui a pour caractère un calice ventru, hérissé d'écailles épineuses, dont les inférieures sont plus courtes et ouvertes, et les supérieures plus aiguës et droites. Les fleurs du disque sont hermaphrodites; et celles de la circonférence femelles, ligulées. Toutes fournissent des semences semblables, et à aigrettes plumeuses. Le réceptacle a des alvéoles profondes et écailleuses.

Ce genre a été établi par Gærtner, avec les *gorteria araneosa* et *cernua* de Linn. Il est figuré pl. 171, fig. 5 de l'ouvrage de ce naturaliste, sous le nom d'*aspidalis*. *Voyez* au mot GORTÈRE.

Ces deux plantes viennent du Cap de Bonne-Espérance, et la seconde est cultivée dans les jardins de botanique. (B.)

CUSSAMBI, *Cussambium*, arbre encore très-peu connu,

qui s'élève beaucoup, et a le bois dur; ses feuilles sont ovales, lancéolées, entières; ses feuilles petites et en grappes latérales. Ses fruits ovoïdes et hérissés, contiennent, sous une chair peu épaisse, d'une saveur acide et assez agréable, un noyau qui renferme une amande blanche, tendre et huileuse.

Cet arbre croît dans les Moluques. On mange ses fruits cruds, et on tire, par expression, de ses amandes, une huile d'une odeur agréable, et qui ne rancit pas. Il est figuré dans *Rumphius*, vol. 2, tab. 57. (B.)

CUSSI, nom arabe d'un *palmier* qui croît en Egypte, et qui a la très-singulière propriété de dichotomer. C'est le DOUME. *Voyez* ce mot. (B.)

CUSSO, *Hagenia*, arbre de l'octandrie monogynie, dont les feuilles sont placées seulement à l'extrémité des rameaux par bouquets de cinq à six; elles sont ailées avec impaire, et leurs folioles sont, alternativement, les unes grandes, lancéolées, dentées, les autres extrêmement petites et rondes; toutes sont sessiles. Leur pistil est large à la base, et embrasse une partie de la tige. Du centre de cet assemblage de feuilles sort une panicule de fleurs, très-chargée de rameaux, un grand nombre de fois dichotomes.

Chaque fleur a un grand calice de cinq folioles, ovales, alongées, pourpres, accompagnées de deux à trois bractées; une corolle blanche, plus petite, composée de cinq pétales; huit étamines; un ovaire supérieur à style simple. Le fruit n'est pas connu.

Cet arbre croît dans les montagnes de l'Abyssinie, et s'élève à la hauteur de deux à trois toises. Les habitans, qui en font un très-grand cas, le plantent fréquemment, pour l'usage, autour de leurs habitations. On emploie l'infusion de ses fleurs ou ses graines comme vermifuge; et Bruce, à qui on en doit la connoissance, rapporte qu'il jouit de cette propriété à un degré très-éminent, et qu'il seroit fort à desirer qu'on pût le naturaliser en Europe, où il viendroit sans doute. Il est figuré dans le *Voyage* de cet Anglais, qui lui avoit donné le nom de *banèke*, et pl. 311 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

CUSSONE, *Cussonia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie digynie, et de la famille des OMBELLIFÈRES, qui a pour caractère un calice à cinq dents, persistant; une corolle de cinq pétales trigones et pointus; cinq étamines; un ovaire inférieur, turbiné, couronné et surmonté de deux styles.

Le fruit est arrondi, biloculaire, ou à deux coques, et con-

tient une seule semence dans chaque loge. L'ombelle universelle est composée de quatre rayons sans collerette, et les fleurs sont disposées en épis très-denses.

Voyez pl. 187 des *Illustrations* de Lamarck, où ces caractères sont figurés.

Les *cussones* sont au nombre de deux, et viennent du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes à feuilles digitées, qui forment le passage des autres plantes aux *ombelles*. L'une s'appelle *cussone à bouquets*, et l'autre *cussone en épi*. (B.)

CUSSU, nom malais du PHALANGER. *Voyez* ce mot. (S.)

CUSSU-ARU, à Amboine c'est le SARIGUE. *Voyez* ce mot. (S.)

CUVIÈRE, *Cuviera*, genre de plantes de la famille des GRAMINÉES, établi par Kocler aux dépens des *élymes* de Linnæus. Il offre pour caractère des bales calicinales formées de six valves qui ressemblent à un involucre. Il a pour type l'*élyme d'Europe*. Voyez au mot ÉLYME. (B.)

CUY. *Voyez* COY. (S.)

CYAME, *Pygnogonum*, genre de crustacés de la division des SESSILIOCLES, qui offre pour caractère quatre antennes inégales, les deux antérieures plus longues et sétacées; un suçoir simple et rétractile sortant d'une fente courte, située sous la tête; deux antennes insérées à la base de la bouche; deux yeux; un corps ovale déprimé, à six stigmates pédifères; six paires de pattes, terminées par des crochets.

Une des espèces de ce genre est connue des Français sous le nom de *pou de baleine*, parce qu'on la trouve fixée sur les baleines, aux dépens desquelles elle vit. Elle a successivement été placée dans plusieurs genres, et enfin Fabricius en a fait un exprès pour elle.

Le *cyame* est assez grand. Il est très-applati et subdivisé en six anneaux dont les séparations sont très-profondes, en sorte qu'elles ne tiennent ensemble que par leur milieu. Celui qui termine le corps est moins large que les autres, et à-peu-près triangulaire. La tête est alongée, un peu conique et tronquée dans l'endroit où sont placées les antennes. Les premières, plus longues, sont composées de quatre articles, et les secondes le sont seulement de trois. Au-dessus on voit deux petits points noirs, qui sont les yeux, et en dessous la bouche formée par une trompe conique, accompagnée de quatre antennules.

Les quatorze pattes sont les parties les plus remarquables de cet animal. Les deux antérieures, cachées sous la tête et le corps, sont plus petites que les autres et divisées en cinq parties, dont la quatrième est large et ovale, et la cinquième a

un angle très-crochu, qui peut se replier sur la précédente. Les pattes de la seconde, de la cinquième, de la sixième et de la septième paire sont semblables en figure aux deux antérieures, quoique beaucoup plus grandes et plus grosses, mais celles de la troisième et de la quatrième paire sont d'une toute autre figure. Elles sont longues, déliées, filiformes, très-flexibles, de grosseur par-tout égale, et à extrémité arrondie. Tout près de leur base, en dessous, il y a une petite pièce écailleuse et cylindrique, contournée en boucle, et terminée en pointe aux deux bouts : son usage n'est pas connu. Enfin au-dessous du dernier anneau du corps on voit quatre petites parties coniques, très-courtes, placées par paire les unes sur les autres, et dont on ne connoît pas plus l'usage.

Les *cyames* se cramponnent si fortement sur la peau des baleines par le moyen des griffes dont on vient de donner la description, que pour les enlever en vie et entiers, il faut couper une partie de cette peau. Ils se placent de préférence aux lèvres, aux parties génitales, contre les nageoires de ces cétacés, lieux où ils ne peuvent être inquiétés par l'animal qu'ils tourmentent. On rapporte qu'ils rongent la chair des baleines, et y laissent des trous, comme si on en avoit emporté des morceaux; mais c'est évidemment une erreur, le *cyame* ne peut que faire un trou avec sa trompe, et sucer le sang ou la graisse de la baleine; il n'a d'autre instrument, propres à déchirer, que ses pattes, avec lesquelles il ne peut faire que des égratignures; et comme il reste long-temps à la même place, il n'a pas même occasion d'en faire souvent. Il est figuré pl. 42, n° 7 du 7e volume des *Insectes* de Degéer, dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, pl. 16, fig. 2.

La seconde espèce est moins connue, et peut, selon toutes les apparences, former un genre différent. Elle a une longue trompe saillante; quatre petits yeux sur le sommet de la tête, deux antennes courtes et moniliformes; quatre articulations au corps; celle du milieu plus élevée et plus large que les autres; huit pieds presque égaux, fort longs, composés de sept articles très-courts, et terminés par un ongle très-robuste. Elle a été figurée dans les *Miscellanea zoologica* de Pallas, tab. 14, fig 21, et dans Baster, sub. 2, tab. 12, fig. 3.

Une troisième espèce est figurée pl. 3 du cinquième volume des *Actes de la société linéenne de Londres*, sous le nom de *Phalangium hirsutum*, avec la simple phrase spécifique: *Corpore subplano decem angulato*. Elle a été trouvée dans le havre de Milfort, sur les côtes d'Angleterre. (B.)

CYANELLE, *Cyanella*, genre de plantes unilobées, de

l'hexandrie monogynie, et de la famille des LILIACÉES, qui a pour caractère six pétales oblongs, pointus, ouverts irrégulièrement, cohérens par leurs onglets, dont trois extérieurs presque pendans; six étamines à filamens inclinés vers le bas de la fleur; un ovaire supérieur, obtus, trigone, surmonté d'un style filiforme, incliné, à stigmate simple.

Le fruit est une capsule arrondie, marquée de trois sillons, triloculaire, trivalve, et qui contient plusieurs semences oblongues dans chaque loge.

Ce genre est figuré pl. 229 des *Illustrations* de Lamarck.

Il y a quatre espèces de *cyanelles*, toutes venant du Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes vivaces à feuilles simples, linéaires ou ensiformes, et à fleurs disposées en grappe ou en panicule. Aucune n'est cultivée dans les jardins de Paris. (B.)

CYANITE (Werner), — SAPPARE (Saussure), DISTHÈNE (Haüy), minéral dont la couleur la plus ordinaire est le *bleu*, d'où lui est venu le nom de *cyanite*. Il est aussi quelquefois gris bleuâtre ou verdâtre, ou d'un blanc nacré pur, ou mêlé de teintes bleues.

La *cyanite* est ou tendre ou dure; la variété tendre est en petites masses irrégulières composées de lames longues et étroites, qui lui donnent quelque ressemblance avec une *trémolite*. On la trouve aussi en écailles disséminées dans la roche, à-peu-près comme le *mica*.

La variété dure est en cristaux prismatiques, hexaèdres, ordinairement fort applatis, et tronqués net, c'est-à-dire à angles droits à leur extrémité. Les deux faces larges du prisme sont lisses et éclatantes : les faces étroites sont striées longitudinalement. Quelques cristaux de *cyanite* sont transparens, d'une belle couleur de saphir ; et leur dureté, qui est assez considérable, et même plus grande que celle du cristal de roche, les rendant susceptibles d'un assez beau poli, ils ont quelque ressemblance avec une pierre précieuse; et ce qui pourroit encore tromper l'oeil, c'est qu'ils offrent dans leur tissu les mêmes *glaces* auxquelles les saphirs sont fort sujets.

La *cyanite* est totalement infusible au chalumeau, et cette propriété la faisoit employer avantageusement par Saussure dans ses essais, pour servir de support aux fragmens d'un très-petit volume de substances qui refusoient de se fondre en plus grandes masses. Elle est tellement réfractaire, que Saussure n'a jamais pu parvenir à en faire fondre la moindre parcelle, quoique les filets qu'il soumettoit à toute l'activité de la flamme du chalumeau, n'eussent qu'à peine un soixantième de ligne de diamètre.

L'analyse de la *cyanite*, faite par Saussure fils, lui a donné pour résultat :

Silice	29,20
Alumine	55
Chaux	2,25
Magnésie	2
Fer	6,65
Eau et perte	4,90
	100

Hermann d'Ekatérinbourg nous apprend qu'on a découvert sur la face occidentale des monts *Oural*, dans des blocs isolés de quartz blanc, une pierre qu'il regarde comme la *cyanite* de Werner. Suivant l'analyse qu'il en a faite, cette substance contient :

Silice	23
Magnésie	39
Alumine	30
Fer	2
Chaux	3
Perte	3
	100

On voit par cette analyse que la *cyanite* de Sibérie est assez différente de celle d'Europe, quant à la proportion de ses parties constituantes : la quantité de magnésie qu'elle contient, qui fait plus du tiers de sa masse, est sur-tout remarquable; tandis qu'elle est presque nulle dans la *cyanite* d'Europe, où elle n'entre que pour un cinquantième.

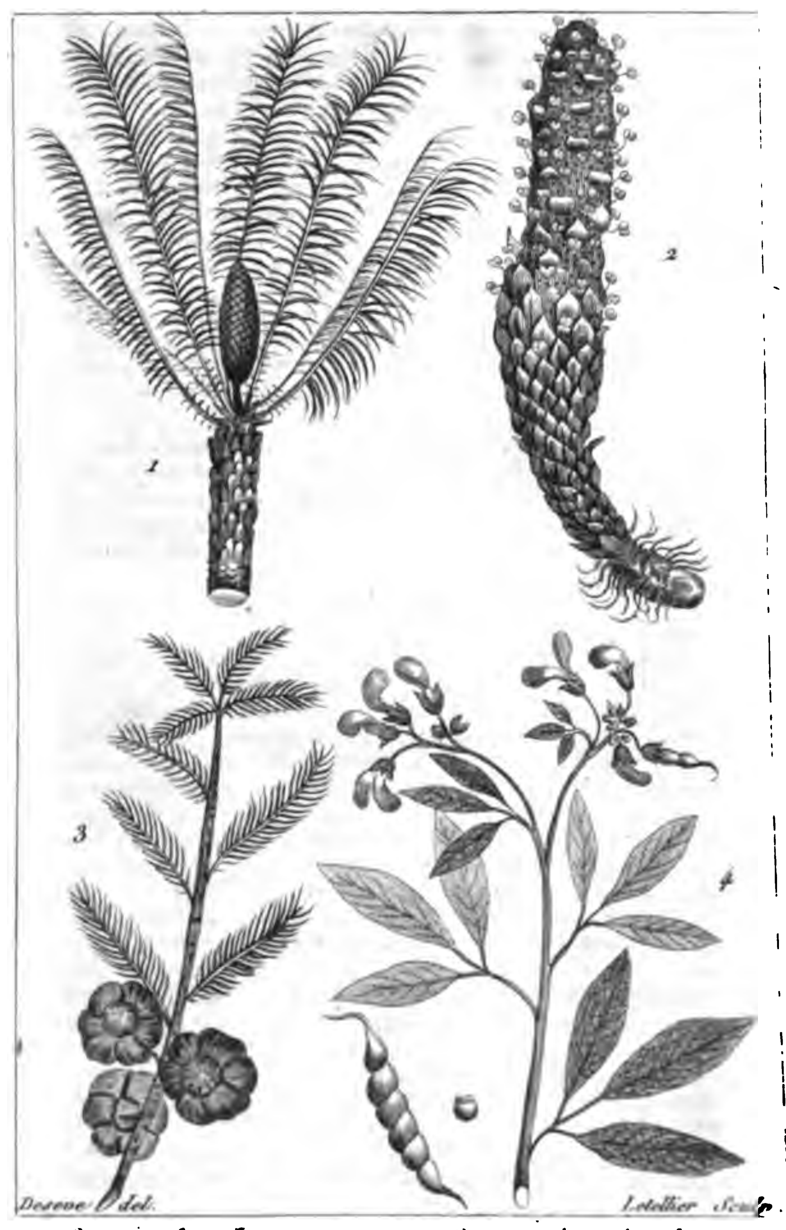
C'est probablement d'après une analyse semblable à celle de Hermann, que Werner a rangé dans sa méthode la *cyanite* parmi les pierres magnésiennes.

La pesanteur spécifique de la *cyanite* du Saint-Gothard est, suivant Saussure fils, de 3,517.

Hermann a trouvé que la *cyanite* de Sibérie pesoit 3,62.

La *cyanite* étoit connue depuis long-temps en Ecosse sous le nom de *sappare*, qui a été adopté par Saussure; mais elle n'avoit été trouvée que depuis peu dans les Alpes, quand Saussure fils en publia l'analyse dans le *Journal de Physique* (mars 1789).

C'est toujours dans les roches primitives que se trouve la *cyanite*. Celle du mont Saint-Gothard, est le plus souvent dans une roche qui a l'apparence d'un talc dur, d'un blanc argenté, mêlé de mica, de grains de quartz et de feld-spath : elle y est accompagnée de *grenatite* couleur d'hyacinthe, qui



1. Cycas du Japon. 2. Cynomoire écarlate.
3. Cyprès distique. 4. Cytise des Indes.

lui communique parfois quelques teintes de cette couleur, dans les parties où ces deux substances se trouvent en contact. J'en ai même reçu de Dolomieu un échantillon où la *grenatite* est tellement accolée à la *cyanite*, dans toute la longueur du prisme, qu'il résulte de leur réunion un seul prisme à six faces.

Les plus beaux cristaux de *cyanite* ont été trouvés sur une montagne, à sept lieues de *Giornico*, du côté du Meynthal : on en a vu qui avoient jusqu'à deux pouces de large.

Saussure a reconnu que la *cyanite* donne par le frottement une électricité négative sur toutes ses faces. Mais le savant Haüy a reconnu qu'il y a des cristaux de la même substance qui s'électrisent positivement dans les mêmes circonstances. Ce n'est pas le seul fait qui prouve que la manière différente de s'électriser tient souvent à des causes que nous ne pouvons appercevoir.

La *cyanite* se trouve non-seulement au Saint-Gothard, mais encore au Greiner dans le Zillerthal, en Transylvanie, en Autriche, en Carinthie, en Bavière, aux portes mêmes de Lyon dans les granits mêlés de roche feuilletée, qui sont sur la rive gauche de la Saône, et dans beaucoup d'autres localités. (PAT.)

CYANOCEPHALE. *Voyez* OISEAU MOUCHE A TÊTE BLEUE. (VIEILL.)

CYATHE, *Cyathus*, nom donné par Jussieu au genre établi par Bulliard, sous le nom de NIDULAIRE. *Voyez* ce mot. (B.)

CYATHÉE, *Cyathea*, genre de fougères établi par Smith, aux dépens des *polypodes* de Linnæus. Il offre pour caractère une fructification en points recouverts d'un tégument globuleux, se crevant par son sommet, et présentant la forme d'un godet; une colonne centrale portant les capsules. Les *polypodes en arbre, horrible et fragile* de Linnæus, font partie de ce genre. *Voyez* au mot POLYPODE. (B.)

CYATHULE, *Cyathula*, genre de plantes établi par Loureiro, mais qui n'est que le genre CADÉLARI de Linnæus différemment exprimé.

L'espèce que lui rapporte Loureiro, est le CADÉLARI COUCHÉ, dont la racine jouit, en Cochinchine, d'une célébrité médicale très-étendue. On la regarde comme résolvante, diurétique et emménagogue. On l'emploie principalement dans les douleurs de rhumatisme, la foiblesse des membres, les obstructions du foie et de la matrice. *Voyez* au mot CADELARI. (B.)

CYCAS, *Cycas*, genre de plantes unilobées, qui paroît

intermédiaire entre les *fougères* et les *palmiers*. Il se rapproche des premières par l'enroulement des feuilles naissantes, et des seconds, par les parties de la fructification. Lamarck l'avoit placé, dans son dictionnaire, parmi les *fougères*, à l'imitation de Linnæus, mais dans ses *Illustrations*, il l'a placé parmi les *palmiers*. Voyez pl. 891.

Les *cycas* ont pour caractère d'être dioïques, d'avoir les fleurs mâles sur un chaton strobiliforme ou imbriqué d'écailles serrées, spathulées, charnues, recouvertes en dessous d'anthères arrondies, uniloculaires, bivalves, disposées sur plusieurs rangs, et les fleurs femelles sur un spadix ensiforme, à ovaires nombreux, distincts, situés dans les angles et même enfoncés dans la substance du spadix. Ils sont surmontés de styles courts, à stigmates simples.

Les fruits sont des drupes monospermes.

Ce genre renferme deux espèces, dont l'une, le Cycas des Indes, *Cycas circinalis* Linn., s'élève jusqu'à quinze à vingt pieds, a les feuilles pinnées, les folioles linéaires, planes, non-piquantes, et extérieurement en faulx. Il croît dans les Indes, où on mange son fruit et la moelle de son trone. On le cultive dans quelques cantons, et il se multiplie de boutures.

Le Cycas du Japon, *Cycas revoluta*, ne s'élève qu'à trois ou quatre pieds; a les feuilles pinnées, les folioles aiguës, repliées sur leurs bords, piquantes à leur pointe, intérieurement courbées en faulx. Il croît au Japon, où il a été observé par Thunberg. Ses fruits sont estimés, mais moins que sa moelle, qui est un excellent *sagou*, fort nourrissant, sous un très-petit volume. Les Japonois en font de grandes provisions pour les temps de guerre; et afin de priver leurs ennemis de ce secours, il est défendu, sous peine de la vie, d'en transporter des pieds hors du pays. (B.)

CYCHRAME. Kugélann donne ce nom à de petits insectes de l'ordre des Coléoptères, qui sont des *Strogylus* de Herbst, et des *Byturus* de Latreille. *Voyez* au mot Byture. (O.)

CYCHRE, *Cychrus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des Coléoptères.

Les insectes de ce genre ont été détachés des *carabes*. Linnæus avoit placé la seule espèce qu'il ait connue parmi les *ténébrions* sous le nom de *tenebrio rostratus*. Fabricius, en établissant le genre Cychre, y a joint un insecte qu'il avoit d'abord rangé parmi les *pimelies*, sous le non de *pimelia fasciata*.

Les *cychres* ressemblent beaucoup aux *carabes*. Leur corps est oblong, glabre, sans rebords; leur tête est avancée, pres-

que cylindrique ; les palpes sont au nombre de six ; les antérieurs sont courts, composés de deux articles ; les postérieurs de trois ; le dernier article de chacun est presque conique. Les mandibules sont ténues, cornées, avec trois dents à leur extrémité ; les mâchoires sont alongées, ténues, planes, ciliées et dentées à leur base interne, recourbées et aiguës à leur extrémité ; la lèvre inférieure est courte, cornée, bifide ; les yeux sont petits, globuleux, placés sur les côtés de la tête ; les antennes sont sétacées, de médiocre longueur, insérées dans une fossette placée en avant des yeux ; leur second article est le plus long ; le corcelet est étroit, plane : il n'y a point d'*écusson*. Les élytres sont réunies, coriaces, de la longueur de l'abdomen qu'elles embrassent par leur bord externe ; les pattes sont longues, il y a un trochanter ; les cuisses sont comprimées, la base des postérieures est sillonnée. Tous les tarses sont composés de cinq articles.

Ces insectes, de moyenne grandeur, sont peu brillans en couleur : ils varient du noir foncé au bronzé. Ils sont agiles ; leurs longues pattes leur donnent la facilité de courir. Ils se nourrissent d'insectes ou de larves d'insectes. Pendant le jour, ils se tiennent cachés sous les grosses pierres. On ignore dans quel temps ils en sortent, mais il est probable qu'ils choisissent, ainsi que les *carabes*, la nuit, pour le temps de leurs excursions. Les *cychres* sont fort rares aux environs de Paris ; on n'en trouve même qu'une seule espèce, le CYCHRE MUSELIER ; il est noir, sa tête est très-alongée, son corcelet fort étroit et chagriné, ses élytres également chagrinées. On ne rencontre cet insecte que dans les forêts ou les bois, où il se tient caché sous les plus grosses pierres.

Les *cychres* forment un genre composé de cinq espèces, toutes rares, et dont par conséquent, on n'a pu encore observer les métamorphoses ; néanmoins il est probable qu'elles diffèrent peu de celles des *carabes*, et de tous les genres de la même famille. (O.)

CYCLADE, *Cyclas*, genre de coquilles de la division suborbiculaire des BIVALVES, un peu transverse, sans pli sur le côté antérieur ; à ligament extérieur et courbé ; à deux ou trois dents cardinales ; à dents latérales alongées, lamelliformes et intrantes.

Ce genre renferme sept à huit espèces, qui, toutes, sont fluviatiles. Une d'elles est connue aux environs de Paris, sous le nom de *came des ruisseaux*, que lui a donné Geoffroy. L'animal, qui les habite, est un acéphale qui fait saillir deux tubes d'un côté, et de l'autre, un pied en forme de languette. Il est vivipare, d'après l'observation positive de Geoffroy. Du reste,

tout ce qu'on en peut dire convient également aux *tellines*, avec lesquelles les *cyclades* avoient été confondues par Linnæus. *Voyez* au mot TELLINE.

Les *cyclades*, comme les autres coquilles fluviatiles des pays froids, s'enfoncent dans la boue aux approches de l'hiver, et ne reparoissent qu'au printemps.

La plus grande espèce de ce genre a été rapportée par moi de l'Amérique septentrionale, où elle se trouve à l'embouchure des rivières; c'est la CYCLADE CAROLINIENNE. Ses caractères sont d'avoir trois dents à la charnière; les sommets et les bords postérieurs rongés. Elle est figurée pl. 18, fig. 4, de la partie des *Vers* du *Buffon*, édition de Déterville. Sa couleur est noire et son test fort épais.

L'espèce la plus commune en Europe, est la CYCLADE CORNÉE, *Tellina cornea* Linn., la *came des ruisseaux* de Geoffroy. On la trouve dans toutes les rivières un peu boueuses de France. Celle des Gobelins, aux environs de Paris, en est remplie. Ses caractères sont d'être très-mince, couleur de corne, d'avoir des stries transverses et deux dents à la charnière. Elle est figurée dans *Dargenville*, pl. 27, fig. 9, *Zoomorphose*, pl. 8, fig. 10, et dans l'ouvrage cité plus haut, pl. 18, fig. 1.

On trouve encore en Europe la *cyclade des fontaines* et la *cyclade des marais*, qui ont à peine deux lignes de large. (B.)

CYCLAME, *Cyclamen*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des OROBANCHOÏDES, dont le caractère offre un calice monophylle, campanulé, à demi-divisé en cinq découpures ovales, pointues; une corolle monopétale à limbe divisé en cinq grandes folioles réfléchies en arrière; cinq étamines à filamens très-courts et à anthères conniventes; un ovaire supérieur, arrondi, surmonté d'un style droit, à stigmate aigu.

Le fruit est une capsule bacciforme, globuleuse, uniloculaire, qui s'ouvre en cinq valves, et qui contient plusieurs semences rangées autour d'un placenta libre et ovoïde.

Ce genre est figuré pl. 100 des *Illustrations* de Lamarck.

Les espèces qui le composent sont des herbes à feuilles et à fleurs sortant immédiatement de la racine qui est toujours tubéreuse. On en compte cinq espèces, dont trois d'Europe.

La plus commune, celle avec laquelle on a long-temps confondu les autres, est le CYCLAME D'EUROPE proprement dit, qu'on trouve dans les lieux montagneux et couverts, et qu'on cultive dans les jardins, à raison de l'agrément de ses fleurs. Elle a les feuilles orbiculaires, un peu en cœur et crénelées. Sa racine est âcre, fortement purgative, vermifuge et résolu-

tive. On en fait un onguent qui, appliqué sur le ventre, est purgatif, et sur l'estomac, vomitif. Les cochons la recherchent beaucoup, et c'est de-là qu'est venu à la plante le nom de *pain de pourceau*.

On distingue dans les jardins des curieux les cyclames en *cyclames du printemps*, et en *cyclames d'automne* et d'*hiver*. Celui du printemps appelé aussi *cyclame d'Alep*, est le CYCLAME A FEUILLES DE LIERRE de Wildenow, dont les fleurs sont odorantes. Ils varient considérablement par la couleur et la grandeur. Pour les multiplier on sème la graine au printemps dans une terre bien meuble que l'on arrose souvent, mais il est plus court de partager les tubercules comme on partage les pommes-de-terre, chaque morceau formera un pied nouveau, qu'on pourra de nouveau diviser l'année suivante. (B.)

CYCLIDE, *Cyclidium*, genre de vers de la division des INFUSOIRES, dont le caractère est d'être très-simple, transparent, comprimé, orbiculaire ou ovale. *Voyez* au mot ANIMALCULE.

On compte dix espèces de ce genre, qui, presque toutes, se trouvent dans les infusions, et dont on peut voir la figure pl. 11 des *Animacula infusoria* de Muller, et pl. 5 de l'*Encyclopédie par ordre de matières*, partie des *vers*. On en peut voir aussi une espèce pl. 32, fig. 7 de la partie des *vers* du Buffon, édition de Déterville. C'est la *cyclide noirâtre*, qui naît dans l'infusion du foin.

Le mouvement des *cyclides* est lent et demi-circulaire. (B.)

CYCLOLITE, *Cyclolites*, genre de *polypiers* établi par Lamarck, aux dépens des *madrépores* de Linnæus. Ses caractères sont d'être libre, orbiculaire ou elliptique, convexe et lamelleux en dessus, applati en dessous, avec des lignes circulaires, concentriques. Il est composé, d'après Lamarck, de quatre espèces dont trois sont fossiles. L'espèce marine est le MADRÉPORE PORPITE de Linnæus, dont on trouve la figure dans les *Aménités académiques*, vol. 1, tab. 4, fig. 5, et dans le *Buffon*, édition de Déterville, partie des *vers*, pl. 23, fig. 1. Une des espèces fossiles est figurée dans les mémoires de Guettard, vol. 3, tab. 21, fig. 17 et 18, sous le nom de *cunolite*.

On ne sait rien sur la *cyclolite marine*. Voyez au mot MADRÉPORE. (B.)

CYCLOPE, *Cyclops*, genre de crustacés de la division des SESSILIOCLES, qui a pour caractère un corps alongé, diminuant insensiblement pour former une queue; deux à quatre antennes; six à dix pattes soyeuses; un oeil seul.

Les espèces de ce genre faisoient partie des MONOCLES de Linnæus, de Degéer et de Geoffroy, &c. Mais elles ont été éri-

gées par Muller, dans son excellent ouvrage sur les *Entomostracés*, en genre particulier. *Voyez* au mot MONOCLE.

Le corps des *cyclopes* est de figure ovale, très-alongé, couvert de pièces crustacées, convexes, dont la première est ordinairement beaucoup plus grande que les autres; elles vont en décroissant rapidement jusqu'à la queue. Il y a, suivant les espèces, de cinq à huit de ces écailles. Le dos est toujours convexe, et le ventre toujours concave. On voit à travers les écailles, qui sont demi-transparentes, quoiqu'ordinairement colorées, d'abord près du dos, un long vaisseau presque droit, pourvu d'un mouvement de systole et de diastole, c'est le cœur; ensuite plus bas, sur les côtés, deux autres vaisseaux un peu courbés, irréguliers, qui sont les intestins.

La tête n'est point distincte du corps. Elle est indiquée par un œil unique, très-gros, placé sur la partie supérieure et antérieure, et par deux longues antennes, qui sont toujours très-mobiles ou flexibles, parce qu'elles sont divisées en plusieurs articulations de longueur inégale; elles sont encore garnies d'un grand nombre de poils également mobiles, qui partent pour la plupart des jointures de ces articulations. Ces antennes sont assez grosses à leur origine, et vont en diminuant jusqu'à leur extrémité, qui est émoussée et terminée par des poils. Lorsqu'il y en a quatre, et cela n'a lieu que dans une espèce, les deux antérieures sont plus longues et plus grosses que les postérieures.

Le corps est terminé par une longue queue droite, fourchue à son extrémité, dont la direction est dans une même ligne avec le corps. Elle est flexible et mobile à sa base, ou dans l'endroit où elle est articulée au corps. A son origine, elle est grosse et cylindrique, diminuant ensuite peu à peu de volume, et se divisant plus ou moins promptement selon les espèces, en deux branches en forme de soie, presque toujours velues. Dans quelques espèces ce filet se bifurque encore, mais toujours la branche du milieu est la plus grande.

Les pattes, ou plutôt les nageoires des *cyclopes*, varient en nombre, selon les espèces, entre six et dix. Elles sont placées par paires, ou deux à deux en dessous du corps. Elles sont très-grosses à leur origine, mais vers le milieu de leur longueur elles se divisent en deux branches, latéralement garnies d'un grand nombre de parties en forme de poils ou de filets déliés, articulés à la base, en sorte qu'elles sont mobiles et servent à pousser l'eau. La position de ces nageoires est telle que, quand l'animal les tient en repos, elles sont toujours dirigées vers la tête, et que lorsqu'il nage, elles sont au contraire dirigées vers la queue, de sorte qu'elles parcourent un grand arc dans leurs

mouvemens ; aussi les *cyclopes* nagent-ils avec une grande vitesse. Leur marche est à-peu-près semblable à celle d'une barque que les rameurs font mouvoir, c'est-à-dire, qu'elle a lieu par saccades réitérées. Les antennes et la queue semblent aussi contribuer à l'action de nager, mais elles n'y sont pas nécessaires.

Les *cyclopes* sont à-peu-près en équilibre avec l'eau, au milieu de laquelle ils peuvent rester long-temps comme suspendus mais peu à peu ils s'enfoncent, néanmoins, quand ils persistent à ne se donner aucun mouvement.

La propagation de ces animaux est des plus singulières ; pendant toute l'année on trouve des femelles qui portent, près de l'origine de la queue, sur un pédicule, une ou deux grandes masses ovales, qui ne représentent pas mal des grappes de raisin, et qui pendent obliquement au milieu ou aux deux côtés de la queue. Chacune de ces masses est un assemblage d'œufs parfaitement ronds, de couleur noirâtre ou verdâtre, pondus par la femelle, et renfermés dans un sac membraneux, attaché à son corps par un filet délié.

Il est probable que le temps que les *cyclopes* femelles portent ainsi leurs œufs, dépend de la chaleur de la saison, et qu'en été il faut très-peu de jours pour qu'elles en soient débarrassées. La ponte a lieu un peu avant que les petits ayent crevé leur enveloppe.

Les organes mâles des *cyclopes* sont placés dans les antennes, alors plus grosses dans une de leurs parties. Tantôt ils ne se montrent que dans une antenne, tantôt ils se montrent dans toutes les deux. Les organes de la femelle sont placés sous le ventre, à l'origine de la queue, dans ces petits tubercules qu'on a dit servir de soutien aux ovaires. Ainsi ces animaux copulent positivement comme les araignées.

Les *cyclopes* nouvellement éclos sont d'une petitesse extrême, et si différens de leur mère, que Muller les a décrits comme formant un genre différent sous le nom de *nauplies*. Cependant Degéer, avant lui, s'étoit beaucoup appesanti sur ce fait, qu'on ne peut plus révoquer en doute, depuis les nouvelles observations de Jurine sur le même objet.

Les *cyclopes* se trouvent dans les eaux stagnantes qui ne sont point corrompues, sur-tout dans celles où il y a des plantes en végétation : on en trouve aussi quelques espèces dans la mer. On les rencontre toute l'année ; mais plus abondamment à la fin du printemps qu'à toute autre époque. Ils servent, comme les autres animaux de la classe des ENTOMOSTRACÉS, de nourriture à tous les insectes aquatiques, à tous les vers qui habitent avec eux, à beaucoup de poissons et d'oi-

seaux. Outre ces causes de destruction ils sont encore exposés à celles qui résultent du dessèchement des mares où ils se trouvent, et de la corruption de leur eau, sans compter les maladies auxquelles ils doivent être sujets comme tous les *crustacés*, et les suites de leur changement annuel de test.

Il y a une douzaine d'espèces de *cyclopes* de connues, toutes propres à l'Europe.

Les plus communes sont :

Le CYCLOPE MENU, qui a les antennes linéaires, et deux soies à la queue. Il est figuré tab. 17, fig. 1 à 7 des *Entomostracés* de Muller. Il est fort commun dans les eaux douces.

Le CYCLOPE ROUGEATRE a les antennes linéaires et la queue droite et bifurquée. Il est figuré tab. 16, fig. 1 — 3 des *Entomostracés* de Muller. On le trouve dans les eaux douces, mais plus rarement que le précédent.

Le CYCLOPE LONGICORNE. Il a les antennes linéaires très-longues ; la queue partagée en deux. Il est figuré dans Muller, *Entomostracés*, tab. 19, fig. 7, 9. On le rencontre dans l'eau de mer.

Le CYCLOPE BRÉVICORNE a les antennes onguiculées dans le mâle, et les soies de la queue très-courtes. Il est figuré dans les *Acta hawn.* tab. 9, fig. 1, 10. Il se trouve dans la mer.

Le CYCLOPE QUADRICORNE a quatre antennes linéaires et la queue bifide. Il est représenté tab. 18, fig. 1, 4, des *Entomostracés* de Muller. On le trouve dans les eaux stagnantes. C'est le plus commun de tous, et celui sur lequel, par conséquent, on a fait le plus d'observations. La femelle diffère beaucoup du mâle. *Voyez* les planches ci-jointes. (B.)

CYCLOPTÈRE, *Cyclopterus*, genre de poissons de la division des BRANCHIOSTÈGES, qui présente pour caractère des dents aiguës aux mâchoires ; les nageoires pectorales simples, et les ventrales réunies en forme de disque.

Lacépède a mentionné douze espèces de ce genre, savoir :

Le CYCLOPTÈRE LOMPE, *Cyclopterus lompus* Linn., qui a le corps garni de plusieurs rangs de tubercules très-durs. Il est figuré dans Bloch, pl. 90 ; dans Lacépède, vol. 2, pl. 3 ; dans l'*Histoire naturelle des poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 8, page 121, et dans plusieurs autres ouvrages. On le pêche dans les mers du nord de l'Europe, où il parvient rarement à plus de deux pieds ; la tête est courte et large en devant ; les orifices des narines simples ; la langue épaisse et le gosier, ainsi que les mâchoires, garnis d'un grand nombre de dents aiguës : on voit le long de la tête et du corps sept rangées longitudinales de tubercules, qui varient en nombre, en forme et en grosseur, et outre cela

un grand nombre de petits tubercules irrégulièrement placés; les deux nageoires ventrales sont rondes et réunies de manière à représenter un bouclier lorsqu'elles sont développées; la première des dorsales n'a pas de rayon. La couleur varie selon l'âge et le sexe; le plus souvent elle est noire sur le dos, blanchâtre sur les côtés, et orangée sous le ventre.

Ce poisson, qu'on appelle aussi *lièvre de mer* ou *bouclier*, se tient habituellement au fond de la mer, caché sous les rochers, ou attaché à leur base par le moyen de sa nageoire clypéiforme. Les expériences de Hanov et de Pennant constatent qu'il faut une puissance très-considérable pour le détacher par force du lieu où il s'est fixé. Il est fort mauvais nageur, et il auroit été exposé à mourir de faim, si la nature ne lui avoit pas donné une industrie supérieure à celle des autres poissons pour s'emparer de sa proie, et des organes digestifs plus alongés pour pouvoir l'attendre long-temps sans inconvéniens. En effet, le *cycloptère lompe* a toujours passé pour avoir les sens moins obtus que la plupart des poissons, et Bloch a prouvé, par l'anatomie de ses viscères, que le canal intestinal étoit six à sept fois plus long que le corps. Les facultés intellectuelles de ce poisson ont été outrées au point qu'on lui a supposé une moralité réfléchie; on a avancé que le mâle s'attachoit à une femelle, qu'ils ne se quittoient pas, se partageoient leur proie, se défendoient dans les dangers, se caressoient à l'époque du frai, veilloient en commun sur leurs petits, et remplissoient envers eux, jusqu'à ce qu'ils fussent assez forts pour se défendre, tous les devoirs de la paternité. Tous ces faits sont plus que douteux. Ils fraient en automne.

On prend les *cycloptères lompes* par hasard dans les filets ordinaires, et la plupart du temps on ne les emporte que pour faire des appâts propres à la pêche des autres poissons, car leur chair est dure, huileuse et de mauvais goût; cependant les pauvres la mangent à cause de son bas prix; en Irlande même on la sale ou on la fait sécher à l'air pour la conserver pendant l'hiver.

Le Cycloptère épineux a de petites épines sur le corps, et des rayons distinctifs à la première nageoire du dos. On le pêche dans les mers du Nord avec le précédent, auquel il convient pour la grandeur et les habitudes.

Le Cycloptère menu, *Cyclopterus minutus* Linn., a trois tubercules sur le museau. Il est figuré dans Pallas, *Spicilegia zoologica*, tab. 2, n° 7 à 9, et se trouve dans le grand Océan.

Le Cycloptère double épine, *Cyclopterus nudus* Linn., a le derrière de la tête garni de chaque côté d'une épine. On

le voit figuré dans le *Muséum* d'Adolphe Frédéric, vol. 1, pl. 27, n° 1. Il habite les mers des Indes.

Le CYCLOPTÈRE SOURIS a cinq rayons à la membrane des branchies; trente-cinq rayons à la dorsale; les deux mâchoires presque égales et garnies de dents très-fines; les écailles à peine visibles; la couleur gris clair en avant et gris brun vers la queue. Il se trouve sur les côtes de France, et ne parvient pas à plus de deux à trois pouces de long. On l'appelle *souris de mer* au Havre, d'après le rapport de Noël.

Le CYCLOPTÈRE GÉLATINEUX a les nageoires pectorales très-larges; l'ouverture de la bouche petite et tournée en haut. Il est figuré dans Pallas, *Spicilegia zoologica* 7, tab. 3, n°s 1 et 2. Il habite les mers du Kamtschatka. Il est dénué d'écailles, enduit d'une humeur visqueuse qui suinte d'un grand nombre de pores placés sur la tête; son corps est demi-transparent et tremblotant comme de la gelée; les chiens même, qui dans le pays ne sont nourris que de poissons, refusent d'en manger la chair: il parvient à environ un pied de long; sa couleur est blanche mêlée de rose.

Le CYCLOPTÈRE DENTÉ a l'ouverture de la bouche presque égale à la largeur de la tête; les dents fortes, coniques et distribuées d'une manière inégale des deux côtés des mâchoires. Il est figuré dans l'ouvrage précédent, tab. 1, n°s 1 et 4. Il vit dans les mers d'Amérique.

Le CYCLOPTÈRE VENTRU a le ventre très-gonflé par une grande et double vessie urinaire. Il est figuré dans l'ouvrage de Pallas précité, tab. 2, n°s 1 et 3. Il habite les mers du Kamtschatka.

Le CYCLOPTÈRE BIMACULÉ a les nageoires pectorales situées vers le derrière de la tête, et une tache noire sur chaque côté du corps. Il vit dans les mers d'Angleterre.

Le CYCLOPTÈRE SPATULE a le museau en forme de spatule. Il est figuré pl. 25, n° 28 de l'*Histoire naturelle de Cornouaille*, par Borlase. On le trouve dans les mers d'Angleterre.

Le CYCLOPTÈRE LIPARIS a sept rayons à la membrane des branchies, et les nageoires du dos, de la queue et de l'anus réunies. Il est figuré dans Bloch, pl. 123; dans le *Buffon* de Déterville, vol. 8, page 121, sous le nom de *barbue*, et dans plusieurs autres ouvrages. Il se trouve dans les mers du Nord, et parvient à un pied et demi de longueur.

Le CYCLOPTÈRE RAYÉ a un seul rayon à la membrane des branchies, des raies longitudinales sur le corps, les nageoires du dos, de la queue et de l'anus réunies. Il a été figuré

par Lépéchin, dans les *Nouveaux mémoires de l'académie de Pétersbourg*, 18, tab. 5, n°s 2 et 3. Il se trouve dans les mers d'Europe. (B.)

CYCLOSTOME, *Cyclostoma*. Dans un mémoire sur les caractères génériques des coquilles, inséré dans ceux de la Société d'histoire naturelle de Paris, Lamarck avoit donné ce nom à des coquilles de diverses formes, dont l'ouverture est presque ronde, et les deux bords réunis circulairement. Dans son *Système des animaux sans vertèbres*, il a divisé ce genre en deux autres, et a conservé le nom de *cyclostome* aux coquilles qui ne sont point munies de côtes longitudinales.

Dans mon *Histoire des coquilles*, faisant suite à l'*Histoire naturelle de Buffon*, édition de Déterville, j'ai donné le nom de *cyclostome* à ces dernières coquilles, et j'ai laissé les autres parmi les *sabots*.

La coquille que Lamarck a citée comme type de ce genre, est le *turbo delphinus* de Linnæus, figuré dans Dargenville, pl. 6, fig. H. Celle que j'ai regardée comme pouvant servir de type au *mien*, est le *turbo scalaris* de Linnæus, plus connue des Français, sous le nom de *scalata*, coquille célèbre par sa rareté et sa cherté, dont Draparnaud dans son *Tableau des mollusques de la France*, ouvrage dont on ne peut trop recommander la lecture à ceux qui veulent se livrer à l'étude des coquillages, donne le même nom à un genre auquel il attribue pour caractère : animal à tentacules oculés à leur base externe, et à mufle proboscidiforme, à coquille ovale et alongée, dont l'ouverture est presque ronde, et le péristome continu.

Ce genre fournit des espèces terrestres et aquatiques. Les deux qu'on trouve le plus communément en France, sont :

Le CYCLOSTOME ÉLÉGANT, dont la coquille est torse, marquée de stries spirales élevées et serrées. Il est commun sur les montagnes sèches, dans les lieux ombragés, parmi les feuilles mortes dont il se nourrit. On le voit figuré dans Gualtieri, tab. 4, fig. A et B. C'est l'*élégante striée* de Geoffroy. Il fournit plusieurs variétés.

Le CYCLOSTOME VIVIPARE, *Helix vivipara* Linn., qui a la coquille torse, mince, ventrue, d'un vert brun, avec des fascies noirâtres, et dont la spire est aiguë. Il est figuré dans Dargenville, *Zoomorphose*, pl. 8, n° 2, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve très-abondamment dans les ruisseaux et les rivières à fond sablonneux, où il parvient à la grosseur du pouce. C'est la *vivipare à bandes* de Geoffroy. (B.)

CYGNE, oiseau de l'ordre des OIES et du genre des CANARDS. (*Voyez* ces mots.) Il est un des plus grands entre les oiseaux d'eau ; mais aucune espèce ne possède autant de

grace et de beauté, aucune ne se distingue par autant d'élégance dans les formes et de noblesse dans le port et les attitudes. « A sa noble aisance, dit Buffon, à la facilité, la liberté de ses mouvemens sur l'eau, on doit le reconnoître, non-seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Son cou élevé, et sa poitrine relevée et arrondie, semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carêne; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi-ouvertes au vent et doucement enflées sont les voiles, qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à-la-fois ».

Le *cygne* joint aux dons de la beauté, à la douceur et à la tranquillité du caractère, le courage et la force, qui créent et assurent la puissance; mélange heureux de qualités admirables, dont la nature n'offre que fort peu d'exemples, et qui est encore plus rare au milieu des sociétés humaines. Il ne craint aucun ennemi, et on l'a vu souvent repousser avec succès les attaques de l'aigle, braver les serres redoutables de ce tyran des airs, le frapper des coups redoublés de son bec et de ses ailes vigoureuses, le forcer à la fuite, sortir vainqueur d'une lutte terrible qui sembloit si inégale, et joindre la palme du courage au triomphe plus doux que lui assurent les charmes ravissans qu'il a reçus de la nature.

Aussi paroît-il être fier de ses brillans avantages, et quelquefois s'en montre-t-il jaloux. Le *cygne domestique* se plaît à être regardé, admiré, applaudi; il souffre impatiemment l'approche de tout être vivant, dont la blancheur pourroit le disputer à la sienne ou seulement lui être comparée; il entre en fureur, et quelle que soit la disproportion de taille entre lui et son rival, il l'attaque, le combat, l'envie irritée double ses moyens et ses forces, et il n'est satisfait que lorsqu'il est parvenu à se débarrasser d'une concurrence qui lui est insupportable. M. le professeur Titius fut témoin d'une lutte très-vive entre un cygne fort colère et un cheval fort paisible, et qui n'avoit d'autre tort, aux yeux de son agresseur, que d'être blanc comme lui. Le cheval paissoit aux environs d'un étang que décoroit le *cygne*, modèle de grace et de fierté; il y entra près de l'oiseau, qui s'élança aussitôt sur lui, et lui donna des coups d'ailes si violens aux jambes, qu'il en resta boiteux pendant long-temps; ce cheval eût même succombé, dans cette brusque et violente attaque, sans le secours de quelques hommes qui vinrent le délivrer de son

adversaire. (*Observations sur les cygnes, par M. Titius, traduites de l'allemand, dans le Journal Encyclopédique du 15 décembre 1774.*)

Avec une si grande force dans les ailes, le *cygne* vole avec légèreté et peut entreprendre de longs voyages. Il forme, dit-on, par le mouvement de ses ailes, en volant, une sorte de bruit sonore et harmonieux qui lui est particulier, et que l'on entend de fort loin. Si ce fait est constant, il ne faut pas chercher ailleurs la source de la fable qui attribue au *cygne* un chant mélodieux et touchant.

Cet oiseau nage si vîte, qu'un homme marchant rapidement sur le rivage a grande peine à le suivre; mais, ce qui n'est pas ordinaire, quand les mouvemens du corps sont dus à un grand emploi de la force, ceux du *cygne* sont également rapides, aisés et gracieux.

La douceur de son naturel le porte à chercher la compagnie de ses semblables; soit qu'ils fendent les airs, soit qu'ils glissent mollement sur la surface des eaux, l'on voit toujours les *cygnes* voyager et vivre en troupes. Cet instinct social suppose les habitudes paisibles de la sensibilité, et toutes les qualités qui forment et maintiennent en paix les associations. Le premier lien qui unit ces oiseaux est celui de l'amour, il ne peut être plus tendrement, plus intimement étreint; le couple amoureux est plein d'une vive ardeur; les attentions délicates, les caresses aussi tendres que prolongées, toutes les nuances de la volupté forment le tableau enchanteur des amours du *cygne*, et rappellent que Jupiter ne crut pas pouvoir emprunter des formes plus aimables et plus séduisantes que celles de cet oiseau, pour triompher des rigueurs de Léda, et donner le jour à Hélène, la plus belle des mortelles.

Un amour aussi vif n'admet point de partage; la jalousie vient quelquefois semer la discorde, produire des querelles sanglantes, ses hideuses compagnes, et exciter des cris de guerre au lieu des doux murmures du contentement et de la volupté. Si un rival paroît vouloir ravir une femelle bien aimée, l'amant heureux, oubliant sa douceur, devient féroce, et se bat avec acharnement; souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre; le combat commence à grands coups d'aile, continue corps à corps, et finit ordinairement par la mort d'un des deux, car ils cherchent réciproquement à s'étouffer en se serrant le cou et se tenant par force la tête dans l'eau.

Le mâle déploie le même courage, la même résistance opiniâtre, lorsqu'il s'agit de défendre les fruits de ses amours, et il partage avec une compagne chérie les soins et les atten-

tions qu'exige leur famille naissante. Une touffe d'herbes sèches sur le rivage soutient leur nid, ou bien il est placé sur un amas de roseaux, abattus et même flottans. La femelle y dépose de cinq à huit œufs à coque dure et épaisse, d'une grosseur considérable, de forme oblongue, blancs et bons à manger; de même que l'oie, elle les pond d'un jour l'un, et l'incubation dure cinquante jours. A leur naissance, les petits *cygnes* sont revêtus d'un duvet gris, et ce n'est qu'au bout de deux mois qu'ils se couvrent de plumes, d'abord grises, ensuite grises et blanches après la première mue; le plumage des *cygnes* blancs ne devient entièrement de cette couleur que quand l'oiseau est âgé de deux ans : c'est à la même époque que le *cygne* devient adulte, et qu'il est en état de se reproduire.

La durée de l'incubation, le temps qui s'écoule avant que le *cygne* ait pris tout son développement, sont les indices comme le prélude d'une très-longue vie. L'on prétend que son existence se prolonge jusqu'à trois cents ans; l'on a, du moins, la preuve certaine que des *cygnes domestiques* ont été nourris dans les mêmes maisons pendant plusieurs générations.

Ces oiseaux trouvent leur subsistance dans les eaux qu'ils fréquentent; ils la composent principalement d'herbes des marécages, et d'autres plantes aquatiques. Ils dévorent aussi les sangsues, les reptiles et les petits animaux qui vivent dans la vase; leur long cou leur donne la facilité de les atteindre au fond des eaux peu profondes; ils sont sur-tout très-friands de grenouilles, qu'ils recherchent avec avidité. L'opinion commune est que les *cygnes* sont encore de grands destructeurs de poissons; cependant quelques observateurs, entre lesquels se trouve M. Titius, que j'ai déjà cité, assurent que cette opinion est une erreur; ils vont même jusqu'à dire qu'au lieu de détruire les poissons, comme on le pense généralement, les *cygnes* en sont plutôt les protecteurs, en éloignant des étangs les hérons, pêcheurs très-patiens, mais fuyant les *cygnes* qui ne peuvent les souffrir.

Il y a deux races bien distinctes dans l'espèce commune du *cygne :*

Le Cygne domestique (*Anas olor* Lath., figuré planc. enlum. de *Buffon*, n° 913.). La blancheur éclatante de son plumage a passé en proverbe; le beau noir du tubercule charnu qui s'élève à la base du bec, de la peau nue qui couvre l'espace compris entre le bec et l'œil, des ongles et du bout du demi-bec supérieur, relève encore cette parure blanche déjà si brillante. Le reste du bec est rouge

les pieds et les doigts ont la teinte du plomb. La longueur ordinaire du mâle est de quatre pieds trois à quatre pouces; son vol a sept pieds trois pouces; son bec trois pouces et demi, et ses ailes pliées s'étendent environ jusqu'aux deux tiers de la queue, obtuse à son bout et longue d'environ sept pouces. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que sa taille est un peu plus petite et le tubercule du bec moins gros. Les jeunes, comme je l'ai dit plus haut, sont mêlés de beaucoup de gris; leur bec est de couleur de plomb, excepté le bout de la mandibule supérieure qui est noir : il y a aussi de chaque côté un trait noir, qui s'étend depuis les ouvertures des narines jusqu'à la tête.

Quiconque est sensible aux beautés de la nature et de l'art ne peut s'empêcher de regretter que les eaux tranquilles des canaux et des bassins, qui arrosent et rafraîchissent les parcs plantés par la grandeur et l'opulence, ne servent plus d'asyle à des troupes de *cygnes*. Avec quelle noblesse et quelle majestueuse fierté ces beaux oiseaux, que l'antiquité consacra au dieu des arts et à la déesse des amours, parcouroient ces enclos de la magnificence! Avec quelle grace ils en paroissoient les dominateurs! Quelle impression suave l'œil recevoit des reflets verdoyans que jetoient sur leur plumage éblouissant les tapis de gazon et le feuillage des bosquets! Familiers avec l'homme, sans se laisser assujettir à une servile domesticité, ils étoient tout-à-la-fois, sous les yeux mêmes de la puissance, l'exemple et la leçon d'une juste et décente liberté. Il n'en existe plus dans ces lieux à demi-dévastés; la grossière manie de la destruction, dont notre sol et notre âge furent souillés naguères, les a fait disparoître; leurs brillans attributs qui, dans le langage poétique des Indiens sont encore l'emblême de la candeur et de l'innocence, n'ont pu leur obtenir grace; on les a tués sans pitié et mangés sans délicatesse; une brutale et ignorante gourmandise s'imaginoit que leur chair devoit avoir autant de saveur que leur robe avoit de beauté; rien n'est moins vrai, car la nature semble avoir voulu mettre les *cygnes* à l'abri de la voracité de l'homme, en rendant leur chair noire, sèche, dure et insipide.

Les *cygnes domestiques* étoient autrefois bien plus communs en France qu'ils ne le furent dans ces derniers temps, avant qu'on ne les détruisît; la Seine même en étoit couverte au-dessous de Paris; une petite île, voisine du palais des Tuileries, en avoit pris le nom d'*Ile des Cygnes*, qui s'est changé en une dénomination beaucoup moins noble, et, certes, l'on ne peut s'empêcher d'applaudir au goût simple et sage de nos pères, qui cherchoient dans la nature les ornemens les plus

élégans de leurs habitations. La nouvelle opulence, si rapidement acquise, n'auroit-elle pas un moyen de se venger de l'imputation de mauvais goût dont on ne cesse de l'accabler, si elle embellissoit sa demeure de ces décorations animées, de ce luxe vivant, qui, loin de nuire aux beautés de l'art, leur prêtent un plus grand éclat?

En Allemagne, l'on conserve l'ancien usage d'élever des *cygnes;* il n'est point de contrée où l'on en voye davantage qu'aux environs de Postdam, de Spandaw et de Berlin, sur la Sprée et le Havel.

Au reste, l'éducation des *cygnes* ne tient pas seulement à l'agrément; l'économie domestique y trouve aussi de l'utilité. Ces oiseaux peuvent être élevés, si l'on veut, avec les autres volailles, dans les basse-cours, pourvu qu'ils aient un bassin où ils aient la liberté de nager et de se laver, car il n'est point d'oiseaux plus amis de la propreté; ils font toilette assidue chaque jour: on les voit arranger leur plumage, le nettoyer, le lustrer, et prendre de l'eau dans leur bec pour la répandre sur le dos, sur les ailes, avec un soin extrême.

Mais, quelque part que l'on élève les *cygnes,* il faut leur ménager des asyles, des couverts écartés, où ils puissent se retirer, et se livrer aux douceurs d'une tendre union et aux soins qu'ils prodiguent à leurs petits. Outre la nourriture qu'ils trouvent dans les eaux, il est nécessaire de leur en fournir une plus abondante. On leur jette de temps en temps du grain, du pain, des herbes hachées grossièrement, des tripailles, des restes de la cuisine. Pendant les gelées de l'hiver, on leur donne à manger plus souvent; l'avoine est pour eux un mets très-friand. La seule attention qu'exige le temps de l'incubation, est la soigneuse propreté du réduit où elle a lieu. On nourrit les petits avec de l'orge moulue, des croûtes et des chapelures de pain trempées ou bouillies dans du lait, avec de la laitue coupée par morceaux. La chair des jeunes *cygnes* est assez bonne.

On plume les *cygnes domestiques* comme les oies, deux fois l'année; ils fournissent un duvet recherché par la mollesse, qui en remplit ses coussins et ses lits. Vénus ne voulut point avoir d'autre couche, et la beauté aime à rapprocher de son sein des bandes de ce duvet, dont la blancheur le dispute à la neige, mais qui ne peut entrer en parallèle avec un teint de lys, plutôt animé que coloré par le doux incarnat de la rose. L'on sait que la même substance, extrêmement fine, et plus douce que la soie, forme aussi des houppes à poudrer; on en fait encore de beaux manchons et des fourrures aussi délicates que chaudes. Les plumes des ailes sont préférables à

celles de l'oie pour écrire et pour les tuyaux de pinceaux; enfin la graisse du cygne passe pour adoucir et résoudre les hémorrhoïdes: cependant le médecin Arnauld de Villeneuve assure que l'on devient sujet à cette incommodité, lorsqu'on mange souvent du *cygne*. Cette même graisse, dit Sérénus, nettoie le visage de toutes taches, si on la mêle avec du vin.

Le CYGNE SAUVAGE (*Anas cygnus* Lath., figuré dans l'*Ornithologie* de Brisson, tome 6, planche 28.). Généralement parlant, il est plus petit que le *cygne privé :* cependant l'on a vu des *cygnes sauvages* qui étoient au contraire d'une taille plus forte et plus élevée; leur envergure est plus grande, leur cou plus long et plus délié, et leurs os sont plus gros; ils n'ont point de caroncule sur le bec, qui toujours est noir à la pointe, et couvert d'une membrane jaune près de la tête; les paupières aussi bien que la peau nue entre le bec et l'œil, sont de cette dernière couleur; les pieds et les doigts ont une teinte mêlée de gris et de brun, et les ongles sont tout bruns. Il y a de ces oiseaux dont le plumage est entièrement blanc, comme celui des *cygnes domestiques ;* d'autres, et c'est le plus grand nombre, sont plutôt gris que blancs, et ce gris plus foncé paroît presque brun sur la tête et le dos; mais la différence la plus remarquable qui distingue les deux races, consiste dans la position et la forme de la trachée-artère; descendue dans le sternum du *cygne sauvage*, ce canal fait un coude, se retire, s'appuie sur les clavicules, et de-là, par une seconde inflexion, arrive aux poumons; à l'entrée et au-dessus de la bifurcation, se trouve placé un vrai larynx garni de son os hyoïde, ouvert dans sa membrane en bec de flûte; au-dessous de ce larynx, le canal se divise en deux branches, lesquelles, après avoir formé chacune un renflement, s'attachent au poumon. Le *cygne domestique* n'a rien de semblable, et toutes ces parties sont conformées comme dans l'oie.

Les *cygnes sauvages* sont communs aux deux continens; ils préfèrent dans l'un et l'autre les régions septentrionales; ils y passent l'été, ils y font leurs nids et leurs couvées, et ils ne descendent guère vers le Midi que lorsque la rigueur du froid les force à abandonner leur domicile de choix. Ils paroissent quelquefois pendant l'hiver dans plusieurs cantons de l'Angleterre et de la France: de mémoire d'homme l'on n'en avoit tant vu en France que pendant l'hiver de 1788; ils voloient en bandes, et ils se répandirent en plusieurs provinces. Ces oiseaux ne sont pas un meilleur gibier que les *cygnes domestiques ;* cependant lorsqu'ils se sont nourris de prêle, d'épi d'eau, et sur-tout de racines de souci et de pa-

tience de marais, dont ils sont très-avides, ils deviennent très-gras et fort bons à manger.

Personne n'ignore que les *cygnes* ont passé chez les anciens pour avoir un ramage très-mélodieux, dont les accens deviennent plus tendres quand ces oiseaux touchent à leurs derniers soupirs; mais comme l'on savoit aussi que les *cygnes* sont assez silencieux, et que l'oreille est déchirée lorsqu'ils rompent leur silence presqu'habituel, en faisant retentir les airs et les eaux de sons bruyans et rauques, l'harmonie de leur chant passoit pour une des spirituelles allégories de la Mythologie : cependant quelques personnes ont voulu, dans ces derniers temps, changer cette fiction en réalité. Des *cygnes sauvages*, qui s'étoient établis d'eux-mêmes sur les magnifiques eaux du château de Chantilly, ont fourni l'occasion de les mieux observer. M. l'abbé Arnaud, ensuite Mongez l'aîné, ont reconnu une sorte de mesure et de modulation dans les éclats de la voix de ces *cygnes*. (*Voyez* plus particulièrement le *Mémoire sur des cygnes qui chantent*, par Mongez, dans le *Journal de Physique* du mois d'octobre 1783.) Il résulte de ces observations que d'abord les *cygnes sauvages* répètent à demi-voix, et toujours sur le même ton, un son qui peut s'exprimer par *couq, couq, couq;* qu'ils élèvent ensuite la voix en suivant les quatre notes *mi, fa* (le mâle), *re, mi*, la femelle); que bien que cette espèce de chant soit très-perçant et qu'il ait quelqu'analogie avec le cri déchirant du *paon*, il ne laisse pas de plaire à l'oreille; qu'enfin l'on est étonné de le trouver agréable.

Je ne sais si je me trompe, mais le chant harmonieux que les anciens attribuoient au *cygne*, devoit être toute autre chose que des cris rauques et perçans, comparables au cri du paon, et dont l'accord peut présenter quelque mélodie à une oreille fort attentive. Cette remarque acquiert plus de poids, lorsqu'on la rapproche du témoignage d'un autre savant observateur, Valmont de Bomarre, que son emploi à Chantilly avoit mis à portée d'examiner les *cygnes* qu'on y nourrissoit. « Le *cygne sauvage*, dit-il, a une voix; mais quelle voix! un cri perçant. On entend *tou-hou* à plusieurs reprises; le *hou* est d'un demi-ton au-dessus du *tou;* comme la femelle donne les deux mêmes sons, mais plus bas ou moins forts, lorsqu'ils crient ensemble, l'oreille distingue sensiblement une espèce de carillon aigre et désagréable; on diroit dans le lointain que c'est un concert discordant, un bruit semblable à celui de deux petites trompettes de foire, lorsque les enfans s'en amusent; enfin la voix de ce *cygne*, si célèbre par sa mélodie, a une game très-bornée, un diapason d'un ton et demi. Voilà

le chant qui a charmé l'oreille des nourrissons du sacré Vallon. Mais l'historien de la nature ne doit pas peindre des fictions; il doit les dessiner d'un trait pur et correct; son pinceau fidèle ne doit pas la déparer en cherchant à l'embellir;... et si, parmi les modernes, quelqu'un prétend que le *cygne* en question ait un chant mélodieux, il faudra dire que l'aveugle de Cheselden avoit au moins autant de plaisir et de motifs à désigner la couleur écarlate par le mot *trompette*... J'ai dit ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, et j'atteste qu'il n'y a de ma part ni humeur ni complaisance ». (*Dictionnaire d'Histoire naturelle*, par Valmont de Bomare, article du CYGNE.)

L'on est donc encore fondé à regarder comme une fiction de l'antiquité, la mélodie du chant du *cygne*. La nature paroît en ceci, de même qu'en beaucoup d'autres circonstances, en opposition avec la Mythologie; et pour le physicien, les *cygnes* conserveront l'épithète de *rauques*, que Virgile leur a donnée :

Dant sonitum rauci per stagna loquacia cygni.

Je ne puis mieux terminer cette petite discussion que par le passage suivant d'une douce et sensible éloquence, par lequel Buffon a terminé lui-même son histoire du *Cygne*.

« Nulle fiction en Histoire naturelle, nulle fable chez les anciens n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée ; elle s'étoit emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs; poètes, orateurs, philosophes même l'ont adoptée, comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner ces fables, elles étoient aimables et touchantes; elles valoient bien de tristes, d'arides vérités, c'étoient de doux emblêmes pour les ames sensibles. Les *cygnes*, sans doute, ne chantent point leur mort; mais toujours, en parlant du dernier effort et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante : *C'est le chant du cygne* »!

Indépendamment des deux races de *cygnes* dont il vient d'être question, l'on en connoît trois autres espèces :

1°. Le CYGNE A TÊTE NOIRE (*Anas nigricollis* Lath.). Il a la tête et la moitié du cou d'un brun noir velouté, et le bec entièrement rouge; du reste il est blanc. On l'a trouvé aux îles Malouines, sur la rivière de la Plata, dans le détroit de Magellan, sur les côtes de la mer du Sud et au Chili. La femelle pond ordinairement six œufs ; et suivant l'abbé Molina, elle emporte ses petits sur son dos lorsqu'elle va chercher sa nourriture.

2°. Le CYGNE NOIR (figure, tome 1, pl. 17 du *Voyage à la recherche de Lapérouse*, par Labillardière.). Les six plus grandes pennes sont blanches, et le reste de son plumage est d'un noir luisant. Il vit à la Nouvelle-Hollande.

3°. Le CYGNE CENDRÉ. Labillardière l'a vu sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; le bec est noirâtre, et les pattes sont légèrement colorées en rouge.

Chasse du Cygne sauvage.

Lorsque les *cygnes sauvages* viennent dans nos climats pendant l'hiver, on ne leur fait guère la chasse qu'au fusil: on tâche de les surprendre dans les eaux qui ne sont point glacées. Si on les tire au vol, il faut les devancer d'un pied et quelquefois davantage, suivant l'éloignement, autrement l'on seroit trompé par la rapidité de leur vol, si on se contentoit de les viser à la tête, comme les oies et les canards; l'on doit encore employer du plomb très-gros.

Au nord de la Russie, vraie patrie de ces oiseaux, les Cosaques en prennent beaucoup près du fleuve Emba, en les terrassant à coups de bâton, dans le temps de la mue; ils ne peuvent point voler alors, à cause de la chute des pennes de leurs ailes. Dans les contrées arrosées par l'Oby, on choisit au printemps les fonds où la fonte des neiges forme des flaques d'eau, on en accélère même la fonte en y répandant de la cendre: quand le dégel est établi, les oiseaux aquatiques se rendent par bandes sur ces amas d'eau. Pour les y attirer encore plus, les chasseurs placent sur l'eau, près d'espèces de retranchemens qu'ils pratiquent en amoncelant la neige ou des cabanes de branchages dans lesquelles ils se tiennent cachés, des peaux d'oies et de canards empaillés; les *cygnes* et les oies se jettent dessus avec fureur, et deviennent la victime du fusil du chasseur. (S.)

CYGNE ENCAPUCHONNÉ, ou CAPUCHONNÉ, nom donné mal-à-propos au DRONTE. *Voyez* ce mot. (S.)

CYGOGNE. *Voyez* CIGOGNE. (S.)

CYLAS, *Cylas*, nouveau genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, établi par Latreille dans son *Histoire natur. génér. et particul. des Insectes*, et dans lequel cet auteur fait entrer le *brente brun* de l'*Encyclopédie*. Il donne à son nouveau genre les caractères suivans: antennes moniliformes de dix articles, dont le dernier plus gros, ovalaire; trompe avancée, droite, cylindrico-conique; pénultième article des tarses bilobé; corcelet renflé en devant, rétréci et cylindrique postérieurement; abdomen convexe, ovoïde.

La seule espèce de ce genre, le Cylas brun, est de petite taille, de couleur brune; ses élytres ovales, alongées, sont lisses; ses cuisses sont sans dents et sans épines.

Il se trouve au Sénégal. Ses habitudes nous sont encore inconnues. (O.)

CYLINDRES. C'est ainsi que les conchyliologistes français appellent les coquilles du genre *cône*, qui approchent de la forme que leur nom indique. *Voy.* au mot Cône. (B.)

CYLINDRIE, *Cylindria*, arbre de médiocre grandeur, à feuilles opposées, à fleurs petites, rouges, portées en grand nombre sur des pédoncules presque terminaux, qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Loureiro, se rapproche infiniment des Protéa. (*Voyez* ce mot.) Il offre pour caractère un calice tubuleux, court, persistant à quatre divisions ouvertes; une corolle tubuleuse, à quatre divisions linéaires, charnues, recourbées et creusées à leur extrémité; quatre étamines à anthères presque sessiles, insérées dans le capuchon des divisions de la corolle; un ovaire supérieur, ovale, à style court, et à stigmate quadrifide. Le fruit est une baie presque ronde et monosperme.

La *cylindrie* se trouve à la Cochinchine et aux Moluques. Elle est figurée sous le nom de *blimbingum sylvestre*, dans l'*Hortus amboniensis* de Rumphius, 1°, tab. 73. (B.)

CYLINDRITES, cylindres ou rouleaux fossiles. *Voyez* Cylindres. (Pat.)

CYLLÉNIE, *Cyllenia*, genre d'insectes de l'ordre des Diptères, et de ma famille des Bombyliers. Ses caractères sont: antennes guère plus longues que la moitié de la tête, rapprochées, de trois pièces principales, distinctes; la première, grande, cylindrique; la seconde, petite; la dernière ovée-conique, avec un petit article au bout; la trompe peu saillante, avancée et renflée à son extrémité; elle renferme un suçoir de quatre soies. On ne voit point de palpes.

Les yeux de la seule espèce de ce genre que je connoisse, sont gros; les petits yeux lisses manquent ou sont obsolètes; les ailes sont étroites; l'abdomen est alongé, conico-cylindrique; les pattes sont longues, avec les cuisses assez fortes, les postérieures sur-tout; les tarses sont assez longs, et ont deux pelotes.

Cyllénie tachetée, *Cyllenia maculata*. Cet insecte a environ trois lignes de longueur; il est noir, mais couvert d'un duvet d'un cendré foncé, et parsemé de poils noirs; les ailes sont transparentes, avec deux petites taches près de la côte,

un point et un petit trait au-dessous, deux points et un autre petit trait à l'extrémité, sur chaque, noirs; les cuisses ont un duvet d'un cendré foncé, avec des poils plus longs; les jambes et les tarses sont d'un brun foncé.

J'ai trouvé cet insecte sur des fleurs de mille-feuilles, dans les environs de Bordeaux, au mois de juillet. (L.)

CYMBACHNÉE, *Cymbachne*, genre de plantes de la triandrie digynie, et de la famille des GRAMINÉES, qui présente pour caractère des épis géminés au sommet de chacune, l'un hermaphrodite, et l'autre femelle; des fleurs hermaphrodites, composées d'une bale calicinale, de deux valves uniformes, parallèles à l'axe de l'épi, et ciliées sur leur dos; la bale florale de deux valves plus petites; les fleurs femelles dépourvues de bale, et composées d'une seule valve fendue au sommet.

Ce genre a été rétabli par Retzius. (B.)

CYMBAIRE, *Cymbaria*. C'est une plante vivace, à feuilles opposées, lancéolées, linéaires, pointues, et d'un vert pâle, et à fleurs grandes, latérales, presque sessiles, de couleur jaune, ponctuées de pourpre à l'intérieur.

Chaque fleur a un calice persistant, découpé profondément en dix dents linéaires, droites et argentées; une corolle monopétale, labiée, à tube long et ventru, à lèvre supérieure voûtée, obtuse et bifide, et à lèvre inférieure divisée en trois lobes égaux, obtus, et munie d'un palais renflé; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, ovale, chargé d'un style filiforme, à stigmate simple et obtus.

Le fruit est une capsule en cœur renversé, pointue, un peu comprimée, marquée d'un sillon de chaque côté, biloculaire, et qui contient plusieurs semences.

Cette plante a été figurée pl. 530 des *Illustrations* de Lamarck. Elle croît en Sibérie, dans les lieux montueux. On la distingue des *mufliers*, par le caractère de son calice. *Voyez* au mot MUFLIER. (B.)

CYMBALAIRE, espèce du genre *muflier*. C'est l'*antirrhinum cymbalaria* Linn. *Voyez* au mot MUFLIER. (B.)

CYMBIDION, *Cymbidium*, genre de plantes, établi par Swartz, dans sa *Monographie des orchidées*. Il présente pour caractère une corolle redressée ou ouverte, un nectaire ou sixième pétale, concave à sa base, sans éperon, à limbe étalé; l'anthère à opercule et caduque; le pollen globuleux.

Ce genre renferme des ANGRECS de Linnæus; tels que l'*écarlate*, le *linéaire*, le *noueux*, l'*ensifeuille*; des LIMODORES, tels que le *pendant*, le *tubéreux*; des SATYRIONS, tels que

celui *du Cap*; des ORPHRISES, tels que le *corallorhise*; enfin, peut-être les espèces des genres BLETIE, SOBRALE et FERNANDEZIE de la *Flore du Pérou*. Voyez ces mots. (B.)

CYME, *Cyma*. On donne ce nom à tout assemblage de fleurs, dont les pédoncules partent d'un centre commun, et se divisent ensuite irrégulièrement. *Voyez* FLEUR. (D.)

CYMINOSME, *Cyminosma*, genre de plantes établi par Gærtner, quoiqu'il ne connût pas toutes les parties de sa fructification. Ses caractères sont: un calice de quatre feuilles; une corolle de huit pétales oblongs, pubescens en dessous; une baie à quatre loges, qui ne contient qu'une seule semence. L'espèce qui la compose est un arbre de Ceylan, qui a une odeur de cumin, et qui est mentionné dans la *Flora Zeilanica* de Burmann, pag. 27. (B.)

CYMOPHANE (*Haüy*), mot grec qui veut dire *lumière flottante*. Voyez CHRYSOBÉRIL. (PAT.)

CYMOTHOA, *Cymothoa*, genre de crustacés de la division des SESSILIOCLES, qui a pour caractère quatre antennes sétacées, égales, épaisses et courtes, placées sous les yeux; un suçoir rétractile, sortant de dessous la tête et accompagné de deux antennules très-courtes; un corps composé de pièces crustacées, peu nombreuses, dont la dernière est très-large, tronquée et accompagnée de deux petites pinces; des pattes en crochet.

Ce genre, qui a été établi par Fabricius, a éprouvé des réductions dans le nombre de ses espèces, parce que, mieux connues, elles ont successivement donné lieu à la formation de nouveaux genres; mais actuellement il est précisé de manière à ne plus craindre de semblables altérations.

La tête des *cymothoa* est plate, presque ronde, fort large, unie, avec deux grands yeux verdâtres, sur sa partie supérieure et latérale; en dessous elle a deux paires d'antennes, placées avant les yeux, et une trompe rétractile, accompagnée de deux antennules au milieu; les antennes sont, de chaque côté, placées l'une devant l'autre, et composées d'environ cinq articles, dont le premier est très-gros, et les autres vont en diminuant jusqu'à la pointe. Ils sont d'une nature plutôt cartilagineuse que crustacée. La trompe, ainsi que les antennules, sont également cartilagineuses, et ne peuvent se bien voir que sur le vivant.

Le corps est très-bombé, composé de sept anneaux, dont le premier est le plus long et le moins large, et les deux derniers les plus étroits. Ils sont presque unis, et terminés obtusément sur leurs bords. En dessous, il y a quatorze pattes très-

courtes, égales et attachées de chaque côté, positivement sur le bord des anneaux. Chacun est composé d'une cuisse épaisse, et courbée en S; d'une jambe plus mince; enfin d'un ongle très-crochu, très-aigu, et presque aussi long que la jambe.

La queue est composée de deux parties; la première formée par quatre anneaux, plus étroits et moins larges que ceux du corps, par lesquels ils sont en partie recouverts; la dernière formée par une écaille un peu convexe, parallélogrammique, plus large que le corps, et aussi longue que la somme des anneaux de la queue. A sa base extérieure est une petite excision, qui sert de support à une petite pince, composée d'une articulation et de deux doigts égaux; le tout moins long que la pièce qui leur sert de support.

En dessous de la queue il y a deux rangs de branchies arrondies, que leur peu d'épaisseur et leur transparence permet difficilement de compter.

Les espèces de ce genre vivent toutes aux dépens des poissons, dont ils sucent le sang, par le moyen de leur trompe, et sur lesquels ils se cramponnent par celui de leurs ongles. Elles se placent, de préférence, à l'ouverture des ouïes, aux lèvres, à l'anus, dans l'intérieur même de la bouche, parce que ces endroits sont plus susceptibles d'être facilement entamés, et qu'elles y sont plus à l'abri des frottemens volontaires ou accidentels de leurs victimes qui les forceroient à lâcher prise. Il paroît que les poissons s'accoutument à ces hôtes incommodes; mais il est vrai de dire qu'il n'y en a jamais un grand nombre sur chaque. Je n'en ai jamais vu plus de deux, et encore c'étoit sur un assez gros *squale*.

On compte cinq espèces de *cymothoa* connues des naturalistes. Deux seulement sont figurées. L'une est la Cymothoa asile, dont le caractère est: deux anneaux sur le corps, et la queue demi-ovale. Elle est représentée dans les *Spicilegia Zoologica* de Pallas, tab. 4, fig. 12. Elle se trouve dans les mers d'Europe. L'autre est la Cymothoa ichtiole, qui a treize anneaux sur le corps, la queue quadrangulaire, et qui est figurée pl. 16, fig. 1 de l'*Histoire naturelle des crustacés*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville. Elle a été rapportée par moi, des mers d'Amérique. (B.)

CYNAEDE, nom donné par Gronovius à un genre qui fait partie des *spares* de Linnæus. Il a pour type le *spare sargue*. *Voyez* le mot Spare. (B.)

CYNANQUE, *Cynanchum*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie digynie, et de la famille des Apocynées, dont le caractère consiste en un calice mono-

phylle, petit, persistant, divisé profondément en cinq découpures pointues ; une corolle monopétale, à limbe ouvert, et divisé en cinq parties ; un anneau particulier, presque cylindrique, environnant les parties génitales, et dont le bord est à cinq dents ; cinq étamines courtes, à anthères biloculaires, adnées en la face interne des filamens ; un ovaire supérieur, fendu en deux, chargé de deux styles courts, ou d'un seul style bifide à stigmates obtus.

Le fruit est composé de deux follicules oblongs, pointus, uniloculaires, et qui s'ouvrent chacun d'un seul côté longitudinalement. Ces follicules renferment des semences nombreuses, oblongues, couronnées d'une aigrette de poils, et imbriquées autour d'un placenta libre.

Voyez pl. 177 des *Illustrations* de Lamarck.

Les espèces de ce genre sont des plantes vivaces, la plupart sarmenteuses, à suc propre laiteux, à feuilles simples, à fleurs disposées dans les aisselles des feuilles en grappes ou en bouquets corymbiformes. Toutes sont des poisons, mais les unes sont employées avantageusement par la médecine, tandis que les autres ont une action délétère à la plus petite dose.

On connoît vingt-cinq à trente espèces de *cynanques*, toutes originaires des pays chauds. Une seule est propre à la France : c'est la Cynanque de Montpellier, dont la tige est voluble, herbacée, et les feuilles réniformes, cordées et aiguës, et dont le suc laiteux, épaissi par la cuisson, est connu sous le nom de *scamonée de Montpellier*. Cette scamonée est plus foible que celle d'Alep, qu'on retire d'un *liseron*. On l'emploie rarement.

Les autres espèces qui sont dans le cas d'être citées sont :

La Cynanque nue, *Cynanchum viminale* Linn., qui croît en Afrique et dans l'Inde. Cette espèce n'a pas de feuilles. C'est une simple tige cylindrique, voluble, dont les rameaux sont opposés.

La Cynanque de la Caroline, *Vincetoxicum gonocarpos* Walter, dont Jacquin ne paroît pas avoir connu les follicules, passe pour un violent poison dans le pays. On croit que c'est dans son suc que les anciens Caroliniens trempoient leurs flèches pour empoisonner les blessures qu'ils faisoient à leurs ennemis. J'ai observé que quelle que soit l'abondance des fleurs de cette plante, on voit très-rarement ses follicules, qui sont très-gros et anguleux.

La Cynanque vomitive, l'*Ipécacuanha de l'Ile-de-France*, a les tiges volubles, velues ; les feuilles ovales, lan-

céolées, velues en dessous. Sa racine se donne, en poudre, à la dose de vingt-deux grains.

La CYNANQUE DROITE a les tiges droites, écartées; les feuilles en cœur et glabres. Elle croît en Syrie, et se cultive dans les jardins de botanique, où elle passe l'hiver en pleine terre.

La CYNANQUE TRÈS-ODORANTE a la tige voluble, inférieurement rugueuse; les feuilles en cœur, aiguës, rugueuses, et les fleurs penchées. Elle croît à la Cochinchine, où on la cultive à raison de l'excellente odeur de ses fleurs, dont des bouquets décorent constamment la tête des femmes riches. (B.)

CYNIPS. *Voyez* CINIPS. (S.)

CYNOCÉPHALE, mot qui vient du grec, et qui signifie *tête de chien*. On a donné ce nom à des espèces de singes qui ont la tête conformée comme celle du *chien*, et le museau prolongé. C'est communément le *singe magot* qu'on désigne sous le nom de *cynocéphale*, car sa figure approche de celle du *chien*. Il se trouve aussi plusieurs singes de la famille des *macaques*, qui sont des *cynocéphales*. Le *macaque* est appelé *cynomolgus*, c'est-à-dire ayant des joues de *chien*. Voyez au mot MACAQUE, &c. (V.)

CYNOCEPHALOS d'Aristote est le MAGOT. (S.)

CYNOGLOSSE, *Cynoglossum*, genre de plantes à fleurs monopétalées de la pentandrie monogynie, et de la famille des BORRAGINÉES, dont le caractère offre un calice monophylle, oblong, ou campanulé, persistant, à cinq divisions; une corolle monopétale, infundibuliforme, à orifice presque fermé par cinq écailles, à limbe partagé en cinq découpures obtuses; cinq étamines; quatre ovaires supérieurs, du milieu desquels s'élève un style en alène, persistant, à stigmate échancré.

Le fruit consiste en quatre semences comprimées ou concaves, attachées au style par leur côté intérieur, et dont l'écorce, le plus souvent hérissée d'aspérités, est libre ou peu adhérente, presque en manière de capsule.

Ce genre est figuré pl. 92 des *Illustrations* de Lamarck. Il est composé de vingt-cinq à trente espèces, dont plusieurs sont naturelles aux parties méridionales de l'Europe : les plus remarquables sont:

La CYNOGLOSSE OFFICINALE, plante annuelle ou bisannuelle, qui croît en Europe dans les bois et les lieux incultes et pierreux, et qui est vulgairement connue sous le nom de *langue de chien*. Ses caractères sont d'avoir les étamines plus courtes que la corolle; les feuilles larges, lancéolées, plus

étroites à leur base, velues et sessiles; les découpures du calice oblongues. Elle passe pour être un peu narcotique, calmante et pectorale. On la recommande pour arrêter les catharres. On la croit utile contre les flux de ventre, les fleurs blanches, la gonorrhée et les hémorragies.

La CYNOGLOSSE DE L'APENNIN a les feuilles spathulées, lancéolées, luisantes; les bractées des pédoncules amplexicaules. Cette espèce se rapproche de la précédente, mais elle est bien plus belle: elle se trouve en Italie.

La CYNOGLOSSE À FRUITS GLABRES, *Cynoglossum lœvigatum* Linn., diffère beaucoup des autres par son aspect et par ses semences glabres: elle croît en Sibérie et dans le Levant.

La CYNOGLOSSE PRINTANIÈRE, *Cynoglossum omphalodes* Linn., a la tige couchée, et les feuilles radicales en cœur. C'est une fort jolie plante qui a l'avantage de développer ses fleurs bleues une des premières de nos jardins. Elle croît dans le midi de l'Europe. Ses feuilles passent pour vulnéraires et détersives. (B.)

CYNOMÈTRE, *Cynometra*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie monogynie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, qui offre un calice de quatre folioles oblongues et réfléchies vers le pédoncule; cinq pétales lancéolés, égaux, et presque droits; dix étamines; un ovaire supérieur cymbiforme, à style et stigmate simple. Le fruit est une gousse charnue, courte, lunulée, légèrement comprimée, tuberculeuse, qui contient, dans une pulpe un peu sèche, une ou deux graines elliptiques, comprimées.

Voyez pl. 331 des *Illustrations* de Lamarck, où ce genre est figuré.

Les *cynomètres* sont des arbres à feuilles conjuguées, à pédoncules multiflores, insérées sur le tronc ou sur les rameaux. Il n'y en a que deux espèces qui croissent dans les Indes orientales, dont les racines sont purgatives, et des fruits desquelles on tire une huile bonne contre la galle. (B.)

CYNOMOIR, *Cynomorium*, plante fort singulière, qui a le port d'une *clavaire*, et devient solide lorsqu'elle est desséchée. Elle est parasite des racines de plusieurs arbrisseaux. Elle ne pousse aucunes feuilles, mais dans sa jeunesse elle est toute couverte d'écailles éparses et imbriquées. Lorsque ces écailles sont tombées, on remarque un pédicule épais, raboteux, qui soutient une tête ou chaton en massue conique, comme verruqueuse, pourprée ou écarlate, et chargée de fleurs: les unes mâles, et les autres femelles,

parmi lesquelles il s'en trouve quelquefois d'hermaphrodites.

Les fleurs mâles n'ont d'autre calice que les écailles ; chacune ne consiste qu'en une étamine.

Les fleurs femelles, mêlées parmi les mâles, ont un ovaire inférieur enveloppé par sa base de plusieurs écailles calicinales, surmonté d'un style simple à stigmate obtus.

Le fruit est une semence nue et arrondie, que Boccone dit être d'un jaune écarlate : tout le chaton en est garni et comme hérissé.

Cette plante croît dans l'île de Malte, la Mauritanie et la Jamaïque : elle est figurée pl. 742 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

CYNONTODE, *Cynontodium*, nom d'un genre de plantes établi dans la famille des MOUSSES par Hedwig, aux dépens des BRYS de Linnæus, ou des SWARTZIES et des DIDYMODES. Il offre pour caractère une fleur hermaphrodite, terminale ; une corne ovale ou oblongue sans apophyse ; un péristome à huit ou seize paires de dents. On lui donne pour type les *bryum trifarium* et *capillaceum*. Voyez aux mots BRY, SWARTZIE et DIDYMODE. (B.)

CYNOSURE. C'est la traduction du nom latin des CRETELLES. *Voyez* ce mot. (B.)

CYPEROÏDES, *Cyperoïdeæ* Jussieu, famille de plantes, dont le caractère est d'avoir des paillettes faisant fonction de calice, quelquefois vides ; des étamines au nombre de trois, insérées sous le pistil ; un ovaire libre, simple, surmonté d'un seul style, terminé rarement par deux, plus souvent par trois stigmates ; pour fruit, une semence nue ou arillée, quelquefois entourée de soies ou de poils qui naissent de sa base, et un embryon semblable à celui des graminées.

Les plantes de cette famille sont herbacées et naissent ordinairement dans les lieux humides. Leurs tiges cylindriques ou triquètres, presque toujours dépourvues de nœuds, et rarement articulées, portent des feuilles, dont les unes, savoir les florales, sont sessiles, tandis que les caulinaires et les radicales sont engaînantes, à gaîne entière et ne s'ouvrant point. Les fleurs disposées ordinairement en épis, sont hermaphrodites et rarement monoïques.

Ventenat, de qui on a emprunté les expressions ci-dessus, rapporte à cette famille, qui est la quatrième de la seconde classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 3, n° 2 du même ouvrage, cinq genres sous deux divisions.

1°. A fleurs monoïques, LAICHE.

2°. A fleurs hermaphrodites, CHOIN, ÉRIOPHORE, SCIRPE, et SOUCHET. (B.)

CYPHIE, *Cyphia*, genre de plantes de la pentandrie monogynie, formé par Bergius, et adopté par Wildenow, pour réunir plusieurs plantes qui avoient été confondues avec les LOBELIES par Linnæus. *Voyez* au mot LOBELIE.

Les caractères de ce genre sont d'avoir un calice divisé en cinq parties, cinq pétales linéaires, cinq étamines velues et réunies, mais dont les anthères sont libres; un ovaire inférieur, surmonté d'un style dont le stigmate est penché et renflé.

Il est composé de six espèces, toutes du Cap de Bonne-Espérance, et dont une seule a été figurée : c'est la CYPHIE BULBEUSE, qui a les feuilles digitées, les folioles pinnatifides et la tige droite. *Voyez* pl. 38, fig. 1, des *Plantes d'Afrique*, par Burman. (B.)

CYPHON, *Cyphon*, nom donné par Fabricius, d'après Paykull, à un genre d'insectes établi par Latreille sous le nom d'ÉLODES. *Voyez* ce mot. (O.)

CYPRÈS, *Cupressus* Linn. (*monoécie monadelphie*), genre de plantes de la famille des CONIFÈRES, qui comprend des arbres et des arbrisseaux, la plupart toujours verds, à feuilles simples, très-petites, et à fleurs incomplètes et unisexuelles. Les fleurs mâles et les femelles croissent sur le même arbre, éloignées les unes des autres. Les premières sont rassemblées en un châton ovale, couvert de seize à vingt écailles arrondies et opposées : ces fleurs n'ont ni calice, ni pétales, ni étamines, mais seulement quatre anthères adhérentes à la base interne de chaque écaille. Les fleurs femelles sont disposées sur un chaton presque sphérique, composé de huit à dix écailles ligneuses, portées sur un pédicule, élargies à leur sommet, et présentant la forme d'un clou. Sous chacune de ces écailles, se trouvent quatre à huit ovaires à peine visibles, lesquels, après leur fécondation, deviennent autant de coques oblongues et anguleuses, bordées d'une aile étroite et qui sont attachées à l'axe commun du chaton ; ces coques renferment une seule semence, et forment avec les écailles ce qu'on appelle le fruit, qui est un cône arrondi, fermé pendant son développement, et ouvert au moment de sa parfaite maturité. Ces caractères sont figurés pl. 787 des *Illustrations* de Lamarck.

Les *cyprès* conservent leurs feuilles toute l'année, à l'exception du *cyprès distique*, qui perd les siennes en automne. Ces arbres, comme quelques autres de la même famille, ont un aspect imposant et lugubre. Leur présence réveille ou ins-

pire des idées sombres et mélancoliques. C'est par cette raison, sans doute, que les anciens les plaçoient autour de leurs tombeaux, et en faisoient les témoins muets de leur douleur. On lit dans leurs poètes qu'Apollon changea en *cyprès* le jeune *cyparisse*, qui vouloit se tuer; cette fiction nous prouve qu'ils regardoient ces arbres comme le symbole de la mort. Quoique nous ne soyons pas dans l'usage d'en orner, ainsi qu'eux, notre dernière demeure, nous ne pouvons cependant nous défendre d'une certaine tristesse en les voyant. Peut-être éprouvons-nous ce sentiment, parce que les *cyprès*, comme les *pins* et les *ifs*, ont frappé souvent nos regards pendant l'hiver. La Nature est en deuil dans cette saison ; les seuls arbres qui la parent alors, nous semblent tristes comme elle; et cette impression qu'ils ont faite en ce moment sur nous, se renouvelle toutes les fois qu'ils s'offrent après à notre vue, même au milieu des riantes images du printemps.

Le plus beau de tous les *cyprès*, celui qui a le port le plus noble, est, sans contre dit, le *cyprès commun*, *cupressus semper virens* Linn. Sa forme pyramidale et régulière, fait naturellement décoration. Mais pour qu'il produise un effet pittoresque, il ne faut pas qu'il soit trop multiplié ; et on doit toujours le placer parmi d'autres arbres avec lesquels il puisse contraster. Autrefois on le prodiguoit dans nos grands jardins; il y formoit des allées; il en bordoit les terrasses. On n'y voyoit qu'*ifs* et *cyprès* taillés de toutes les manières et symétriquement rangés. C'étoit gâter la nature au lieu de l'embellir. Cette réunion, dans un seul lieu, d'arbres semblables et d'un aspect triste, ne pouvoit offrir qu'un coup-d'œil monotone et froid; heureusement un goût mieux entendu en a réformé la plus grande partie, et le *cyprès* a été transporté dans les bosquets d'hiver. Il est là à sa véritable place. Il peut néanmoins figurer aussi dans les massifs printanniers et d'été. A travers le feuillage verdoyant et gai des autres arbres, ses pyramides sombres n'en ressortiront que davantage, elles termineront les différens points de vue du paysage; et, sans attrister l'ame, comme ailleurs, sans diminuer la fraîcheur du tableau, elles lui donneront un caractère noble et grand.

Le CYPRÈS COMMUN OU PYRAMIDAL, appelé improprement *cyprès femelle* (*cupressus meta in fastigium convoluta quæ fœmina plinii* Tourn.), est un arbre assez élevé. Son tronc est gros, très-droit et revêtu d'une écorce brune ; il se garnit dans presque toute sa longueur, de branches régulières, qui, montant dans une direction perpendiculaire à l'horizon, et se serrant les unes contre les autres, forment, par cette disposition, une espèce de pyramide. Quoique cet arbre ait de très-petites

feuilles, les rayons du soleil pénètrent difficilement à travers ses rameaux, tant ils sont multipliés et rapprochés. Ses feuilles sont verdâtres, pointues, et rangées en manière de tuile sur quatre rangs le long des plus petits rameaux; sur les vieux, elles se dessèchent et se changent en écailles qui se réunissent en partie à l'écorce. Quand ce *cyprès* a atteint l'age de dix ou douze ans, les extrémités de ses jeunes branches se couvrent d'un si grand nombre de petits chatons mâles, qu'au moment où leur poussière jaune se répand, on croiroit qu'il sort de la fumée du sein de l'arbre. Les chatons femelles sont moins nombreux et peu remarquables; ils viennent sur le bois de deux ans. Les cônes, ou fruits, ressemblent à des noix de gale; ils ne mûrissent qu'après l'hiver, et s'ouvrent aux premières chaleurs.

Le *cyprès*, improprement appelé *mâle* (*Cupressus ramos extra se spargens quæ mas plinii* Tourn.), est une variété de l'espèce que nous venons de décrire. Il en diffère par la disposition de ses branches qui, au lieu d'être rapprochées, s'écartent çà et là. Ses rameaux sont aussi moins nombreux; il est plus robuste et devient communément plus gros. Lorsqu'on sème les graines de l'un ou l'autre de ces arbres, elles donnent, dit-on, naissance indifféremment à tous deux, ou quelquefois à de nouvelles variétés.

Le *cyprès commun* est originaire du Levant; il croît naturellement dans la plupart des îles de l'Archipel. Son bois est très-dur, très serré, et presqu'incorruptible. Il est par conséquent très-propre à faire des pieux, des palissades, des treillages et tous sortes d'ouvrages auxquels il importe d'employer des bois de longue durée. L'odeur de ce bois est pénétrante et suave, et approche de celle du bois de *santal*; sa couleur est pâle ou rougeâtre et parsemée de quelques veines brunes. Ce *cyprès* fournit un peu de résine, dans les pays chauds; mais il n'en donne point dans nos climats; on voit seulement transpirer de son écorce, quand il est jeune, une substance blanche qui ressemble à la gomme adragante, et que les abeilles cherchent quelquefois à détacher. Ses fruits, appelés *noix de cyprès*, sont estimés astringens et fébrifuges. On les a souvent employés avec succès dans les fièvres-quartes opiniâtres. On les donne en poudre à la dose d'un gros, ou infusés, comme le quinquina, dans le vin blanc.

Les autres espèces de *cyprès* sont :

Le Cyprès horizontal, *Cupressus horizontalis* Mil. Il ne faut pas regarder cette espèce comme une variété de l'espèce commune; elle en est très-distincte, et les plantes que ses semences produisent ne varient jamais. Le caractère propre de ce *cyprès* est d'avoir des branches presque horizontales,

qui prennent cette direction dès la première année, et qui continuent ensuite à s'étendre à une grande distance.

Cet arbre, dit Miller, s'élève à une plus grande hauteur que tous les autres de ce genre. Il est très-commun dans le Levant où il fournit la plus grande partie du bois de charpente qu'on emploie dans ce pays. Il prospère merveilleusement sur un sol chaud, sec et graveleux ; et, quoiqu'il n'ait pas une forme aussi agréable que le *cyprès pyramidal*, ce défaut est bien compensé par son prompt accroissement et par la dureté de sa constitution, qui le fait résister aux rigueurs de toutes les saisons. Il est propre à être entremêlé avec les arbres toujours verds de la seconde grosseur, et à former des massifs. Son bois d'ailleurs, est très-bon pour faire des planches ; et lorsque cet arbre est bien cultivé, il acquiert en peu de temps la grosseur du *chêne*. Les plantations qu'on en faisoit autrefois dans l'île de Candie, étoient regardées si utiles, qu'elles portoient le nom de *dos filiæ*, parce que la coupe d'un seul de ces arbres suffisoit à la dot d'une fille. Nos botanistes cultivateurs, dit le baron de Tschoudi, devroient chercher à se procurer de l'Orient quantité de graines de cet arbre, pour se mettre à portée d'essayer sa culture en grand. Comme il croît bien dans les terres les moins profondes et les plus sèches, il serviroit à couvrir la nudité de nos coteaux raz, et à tirer de ces lieux arides le seul produit qu'ils nous puissent accorder. Son bois résiste aux vers, passe pour incorruptible, et dure plusieurs sièces. C'est dans des caisses faites avec ce bois, qu'on enfermoit les momies en Egypte. Les Athéniens, selon Thucydide, en faisoient des cercueils où ils déposoient les corps de leurs héros. Les portes de l'église de Saint-Pierre à Rome, qui, sous le règne de Constantin, furent construites avec le même bois, ont duré jusqu'au temps du pape Eugène IV, c'est-à-dire, pendant l'espace de onze cents ans. Elles étoient encore saines et entières quand ce pontife les fit remplacer par des portes d'airain. Cet arbre bonifie, dit-on, l'air par son insensible transpiration. Comme il croissoit autrefois abondamment dans l'île de Candie, les médecins orientaux étoient dans l'usage d'y envoyer les personnes attaquées de maladies de poitrine, qui se trouvoient bientôt soulagées, en respirant l'air balsamique et pur que ces *cyprès* exhalent.

Le Cyprès glauque, *Cupressus pendula* Mus. On le distingue aisément des autres à ses rameaux étalés et pendans, et à la couleur glauque de ses feuilles, qui sont aiguës, disposées sur quatre rangs, se recouvrant les unes les autres, et qui ont sur le dos une glande, ou plutôt une petite fossette pleine de résine. Ce *cyprès* est plus petit et plus délicat que le *cyprès*

commun, et peut difficilement supporter le froid de nos hivers. Il vient spontanément dans les Indes, aux environs de Goa. C'est de ce pays qu'il a été transporté en Portugal, où il s'est naturalisé. Les Portugais l'appellent *cèdre de Busacco*, parce qu'on a commencé à le cultiver dans un lieu qui porte ce nom. Ils emploient son bois dans la charpente. Ses fruits sont d'une couleur bleuâtre, et de la grosseur d'une cerise.

Le CYPRÈS A FEUILLES DE THUYA, *Cupressus thuyoïdes* Linn. Cette espèce est originaire de l'Amérique septentrionale, et donne un bois fort estimé, que les habitans de ces pays emploient à beaucoup d'usages. L'emplacement de Philadelphie étoit, dit-on, couvert d'une forêt de ce *cyprès*, qui a servi à la charpente des maisons de cette ville. C'est un arbre de moyenne grandeur, dont les branches sont droites et garnies de feuilles plates, toujours vertes, semblables à celles du *thuya*. Mais au lieu d'être, comme celles-ci, disposées sur le même plan, ces feuilles sont tournées en divers sens, ainsi que les jeunes rameaux, ce qui donne à l'arbre un port agréable. On peut le cultiver en France en pleine terre. Il se plaît dans un sol humide. Il y en a de fort beaux individus dans le jardin de *Cels*. De la surface sillonnée des fruits de ce *cyprès*, il découle une gomme belle et transparente, excellente pour les blessures fraîches. Les Acadiens la mâchent pour se blanchir les dents et purifier leur haleine.

Le CYPRÈS A FEUILLES DE GENEVRIER, *Cupressus juniperoïdes* Linn. C'est une petite espèce qu'on trouve au Cap de Bonne-Espérance. Les Hollandais l'appellent *arbre de cyprès, arbre de navire*. Ses feuilles sont détachées, en alène et opposées en croix. Son fruit est d'un bleu très-foncé.

Le CYPRÈS DU JAPON, *Cupressus Japonica* Linn., est un arbre fort élevé et très-droit. Ses feuilles, beaucoup plus grandes que dans les autres espèces connues, ressemblent aux feuilles de l'*if*; elles sont lâches, disposées sur quatre rangs, comprimées, arquées en faucilles et sillonnées. Ce *cyprès* croît à la Chine. Son bois est fort mou, et prend facilement les impressions qu'on veut lui donner; on en fait divers ustensiles commodes, tels que des boîtes, de petits coffres, &c. Ce bois enterré quelque temps, et ensuite macéré dans l'eau, acquiert une couleur bleuâtre.

Le CYPRÈS DISTIQUE, *Cupressus disticha* Linn. Cette espèce parvient à une très-grande hauteur; c'est un des arbres les plus gros de l'Amérique. Quelques-uns, dit Catesby, ont trente pieds de circonférence près de terre (1); ils s'élèvent

(1) Selon le Page du Pratz, voyageur à la Louisiane, on fait com-

en diminuant toujours jusqu'à la hauteur de six pieds, où, réduits aux deux tiers de la grosseur dont ils sont par le bas, ils continuent de croître jusqu'à soixante ou soixante-dix pieds, avec la même proportion que les autres arbres. A quatre ou cinq pieds autour de leur tronc, on voit plusieurs chicots de différente forme et grandeur, qui sortent de la racine, et dont la tête est couverte d'une écorce rouge et unie; ces chicots ne produisent ni feuilles ni branches. L'arbre qu'ils entourent diffère considérablement des autres *cyprès* par son port, et sur-tout par son feuillage. Il étend ses branches presqu'horizontalement; et ses feuilles ont quelque ressemblance avec celles du *cyprès du Japon*, c'est-à-dire avec les feuilles d'*if;* mais elles sont minces, molles, ouvertes, disposées sur deux rangs opposés, et elles tombent chaque année au commencement de l'hiver, après avoir rougi. Son bois est rougeâtre et strié. Il paroît sec lorsque la sève de l'arbre ne circule plus; si on ouvre alors l'épiderme, le tissu cellulaire n'offre souvent aucune verdeur, et on croit l'arbre mort, tandis qu'il est plein de vie. Le bois de charpente qu'on fait de cet arbre est excellent, sur-tout pour couvrir les maisons; il est léger, a le grain délié, et résiste aux injures du temps mieux que ne fait aucun autre du même pays.

On trouve ce *cyprès* dans la Virginie, la Caroline et la Louisiane, &c.; il porte souvent le nom de *cyprès d'Amérique*, et quelquefois celui de *cyprès chauve*. Il se plaît dans les terres marécageuses, et croît ordinairement depuis un pied jusqu'à cinq ou six pieds de profondeur dans l'eau. Il est par conséquent du petit nombre d'arbres résineux, qu'on peut cultiver en grand dans les marais; l'aménité de son feuillage le rend aussi très-propre à orner les bosquets d'été et d'automne. Ses cônes sont plus gros que ceux du *cyprès commun*. On voit au *Monceau*, chez M. de Fougeroux, une belle allée de ces arbres. Il en existe une variété, cultivée dans le

---

munément avec ce *cyprès* des pyrogues d'un seul tronc, d'un pouce et plus d'épaisseur, qui portent de trois à quatre milliers. On jette à bas un arbre convenable, que l'on fait tomber sur un lit de bois et de cannes; on met ensuite dessus, le côté de l'arbre qui doit faire le dessous de la pyrogue. On trace une ligne dans le milieu, et une autre de chaque côté, sur le bord, à distance égale; après quoi, on façonne le dessous et les deux bouts de la pyrogue; l'on fait encore dans le dessous, avec une tarière, des trous d'une profondeur pareille à celle que doit avoir la pyrogue. On retourne l'arbre entièrement, et après en avoir dressé le dessus, on le creuse, en observant de n'ôter au bois que jusqu'aux trous de tarrière, qui marquent l'épaisseur du fond de la pyrogue. Ces trous se bouchent avec des chevilles, quand la pyrogue est achevée.

jardin de *Cels*, qui a ses jeunes rameaux droits, un peu effilés, et dont les feuilles sont resserrées contre les rameaux, et nullement distiques.

Les *cyprès* se multiplient par semences, qu'on répand au printemps sur une plate-bande de terre sèche, sablonneuse, bien dressée et très-unie; la graine doit être légèrement recouverte. Quand les jeunes plantes ont atteint l'âge de deux ou trois ans, elles sont bonnes à être transplantées dans une pépinière, où elles peuvent rester pendant le même nombre d'années; si on les y laisse plus long-temps, il faut les éclaircir; sans quoi leurs racines s'entrelaceroient, et il seroit ensuite très-difficile de les enlever, sans leur causer quelque dommage, parce que ces racines s'étendent en longueur, et ne sont point rassemblées, comme celles des autres arbres toujours verds; aussi la dernière transplantation des *cyprès* ne doit-elle pas être trop tardive, si l'on veut qu'elle ait quelque succès. Beaucoup de curieux plantent ces arbres dans de petits pots, lorsqu'ils les tirent de la couche ou du semis, et ils continuent à les élever ainsi, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être mis à demeure en pleine terre. Cette méthode est la plus sûre. Le *cyprès distique* ou *d'Amérique*, peut être multiplié de bouture; il est aussi dur que l'espèce commune, et ne craint pas le froid ordinaire de nos hivers, pourvu qu'il soit abrité dans sa jeunesse. M. de Fénille, dans ses *Mémoires sur l'Administration forestière*, dit que la culture du *cyprès commun*, ne peut être économiquement utile que dans nos provinces méridionales. Au nord de la France, un froid rigoureux et prolongé peut faire périr la plus grande partie de ces arbres, comme cela est arrivé dans l'hiver de 1789. (D.)

CYPRIN, *Cyprinus*, genre de poissons, de la division des ABDOMINAUX, qui renferme plus de la moitié des poissons vivans exclusivement dans les eaux douces, et qui par conséquent fournit le plus à la nourriture des peuples de l'intérieur des continens, sur-tout de ceux de l'Europe. Il semble, d'après cela, qu'il devroit être le mieux connu, cependant il est un des plus obscurs. Le grand nombre de ses espèces, la difficulté de saisir les légers caractères qui les distinguent, de les comparer, de fixer la nomenclature des pêcheurs, sont autant d'obstacles qui ont nui jusqu'à présent à son étude. Artedi le premier, Linnæus ensuite, ont fait d'utiles efforts pour fixer ses espèces; et Bloch les a surpassés, au moyen des excellentes figures qu'il a publiées; mais il reste, malgré cela, beaucoup de choses à desirer sur leur compte. Il faut espérer que Lacépède, qui s'occupe en ce moment de son histoire, la traitera avec la supériorité qu'il a mise dans celle des familles de

poissons déjà publiées. On renvoie en conséquence le lecteur au cinquième volume de son *Histoire naturelle des Poissons*.

Le caractère des *cyprins* consiste à avoir trois rayons à la membrane des ouïes; la bouche souvent sans dents, et le nez creusé de deux sillons.

Gmelin, dans l'édition qu'il a donnée du *Systema naturæ* de Linnæus, édition où il a introduit la plupart des espèces publiées depuis la douzième, dernière donnée par Linnæus même, compte cinquante espèces de *cyprins*, qu'il divise en quatre sections.

La première section renferme ceux qui ont des barbillons à la bouche. Ce sont:

Le Cyprin barbeau, qui a sept rayons à la nageoire anale; le second rayon de la nageoire dorsale dentelé des deux côtés, et quatre barbillons. Il est figuré dans Bloch, tab. 18; dans l'*Hist. nat. des Poissons*, servant de suite au Buffon, édition de Déterville, vol. 7, pag. 188, et dans beaucoup d'autres ouvrages. On le trouve dans toutes les rivières rapides de l'Europe et de l'Asie septentrionale. *Voyez* au mot Barbeau.

Le Cyprin carpe a neuf rayons à la nageoire de l'anus; le second rayon de la nageoire dorsale postérieurement denté, et quatre barbillons. Il est figuré dans Bloch, pl. 16 et 17; dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 158, et dans beaucoup d'autres ouvrages. C'est la plus connue et la plus commune des espèces de ce genre. On la trouve dans la plupart des rivières, des lacs et des étangs de l'Europe et de l'Asie septentrionale. Le poisson qu'on a appelé *reine* ou *roi des carpes*, paroît n'en être qu'une variété qui se perpétue par la génération. *Voyez* au mot Carpe.

Le Cyprin goujon a la nageoire anale composée de onze rayons, et deux barbillons. Il est figuré dans Bloch, pl. 8; dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 58, et dans plusieurs autres ouvrages. Il se trouve dans la plupart des rivières et des lacs à eaux vives de l'Europe. *Voyez* au mot Goujon.

Le Cyprin tanche, *Cyprinus tinca* Linn., qui a vingt-cinq rayons à la nageoire de l'anus; celle de la queue entière; deux barbillons aux lèvres, et le corps couvert de mucosité. Il est figuré dans Bloch, pl. 15 et 15, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 102. Il habite les lacs, les étangs et les rivières bourbeuses de l'Europe. La *tanche dorée*, figurée dans Bloch, pl. 74, et dans le *Buffon* de Déterville, pag. 158, ne paroît être qu'une variété permanente de cette espèce. *Voyez* au mot Tanche.

Le Cyprin voncondre, *Cyprinus cirrhosus*, a deux bar-

billons à la mâchoire supérieure, et treize rayons à la nageoire anale. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 235. Il se trouve dans les fleuves et les lacs de l'Inde, et atteint un pied et demi de long. Sa chair est médiocrement estimée.

Le Cyprin bynni a treize rayons à la nageoire dorsale; le troisième épais et corné; la queue linéaire et bifide; quatre barbillons. Il se trouve dans le Nil. Sa couleur est argentine, et sa chair très-savoureuse. C'est, au rapport de Geoffroy, le véritable *lépidote* des anciens, et non le *cyprin nilotique*, comme l'ont dit quelques nomenclateurs.

Le Cyprin bulatmai a huit rayons à la nageoire de l'anus; le second de la nageoire dorsale très-grand, et non dentelé; quatre barbillons. Il se pêche, mais rarement, dans la mer Caspienne, et se rapproche beaucoup de la carpe; sa chair est blanche, et très-bonne à manger.

Le Cyprin capoète a neuf rayons à la nageoire anale, dont le troisième, ainsi que le troisième de la dorsale, sont très-longs; deux barbillons. Il a été figuré, par Guldenstæd, dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, 17, tab. 18. On le pêche dans la mer Caspienne, et il remonte les fleuves pendant l'hiver.

Le Cyprin mursa a, à la nageoire anale, sept rayons, dont le premier est très-long; onze à la nageoire dorsale, dont le troisième est très-long, très-épais, et à moitié dentelé; quatre barbillons. Il est figuré à côté du précédent, et se trouve dans la même mer.

Le Cyprin capito a le troisième rayon de la nageoire dorsale postérieurement denté des deux côtés, et quatre barbillons. Il habite le fleuve Cyrus, et se rapproche beaucoup du *barbeau*.

La seconde section renferme les *cyprins* qui ont la nageoire caudale non échancrée. On y trouve:

Le Cyprin carassin, *Cyprinus carassius*, qui a dix rayons à la nageoire anale, et la ligne latérale droite. Il est figuré dans Bloch; dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 83, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans les eaux stagnantes en Europe et en Asie septentrionale. Son corps est très-large, très-épais, et couvert d'écailles de moyenne grandeur; il est brun sur le dos, verdâtre sur les côtés, et jaunâtre avec quelques nuances rouges sous le ventre; ses mâchoires sont armées de cinq dents, ce qui l'éloigne du genre. Ce poisson, qu'on appelle aussi *hamburge*, aime les petits lacs et les étangs dont le fond est marneux. Il se prend au filet et à l'hameçon. Sa nourriture est la même que celle des carpes,

en conséquence on n'en doit pas mettre beaucoup dans les étangs consacrés à ces dernières, car comme il croît beaucoup plus lentement, il est moins avantageux à multiplier, et il les affameroit. Il acquiert rarement une livre de poids. Sa chair est blanche, tendre, peu garnie d'arêtes, et fournit un aliment sain aux malades.

Ce poisson fraie au milieu du printems, et produit beaucoup, puisqu'on a trouvé quatre-vingt-treize mille sept cents œufs dans une seule femelle, mais il a un grand nombre d'ennemis, sur-tout dans sa jeunesse. Lorsqu'on veut s'occuper spécialement de sa multiplication, et cela est aisé, puisqu'il ne réussit jamais mieux que dans les petites mares qu'on peut établir presque par-tout, on le nourrit avec du pain de chenevis, des pois et des fèves cuites, du fumier de brebis, et les matières animales et végétales cuites, qu'on rejette de la cuisine.

Le Cyprin cylindrique, *Cyprinus cephalus* Linn., a la nageoire anale de onze rayons, et le corps presque cylindrique. Il est figuré dans le *Muséum* d'Adolphe Frédéric, tab. 30. On le trouve dans le Danube et le Rhin. Plusieurs naturalistes pensent que c'est la *chevane* ou le *meunier des français*, mais il paroît que l'espèce qu'on nomme ainsi, est le *cyprinus jeses* de Linnæus, dont il sera question plus bas.

Le Cyprin gibèle a vingt rayons à la nageoire dorsale, et la queue un peu en croissant. Il est figuré dans Bloch, pl. 12, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pl. 102. On le trouve dans les eaux stagnantes. Quand il est jeune, il ressemble d'abord beaucoup à la carpe, puis au carassin, mais il s'en distingue ensuite très-aisément à la première vue. Son corps est large et couvert de grandes écailles; le dos est d'un bleu noir, les côtés d'un bleu verdâtre, et le ventre jaunâtre; la ligne latérale est courbée et garnie de points bruns. Il a huit petites dents sur deux rangées à chaque mâchoire, ce qui, comme le carassin, l'éloigne du genre.

Le *cyprin gibèle* multiplie considérablement, et fraie à la fin du printemps. On a compté trois cent mille œufs dans une seule femelle. Il ne devient pas gros, ne pèse pas ordinairement plus d'une demi-livre. L'inconvénient de leur grand nombre dans les étangs consacrés aux carpes, est le même que celui cité à l'article précédent, et est même plus grave. Il réussit dans toutes les eaux tranquilles, dans les mares, dans les eaux les plus bourbeuses, et prend difficilement un goût de marécage. On doit en conséquence chercher à l'introduire dans toutes les eaux où les autres espèces de

cyprins ne peuvent vivre, et le nourrir comme le *carassin* : sa chair est tendre, a peu d'arêtes, et est fort saine.

Le CYPRIN SÉRICÉ a dix rayons à la nageoire dorsale, onze à l'anale et la queue d'un brun rouge. Pallas l'a trouvé en grande quantité dans les eaux dormantes de Daourie. Il se rapproche du *carassin*.

Les *cyprins* dont la queue est fourchue, forment la troisième division; on y compte :

Le CYPRIN DORÉ, ou DORADE CHINOISE, ou POISSON ROUGE. Il est brun dans sa jeunesse, d'un jaune aurore dans son moyen âge, et blanc dans sa vieillesse. Comme c'est le plus anciennement domestique, ou même le seul domestique qui existe, il varie comme tous les autres animaux que l'homme s'est assujettis. En conséquence, on ne trouve point de fixité dans le nombre des rayons de ses nageoires, et sa queue prend souvent une forme trifide que Linnæus a mal-à-propos employée comme caractere spécifique.

Ce poisson est figuré, avec ses principales variétés, dans Bloch, pl. 93 et 94, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 206, et dans plusieurs autres ouvrages. Il est probable que le CYPRIN TÉLESCOPE, *Cyprinus macrophthalmus* des mêmes auteurs, n'en est qu'une variété plus remarquable. On dit qu'il est originaire d'un lac de la province de The-Kiang, en Chine. Quoi qu'il en soit, il y a des siècles qu'il est nourri dans les maisons et dans les jardins de presque tous les gens riches de cet empire et de ceux qui l'avoisinent. Il a été apporté en Angleterre en 1611, et de-là il s'est répandu dans toute l'Europe, où il est aujourd'hui extrêmement multiplié, sur-tout dans et autour des grandes villes.

On est frappé de l'éclat de cette espèce la première fois qu'on la voit, sur-tout si elle est dans une eau pure, et éclairée par les rayons du soleil. C'est un charbon ardent qui se meut. Il paroît que cette couleur brillante est le résultat de la matière muqueuse dont ses écailles sont enduites, car elle la perd dans l'esprit-de-vin et par le résultat de l'âge, et ne l'a pas toujours dans sa jeunesse. Les expériences que l'on a tentées pour la faire naître aux individus qui ne l'avoient pas, ou la rendre à ceux qui l'avoient perdue, ont été sans succès. Il en est seulement résulté, que plus l'eau dans laquelle on la met est vive et pure, et moins il y en a de colorés en brun en naissant, ou moins ils restent de temps à prendre la couleur aurore.

Les habitans des villes imitent assez généralement aujourd'hui ceux de la Chine et du Japon; beaucoup de personnes en conservent dans des bocaux, sur leurs cheminées ou leurs

fenêtres, et il y a peu de jardins d'agrémens dans les eaux desquels on n'en trouve.

Quand on garde les *dorades chinoises* dans des verres ou autres vases, il faut les nourrir avec de petits morceaux de pain à cacheter blanc, des miettes de pain, des jaunes d'œufs mis en poudre, de très-petits morceaux de viande, &c., mais il faut avoir attention de ne leur en donner que très-peu à la fois. Elles aiment aussi beaucoup les mouches et les petits vers qu'on leur jette. En été, il faut les changer d'eau tous les deux jours, et même tous les jours lorsqu'il a tonné. En hiver, il suffit de le faire tous les huit jours.

Dans les bassins, ces poissons n'ont pas besoin d'autre nourriture que celle qu'ils y trouvent naturellement, mais comme il est agréable de les voir accourir sur les bords aussitôt qu'il s'y montre un promeneur, on doit les y déterminer en leur apportant fréquemment à manger de la mie de pain ou quelque portion des restes de la cuisine. La purée de pois, de haricots et de lentilles, leur plaît sur-tout beaucoup. Pendant l'hiver, ils se tiennent au fond de l'eau, et ne mangent point. Pendant l'été, il faut, lorsque le bassin n'est pas ombragé, y jeter quelque branche d'arbre garnie de feuilles non-odorantes, ou même une planche mince, sous laquelle ils puissent se mettre à l'abri du soleil. Il faut également le faire au milieu du printemps, époque où ils fraient, afin qu'ils déposent leurs œufs sur les rameaux.

Ils multiplient considérablement et croissent assez vîte, lorsqu'ils ont de la nourriture en abondance. S'ils n'ont pas encore pu se naturaliser dans nos étangs et dans nos rivières, c'est qu'ils sont facilement apperçus par les poissons voraces, et qu'ils n'ont aucun moyen pour leur échapper. Leur vie est dure, et on peut aisément les transporter à des distances considérables. Ils ont l'ouïe fine, semblent reconnoître leur maître. Ils parviennent à plus d'un pied de long; leur chair est agréable à manger, et s'accommode comme celle de la carpe.

Le CYPRIN ROYAL a onze rayons à la nageoire anale, et la dorsale très-longue. Il se trouve dans la mer du Chili. Il est doré en dessus, et argenté en dessous. On peut le soupçonner appartenir à un autre genre.

Le CYPRIN CANCHE a treize rayons à la nageoire anale, le corps chargé de tubercules argentés. Il habite les eaux douces du Chili.

Le CYPRIN MALCHUS a huit rayons à la nageoire anale; le corps conique et bleuâtre. Il vient dans les mêmes rivières que le précédent.

Le CYPRIN FULE a dix rayons à la nageoire de l'anus, et la queue lobée. Il se trouve encore avec les précédens.

Le CYPRIN RIVULAIRE a les nageoires anale et dorsale, composées de huit rayons, et le corps taché de brun. Il habite les petits ruisseaux des montagnes de la Sibérie, où il a été observé par Pallas.

Le CYPRIN LABÉO a sept rayons à la nageoire anale, huit à la dorsale et dix-neuf à la pectorale. Il se trouve abondamment dans les fleuves de la Daourie, et acquiert, selon Pallas, qui l'y a observé, deux à trois pieds de long.

Le CYPRIN LEPTOCÉPHALE a neuf rayons à la nageoire anale, et huit à la dorsale. Il se trouve avec le précédent.

Le CYPRIN CHALCOÏDE a dix-neuf rayons à la nageoire anale, et douze à la dorsale. Il a été figuré par Guldenstæd, dans les *Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, 16, tab. 16. On le trouve dans la mer Caspienne, d'où il remonte dans les rivières, en hiver. Sa longueur surpasse rarement un pied.

Le CYPRIN GALIAN a sept rayons à la nageoire anale, huit à la dorsale, et quatorze aux pectorales. Lépéchin l'a figuré dans son *Voyage en Sibérie*, vol. 2, tab. 9, nos 4 et 5. Il habite les rivières de la Sibérie, et se mange, quoiqu'il acquière rarement plus de trois pouces de long.

Le CYPRIN NILOTIQUE a sept rayons à la nageoire anale, et dix-huit à la dorsale. On le pêche dans le Nil. On l'appelle aussi *roussarde*. Les antiquaires avoient cru que ce poisson étoit le *lépidote* des anciens; mais Geoffroy s'est convaincu que c'est le *cyprin binni* qui portoit ce nom.

Le CYPRIN SAUTEUR, *Cyprinus gonorynchus* Linn., a huit rayons à la nageoire anale, et le corps cylindrique. Il est figuré dans Gronovius, *Zooph.* tab. 10, n° 2. On le pêche au Cap de Bonne-Espérance.

Le CYPRIN VAIRON OU VÉRON, *Cyprinus phoxinus* Linn., a huit rayons à la nageoire de l'anus, une tache brune à la queue, et le corps demi-transparent. Il est figuré dans *Bloch*, tab. 8, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 58, et dans plusieurs autres auteurs. Il se trouve dans les rivières et dans les ruisseaux de l'Europe, sur-tout dans les pays montagneux. Les eaux stagnantes et marécageuses lui sont mortelles. Il est très-connu dans certains cantons du milieu de la France. Sa longueur surpasse rarement trois pouces; sa chair est très-délicate, mais ne se mange guère qu'en friture. On le prend à la trouble et à la ligne. Il mord très-promptement à l'hameçon amorcé d'un ver, et sa pêche est une des plus agréables, sous ce rapport, pour le beau sexe. Il fraie à la fin du

printemps, et multiplie considérablement ; mais il a un grand nombre d'ennemis. Les oiseaux d'eau, sur-tout, en font une destruction d'autant plus considérable, qu'il habite le plus souvent des eaux peu profondes, et qu'il aime à se tenir à la surface et sur les bords.

Ce poisson est très-agréablement coloré de bleu, de vert, de jaune, de blanc, et même de rouge ; mais il est rare d'en trouver deux qui ayent ces nuances également distribuées. Il périt aussi-tôt qu'il est hors de l'eau, et il est fort difficile de le transporter d'un ruisseau dans un autre, tant il est délicat, ainsi que j'en ai fréquemment fait l'expérience.

Le CYPRIN APHIE a neuf rayons à la nageoire anale, et le corps demi-transparent. Il est figuré dans Bloch, pl. 97, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 221. On le trouve sur les côtes de la Baltique, dans les fleuves qui s'y jettent, et dans presque tous les ruisseaux qui y affluent. Son dos est brun, et son ventre blanc ou rougeâtre. Il atteint quelquefois quatre pouces de long; mais ordinairement il n'en a que deux. On le pêche en grande quantité, pour manger et faire des appâts. Sa chair est blanche, de bon goût, et facile à digérer.

Le CYPRIN CATOSTOME a huit rayons à la nageoire de l'anus, la lèvre inférieure garnie d'une callosité, et mamelonnée. Il se trouve à la baie de Hudson. Sa grandeur est d'un pied.

Le CYPRIN CHOB a dix rayons à la nageoire anale, et huit à la dorsale; son corps est noir en dessus, et blanc en dessous. Il habite le fleuve Saint-Laurent, où il a été observé par Castiglioni. Sa ligne latérale est noirâtre. Sa chair est très-savoureuse.

Le CYPRIN VANDOISE, *Cyprinus leuciscus* Linn., a dix-huit rayons à la nageoire anale, et neuf à la dorsale. Il est figuré dans Bloch, pl. 971, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 221. On le pêche dans les eaux pures et courantes de la partie moyenne de l'Europe. Il parvient rarement à plus d'un pied de long; son dos est brun, et son ventre blanc; sa chair est légère et aisée à digérer; mais elle est si pourvue d'arêtes, qu'il est très-pénible de la manger. Il fraie à la fin du printemps, et multiplie beaucoup quoiqu'il soit entouré de nombreux ennemis, contre lesquels il n'a que la vitesse de sa fuite pour ressource. On le prend avec des filets. On l'appelle aussi *dard*.

Le CYPRIN DOBULE a onze rayons aux nageoires de l'anus et du dos. On le voit figuré dans Bloch, pl. 5, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 39. Il habite dans l'Europe intermédiaire, le fond des grands lacs, et remonte les

rivières au printemps, pour déposer son frai. Il pèse rarement une livre.

On prend ce poisson avec les autres, par le moyen de la seine, ou à la ligne. Il multiplie peu. Sa chair est blanche, pleine d'arêtes, et par conséquent peu estimée; cependant elle a un bon goût, et est fort saine.

Cette espèce est verdâtre sur le dos, blanche sur le ventre, et ponctuée de jaune sur les côtés; ses nageoires varient en couleur, selon l'âge et le sexe; ses mâchoires ont deux rangs de dents.

Le Cyprin grislagine paroît n'être qu'une variété du précédent.

Le Cyprin rosse ou Gardon, *Cyprinus rutilus* Linn., a ses nageoires rouges, et douze rayons à celle de l'anus. Il est figuré dans Bloch, pl. 2, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 1. Il habite les lacs et les rivières de l'Europe et de l'Asie septentrionale. Il est très-commun en France, où on ne le connoît que sous le nom de *gardon;* il vit aussi dans la mer, et remonte les fleuves au printemps, pour fraier. Ce sont les eaux claires sur les fonds sablonneux qu'il aime. Cependant Bloch rapporte qu'on le prenoit en Allemagne dans les marais de l'Oder, en si grande quantité, qu'on l'employoit, dans les villages voisins, à nourrir les cochons. Il tient le milieu entre les carpes et les brêmes et a rarement un pied de long. Ses écailles sont larges; son dos d'un noir verdâtre, et son ventre blanc ou rougeâtre, ainsi que ses nageoires.

Lund a observé que lorsque les *cyprins gardons* remontent les rivières pour fraier, c'est-à-dire au milieu du printemps, une partie, et ce sont toujours des mâles, partent quelques jours auparavant; ensuite viennent les femelles, puis encore une troupe de mâles. Ces divisions sont séparées les unes des autres; mais les individus qui les composent nagent très-serrés, et jusqu'à cent et plus, de file. Lorsque l'ordre de leur marche est interrompue par les filets des pêcheurs, ou autres causes, ils ne tardent pas à le reprendre.

Cette espèce multiplie beaucoup. On a compté quatre-vingt-cinq mille œufs dans une seule femelle. Elle a la vie dure. On en prend une grande quantité pendant le temps du frai, dans quelques cantons de l'Allemagne. Ils paroissent plus rares en France. Leur chair est blanche, et d'assez bon goût; mais elle est si garnie d'arêtes fourchues, qu'on la sert rarement sur la table des riches.

Ce poisson a été fréquemment confondu avec le *cyprin rotengle;* mais Bloch qui a comparé ces deux poissons à différentes époques de leur vie, a prouvé qu'ils étoient fort différens.

Le CYPRIN IDE a les nageoires rouges et treize rayons à celle de l'anus. Il est figuré dans Bloch, pl. 36, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 188. On le trouve dans les grands lacs du nord de l'Europe, et au printemps, dans les rivières qui y affluent, et qu'il remonte pour déposer son frai. Sa bouche est petite, et sans dents sur le devant; mais il y en a plusieurs à l'entrée du gosier; la mâchoire inférieure avance un peu; son dos est rond et brun; son ventre est large et blanc. Il acquiert un à deux pieds de long; mais il croît lentement. Il multiplie beaucoup. On le prend au filet et à l'hameçon; il mord sur-tout à ce dernier engin, lorsqu'on l'amorce avec des queues d'écrevisse ou des insectes.

Le CYPRIN IDBARUS, que Linnæus cite comme habitant les lacs de Suède, ne paroît qu'une variété de celui-ci.

Le CYPRIN ORPHE a quatorze rayons à la nageoire anale, et le corps jaune. Il est figuré dans Bloch, tab. 96, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 221, et dans quelques autres ouvrages. Il se trouve dans les lacs et les étangs de l'Allemagne méridionale

Sa tête est petite, et d'un jaune rouge, aussi bien que le dos et les côtés; sa machoire supérieure avance un peu; ses écailles sont grandes; ses nageoires sont rouges. Il est un peu plus petit que la *carpe*.

Ce poisson peut être mis à côté du *cyprin dorade*, à raison de la vivacité de sa couleur; aussi le nourrit-on, dans les fossés des villes, pour l'agrément. Sa chair est blanche, de bon goût, et facile à digérer. Il fraie au printemps.

Le CYPRIN BUGGENHAGEN a dix-neuf rayons à la nageoire anale. Il est figuré dans Bloch, pl. 95, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 206. On le pêche dans le nord de l'Allemagne. Il se rapproche beaucoup du *cyprin brême*, et atteint à un pied de long; son dos est noirâtre, et son ventre argenté; sa chair est blanche, et surchargée d'arêtes, qui empêchent de la manger. On le prend comme et avec la brême. Les pêcheurs se réjouissent quand ils en prennent, parce que l'expérience leur a appris que lorsqu'il paroît, les brêmes arrivent; de-là le nom de *guide des brêmes* qu'ils lui ont donné.

Le CYPRIN ROTENGLE, *Cyprinus erythrophthalmus* a les nageoires rouges et quinze rayons à l'anale. Il est figuré dans Bloch, pl. 1, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 1. Il se trouve dans les lacs et les rivières du nord de l'Allemagne et de la Sibérie, même dans la mer Caspienne, d'où il remonte les fleuves au printemps pour fraier. Il parvient fréquemment à un pied de long. Le dos est d'un noir ver-

dâtre et le ventre argentin. La ligne latérale est courbée et ponctuée. Il a deux rangées de dents à chaque mâchoire.

Ce poisson est un des plus communs en Allemagne, et on l'y donne souvent aux cochons, faute de pouvoir le vendre. Sa chair est blanche et d'un bon goût, sur-tout l'été; mais elle est si remplie d'arêtes, qu'on rebute à la manger, et il n'y a que les pauvres qui la recherchent. Il multiplie beaucoup. Dans le temps du fraï, qui dure souvent long-temps, on voit sur les écailles du mâle de petites excroissances dures, dont on ne peut rendre raison. Le meilleur usage qu'on en puisse faire, c'est de le faire servir de nourriture aux brochets, aux perches et autres poissons voraces qu'on entretient dans les étangs.

Le CYPRIN CHEVANE, *Cyprinus jeses* Linn., a quatorze rayons à la nageoire anale, et le museau arrondi. Il est figuré dans Bloch, pl. 6, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 39, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans toutes les rivières d'Europe et d'Asie septentrionale dont le cours est rapide. Il est connu en France sous les noms de *chevane*, *vilain*, *meunier*, *chevesnes*, *testard*, *barboteau*, *garbotin* et *chaboisseau*, noms mal-à-propos rapportés par les naturalistes français au *cyprin* dont il a été question ci-devant.

Cette espèce a le corps gros et robuste, le museau arrondi et les écailles grandes. Son dos est bleu, et son ventre argentin. Sa ligne latérale est droite et marquée de points jaunes. Elle a deux rangées de dents à chaque mâchoire. Elle parvient à une grosseur considérable, puisqu'on en prend de dix livres et plus. Sa chair est grasse, savoureuse, mais très-garnie d'arêtes. On la prend au filet et à la ligne amorcée avec des pois cuits et des insectes. Elle aime sur-tout les endroits où le courant est très-rapide, tels que le bas de la digue des moulins; de-là son surnom de *meunier*. Il multiplie beaucoup, mais il croît lentement, car un *cyprin chevane* d'un an a à peine trois pouces de long.

Le CYPRIN NASE a quatorze rayons à la nageoire de l'anus, et le museau proéminent. Il est figuré dans Bloch, pl. 3, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 1, et dans quelques autres ouvrages. On le trouve dans les grands lacs de l'Europe, dont il sort en foule en avril pour aller fraier dans les rivières, sur les pierres exposées au courant. Il parvient à un ou deux pieds de long. Sa mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et toutes deux sont armées de six dents; sa bouche est petite; son corps couvert de grandes écailles; son dos courbé et noirâtre; son ventre blanc. On le prend dans les nasses, au filet et à la ligne. Sa chair est molle, fade et

remplie d'arêtes, et par conséquent peu estimée. Son intérieur est souvent noir, ce qui l'a fait appeler *l'écrivain* ou le *ventre noir*, et a contribué à l'éloigner des tables délicates.

Le Cyprin raphe, *Cyprinus aspius* Linn., a seize rayons à la nageoire anale, et la mâchoire inférieure plus longue et recourbée. Il est figuré dans Bloch, pl. 7, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 58, et dans plusieurs autres ouvrages. On le pêche dans les lacs et les rivières, à cours tranquille, du nord de l'Europe et de l'Asie. C'est un des plus grands poissons de rivière. Il pèse jusqu'à douze livres. Sa tête est cunéiforme. Son dos est noirâtre; ses côtés bleuâtres et son ventre blanc.

Ce poisson fait le passage entre les *cyprins* et les poissons voraces. Il est pourvu de deux rangées de dents à chaque mâchoire, et il mange des petits poissons aussi fréquemment que des vers et des végétaux. On le prend en grande quantité, en Prusse sur-tout, dans des nasses, des filets et à la ligne, dans le temps du frai, c'est-à-dire à la fin de l'hiver. Il multiplie beaucoup et croît très-promptement. Sa chair est blanche et d'un bon goût, mais elle tombe en morceaux lorsqu'on la cuit, et elle est remplie d'arêtes. De plus, elle ne se digère pas aisément.

Le Cyprin spirlin, *Cyprinus bipunctatus* Bloch, pl. 8, et le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 58, a seize rayons à la nageoire anale et deux rangs de points noirs le long de la ligne latérale qui est rouge. Il se pêche dans les rivières d'Allemagne et de France dont le cours est rapide et le fond caillouteux. Sa longueur est de trois à quatre pouces. Sa mâchoire supérieure est un peu avancée; son corps est large; son dos arqué est coloré d'un gris foncé, et son ventre est blanc. La ligne latérale rouge se perd dans la vieillesse et après la mort de l'animal.

Cette espèce est très-agréable à voir dans l'eau. Elle fraie au milieu du printemps, et multiplie beaucoup. On la prend facilement à la ligne et au filet. Sa chair est blanche et d'assez bon goût.

Le Cyprin bouvière, *Cyprinus amarus* Linn., a sept rayons aux nageoires pectorales et ventrales. Il se trouve dans les rivières d'Allemagne. Il est demi-transparent, d'un bleu noir en dessus et jaunâtre en dessous. Il est figuré dans Bloch et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 68. C'est le plus petit poisson de ce genre. Sa grandeur ne surpasse pas deux pouces. Sa chair est amère et demi-transparente. On la mange rarement.

Le Cyprin d'Amérique, ou *Cyprin azuré*, a dix-huit rayons à la nageoire anale. Sa couleur est brune en dessus, bleuâtre sur les côtés, et argentée sur le ventre. Il habite en Caroline dans les eaux douces. Il a quelques rapports avec la tanche, et parvient rarement à plus d'un demi-pied de long. Sa chair est médiocre, ainsi que je m'en suis fréquemment assuré par expérience dans le pays même.

Le Cyprin able, *Cyprinus alburnus* Linn., a vingt-un rayons à la nageoire anale, et la lèvre inférieure plus avancée. Il est figuré dans Bloch, pl. 8, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 58, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans presque toutes les rivières d'Europe, et même dans la mer Caspienne. *Voyez* au mot Able ou Ablette.

On l'appelle encore *ovelle* et *borde*.

Le Cyprin serte, *Cyprinus vimbra*, a vingt-trois rayons à la nageoire anale, et la mâchoire supérieure très-avancée. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 39. Il se trouve dans la mer du Nord, et il remonte pendant l'été les rivières qui s'y jettent, pour déposer son frai. Sa grandeur est d'environ un pied et demi, et son poids de deux livres. Sa tête est petite, cunéiforme, armée de dents. Ses écailles sont petites; son dos est antérieurement très-étroit. Il est noirâtre en dessus, bleuâtre sur les côtés, et argentin en dessous.

On prend beaucoup de *cyprin serte* dans les rivières pendant le temps du frai; mais à toute autre époque de l'année il est extrêmement rare. Il peut cependant vivre constamment dans l'eau douce, ainsi que le constatent les expériences de Marvitz, qui en a peuplé des lacs profonds et marneux. Sa chair est blanche et d'un tres-bon goût. On la mange fraîche et marinée. Voici comme on s'y prend pour la mariner et l'envoyer au loin. On vide les *cyprins sertes*, et après avoir écarté les côtés de leur ventre, on les place sur un gril sous lequel sont des charbons ardens. Lorsqu'ils sont cuits à moitié, on les ôte et on les met dans un baril, avec des feuilles de laurier et du vinaigre. Cette méthode n'a pas les inconvéniens de la salure et de la dessication, et conserve fort bien le poisson pendant cinq à six mois, sur-tout l'hiver.

Le Cyprin brême a les nageoires noires, et vingt-neuf rayons à celle de l'anus. Il est figuré dans Bloch, pl. 3, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 102, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans presque tous les lacs et les étangs d'Europe, et dans la plupart des rivières dont le cours est lent et le fond argileux. *Voyez* au mot Brême.

Le Cyprin rasoir ou Cyprin couteau, *Cyprinus cultratus* Linn., a trente rayons à la nageoire anale ; la ligne latérale en zig-zag, et le ventre très-tranchant. Il est figuré dans Bloch, pl. 37, dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 188, et dans quelques autres ouvrages. Il se trouve dans les rivières du nord de l'Europe, où il remonte de la Baltique. Il vit cependant aussi dans les lacs dont l'eau est pure. Sa taille est souvent de plus de deux pieds de long. Sa tête est comprimée des deux côtés et très-petite. Sa mâchoire inférieure est saillante et arquée. Il n'a pas de dents; son dos est gris bleu, et son ventre argentin ; ses écailles sont grandes, minces, striées, et se détachent aisément. Ses nageoires thoracines sont très-longues, et celle du dos est placée au-dessus de celle de l'anus. Son organisation interne est différente de celle des autres *cyprins*, ainsi qu'on peut le voir dans Bloch, qui donne son anatomie.

Ce poisson fraie au milieu du printemps. Il ne multiplie pas autant que plusieurs autres *cyprins*. On le prend avec des filets et à l'hameçon. Le peu de chair qu'il a est blanche, molle, maigre et chargée d'arêtes, de sorte qu'il n'y a guère que le peuple qui le mange.

Il y a beaucoup de confusion parmi les auteurs qui ont parlé de ce poisson avant Linnæus et Bloch.

Le Cyprin bjorkna a trente-cinq rayons à la nageoire anale. Il habite les lacs de Suède. Il n'est connu que par une note d'Artedi.

Le Cyprin farène a trente-sept rayons à la nageoire anale. Il habite probablement les mêmes lacs, et la même observation lui convient.

Le Cyprin sope, *Cyprinus ballerus* Linn., a quarante-un rayons à la nageoire anale. On le trouve dans les lacs et les rivières du nord de l'Allemagne, ainsi que dans la mer Caspienne. Il est figuré dans Bloch, pl. 9, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pl. 83. C'est un poisson d'un à deux pieds de long, dont le corps est très-mince ; la tête petite, et arrondie par le bout ; les mâchoires presqu'égales ; le dos brun ; le ventre blanc et les nageoires bordées de bleu. On le prend au printemps lorsqu'il approche des bords pour fraier. Il ne multiplie pas beaucoup, et on ne l'estime guère, parce qu'il a peu de chair et quantité d'arêtes; cependant il fournit une nourriture saine et savoureuse. Il a quelques rapports avec le Cyprin bordelière, et est souvent confondu avec lui par les pêcheurs même ; mais c'est mal-à-propos que quelques auteurs lui ont donné ce nom.

Le Cyprin clupéide a le ventre en forme de scie. Il est

figuré dans Bloch, qui l'a, le premier, fait connoître. Il se rapproche des *clupées* par son ventre denté, et fait partie des *cyprins*, parce qu'il n'a que trois rayons à la membrane des ouïes. Il vient de l'Inde.

Le Cyprin frangé a les lèvres découpées et neuf rayons à la nageoire anale. Il est figuré dans Bloch et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 221. Il parvient à une grosseur de cinq à six livres, et est bon à manger. Il vient dans les lacs et les rivières de la côte de Malabar.

Le Cyprin faucille, *Cyprinus falcatus*, a huit rayons à la nageoire anale, qui est, ainsi que celle du dos, en forme de faucille. Il est figuré dans Bloch, et dans le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 235. On le trouve dans les eaux douces de la côte de Malabar. Son dos est bleu et son ventre argentin.

Le Cyprin bordelière, *Cyprinus blicca* Bloch, pl. 10, et le *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 83, est le même poisson que le *cyprinus latus* de Gmelin, et la *plestie* de quelques autres auteurs. Il a pour caractère spécifique vingt-cinq rayons à la nageoire, et le corps large et mince. Il se trouve dans les lacs et les rivières à cours lent de l'Europe, et parvient rarement à plus d'un demi-pied de longueur. Sa tête est petite et en cône; sa mâchoire supérieure saille sur l'inférieure; sa ligne latérale est courbe et pointillée de jaune; son dos très-arqué et bleuâtre, et son ventre blanc; ses écailles minces et de médiocre grandeur.

Ce poisson multiplie extraordinairement, car il porte cent huit mille œufs, et ces œufs ne sont mangés par aucun poisson. Il les dépose à trois reprises, au printemps, sur les herbes des rivages, c'est-à-dire que les plus vieux commencent, ensuite les moyens, puis les plus jeunes, en mettant, disent les pêcheurs, un intervalle de neuf jours entre chaque ponte.

On pêche le *cyprin bordelière* pendant toute l'année au filet, à la nasse et à la ligne. Sa chair est blanche, mollasse et pleine d'arêtes; aussi est-elle peu estimée, quoiqu'elle soit saine et savoureuse. On se sert des petits individus pour la pêche à la ligne des poissons voraces. Il est très-avantageux de l'introduire dans les étangs, où on élève de ces derniers poissons, à raison de sa grande multiplication, et du peu de nourriture qu'il lui faut. (B.)

CYPRINOÏDE, nom spécifique d'un poisson du genre des Gobies, qui vit dans les mers des Indes. C'est le *gobie cyprinoïde* de Linnæus. *Voyez* au mot Gobie.

C'est aussi le nom d'une autre espèce de poisson du genre Mormyre. *Voyez* ce mot. (B.)

CYPRIS, *Cypris*, genre de crustacés, de la division des Sessiliocles, qui offre pour caractère un test bivalve; une tête cachée; deux antennes en pinceau; quatre pattes; un seul œil; une queue.

Pour donner une idée des animaux de ce genre, il suffit de faire connoître, en détail, l'espèce la plus commune, le Cypris pubère, qui est le *monocle à coquille longue* de Geoffroy.

C'est une petite coquille de la grosseur d'une graine de chou, alongée, égale des deux bouts, et bossue en devant: elle ressemble entièrement à une coquille bivalve; mais dans ces dernières, l'ouverture est du côté le plus mince, la chair de l'animal est du côté le plus gros, et c'est tout le contraire ici.

L'animal qui est renfermé dans cette coquille, l'ouvre et la ferme à volonté; il fait sortir par un de ses bouts plusieurs filets égaux et blanchâtres, en forme de poils. C'est en remuant ces filets qu'il nage avec célérité, et il ne s'arrête pas avant d'avoir rencontré un objet sur lequel il puisse se reposer. Dès qu'il ne nage plus, le corps entier est caché dans la coquille, qui s'ouvre et se ferme par le moyen d'un ligament, de même que la Cyclade cornée, ou la *came des ruisseaux*, de Geoffroy, à qui on l'a comparée avec raison. Le peu d'épaisseur du test et sa transparence ne permettent pas de voir s'il y a des dents à la charnière: mais les valves se ferment très-exactement par-tout, ainsi qu'on peut aisément s'en assurer.

Les deux antennes, qui sortent du bout antérieur de la coquille, sont longues, très-flexibles, courbées en arrière, divisées en plusieurs articulations qui leur donnent beaucoup de souplesse ou de flexibilité; elles prennent leur origine assez loin des bords de la coquille, et elles sont garnies, vers l'extrémité, de longs poils, qui forment aigrette: il y a de plus quelques autres poils aux différentes articulations. Le mouvement que l'animal donne à ces antennes, est toujours dirigé en arrière ou du côté du dos; il peut les courber considérablement dans cette direction, et elles concourent puissamment à sa natation.

Les pattes qui sortent du milieu de la coquille sont plus difficiles à reconnoitre. Il y en a d'abord deux paires assez distinctes, placées l'une en devant, et l'autre en arrière du corps: ces pattes sont divisées en articulations, et garnies de poils; les deux antérieures, qui sont plus longues que les

autres, et dirigées en arrière, ont plusieurs longues parties effilées, qui ressemblent à des poils, mais qui font l'office de crochets; les deux pattes postérieures, qui sont courbées dans un sens contraire, ou du côté de la tête, sont terminées par un seul crochet pointu, courbé et assez long.

Mais outre ces quatre pattes, le *cypris* en a encore d'autres plus petites, courbées, garnies de poils, et terminées par des pointes crochues, semblables à celles des deux grandes antérieures. Ces petites pattes, qui sont également divisées en articulations et placées entre les deux paires des grandes, ne dépassent que fort peu les bords de la coquille, et uniquement quand l'animal marche sur quelqu'objet, comme il le fait souvent. Il est presque impossible de compter leur nombre, parce qu'au moindre attouchement elles se confondent ensemble, et ne sont pas reconnoissables.

Le mouvement que la *cypris* donne à ces pattes, n'est pas moins rapide que celui des autres, et peut-être aident-elles aussi à nager, quoiqu'elle semble s'en servir principalement pour marcher. Elle perd, dans cette dernière action, une partie de la vivacité qu'elle montre en nageant; mais soit qu'elle marche ou qu'elle nage, la coquille se trouve toujours placée verticalement sur le bord du côté des battans, où elle est ouverte.

La partie postérieure du corps est garnie d'une queue double, presque toujours entièrement cachée dans la coquille. On peut la voir, à son aise, après avoir fait mourir l'animal, qui ne la fait paroître, étant en vie, que dans certaines occasions rares. Cette queue, qui est attachée à la partie postérieure du corps, est alongée, plus grosse à son origine qu'à son extrémité, qui est très-déliée, courbée et dirigée en avant dans la coquille, vers les pattes, et ayant près de son extrémité une seconde courbure opposée à l'autre, en sorte qu'elle a une inflexion qui lui donne la figure de la lettre S. Comme elle est mobile à sa base, l'animal peut la pousser en arrière, et la faire sortir en partie hors de la coquille; mais il faut encore observer qu'elle est double, ou composée de deux branches déliées, terminées par deux petits filets en forme de poils; et comme ces deux branches, quand la queue est dans l'inaction, sont toujours exactement appliquées l'une contre l'autre, elle paroît simple au premier examen.

La tête des *cypris* est large au bas, et diminue de volume vers le haut, où elle se termine en pointe alongée: c'est d'elle d'où sortent les antennes dont il a été parlé.

A l'endroit où la tête s'unit au corps, vers les bords de

charnière de la coquille, on apperçoit un petit point noir qui est l'œil de l'animal. Quelques personnes ont prétendu qu'il y avoit deux yeux réunis; mais il suffit de regarder pour se convaincre du contraire.

La poitrine s'avance beaucoup vers l'ouverture de la coquille, et fait la plus grande partie du corps du *cypris*. Au-dessous d'elle, auprès des pattes antérieures, est une tache noire qui est la bouche; elle est couverte d'une pellicule transparente, qui s'ouvre au milieu et laisse entrevoir deux mâchoires qui sont marquées d'un point très-noir à l'endroit où elles se joignent; à côté de ces mâchoires, se voient des antennules blanches qui remuent sans cesse, et qu'on ne peut compter. Il n'y a pas de doute que ces antennules ne servent à déterminer le courant d'eau qui doit apporter la nourriture nécessaire à l'animal, car on ne peut pas attribuer cette fonction aux antennes, à raison de leur distance de la bouche.

Le ventre est presqu'aussi large que la poitrine, mais il n'a que la moitié de sa longueur. Il semble formé de deux lobes, marqués au milieu d'un cercle noirâtre.

On voit sur la partie supérieure du ventre deux grands corps arrondis, qu'on a pris pour les ovaires, et ce, avec d'autant plus de fondement, qu'ils contiennent quelquefois de petits grains de couleur rouge, qui peuvent être regardés comme des œufs.

La génération des *cypris* est, du reste, encore inconnue: on sait seulement qu'elles jettent leur frai dès les premiers jours du printemps, car on trouve des petits de très-bonne heure. Ces petits diffèrent un peu de leurs mères; mais on peut cependant les y rapporter pour peu qu'on ait l'habitude de l'observation.

Les *cypris* changent de test comme les autres crustacés; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce n'est pas seulement le corps de l'animal qui mue, la coquille même se défait d'une dépouille, qu'on trouve souvent sur le bord des eaux. C'est à Degéer qu'on doit cette jolie observation, que le hasard lui fit faire. Ce fait démontre que la coquille fait partie de l'animal même, et qu'elle diffère par conséquent beaucoup de celles des mollusques testacés, qui ne sont unies au corps que par un point, et qui croissent par juxtaposition de molécules.

C'est dans les mares où il y a des plantes en végétation, principalement celles des bois, que l'on doit chercher les *cypris*; elles sont quelquefois si abondantes, que l'eau en paroît couverte. On en voit moins en été et en hiver qu'au

printemps et en automne, ce qui feroit croire qu'il y a deux pontes par an. Elles sont rares dans les eaux où il y a des poissons, des insectes aquatiques, et dans celles où les oiseaux aquatiques, tels que les canards, vont souvent. Elles ont pour ennemis non-seulement les animaux qu'on vient de citer, mais encore la plupart de ceux de la classe des vers et des polypes. Le dessèchement des mares et leur corruption, pendant les chaleurs de l'été, en font périr chaque année d'immenses quantités. Il paroît, par des observations qui me sont propres, que dans ces deux derniers cas, quelques *cypris* s'enfoncent dans la boue, ferment hermétiquement leurs coquilles, et attendent que les pluies viennent renouveler l'eau de leurs mares, et que c'est par ce moyen qu'elles se conservent dans certains lieux.

On a décrit et figuré dix espèces de *cypris*, toutes propres à l'Europe et aux eaux douces. Les plus communes sont :

La Cypris découverte, qui a la coquille réniforme et transparente. Elle est figurée dans Muller, *Entomostracés*, tab. 3, fig. 1, 3. On la trouve au printemps dans les eaux où croît la lenticule.

La Cypris rayée, qui a la coquille réniforme, brune, avec trois fascies blanches. Elle est figurée dans les *Entomostracés* de Muller, pl. 4, fig. 7, 9. Elle se trouve dans les eaux stagnantes.

La Cypris pubère, qui a le test ovale et velu. Elle est représentée dans les *Entomostracés* de Muller, pl. 5, fig. 1, 5. C'est la plus commune aux environs de Paris, dans les eaux dormantes.

La Cypris blanche a le test presque ovale, très-blanc. Elle est figurée tab. 6, fig. 7, 9 des *Entomostracés* de Muller. Elle se trouve aux environs de Paris. (B.)

CYPSELUS. C'est, dans Pline, le *martinet noir*. Voyez au mot Martinet. (S.)

CYRILLE, *Cyrilla*, genre de plantes de la pentandrie monogynie, que l'Héritier a supprimé pour le réunir à l'*itea*; c'est son *itea cyrilla*, figuré pl. 66 de ses *Stirpes*. Voyez le mot Itée.

Le même naturaliste a transporté ce nom à une autre plante, dont il a fait un genre nouveau. Le caractère essentiel de ce moderne *cyrille*, est d'avoir un calice supérieur, pentaphylle, linéaire; une corolle déclinée, infundibuliforme, dont le tube est bossu en dessous, le limbe divisé en cinq parties, les découpures rondes, les trois inférieures plus petites; quatre étamines à anthères rapprochées, dont deux plus

courtes, et une cinquième stérile; l'ovaire inférieur enfoncé dans le calice, couronné par un opercule nectariforme, à style décliné, à stigmate bilobé. Le fruit est une capsule semi-biloculaire, qui contient un grand nombre de semences.

Cette plante a les feuilles ovales, opposées, crénelées, velues; les fleurs axillaires, solitaires, grandes, d'un rouge très-vif. Elle est vivace, et croît naturellement à la Jamaïque.

Voyez la superbe figure qu'en a donnée l'Héritier, pl. 71 de ses *Stirpes*. (B.)

CYROYER, *Rhædia*, arbre un peu résineux, dont les feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, entières, glabres; les pédoncules axillaires, ternés ou en faisceaux, portant chacun une fleur blanche.

Cette fleur consiste en quatre pétales ovoïdes, concaves, ouverts, légèrement inégaux; en beaucoup d'étamines; en un ovaire supérieur, globuleux, surmonté d'un style aussi long que les étamines, à stigmate infundibuliforme.

Le fruit est une baie ovale, lisse, uniloculaire, et qui, sous une peau très-mince, renferme deux ou trois semences ovales, oblongues, charnues, grosses, environnées d'une pulpe succulente.

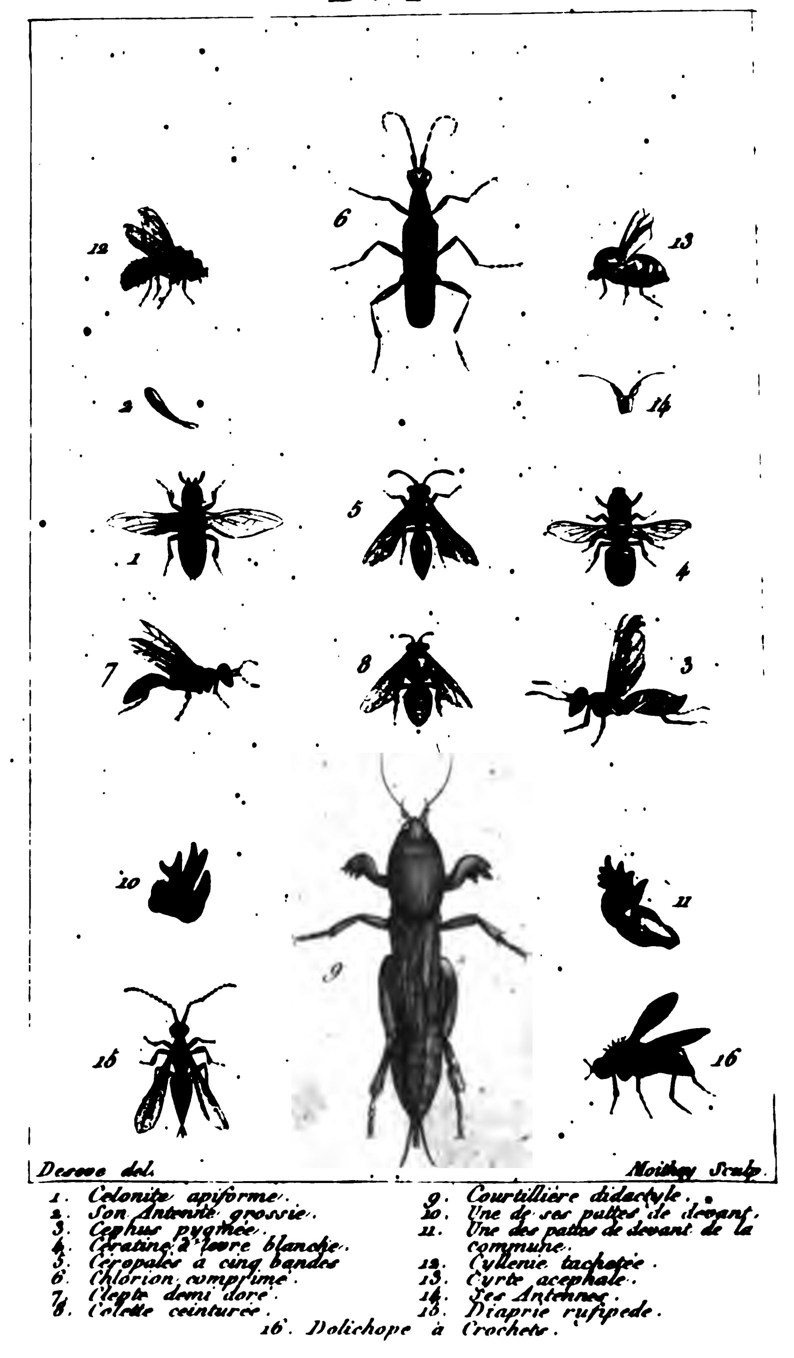
Cet arbre croît en abondance à la Martinique. Il découle souvent, de ses nœuds, une résine jaune d'une bonne odeur, qui entretient la flamme pendant long-temps lorsqu'on la brûle. Il est figuré pl. 457 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

CYRTANDRE, *Cyrtandra*, genre de plantes à fleur monopétalée, de la diandrie monogynie, qui a un calice monophylle, presque labié, divisé en cinq découpures, dont deux inférieures, plus profondes: une corolle monopétale, irrégulière, à tube cylindrique, un peu courbé, plus long que le calice, tronqué obliquement à sa base; à limbe partagé en cinq lobes arrondis, dont les deux supérieurs sont planes, plus petits, et les trois inférieurs concaves et fort ouverts. Deux étamines fertiles, tordues, attachées à l'entrée du tube de la corolle, et deux filamens stériles attachés au-dessous; un ovaire supérieur, conique, environné à sa base par un bourrelet, et terminé par un style cylindrique à stigmate épais et à deux lobes.

Le fruit est une baie oblongue, biloculaire, qui contient des semences nombreuses, fort petites, disposées en lignes arquées qui se courbent en dedans.

Voyez pl. 11 des *Illustrations* de Lamarck, où ces caractères sont figurés.

Ce genre est composé de deux espèces qui se trouvent dans



1. Celonite apiforme.
2. Son Antenne grossie.
3. Cephus pygmée.
4. Cératine à lèvre blanche.
5. Céropales à cinq bandes
6. Chlorion comprimé.
7. Clepte demi doré.
8. Colette ceinturée.
9. Courtillière didactyle.
10. Une de ses pattes de devant.
11. Une des pattes de devant de la commune.
12. Cyllenie tachetée.
13. Cyrte acephale.
14. Ses Antennes.
15. Diaprie rufipede.
16. Dolichope à Crochets.

les îles de la mer du Sud. L'une est le CYRTANDRE A DEUX FLEURS, et l'autre le CYRTANDRE A BOUQUETS. (B.)

CYRTANTE, *Cyrthantus*, genre de plantes unilobées de l'hexandrie monogynie, et de la famille des NARCISSOÏDES, dont le caractère est d'avoir la corolle tubuleuse, en massue, à six divisions; les découpures ovales, oblongues; six étamines insérées au tube de la corolle, et se rapprochant par les anthères.

Le fruit est une capsule ovale, divisée en trois loges polyspermes.

Ce genre, établi par Jacquin, est formé de trois espèces, venant du Cap de Bonne-Espérance, qui faisoient partie des CRINOLES de Linnæus, et que l'Héritier, dans son *Sertum anglicum*, avoit confondues avec les AMARYLLIS. *Voyez* les deux mots CRINOLE et AMARYLLIS.

Le CYRTANTE A FEUILLES ÉTROITES est le seul qui ne soit pas figuré. Le CYRTANTE VENTRU l'est pl. 76 de l'*hortus Schoenborgensis* de Jacquin; et le CYRTANTE OBLIQUE, pl. 75 du même ouvrage, et tab. 16 du *Sertum anglicum* de l'Héritier.

Schræber avoit aussi donné ce nom à un genre qu'Aublet avoit établi sous le nom de *posoquerie*, et que Wildenow a appelé *solène*. Voyez au mot POSOQUERIE. (B.)

CYRTE, *Cyrta*, petit arbre à feuilles alternes, ovales, aiguës, légèrement dentées et glabres; à fleurs blanches, portées sur des pédoncules presque terminaux, qui forme, selon Loureiro, un genre dans la décandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice à cinq dents et persistant; une corolle monopétale, campanulée, à tube court, divisé en cinq parties lancéolées et pendantes; dix étamines dont les anthères sont adnées dans toute la longueur du filament; un ovaire supérieur, presque rond, à style subulé, et à stigmate simple.

Le fruit est un drupe oblong, courbé, velu, monosperme, et atténué aux deux bouts.

Le *cyrte* croît à la Cochinchine. (B.)

CYRTE, *Cyrtus*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, que j'ai institué d'après l'*empis acéphale* de Villers: il appartient aujourd'hui à ma famille des VÉSICULEUX.

Le mot *cyrte* vient d'un mot grec qui signifie *bossu*: les insectes de ce genre ont en effet le dos élevé.

Les *cyrtes* ont les antennes fort petites, très-rapprochées, insérées sur le derrière de la tête, de deux articles de la même grosseur, et dont le dernier est terminé par une longue soie.

Ils ont une trompe longue, menue, cylindrique, inférieure, et dirigée parallèlement vers l'extrémité postérieure du corps. Sa naissance est recouverte par une sorte de lèvre supérieure ; elle est creusée en dessus en gouttière pour recevoir un suçoir de quatre soies. Ses palpes sont très-courts ou nuls.

Le corps est court, large, presque glabre ; la tête est petite, basse, globuleuse, entièrement occupée par les yeux. Elle a trois petits yeux lisses ; le corcelet est rond, très-convexe ; les ailes sont petites, un peu inclinées sur les côtés ; les cueillerons sont très-grands, et recouvrent les balanciers ; l'abdomen est volumineux, et d'une forme presque cubique : il paroît vide ; les pattes sont menues ; les tarses ont deux crochets et trois pelotes sensibles ; les jambes n'ont pas d'épines.

Les *cyrtes* vivent sous les fleurs, et font entendre un petit son, de même que les *bombyles*, mais moins fort.

Cyrte acéphale, *Cyrtus acephalus*. Villers a décrit et figuré le premier cette espèce : *Entomologia Linn.*, tom. 3, tab. 10, fig. 21. M. Fabricius en a fait depuis un *syrphe*, qu'il a nommé *bossu* (*gibbus*). L'individu d'après lequel il a composé sa description, avoit été apporté de Barbarie par le professeur Desfontaines. Je doute cependant que ce soit bien notre espèce.

Le *cyrte acéphale* n'a guère plus de deux lignes et demie de longueur ; la trompe est jaune, avec sa base noire ; la tête est noire ; le corcelet est noir, avec quatre taches de chaque côté en devant, et deux à sa partie postérieure, d'un jaune citron pâle ; les aîles sont obscures ; les cueillerons sont transparens, coriacés, avec les bords jaunâtres ; l'abdomen est noir en dessus, avec une bande d'un jaune citron au bord postérieur des anneaux, coupée en deux au milieu, ce qui fait deux rangs de grandes taches dorsales ; l'anus en a aussi deux ; le dessous de l'abdomen et les pattes sont d'un jaune pâle.

J'ai trouvé cette espèce sur des côteaux dans la ci-devant province de l'Angoumois, au mois d'août. (L.)

CYSTICAPNOS, *Cysticapnos*, genre de plantes établi par Gærtner, et qui renferme la Fumeterre a capsule vésiculeuse. Il ne diffère des *fumeterres*, que parce que la capsule est membraneuse, uniloculaire, bivalve, et formée par une substance celluleuse. *Voyez* au mot Fumeterre. (B.)

CYSTIDICOLE, nom donné par Fischer à un ver intestin trouvé dans la vessie d'une truite. *Voyez* au mot Fissule. (B.)

CYTHÉRÉE, *Cythere*, genre de crustacés de la division des SESSILIOCLES, qui a pour caractère un test bivalve; une tête cachée; deux antennes simplement velues; huit pattes.

C'est à Muller qu'on doit l'établissement de ce genre, et la connoissance de toutes les espèces qu'il contient. Il ne diffère des CYPRIS (*Voyez* ce mot.), que par les antennes ici plus courtes, sans pinceau de soie à l'extrémité, et par les pattes, au nombre de huit, tandis qu'il n'y en a que quatre dans le genre précité. Ces pattes, qui sortent rarement ensemble de la coquille, sont inégales; les antérieures sont longues et écartées, mais les postérieures sont encore plus longues, et de plus armées d'un grand ongle. Toutes sont dépourvues de poils natatoires, et ont des épines latérales; il n'y a pas de queue, les pattes postérieures en tenant lieu.

L'œil des *cythérées*, car il n'y en a qu'un comme dans les *cypris*, est placé à l'angle antérieur, ou mieux, au point de réunion des valves.

Du reste, presque tout ce qui a été dit à l'occasion des *cypris*, leur convient. Leur test est de même nature, leur manière d'être ne diffère pas sensiblement; mais les *cypris* ne se trouvent que dans les eaux douces, et les *cythérées* ne se rencontrent que dans les eaux salées. C'est parmi les *varecs*, les *conferves*, et autour des *sertulaires*, qu'il faut les chercher. Il paroît qu'elles ne sont pas très-communes. On n'en compte que cinq espèces de connues, savoir:

La CYTHÉRÉE VERTE, dont le test est en forme de rein, et velu: elle est figurée dans les *Entomostracés* de Muller, tab. 7, fig. 1 et 2.

La CYTHÉRÉE JAUNE, dont le test est en forme de rein, et uni: elle est représentée pl. 7, fig. 3, 4 du même ouvrage.

La CYTHÉRÉE FLAVIDE, dont le test est oblong et uni: elle est représentée par les figures 5 et 6 du même ouvrage.

La CYTHÉRÉE BOSSUE, ovale, hérissée de poils, avec une tache de chaque côté, représentée par les figures 7 et 8 du même ouvrage.

La CYTHÉRÉE ÉLEVÉE, dont le test est ovale, uni, avec deux taches de chaque côté: elle se voit figurée dans Muller, n° 10—12. (B.)

CYTHERÉE, *Cytherea*, genre de M. Fabricius. *Voyez* MULION. (L.)

CYTISE, *Cytisus* Linn. (*Diadelphie décandrie*), genre de plantes de la famille des LÉGUMINEUSES, qui se confond presque avec les *genêts* et les *spartium*. Ses caractères sont un calice d'une seule pièce, court ou alongé, découpé en deux

lèvres, dont la supérieure a deux dents, et l'inférieure trois; une corolle papillonnacée, composée d'un étendard érigé et réfléchi sur les côtes, de deux ailes droites et obtuses, et d'une carène renfermant les organes sexuels; dix étamines, dont neuf sont presque toujours réunies par leurs filets; un germe supérieur, oblong, soutenant un style simple que couronne un stigmate obtus. Après sa fécondation, ce germe devient une gousse alongée, communément rétrécie à sa base, et remplie de semences plates et réniformes. On trouve ces caractères figurés dans l'*Illustr. des Genres* de Lam., pl. 618.

Les espèces nombreuses de ce genre sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux non épineux, remarquables par leurs feuilles ternées. Leurs fleurs, ou solitaires ou réunies en grappes, sont placées tantôt aux aisselles des feuilles, et tantôt aux sommets des rameaux. Nous allons faire connoître les *cytises* les plus intéressans, en commençant par le plus grand, le plus beau et le plus utile de tous, connu sous les noms vulgaires d'*aubours*, d'*ébénier des Alpes*, de *faux ébénier*, c'est:

Le Cytise des Alpes, *Cytisus laburnum* Linn. Il s'élève à la hauteur d'un petit arbre, et se distingue des autres par la disposition de ses fleurs, qui pendent en grappes longues d'environ un pied; elles sont d'une belle couleur jaune, et produisent un effet charmant dans les bordures ou les massifs des bosquets printaniers. Les feuilles, portées par de longs pétioles, et formées de trois folioles ovales, alongées, sont placées alternativement sur les branches, dont l'écorce est unie et d'un gris verdâtre. Ce *cytise* croît naturellement dans les Alpes de la Suisse et de l'Italie, et dans les lieux élevés du midi de la France. Il fleurit en mai. Quand, dans les plantations d'ornement, on sait le mêler avec goût au *gaînier*, au *cerisier à grappes*, et à l'*acacia*, on se procure au printemps le coup-d'œil le plus gracieux. Il n'est pas moins utile qu'agréable. Son bois peut être employé à différens ouvrages de la campagne. Il est fort dur, souple, et très-élastique. En Provence, on en fait des rames et des bâtons de chaises à porteurs. Dans quelques cantons du Mâconnais, on en construit des arcs qui conservent, pendant un demi-siècle, toute leur force et leur souplesse. Ce bois peut remplacer le *châtaignier* pour l'usage des tonneliers; et comme il prend un beau poli, et qu'il a une couleur veinée qui imite celle de l'ébène verte, il est recherché des tourneurs, des ébénistes, et même des menuisiers. On en fait aussi des clous de bois, des flûtes, et différens petits meubles. Sa pesanteur spécifique est de cinquante-deux livres onze onces six gros par pied cube.

Le *cytise des Alpes* offre encore d'autres avantages. Quoiqu'originaire des montagnes froides, il s'acclimate presque par-tout, croît très-vîte, n'est pas délicat, peut être aisément multiplié de semence et de bouture, dans les plus mauvais sols, aux expositions les moins convenables, et couvrir par conséquent en peu de temps des terreins arides et ingrats. « Cet arbre de la troisième grandeur, dit Thouin (*Voyez* les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris.*), qui croît isolé sur les hautes montagnes, et qui ne paroissoit ne servir qu'à l'ornement de nos jardins, a été cultivé en masse dans un terrein qu'on avoit regardé comme stérile, d'après les différentes plantations qu'on y avoit faites sans succès. Ce terrein, d'environ sept arpens, est incliné en pente douce du midi au nord; il est peu profond, très-pierreux, et formé d'une espèce de marne blanche, glutineuse dans les temps humides, dure et compacte dans les temps secs : certainement c'est une des plus mauvaises espèces de terrein qu'on puisse rencontrer; pour le mettre en valeur, on a commencé par en défoncer quelques perches, qui ont été semées en graines de *cytise des Alpes*, disposées par rayons. L'année suivante tout le reste du terrein a été défoncé; on y a repiqué le jeune plant provenu du semis de l'année précédente; les sujets ont été plantés à trois pieds de distance les uns des autres et par lignes. Ces jeunes arbres, à la cinquième année de leur plantation, étoient déjà hauts de six pieds, et formoient de petites cépées qui garnissoient le terrein. Cette plantation a été faite à Malesherbes ».

La culture de ce *cytise* n'est pas difficile. On en sème la graine, en mars, dans un terrein qu'on a défoncé : le jeune plant se montre à la fin d'avril. En automne ou au printemps suivant, il est bon à transplanter; on le place alors à demeure ou dans une pépinière. Cette culture a trois objets. On multiplie cet arbre pour l'ornement des jardins, pour la nourriture des bestiaux, ou pour faire usage de son bois. Dans le premier cas, il peut être transplanté deux fois; il ne devient pas, il est vrai, aussi fort que celui qui n'a été déplacé qu'une fois ou qu'on a semé à demeure, mais il produit beaucoup plus de fleurs. Destine-t-on le *cytise* à nourrir le bétail? il doit être alors planté en taillis touffu, qu'on peut récéper vers la troisième année, et dont on peut faire après la coupe tous les ans. Ce fourrage est abondant, et peut suppléer jusqu'à un certain point ceux qu'il est intéressant de conserver pour la consommation de l'hiver; il plaît aux chèvres, aux brebis, aux vaches, et leur donne beaucoup de lait. Quand on élève cet arbre pour employer son bois, il vaut mieux alors le

semer dans le lieu même où il doit croître, parce qu'il pousse des racines longues et épaisses qui s'étendent fort loin, et qu'on ne peut retrancher sans retarder beaucoup son accroissement. Au bout de sept ou huit ans environ de plantation, il aura acquis cinq à six pouces de tour, et il pourra être coupé pour être employé en cerceaux. On n'arrêtera point sa croissance, si on se propose d'en tirer parti pour le tour et l'ébénisterie; l'âge augmente la dureté de son bois, dont le cœur noircit en veillissant.

On connoît trois variétés de cette espèce : la première est celle que nous venons de décrire; la seconde a des feuilles plus étroites, et ses grappes de fleurs sont plus longues et plus lâches; elle fleurit aussi plus tard : la troisième variété est à feuilles panachées; on ne peut se la procurer que par marcottes ou par boutures, parce que ses semences produisent des plantes semblables aux premières.

Le Cytise des jardins, *Citysus sessilifolius* Linn., n'offre pas les mêmes avantages que le précédent, il est moins beau, mais il n'en mérite pas moins une place distinguée dans les bosquets du printemps. C'est un joli arbrisseau très-rameux, qui s'élève en buisson à la hauteur de quatre à sept pieds, et qui est lisse dans toutes ses parties, ce qui le distingue des autres *cytises*. Il se couvre à la fin de mai d'une grande quantité de fleurs jaunes, dont le calice est un peu coloré et garni à sa base de deux ou trois petites écailles brunes. Ses feuilles tombent fort tard; elles sont petites, mais nombreuses, alternes sur les branches, et sessiles seulement auprès des fleurs. On taille cet arbrisseau en boule : on en forme des palissades. Tous les sols, pourvu qu'ils ne soient pas trop humides, toutes les expositions lui conviennent. Il croît naturellement en Espagne, en Italie, et dans les contrées méridionales de la France. On le multiplie par ses semences qu'on répand au printemps sur une terre légère. En automne, les jeunes sujets sont transplantés dans une pépinière où ils doivent rester deux ans. Après ce temps, ils sont assez forts pour être placés à demeure. Cette espèce est le *trifolium des jardiniers*.

Le Cytise a épis, *Cytisus nigricans* Linn., est ainsi nommé, parce que ses fleurs naissent au sommet des rameaux en épis longs, réguliers, droits ou légèrement penchés; elles sont jaunes et d'une odeur assez agréable, paroissent au milieu de l'été, et prennent constamment une couleur brune lorsqu'on les dessèche. Leur calice est soyeux et accompagné d'une petite bractée étroite, située sur le pédoncule propre. Les feuilles ont leur pétiole creusé en gouttière. Cet arbrisseau, qui est haut de trois ou quatre pieds, croît naturellement en

Italie, en Autriche et dans l'Allemagne. Ses jeunes pousses sont bonnes pour nourrir le bétail.

Observation. Les anciens ont beaucoup parlé d'un *cytise*, qu'ils regardoient comme un excellent fourrage; Pline et Columelle ont enseigné la manière de le cultiver; Virgile l'a célébré dans ses vers.

Florentem cytisum sequitur lasciva capella....
Bucol. Eclog. 2, v. 64.

.......Et salices carpetis amaras,
Sic cytiso pasto distentent ubera vaccæ.
Id. Eclog.

Mais quel est ce *cytise?* et à quelle espèce de ce genre doit-on le rapporter? c'est sur quoi les auteurs modernes ne s'accordent point. Bomare dit que c'est le *cytise à épis;* Rozier, sans décider la question, penche à croire que c'est le *cytise velu* (*Cytisus hirsutus* Linn.), ou celui de *Montpellier* (*Genista candicans* Linn.). Aucun des trois *cytises* cependant n'est la plante connue et vantée, sous ce nom, par les anciens: et cette plante n'est pas même un *cytise.* Il paroît aujourd'hui reconnu que le *cytise des anciens* est la *luzerne arborescente* (*Medicago arborea* Linn.). Amoreux l'a prouvé dans un mémoire très-savant, également intéressant pour les botanistes et les agriculteurs.

Le Cytise blanchatre ou de Montpellier, *Genista candicans* Linn. Sa hauteur est de quatre à six pieds. Il est velu dans presque toutes ses parties, et d'un vert blanchâtre dans quelques-unes; ses rameaux sont droits, striés, et munis latéralement de rameaux plus courts. Ses feuilles sont alternes, ses fleurs jaunes, et ses fruits ramassés plusieurs ensemble. Cet arbrisseau, qui fleurit en mai, croît en Italie et dans le midi de la France. Il offre une variété connue sous le nom de *cytise des Canaries,* dont les rameaux latéraux sont plus alongés, les feuilles plus petites, plus nombreuses et persistantes, et les fleurs d'un blanc citronné. Cette variété est une plante d'orangerie.

Le Cytise velu, *Cytisus hirsutus* Linn. Il est beaucoup plus velu que le précédent. Ses branches, les calices de ses fleurs, les pétioles et la surface inférieure de ses feuilles sont couverts de poils. C'est un arbrisseau communément étalé, qui a ses rameaux redressés, garni de feuilles alternes, à folioles ovales et un peu obtuses. Ses fleurs grandes et jaunes sont disposées d'abord en tête au sommet des branches, et deviennent ensuite latérales, à mesure que les rameaux se

développent. Il croît en Italie, en Autriche, &c. fleurit en avril, et reste long-temps en fleur. Il est plus tendre que le *cytise à épis*, et plus convenable aux bestiaux.

Ce *cytise* et les deux précédens se multiplient par leurs graines qu'on sème en mars sur une couche de terre légère : en automne, on couvre les jeunes plantes avec des nattes pour les garantir du froid, et au printemps suivant on les place en pépinière dans une situation abritée.

Le CYTISE ODORANT, *Cytisus fragrans* Lam. Cet arbrisseau, qui croît sur le sommet du pic de Ténériffe, se couvre d'une grande quantité de fleurs blanches, très-odorantes. Ses rameaux sont effilés, sillonnés et blancs; ses feuilles composées de trois folioles linéaires, et ses fruits lisses et rassemblés aux aisselles des feuilles. Il mérite une place dans les jardins.

Le CYTISE DES INDES, ou POIS D'ANGOLE, POIS DE SEPT ANS, POIS CONGO, POIS DE PIGEON, AMBREVADE, *Cytisus cajan* Linn. C'est un arbrisseau transplanté de l'Afrique dans les Antilles, où on le cultive avec succès. Il est toujours vert. Sa tige est droite et grisâtre; elle pousse au sommet plusieurs rameaux verdâtres et grêles, garnis de feuilles douces au toucher qui, étant froissées, exhalent une légère odeur de rose : ces feuilles sont alternes et composées de trois folioles lancéolées, pointues, d'un vert obscur en dessus, blanchâtres en dessous; le pétiole qui soutient la foliole du milieu est plus grand que les deux autres. Les fleurs naissent aux parties latérales des branches, quelquefois simples et d'autres fois en grappe; elles sont d'un jaune foncé et de la grandeur à-peu-près de celles du *faux ébénier* : leur calice est couvert d'un duvet court, légèrement roussâtre. Elles produisent des gousses longues de deux à trois pouces, d'une couleur fauve, minces et pourtant coriaces, terminées en pointe aiguë, et renflées aux endroits où se trouvent les semences qui sont rondes, ombiliquées, et roussâtres ou brunes, quelquefois blanches.

Cet arbrisseau ne subsiste que six ou sept ans; mais il est utile dans toutes ses parties, et il a l'avantage de réussir dans des terreins naturellement stériles, ainsi que dans ceux dont on a épuisé les sels. Aussi les habitans des Antilles, auxquels il est d'une grande ressource pour la nourriture des Noirs, ne manquent-ils pas de semer sa graine dans les parties de leurs habitations qui se refuseroient à toute autre culture. Le *pois* qu'il donne est bon à manger, très-sain, très-nourrissant, et il n'incommode jamais; il a un goût tant soit peu aromatique, qui ne plaît pas d'abord à tout le monde, mais auquel on s'ac-

coutume bientôt. On le donne aussi à la volaille et aux pigeons, qui en sont très-friands.

Les bourgeons du *cytise des Indes* sont très-pectoraux. Sa fleur est béchique; ses feuilles bouillies et appliquées sur les plaies les guérissent; étant pilées, elles rendent un suc très-estimé contre les hémorragies. Sa racine est dure et fort odorante; son bois, réduit en cendres, donne une lessive qui nettoie les ulcères, et dissipe les inflammations extérieures de la peau.

On ne peut, dans notre climat, élever et conserver ce *cytise* qu'en serre chaude. On le multiplie par ses semences. La première année, il s'élève à trois ou quatre pieds; et, la seconde, il produit des fleurs et des fruits. (D.)

CZIGITAI (*Equus hemionus* Linn., fig. pl. 7, vol. 19 des *Nouveaux Commentaires de l'académie de Pétersbourg.*), quadrupède du genre des CHEVAUX et de l'ordre des SOLIPÈDES. *Voyez* ces mots.

Le nom *czigitai*, ou plutôt *dshiggetéi*, dans la langue des Mongoux, signifie *grande oreille*, et ces peuples l'ont donné à une espèce de *cheval sauvage* de leur pays, qui a les oreilles plus longues que le *cheval*, mais plus droites et mieux faites que celles du *mulet*. Sa conformation prouve qu'il tient, de même que le *mulet*, et du *cheval* et de l'*âne*. Sa tête est forte et un peu lourde, son front applati et étroit, son encolure très-fine, son poitrail large et carré du bas, son dos long et carré, l'épine du dos concave, basse et raboteuse, la croupe effilée, le sabot semblable à celui de l'*âne*, la crinière courte et épaisse, et la bouche garnie de trente-quatre dents; sa queue longue de deux pieds, est une vraie queue de vache; ses épaules sont étroites et peu charnues; il a beaucoup de souplesse dans tous les membres. Sa taille est celle d'un *mulet* de moyenne grandeur, sa longueur de plus de cinq pieds, et son poids de quatre à cinq cents livres.

La couleur dominante du *czigitai*, est le brun jaunâtre; un jaune roux couvre le devant de la tête et l'intérieur des jambes; la crinière et la queue sont noirâtres, et il y a le long du dos une bande de brun foncé, qui s'élargit un peu au défaut des reins, et se rétrécit beaucoup vers la queue. Pendant l'hiver, le poil est long de six lignes, frisé, ondoyant, et plus roux que pendant l'été; il est ras et lustré dans cette dernière saison.

Ces animaux errent en troupes dans les vastes déserts des Mongoux, et principalement dans celui de Gobée, qui s'étend jusqu'aux confins de la Chine et du Thibet; ils aiment les

plaines découvertes, abondantes en herbes salées; ils n'approchent jamais des forêts ni des montagnes couvertes de neige. Dans l'état de repos, ils portent la tête très-droite, et en courant ils l'ont tout-à-fait au vent; ce sont des coursiers plus rapides que les meilleurs chevaux. Ils ont les sens de l'ouïe et de l'odorat d'une délicatesse extrême; leur hennissement est plus éclatant que celui du cheval; ils sont timides et très-farouches; leur principale défense consiste dans la rapidité de leur course; cependant lorsqu'ils sont pressés ou poursuivis par quelque ennemi, ils se défendent des dents et des pieds. C'est au mois d'août que les *czigitais* ressentent le besoin de se reproduire; au printemps les femelles mettent bas un poulain, et rarement deux.

Le naturel des *czigitais* est paisible et social; leurs troupes sont communément de vingt ou trente, et quelquefois de cent; chacune a son chef qui veille à sa sûreté, la conduit, et donne, dans le danger, le signal de la fuite. Ce signal d'alarme consiste à sauter trois fois en rond autour de l'objet qui inspire des craintes. Si le *czigitai* chef est tué, ce qui arrive souvent, parce qu'il s'approche plus près des chasseurs, alors la bande se disperse, et donne la facilité d'en tuer plusieurs autres. Les Mongoux, les Tungures et d'autres nations voisines du grand Désert font la chasse à ces animaux, pour en manger la chair, qui est à leur goût une viande délicieuse.

Mais ces mêmes peuples ne sont jamais parvenus à apprivoiser des *czigitais*, même en les prenant fort jeunes. Ces animaux seroient, sans contredit, les meilleurs bidets du monde, s'il étoit possible de les soumettre à la domesticité. Leur caractère est absolument indomptable, et ceux que l'on a tentés de réduire se sont tués dans leurs entraves, plutôt que des les souffrir; en sorte que l'homme pourra bien avec le temps détruire l'espèce du *czigitai*, mais elle aura conservé son indépendance jusqu'à son entier anéantissement. (S.)

D

DABACH. *Voyez* DUBBAH. (S.)

DABBA, nom de l'HYÈNE en Egypte. *Voyez* ce mot. (S.)

DABOIE, nom spécifique d'une *couleuvre* d'Afrique. *Voy.* au mot COULEUVRE. (B.)

DABOUÉ. C'est la même chose que le *daboie*, c'est-à-dire une *couleuvre* d'Afrique. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

DABUH. Le *babouin* porte ce nom en Barbarie. *Voyez* BABOUIN. (S.)

DACNÉ, *Dacne*, nouveau genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des NITIDULAIRES.

L'insecte d'après lequel Latreille a établi ce genre, est un *ips* de mon *Entomologie*, un *dermeste* de Panzer et de Thunberg; enfin un *engis* de Paikull et de Fabricius.

Le DACNÉ HUMÉRAL est encore la seule espèce connue de ce genre. Cet insecte est petit; son corps est oblong, alongé, rebordé; ses antennes sont terminées en masse arrondie ou ovalaire, très-applatie, perfoliée; sa lèvre inférieure et sa languette sont rétrécies à leur extrémité, ce qui distingue principalement le genre de DACNÉ de celui d'IPS; le corcelet est presque carré, légèrement échancré en devant; l'écusson est assez large, arrondi; les élytres sont roides, de la longueur de l'abdomen; les pattes sont assez longues, et tous les tarses sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont courts. Cet insecte est d'un noir luisant, avec les pattes et un point à la base des élytres d'un rouge fauve.

Il se trouve aux environs de Paris, en hiver et au printemps, dans les champignons parasites et sous les écorces des arbres; sa larve est un petit ver blanc, muni d'une tête et de six pattes écailleuses, qui se trouve dans les mêmes lieux, et se nourrit des mêmes substances. (O.)

DACTYLE, *Dactylis*, genre de plantes unilobées, de la triandrie digynie et de la famille des GRAMINÉES, dont le caractère présente une bale calicinale comprimée, contenant une ou plusieurs fleurs, et composée de deux valves, dont une plus grande et à dos tranchant; chaque fleur est formée d'une bale comprimée, oblongue, pointue, à deux valves inégales; trois étamines à anthères fourchues aux deux bouts. Un ovaire supérieur, turbiné, chargé de deux styles capillaires, velus, à stigmate simple.

Le fruit est une semence nue, applatie d'un côté et convexe de l'autre.

Ces caractères sont figurés pl. 44 des *Illustrations* de Lamarck.

On connoît quatorze espèces de ce genre, qui sont toutes vivaces.

Les plus connues sont:

Le DACTYLE CYNOSUROÏDE, qui a les épis épars, tournés du même côté, nombreux; les fleurs imbriquées, en arc, et la tige droite. Il se trouve sur les bords des rivières de l'Amé-

rique septentrionale, à leur embouchure dans la mer, et s'est naturalisé sur quelques côtes des mers de l'Europe. Deux espèces nouvelles que j'ai rapportées de Caroline, sont probablement confondues avec celle-ci dans les auteurs.

Le DACTYLE PELOTONNÉ, *Dactylis glomerata* Linn., dont les épis sont en boule et tournés d'un seul côté. Cette plante est des plus communes dans les prés, le long des chemins, dans les bois, &c. Elle fournit un assez mauvais fourrage. Les chiens la mangent pour se faire vomir. C'est la seule de ce genre qui soit propre à l'Europe, et elle s'en éloigne assez pour qu'on puisse, à la rigueur, en faire un genre distinct. (B.)

DACTYLE. On appelle de ce nom la MOULE LITOPHAGE sur les bords de la Méditerranée, et la PHOLADE DACTYLE, sur ceux de l'Océan. *Voyez* ces deux mots. (B.)

DACTYLE. Les anciens naturalistes donnoient ce nom à quelques coquillages et autres productions marines qui ont à-peu-près la forme d'un doigt, tels que les *solen* ou *manches de couteaux*, les *bélemnites*, &c. (PAT.)

DACTYLOPTÈRE, *Dactylopterus*, genre de poissons établi par Lacépède, pour placer deux espèces qui faisoient partie des TRIGLES de Linnæus, et qu'il a trouvé avoir des caractères susceptibles d'exiger leur séparation.

Ces caractères sont une petite nageoire composée de rayons soutenus par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale. *Voyez* au mot TRIGLE.

La plus connue des espèces de ce genre, est le DACTYLOPTÈRE PIRAPÈDE, *Trigla volitans* Linn., qui a six rayons réunis par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale. Il est figuré dans Bloch, pl. 351, dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 5, pag. 100, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans presque toutes les mers des zones chaudes et tempérées, où il est connu sous le nom de *poisson volant*, d'*arondelle*, d'*hirondelle*, de *ratepenade*, de *rondole*, de *chauve-souris*, de *pirapède*, &c. et où il parvient rarement à plus d'un pied de longueur, quoiqu'on en cite deux et plus.

La tête du *dactyloptère pirapède* est arrondie par-devant, et comme renfermée dans une boîte osseuse, terminée par quatre aiguillons larges, alongés, et chargée de petits points arrondis et disposés en rayons. La mâchoire inférieure est plus avancée que la supérieure. Plusieurs rangs de dents très-petites garnissent l'une et l'autre de ces deux mâchoires.

La langue est courte et épaisse; les narines sont doubles; la membrane branchiale est soutenue par sept rayons; le tronc est alongé; le ventre plat; l'anus plus voisin de la nageoire de la queue que de la tête; les écailles du ventre sont rhomboïdales, et les autres carénées. La tête est violette, le tronc rougeâtre, et les nageoires bleues ou verdâtres tachetées de bleu.

Mais c'est la forme et l'organisation de ces nageoires qu'il est le plus important de connoître. Les dorsales sont très-éloignées l'une de l'autre, et les deux premiers rayons de la première sont plus longs que les autres. Les pectorales sont doubles, les premières presque aussi longues, et lorsqu'elles sont ouvertes, deux fois plus larges que le corps, ont une forme ovale, alongée et vingt rayons; les secondes très-petites, placées à la base interne des autres, et composées de six rayons. La ventrale, l'anale sont petites; toutes ces nageoires ont leurs rayons simples. Il n'y a que la caudale, médiocre et en croissant, qui les ait fourchus.

Les *dactyloptères pirapèdes*, au moyen de leurs grandes nageoires pectorales, qu'on a comparées, avec quelque raison, aux ailes des chauve-souris, jouissent non-seulement de la faculté de nager avec une grande vélocité, mais encore de s'élancer dans l'air et d'y parcourir en volant des espaces plus ou moins considérables, et dont le maximum peut être fixé à une vingtaine de toises, pour les plus gros individus. C'est de-là qu'on les a appelés *poissons volans*. Ils sont beaucoup plus rares dans la mer qui est entre l'Europe et l'Amérique que les *exocets volans*, qui sont les *poissons volans* proprement dits, ceux dont les voyageurs ont le plus fréquemment parlé. Dans ma traversée je n'en ai vu qu'un petit nombre, et n'en ai pris que deux, un dans le ventre d'un coryphène dorade, l'autre sur le vaisseau, où il étoit tombé pendant la nuit; au lieu que j'ai vu des milliers d'*exocets*, dont j'ai pris une grande quantité. Je dois donc renvoyer le lecteur à leur article, pour tout ce qui regarde les principes généraux du vol des poissons, principes sur lesquels je ne suis pas d'accord avec plusieurs naturalistes. Il suffira de dire, ici, que la différence qui a lieu entre le vol des *dactyloptères* et celui des *exocets*, n'est pas assez sensible pour mériter d'être examinée particulièrement. Il m'a paru que celui des premiers étoit seulement un peu plus prolongé et moins élevé, ce qui est dû à la plus grande largeur de leurs nageoires pectorales, et peut-être à leur plus grande force musculaire, si tant est qu'elle agisse.

La cause qui fait ainsi sortir les *dactylopères* de leur élé-

ment pour s'élancer dans les airs, est la nécessité d'échapper à leurs ennemis, qui les poursuivent sans cesse, principalement les CORIPHÈNES DORADES, et plusieurs espèces de SCOMBRES. (*Voyez* ces mots.) Ils se mettent bien en effet hors de leur portée pendant quelques momens, mais ils tombent dans la puissance d'autres animaux aussi dangereux; ce sont les oiseaux qui rasent perpétuellement la surface des mers, et qui les saisissent au passage, tels que les FRÉGATES, les PHAÉTONS, &c. *Voyez* ces mots, et le mot EXOCET.

La nourriture des *dactyloptères pirapèdes*, consiste en mollusques, en petits coquillages et en crustacés qu'ils broyent avec leurs dents obtuses. Leur chair passe pour être dure, mais se mange comme celle des exocets.

Le DACTYLOPTÈRE JAPONAIS, *Trigla alata* Linn., a onze rayons réunis par une membrane auprès de chaque nageoire pectorale. Il habite les mers du Japon, où il a été observé par Houttuyn. Il est probable que ses mœurs ne diffèrent pas sensiblement de celles du précédent. (B.)

DAGUE, est le premier bois du cerf, pendant sa seconde année; il a six à sept pouces de longueur.

En fauconnerie, l'on dit qu'un oiseau de vol *dague*, quand il vole de toute sa force et avec la rapidité d'un trait. (S.)

DAGUET, jeune cerf à sa seconde année, lorsqu'il pousse son premier bois, ou qu'il fait sa première tête. (S.)

DAHLIE, *Dahlia*, genre de plantes de la syngénésie polygamie superflue, établi par Cavanilles. Il offre pour caractère un calice commun double, l'extérieur composé de plusieurs folioles spathulées et recourbées; l'intérieur monophylle, à découpures ovales et droites; un réceptacle garni de grandes paillettes, supportant, dans son disque, des fleurons hermaphrodites, et, à sa circonférence, des demi-fleurons femelles, ovales et tridentés.

Le fruit est composé de plusieurs semences presque en spathules et à quatre angles.

Ce genre renferme trois espèces remarquables par la beauté et la grandeur de leurs fleurs. Leurs racines sont tubéreuses, leurs feuilles opposées, presque connées, pinnées avec impaire, et leurs fleurs portées sur de longs pédoncules solitaires et axillaires. Elles viennent toutes du Mexique, et sont cultivées au Jardin des Plantes de Paris.

La DAHLIE PINNÉE a les folioles décurrentes sur leurs pétioles, les fleurs jaunes dans leur centre, et violettes à leur circonférence. Elle est figurée pl. 80 des *Icones plantarum* de Cavanilles.

La Dahlie rose a les folioles souvent alternes, les fleurs jaunes au centre, et roses à leur circonférence. Elle est figurée pl. 265 du même ouvrage.

La Dahlie écarlate a les folioles profondément dentées, et les fleurs jaunes au centre, et rouges à la circonférence du côté interne seulement. Elle est figurée pl. 266 du même ouvrage. (B.)

DAIE, oiseau du Mexique, à qui on attribue une ponte prodigieuse de gros œufs, quoiqu'on ne lui donne que la grosseur d'un *pigeon*. (Vieill.)

DAIL. C'est un des noms vulgaires des Pholades et même des Moules qui habitent l'intérieur des pierres. *Voyez* ces mots. (B.)

DAIM (*Cervus dama* Linn. *Voy.* tom. 24, pag. 134, pl. 8 et 9 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre Cerf, et de la seconde section de l'ordre des Ruminans. *Voyez* ces mots.

Le *daim* et le *cerf* ont un très-grand nombre de rapports entr'eux, non-seulement par le naturel, mais encore par leurs formes extérieures et la conformation de leurs viscères; en sorte que ces deux espèces d'animaux, quoique plusieurs caractères les séparent, sont très-voisines l'une de l'autre.

Le *daim* est beaucoup plus petit que le *cerf*, et tient à-peu-près le milieu pour la grosseur entre cet animal et le *chevreuil*. Il a la queue plus longue que celle du *cerf*; elle lui descend jusqu'aux jarrets. Son pelage est plus clair, suivant les couleurs; car il y a des *daims* roux et de noirs, c'est-à-dire, d'un brun cendré.

Le *bois* du vieux *daim* est plus applati, plus étendu en largeur et à proportion plus garni d'*andouillers* que celui du *cerf*; il est aussi plus courbé en dedans, et il se termine par une longue et large *empaumure*, applatie et dentelée sur son bord postérieur, et quelquefois même sur l'antérieur. Le premier bois du *daim* ne paroît, comme dans le *cerf* qu'à la seconde année, et ne consiste qu'en deux *dagues*; dès la troisième année, chaque perche a deux andouillers en avant, l'un auprès des *meules*, c'est le *maître andouiller*, et l'autre à une assez grande distance au-dessus; celui-ci semble correspondre au troisième andouiller du *cerf*. Les *empaumures* commencent alors à se former, et elles jettent quelques petits andouillers : dans les années suivantes elles deviennent plus grandes, leurs andouillers sont plus nombreux, et il s'en trouve un de plus sur chacune des perches au bas de l'empaumure, sur son bord postérieur. Les perlures sont à proportion moins grosses, et les gouttières moins grandes que celles

du bois de *cerf*, mais elles sont d'autant plus apparentes que le *daim* est plus vieux. A mesure qu'il avance en âge, il a les trois andouillers des perches plus longs, les empaumures plus grandes, leurs andouillers plus nombreux, et leurs échancrures plus profondes.

La forme comprimée de son bois, a fait donner au *daim*, par Pline, le nom de *platyceros*, et par Oppian, celui d'*euryceros*.

La *daine* (c'est le nom de la femelle) ne diffère du *daim*, que par l'absence de bois; elle est aussi de plus petite taille.

Quoique le *cerf* et le *daim* aient beaucoup de ressemblance entr'eux, par leur conformation et leurs habitudes, ils ne peuvent se souffrir, ne vont jamais ensemble, se fuient, ne se mêlent jamais, et ne forment par conséquent aucune race intermédiaire; il est même rare de trouver des *daims* dans les pays qui sont peuplés de beaucoup de *cerfs*, à moins qu'on ne les y ait apportés. Ils sont d'une nature moins robuste que le *cerf*, ils sont aussi moins communs dans les forêts; on les élève dans des parcs, où ils sont pour ainsi à demi domestiques. L'Angleterre est le pays de l'Europe où il y en a le plus, et l'on y fait grand cas de cette venaison; les chiens la préfèrent aussi à la chair de tous les autres animaux; et lorsqu'ils ont une fois mangé du *daim*, ils ont beaucoup de peine à garder le change sur le *cerf* ou sur le *chevreuil*. Il n'y a point de *daims* en Russie, et l'on n'en trouve que très-rarement dans les forêts de Suède, et des autres pays du Nord.

« La *tête* (bois) de tous les *daims*, dit Buffon, mue comme celle des *cerfs*, mais elle tombe plus tard; ils sont à-peu-près le même temps à la refaire, aussi leur rut arrive quinze jours ou trois semaines après celui du cerf. Les *daims* raient alors fréquemment, mais d'une voix basse et comme entrecoupée; ils ne s'excèdent pas autant que le *cerf*, ni ne s'épuisent par le rut; ils ne s'écartent pas de leur pays pour aller chercher les femelles; cependant, ils se les disputent et se battent à outrance; ils sont portés à demeurer ensemble; ils se mettent en *hardes*, et restent presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorsqu'ils se trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes qui sont bien distinctes, bien séparées, et qui bientôt deviennent ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc. Chacune de ces troupes a son chef qui marche le premier, et c'est le plus fort et le plus âgé; les autres suivent, et tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. Ces combats sont singuliers par la disposition qui paroît y régner; ils s'attaquent avec ordre, se battent avec courage,

se soutiennent les uns les autres, et ne se croient pas vaincus par un seul échec; car le combat se renouvelle tous les jours, jusqu'à ce que les plus forts chassent les plus foibles, et les relèguent dans le mauvais pays. Les *daims* aiment les terreins élevés et entrecoupés de petites collines; ils ne s'éloignent pas comme le *cerf* : lorsqu'on les chasse, ils ne font que tourner, et cherchent seulement à se dérober des chiens par la ruse et par le change; cependant, lorsqu'ils sont pressés, échauffés et épuisés, ils se jettent à l'eau comme le *cerf*, mais ils ne se hasardent pas à la traverser dans une si grande étendue ».

« Le *daim*, dit encore Buffon, s'apprivoise très-aisément. Il mange de beaucoup de choses que le *cerf* refuse; aussi conserve-t-il mieux sa venaison, car il ne paroît pas que le rut suivi des hivers les plus rudes et les plus longs le maigrisse et l'altère; il est presque dans le même état toute l'année. Il broute de plus près que le *cerf*; et c'est ce qui fait que le bois coupé par la dent du *daim*, repousse beaucoup plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le *cerf*. Les jeunes mangent plus vîte et plus avidement que les vieux; ils ruminent; ils cherchent les femelles dès la seconde année de leur vie; ils ne s'attachent pas à la même comme le *chevreuil*; mais ils en changent comme le *cerf*. La *daine* porte huit mois et quelques jours comme la *biche*; elle produit de même ordinairement un faon, quelquefois deux, et rarement trois; ils sont en état d'engendrer et de produire depuis l'âge de deux ans jusqu'à quinze ou seize; enfin ils ressemblent au *cerf* par presque toutes les habitudes naturelles, et l'une des plus grandes différences qu'il y ait entre ces animaux, c'est la durée de la vie. On sait que les *cerfs* vivent trente-cinq ou quarante ans; et l'on assure que les *daims* ne vivent qu'environ vingt ans : comme ils sont plus petits, il y a apparence que leur accroissement est encore plus prompt que celui du *cerf*; car dans tous les animaux la durée de la vie est proportionnelle à celle de l'accroissement ».

Le *daim* étant un animal moins sauvage, plus délicat et pour ainsi dire plus domestique que le *cerf*, est aussi sujet à un plus grand nombre de variétés. Outre les *daims communs* et les *daims blancs*, l'on en connoît encore plusieurs autres; les *daims d'Espagne*, par exemple, qui sont presque aussi grands que des *cerfs*, mais qui ont le cou moins gros et la couleur plus obscure, avec la queue noirâtre, non blanche par-dessous, et plus longue que celle des *daims communs*. On dit aussi qu'il y en a d'autres qui sont tachés ou rayés de blanc, de noir, de fauve-clair, et d'autres enfin, qui sont entièrement noirs. Buffon parle d'un *daim de Virginie* qui est pres-

que aussi grand que le *daim d'Espagne*, et qui est remarquable par la grandeur de son membre génital, et la grosseur de ses testicules; il parle aussi d'une autre variété du *daim*, dont le front est comprimé et applati entre les yeux, dont les oreilles et la queue sont plus longues que celles des *daims communs*, et qui est marquée d'une tache blanche sur les ongles des pieds de derrière.

Les *bois* des *daims* offrent des variétés assez nombreuses et des bizarreries remarquables dans leurs formes, comme celle des bois des *cerfs*. (Desm.)

Chasse du Daim.

La chasse de cet animal est absolument la même que celle du *cerf*, avec cette seule différence que le *daim* étant moins sauvage et vivant en bandes ou hardes, dont on connoît le cantonnement, il est inutile de le détourner avec un limier la veille du jour fixé pour le chasser. Il suffit, au moment de la chasse, de faire fouler par cinq ou six chiens sages, l'enceinte où la harde se trouve, afin de la mettre debout. Alors on en sépare un animal, qu'on court de la même manière qu'on courroit un *cerf*. Il faut seulement observer que le *daim*, plus délicat que le *cerf*, ne se *forlonge* pas, c'est-à-dire ne court pas devant lui bien loin du lancé, ayant besoin de revenir souvent sur ses voies, ce qui fait qu'il tourne, retourne, et cherche seulement à donner le change aux chiens par la ruse de ses détours. Cette chasse est d'autant plus aisée et moins fatigante, qu'elle se fait dans des parcs plus souvent que dans les forêts; enfin, comme les connoissances que le *daim* donne par ses pieds, ses fumées, ses foulées et ses portées, sont en petit les mêmes que celles du *cerf*, on trouvera à l'article de ce dernier animal, tous les détails relatifs aux connoi[...]nces et à la manière de chasser le *daim*. (S.)

DAIM DU BENGALE. C'est l'Axis. [...]

DAINE (que l'on prononce quelque[...] ment, *dine*). C'est la femelle du Dai[...]

DAINE. On appelle ainsi un[...] *Scianea cappa* Linn., qui habit[...] au mot Sciène. (B.)

DAINTIERS. Ce sont, d[...] testicules du *cerf*. (S.)

DAÏS, *Dais*, genre de p[...] la décandrie monogynie, et[...] dont le caractère est d'avoi[...]

limbe divisé en quatre ou cinq découpures; point de corolle; huit à dix étamines insérées, par moitié, les unes au-dessus des autres, sur le calice; un ovaire supérieur, adné au fond du calice, surmonté d'un style filiforme, à stigmate en tête. Le fruit est une baie contenant une seule semence.

Ce genre, dont les caractères sont figurés pl. 368 des *Illustrations* de Lamarck, contient quatre à cinq espèces connues. Ce sont des plantes à feuilles opposées ou alternes, à fleurs disposées en faisceau terminal, muni à sa base d'un involucre monophylle. Toutes sont exotiques. La plus commune dans les herbiers, est le DAÏS A FEUILLES DE FUSTET, *Daïs cotinifolia*, dont les feuilles sont presque ovales, obtuses, les fleurs à cinq découpures, et qui vient du Cap de Bonne-Espérance. (B.)

DAKY, nom donné par Adanson à une coquille du genre SABOT. C'est le *turbo afer* de Linn. *Voyez* au mot SABOT. (B.)

DALAT. C'est ainsi qu'Adanson a nommé une coquille du genre TOUPIE, le *Trochus vagus* Linn. *Voyez* au mot TOUPIE. (B.)

DALBERG, *Dalbergia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie décandrie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, dont le caractère offre un calice monophylle, campanulé, à cinq dents un peu obtuses; une corolle papillonnacée, dont l'étendard est grand, relevé, cordiforme et à onglet linéaire, les ailes oblongues, à dent retournée en dessus, la carène obtuse et divisée en deux à sa base; dix étamines divisées en deux, ou neuf divisées en trois faisceaux, dont un monandre; un ovaire pédiculé, oblong, comprimé, droit, glabre, surmonté d'un style montant ou réfléchi, caduc, à stigmate en tête.



Le f[illegible] une espèce de gousse pédiculée, comprimée,
[illegible] cartilagineuse, qui ne s'ouvre point, n'a
[illegible]t qui contient dans sa substance une seule
[illegible]sieurs semences écartées entr'elles.
[illegible] des *Illu*[illegible]*ions* de Lamarck, où ce genre
[illegible]
[illegible] renfer[illegible] ou trois espèces : ce sont de
[illegible] à [illegible]ées avec impaire ou ternées,
[illegible], d[illegible]grappes ou en épis. L'un, le
[illegible] A GOUSS[illegible], a les folioles velues en des-
[illegible] la gousse[illegible] croît dans l'île de Ceylan;
[illegible] DAL[illegible] OVALE, *Dalbergia monetaria*
[illegible] les fol[illegible] dessous, et la gousse ovale. La
[illegible] de ce[illegible]ouler, par incision, un suc rési-
[illegible] qui [illegible] de dragon. Son bois est rouge.
[illegible]es, à Surinam. (B.)

que aussi grand que le *daim d'Espagne*, et qui est remarquable par la grandeur de son membre génital, et la grosseur de ses testicules; il parle aussi d'une autre variété du *daim*, dont le front est comprimé et applati entre les yeux, dont les oreilles et la queue sont plus longues que celles des *daims communs*, et qui est marquée d'une tache blanche sur les ongles des pieds de derrière.

Les *bois* des *daims* offrent des variétés assez nombreuses et des bizarreries remarquables dans leurs formes, comme celle des bois des *cerfs*. (Desm.)

Chasse du Daim.

La chasse de cet animal est absolument la même que celle du *cerf*, avec cette seule différence que le *daim* étant moins sauvage et vivant en bandes ou hardes, dont on connoît le cantonnement, il est inutile de le détourner avec un limier la veille du jour fixé pour le chasser. Il suffit, au moment de la chasse, de faire fouler par cinq ou six chiens sages, l'enceinte où la harde se trouve, afin de la mettre debout. Alors on en sépare un animal, qu'on court de la même manière qu'on courroit un *cerf*. Il faut seulement observer que le *daim*, plus délicat que le *cerf*, ne se *forlonge* pas, c'est-à-dire ne court pas devant lui bien loin du lancé, ayant besoin de revenir souvent sur ses voies, ce qui fait qu'il tourne, retourne, et cherche seulement à donner le change aux chiens par la ruse de ses détours. Cette chasse est d'autant plus aisée et moins fatigante, qu'elle se fait dans des parcs plus souvent que dans les forêts; enfin, comme les connoissances que le *daim* donne par ses pieds, ses fumées, ses foulées et ses portées, sont en petit les mêmes que celles du *cerf*, on trouvera à l'article de ce dernier animal, tous les détails relatifs aux connoissances et à la manière de chasser le *daim*. (S.)

DAIM DU BENGALE. C'est l'Axis. *Voyez* ce mot. (Desm.)

DAINE (que l'on prononce quelquefois et très-improprement, *dine*). C'est la femelle du Daim. *Voyez* ce mot. (Desm.)

DAINE. On appelle ainsi un poisson du genre Sciène, *Scianea cappa* Linn., qui habite la Méditerranée. *Voyez* au au mot Sciène. (B.)

DAINTIERS. Ce sont, dans la langue des veneurs, les testicules du *cerf*. (S.)

DAÏS, *Dais*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la décandrie monogynie, et de la famille des Daphnoïdes, dont le caractère est d'avoir un calice alongé, filiforme, à

limbe divisé en quatre ou cinq découpures; point de corolle; huit à dix étamines insérées, par moitié, les unes au-dessus des autres, sur le calice; un ovaire supérieur, adné au fond du calice, surmonté d'un style filiforme, à stigmate en tête. Le fruit est une baie contenant une seule semence.

Ce genre, dont les caractères sont figurés pl. 368 des *Illustrations* de Lamarck, contient quatre à cinq espèces connues. Ce sont des plantes à feuilles opposées ou alternes, à fleurs disposées en faisceau terminal, muni à sa base d'un involucre monophylle. Toutes sont exotiques. La plus commune dans les herbiers, est le Daïs a feuilles de fustet, *Daïs cotinifolia*, dont les feuilles sont presque ovales, obtuses, les fleurs à cinq découpures, et qui vient du Cap de Bonne-Espérance. (B.)

DAKY, nom donné par Adanson à une coquille du genre Sabot. C'est le *turbo afer* de Linn. *Voyez* au mot Sabot. (B.)

DALAT. C'est ainsi qu'Adanson a nommé une coquille du genre Toupie, le *Trochus vagus* Linn. *Voyez* au mot Toupie. (B.)

DALBERG, *Dalbergia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie décandrie, et de la famille des Légumineuses, dont le caractère offre un calice monophylle, campanulé, à cinq dents un peu obtuses; une corolle papillonnacée, dont l'étendard est grand, relevé, cordiforme et à onglet linéaire, les ailes oblongues, à dent retournée en dessus, la carène obtuse et divisée en deux à sa base; dix étamines divisées en deux, ou neuf divisées en trois faisceaux, dont un monandre; un ovaire pédiculé, oblong, comprimé, droit, glabre, surmonté d'un style montant ou réfléchi, caduc, à stigmate en tête.

Le fruit est une espèce de gousse pédiculée, comprimée, mince, presque cartilagineuse, qui ne s'ouvre point, n'a point de loge, et qui contient dans sa substance une seule semence, ou plusieurs semences écartées entr'elles.

Voyez pl. 601 des *Illustrations* de Lamarck, où ce genre est figuré.

Les *dalbergs* renferment deux ou trois espèces: ce sont de grands arbrisseaux à feuilles ailées avec impaire ou ternées, à fleurs axillaires, disposées en grappes ou en épis. L'un, le Dalberg a gousse lancéolée, a les folioles velues en dessous, et la gousse lancéolée. Il croît dans l'île de Ceylan; l'autre, le Dalberg a gousse ovale, *Dalbergia monetaria* Lin., a les folioles glabres en dessous, et la gousse ovale. La racine de ce dernier laisse couler, par incision, un suc résineux, qui ressemble au sang de dragon. Son bois est rouge. Il croît dans les lieux humides, à Surinam. (B.)



...sene del. *Drouet Sculp.*

1. *Daman du Cap.* 2. *Desman musqué.*
3. *Douc.*

du bois de *cerf*, mais elles sont d'autant plus apparentes que le *daim* est plus vieux. A mesure qu'il avance en âge, il a les trois andouillers des perches plus longs, les empaumures plus grandes, leurs andouillers plus nombreux, et leurs échancrures plus profondes.

La forme comprimée de son bois, a fait donner au *daim*, par Pline, le nom de *platyceros*, et par Oppian, celui d'*euryceros*.

La *daine* (c'est le nom de la femelle) ne diffère du *daim*, que par l'absence de bois; elle est aussi de plus petite taille.

Quoique le *cerf* et le *daim* aient beaucoup de ressemblance entr'eux, par leur conformation et leurs habitudes, ils ne peuvent se souffrir, ne vont jamais ensemble, se fuient, ne se mêlent jamais, et ne forment par conséquent aucune race intermédiaire ; il est même rare de trouver des *daims* dans les pays qui sont peuplés de beaucoup de *cerfs*, à moins qu'on ne les y ait apportés. Ils sont d'une nature moins robuste que le *cerf*, ils sont aussi moins communs dans les forêts ; on les élève dans des parcs, où ils sont pour ainsi à demi domestiques. L'Angleterre est le pays de l'Europe où il y en a le plus, et l'on y fait grand cas de cette venaison ; les chiens la préfèrent aussi à la chair de tous les autres animaux; et lorsqu'ils ont une fois mangé du *daim*, ils ont beaucoup de peine à garder le change sur le *cerf* ou sur le *chevreuil*. Il n'y a point de *daims* en Russie, et l'on n'en trouve que très-rarement dans les forêts de Suède, et des autres pays du Nord.

« La *tête* (bois) de tous les *daims*, dit Buffon, mue comme celle des *cerfs*, mais elle tombe plus tard ; ils sont à-peu-près le même temps à la refaire, aussi leur rut arrive quinze jours ou trois semaines après celui du cerf. Les *daims* raient alors fréquemment, mais d'une voix basse et comme entrecoupée ; ils ne s'excèdent pas autant que le *cerf*, ni ne s'épuisent par le rut ; ils ne s'écartent pas de leur pays pour aller chercher les femelles ; cependant, ils se les disputent et se battent à outrance ; ils sont portés à demeurer ensemble ; ils se mettent en *hardes*, et restent presque toujours les uns avec les autres. Dans les parcs, lorsqu'ils se trouvent en grand nombre, ils forment ordinairement deux troupes qui sont bien distinctes, bien séparées, et qui bientôt deviennent ennemies, parce qu'ils veulent également occuper le même endroit du parc. Chacune de ces troupes a son chef qui marche le premier, et c'est le plus fort et le plus âgé ; les autres suivent, et tous se disposent à combattre pour chasser l'autre troupe du bon pays. Ces combats sont singuliers par la disposition qui paroît y régner ; ils s'attaquent avec ordre, se battent avec courage,

se soutiennent les uns les autres, et ne se croient pas vaincus par un seul échec; car le combat se renouvelle tous les jours, jusqu'à ce que les plus forts chassent les plus foibles, et les relèguent dans le mauvais pays. Les *daims* aiment les terreins élevés et entrecoupés de petites collines; ils ne s'éloignent pas comme le *cerf*: lorsqu'on les chasse, ils ne font que tourner, et cherchent seulement à se dérober des chiens par la ruse et par le change; cependant, lorsqu'ils sont pressés, échauffés et épuisés, ils se jettent à l'eau comme le *cerf*, mais ils ne se hasardent pas à la traverser dans une si grande étendue ».

« Le *daim*, dit encore Buffon, s'apprivoise très-aisément. Il mange de beaucoup de choses que le *cerf* refuse; aussi conserve-t-il mieux sa venaison, car il ne paroît pas que le rut suivi des hivers les plus rudes et les plus longs le maigrisse et l'altère; il est presque dans le même état toute l'année. Il broute de plus près que le *cerf*; et c'est ce qui fait que le bois coupé par la dent du *daim*, repousse beaucoup plus difficilement que celui qui ne l'a été que par le *cerf*. Les jeunes mangent plus vîte et plus avidement que les vieux; ils ruminent; ils cherchent les femelles dès la seconde année de leur vie; ils ne s'attachent pas à la même comme le *chevreuil*; mais ils en changent comme le *cerf*. La *daine* porte huit mois et quelques jours comme la *biche*; elle produit de même ordinairement un faon, quelquefois deux, et rarement trois; ils sont en état d'engendrer et de produire depuis l'âge de deux ans jusqu'à quinze ou seize; enfin ils ressemblent au *cerf* par presque toutes les habitudes naturelles, et l'une des plus grandes différences qu'il y ait entre ces animaux, c'est la durée de la vie. On sait que les *cerfs* vivent trente-cinq ou quarante ans; et l'on assure que les *daims* ne vivent qu'environ vingt ans: comme ils sont plus petits, il y a apparence que leur accroissement est encore plus prompt que celui du *cerf*; car dans tous les animaux la durée de la vie est proportionnelle à celle de l'accroissement ».

Le *daim* étant un animal moins sauvage, plus délicat et pour ainsi dire plus domestique que le *cerf*, est aussi sujet à un plus grand nombre de variétés. Outre les *daims communs* et les *daims blancs*, l'on en connoît encore plusieurs autres; les *daims d'Espagne*, par exemple, qui sont presque aussi grands que des *cerfs*, mais qui ont le cou moins gros et la couleur plus obscure, avec la queue noirâtre, non blanche par-dessous, et plus longue que celle des *daims communs*. On dit aussi qu'il y en a d'autres qui sont tachés ou rayés de blanc, de noir, de fauve-clair, et d'autres enfin, qui sont entièrement noirs. Buffon parle d'un *daim de Virginie* qui est pres-

que aussi grand que le *daim d'Espagne*, et qui est remarquable par la grandeur de son membre génital, et la grosseur de ses testicules; il parle aussi d'une autre variété du *daim*, dont le front est comprimé et applati entre les yeux, dont les oreilles et la queue sont plus longues que celles des *daims communs*, et qui est marquée d'une tache blanche sur les ongles des pieds de derrière.

Les *bois* des *daims* offrent des variétés assez nombreuses et des bizarreries remarquables dans leurs formes, comme celle des bois des *cerfs*. (Desm.)

Chasse du Daim.

La chasse de cet animal est absolument la même que celle du *cerf*, avec cette seule différence que le *daim* étant moins sauvage et vivant en bandes ou *hardes*, dont on connoît le cantonnement, il est inutile de le détourner avec un limier la veille du jour fixé pour le chasser. Il suffit, au moment de la chasse, de faire fouler par cinq ou six chiens sages, l'enceinte où la harde se trouve, afin de la mettre debout. Alors on en sépare un animal, qu'on court de la même manière qu'on courroit un *cerf*. Il faut seulement observer que le *daim*, plus délicat que le *cerf*, ne se *forlonge* pas, c'est-à-dire ne court pas devant lui bien loin du lancé, ayant besoin de revenir souvent sur ses voies, ce qui fait qu'il tourne, retourne, et cherche seulement à donner le change aux chiens par la ruse de ses détours. Cette chasse est d'autant plus aisée et moins fatigante, qu'elle se fait dans des parcs plus souvent que dans les forêts; enfin, comme les connoissances que le *daim* donne par ses pieds, ses fumées, ses foulées et ses portées, sont en petit les mêmes que celles du *cerf*, on trouvera à l'article de ce dernier animal, tous les détails relatifs aux connoissances et à la manière de chasser le *daim*. (S.)

DAIM DU BENGALE. C'est l'Axis. *Voyez* ce mot. (Desm.)

DAINE (que l'on prononce quelquefois et très-improprement, *dine*). C'est la femelle du Daim. *Voyez* ce mot. (Desm.)

DAINE. On appelle ainsi un poisson du genre Sciène, *Scianea cappa* Linn., qui habite la Méditerranée. *Voyez* au au mot Sciène. (B.)

DAINTIERS. Ce sont, dans la langue des veneurs, les testicules du *cerf*. (S.)

DAÏS, *Dais*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la décandrie monogynie, et de la famille des Daphnoïdes, dont le caractère est d'avoir un calice alongé, filiforme, à

limbe divisé en quatre ou cinq découpures; point de corolle; huit à dix étamines insérées, par moitié, les unes au-dessus des autres, sur le calice; un ovaire supérieur, adné au fond du calice, surmonté d'un style filiforme, à stigmate en tête. Le fruit est une baie contenant une seule semence.

Ce genre, dont les caractères sont figurés pl. 368 des *Illustrations* de Lamarck, contient quatre à cinq espèces connues. Ce sont des plantes à feuilles opposées ou alternes, à fleurs disposées en faisceau terminal, muni à sa base d'un involucre monophylle. Toutes sont exotiques. La plus commune dans les herbiers, est le DAÏS A FEUILLES DE FUSTET, *Daïs cotinifolia*, dont les feuilles sont presque ovales, obtuses, les fleurs à cinq découpures, et qui vient du Cap de Bonne-Espérance. (B.)

DAKY, nom donné par Adanson à une coquille du genre SABOT. C'est le *turbo afer* de Linn. *Voyez* au mot SABOT. (B.)

DALAT. C'est ainsi qu'Adanson a nommé une coquille du genre TOUPIE, le *Trochus vagus* Linn. *Voyez* au mot TOUPIE. (B.)

DALBERG, *Dalbergia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie décandrie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, dont le caractère offre un calice monophylle, campanulé, à cinq dents un peu obtuses; une corolle papillonnacée, dont l'étendard est grand, relevé, cordiforme et à onglet linéaire, les ailes oblongues, à dent retournée en dessus, la carène obtuse et divisée en deux à sa base; dix étamines divisées en deux, ou neuf divisées en trois faisceaux, dont un monandre; un ovaire pédiculé, oblong, comprimé, droit, glabre, surmonté d'un style montant ou réfléchi, caduc, à stigmate en tête.

Le fruit est une espèce de gousse pédiculée, comprimée, mince, presque cartilagineuse, qui ne s'ouvre point, n'a point de loge, et qui contient dans sa substance une seule semence, ou plusieurs semences écartées entr'elles.

Voyez pl. 601 des *Illustrations* de Lamarck, où ce genre est figuré.

Les *dalbergs* renferment deux ou trois espèces: ce sont de grands arbrisseaux à feuilles ailées avec impaire ou ternées, à fleurs axillaires, disposées en grappes ou en épis. L'un, le DALBERG A GOUSSE LANCÉOLÉE, a les folioles velues en dessous, et la gousse lancéolée. Il croît dans l'île de Ceylan; l'autre, le DALBERG A GOUSSE OVALE, *Dalbergia monetaria* Lin., a les folioles glabres en dessous, et la gousse ovale. La racine de ce dernier laisse couler, par incision, un suc résineux, qui ressemble au sang de dragon. Son bois est rouge. Il croît dans les lieux humides, à Surinam. (B.)

DALÉA, *Dalea*, genre de plantes de la diadelphie décandrie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, qui diffère du *psorale*, avec lequel il avoit été confondu, par la structure de sa corolle, et par son style latéral. Il a pour caractère un calice rarement tubuleux, plus souvent campanulé, à cinq feuilles ou à cinq dents ; une corolle de cinq pétales onguiculés, à étendard libre et distinct, inséré à la base de l'ovaire, à ailes et carène diphylle, attachés au tube formé par la réunion des étamines, et insérées à son sommet; cinq ou dix étamines monadelphes, mais dont une n'est réunie que par sa base ; un ovaire supérieur, à style latéral et à stigmate simple. Le fruit est un légume court et monosperme.

Ce genre comprend quatre à cinq espèces connues, qui sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles ciliées, avec impaire, souvent ponctuées, à stipules adnés par leur base au pétiole, à fleurs terminales, munies chacune d'une bractée ciliée, disposée en un épi serré.

La plus anciennement connue de ces espèces est la DALÉA ANNUELLE, qui est velue et annuelle, et qui vient de l'Amérique méridionale. C'est celle qui est figurée pl. 86 des *Icones plantarum* de Cavanilles, et pl. 614, fig. 3 des *Illustrations* de Lamarck. C'est le *psoralea dalea* de Linnæus.

Michaux en a rapporté deux espèces de l'intérieur de l'Amérique septentrionale, une à *fleurs blanches*, et l'autre à *fleurs pourpres*. Cette dernière est supérieurement figurée pl. 40 des *Plantes du jardin de Cels*, par Ventenat. Elle est vivace, et se multiplie fort aisément dans nos jardins. Cavanilles a figuré une autre espèce, pl. 271 de ses *Icones plantarum*, qui a les folioles ovales, glabres et les fleurs en tête. Il l'a appelée *dalea citriodora*, à raison des émanations de ses feuilles. Elle croît dans la Nouvelle-Espagne. (B.)

DALÉCHAMPE, *Dalechampia*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la monoécie monadelphie, et de la famille des TITYMALOÏDES, dont le caractère consiste dans des ombelles entourées d'involucres, et contenant des fleurs mâles ou des fleurs femelles sur le même pied. Les fleurs mâles sont au nombre d'environ dix dans un involucre de deux feuilles. Elles ont un calice de cinq à six divisions; des étamines nombreuses, dont les filamens sont réunis en une colonne plus longue que le calice. Chacune est pédiculée, et le pédicule environné d'écailles à sa base. Les fleurs femelles sont au nombre de trois, dans un involucre de trois feuilles placées à côté de celui des mâles. Elles ont un calice de dix à douze divisions dentées ou ciliées et persistantes; un ovaire arrondi,

limbe divisé en quatre ou cinq découpures; point de corolle; huit à dix étamines insérées, par moitié, les unes au-dessus des autres, sur le calice; un ovaire supérieur, adné au fond du calice, surmonté d'un style filiforme, à stigmate en tête. Le fruit est une baie contenant une seule semence.

Ce genre, dont les caractères sont figurés pl. 368 des *Illustrations* de Lamarck, contient quatre à cinq espèces connues. Ce sont des plantes à feuilles opposées ou alternes, à fleurs disposées en faisceau terminal, muni à sa base d'un involucre monophylle. Toutes sont exotiques. La plus commune dans les herbiers, est le Daïs a feuilles de fustet, *Daïs cotinifolia*, dont les feuilles sont presque ovales, obtuses, les fleurs à cinq découpures, et qui vient du Cap de Bonne-Espérance. (B.)

DAKY, nom donné par Adanson à une coquille du genre Sabot. C'est le *turbo afer* de Linn. *Voyez* au mot Sabot. (B.)

DALAT. C'est ainsi qu'Adanson a nommé une coquille du genre Toupie, le *Trochus vagus* Linn. *Voyez* au mot Toupie. (B.)

DALBERG, *Dalbergia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie décandrie, et de la famille des Légumineuses, dont le caractère offre un calice monophylle, campanulé, à cinq dents un peu obtuses; une corolle papillonnacée, dont l'étendard est grand, relevé, cordiforme et à onglet linéaire, les ailes oblongues, à dent retournée en dessus, la carène obtuse et divisée en deux à sa base; dix étamines divisées en deux, ou neuf divisées en trois faisceaux, dont un monandre; un ovaire pédiculé, oblong, comprimé, droit, glabre, surmonté d'un style montant ou réfléchi, caduc, à stigmate en tête.

Le fruit est une espèce de gousse pédiculée, comprimée, mince, presque cartilagineuse, qui ne s'ouvre point, n'a point de loge, et qui contient dans sa substance une seule semence, ou plusieurs semences écartées entr'elles.

Voyez pl. 601 des *Illustrations* de Lamarck, où ce genre est figuré.

Les *dalbergs* renferment deux ou trois espèces: ce sont de grands arbrisseaux à feuilles ailées avec impaire ou ternées, à fleurs axillaires, disposées en grappes ou en épis. L'un, le Dalberg a gousse lancéolée, a les folioles velues en dessous, et la gousse lancéolée. Il croît dans l'île de Ceylan; l'autre, le Dalberg a gousse ovale, *Dalbergia monetaria* Lin., a les folioles glabres en dessous, et la gousse ovale. La racine de ce dernier laisse couler, par incision, un suc résineux, qui ressemble au sang de dragon. Son bois est rouge. Il croît dans les lieux humides, à Surinam. (B.)

DALÉA, *Dalea*, genre de plantes de la diadelphie décandrie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, qui diffère du *psorale*, avec lequel il avoit été confondu, par la structure de sa corolle, et par son style latéral. Il a pour caractère un calice rarement tubuleux, plus souvent campanulé, à cinq feuilles ou à cinq dents ; une corolle de cinq pétales onguiculés, à étendard libre et distinct, inséré à la base de l'ovaire, à ailes et carène diphylle, attachés au tube formé par la réunion des étamines, et insérées à son sommet; cinq ou dix étamines monadelphes, mais dont une n'est réunie que par sa base ; un ovaire supérieur, à style latéral et à stigmate simple. Le fruit est un légume court et monosperme.

Ce genre comprend quatre à cinq espèces connues, qui sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles ciliées, avec impaire, souvent ponctuées, à stipules adnés par leur base au pétiole, à fleurs terminales, munies chacune d'une bractée ciliée, disposée en un épi serré.

La plus anciennement connue de ces espèces est la DALÉA ANNUELLE, qui est velue et annuelle, et qui vient de l'Amérique méridionale. C'est celle qui est figurée pl. 86 des *Icones plantarum* de Cavanilles, et pl. 614, fig. 3 des *Illustrations* de Lamarck. C'est le *psoralea dalea* de Linnæus.

Michaux en a rapporté deux espèces de l'intérieur de l'Amérique septentrionale, une à *fleurs blanches*, et l'autre à *fleurs pourpres*. Cette dernière est supérieurement figurée pl. 40 des *Plantes du jardin de Cels*, par Ventenat. Elle est vivace, et se multiplie fort aisément dans nos jardins. Cavanilles a figuré une autre espèce, pl. 271 de ses *Icones plantarum*, qui a les folioles ovales, glabres et les fleurs en tête. Il l'a appelée *dalea citriodora*, à raison des émanations de ses feuilles. Elle croît dans la Nouvelle-Espagne. (B.)

DALÉCHAMPE, *Dalechampia*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la monoécie monadelphie, et de la famille des TITYMALOÏDES, dont le caractère consiste dans des ombelles entourées d'involucres, et contenant des fleurs mâles ou des fleurs femelles sur le même pied. Les fleurs mâles sont au nombre d'environ dix dans un involucre de deux feuilles. Elles ont un calice de cinq à six divisions; des étamines nombreuses, dont les filamens sont réunis en une colonne plus longue que le calice. Chacune est pédiculée, et le pédicule environné d'écailles à sa base. Les fleurs femelles sont au nombre de trois, dans un involucre de trois feuilles placées à côté de celui des mâles. Elles ont un calice de dix à douze divisions dentées ou ciliées et persistantes; un ovaire arrondi,

ment à ces animaux, pour se débarrasser des matières étrangères qui gênent leurs mouvemens.

Les plus anciens naturalistes ont remarqué que les *daphnies* muoient ou changeoient de peau. Il n'est personne qui n'ait été à même de vérifier ce fait dans les marais où il y a beaucoup de *daphnies*, la surface de l'eau et les bords étant, à l'époque de ce changement, c'est-à-dire au commencement du printemps, souvent couverts de leurs dépouilles. Il ne manque, à ces dépouilles, aucune des parties extérieures des *daphnies*; la coquille même y est entière, ce qui prouve que cette dernière n'est pas de la même nature que celle des mollusques testacés, mais qu'elle est de celle des écrevisses.

Les *daphnies* ont presque dans tous les temps, au-dedans du corps, un grand nombre d'œufs amoncelés tout le long du dos, ou placés exactement entre la coquille et le grand intestin. Ils sont d'abord parfaitement ronds, ayant, dans leur milieu, un petit corps circulaire qui représente le jaune de ceux des oiseaux; peu à peu ils s'alongent, et on apperçoit, avec le temps, le mouvement produit par les petits qui commencent à se développer. Lorsqu'ils sont arrivés au terme fixé par la nature, pour leur expulsion, l'animal baisse la queue, et dans le moment même, les petits sortent de son corps, tous à-la-fois et comme à la hâte, par une grande ouverture que laisse l'éloignement de la queue, entre les deux battans de la coquille, vers sa partie supérieure, en dessous de cette même queue.

Dès leur naissance, époque où elles ne sont pas plus grosses que des atomes, les *daphnies* nagent avec vitesse, et ne diffèrent de leur mère, qu'en ce qu'elles n'ont pas cette courbure du dos, où est le réceptacle des œufs. Cependant Muller, lui-même, a decrit des jeunes comme des espèces distinctes, sa *daphnie longue épine*, par exemple, n'est qu'un enfant de la *plumeuse*.

Les naturalistes ont beaucoup varié sur la nature de leur accouplement. Les uns les ont cru hermaphrodites, mais cependant avec l'obligation de s'accoupler. D'autres ont prétendu qu'il y avoit parmi eux des mâles et des femelles. Muller, et en dernier lieu Jurine, ont décrit les mâles et les femelles.

Le mâle est généralement plus petit et plus alongé que sa femelle, et présente quelques différences extérieures. Muller avoit pris, pour les organes de la génération, deux filets cachés sous la première paire de pattes; mais Jurine leur dénie cet usage.

Les organes de la femelle, qui a presque toujours été pré-

férée pour être figurée, sont placés sur la partie postérieure du dos, à la base supérieure de la queue, dans le lieu, enfin, par où on a déjà dit que sortoient les petits.

Jurine a observé que, lorsque le mâle veut s'accoupler, il s'élance sur la femelle, la saisit avec les longs filets de ses pattes de devant, se cramponne sur elle, et avance sa queue dans sa coquille. La femelle fuit d'abord avec rapidité; mais le mâle la serrant toujours, il faut enfin qu'elle rapproche sa propre queue. L'accouplement ne dure qu'un instant. Les œufs sont neuf à dix jours à éclore en hiver, et deux ou trois seulement en été. Dans cette dernière époque de l'année, les petits muent huit fois en dix-neuf jours; en hiver, il se passe quelquefois huit à dix jours entre chaque mue. Les ovaires ne paroissent qu'après la troisième mue. La première ponte est de cinq à six petits ; les autres vont en augmentant jusqu'à dix-huit. Leur fécondité est quelquefois arrêtée par une maladie singulière, dont le symptôme est une tache noirâtre sur le dos, et que Jurine croit être produite par le déplacement de la matière des oeufs.

Mais le fait le plus singulier de tous ceux qui ont été observés par Jurine, c'est qu'une femelle qui a reçu le mâle, en transmet l'influence à ses descendans femelles, de manière qu'elles pondent tous les ans, sans être obligées de s'accoupler jusqu'à la sixième génération, après laquelle leurs petits périssent dans la mue. Une autre espèce a porté cette influence d'un seul accouplement, jusqu'à la quinzième génération. Ces générations, sans accouplement, sont moins abondantes, et se succèdent moins rapidement que celles où les mâles ont pris part.

Les *daphnies* sont extrêmement communes. Elles sont si abondantes dans certaines mares, qu'elles en couvrent la surface, dans une profondeur de plusieurs pouces. Comme elles sont souvent colorées en rouge, elles ont fait croire, quelquefois, que l'eau avoit été changée en sang, et ont causé par-là de grandes frayeurs aux habitans ignorans et superstitieux des campagnes. On en trouve toute l'année; mais pendant les chaleurs de l'été, une grande quantité périt, soit par le dessèchement des eaux, soit par la corruption de leur eau, soit par les ravages de leurs ennemis.

Parmi ces ennemis, qui sont très-nombreux, les plus dangereux sont les *hydres d'eau douce*. Ces derniers en font une si grande consommation, au rapport de Trembley, qu'on ne peut concevoir que l'espèce puisse s'en conserver dans les mares où ces deux genres d'animaux se trouvent ensemble;

mais la multiplication des *daphnies* est encore plus considérable que celle des HYDRES. *Voyez* ce mot.

Les *daphnies* paroissent pouvoir se conserver en vie dans la terre humide, pendant un assez long temps, du moins c'est par-là seulement qu'on peut expliquer comment il s'en trouve souvent beaucoup en automne, dans les mares qui ont été desséchées pendant l'été.

On compte sept espèces de *daphnies* connues des naturalistes, parmi lesquelles deux seules sont communes aux environs de Paris; savoir :

La DAPHNIE PLUMEUSE, qui a la queue repliée en dedans, et le test avec une pointe postérieure. Elle est figurée dans les *Entomostracés* de Muller, pl. 12, fig. 4, 7, et dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, pl. 18, fig. 1, 2.

La DAPHNIE CAMUSE, dont la queue est repliée en dedans, et le test ovale, sans pointe. Elle est figurée pl. 12, fig. 11 et 12 des *Entomostracés* de Muller. (B.)

DAPHNOIDES, *Thymeleæ* Jussieu, famille de plantes, dont le caractère est d'avoir le calice monophylle, tubuleux, libre; la corolle nulle; des écailles pétaloïdes, situées quelquefois à l'orifice du calice, et imitant une corolle monopétale; des étamines en nombre déterminé, insérées à l'orifice du calice, le plus souvent en quantité double de ses divisions, une moitié étant alors opposée, et l'autre alterne avec elles; un ovaire libre, simple; un style unique, à stigmate presque toujours simple; une seule semence recouverte par le calice, ou renfermée dans le péricarpe; un périsperme nul; un embryon droit; et une radicule supérieure.

Les plantes de cette famille ont, en général, une tige frutescente et rameuse; leurs feuilles sont simples, ordinairement alternes, quelquefois opposées, et sortent toujours de boutons coniques, couverts d'écailles, leurs fleurs sont axillaires ou terminales, solitaires, ou en petits paquets, ou en épis, et toujours hermaphrodites; leur enveloppe calicinale est souvent très-colorée.

Ventenat, de qui on a emprunté ces expressions, rapporte neuf genres à cette famille, qui est la seconde de la sixième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 6, n° 4 du même ouvrage. Ces genres sont : DIRCA, LAGETTO, GAROU, PASSERINE, STELLÈRE, STRUTHIOLE, LACHNÉE, DAIS et GNIDIE. *Voyez* ces mots. (B.)

DAPHNOT DES ANTILLES, *Bontia*, arbre toujours verd, qui croît dans les lieux maritimes des Antilles, où il est connu sous le nom d'*olivier bâtard*. Ses feuilles sont alternes,

oblongues, lancéolées, rarement dentées, parsemées de points transparens et âcres au goût; ses fleurs sont axillaires, solitaires, légèrement pédonculées, et d'un jaune rougeâtre.

Cet arbre, qui est figuré pl. 546 des *Illustrations* de Lamarck, est de la didynamie angiospermie, et de la famille des Solanées. Chaque fleur offre pour caractère un petit calice à cinq divisions, et persistant; une corolle monopétale, tubuleuse, à deux lèvres, dont l'inférieure est recourbée, velue et trifide; quatre étamines, dont deux plus grandes; un ovaire supérieur, d'où sort un long style terminé par un stigmate échancré.

Le fruit est un drupe renfermant un osselet biloculaire, dont les loges sont séparées en deux par la saillie de la cloison; chaque demi-loge contenant une ou deux semences. (B.)

DARD. On donne ce nom, dans quelques contrées, au Cyprin vandoise, poisson de la division des Abdominaux. *Voyez* au mot Cyprin. (B.)

DARD, nom spécifique d'une *couleuvre d'Amérique*. *Voyez* au mot Couleuvre. (B.)

DARÉE, nom donné, par Jussieu, à un genre de *fougères*, appelé auparavant *cénoptère* par Bergius. (*Voyez* au mot Cénoptère.) Il diffère fort peu des Doradilles et des Hémionites. *Voyez* ces mots. (B.)

DARMAGOSSE, nom vulgaire de la Pie-grièche. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

DARNAJA, nom vulgaire de la Pie-grièche. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

DARRY. On donne ce nom, en Hollande, aux végétaux décomposés en tourbe ou en charbon fossile. *Voyez* au mot Tourbe. (B.)

DARTE, *Dartus*, arbrisseau à feuilles alternes, pétiolées, ovales, oblongues, aiguës, dentées, grandes, velues en dessous; à fleurs blanches, portées sur des grappes axillaires, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, établi par Loureiro, offre pour caractère un calice divisé en cinq parties ovales et membraneuses; une corolle monopétale, à tube presque globuleux, à limbe divisé en cinq parties ovales; cinq étamines; un ovaire supérieur, presque rond, sillonné, à style court, terminé par un stigmate à cinq lobes.

Le fruit est une petite baie ronde, excoriée, diaphane, à une loge, et à plusieurs semences.

Le *darte* croît dans les lieux humides et ombragés de la Cochinchine. Ses racines sont rouges et aromatiques. Elles

passent pour diurétiques, et pour propres à exciter l'appétit. (B.)

DARTRIER, *Vatairea* Aublet, Guiane, tab. 302, et *Illustrations* de Lamarck, pl. 475; arbre de la famille des LÉGUMINEUSES, dont la fructification est incomplètement connue. Ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire, stipulées à leur base, et composées de neuf à treize folioles alternes, ovales, et cendrées en dessous. Son fruit est une gousse orbiculaire, comprimée, uniloculaire, qui ne s'ouvre point. Cette gousse, large comme la main, ne contient qu'une semence, qui, pilée avec du sain-doux, forme une pommade très-employée contre les dartres. Cet arbre croît dans la Guiane sur le bord des rivières. (B.)

DARYACHIS. Gesner donne ce nom à l'HIRONDELLE DE RIVAGE. *Voyez* au mot HIRONDELLE. (S.)

DARWANG (*Muscicapa auricornis* Lath.; ordre PASSEREAUX, genre du GOBE-MOUCHE. *Voyez* ces mots.). C'est ainsi que les habitans de la Nouvelle-Hollande appellent le *gobe-mouche*, dont la taille est au-dessus de celle du *moineau commun*; il a le bec et les pieds noirs; la langue terminée en pinceau; le dessus du corps d'un vert olive; le dessous et le sommet de la tête jaunes; de l'angle du bec part une large tache noire, qui entoure les yeux, et s'étend jusqu'aux oreilles; là, se lève une touffe de plumes jaunes, plus longues que les autres; les pennes extérieures de la queue sont de cette dernière couleur.

On dit que le *darwang* se nourrit principalement du miel qu'il se procure dans les fleurs, par le moyen de sa langue ciliée; il place son nid à l'extrémité des branches les plus flexibles des arbres de moyenne hauteur, et des arbrisseaux, afin de mettre sa géniture à l'abri de la voracité de divers petits quadrupèdes qui en sont très-friands.

Quoique cet oiseau ait, dans ses couleurs, des rapports avec l'*héoro-taire à oreilles jaunes*, je crois qu'ils ne sont pas de la même espece; Latham est de cette même opinion. *Espèce nouvelle.* (VIEILL.)

DASAN, coquille du genre PATELLE, ainsi nommée par Adanson. C'est le *patella perversa* Linn. *Voyez* au mot PATELLE. (B.)

DASCILLE, *Dascillus*, nouveau genre d'insectes, qui doit appartenir à la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et à la famille des CÉBRIONATES.

Les insectes dont il est ici question, sont des *chrysomèles* de Linnæus, et des *cistèles* de la plupart des auteurs. Latreille

est le premier qui les ait séparés de ces genres, avec lesquels ils n'avoient que peu ou point de rapports, et qui en ait formé un genre particulier. Paykull en adoptant le genre Dascille de Latreille, a changé son nom en celui d'Atope, *Atopa*, dénomination adoptée depuis par Fabricius.

Les *dascilles* sont des insectes de moyenne grandeur, peu brillans en couleurs, et peu connus dans leur manière de vivre et dans leurs métamorphoses; leur corps est oblong; leurs antennes sont filiformes, un peu plus longues que le corcelet, composées d'articles simples, dont le second est très-petit, et le troisième aussi long que les suivans; les mandibules sont recouvertes par la lèvre supérieure; les mâchoires sont avancées et comme laciniées; le corcelet est trapézoïdal, plus étroit en devant, et recevant la tête qui est assez petite; les hanches des pattes antérieures sont fort alongées; tous les tarses sont composés de cinq articles, dont le pénultième est bilobé.

La seule espèce de ce genre, que nous ayons en France, est le Dascille cerf. Il est pubescent, de couleur livide; ses pattes sont brunes. Il se trouve dans la France méridionale et dans les parties du Nord, mais il n'existe pas aux environs de Paris, du moins on ne l'y a pas encore trouvé. Il vit sur les feuilles des arbres et sur les bruyères, dans les lieux exposés au soleil. (O.)

DASU, *Dasus*, arbre médiocre, à feuilles lancéolées, ondulées, entières, velues en dessous, et à fleurs blanches, sessiles, et disposées en verticilles axillaires, qui forme, selon Loureiro, un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice tubuleux, coloré, à cinq divisions obtuses; une corolle monopétale, campanulée, très-velue, à limbe partagé en cinq parties; cinq étamines; un ovaire inférieur, surmonté d'un style filiforme, à stigmate divisé en cinq parties oblongues et droites.

Le fruit est une baie ombiliquée et monosperme formée par le calice, qui s'est accru.

Le *dasu* se trouve dans les lieux inhabités de la Cochinchine. (B.)

DASYCÈRE, *Dasycerus*, nouveau genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, établi, par Brongniart, dans le *Bulletin de la Société philomathique*, n° 39. En parcourant la forêt de Montmorency, Alexandre Brongniart trouva, au mois de septembre 1799, dessous un bolet, trois individus d'un fort petit insecte, dont le port et quelques caractères lui parurent remarquables, et qu'il ne put rapporter à aucune des espèces, et même à aucun des genres qu'il connoissoit. Il est

sur-tout caractérisé par la forme des antennes. Il donne à ce genre le nom de *dasycère*, et les caractères suivans : Antennes grêles, de la longueur de la moitié du corps, remarquables par deux gros articles à leur base, et quatre articles globuleux, hérissés de poils, à leur extrémité ; chaperon avancé, couvrant la bouche ; corps ovale, convexe ; corcelet hexagone ; tarses filiformes.

Il appelle cette espèce, Dasycère sillonné. Cet insecte n'a guère qu'une ligne et demie de long ; sa couleur est d'un marron fauve ; les antennes sont placées devant les yeux, et sont composées de onze articles ; les yeux, peu visibles, sont placés sur deux saillies latérales de la tête, en forme de sourcils ; le corcelet, transverse, plus large que la tête, plus étroit que les élytres, est distinctement hexagone ; il présente deux côtes élevées, inégales ; les élytres, convexes, embrassent l'abdomen ; elles ont chacune un rebord relevé, et trois côtes aiguës très-distinctes ; l'espace intermédiaire est marqué de deux rangées de points enfoncés, un peu confondus, qui le font paroître chagriné ; il n'y a point d'ailes dessous ; les pattes sont courtes, simples ; il est très-difficile de compter les articles des tarses, même au microscope ; il paroît cependant qu'il y en a trois, deux fort petits, dont le premier est même presque caché dans l'articulation, et un troisième beaucoup plus long, qui porte ses ongles. Il faut renoncer à trouver des caractères dans les parties de la bouche, presqu'invisibles, d'un si petit insecte.

Le genre dont il paroît le plus voisin par sa forme, la disposition cachée de sa bouche, et même ses habitudes, est celui de *diapère* : il s'en éloigne par la forme de ses antennes ; il a quelque rapport avec les *sépidies*, par celle de son corcelet.

La démarche de ce petit animal est lente, comme celle des insectes de la famille des Ténébrionites, à laquelle il paroît appartenir. (O.)

DASYPODE, *Dasypoda*, genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, et de ma famille des Andrenètes. Ses caractères sont : mâchoires et lèvre inférieure alongées (plus longues que la tête) ; mâchoires fléchies à leur extrémité ; lèvre inférieure renfermée à sa base dans une gaîne cylindrique, terminée en une espèce de langue longue, souvent en partie plumeuse, finissant insensiblement en pointe, repliée en dessus dans le repos ; deux divisions latérales, très-petites ; palpes maxillaires, filiformes, courts, de six articles ; les labiaux de quatre et alongés ; mandibules arquées, pointues ; antennes filiformes ou grossissant un peu et insensiblement, courtes, de douze à treize articles.

Les *dasypodes* ont une grande conformité de rapports d'organisation et d'habitudes avec les *andrènes*. Elles sont plus près des *abeilles* que celles-ci, en ce que les extrémités de leurs mâchoires sont déjà fléchies, au lieu qu'elles conservent la même direction dans les *andrènes*, et que la lèvre inférieure est prolongée en une langue plus longue et qui est presque linéaire à sa pointe.

Les *dasypodes* ont le corps alongé, souvent velu, la tête comprimée, verticale, un peu plus étroite et un peu moins élevée que le corcelet, très-obtuse en-devant, avec une lèvre supérieure petite, peu saillante; des mandibules simples, ou n'ayant qu'une dent au plus; deux yeux ovales et distans; trois petits yeux lisses placés sur le vertex, et presque sur une ligne droite; le corcelet presque rond, obtus aux deux extrémités; quatre ailes veinées et inégales; l'abdomen ovale, plus grand et déprimé dans les femelles; les pattes antérieures courtes, les postérieures grandes, écartées, avec leurs jambes et leurs tarses garnis de poils épais et longs, forment un plumaceau dans les femelles. Ce dernier caractère est le fondement de l'étymologie du nom du genre : *dasypode* signifie *pattes très-velues*.

C'est sur les fleurs, principalement sur les semi-flosculeuses que l'on rencontre ces insectes; leur vol est beaucoup plus rapide que celui des *andrènes*. Ils creusent, comme elles, des trous en terre, dans les lieux sablonneux, en remplissent le fond d'une matière formée du pollen des fleurs qu'ils ont transporté avec les houppes de leurs pattes postérieures, et même avec les poils des intermédiaires, et y déposent leurs œufs. On les surprend quelquefois se tenant à l'affût à l'entrée de cette demeure qu'ils ont creusée pour leurs petits. Leurs mœurs sont au reste peu connues.

L'époque de l'apparition des *dasypodes* est à la fin de l'été et à l'automne.

Ici, de même que dans les autres genres de la famille des Apiaires, l'entomologiste a besoin de beaucoup de tact pour ne pas faire deux espèces des mâles et des femelles.

Le savant auteur de la *Monographie des abeilles d'Angleterre*, a bien senti la nécessité de créer une coupe pour les insectes de ce genre. C'est sa première division * *a* de son genre Apis. On voit en effet que les *dasypodes* sont le passage des *andrenètes* aux *apiaires*; mais cet habile naturaliste auroit dû, ce me semble, placer dans sa coupe, comme modèle principal, sa *melitte swammerdelle*, que M. Fabricius nomme *andrène hirtipède*.

Je remarque dans les *dasypodes* trois divisions, qui pourront même devenir des genres.

1°. Palpes labiaux plus longs que les maxillaires; second et troisième articles très-comprimés, dilatés à leur extrémité, courts; mandibules unidentées; troisième article des antennes presqu'aussi long que les suivans.

La lèvre supérieure, quoique petite, est apparente; les cellules sous-marginales des ailes supérieures sont au nombre de deux.

Dasypoda hirtipes.

2°. Palpes labiaux plus longs que les maxillaires, capillaires; second et troisième articles longs et cylindriques; mandibules simples; extrémité fléchie des mâchoires longue; troisième article des antennes plus court que dans les suivans.

La lèvre supérieure, quoique petite, est apparente; les cellules sous-marginales des ailes supérieures sont au nombre de deux.

Apis ursina. Kirby.

3°. Palpes labiaux n'étant pas plus longs que les maxillaires.

La lèvre supérieure n'est pas apparente, du moins dans les mâles; les cellules sous-marginales des ailes supérieures sont au nombre de trois.

Apis leporina. Panzer—*Eucera crassipes.* Fab.

Dasypode hirtipède, *Dasypoda hirtipes.* La femelle a sept à huit lignes de long; son corps est noir, avec un duvet sur le devant de la tête, sur le corcelet d'un gris jaunâtre tirant sur le roux; la partie supérieure du corcelet paroît noire, le duvet y étant moins épais; les ailes supérieures sont transparentes, quoiqu'ayant une très-légère teinte brune; les nervures sont de cette couleur; l'abdomen est d'un noir luisant, applati, avec quelques poils roussâtres en dessus à sa base; le second, troisième et quatrième anneaux ont une bande transverse formée de poils blanchâtres et couchés; la première bande est souvent interrompue au milieu; les pattes antérieures, les cuisses des autres ont des poils d'un gris jaunâtre tirant sur le roux; les jambes et le bas des tarses des intermédiaires et des postérieurs sur-tout ont des poils longs, abondans, roussâtres.

Le mâle est un peu plus petit que la femelle; son corps est presqu'entièrement couvert de poils roussâtres ou d'un gris roussâtre; l'abdomen est ovalaire, convexe, avec une bande de poils, d'une couleur plus claire que les autres, au bord

postérieur des anneaux, en dessus; les pattes postérieures n'ont pas de plumaceau.

Panzer a fait une espèce des individus de ce sexe sous le nom d'*apis farfarisequa* : il appelle la femelle *andrena plumipes*.

Cette espèce n'est pas très-commune autour de Paris. Je l'ai trouvée au bois de Boulogne et dans les environs de Saint-Cloud.

Dasypode oursine, *Dasypoda ursina*, *Apis ursina* Kirby. Elle a près de quatre lignes de long; le corps est noir, luisant et un peu velu; les pattes postérieures ont leurs jambes et la base de leurs tarses garnies d'une assez grande quantité de poils d'un gris roussâtre.

Cette espèce n'est pas rare autour de Paris, et sur-tout au midi de la France. Elle nidifie en assez grande société.

L'*abeille linnéelle* de Kirby n'en est peut-être qu'une variété.

Les *dasypodes* de la troisième division sont remarquables par la grandeur de l'écaille en forme de coquille qui recouvre la naissance de leurs ailes supérieures. Les mâles de quelques espèces exotiques, telles que l'*andrena curvipes*, l'*eucera crassipes* de M. Fabricius, et qui sont peut-être les mêmes, son *andrène nigricorne*, ont les cuisses postérieures très-renflées. Je présume qu'il faut rapporter à cette même division l'*andrène spirale* d'Olivier. (L.)

DASYTE, *Dasytes*, nouveau genre d'insectes de la première section de l'ordre des Coléoptères, et de la famille des Malacodermes.

Ce genre, établi par Paykull, et conservé par Fabricius et Latreille, renferme toutes les espèces de *mélyres* de mon Entomologie, à l'exception du *mélyre vert*, auquel ces auteurs ont laissé la dénomination générique de Mélyre. *Voy*. ce mot.

Voici les caractères que Latreille donne à ces insectes : antennes insérées à quelque distance des yeux; second article presque conique; le troisième presque cylindrique, plus alongé que le quatrième; celui-ci et les suivans presque grenus, un peu prominules; palpes filiformes; tarses composés de cinq articles simples; le dernier terminé par deux crochets forts et unidentés.

La tête de ces insectes est avancée, un peu inclinée; le corcelet est assez grand, trapézoïdal, plus étroit en devant; l'écusson est petit; les élytres sont flexibles, rebordées, ordinairement chagrinées : elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées.

Les *dasytes*, quoique renfermés dans des dimensions assez

bornées, présentent à l'œil une forme très-apparente, et en général ornée de couleurs brillantes et agréables. On les trouve dès la fin du printemps et au commencement de l'été, sur les fleurs en ombelle. Une seule espèce très-commune dans la partie méridionale de la France, se trouve constamment sur les plantes graminées. Ces insectes volent avec assez de facilité, mais cependant on peut les prendre aisément. Quoiqu'ils soient très-communs, leur larve nous est encore inconnue; et il est d'autant plus difficile de la connoître, que sans doute elle se cache et vit dans la terre.

Parmi les espèces de ce genre, nous remarquerons le Dasyte atre; il est noir, pubescent; ses élytres ont trois lignes longitudinales élevées. C'est cette espèce que l'on trouve dans les parties méridionales de la France, en mai et juin, sur les plantes graminées.

Le Dasyte bleuatre. Il est plus petit, mais d'une forme plus alongée que le précédent; il est pubescent, d'un vert bleuâtre, avec les antennes et les pattes noires. Il se trouve aux environs de Paris, sur les fleurs : c'est la *cicindèle verdâtre* de Geoffroy.

Le Dasyte plombé. Il ressemble, pour la forme, au *dasyte bleuâtre*, mais il est encore plus petit; il est bronzé, légèrement velu; ses pattes sont d'un noir bronzé. Il se trouve aux environs de Paris, et a été décrit par Geoffroy, sous le nom de *cicindèle plombée*. (O.)

DASYURE (*Dasyurus*), nouveau genre de quadrupèdes de l'ordre des Carnassiers et du sous-ordre des Pédimanes. *Voyez* ces mots.

Ce genre se distingue de celui des *sarigues* et de celui des *phalangers*, par le nombre des dents incisives et par la forme de la queue. Il a huit incisives supérieures et six inférieures, et sa queue est garnie de longs poils. Les *sarigues*, au contraire, ont dix incisives supérieures et huit inférieures, et les *phalangers* n'en ont que six en haut et deux en bas; de plus, dans le premier de ces genres, la queue est nue et écailleuse; et dans le second, elle est prenante dans le plus grand nombre des espèces.

Le Dasyure tacheté est encore le seul quadrupède connu de ce genre. Cet animal, décrit par Philipps sous le nom de *spotted opossum*, se trouve à la Nouvelle-Hollande, et participe de ces formes singulières que l'on remarque, et qui sont, pour ainsi dire, particulières aux animaux de ce continent.

Le *dasyure* est de la grandeur d'un *putois*, et de forme très-alongée; sa tête est petite; son front est arqué; son museau

très-prolongé et terminé en pointe; sa partie nue, au lieu d'être perpendiculaire à l'ouverture de la bouche, comme cela se remarque dans la plupart des quadrupèdes, est au contraire parallèle à cette ouverture, et est même en quelque sorte le prolongement de la lèvre supérieure; cette partie est comprimée de haut en bas, et les ouvertures des narines, au lieu d'être placées à sa partie antérieure, le sont sur les côtés; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure, et comme cachée par le prolongement du museau; la conque de l'oreille est assez vaste, arrondie à son extrémité, et presque dénuée de poil; les yeux sont grands, et ne sont pas très-rapprochés l'un de l'autre, comme cela se voit dans presque tous les *sarigues;* on remarque quelques soies roides et noires au-dessus des yeux et sur les joues; les moustaches sont aussi composées de soies noires fort longues; elles sont placées presque au bout du museau, très-près de l'ouverture des narines.

Les pattes antérieures sont munies de cinq doigts fort distincts, mais non séparés, armés d'ongles crochus assez forts; les postérieures semblent ne l'être que de quatre, armés aussi d'ongles robustes, mais il y en a un cinquième du côté interne, et qui est le pouce; celui-ci est très-petit, séparé des autres, et sans ongles; la queue aussi longue que le corps, est couverte, dans toute sa longueur, de poils fort longs et très-touffus; elle est d'une couleur uniforme. Le pelage du *dasyure* mâle est d'un noir foncé, parsemé de taches irrégulières blanches: on en remarque une entr'autres derrière chaque œil; la femelle est d'un gris brun foncé, avec les mêmes taches blanches, mais moins distinctes.

Comme on le voit, cet animal se rapproche beaucoup par la forme de ses pattes et de ses dents, des *phalangers* et des *sarigues*. Ses habitudes, qui nous sont encore inconnues, ne doivent sûrement pas différer excessivement de celles de ces animaux, et il est probable que, comme eux, le *dasyure* se nourrit d'insectes et de fruits, qu'il grimpe aux arbres avec facilité, et qu'il prend le plus grand soin de ses petits. (Desm.)

DATIN, nom donné, par Adanson, à une coquille du genre des Serpules. C'est la *serpula afra* de Linn. *Voyez* au mot Serpule. (B.)

DATTES. C'est le fruit du *dattier*. C'est aussi le nom vulgaire des *moules* qui vivent dans l'intérieur des pierres. *Voyez* aux mots Dattier et Moule. (B.)

DATTIER (*Fringilla capsa* Lath., ordre Passereaux, genre du Pinson. *Voyez* ces deux mots.). Le *moineau de datte*

a le bec court, épais à sa base, et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture; la mandibule supérieure noire; l'inférieure jaunâtre ainsi que les pieds; les ongles noirs; la partie antérieure de la tête et la gorge blanches; le reste de la tête, le cou, le dessus du corps, une partie du dessous d'un gris plus ou moins rougeâtre, avec quelques reflets sur la poitrine; les petites couvertures des ailes, les pennes et celles de la queue noires, celle-ci, un peu fourchue et assez longue, dépasse les ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau est aussi commun en Barbarie que les *moineaux* le sont en France: Shaw assure que son ramage est préférable à celui des *serins* et des *rossignols*. (*Travels*, p. 253.) On le dit si délicat, que les tentatives que l'on a faites pour nous l'apporter vivant, ont été infructueuses. Selon Poiret, ces oiseaux se tiennent particulièrement dans les lieux où l'on cultive les palmiers; ils s'y réunissent en troupes nombreuses, et ravagent les dattiers. (*Voyage en Barbarie.*) (Vieill.)

DATTIER, *Phœnix*, arbre très-anciennement célèbre et des plus utiles pour plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique, qui vivent une grande partie de l'année de ses fruits, et tirent un parti avantageux de presque toutes ses autres parties.

Son tronc est droit, très-simple, cylindrique, haut de vingt à trente pieds, et hérissé dans sa partie supérieure d'écailles, produites par la base du pétiole des feuilles, qui subsiste plusieurs années après leur chute. Il est terminé par un ample faisceau de feuilles ailées, longues d'environ dix pieds, composées de deux rangs de folioles, la plupart alternes, ensiformes, pliées dans leur longueur; les inférieures plus courtes et épineuses. Les plus extérieures sont très-écartées et même pendantes, et les autres sont d'autant plus relevées qu'elles sont plus voisines du centre, où est un bourgeon très-grand, conique, qu'on appelle le *chou*. La base de leur pétiole commun est élargie et entrelacée par des filamens, formant comme une toile grossière, destinée sans doute à l'affermir contre le tronc.

C'est de la partie supérieure de cette base, c'est-à-dire de l'aisselle des feuilles, que naissent des spathes oblongues, un peu comprimées, d'une seule pièce, veloutée en dehors, et qui s'ouvrent latéralement pour laisser sortir une panicule composée d'un grand nombre de rameaux simples, serrés, fléchis en zigzag ou même contournés, et chargées, dans toute leur longueur, de petites fleurs sessiles, qui ont toutes un calice et une corolle à trois divisions, ou, selon Jussieu, un calice

à six divisions, dont trois extérieures plus petites; six étamines à filamens courts, à anthères adnées et sans ovaires sur certains pieds; et trois ovaires à trois stigmates sessiles sans étamines, sur d'autres pieds.

Ainsi le *dattier* est dioïque, c'est-à-dire qu'un certain nombre de pieds seulement porte des fruits. (*Voyez* au mot PLANTE.) Ces fruits sont un drupe charnu, ovale, cylindrique, entouré par la base du calice qui persiste; chaque drupe renferme un seul noyau membraneux, fibreux, qui recouvre une amande oblongue, convexe d'un côté et sillonnée de l'autre: deux des ovaires avortent constamment, selon Cavanilles.

Les *dattiers mâles* peuvent féconder les *dattiers femelles* à de grandes distances; mais les Arabes exagèrent sans doute, lorsqu'ils rapportent qu'elle a lieu dans le désert à plus de cinquante milles. Un seul pied peut servir à un nombre indéterminé de femelles. Comme la direction des vents, au moment de la dispersion de la poussière de leurs étamines, influe sur la fécondation de tout un canton, les habitans de l'Asie et de l'Afrique, lorsqu'ils craignent l'avortement des pieds femelles, coupent les régimes aux pieds mâles, un peu avant leur maturité, et les attachent sur les régimes des pieds femelles.

Le *dattier* croît naturellement, et est cultivé dans les terreins sablonneux de l'Inde, de l'Arabie, de l'Afrique septentrionale, dans la partie méridionale de l'Espagne, et dans les îles méridionales de la Méditerranée: on en voit quelques pieds en France, sur les bords de cette mer, mais ils amènent rarement leur fruit en maturité. C'est principalement dans l'Arabie, et dans les pays au-delà du mont Atlas, qu'ils croissent le mieux, qu'ils produisent les meilleurs fruits, et que l'on met le plus d'importance à leur culture.

Desfontaines et Cavanilles sont les auteurs, les plus modernes, qui aient écrit sur cet arbre précieux, le premier, dans l'*appendice* de sa *Flora atlantica;* et le second, dans le second volume de ses *Icones plantarum.*

L'un a observé ce palmier dans son pays natal; l'autre dans une patrie presque étrangère. Ecoutons le premier.

Les *dattiers* aiment les lieux les plus chauds, les terreins sablonneux, mais voisins des rivières ou humides. Ils ne craignent point les eaux saumâtres, ne réussissent jamais mieux que là où on peut les arroser par irrigation au printemps. On les multiplie ou de semence ou de rejetons qui naissent sur le tronc ou sur les racines.

Lorsqu'on veut les semer, on met trois ou quatre noyaux

dans un trou, au printemps: ils germent au bout de trois ou quatre mois, et ensuite poussent une feuille simple. La seconde année on en voit deux ou trois de plus; et enfin à la troisième, la plante sort de l'enfance et pousse des feuilles pinnées, semblables en petit à celles de ses père et mère.

Par cette manière de planter, les *dattiers* ne portent point de fruits avant douze ou quinze ans: aussi les Arabes ne l'emploient-ils que rarement; ils préfèrent se servir des rejetons qui, détachés et plantés avec les précautions convenables, donnent des récoltes la quatrième ou la cinquième année. Il est vrai que, dans ce cas, les fruits n'ont pas de noyaux, et que leur saveur est moins agréable; mais ils n'en nourrissent pas moins. Ils parviennent à leur perfection à l'âge où ceux semés de graine auroient commencé à porter des fruits, et même quelquefois plus tard.

Le *dattier* croît lentement, et vit deux à trois cents ans, d'après le témoignage des Arabes. Il fleurit au printemps et ses fruits sont mûrs en automne. On compte sur chaque arbre dix à vingt spadix qu'on appelle *régimes*, et qu'on coupe à l'époque de la maturité du fruit.

On distingue trois sortes de *dattes* sur ces régimes, relativement à leur degré de maturité. Pour achever de mûrir celles qui ne le sont pas encore complètement, on les expose au soleil. Elles deviennent d'abord molles, se changent en pulpe, et enfin acquièrent une consistance analogue à celle de nos pruneaux, consistance qui permet de les conserver et de les envoyer au loin. Une partie des plus mûres, ou les plus juteuses, sont pressées pour en tirer un suc mielleux, très-agréable, destiné à être mis, avec l'autre partie, dans de grands vases que l'on garde dans les maisons ou qu'on enterre. Ce sont celles-là qui servent de nourriture commune aux riches; les autres sont abandonnées à la classe pauvre, ou sont exportées. Elles se mangent, soit sans apprêts, soit mêlées avec différentes viandes. Leur sirop sert de sauce à beaucoup de mets. On en fait une consommation très-considérable, attendu que les autres subsistances sont rares dans le pays où croissent les *dattiers*, et qu'elles sont aussi nourrissantes que saines et agréables au goût. On les dessèche même complètement pour les transporter, en forme de farine, dans les déserts, et servir à la nourriture des caravannes qui les traversent; et en les écrasant dans de l'eau, on en fait un vin qui fournit une eau-de-vie très-forte et agréable.

Les *dattes* que l'on envoie d'Afrique en Europe, ne servent guère qu'à la médecine. L'expérience a appris que c'est principalement par leur astringence qu'elles rendent la force

à l'estomac et arrêtent le flux de ventre qui vient du relâchement des fibres. C'est encore par cette astringence, mélangée de douceur, qu'elles sont avantageusement employées dans la toux et autres maladies du poumon, même à celles des reins et de la vessie, et qu'elles produisent de bons effets par leur application extérieure.

On distingue une vingtaine d'espèces de *dattes* en Barbarie ; mais ce ne sont que des variétés comparables à celles de nos prunes. Les meilleures sont jaunâtres, fermes, demi-transparentes, sucrées et odorantes. C'est, on le répète, un des meilleurs fruits que la nature offre aux hommes.

Mais ce n'est pas seulement le fruit qui rend le *dattier* si précieux pour les Arabes et les autres peuples qui le cultivent.

Ses noix concassées sont jetées dans l'eau, et s'y amollissent suffisamment, pour servir de nourriture aux chameaux, aux bœufs et aux brebis, qu'elles engraissent.

Les pédoncules des fleurs mâles, et même leur spathe, sont mangés avec plaisir par les enfans. Ils passent pour aphrodisiaques. Les mêmes parties dans les femelles sont encore meilleures, mais on en consomme peu, puisque leur usage fait perdre une récolte de fruit.

Les jeunes feuilles sont acerbes ; mais préparées et assaisonnées en salade, elles se mangent avec plaisir.

La moelle des jeunes pieds se mange également et est très-agréable.

La spathe et les fils qui entourent la base des pétioles servent à faire des cordes.

Les pétioles communs, ou la grande côte des feuilles, s'emploient à beaucoup d'usages, à tous ceux où l'on emploie ici des bâtons.

Les folioles, ou les feuilles latérales, macérées dans l'eau, servent à faire des tapis, des corbeilles, et beaucoup de petits meubles, usités dans toute l'Arabie, l'Egypte et la Barbarie. Pour les avoir plus beaux, on étiole les feuilles en les enveloppant de paille.

Le bois des vieux pieds est dur et solide ; il sert à la construction des maisons et autres objets, et dure presque éternellement. Il brûle lentement et sans flamme, mais son charbon est très-ardent.

Enfin il découle des incisions faites à la base des feuilles, pendant les plus grandes chaleurs, une liqueur blanche, que l'on reçoit dans des vases suspendus au-dessous, et qu'on appelle *lait de palme*. Cette liqueur est douce, agréable, mais demande à être bue dans les vingt-quatre heures, sans quoi

elle s'aigrit. L'opération par laquelle on la retire épuise l'arbre et le fait mourir, quand elle est répétée trop fréquemment, aussi n'y soumet-on jamais les pieds femelles.

Cavanilles rapporte à ce genre le *chamerops humilis* de Linnæus, ou la PALMETTE. *Voyez* ce mot. *Voyez* aussi au mot PALMIER, où les usages généraux des plantes de cette famille sont détaillés. (B.)

DATURA. *Voyez* au mot STRAMOINE. (B.)

DAVALLIE, *Davallia*, genre de fougères établi par Smith, et figuré par Lamarck, pl. 871 de ses *Illustrations*, et qui paroît avoir beaucoup de rapport avec les DICKSONIES. (*Voyez* ce mot.) Il offre pour caractère une fructification en points ronds ou alongés au bord des feuilles, dont les folioles s'ouvrent extérieurement. Il renferme quelques espèces du genre TRICHOMANE de Linnæus. *Voyez* ce mot. (B.)

DAUCUS. *Voyez* au mot CAROTTE. (B.)

DAVIESIE, *Daviesia*, genre de plantes établi par Smith dans la décandrie monogynie. Il offre pour caractère un calice anguleux et à cinq divisions; une corolle papillonnacée; un stigmate simple, aigu; un légume comprimé et monosperme.

Ce genre renferme des arbrisseaux à feuilles simples, piquantes, et à fleurs petites et jaunâtres, originaires de l'Australasie ou Nouvelle-Hollande. (B.)

DAULIAS ALES. C'est, chez les poètes latins, le ROSSIGNOL. *Voyez* ce mot. (S.)

DAULIDES AVES. Ce sont, chez les anciens, les *hirondelles de cheminée*. Voyez l'article des HIRONDELLES. (S.)

DAUMA (*Turdus dauma* Lath.; ordre PASSEREAUX, genre de la GRIVE. *Voyez* ces mots.). Cette *grive* a le bec noirâtre, les joues blanches; le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos de la teinte du bec, et marquées de taches noires en forme de croissant; les petites couvertures des ailes noires et bigarrées de blanc; les premières pennes des ailes pareilles au fond des précédentes; les autres d'un brun rouillé et terminées de cendré; le devant du cou, la poitrine et le ventre blancs, avec des croissans noirs; la queue noirâtre et les pieds jaunâtres.

Cette espèce habite l'Inde, où elle est appelée *cowal*, d'après son cri; elle se nourrit de fruits qu'elle dévore avec la plus grande avidité. (VIEILL.)

DAUPHIN, *Delphinus*. Cet animal appartient à la famille des CÉTACÉS, et forme un genre qui en comprend les plus petites espèces. *Voyez* l'article CÉTACÉS.

On les distingue des autres cétacés, parce qu'ils sont

armés de dents aigües aux deux mâchoires, et qu'ils ont sur le front un seul évent en forme de croissant, dont les cornes sont tournées du côté du museau. Leurs yeux sont petits et noirs. Ils portent presque tous une nageoire sur le dos, outre celles des flancs et de la queue. Cette dernière est placée horizontalement, comme dans tous les cétacés. La verge des mâles est garnie d'un os dans son intérieur, comme celle des quadrupèdes carnivores, et se renferme dans un fourreau. Les femelles sont pourvues de deux mamelles placées près de la vulve et de l'anus; car ces animaux sont vivipares et allaitent leurs petits de même que les quadrupèdes et les autres cétacés. Les *dauphins* n'ont ni le corps écailleux, ni la queue recourbée, ni la grosse tête que leur donnent les peintres dans les arabesques et autres ornemens, mais ils ont la forme des poissons, leur peau lisse et nue, est d'une couleur noirâtre; leur figure est ovale et leur tête finit en pointe ou en bec; le milieu de leur corps est la partie la plus large et la plus épaisse. Leur langue est crénelée à ses bords; ils n'ont point de vésicule du fiel, et le trou de Botal n'est pas ouvert chez eux. Ils manquent aussi de nerfs olfactifs, et ont derrière les yeux deux petits conduits pour l'ouïe. Leurs mâchoires, d'une égale longueur, sont bordées d'une rangée de dents pointues, dont le nombre varie beaucoup suivant les âges et les circonstances. Quelques-uns en ont jusqu'à 96 à la mâchoire supérieure, et 90 à l'inférieure; mais la plupart en ont bien moins. Elles s'emboîtent entr'elles fort exactement. Leur estomac est divisé en cinq et même sept cavités ou poches comme celles des animaux ruminans; ils n'ont point de *cæcum*, et leurs autres intestins sont environ quatre à cinq fois aussi longs que tout leur corps.

On observe que les animaux du genre des *dauphins* sont pourvus d'un cerveau proportionnellement plus considérable que les autres cétacés, et qu'ils sont les plus intelligens de tous.

Autant les *baleines* sont pesantes, sauvages et stupides, autant les *dauphins* sont agiles, familiers et doués de facultés intellectuelles. Les premières ont fixé leur séjour entre les glaces polaires où elles vivent presque solitaires, et se nourrissent de mollusques, de vers qu'elles écrasent sous leurs fanons; les *dauphins*, au contraire, se répandent sur la face de toutes les mers, les sillonnent en troupes vagabondes, et portent le ravage dans les bancs de poissons. Le naturel des *baleines* est débonnaire et pacifique; elles n'ont aucune arme naturelle, et ne font point usage de leurs forces pour opprimer les tribus des animaux qui demeurent au milieu d'elles;

satisfaites de leur puissance, elles jettent des regards de protection et de paix sur tous les êtres qui les entourent, et règnent plutôt par le respect qu'elles leur impriment que par le despotisme dont elles pourroient les opprimer. En revanche, la famille des *dauphins* est armée de dents, leur caractère est violent, carnivore, déprédateur, et cependant affectueux, capable d'attachement et moins brutal que celui des autres cétacés. Leur instinct est plus parfait, leur naturel plus susceptible de sociabilité, plus vif, plus sensible et plus délicat. Ces grosses masses organisées, ces lourdes et colossales *baleines* sont des êtres apathiques, bruts, grossiers, insensibles, tandis que des espèces d'une taille moins disproportionnée, montrent plus de sensibilité, d'instinct et d'intelligence, comme si la nature avoit voulu dédommager leur foiblesse par ces dons, et faire racheter par les désavantages de l'esprit les qualités du corps, afin d'égaler, en quelque sorte, les animaux entr'eux, et les maintenir dans une mutuelle indépendance les uns des autres. Nous voyons, en effet, que l'adresse et l'industrie compensent la force, et que les espèces les plus robustes, les animaux les plus redoutables par le courage et la vigueur, ne sont pas toujours les maîtres et les rois de la terre. L'agilité, la petitesse et les ruses ne peuvent-elles pas soustraire une foule d'animaux à leur empire? Le moucheron ne craint ni le lion, ni l'éléphant; il les aiguillonne, les harcelle sans cesse, et se rit de leurs fureurs. La *baleine*, plus robuste que cent hommes, vient cependant expirer devant une poignée de misérables Groënlandais, et fuit lâchement à la vue du pêcheur hollandais. C'est donc l'industrie et l'intelligence qui règnent sur l'univers, plutôt que la force physique, et si nous n'existions pas sur la terre, tous les animaux seroient indépendans entr'eux, car les plus forts sont foibles relativement à une foule d'autres êtres qui les minent sourdement; de sorte que nul n'est absolument maître, excepté l'homme.

Les *dauphins* sont, en quelque sorte, les ennemis nés des *baleines*; souvent ils les attaquent avec vigueur, et se réunissent en société pour les chasser. Leurs mœurs sont turbulentes, actives; celles des *baleines* sont timides et lentes. Les premiers font la guerre aux poissons, et les poursuivent rapidement dans tout l'Océan; les secondes demeurant surtout près des pôles, aspirent après la tranquillité et le repos; elles vivent isolées ou seulement par couples; les *dauphins*, au contraire, s'attroupent en légions. Ainsi les caractères de ces deux familles sont en perpétuelle opposition.

On connoît aujourd'hui dix espèces de *dauphins*, ou envi-

ron. Nous ne décrirons, dans cet article, que le *dauphin ordinaire* et celui à *deux dents*; nous renvoyons à chacun de leurs mots, le *marsouin*, l'*épaulard* ou l'*orque*, l'*épaulard ventru*, l'*épée de mer*, le *férès*, le *béluga*, le *butz-kopf* et le *nésarnak*.

Toutes les espèces de ce genre sont extrêmement agiles à la nage, et surpassent, dans leur rapidité, celle du vol des oiseaux. Ce sont, en général, des animaux gais, qui aiment se jouer au milieu des ondes, qui ont un grand attachement entr'eux, et sur-tout pour leurs petits. Leur chair est huileuse, noirâtre, grasse comme celle du cochon (d'où vient le mot de *marsouin*, *meer schwein*, *cochon de mer.*); mais le goût en est rance; son odeur est forte et rebutante. Les Groënlandais laissent pourrir à moitié cette chair pour l'attendrir avant de la cuire, pour la manger dans leurs meilleurs repas. Plusieurs peuples maritimes se nourrissent de ces animaux. Ces espèces de cétacés ont beaucoup de voracité, et s'élancent avec gloutonnerie sur tout ce qu'elles rencontrent. Elles ne suivent même les vaisseaux, pour la plupart, que pour avaler les immondices qu'on en rejette. L'excessive rapidité avec laquelle nagent ces animaux, les fait nommer quelquefois *flèches de mer* par les matelots; ils devancent même à la course les vaisseaux qui font deux lieues par heure, et caracolent autour d'eux en se jouant au milieu des vagues blanchissantes que produit le sillage des bâtimens. On les voit souvent bondir avec légèreté à plus de cinq ou six pieds au-dessus des ondes, et retomber en faisant plusieurs culbutes comme les bateleurs. Quelques-uns sautent même par-dessus les chaloupes et franchissent des barques sans les toucher, tant est grande leur agilité, dont ils semblent faire parade. Si l'on frappe l'un de leur troupe, il pousse un mugissement de douleur qui fait accourir toute la société pour tâcher de le défendre, ou d'épouvanter l'ennemi par leur présence et leur murmure.

Les animaux de ce genre s'accouplent à la manière des hommes, la femelle recevant le mâle entre ses nageoires. Leur gestation est de dix mois, et ils mettent toujours bas en été, de sorte que leur rut paroît être dans les mois d'automne. Les femelles ne font ordinairement qu'un ou deux petits vivans qu'elles allaitent avec beaucoup de tendresse; elles les transportent sur leur dos ou bien entre leurs nageoires lorsqu'ils ne peuvent pas encore nager facilement, et modèrent leur marche sur la leur. Si l'on vient les attaquer, la mère entre dans la dernière fureur pour les défendre. Elle se place sur le côté pour donner à teter à son petit. Son lait est bleuâtre

et assez doux. Ces animaux vivent communément vingt-cinq à trente ans. Ils périssent hors de la mer dans l'espace de trois jours ; quand on les tient au fond de l'eau, ils sont bientôt suffoqués. Lorsqu'on les apperçoit se jouant et sautant sur les ondes, ils présagent la tempête et les gros temps ; leur troupe marche toujours contre le vent, qu'ils semblent aller chercher. On les voit nager de front en ordre de bataille, et faire des cabrioles en l'air à trois ou quatre pieds, avec beaucoup de prestesse ; ils sont d'ailleurs très-forts, et savent se dégager du harpon dont on les atteint, en le brisant ou le tordant.

C'est ordinairement dans les hautes mers que se tiennent les cétacés de ce genre; ils s'approchent rarement des côtes, à moins que quelque tempête furieuse ne les y jette et ne les fasse échouer. Leur cerveau et leur cervelet ressemblent assez à ceux des quadrupèdes, mais ils ont moins de longueur ; cependant, comme ils sont très-larges, cette étendue compense abondamment le peu de longueur. (*At quid longitudini deest, latitudo abundè compensat, ut ingeniosos admodum esse hos pisces oporteat.* Tyson, *Anat. phocœn.* dans Willughby *Ichthyol.*, p. 34.)

La queue horizontale des cétacés, et formée de deux lobes échancrés, leur est très-avantageuse pour remonter facilement sur les eaux. Ils nagent presque toujours courbés, la tête et la queue basses, le dos hors de l'eau ; mais à leur mort ils restent droits. Lorsque ces animaux dorment, ils élèvent leur tête hors de l'eau et ronflent assez fort. Ælien prétend qu'ils s'enfoncent alors peu à peu dans la mer, et que le besoin de respirer les force à remonter à la surface, sans qu'ils s'éveillent ; de sorte qu'ils sont toujours en mouvement. Il doit en être de même de tous les cétacés, car ils ne peuvent dormir que sur les eaux ; mais leur poids naturel les faisant couler à fond, il faut qu'ils tendent constamment à revenir au-dessus de la mer, de sorte que leur sommeil n'est jamais bien profond; cependant on assure qu'ils dorment très-bien. Les *dauphins* prennent tout leur accroissement dans l'espace de dix années, et acquièrent de dix à quinze pieds de longueur ; mais les espèces de l'épaulard, du dauphin à deux dents, et du butz-kopf, acquièrent jusqu'à vingt ou vingt-cinq pieds. Lorsque ces animaux veulent mettre bas, ils choisissent une baie écartée et déserte, afin de déposer leurs petits sur le rivage, dans l'eau peu profonde ; ensuite ils l'accoutument peu à peu à nager dans la haute mer. La voix des *dauphins* est un mugissement plaintif et sourd. Lorsqu'ils sont affamés, ils poursuivent les poissons avec une extrême voracité jusque

sur les rivages, où ils échouent quelquefois, emportés par leur nage violente ; souvent ils les suivent jusque dans l'embouchure des fleuves, et vont les atteindre jusqu'au fond des mers, sans reprendre haleine, car ils peuvent plonger pendant un temps assez long. Du sommet des mers, ils se précipitent dans les vallées de l'Océan sur les poissons tranquilles, comme l'aigle fond, du haut des cieux, sur le lièvre timide des campagnes.

Le DAUPHIN ORDINAIRE, *Delphinus delphis* Linn., est long de neuf à dix pieds, a le corps ovale, un museau alongé et applati comme le bec d'une oie, des dents coniques, pointues aux deux mâchoires ; une nageoire recourbée en arrière sur le dos. Les yeux sont placés vers l'angle des mâchoires ; entr'eux est l'évent en forme de croissant, tourné du côté du bec. Les nageoires des côtés sont ovales et situées au bas de la poitrine. La queue est formée de deux lobes échancrés en lune. Le dos de cet animal est noirâtre, et son ventre blanchâtre. Une raie blanche part des yeux aux nageoires pectorales. Sa tête n'est point renflée comme celle des marsouins. Sa peau dure est lisse, sans écailles et sans poils. Les yeux ont des paupières bordées de cils. On ne voit point d'oreille extérieure, mais seulement un petit trou auriculaire. Ces animaux semblent n'avoir point de cou ; cependant on en trouve les vertèbres sur leur squelette. L'intérieur de leurs nageoires pectorales renferme tous les os du bras, de l'avant-bras et des mains de l'homme, mais dans un raccourcissement remarquable.

La chair des *dauphins* est coriace, de mauvaise odeur et très-difficile à digérer ; comme elle contient beaucoup d'huile, et qu'elle est entourée d'une couche de lard, on en extrait de l'huile de poisson ; c'est par cette raison que les *dauphins* sont quelquefois nommés *cochons de mer*. Plusieurs matelots mangent pourtant quelques morceaux de cet animal, en les laissant faisander. Le foie du *dauphin* est gros et huileux. Cet animal, encore jeune, est assez bon à manger. Les Hollandais nomment le dauphin *tuymelaar*, c'est-à-dire sauteur, parce qu'il s'élève par bonds, sur-tout aux approches de l'orage. Il n'y a guère de cétacé aussi vorace que lui ; il avale un grand nombre de petits poissons ; c'est pourquoi les Italiens le nomment *cacciatore del mare*, chasseur de mer. Les poissons fuient épouvantés, devant eux, et les pêcheurs savent profiter de cette chasse pour tendre leurs filets et en prendre un grand nombre.

On voit souvent les *dauphins* se battre en troupes avec les requins, et attaquer vivement les baleines, qu'ils font sauter

et fuir; ils viennent aisément à bout des jeunes et les déchirent en morceaux. Leur langue semblable à celle du cochon, est courte, large et mobile. Leur voix ressemble à un gémissement d'homme, et ils poussent des soupirs, des plaintes lorsqu'on les blesse ou qu'ils échouent. Ils ne craignent pas l'approche des hommes, et viennent assez près des vaisseaux. Si le pêcheur blesse ou harponne un petit *dauphin*, la mère accourt en poussant des cris de douleur, cherche à le défendre, s'expose généreusement à périr avec lui, et ne l'abandonne pas; elle s'avance sans que la crainte du péril puisse l'épouvanter; souvent même elle se laisse prendre, comme si elle préféroit de perdre la vie avec son petit, plutôt que de vivre sans lui, exemple d'amour maternel digne d'être imité par les hommes. Les *dauphins* forment entr'eux une espèce de société; chacun défend ceux de la troupe qui sont attaqués, et poussent des cris effrayans, afin d'obliger les agresseurs à lâcher prise.

Les petits *dauphins* se placent au milieu de la troupe; les grands et les plus robustes marchent à la tête; ils conservent tous leur ordre comme un bataillon de soldats; nagent chacun dans leurs rangs; les femelles composent l'arrière-garde et font avancer les traîneurs; mais, pour l'ordinaire, on les apperçoit rarement dans un pareil ordre, car ce n'est qu'au milieu des mers et loin des côtes qu'ils conservent cet arrangement. L'antiquité, passionnée pour le merveilleux, attribuoit aux *dauphins* une douce philantrophie, l'amour de la musique et du chant. Jadis la lyre d'Arion avoit charmé ces animaux, et ils avoient sauvé ce musicien, du sein des flots, en le transportant sur leur dos jusqu'au prochain rivage. Selon Ælien (l. 8, c. 3), Cæranus le Parien ayant racheté à prix d'argent la liberté de quelques *dauphins* pris par des pêcheurs byzantins, retournoit en sa patrie sur un vaisseau milésien de cinquante rameurs. Dans le détroit de Paros, ce vaisseau fit naufrage, mais les *dauphins* affranchis accoururent et sauvèrent leur libérateur, en le déposant sur un promontoire qui porte, à cause de cela, le nom de *Cæranien*. Dans la suite, Cæranus, mourant, voulut être enterré dans cet endroit, et les *dauphins* vinrent rendre des devoirs funèbres à leur bienfaiteur.

L'antiquité nous a transmis encore d'autres exemples d'attachement de ces animaux pour l'homme; et quoiqu'ils paroissent hors de toute croyance, comme les précédens, ils sont peut-être établis sur quelques faits mal observés et exagérés. Lorsque les *dauphins* veulent s'élancer, ils retiennent leur haleine, comme les plongeurs, tendent leur corps en arc

et se redressent avec violence; ce qui les fait sauter de même qu'un ressort qui se détend. Il est certain que les *dauphins* ont des mœurs sociables, affectueuses, et sont capables de s'apprivoiser, comme les anciens en citent des preuves, qu'il ne faut ni complètement admettre, ni rejeter entièrement. Aristote rapporte qu'un *dauphin* ayant été blessé et pris vers les rivages de la Carie, une multitude immense de ces animaux s'attroupèrent autour du navire pêcheur, y restèrent jusqu'à ce qu'on leur rendît leur compagnon, et l'ayant reçu, ils l'emmenèrent avec eux. On a vu, dit encore le philosophe de Stagyre, une troupe de *dauphins* mêlée de jeunes et de vieux, derrière laquelle deux d'entr'eux portoient sur leur dos un petit prêt à couler à fond, comme s'ils avoient eu pitié de sa foiblesse et avoient craint qu'il ne devînt la proie de quelque monstre. De plus, cet auteur prétend que les *dauphins* peuvent même sauter par-dessus les mâts d'un grand navire, lorsqu'ils poursuivent avec chaleur quelque poisson dont ils veulent faire leur proie. Lorsqu'un *dauphin* est pris dans des filets, dit Ælien (*de Animal.*, l. XI, c. 12), il ne s'en inquiète nullement d'abord; et sans chercher à fuir, il se met à dévorer, jusqu'à satiété, les poissons pris avec lui, comme si c'étoit pour son usage que ces animaux eussent été enfermés dans ces rets. Enfin, quand il se sent entraîné par la main du pêcheur, il déchire les filets à coups de dents et se met en liberté; il n'a garde ensuite de se laisser reprendre. Un homme et une femme de la ville de Plérosélène, dit Léonide de Byzance dans Ælien (*Anim.*, l. 2, c. 6), habituèrent un *dauphin* à recevoir de la nourriture de leurs mains; et ayant un fils, ils l'élevèrent avec ce *dauphin*, qui fréquentoit le port de la ville fort régulièrement. Bientôt cet animal contracta une vive amitié pour l'enfant et ses parens; il regardoit la ville comme sa patrie. Etant devenu grand, et n'ayant plus besoin de recevoir des alimens, il cherchoit sa vie dans la mer et apportoit à ses amis le tribut de sa pêche journalière pour leur en faire part. Les pere et mère avoient donné au *dauphin* le même nom qu'à leur fils. Lorsque celui-ci montoit sur un rocher avancé, et appeloit son *dauphin*, celui-ci accouroit aussi-tôt avec la rapidité d'un vaisseau à la voile; en s'approchant, il sembloit se jouer et caracoler pour témoigner son plaisir. Cette histoire, ajoute Ælien, d'après Léonide, devint célèbre dans cette ville, et fut un sujet d'admiration qui tourna au profit de l'enfant et de ses parens. Pline raconte aussi (l. 9, c. 8), que du temps d'Auguste, un jeune écolier allant le long des rivages de Baies, à sa classe, qui se tenoit à Pouzzoles, avoit coutume de s'ar-

rêter là vers le midi, et d'y jeter quelques morceaux de pain à un *dauphin*. A quelque heure du jour que l'enfant appelât ensuite cet animal, il accouroit promptement; et ayant mangé de son pain, il lui offroit son dos; l'écolier y montoit et étoit porté à Pouzzoles, où il devoit se rendre, ensuite il étoit ramené de la même manière. Cette amitié dura pendant plusieurs années; mais l'enfant étant mort de maladie, la pauvre bête venoit de temps en temps au rivage accoutumé, y demeuroit triste, affligée, et enfin mourut de regret. On voit par ces histoires que les anciens supposoient beaucoup d'attachement, de tendresse et d'intelligence au *dauphin*. En général, ils voyoient la nature avec des yeux plus favorablement prévenus que nous, et l'admiroient davantage, peut-être à cause qu'ils la connoissoient moins; car à mesure que nous approfondissons les choses, nous en perdons tous les charmes. On cesse d'admirer ce qui devient familier et connu; de sorte qu'un certain degré d'ignorance et de mystère est plus favorable aux prestiges de la curiosité et aux mensonges agréables dont l'esprit aime à se repaître, qu'une connoissance parfaite.

Le Dauphin a deux dents, *Delphinus bidentatus* de Hunter (*Philos. Trans. 1787*), et Bonnaterre (*Encycl. Méth. Cétol., p. 25*), a plusieurs ressemblances avec le *delphinus tursio* ou le *nésarnak;* mais il n'a que deux dents pointues et longues à sa mâchoire inférieure, vers son extrémité. Son museau est applati en bec d'oie comme celui du *dauphin ordinaire;* son front est plus convexe, plus arrondi; la plus grande épaisseur de son corps est à l'endroit des nageoires pectorales. On observe sur le dos une nageoire inclinée en arrière, ovale et pointue. La taille de cet animal s'amincit graduellement en approchant de la queue. Les nageoires des côtés sont fort petites et placées dans la direction de l'angle des mâchoires. Celle de la queue est échancrée et applatie comme dans tous les autres cétacés. La couleur du dos est brune, et celle du ventre blanchâtre ou pâle. On prit cet animal, en 1783, au-dessus du pont de Londres, dans la Tamise, où il avoit pénétré. Sa longueur étoit de vingt-un pieds. Selon Hunter, ce *dauphin* étoit jeune, car cet auteur possédoit un crâne de la même espèce d'animal, mais trois fois plus grand; ainsi cette espèce doit parvenir à trente ou quarante pieds de longueur. Je pense que cet animal ne doit pas se ranger dans la famille des *dauphins*, mais former un genre séparé, qui sera intermédiaire entre ceux-ci et les *cachalots*. On peut en consulter la figure dans les planches de *Cétologie* de Bonnaterre, *Encycl. Méth.*, *pl. XI*, *fig. 3*.

Voyez les articles du Marsouin, de l'Epaulard, de l'Épée-de-mer, &c. Don Pernetty (*Voyage aux îles Malouines, t. 1, p. 100*) fait mention d'un *dauphin moucheté* de taches noires sur un fond gris-de-perle sous le ventre; c'est une variété du *dauphin ordinaire*, qu'il nomme *marsouin*. Il parle d'une autre variété toute grise, plus ou moins foncée; et Osbeck, dans son *Voyage en Chine*, t. 1, p. 7, a rencontré une autre sorte de *dauphin* dont tout le corps est d'une blancheur éclatante. Ce sont des variétés de la même espèce. (V.)

DAUPHIN, nom donné par les marchands à une coquille univalve, du genre Sabot. C'est le *turbo delphinus* de Linnæus. *Voyez* au mot Sabot. (B.)

DAUPHINELLE, *Delphinium* Linn. (*polyandrie trigynie.*), genre de plantes de la famille des Renonculacées, qui a beaucoup de rapports avec les *aconits*, et dont les caractères sont : un calice coloré, formé de cinq folioles (ayant l'air de pétales), ouvertes, à peu-près égales, et dont la supérieure est postérieurement terminée en cornet; une corolle irrégulière, concave et à trois lobes, les deux latéraux rapprochés, le supérieur droit, échancré, et se prolongeant en cornet recouvert par celui du calice; quinze à trente étamines courtes, dont les filets dilatés à leur base et inclinés, portent des anthères ovales; un à trois ovaires oblongs, avec autant de styles, terminés par des stigmates réfléchis. Ces ovaires, après leur fécondation, deviennent autant de capsules jointes ensemble, s'ouvrant en travers par leur côté intérieur, et ayant chacune une valve et une cellule remplie de semences anguleuses. Ces caractères sont figurés dans l'*Illustration des Genres* de Lam., pl. 482.

Ce genre comprend des herbes dont les feuilles sont alternes et découpées, et dont les fleurs se distinguent par la beauté de leur couleur, ordinairement bleue. Dans plusieurs espèces, la fleur, avant son épanouissement, a à-peu-près la forme d'un *dauphin*. Les plus remarquables sont les suivantes :

Dauphinelle des bleds, ou le Pied-d'alouettee sauvage, *Delphinium consolida* Linn. Cette espèce est annuelle et commune en Europe, dans les champs, parmi les blés. Elle a une racine droite, fibreuse et blanchâtre, et une tige cylindrique, haute d'un à deux pieds, diffuse, à rameaux grêles et presque nus. Ses feuilles sont à découpures lâches et linéaires. Ses fleurs ordinairement d'un beau bleu, naissent éparses sur les rameaux où elles forment des grappes claires. Elles varient, et sont souvent rougeâtres ou blanches, quel-

quefois doubles. Elles paroissent en juin ; chaque pédoncule porte à sa base une feuille florale. Cette plante plaît aux abeilles. On la dit un peu astringente et vulnéraire. Ses fleurs macérées dans l'eau rose et appliquées sur les yeux, en appaisent l'inflammation. Les confiseurs s'en servent pour colorer le sucre; et leur suc, fixé par l'alun, donne une couleur bleue dont les écrivains font usage.

DAUPHINELLE DES JARDINS, *Delphinium ajacis* Linn. Parmi les plantes annuelles d'ornement, introduites dans les jardins, il en est peu qui offrent, dans la belle saison, un aussi joli coup-d'œil que celle-ci. L'élégance de son port, la découpure de ses feuilles, presqu'aussi fines que celles du fenouil, la beauté sur-tout de ses fleurs, simples ou doubles, disposées en longues pyramides touffues, leur nombre, la variété des couleurs dont elles se peignent, tout concourt à rendre cette plante agréable à voir et à cultiver. Aussi, est-elle très-estimée des curieux, qui ne manquent pas d'en orner chaque année leurs parterres. Si elle avoit de l'odeur, elle seroit parfaite. Elle tient sans contredit le premier rang parmi les espèces de ce genre. Son origine est inconnue. On la croit exotique; cependant on la trouve dans la Suisse et en Allemagne, aux environs d'Herborn, où elle s'est naturalisée. Elle s'élève à deux ou trois pieds, avec une tige droite et des rameaux alternes, simples ou très-peu divisés. Sa fleur offre une singularité bien remarquable, et qui a donné lieu sans doute au nom latin qu'elle porte. Dans l'intérieur du pétale que Linnæus appelle *nectaire*, on voit quelques lignes colorées, tracées sur un fond clair, qui représentent les lettres A, I, A, par lesquelles commencent le mot *Ajax*. Les anciens poètes en ont pris occasion, pour feindre qu'Ajax, fils de Télamon, fut changé, après sa mort, en cette plante. Les commentateurs de Virgile prétendent aussi que ce poète latin désignoit la même plante, lorsqu'il dit dans ses Eglogues :

> Dic quibus in terris inscripti nomina regum
> Nascuntur flores.

La racine du *pied-d'alouette* étant pivotante et rameuse, indique le sol qui lui convient; il lui faut une terre légère, facile à pénétrer et riche d'engrais. On sème sa graine à la fin d'octobre, ou même au commencement de ce mois, dans les climats froids, afin que la plante ait le temps de prendre assez de consistance avant les gelées, pour pouvoir les supporter. Si on sème le *pied-d'alouette* au printemps, il fleurira presque aussi-tôt que celui semé en automne; mais il aura une tige foible, des grappes moins garnies de fleurs et des fleurs moins

belles. Comme, après le pavot, il n'y a point de plantes d'agrément aussi difficiles à la reprise, il faut toujours semer sur place, et fort clair, en enterrant peu la graine, et en la recouvrant simplement avec le râteau. On laisse un pied entre chaque plante, soit qu'on en fasse des bordures, des massifs, ou des compartimens. Si les couleurs sont bien mélangées, et si ces plantes sont assorties avec d'autres d'un aspect différent, elles produiront le plus bel effet. Pour avoir de bonne graine, il ne faut conserver sur chaque pied qu'un petit nombre de capsules, et toujours les plus belles et les premières formées.

Dauphinelle a grandes fleurs, *Delphinum grandiflorum* Linn. Elle est vivace et de Sibérie, et se rapproche beaucoup de la *dauphinelle des blés*, par son port ; mais elle est beaucoup moins rameuse, et ses fleurs sont plus grandes, d'un bleu plus éclatant, et disposées alternativement au sommet des tiges, formant une grappe courte et peu garnie ; les lobes latéraux de leur pétale (ou *nectaire*) sont munis chacun d'une touffe de poils blancs ou jaunâtres. Dans cette espèce, qui s'élève à la hauteur d'un pied et demi ou environ, les feuilles ont leurs découpures longues et linéaires, semblables à-peu-près à celles du *geranium dissectum* de Linnæus, et les capsules sont au nombre de trois et blanchâtres.

Dauphinelle élevée, *Delphinium elatum* Linn. C'est une fort belle espèce qui s'élève plus que les autres, ordinairement à trois ou quatre pieds. Sa tige est droite et creuse ; ses feuilles sont palmées à-peu-près comme celles des *aconits*, et à lobes découpés et pointus ; leurs pétioles et leur surface inférieure sont, ou velus, ou lisses, ce qui forme deux variétés. La tige est terminée par un long épi de fleurs d'un bleu superbe : elles ont leur nectaire ou corolle formé de deux pièces fendues et barbues au sommet, et sont suivies de fruits composés de trois capsules. Cette plante, qui est vivace, croît dans le Dauphiné, la Suisse, la Silésie, et la Sibérie : elle marque très-bien dans les grands parterres. On la multiplie en séparant ses racines tous les deux ou trois ans. Elle demande une bonne terre légère, peu d'eau, et un demi-soleil. La gelée ne lui fait aucun tort. On peut multiplier de la même manière l'espèce précédente, qui mérite aussi une place dans les jardins.

Dauphinelle staphis-aigre ou l'Herbe aux poux ; l'Herbe a la pituite, *Delphinium staphis agria* Linn. Ses noms lui viennnent de ses différentes propriétés. C'est une plante annuelle, et bisannuelle quand elle n'a pas fleuri la première année. On la trouve dans les lieux ombragés des

pays chauds de l'Europe, tels que l'Italie et le midi de la France, d'où sa graine nous est apportée sèche. Une racine longue, ligneuse et fibreuse; une tige droite et pleine, haute d'un pied et demi ou deux pieds; des feuilles palmées, presqu'aussi grandes que celles de la vigne, et à lobes pointus; des fleurs bleues, disposées alternativement en grappe lâche et terminale, ayant leur corolle formée de quatre pièces inégales et irrégulières : tels sont les caractères qui distinguent la *staphis-aigre*. Ses fruits sont tricapsulaires. Ils renferment des semences grosses comme des petits pois, anguleuses, ridées, rudes, noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût âcre, brûlant, amer et fort désagréable. Ces graines sont la seule partie de la plante dont on se sert en médecine, encore ne les emploie-t-on qu'extérieurement. Leur usage intérieur, même à petite dose, est fort dangereux. Elles sont un salivaire très-actif, capable d'enflammer la bouche, et quelquefois l'estomac. Pulvérisées et mises entre les cheveux, elles font ordinairement mourir les poux. On peut en former un vulnéraire détersif, pour consumer les chairs baveuses des vieux ulcères.

Cette plante est cultivée dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. On la sème au printemps. Elle demande une terre cultivée et arrosée, qui ne soit pas trop exposée au soleil du midi.

Les cinq ou six autres espèces de *dauphinelle* connues n'offrent rien d'intéressant. (D.)

DAURADE. C'est un des noms vulgaires de la DORADILLE CÉTÉRACH. *Voyez* ce mot.

C'est aussi le nom de quelques poissons, mais on l'écrit DORADE. *Voyez* ce mot. (B.)

DEATH WATCH, nom donné au *psoque pulsateur* par M. Allen. *Voyez* l'*Abrégé des Transactions philosophiques*, tom. 2, pl. 6, fig. 16 et 17. (O.)

DEBASSAIRE, nom vulgaire de la PENDULINE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

DEBOUT. Dans la langue des veneurs, mettre une bête *debout* est synonyme de la lancer. (S.)

DÉBUCHÉ, fanfare que l'on sonne lorsque le cerf *débuche*, c'est-à-dire, lorsqu'il sort du fort, ou de l'enceinte dans laquelle il a été détourné. (S.)

DÉCADIE, *Decadia*, arbre médiocre, à feuilles alternes, pétiolées, lancéolées, dentées, glabres; à fleurs blanches, petites, disposées en grappes presque terminales, qui, selon Loureiro, forme un genre dans l'icosandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice de trois folioles, presque rondes, velues, carinées, inégales ; une corolle de dix pétales presque ovales, un peu dentés, dont cinq extérieurs plus grands ; trente étamines insérées à la base des pétales ; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate épais.

Le fruit est un petit drupe ovale, rugueux, contenant une noix ovale, à trois loges.

La *décadie* croît à la Cochinchine et à Amboine. Elle est figurée dans Rumphius, vol. 5, tab. 100. Son écorce et ses feuilles fraîches ou sèches, sont employées à aviver et à consolider les couleurs sur les étoffes. Elles offrent les données que l'alun présente en Europe. (B.)

DÉCANDRIE. Linnæus a ainsi appelé la dixième classe de son *Système des végétaux*, c'est-à-dire celle qui renferme les plantes qui ont dix étamines. Elle se subdivise d'après le nombre des pistils en cinq sections, savoir *monogynie*, *digynie*, *trigynie*, *pentagynie*, *décagynie*. Voyez le mot BOTANIQUE, et les tableaux synoptiques du dernier volume. (B.)

DÉCAPODES, nom donné par Latreille à un ordre de la classe des CRUSTACÉS, à celui qui renferme les espèces dont la tête est confondue avec le corcelet, dont les branchies sont cachées et qui ont dix pattes. *Voyez* au mot CRUSTACÉ. (B.)

DECASPERME, *Decaspermium*, nom donné par Forskal à un genre qui a depuis été réuni aux *goyaviers*, sous le nom de GOYAVIER DÉCASPERME. (*Voyez* ce mot.) La *campomanèse* de la *Flore du Pérou* s'en rapproche beaucoup. (B.)

DÉCHAUSSIÈRES. Ce sont les endroits où les *loups* ont gratté. (S.)

DÉCOCTO. C'est, suivant Belon, le nom du *coucou* chez les Grecs modernes. J'ai entendu appeler cet oiseau dans l'Archipel grec, *trigono kracti*, c'est-à-dire *conducteur de tourterelles*, parce qu'il passe dans les îles du Levant en même temps que les tourterelles, et encore *ksefteri*. Voy. COUCOU. (S.)

DECODON, *Decodon*, nom donné par Gmelin, à un genre de plantes établi par Walter, *Flore de la Caroline*, dans la décandrie monogynie. Ce genre a pour caractère un calice à dix dents ; cinq pétales onguiculés ; dix étamines ; un ovaire supérieur, à stigmate obtus ; une capsule globuleuse, à trois loges, à trois valves et à un grand nombre de semences anguleuses. Il ne comprend qu'une seule espèce qui est une herbe aquatique, annuelle, dont les feuilles sont opposées, pétiolées, lancéolées et cotonneuses en dessous, et dont les fleurs sont disposées en corymbes axillaires. (B.)

DÉCOSTÉE, *Decostea*, arbrisseau du Pérou, qui forme

un genre dans la dioécie pentandrie. Il offre pour caractère un calice petit et à cinq dents; point de corolle; dans les fleurs mâles, cinq étamines; dans les fleurs femelles, un ovaire inférieur, oblong, surmonté de trois styles subulés, et à stigmates simples.

Le fruit est un drupe ovale et monosperme, surmonté d'un style qui persiste. (B.)

DÉCOUSURES, expression employée en vénerie, pour signifier les blessures que les sangliers font aux chiens. (S.)

DÉCUMAIRE, *Decumaria*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la dodécandrie monogynie, dont le caractère consiste à avoir un calice de huit à dix divisions très-courtes et persistantes; une corolle de huit à dix pétales lancéolées; environ deux douzaines d'étamines à filamens subulés, et attachés sur le bord du réceptacle, et à anthères didymes; un germe inférieur, turbiné, à style persistant et épais à sa base, à stigmate globuleux et sillonné de huit à dix stries.

Le fruit est une capsule de huit à dix loges, couronnée par les restes du calice, terminé par le style qui grossit, garnie de dix-huit stries longitudinales, et s'ouvrant par des fentes à sa partie inférieure; à dessipimens extrêmement minces; à réceptacle angulaire et filiforme; à semences alongées et légèrement membraneuses à leurs extrémités.

Ce genre, incomplet dans Linnæus, a été corrigé dans l'*Hortus kewensis*, et fixé par moi dans les *Actes de la Société d'Histoire Naturelle de Paris*. Wildenow y rapporte deux espèces, mais je puis assurer, pour l'avoir constaté en Amérique, qu'il n'y en a qu'une, que la seconde de Wildenow n'est qu'une variété de la première.

La DÉCUMAIRE, qui est la FORSYTHIE de Walter, *Flora Caroliniana*, est un arbuste qui croît dans les marais et qui s'attache aux arbres comme le lière, c'est-à-dire qu'il est radicant, ce que Walter seul avoit dit. Il ne s'élève qu'à une ou deux toises, porte des feuilles opposées, ovales, dentées à leur partie supérieure. Ses fleurs disposées en panicules terminales très-serrées, sont blanches, un peu odorantes et très-abondantes en miel. Voyez *Illustrations* de Lamarck, pl. 403, et les *Actes de la Société d'Histoire Naturelle*, où elle est figurée. (B.)

DEDANS. Les fauconniers disent qu'ils mettent un oiseau de vol *dedans*, au moment où ils le mettent en chasse. (S.)

DEDEK, nom illyrien de la Huppe. *Voyez* ce mot. (S.)

DEE-WED-GAND (*Merops ornatus* Lath., genre GUÊPIER, de l'ordre des PIES. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom

que porte cet oiseau à la Nouvelle-Galle du Sud; sa taille surpasse un peu celle du *guêpier rouge et vert du Sénégal*; son bec est noir; ses pieds sont noirâtres; les plumes du sommet de la tête et de la nuque, d'un orangé sale sur les bords et plus foncé dans le milieu; une bande noire, bordée de bleu dans sa partie inférieure, part des coins de la bouche, traverse les yeux et les dépasse jusque sur les joues; une grande tache triangulaire noire occupe le milieu de la gorge qui est jaune, ainsi que la poitrine; toutes les parties subséquentes sont d'un blanc bleuâtre; le dessus du cou et une partie du dos sont d'un vert pur sur le premier, et mélangé d'orangé brunâtre sur le dernier, dont la partie inférieure est bleue; cette teinte s'étend sur le croupion et les plumes du dessus de la queue; les couvertures des ailes sont fauves, excepté quelques plumes du milieu qui sont vertes, ainsi que les pennes primaires dont l'intérieur est noir; les secondaires sont bordées de jaune; les deux pennes intermédiaires de la queue sont très-longues, la partie qui se prolonge au-delà des autres est très-étroite et garnie de barbes extrêmement petites; le bleu est sa couleur, et le marron celle des autres. Tel est, dit-on, le plumage du mâle.

Le *guêpier* qu'on soupçonne être sa femelle, a des couleurs presqu'aussi riches; le front et le milieu de la tête sont bleus; la nuque est d'un orangé sale, ainsi que le menton; le dos d'un vert brunâtre; le croupion bleu; les pennes de la queue, excepté les deux du milieu, sont noires; du reste, elle ressemble au mâle. *Espèce nouvelle.* (VIEILL.)

DÉFAUT. Les chiens de chasse tombent en défaut, lorsqu'ils ont perdu la voie du gibier. (S.)

DÉFENSES. Ce sont les grosses et longues dents canines qui, dans quelques quadrupèdes, sortent de la bouche pardessus les lèvres. Les *défenses* du sanglier sortent de la mâchoire inférieure; celles de l'éléphant, au contraire, sont implantées dans la mâchoire supérieure. (S.)

DÉGEL. *Voyez* GLACE. (PAT.)

DÉGRAS. C'est l'huile de poisson qui a déjà servi aux chamoiseurs pour passer leurs peaux; cette huile, devenue plus épaisse et moins pure, sert aux corroyeurs pour passer les cuirs blancs. Il paroît que c'est la même matière que les habitans du Nord appellent *thran*, et qu'ils extraient des foies de morues, des chairs de marsouins, de dauphins, de chiens marins, de cabeliaux et d'une infinité d'autres poissons, en les faisant bouillir dans l'eau. Les vieux harengs eux-mêmes, servent encore à faire de ces huiles bonnes à brûler, ou bien

à corroyer les cuirs, afin de les assouplir et de les rendre imperméables à l'eau. Plusieurs nations septentrionales ne font aucune autre opération aux peaux des animaux, que celle de les imprégner d'huile de poisson, et de les bien malaxer entre les mains. Ces cuirs, quoique mal préparés, se conservent fort bien.

Il seroit fort à désirer qu'on se livrât davantage en France à la fabrication de ces huiles, pour lesquelles nous sommes encore entièrement tributaires des étrangers. *Voyez* au mot Poisson, au mot Huile et au mot Hareng.

Il y a deux espèces de *thran*, le clair et le brun ; celui-ci est bien moins pur que le premier, qui dégoutte de lui-même, et qui dépose quelquefois des cristaux de blanc de baleine. *Voyez* l'article Baleine. (V.)

DEGRÉ, *Fauconnerie*, sorte de repos que prend l'oiseau de vol, lorsqu'il s'élève dans les airs. Il tourne la tête, puis il continue à monter. (S.)

DEGU (*Scirus degus* Linn., Molin. *Voy.* tom. 32, pag. 213 de l'*Histoire des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède qui paroît appartenir au genre et à la famille des Loirs, ordre des Rongeurs. *Voyez* ce mot.

Cet animal, nommé ainsi par les Chiliens, est un peu plus gros que notre *rat* commun. Sa robe est entièrement d'un blond obscur, à l'exception des épaules, sur lesquelles on observe une ligne noirâtre, qui descend jusqu'au coude. Sa queue se termine, comme celle du *lérot*, par une petite touffe de poils, de la même couleur que ceux du corps. Il a la tête courte, les oreilles arrondies, le museau pointu et pourvu de moustaches, les deux dents incisives de la mâchoire supérieure en forme de coin, celles du bas applaties, quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derrière.

Le *degu* est un animal souterrain, qui vit en société près des haies ou des buissons, dans les environs des villes. Les terriers qu'il creuse se communiquent par des galeries ; il y amasse pour l'hiver une grande provision de racines et de fruits dont il fait sa nourriture.

Au reste, le *degu* ne s'endort pas pendant l'hiver. Les Espagnols du Chili mangeoient autrefois sa chair ; à présent ils n'en font plus usage. (Molina, *Histoire nat. du Chili*, pag. 284.) (Desm.)

DÉGUELLE, *Degulia* Aublet, *Guian*, tab. 300, et *Illustrations* de Lamarck, pl. 603. Arbrisseau sarmenteux et grimpant de la famille des Légumineuses, dont les feuilles

sont alternes, ailées avec une impaire, stipulées à leur base, et composées de cinq folioles ovales, oblongues, entières et glabres. Les fleurs naissent en grand nombre sur de longs épis qui partent de l'aisselle des feuilles et de l'extrémité des rameaux.

Chaque fleur offre un calice monophylle partagé en deux lèvres, dont la supérieure est large et obtuse, et l'inférieure plus longue, à trois découpures pointues; une corolle papillionnacée, composée de cinq pétales blancs, dont le supérieur plus large est incliné sur les quatre autres qu'il embrasse; dix étamines, dont neuf sont réunies par leur base, et dont les filets sont courts et velus; un ovaire supérieur arrondi, surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une gousse sphérique, roussâtre, bivalve, uniloculaire, qui contient une semence enveloppée dans une substance farineuse.

Cet arbrisseau croît dans la Guiane. (B.)

DEIB, nom arabe du *chacal*. Les *fellahs* ou paysans de l'Egypte, désignent aussi cet animal par la dénomination d'*Abou Soliman, père de Soliman*, sans doute d'après quelque conte populaire. *Voyez* CHACAL. (S.)

DÉINTHA, nom chaldéen de la CIGOGNE. *Voyez* ce mot. (S.)

DÉLIME, *Delima*, arbrisseau sarmenteux, dont les feuilles sont alternes, rudes, pétiolées, ovales, bordées de dentelures, et les fleurs disposées en panicules lâches, axillaires ou terminaux. Il forme un genre dans la polyandrie monogynie, dont les caractères sont d'avoir un calice de cinq folioles ovales, obtuses et persistantes; des étamines nombreuses; un ovaire supérieur, ovale, chargé d'un style à stigmate simple.

Le fruit est une baie ovale, conique, pointue, et qui contient deux semences.

Cet arbrisseau croît dans l'île de Ceylan, aux habitans de laquelle ses feuilles servent de polissoir, comme la *presle* en France.

Ce genre a été, depuis peu, réuni aux TÉTRACÈRES. *Voy.* ce mot. (B.)

DELIVAIRE, *Delivaria*, genre de plantes établi par Jussieu dans la didynamie angiospermie, et dans la famille des ACANTHOÏDES, pour séparer des *acanthes* celle *à feuilles de houx*, qui a trois bractées arrondies, lisses, imbriquées, serrées, et le stigmate entier. *Voy.* au mot ACANTHE. (B.)

DÉLIVRE ou ARRIÈRE-FAIX. *Voyez* ce dernier mot.

En terme de fauconnerie, *délivre* est employé pour signifier qu'un oiseau chassé et pris est d'une grande maigreur; l'on dit alors qu'il est *à la délivre*. (S.)

DELPHAX, *Delphax*, genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, et de ma famille des Cicadaires, division des Cicadelles. Je l'avois établi sous le nom d'Asiraque, *Asiraca*; M. Fabricius, qui ne s'en est pas sans doute apperçu, l'a appelé *delphax*. Ses caractères sont : antennes insérées dans une échancrure des yeux, plus longues que la tête, de deux pièces apparentes, alongées, anguleuses dans plusieurs, et dont la dernière terminée par une soie; une lèvre supérieure; bec paroissant naître de la tête, cylindrique, appliqué contre la poitrine, de deux ou trois articles apparens; tarses de trois articles.

Ces insectes ont le corps court; la tête très-obtuse, avec le front uni ou à arêtes; le premier segment du corcelet très-court, le second avancé postérieurement en angle; les élytres nerveuses, et quelquefois courtes; les pattes antérieures plus fortes, avec les cuisses et les jambes souvent larges et à arêtes, et les pattes postérieures épineuses.

Ils se nourrissent du suc des plantes, ainsi que les autres *cicadelles*, avec lesquelles on les rencontre dans les prés, les buissons, &c. Leurs métamorphoses doivent aussi être à-peu-près les mêmes.

J'ai formé dans ce genre trois divisions : 1°. Antennes plus longues que le corcelet, anguleuses; second article le plus long. 2°. Antennes plus longues que le corcelet, anguleuses; premier article le plus long. 3°. Antennes plus courtes que le corcelet, cylindriques; premier article court.

L'espèce la plus saillante parmi les indigènes, est le Delphax clavicorne de M. Fabricius. Il est de ma seconde division. Son corps est noirâtre et long d'environ trois lignes. Ses élytres sont transparentes, avec une raie postérieure obscure. Coquebert a figuré, avec détail, cette espèce : *Illustratio iconographica*, dec. 1, pl. viii, fig. 7. Elle est rare en France. (L.)

DELPHINITE. *Voyez* Rayonnante vitreuse. (Pat.)

DELTA. *Voyez* à l'article Papillon. (S.)

DÉLUGE ou CATACLYSME, inondation subite d'une vaste contrée. Les anciens poètes et les historiens crédules et amis du merveilleux ont beaucoup parlé de différens *déluges*, parce que le récit de ces grands événemens leur fournissoit de brillantes images, et pouvoit faire admirer leurs talens. Mais comme des faits de cette nature ne peuvent guère sou-

tenir un examen réfléchi, ils avoient soin de les placer à des époques tellement éloignées, qu'elles se perdoient dans l'obscurité des temps. Tels sont les *déluges* d'Ogygès, de Deucalion, d'Inachus, d'Achéloüs, &c.

Mais tout me porte à penser que ces prétendus *déluges* n'étoient que de simples débordemens de rivières, comme ceux qui ont affligé l'Europe en 1801.

Je sais qu'on a souvent répété que jadis l'Océan avoit fait des irruptions sur les continens; mais aucun fait connu ni même aucune analogie ne viennent à l'appui de cette supposition.

On prétend bien en trouver la preuve dans les détroits qui existent aujourd'hui, et qui sont, de part et d'autre, bordés de terreins, dont les couches, parfaitement correspondantes, attestent qu'autrefois elles furent contiguës, et l'on en conclud que les deux continens ont été séparés par une crise violente de l'Océan qui a brisé cette barrière.

Je ne doute point qu'en effet les couches de ces continens opposés n'aient formé jadis une suite non interrompue, et que la solution de continuité n'ait été, dans la suite, opérée par la mer; mais que ce soit d'une manière subite et par une catastrophe extraordinaire, c'est ce qui ne me paroît nullement vraisemblable.

Lorsqu'une partie avancée d'un continent s'est trouvée placée entre deux mers, comme par exemple l'Angleterre, quand elle étoit encore jointe à la France, il s'est d'abord formé des golfes à droite et à gauche, sur les côtes où les vents, les courans et les marées poussoient habituellement les flots (et ces érosions n'ont commencé d'avoir lieu que lorsque l'Océan, par sa diminution graduelle, s'est trouvé abaissé presque au niveau des terreins actuels qu'il couvroit anciennement jusqu'à une hauteur prodigieuse.). Peu à peu ces golfes se sont agrandis : tous les jours l'isthme qui les séparoit devenoit plus étroit, et enfin la communication s'est établie d'une mer à l'autre. Il existoit encore des bas-fonds à la place de l'isthme, mais à la longue, tout a été déblayé, le canal a été complètement creusé par les courans; et les deux continens se sont trouvés bien nettement séparés, quoiqu'il ne soit rien arrivé d'extraordinaire.

C'est ainsi que se sont formés les détroits du Pas de Calais, de Gibraltar, et autres semblables. Et la même chose arrivera peut-être un jour à l'isthme de Suez, à l'isthme de Panama, à moins que la diminution de l'Océan, qui ne cesse pas un instant d'avoir lieu, ne mette obstacle à son action sur ces terreins, car ce n'est qu'à une élévation donnée qu'il peut

agir d'une manière efficace. Quand il est très-élevé, le mouvement des flots est foible ou nul dans les profondeurs. Quand il est trop bas, bien loin d'entamer les terres, il rejette sur leurs rivages ses sables et ses galets.

On a prétendu que les *déluges* ou inondations dont parlent les auteurs grecs, avoient été occasionnés par une irruption du Pont-Euxin dans l'Archipel; mais ce fait est dépourvu de vraisemblance.

Il se jette encore aujourd'hui de très-grands fleuves et beaucoup de rivières dans la mer Noire; et malgré l'énorme diminution que ces rivières ont éprouvée, la quantité d'eau qu'elles y apportent est encore tellement supérieure à celle qui est enlevée par l'évaporation, qu'il existe un écoulement continuel et rapide dans la Méditerranée par les détroits de Constantinople et des Dardanelles; à plus forte raison cet écoulement habituel avoit-il lieu dans les temps anciens où l'affluence des eaux dans le Pont-Euxin étoit beaucoup plus considérable qu'à présent. Il n'y a donc nulle raison de penser qu'il se soit fait là une irruption, car dans cette contrée, ainsi que par-tout ailleurs, les opérations de la nature ont toujours été graduelles.

On suppose encore, pour expliquer les *cataclysmes*, que de grands lacs qui se trouvoient sur les montagnes, ainsi qu'on en voit encore aujourd'hui, ont tout-à-coup rompu leurs digues et inondé le plat pays.

Cette hypothèse, j'en conviens, pourroit convenir à des *étangs*; mais elle ne s'applique nullement à des *lacs*. Les travaux de la nature ne sont pas faits sur le modèle de ceux des hommes : elle travaille plus solidement. Les *lacs* qu'elle forme n'ont point une frêle chaussée comme les étangs. Ce sont des bassins dont la plus grande profondeur est communément vers le milieu de leur étendue ou plus près de l'embouchure de la principale rivière qui s'y jette, et jamais du côté de leur dégorgeoir.

Ce qui auroit pu faire penser à quelques observateurs qu'il s'étoit formé des ouvertures subites par où l'eau de ces lacs se seroit échappée en masse, c'est qu'il arrive souvent de voir dans les rochers des coupures quelquefois très-profondes, où coulent aujourd'hui les rivières qui sortent de ces *lacs* ou d'un bassin vide qui paroît avoir dû former autrefois un lac; et l'on ne manque pas de dire que cette fissure a été formée par un tremblement de terre, attendu que cette explication est infiniment commode. Mais, comme le dit très-bien Saussure, c'est *Deus in machina*. Et lorsqu'on observe avec soin ces coupures ou ces canaux, on ne tarde pas à découvrir qu'il ne

sont pas l'effet d'une catastrophe, mais le travail d'une longue suite de siècles; on voit sur les parois de la roche les érosions à-peu-près horizontales ou du moins parallèles à la surface du torrent, qu'il a formées à vingt, trente, et cent pieds au-dessus de son niveau actuel. Et il est facile de sentir que ce lac a dû éprouver une diminution graduelle, proportionnée à l'abaissement de son dégorgeoir.

C'est ce que Saussure a vu clairement sur le Mont-Cénis, où se trouve un lac qui est encore de plus d'un quart de lieue de longueur, et d'une profondeur considérable, mais qui s'élevoit autrefois beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, ainsi qu'on en peut juger par les traces horizontales qu'il a laissées sur les rochers environnans. Et l'une des principales causes de sa diminution, est l'approfondissement de son dégorgeoir. La *Cénise* qui en sort a laissé sur les parois de son canal des traces incontestables, à plus de trente pieds au-dessus de sa surface actuelle. (§. 1244.)

Cet illustre observateur a fait des remarques encore plus importantes sur l'ancien dégorgeoir du lac de Genève, qui fut autrefois à l'endroit où l'on a construit le fort de l'*Ecluse*. Ce lac avoit nécessairement alors une élévation et une étendue beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, ainsi que Saussure le démontre parfaitement bien lui-même.

« Diverses considérations, dit-il, et sur-tout celle de l'issue » par laquelle le Rhône sort du bassin de nos montagnes, » concourent à prouver cette vérité.

» Cette issue est une échancrure profonde et étroite, creusée » par la nature, entre la montagne de Vouache et l'extrémité » du mont Jura. Ce passage se nomme l'*Ecluse*, dénomination » qui représente très-bien une issue ouverte aux eaux entre » de hautes montagnes....

» Cette issue est la seule par laquelle le Rhône puisse sortir » du sein de nos montagnes; si elle se fermoit, nos plus hautes » collines seroient submergées.... *Il paroît cependant pro-* » *bable que ce passage étoit originairement fermé....*

» La montagne de Vouache paroît être une continuation » de la première ligne du Jura.... Le Vouache et le Jura » étoient anciennement unis, et ne laissoient par conséquent » aucun passage aux eaux renfermées dans notre bassin.

» Mais comment cette ouverture s'est-elle formée?... Il » suffit que le haut de la montagne ait été un peu plus abaissé » dans cet endroit, qu'elle ait formé là une espèce de gorge; » les eaux auront pris cette route, *et auront peu à peu rongé* » *et excavé leur lit jusqu'au point où nous le voyons.*

» J'ai cherché les traces de ces érosions; j'ai côtoyé le lit

» du Rhône.... j'ai vu avec plaisir les larges et profonds sil-
» lons qu'il a tracés sur ces rochers calcaires.... La plus
» remarquable de ces traces est un sillon creusé dans le roc
» à-peu-près horizontalement.... *Il est situé à plus de vingt*
» *pieds au-dessus du point où s'élève aujourd'hui le Rhône*
» *dans le temps de ses plus hautes eaux* ». (§. 213.)

Mais ceci n'est rien en comparaison de l'élévation où l'on retrouve fréquemment les mêmes traces sur les montagnes des environs de Genève. « Les tranches nues et escarpées des
» grandes couches du petit et sur-tout du *grand Salève*, pré-
» sentent presque par-tout les traces les plus marquées du
» passage des eaux qui les ont rongées et excavées....

» On peut observer ces excavations sur presque toutes les
» faces des grands rochers du mont Salève, *du moins jusqu'à*
» *la moitié ou aux deux tiers de sa hauteur* ». (§. 221 et 223.)

Or l'élévation du grand Salève est de cinq cent douze toises au-dessus du niveau actuel du lac. Il est donc évident que la surface du Rhône s'élevoit jadis à trois cents toises au moins plus haut qu'aujourd'hui.

J'ai moi-même observé dans beaucoup d'endroits de semblables érosions, qui attestent que par-tout les courans ont prodigieusement excavé les rochers pour arriver à leur niveau actuel, mais que c'est par le travail d'un ouvrier à qui le temps ne coûte rien, et non par des efforts momentanés, et que par conséquent la diminution ou même l'évacuation totale des eaux de ces lacs n'a jamais pu produire d'inondation considérable.

L'une des plus hardies hypothèses qu'on ait imaginées pour expliquer les prétendus *cataclysmes*, c'est celle du célèbre Pallas, à l'occasion des restes d'éléphans et de rhinocéros qu'on trouve en Sibérie. Ce savant a supposé que tout l'Archipel indien avoit été, dans un même instant, soulevé du fond des abîmes par la puissance des feux souterrains, et que l'Océan s'étoit répandu sur l'Asie comme un immense torrent; qu'il avoit balayé les plaines de l'Indostan, en entraînant avec lui les rhinocéros, les éléphans, les buffles, &c. jusques dans l'Asie boréale Cette hypothèse est ingénieuse sans doute, mais elle présente de grandes difficultés, et il m'a paru qu'on pouvoit expliquer le fait dont il s'agit, sans rien déranger aux opérations habituelles de la nature, ainsi que je l'ai exposé dans mon *Histoire naturelle des Minéraux, t. r, p. 388 et suiv.* Voyez FOSSILES. (P.)

DEMI-AIGRETTE. *Voyez* l'article AIGRETTE. (S.)

DEMI-AMAZONE (*Psittacus amazonicus* Var., Lath. fig. pl. enlum. de *Buffon*, n° 312.), variété du *perroquet ama-*

zone. (*Voyez* au mot Amazone.) On l'appelle à Cayenne *bâtard-amazone* et *demi-amazone*, parce que l'on prétend que cet oiseau est un métis produit par le mélange de deux espèces de perroquets, l'*amazone* et un autre. (S.)

DEMI-AUTOUR. C'est en fauconnerie un *autour* de grosseur moyenne, entre le tiercelet et la femelle de l'espèce: l'on en fait peu de cas, parce qu'il est toujours maigre et mauvais chasseur. *Voyez* Autour. (S.)

DEMI-DEUIL, *Papilio galathea* Fab. *Voyez* Papillon. (L.)

DEMIDOFE, *Demidofia*, nom donné par Gmelin à un genre établi par Walter dans son *Flora Caroliniana*, et qui n'est autre que le Dichondre de Forster. *Voyez* ce mot. (B.)

DEMI-FINS, classe d'oiseaux auxquels Montbeillard a donné ce nom, parce qu'ils tiennent le milieu entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin ; elle comprend parmi les oiseaux de l'ancien continent ceux qui ont le bec plus fort que les *fauvettes*, mais moins que la *linotte* ; et parmi ceux du Nouveau-Monde, les oiseaux qui ont le bec plus fort que les *pitpits*, mais moins que les *tangaras*. Cette famille, ainsi composée, a été rejetée par Mauduyt et les ornithologistes modernes comme inadmissible, parce que si on s'arrête à une partie telle que le bec, elle peut réunir des oiseaux d'ailleurs très-disparates ; cette partie même ne présente pas un caractère assez déterminé, puisque ce qui peut paroître aux uns être encore un bec fin, pourroit sembler aux autres être déjà un bec fort. Au reste Montbeillard n'a fait qu'indiquer les oiseaux d'Europe qui pourroient être rangés dans cette classe, et n'y a placé qu'un très-petit nombre d'Amérique.

Le Demi-fin a huppe et gorge blanche (*Pipra albifrons* Lath. Ordre Passereaux, genre du Manakin. *Voy.* ces mots.). Dans l'*Histoire naturelle de Buffon*, cet oiseau est décrit une seconde fois sous le nom de *plumet blanc* ; il a sur la tête une huppe blanche, composée de plumes longues étroites et pointues, que l'oiseau peut élever et coucher à volonté ; sa couleur couvre aussi le haut de la gorge, et est bordée d'une bande étroite noire ; le dessus du cou, le haut du dos, et la partie extérieure des pennes alaires sont d'un cendré bleuâtre sombre ; son bec, le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les couvertures et les pennes de la queue, sont d'une couleur de cannelle ; les pieds d'un jaune tirant au rouge ; le doigt extérieur est réuni à celui du milieu dans presque toute sa longueur ; bec noir et ongles noirâtres : longueur cinq pouces trois lignes.

On trouve cette espèce à la Guiane et à Cayenne.

Le DEMI-FIN MANGEUR DE VERS (*Sylvia vermivora* Lath., genre de la FAUVETTE, de l'ordre des PASSEREAUX. *Voyez* ces mots.). Ce *demi-fin* se trouve dans la Pensylvanie pendant l'été; son bec assez pointu, est brun en dessus et couleur de chair en dessous; une bande noire et étroite part des coins du bec et traverse l'œil; au-dessus d'elle il y a une ligne jaunâtre, qui est elle-même surmontée d'un croissant noir; le reste de la tête, la gorge et la poitrine sont d'un jaune rougeâtre, qui se dégradant sur les parties subséquentes, finit par être blanchâtre sur l'anus et les couvertures inférieures de la queue; le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un vert olive foncé; les couvertures sous-alaires d'un vert jaunâtre; le dessous des pennes de la queue est cendré; les pieds sont couleur de chair: longueur environ cinq pouces, grosseur un peu au-dessus de celle de la *fauvette à tête noire*.

Le DEMI-FIN NOIR ET BLEU (*Fringilla cyanomelas* Lath., genre du PINSON. *Voyez* ce mot.). Cet oiseau, que l'on donne comme une espèce fort rare venant de l'Inde, a le bec plus long et plus menu que le *pinson*; sa grosseur est à-peu-près celle de la *grande linotte*; son bec est brun ainsi que les pieds; la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos sont noires; cette couleur forme sur cette dernière partie un demi-cercle, dont la convexité est tournée du côté de la queue, et indique un trait qui va de chaque narine à l'œil; les pennes des ailes sont noirâtres, et le reste du plumage est d'un bleu changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

Le DEMI-FIN NOIR ET ROUX (*Sylvia bonariensis* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du FIGUIER. *Voyez* ces mots.). M. Commerson a trouvé cet oiseau à Buénos-Aires; le dessus de la tête, du corps et de la queue sont d'un noir décidé; la gorge, le devant du cou et les flancs d'une couleur de rouille; il a du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des pennes latérales de la queue; le bec est noirâtre; les narines sont très-près de sa base, et à demi recouvertes par de petites plumes; l'iris est marron; la langue triangulaire et non divisée par le bout: longueur totale cinq pouces huit lignes. (VIEILL.)

DEMI-FLEURON. *Voyez* FLEURON et à l'article BOTANIQUE. (D.)

DEMI-MÉTAUX. On donnoit autrefois ce nom aux substances métalliques qui sont cassantes et non ductiles; mais comme on a remarqué que la *ductilité* n'est point une qualité absolue, et qu'elle varie considérablement entre les *métaux*

D. 3.



Deseve del. *P. Tardieu Sculp.*

1. Demoiselle de Numidie. 2. Drongo.

eux-mêmes, sans être tout-à-fait nulle dans quelques-uns des *demi-métaux*, les chimistes modernes ont, avec raison, pensé qu'il étoit inutile de conserver cette distinction. *Voyez* MÉTAUX. (PAT.)

DEMI-OPALE. *Voyez* OPALE. (PAT.)

DEMI-PAON, *Sphinx ocellata* Fab. *Voyez* SPHINX et SMÉRINTHE. (L.)

DEMI-RENARD. Gesner et Aldrovande ont donné au *sarigue* le nom de *semi-vulpes* ou *demi-renard*, et des Européens le lui conservent encore en Amérique. *Voyez* SARIGUE. (S.)

DEMOISELLE, nom vulgaire que l'on donne dans les environs de Verdun à la MÉSANGE A LONGUE QUEUE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

DEMOISELLE, nom que porte, à Saint-Domingue, le *petit cul-jaune de Cayenne*. Voyez ce mot. (S.)

DEMOISELLE. C'est un des noms vulgaires du SQUALE MARTEAU, *Squalus zigæna* Linn. *Voyez* au mot SQUALE.

Sur les côtes de la Méditerannée, on donne le même nom au *cepole tænia*. Voyez au mot CEPOLE. (B.)

DEMOISELLE, nom donné par Geoffroy aux insectes désignés sous ceux de LIBELLULE, AGRION, AESHNE. *Voyez* ces mots. (O.)

DEMOISELLE DU FORMICA-LEO. *Voyez* FOURMIL-LIONS. (L.)

DEMOISELLE DU LION DES PUCERONS. *Voyez* HÉMÉROBE. (L.)

DEMOISELLE DE NUMIDIE (*Ardea virgo* Lath., pl. coloriées, fig. 2, pag. 138, tom. 18 de l'*Histoire naturelle de Buffon*, édition de Déterville. Ordre des ECHASSIERS, genre du HÉRON. *Voyez* ces mots.). Cette *grue* a le sommet de la tête d'un cendré clair; le reste de la tête, la gorge et le haut du cou en dessus, noirs, l'autre partie du cou, et les côtés, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les flancs et le haut des jambes d'un joli cendré bleu; les scapulaires, les couvertures du dessus et du dessous des ailes, celles de la queue de la même couleur; de l'angle extérieur de chacun des yeux part un petit faisceau de plumes blanches, longues de trois pouces six lignes, très-flexibles, pendantes en arrière et flottantes au moindre mouvement de l'oiseau; le bas du devant du cou est couvert de plumes noires, longues, se terminant en pointes, très-flexibles, dont quelques-unes ont jusqu'à neuf pouces de long et tombent sur la poitrine; les pennes des ailes sont cendrées depuis leur origine jusques vers la moitié de leur

longueur, le reste est noirâtre, les secondaires sont pareilles aux couvertures; parmi elles, les plus proches du corps forment par leur longueur et leur épaisseur des touffes flexibles et pendantes, qui, lorsque l'aile est pliée, s'étendent jusqu'à l'extrémité des plus grandes pennes; la queue est composée de douze pennes d'un cendré bleu et terminées de noirâtre; l'iris d'un rouge vif, le bec verdâtre à son origine, jaune vers le milieu, et rouge à son extrémité; la partie des jambes qui est dénuée de plumes, les pieds et les ongles sont noirs. Grosseur inférieure à celle de la *grue commune;* longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, trois pieds, et jusqu'à celui des ongles six pouces de plus.

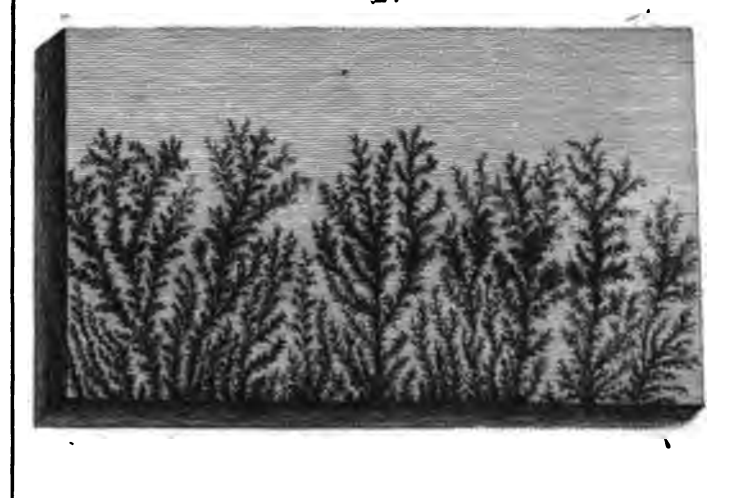
Cette *grue* doit son nom de *demoiselle* à son élégance, à sa parure, à la manière de s'incliner par plusieurs révérences, à sa marche qu'elle semble faire avec ostentation, à la gaîté qu'elle manifeste par des sauts et des bonds, comme si elle vouloit danser. Ses gestes même n'ont échappé à aucun des auteurs qui ont parlé de cet oiseau de Numidie. Les anciens, d'après ses jeux et son adresse, l'ont appelé le *comédien:* si l'on en croit Xénophon dans Athénée, il porte cet instinct scénique jusqu'à l'imitation de ce qui le frappe dans le moment, et, selon lui, l'on en tireroit parti pour tendre des piéges à ces oiseaux: « Les chasseurs, dit-il, se frottent les yeux en leur présence avec de l'eau qu'ils ont mise dans des vases; ensuite ils les remplissent de glu, et s'éloignent: l'oiseau vient s'en frotter les yeux et les pattes à l'exemple des chasseurs ». Aussi Athénée l'appelle-t-il le *copiste de l'homme;* « et si, dit Buffon, cet oiseau a pris de ce modèle quelque foible talent, il paroît aussi avoir pris ses défauts, car il a de la vanité, il aime à s'étaler, il cherche à se donner en spectacle, et se met en jeu dès qu'on le regarde; il semble préférer le plaisir de se montrer à celui même de manger, et suivre, quand on le quitte, comme pour solliciter encore un coup-d'œil ». Les académiciens qui ont observé les six *demoiselles de Numidie* qui étoient dans la ménagerie de Versailles, comparent leurs marches, leur postures et leurs gestes aux danses des bohémiennes; on doit à ces savans des détails sur les parties intérieures de ces oiseaux qu'ils disséquèrent. La trachée-artère, d'une substance dure et comme osseuse, étoit engagée par une double circonvolution dans une profonde cannelure creusée dans le haut du sternum; au bas de la trachée on remarquoit un nœud osseux, ayant la forme du larynx, séparé en deux à l'intérieur par une languette, comme on le trouve dans l'*oie* et dans quelques autres oiseaux; le cerveau et le cervelet ensemble ne pesoient qu'une drachme et demie; la langue étoit charnue en

D. 5.

1.



2.



Desève del. Voisard Sculp.

1. Dendrites intérieures dans le marbre de Hesse.
2. Dendrites superficielles sur une Pierre calcaire du pays de Neuchatel.

dessus et cartilagineuse en dessous; le gésier étoit semblable à celui d'une *poule*, et, comme dans tous les granivores on y trouvoit des graviers. (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, tom. 3, part. 2, pag. 5.) Il ne seroit pas impossible de naturaliser ces oiseaux, et d'en établir la race en France, puisque les *demoiselles de Numidie* de la ménagerie royale y ont produit, et celle qui a vécu vingt-quatre ans y étoit née. Ces *grues* se trouvent dans diverses parties de l'Afrique et de l'Asie, celles que l'on a vu vivantes en France venoient de la côte de Guinée; mais elles sont plus nombreuses dans l'ancienne Numidie, aux environs de Tripoli, et sur les côtes de la mer Méditerranée; elles sont assez communes en Egypte, où elles arrivent dans le temps de l'inondation du Nil; elles paroissent vers Constantinople au mois d'octobre. On les rencontre encore dans la partie méridionale des mers Noire et Caspienne, ainsi que dans les environs du lac Baikal; elles se tiennent ordinairement près des fleuves et dans les lieux marécageux. (VIEILL.)

DEMOISELLES. On a désigné vaguement sous ce nom plusieurs insectes de l'ordre des NÉVROPTÈRES. *Voyez* FOURMILION, HÉMÉROBE, LIBELLULE et LIBELLULINES. (L.)

DEMOISELLES AQUATIQUES. *Voyez* LIBELLULE et LIBELLULINES. (L.)

DENDRAGATES. *Voyez* DENDRITES. (S.)

DENDRITES ou ARBORISATIONS. On donne ce nom aux figures qui représentent des végétaux, et qu'on observe fréquemment dans les substances du règne minéral.

Les unes sont *superficielles*, et se présentent sur le plan des pierres schisteuses, comme un dessin sur une feuille de papier.

D'autres sont *intérieures*, et ressemblent en quelque sorte à de véritables végétaux qui auroient été empâtés dans la matière pierreuse lorsqu'elle étoit encore dans un état de mollesse.

Les *dendrites superficielles* se trouvent principalement entre les couches et dans les fissures des pierres marneuses; et les deux surfaces qui en forment les parois, présentent le même dessin.

Les pierres de la même nature, quand elles sont très-compactes, présentent aussi des *dendrites intérieures* : telles sont les pierres marneuses appelées *marbres de Hesse*, d'*Angerbourg* en Prusse, de *Bade-Dourlach* sur la rive droite du Rhin, à quelques lieues au N. E. de Strasbourg; les *pierres de Florence* qui portent le nom d'*alberèse*; les arbres qu'on voit

dans celles-ci ont quelque ressemblance avec le peuplier; d'autres imitent très-bien le sapin, sa tige droite, sa forme pyramidale, et ses branches tombantes. J'en ai vu des échantillons où ses formes étoient si répétées et si constantes, qu'on eût dit qu'elles étoient l'ouvrage de l'art. J'ai des échantillons qu'on m'a dit venir de Suisse, qui représentent d'une manière frappante des forêts de saules.

Les *dendrites superficielles* sont communément d'une couleur brune passant graduellement au jaune roussâtre. Celles qui sont *intérieures* sont d'un noir foncé.

Quelques auteurs disent avoir trouvé des pierres *dendriques* purement calcaires, et ils paroissent les avoir jugées ainsi, parce qu'étant dissoutes dans l'acide nitrique, elles ne laissoient aucun résidu sensible. Mais comme l'acide nitrique dissout également l'argile, cette épreuve ne décide rien à cet égard. J'ignore si la nature exige absolument la présence de l'argile ou le mélange de plusieurs terres, pour former des *dendrites ;* mais j'en ai essayé un grand nombre avec l'acide acétique, et toutes m'ont laissé un résidu très-sensible, même parmi celles qui se dissolvoient jusqu'à la fin avec effervescence dans l'acide nitrique.

Les *dendrites* les plus recherchées, sont celles qui se trouvent dans les agates, et sur-tout dans les sardoines, les cornalines, et autres pierres de la même nature, qui viennent des contrées orientales, et qu'on nomme *pierres de Moka.*

Les agates d'Oberstein et de Deux-Ponts présentent fréquemment des *dendrites*, mais elles ressemblent à des branches de corail ou à des arbres desséchés.

Les agates orientales sont embellies de formes plus agréables et plus variées : on y voit des terrasses couvertes de différentes espèces de mousses, d'où s'élèvent des plantes de la famille des *fougères* à larges feuilles, élégamment découpées, et nettement terminées dans leurs contours : les couleurs y sont aussi plus vives et moins brouillées.

Ces couleurs paroissent dues en général à des oxides métalliques : d'autres sont d'une nature différente et peut-être bitumineuses. Les premières se dissolvent et disparoissent quand on fait digérer la pierre dans les acides minéraux : les autres leur résistent plus ou moins.

Quelques naturalistes ont pensé que les *dendrites* sont dues à des dissolutions métalliques, ou à autres matières colorantes qui s'introduisoient dans les fentes de la pierre, et qui se distribuoient ensuite dans ses plus petites fissures, par un mécanisme semblable à celui qui fait monter les fluides dans les tubes capillaires.

Mais quand on examine la disposition et la structure des *dendrites*, cette hypothèse paroît peu vraisemblable : on voit que leurs rameaux principaux, en partant de la tige commune, observent une sorte de symétrie ; ils sont de chaque côté à-peu-près parallèles entre eux, et c'est toujours dans la même direction qu'ils s'éloignent de leur origine, précisément comme les branches et les rameaux d'un arbre véritable ; ce qui ne s'accorde nullement avec le mécanisme des tubes capillaires dont l'action s'étend indifféremment en tous sens.

Par l'effet de cette action, la matière colorante se seroit étendue tout autour d'elle d'une manière à-peu-près uniforme, comme l'encre s'étend dans un papier qui boit, ou comme le café monte dans un morceau de sucre ; mais assurément on n'y verroit point ces rameaux prolongés, si nettement détachés de dessus le fond, et toujours marchant et se soudivisant d'une manière analogue à celle qu'observent les rameaux des végétaux.

Je possède un petit païsage sur verre, où les troncs d'arbres sont dessinés au pinceau, mais leurs rameaux, dont les uns sont d'une couleur brune, et les autres d'une couleur grise d'encre de la Chine, sont évidemment des *dendrites artificielles* qui sont le produit d'un procédé physique, où le pinceau de l'artiste n'a pas eu la moindre part : aucun art humain n'auroit pu parvenir à ce degré de finesse et de perfection. Il y a des touffes de ces *dendrites* qui représentent des bruyères d'une manière admirable : l'on y voit des milliers de rameaux qui n'ont pas l'épaisseur d'un cheveu, sur sept à huit lignes, et même un pouce de longueur, qui se divisent en d'autres rameaux plus délicats encore, tous avec des formes flexueuses et serpentantes. On croiroit au premier coup-d'œil qu'ils se croisent en tous sens, mais quand on les observe à la loupe, on voit que dans toutes leurs sinuosités, ils sont toujours parallèles entre eux, et que l'extrémité d'un rameau vient se terminer dans la courbure d'un rameau voisin sans y toucher.

Il est bien évident que les tubes capillaires ne sont entrés pour rien dans cet ingénieux procédé, dont l'inventeur semble avoir dérobé le secret à la nature elle-même. Ce ne sont pas non plus, à ce que je crois, des matières salines qui ont produit ces *dendrites* : le microscope n'y fait pas découvrir la moindre trace de cristallisation : toutes les formes en sont arrondies.

Je ferai la même observation relativement aux *dendrites de mica*, qu'on trouve fréquemment dans les granits et les

gneiss des Pyrénées. Ces *dendrites*, qui toutes ont la même forme, assez semblables à des panaches de plumes d'autruche, ne sont certainement point l'effet du hasard ni des tubes capillaires; il paroît évident qu'elles sont produites par un principe actif d'un degré supérieur en puissance à celui qui n'opère que la simple cristallisation.

Au reste, si les *dendrites superficielles*, lors même qu'elles sont l'ouvrage de la nature, ne présentent que de simples peintures, il n'en est pas de même des *dendrites intérieures* : celles-ci doivent être de petits arbres solides, du moins si l'on en juge par les végétations de quelques métaux, et notamment de l'*argent en feuilles de fougère*, qui se forme quelquefois dans une argile molle d'où l'on peut facilement le dégager, et qui présente alors des rameaux garnis de branches opposées, dont l'ensemble imite assez bien la plante dont il porte le nom.

Mais lorsque ces mêmes végétations se trouvent encastrées dans une matière dure telle que le quartz ou le jaspe, on ne peut en jouir que comme des *dendrites ordinaires*, en faisant scier et polir la pierre qui les contient; et alors elles produisent à-peu-près le même effet que les *dendrites intérieures* des pierres marneuses.

Ces sortes de *dendrites métalliques* se forment quelquefois subitement par le moyen du feu. Il y a des minerais de cuivre dont la matte noire, au sortir du fourneau, se couvre çà et là de taches jaunes et brillantes de quelques pouces de diamètre, à-peu-près semblables, pour la forme, aux *lichens* qu'on voit sur les rochers. Ce sont des végétations de cuivre pur, qui sont fort singulières. Elles sont toutes composées de filets verticaux, d'une ligne environ de hauteur, réunis en faisceaux comme autant de petites gerbes qui sont debout à côté les unes des autres sur la surface de la matte. Et quand on les regarde pardessus, on voit que leur ensemble présente des végétations de la plus grande élégance, et qui représentent fort bien l'espèce de mousse connue sous le nom de *sphagnum* des marais.

Ce ne sont pas indifféremment tous les minerais de cuivre qui produisent ce joli effet : je ne l'ai observé d'une manière bien sensible que dans une seule fonderie des monts Oural; c'est de-là que j'ai rapporté l'échantillon que je possède : je ne sais à quoi tient ce phénomène; je remarquerai seulement que ce minerai provenoit des mines de la *Touria*, qui produisent le plus beau cuivre natif en végétation que l'on connoisse. Il sembleroit donc que la même cause qui le fait végéter dans la mine, produit encore le même effet jusques dans le fourneau. (Pat.)

DENDRO-FALCO. C'est, dans Frisch, le ROCHIER. *Voyez* ce mot. (S.)

DENDROBION, *Dendrobium*, genre de plantes établi par Swartz, dans la famille des ORCHIDÉES. *Voyez* ce mot.

Il offre pour caractère une corolle un peu ouverte, redressée et quelquefois renversée ; les pétales latéraux, extérieurs, rapprochés ou soudés autour de la base ou nectaire du sixième pétale, et semblables, en apparence, à un éperon ; l'anthère en opercule caduque.

Ce genre renferme plusieurs espèces d'ANGRECS de Linnæus, tels que les *epidendrum ruscifolium*, *moniliforme*, *minutum*, et, peut-être, celles qui composent les genres CERAJA de Loureiro, et MAXILLAIRE de la *Flore du Pérou*. *Voyez* ces mots. (B.)

DENDROITES. On donne ce nom aux fossiles qui ont quelque ressemblance de forme avec une branche d'arbre. (PAT.)

DENDROLITES. Quelques auteurs ont donné ce nom aux arbres pétrifiés qui se trouvent dans certaines contrées. *Voyez* BOIS PÉTRIFIÉ et PÉTRIFICATION. (PAT.)

DENDROPHORE. *Voyez* DENDRITES. (S.)

DENSITÉ. *Voyez* PESANTEUR SPÉCIFIQUE. (PAT.)

DENTS. Tout le monde connoît ces petits os nus et très-durs, enchâssés dans les mâchoires de la plupart des animaux, et qui servent à broyer les alimens. Cependant quelques animaux ont des *dents* qui ne sont destinées qu'à retenir leur proie, et non pas à diviser leur nourriture.

Il paroît que les *dents* sont pourvues d'une sorte de sensibilité au froid, à la chaleur. Les acides peuvent les agacer. En effet, elles ont des nerfs dans leurs cavités, et reçoivent des vaisseaux sanguins; mais les *dents* des reptiles et des poissons, aiguës ou épineuses, font souvent corps avec les os des mâchoires ; elles n'ont pas de cavités visibles, et servent plutôt à retenir, à tuer une proie, qu'à la mâcher.

Les oiseaux n'ont jamais de *dents*, quoique leur bec soit quelquefois crénelé en scie, comme chez les harles et même les canards. Parmi les quadrupèdes vivipares, les fourmiliers, les pangolins et phatagins n'ont aucune *dent ;* ils se contentent de fourmis, qu'ils arrêtent avec leur langue gluante et longue, qu'ils alongent dans les fourmilières. L'oryctérope et les tatous ont seulement des *dents molaires*. Les paresseux, l'unau, l'aï, sont pourvus de *molaires* et de *canines*. Les éléphans ont seulement des *molaires* aux mâchoires, et deux *incisives* alongées en défenses à la mâchoire supérieure. Les rhinocéros d'Asie ont des molaires et des incisives seulement ; ceux d'Afrique sont privés des dernières.

Aucun des ruminans ne porte des *dents incisives* à sa mâchoire supérieure. La mâchoire inférieure en porte communément huit. Les espèces de ruminans qui ne sont pas armées de cornes, telles que les chameaux, les lamas, les chevrotains (*moschus*), ont des *dents canines* à la mâchoire supérieure. Les lamantins sont privés de *canines* et d'*incisives*, mais les vaches marines (*trichecus*) ont des *canines* supérieures, excessivement grosses, qui sortent de la gueule, et se dirigent en bas; entr'elles on découvre deux petites incisives; mais la mâchoire inférieure n'a ni les unes, ni les autres. Le dugoug est privé totalement d'incisives. Parmi les cétacés, les dauphins n'ont que des *dents coniques* dans toute la longueur de leurs mâchoires; les cachalots sont pourvus de petites *dents* couvertes par leurs gencives. Au lieu de *dents*, les baleines n'ont que des lames fibreuses, élastiques et cornées, qui s'effilent à leur bord, et qu'on appelle dans le commerce, de la *baleine*, ce sont des fanons.

Le narwhal est armé de deux *dents incisives*, qui sortent horizontalement de sa mâchoire supérieure, et s'alongent en longs cônes rayés de sillons en spire. On les nomme *cornes de licorne*, fort mal-à-propos, puisque la licorne est un animal fabuleux. Ces *dents* sont d'une dureté supérieure à celle de l'ivoire.

Il y a moins de singularité dans les *dents* des autres animaux vivipares. Les singes ont le même nombre de *canines molaires* et *incisives* que l'homme: les makis et les loris ont quatre *incisives* en haut, six en bas; mais les indris n'en ont que quatre à chaque mâchoire. On trouve chez les galegos (*lemur galago et minutus*), six *incisives* inférieures et deux supérieures fort écartées. Les roussettes ont en tout huit *incisives*, quatre *canines* et des *molaires* arrondies; les autres chauve-souris ont deux ou quatre *incisives* supérieures, six inférieures denticulées. Chez les rhinolopes (*vespertilio ferrum equinum* Linn.), il y a deux petites *incisives* en haut, quatre en bas; on en voit à peine chez les phyllostomes (*vespertilio hastatus* Linn.), tant leurs *canines* sont rapprochées. Chez les galéopithèques, il y a deux *incisives* très-écartées, de même que les *canines*. On trouve six *incisives* dans les hérissons, et des *canines* à chaque mâchoire. Le nombre est le même dans les musaraignes; mais elles ont deux de leurs *dents incisives* longues comme celles des rongeurs. Dans les taupes, il y a six *incisives* en haut, huit en bas. On trouve une petite *dent* après chaque *canine* dans les ours; ils ont en outre six *incisives*, comme tous les carnivores. Ceux-ci sont armés de longues *canines* ou *dents laniaires*, ainsi appelées,

parce qu'elles servent à lacérer la proie dont ces animaux se nourrissent; tels sont les lions et les chats, les loups et les chiens, les loutres, les martes, mouffettes, phoques, civettes, sarigues, &c. Ceux-ci ont huit *incisives* inférieures, et six supérieures; c'est le contraire dans les dasyures. Les phalangers en ont six en haut, deux en bas, de même que les kanguros. Tous ces animaux ont des *canines*, les kanguros exceptés; mais les rongeurs en sont totalement privés. Ce qui les distingue éminemment, ce sont leurs deux longues *incisives* à chaque mâchoire, qui sont fort tranchantes et éloignées de leurs molaires. Ces *incisives* peuvent s'alonger considérablement; elles sont implantées à une grande profondeur, et grandissent à mesure qu'elles s'usent. Les solipèdes ont six *incisives* à chaque mâchoire, et deux *canines*. Ces dernières sont grandes et recourbées dans les cochons; le sanglier d'Éthiopie a deux *incisives* supérieures seulement, et six inférieures.

En général, les rongeurs ont leurs *dents* jaunâtres, les ruminans noirâtres, et les carnivores très-blanches. Les nombres de trente-deux, vingt-huit et vingt-six *dents* sont les plus communs chez les quadrupèdes. Les espèces herbivores ont des *molaires* plates, les carnivores ont les leurs pointues; de sorte qu'en présentant une seule *dent*, on peut deviner les habitudes de l'animal auquel elle appartient; cette étude est donc très-essentielle pour la zoologie.

Dans les crocodiles, toutes les *dents* sont grandes et pointues comme des *canines*; elles sont petites et coniques dans les autres lézards et les grenouilles. Celles des tortues font corps avec leurs mâchoires. Outre les petites dents aiguës des serpens, les espèces venimeuses sont armées à leur mâchoire supérieure de plusieurs *dents* creuses, pointues et mobiles, qui peuvent se coucher et se dresser à la volonté de l'animal. Sous ces *dents* on trouve une vésicule remplie de venin qui passe dans la *dent*, par la pression, et se verse dans la plaie qu'elle a faite. Lorsque cette *dent* mobile est cassée ou brisée, d'autres petites la remplacent.

Les poissons offrent, dans plusieurs espèces, des *dents* de diverse organisation. Celles des lamproies sont petites, jaunes et implantées dans les mâchoires et le palais. Celles des raies sont comme de petits pavés nombreux, de forme pointue ou arrondie, suivant les espèces. Dans les chiens de mer, les *dents* sont sur plusieurs rangées, leur figure est applatie et pointue; elles sont implantées dans la gencive seulement, et non dans la mâchoire, et sont tournées du côté de la gorge. Les rois des harengs (*chimæra monstrosa*) sont armés de

deux *incisives* à chaque mâchoire. Il n'y a pas de *dents* chez les esturgeons, les hippocampes, les anguilles de mer, et les bécasses de mer. Il y en a huit dans la bouche des balistes, et un grand nombre dans celle des coffres (*ostracion*). Dans les tétraodons, les moles, les hérissons de mer, les mâchoires sont dénudées, et tiennent lieu de *dents*. La gueule énorme des baudroies est garnie de nombreuses *dents* aiguës, rentrantes, celles des cycloptères sont fort petites; elles sont très-pointues dans les anguilles et les congres, fortes dans les trichiures, grosses et très-nombreuses dans les loups marins, piquantes dans les morues, merlans et merlus. L'espadon en manque entièrement, ainsi que les carpes; celles des perce-pierres (*blennius*) sont un peu molles et petites. Dans les chabots, les rascasses, les rougets et poissons volans, il y a de petites *dents* aiguës, ainsi que chez les soles, turbots et limandes (*pleuronectes*). Celles des thons et des maquereaux sont nombreuses; elles sont fortes, pointues et très-multipliées dans les sciènes, les perches, labres, spares et lutjans.

Les chétodons ou bandouillères ont un grand nombre de *dents* fines et serrées comme les soies d'une brosse; celles des coryphènes ou dorades sont fortes et pointues; mais les muges et exocets en manquent. On en trouve de petites aux mâchoires et sur la langue des aloses, anchois, sardines et harengs, des athérines et argentines. Les amies ont aux mâchoires et au palais des *dents* pointues et rapprochées. Celles des saumons et des truites sont crochues et fortes sur les mâchoires, la langue et le palais. Les brochets, poissons féroces et voraces; sont armés de *dents* nombreuses et pointues. La barbote et la loche en ont de très-petites; elles sont plus apparentes dans les silures et les theuthies, &c.

Parmi les animaux sans vertèbres et sans squelette, peu d'espèces sont armées de *dents*; car les insectes ont leurs mâchoires dentées; mais ils ne sont pas pourvus de véritables dents. Les sèches ont un bec semblable à celui des perroquets. Les limaçons et divers coquillages univalves ont un cartilage maxillaire qui sert de *dents*. Les écrevisses portent trois *dents* au fond de leur estomac. La gorge des sangsues est aussi armée de troits petites *dents*, et plusieurs vers intestinaux sont pourvus de crochets pour s'attacher, mais sans être munis de *dents* véritables.

C'est une histoire fort importante dans le règne animal, que celle qui traite des *dents* et des autres organes de la mastication des alimens, parce que toutes les habitudes, les mœurs et même la conformation des êtres animés en dépendent. On diroit même assez exactement que tout est formé pour les par-

ties de la nutrition, chez les animaux; car cette fonction est très-indispensable dans toutes les créatures vivantes. (V.)

DENTS FOSSILES. Celles qu'on trouve le plus fréquemment, sont les *dents de requin,* connues sous le nom impropre de *glossopètre*, qui signifie *langue pétrifiée*; attendu que la forme de cette *dent* approche de celle d'une langue. Les *dents de dorades,* et de quelques autres poissons de la même famille, sont appelées *crapaudines*, *œil de serpent*, *œil de loup*, &c. parce qu'elles offrent quelque ressemblance avec la prunelle de l'œil.

Les *dents de* MAMMONT (et non MAMMOUT, comme on le répète d'après une faute typographique), sont des *dents fossiles* de la nature de l'*ivoire,* qu'on trouve dans le voisinage des grandes rivières de Sibérie, et sur-tout près des côtes de la mer Glaciale. La plupart de ces *dents* sont évidemment des *défenses d'éléphans;* mais on en trouve quelques-unes dont la forme est très-différente, et qui paroissent avoir appartenu à quelqu'autre animal de la même grandeur pour le moins.

Dans mon premier voyage à Pétersbourg, en 1778, j'ai vu dans le cabinet d'Histoire naturelle de l'Académie, une de ces *dents* qui étoit de la même espèce que celle qui a été trouvée, en 1787, par les compagnons de voyage du capitaine Billings, près de l'embouchure de la Kovima, et dont M. Saüer, auteur de la relation de ce voyage qui vient de paroître, en 1802, a donné la description suivante :

« Les *dents de mammont* égalent les *dents d'éléphans,* pour » la blancheur et la finesse de l'ivoire; mais elles sont d'ailleurs » bien différentes, car elles ont une forme spirale, qui fait » à-peu-près un cercle et demi. Nous trouvâmes sur les côtes » de la mer Glaciale, la plus grande *dent de mammont* que » j'aie vue. En voici les dimensions :

	pi.	p.	lig.
» Longueur en suivant la courbe que décrit » la *dent*	8	7	4
» Distance d'un bout à l'autre en ligne droite.	4	1	9
» Circonférence près de la racine		14	5
» Circonférence à 22 pouces de la racine		17	8
» Circonférence du milieu de la *dent*		15	8
» Circonférence de la pointe		9	5

» Cette *dent* pesoit 137 livres et demie, poids de Russie, » qui équivalent à 113 livres et demie, poids de marc ». (*Voyage de Billings*, tome 1, page 174.)

Celle que j'avois vue à Pétersbourg, étoit plus longue, et formoit presque trois circonvolutions entières, qui auroient enveloppé un cylindre d'environ 15 pouces de diamètre. Elle

étoit fracturée à ses deux extrémités, et paroissoit dans toute sa longueur d'un diamètre à-peu-près égal, d'environ trois à quatre pouces. Les spires étoient éloignées d'environ un pied et demi l'une de l'autre. Il seroit difficile de concevoir de quel usage pouvoit être à l'animal, une *défense* d'une forme aussi singulière.

Quelques naturalistes ont témoigné leur surprise de voir quelquefois une prodigieuse quantité de *dents* de la même espèce, réunies dans le même local, presque sans autre vestige de l'animal auquel elles ont appartenu.

On voit dans l'île de Malte et dans le Béarn, des bancs de pierre farcis de *dents de requin*. Les carrières de l'île de Minorque présentent fréquemment des *dents de dorade*. Les faits semblables ne sont point rares, et l'on a quelquefois essayé d'en donner l'explication, mais d'une manière qui paroît bien peu satisfaisante. Par exemple, Gmelin, dans son *Voyage en Sibérie*, dit qu'on trouve dans les terres basses, aux environs du golfe d'Anadyr, une si grande quantité de *défenses* de vaches marines ou morses, qu'elles font un objet de commerce, et que les Tchouktchi en brûlent des monceaux, qu'ils offrent en sacrifice à leurs divinités. Et il explique l'abondance de ces *défenses*, en disant que sans doute *les vaches marines les perdent à un certain âge, et qu'elles choisissent par préférence certains endroits pour les y laisser*. (*Tome 2, page 46.*) Une semblable supposition n'est pas admissible, et l'auteur la détruit lui-même, en disant que ces *dents* sont de toutes sortes de grosseur, depuis celles que les Tchouktchi se plantent dans les joues, en manière d'ornement, jusqu'à celles qui pèsent plus de douze livres.

Je pense que la véritable raison de ces accumulations de *dents*, tient sur-tout à la forme sphéroïdale des têtes, qui les rend plus propres que les autres parties du squelette, à être roulées par les courans, et par conséquent accumulées sur les points où ces courans se dirigent, et où ces têtes sont ballotées jusqu'à ce qu'enfin elles soient brisées et détruites; ce qui manque rarement d'arriver, attendu que les os de la tête sont les plus frêles de tout le squelette; tandis que les *dents*, au contraire, étant plus capables qu'aucune autre partie de l'animal, de résister à la destruction, demeurent à jamais dans l'endroit où elles étoient parvenues. (PAT.)

DENT DE CHIEN, nom vulgaire d'un poisson, le SPARE CYNODON. *Voyez* ce mot. (B.)

DENT DE COCHON, dénomination généralement connue, d'une cristallisation de *spath calcaire*, que le savant

Haüy appelle *chaux carbonatée métastatique*. Voyez SPATH CALCAIRE. (PAT.)

DENT DOUBLE, nom d'un poisson du genre LUTJAN, *Lutjanus bidens*. Voyez au mot LUTJAN. (B.)

DENT DE LION. *Voyez* au mot LIONDENT. (B.)

DENTAIRE, *Dentaria*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la tétradynamie siliqueuse, et de la famille des CRUCIFÈRES, dont les caractères sont figurés pl. 562 des *Illustrations* de Lamarck. Il offre un calice de quatre folioles oblongues, conniventes et caduques; une corolle de quatre pétales, onguiculés à leur base, et applatis à leur limbe; six étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, oblong, se terminant en un style court et épais, à stigmate obtus et échancré; une silique longue, médiocrement comprimée, ensiforme, terminée par le style, et divisée en deux loges par une cloison parallèle aux valves, qui s'ouvrent avec élasticité, et se roulent sur elles-mêmes.

Les *dentaires* comprennent sept à huit espèces, qui sont des herbes à tiges annuelles; à feuilles alternes et composées, à fleurs en corymbes, ou grappes terminales, qui toutes croissent dans les hautes montagnes de l'Europe ou de l'Amérique septentrionale. Elles ont un goût âcre et piquant; une racine charnue, noueuse, ou comme dentée par des écailles, qui sont les restes de la base des pétioles.

Les espèces les plus communes, sont:

La DENTAIRE A CINQ FEUILLES, ou dont les feuilles sont digitées et dentées. On la trouve dans les montagnes de l'intérieur de la France.

La DENTAIRE PINNÉE, dont toutes les feuilles sont pinnées, et les folioles oblongues, aiguës et dentées. On la trouve dans les mêmes endroits que la précédente.

Les anciens botanistes appeloient aussi de ce nom les OROBANCHES. *Voyez* ce mot. (B.)

DENTALE ou DANTALE, nom spécifique d'un poisson du genre SPARE, *Sparus dentex* Linn., qu'on pêche dans la Méditerranée et sur la côte d'Afrique. *Voyez* au mot SPARE. (B.)

DENTALE, *Dentalium*, genre de vers à tuyau, qui a pour caractère un corps cylindrique, atténué postérieurement; ayant la queue terminée par un épanouissement en rosette, et la tête entourée par une fraise membraneuse et branchiale, et étant contenu dans un tuyau testacé, légèrement arqué, et ouvert aux deux bouts.

Ce genre qui fait le passage entre les *serpules* et les *vermi-*

culaires, tire son nom de sa forme, approchant de celle d'une dent de chien : c'est un tube simple, percé aux deux bouts, tantôt uni, tantôt strié, tantôt anguleux à l'extérieur; mais l'intérieur est toujours circulaire, et l'ouverture supérieure plus large que l'inférieure.

L'animal qui habite cette coquille, peut la transporter d'un côté ou d'un autre; mais, comme les *solens* et autres, il la tient constamment enfoncée dans le sable, au-dessus duquel il alonge sa tête pour prendre de la nourriture. Dans cette position, on remarque un bouton pyramidal à son extrémité, où est l'ouverture de la bouche. Ce bouton est entouré d'une membrane en forme de capuchon, susceptible de s'élargir plus ou moins, et repose sur un bourrelet parsemé de tubercules noirs. Le reste du corps est un tuyau simple, renfermant les organes de la nutrition et de la génération, lequel est susceptible de se contracter considérablement. Cet animal ne tient, en aucune manière, à sa coquille; il peut en sortir, et probablement y rentrer à volonté, car il suffit du plus petit stimulant pour l'obliger à la quitter.

Les *dentales* sont encore peu connues, ce qu'on doit attribuer à leur genre de vie caché, car elles se rencontrent très-abondamment sur les côtes sablonneuses des pays chauds. Elles sont dépourvues d'opercule; et pour se soustraire aux dangers, elles n'ont d'autre ressource que de se contracter au fond de leur coquille.

On trouve souvent des *dentales fossiles*, sur-tout dans les dépôts coquilliers de dernière formation, dont les analogues, pour la plupart, ne sont point connus.

Tous les naturalistes avoient placé les *dentales* parmi les *coquillages*. Lamarck, le premier, les a mis parmi les *vers*, sur la considération que leur animal n'est pas un mollusque, et qu'il ne tient pas à la coquille.

On connoît une vingtaine de *dentales*, dont les plus communes, sont :

La Dentale éléphantine, qui est un peu courbée, striée, et à dix angles. Elle est figurée dans Dargenville, pl. 3, fig. H; et *Zoomorphose*, pl. 1, fig. H. Elle se trouve dans les mers de l'Europe et de l'Inde.

La Dentale dent, qui est courbée, avec vingt stries un peu courbées. Elle est figurée dans Rumphius, *Museum*, tab. 41, fig. 6. Elle se trouve dans la Méditerranée et les mers de l'Inde.

La Dentale entale, qui est un peu courbée, cylindrique et unie. Elle est figurée dans Dargenville, pl. 3, fig. K.

Elle se trouve dans les mers de l'Europe et de l'Inde, et fossile dans beaucoup d'endroits.

La DENTALE ARIETINE est très-courbée, cylindrique et unie; elle est plus petite et plus courbée que la précédente. Elle se trouve dans les mers d'Europe.

La DENTALE POLIE est un peu courbée, cylindrique, avec des stries circulaires, très-rapprochées, blanches ou vertes. Elle est figurée dans Rumphius, *Museum*, tab. 41, fig. 5. Elle se trouve dans la Méditerranée et la mer des Indes.

La DENTALE ANNULÉE est cylindrique, et striée obliquement. On ne la trouve que fossile. Elle est figurée pl. 5, fig. 3 du quatrième Mémoire de Guettard, sur la Minéralogie. (B.)

DENTATILE. C'est le nom que quelques naturalistes donnent aux *dentales fossiles*. (PAT.)

DENTE. On a donné ce nom à plusieurs poissons, tels que le CHEILINE SCARE, *Labrus scarus* Linn., le SPARE DENTÉ, le SALMONE DENTÉ, le CYCLOPTÈRE DENTÉ, la RAIE TORPILLE. *Voyez* ces mots. (B.)

DENTELAIRE, *Plumbago* Linn. (*pentandrie monogynie*), genre de plantes de la famille des PLOMBAGINÉES, qui a des rapports avec les *staticés*, et dans lequel la fleur est composée d'un calice en tube, à cinq dents, hérissé à l'extérieur et persistant; d'une corolle monopétale en entonnoir, dont le tube est plus long que le calice, et dont le limbe est partagé en cinq segmens ovales et étendus; de cinq étamines insérées sous le germe que les bases écailleuses de leurs filets recouvrent; et d'un style, de la longueur du tube, couronné par un stigmate à cinq pointes. Le fruit est une semence simple renfermée dans le calice. Voyez *Illustrat. des Genr.*, pl. 105.

Ce genre ne comprend qu'un très-petit nombre d'espèces, qui sont des herbes ou des arbustes, ayant les feuilles simples et alternes, et leurs fleurs disposées en épi ou en bouquet au sommet des tiges et des rameaux.

DENTELAIRE EUROPÉENNE, MALHERBE, HERBE AU CANCER, *Plumbago europœa* Linn. C'est une plante vivace des pays chauds de l'Europe. Sa racine est blanche, longue, pivotante, très-fibreuse, et pousse plusieurs tiges droites, cannelées et hautes de deux pieds environ. Ses feuilles sont alternes, oblongues et entières; elles embrassent la tige; et des poils glanduleux extrêmement courts garnissent leur surface inférieure et leurs bords. Les fleurs, de couleur purpurine ou bleuâtre, sont ramassées en bouquets au sommet des rameaux : elles durent jusqu'aux gelées, et sont remplacées

par des capsules qui contiennent une semence farineuse et pointue.

Cette plante est extrêmement âcre, corrosive, détersive. Sa racine, employée à l'extérieur, est très-bonne pour guérir la gale, sur-tout celle des animaux. On la réduit en poudre, qu'on fait infuser dans l'huile d'olive froide ou bouillante. Les feuilles infusées ou macérées dans la même huile, guérissent les cancers invétérés; on les emploie en topique, ainsi que la racine, pour extirper les cors aux pieds et soulager les maux de dents. Ses feuilles, desséchées, noircissent le papier des herbiers où on les place.

Les tiges de cette *dentelaire* périssent en hiver, mais elle en repousse de nouvelles au printemps suivant. On la multiplie en divisant ses racines dans un temps doux, et après que ses tiges sont flétries. Elle demande un sol léger et une situation chaude. Il y a dans cette espèce une variété à fleurs blanches.

DENTELAIRE SARMENTEUSE OU HERBE AU DIABLE, *Plumbago scandens* Linn. C'est un arbuste de la zone torride. Il croît dans l'Amérique méridionale et aux Antilles, dans les bois et parmi les haies. Il a des tiges coudées en zig-zag, et presque grimpantes, des feuilles lisses, pétiolées, et de la même forme à-peu-près que celles de la bette, et des fleurs blanches, sessiles, et disposées en épi terminal. Le calice de ces fleurs est hérissé de pointes, et s'accroche comme les fruits de *lampourde* et des *bardanes*.

Cette *dentelaire* n'est pas moins caustique que la précédente; on en fait un onguent qu'on applique sur les plaies, et dont la vertu est si active, qu'en deux ou trois heures il enlève et consume les chairs baveuses d'un ulcère.

Il y a encore la DENTELAIRE DE CEYLAN, *Plumbago Zeylanica* Linn., qui a beaucoup de rapports avec la précédente, mais qui est plus petite dans toutes ses parties, et qui en diffère encore par la pointe placée à l'extrémité des segmens obtus de sa corolle; et la DENTELAIRE A FLEURS ROSES, *Plumbago rosea*, plante vivace des Indes orientales, remarquable par ses fleurs couleur de rose ou d'un beau rouge, disposées en épi terminal, et par ses tiges à demi-ligneuses, et dont la partie inférieure est garnie d'articulations renflées. (D.)

DENTELÉE, nom spécifique d'une TORTUE. *Voyez* ce mot. (B.)

DENTELLE, *Dentella*, genre de plantes établi par Forster, et dont les caractères sont figurés pl. 118 des *Illustrations* de Lamarck. Il offre un calice à cinq divisions; une co-

rolle monopétale infundibuliforme à limbe quinquéfide, et dont les divisions sont tridentées ; la division du milieu plus grande ; cinq étamines ; un ovaire inférieur, velu, surmonté d'un style terminé par deux stigmates plus longs et plus épais que lui.

Le fruit est une capsule globuleuse, velue, couronnée par le calice, divisée intérieurement en deux loges qui renferment plusieurs semences ovales. (B.)

DENTELLE, *Dentella*, nom donné par Forskal à l'OLDENLANDE RAMPANTE. *Voyez* ce mot.

On donne aussi vulgairement ce nom au *lagetto à dentelle* à Saint-Domingue. *Voyez* au mot LAGETTO. (B.)

DENTELLE DE MER. On donne ce nom à diverses productions polypeuses qui sont minces, frisées et percées de trous, sur-tout aux *millepores foliacés* et *celluleux*. Voyez au mot MILLEPORE. (B.)

DENTIDIE, *Dentidia*, plante herbacée, annuelle, à tiges tétragones, à feuilles opposées, pétiolées, réniformes, concaves, frangées, glabres, d'un rouge brun, à fleurs d'un blanc rougeâtre, axillaires sur des épis prismatiques terminaux, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la didynamie gymnospermie.

Ce genre offre pour caractère un calice bilabié, velu, à cinq divisions, dont les trois supérieures sont obtuses et denticulées, et les deux inférieures subulées et plus longues ; une corolle bilabiée, velue, dont la lèvre supérieure est quadrifide et la lèvre inférieure plus grande, entière et recourbée ; quatre étamines insérées à la gorge de la corolle, dont deux plus courtes ; un ovaire supérieur, à style court et à stigmate bifide.

Le fruit est composé de quatre semences nues, placées au fond du calice. (B.)

DENTILLAC, nom vulgaire d'une espèce de SPARE, le SPARE DENTÉ. *Voyez* ce mot. (B.)

DEODALITE. *Voyez* FELD-SPATH-DEODALITE. (PAT.)

DÉPOTS. *Voyez* ATTERRISSEMENS et COUCHES DE LA TERRE. (PAT.)

DÉPOUILLES DE SERPENT. Il n'est pas rare de rencontrer, dans les beaux jours du printemps, des pellicules assez transparentes, d'un tissu aréolaire et membraneux, que les serpens ont laissées entre des pierres. C'est une véritable mue que subissent ces reptiles, de même que le quadrupède, l'oiseau et même le poisson en éprouvent chaque année. Il est certain que tout être organisé s'use par

vagent les pelleteries, dont elles font tomber les poils en rongeant la peau même. Elles attaquent aussi les cadavres des animaux de toute espèce, répandus dans les champs, en consomment toute la substance charnue et les parties tendineuses, les dissèquent jusqu'aux os, et en font des squelettes parfaits. On les trouve dans les offices, les garde-mangers, et dans tous les endroits qui recèlent la nourriture animale qui leur convient. Le lard, les plumes, la corne que l'on laisse long-temps dans quelque tiroir, ne sont pas plus épargnés : il est bien difficile de se garantir des ravages de ces insectes; par leur petitesse ils échappent à nos recherches, et par leur persévérance, à nos précautions.

La plupart des *dermestes* cherchent les lieux écartés, malpropres, et paroissent fuir les impressions de la lumière. Ils sont attachés au repos, et ne se livrent au mouvement que lorsqu'on les trouble, en faisant du bruit autour d'eux, ou en touchant les corps qui les recèlent. Rarement les voit-on sur la surface des corps; enfoncés dans l'intérieur, ils se dérobent à nos regards, et semblent ne quitter leur retraite qu'en tremblant : leur démarche est timide et incertaine. Quand on est habitué à réfléchir sur les signes extérieurs des affections qui nous dominent, en voyant le *dermeste*, à l'aspect du danger, courir, s'éloigner, revenir; au moindre toucher suspendre sa marche, ou retirer ses antennes et ses pattes, rester obstinément dans un état de mort feinte, et vouloir pour ainsi dire en imposer par la fermeté, ou surprendre par la ruse, on croit reconnoître tous les mouvemens combinés que la crainte et la réflexion inspirent à l'amour de la vie.

Les larves des *dermestes* ont le corps peu velu, composé de douze anneaux très-distincts : elles ont une tête écailleuse, munie de mandibules très-dures et tranchantes; elles ont six pattes écailleuses, terminées par un onglet; l'extrémité de leur corps est remarquable par une touffe de poils très-longs; elles ont deux antennes, et quelques barbillons très-courts : elles changent plusieurs fois de peau, et leurs dépouilles restent entières. Lorsqu'elles doivent se changer en nymphes, elles cherchent un endroit écarté, se raccourcissent, et sans filer de coque, se changent en insecte parfait au bout de quelque temps. C'est vers la fin de l'été que ces larves ont acquis tout leur développement, et doivent faire le plus de ravage dans les collections et dans les pelleteries.

Il seroit bien à desirer que l'on pût trouver des moyens propres à éloigner les *dermestes* et autres insectes destructeurs des collections d'animaux exposées à leurs ravages. Tous les marchands d'objets d'histoire naturelle croient posséder des

secrets dont l'efficacité, selon eux, est toujours assurée; mais l'on n'ignore plus le peu de confiance que l'on doit donner à tout ce que l'on annonce comme secret: cependant celui de feu Becœur, maître apothicaire, a été éprouvé avec assez de succès pour mériter une préférence, et devoir obtenir la publicité. Voici la préparation: Prenez de chaux vive une demi-once; de sel de tartre, un gros et demi; de camphre, cinq gros; d'arsenic, quatre onces; de savon blanc, quatre onces; dissolvez le camphre dans suffisante quantité d'esprit-de-vin; broyez le savon avec, et conservez le tout dans un bocal pour vous en servir au besoin.

Parmi les espèces d'Europe les plus nuisibles, on range:

Le Dermeste du lard, qui se trouve non-seulement dans toute l'Europe, mais en Afrique et en Asie. Il est noir; ses élytres sont cendrées, ou d'un gris jaunâtre depuis la base jusque vers le milieu. Sa larve attaque non-seulement le lard, mais toutes les substances animales en putréfaction ou desséchées.

Le Dermeste pelletier est remarquable par un point blanc sur chaque élytre, tout le reste du corps est noir. Il se trouve dans toute l'Europe. La larve attaque les pelleteries, les oiseaux préparés, et toutes les substances animales desséchées.

Le Dermeste ondé, qui se trouve plus particulièrement au nord de l'Europe, est noir, avec trois bandes linéaires, ondées, blanches, sur les élytres.

Le Dermeste a point d'Hongrie de Geoffroy; c'est le Nécrophore fossoyeur (*Necrophorus vespillo*). Voyez ce mot.

Le Dermeste a oreilles, du même; c'est le Dryops auriculaire. *Voyez* Dryops.

Le Dermeste bronzé, du même; c'est l'Elophore aquatique. *Voyez* Elophore.

Le Dermeste effacé, du même; c'est la Nitidule discoïde. *Voyez* Nitidule.

Le Dermeste en deuil, du même; c'est le Sphéridie lugubre. *Voyez* Sphéridie.

Le Dermeste jayet, du même; c'est le Sphéridie marginé. *Voyez* Sphéridie.

Le Dermeste noir (grand), du même; c'est le Nécrophore inhumeur. *Voyez* Nécrophore.

Le Dermeste levrier a stries, et le Dermeste levrier ponctué et strié, du même auteur, sont deux espèces du genre Lycte. Le premier est le Lycte oblong, et le second le Lycte crénelé. (O.)

DERRI. On donne ce nom, en Hollande, aux végétaux décomposés en tourbe ou en charbon. *Voyez* au mot TOURBE. (B.)

DERRIS, *Derris*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie décandrie, qui offre pour caractère, selon Loureiro, un calice tubuleux, coloré, à cinq dents; une corolle de quatre pétales papillonnacés, à étendard ovale, à ailes oblongues, et à carène en demi-lune, toutes longuement onguiculées; dix étamines, toutes réunies par la base de leurs filets; un ovaire supérieur, oblong, comprimé, à style et à stigmate simple.

Le fruit est un légume oblong, obtus, comprimé, membraneux et monosperme.

Ce genre renferme deux espèces.

Le DERRIS PINNÉ, qui est un arbrisseau grimpant à feuilles pinnées et à fleurs disposées sur des pédoncules latéraux. Il se trouve à la Cochinchine. Sa racine est charnue et rougeâtre: elle supplée au fruit de l'arec pour la préparation du bétel, que les habitans de ce pays mâchent continuellement. *Voyez* au mot AREC et au mot BÉTEL.

Le DERRIS A TROIS FEUILLES est un arbrisseau grimpant, à feuilles ternées et à fleurs disposées en longues grappes axillaires. Il se trouve en Chine. (B.)

DERRIS, *Derris*, genre de vers à tuyau, qui a pour caractère un corps long, conique et articulé; une bouche terminale, et deux tentacules.

John Adams, dans la description et la figure qu'il a données (*Transactions de la Société Linéenne de Londres*, vol. 3.) de l'espèce sur laquelle il a établi ce genre, laisse beaucoup à desirer. Il dit que son corps est long d'un pouce, terminé postérieurement en pointe, composé d'une membrane extérieure transparente, garni d'articulations capables d'une grande flexibilité; que sa tête est rétractile ou rentre sous la membrane à la volonté de l'animal; cette tête est un peu plus grosse que le corps, porte à son sommet deux tentacules rétractiles, et a une bouche profondément fendue et composée de deux lames, dont la supérieure est plus longue et pointue.

Cet animal a été trouvé dans la mer. Il forme évidemment un nouveau genre; mais, on le répète, il n'est encore qu'indiqué. (B.)

DÉS FOSSILES. On trouve quelquefois, aux environs de Bade en Suisse, de petits corps cubiques de trois à quatre lignes de diamètre, enfouis à peu de profondeur, qui paroissent être des *dés à jouer*; mais on ignore leur origine. Il

est probable qu'il en existoit là jadis quelque manufacture, qui fut renversée par inondation ou autre accident. Ceux que j'ai vus m'ont paru faits d'argile cuite. (PAT.)

DÉSARMÉ, nom spécifique d'un poisson du genre SILURE, qui habite à Surinam. *Voyez* au mot SILURE. (B.)

DESCENTE, *Fauconnerie*. Un oiseau de vol saisit sa proie par un mouvement lent ou prompt : dans le premier cas, on dit qu'il *file* ; dans le second, qu'il *fond* ; mais dans l'une et l'autre circonstance, cette action se nomme *descente*. (S.)

DÉSEMPLOTOIR, petit instrument de fauconnerie, propre à retirer de la mulette des oiseaux de vol les viandes qu'ils n'ont pu digérer. (S.)

DÉSERT, contrée stérile et inhabitable. Les parties intérieures des grands continens présentent de vastes plages, les unes couvertes de sables, et les autres d'efflorescences salines. On connoît les *déserts de Sahra* et de *Barca* en Afrique ; ceux d'*Arabie*, celui qui sépare l'Egypte de la Syrie, et que les armes françaises ont depuis peu rendu célèbre.

En Asie, on trouve le grand *désert* de *Kobi* ou de *Khamo*, qui sépare la Chine d'avec la Sibérie. Cette dernière contrée renferme elle-même de vastes *déserts*, qu'on nomme *steppes*, dont le plus considérable est celui qui porte le nom de *Baraba*. Il occupe tout l'espace compris entre l'Ob et l'Itiche, c'est-à-dire environ quatre cents lieues de long sur deux cent cinquante de large. Il est tous les ans couvert d'efflorescences de sel d'epsom, qui, dans beaucoup d'endroits, forment une couche de quatre doigts d'épaisseur. Elles sont dissoutes et entraînées par les pluies de l'automne ; mais l'été suivant on en voit reparoître la même quantité.

Dans les *déserts d'Afrique* et dans ceux de *l'Asie méridionale*, les efflorescences salines ne sont pas moins abondantes ; mais elles sont d'une nature différente ; c'est le *natron*, qui est la même chose que la soude ou la base du sel marin.

Les incommodités qu'on éprouve en traversant ces vastes *déserts*, sont différentes suivant les climats : dans ceux des pays chauds, on est dévoré par des vents brûlans, et l'on risque d'être enseveli dans une mer de sable. Dans ceux de Sibérie, on est assailli par des myriades d'insectes qui ne laissent de repos ni jour ni nuit ; ce sont les cousins, les taons et une petite espèce de mousquites qui remplisent l'air de leurs innombrables essaims. Une autre incommodité qu'on ne soupçonneroit pas, c'est une poussière aussi noire et presque aussi légère que du noir de fumée, toute composée des débris d'une tourbe vitriolique, qui couvre la surface de ces *déserts*.

On est sans cèsse enveloppé dans les tourbillons de celte fatale poussière, qui déchire la poitrine et cause de fréquentes ophtalmies, qui font bientôt perdre la vue à ceux qui s'y trouvent souvent exposés. (Pat.)

DESFFORGE, *Defforgia*, arbre glabre dans toutes les parties, dont les feuilles sont alternes, ovales-lancéolées, dentées, et les fleurs disposées en panicules presque terminales. Il forme un genre dans la pentandrie monogynie, qui a été établi par Lamarck dans ses *Illustrations*, pl. 125, et qui offre pour caractère : un calice turbiné, à cinq divisions caduques ; une corolle de cinq pétales ovales, lancéolés, presque cohérens à leur base ; cinq étamines alternes aux pétales ; un ovaire demi-inférieur, ovale, conique, à style simple et à stigmate à deux lobes ; une capsule semi-inférieure, acuminée par le style qui persiste, et biloculaire.

Cet arbre se trouve dans l'île de la Réunion. (B.)

DESFONTAINE, *Desfontainia*, arbrisseau à feuilles opposées, pétiolées, ovales, coriaces, luisantes et entourées de dents épineuses à leur sommet, à fleurs rouges, grandes, portées sur des pétioles axillaires, courts et solitaires, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice persistant à cinq découpures linéaires et écartées; une corolle presque campaniforme, à tube pentagone et à limbe divisé en cinq parties ovales, peu ouvertes; cinq étamines à filets en partie décurrens; un ovaire supérieur, à style filiforme et à stigmate en tête; une baie ovale, à cinq loges, renfermant un grand nombre de petites semences.

La *desfontaine* croît au Pérou, et est figurée tab. 186 de la *Flore* de ce pays. Elle est digne, par la beauté de ses fleurs, de servir d'ornement dans les jardins. Ses feuilles sont amères, et teignent le papier en jaune. (B.)

DESMAN (*Desman*), désignation d'un genre de quadrupèdes de la famille des Musaraignes et de l'ordre des Carnassiers, sous-ordre des Plantigrades. *Voyez* ces mots.

Ce genre présente les caractères suivans : Six ou huit incisives inégales à chaque mâchoire ; la seconde incisive de chaque côté très-longue; canines très-courtes; plus de trois doigts aux pattes de devant; nez alongé, en espèce de trompe mobile; queue comprimée et écailleuse; corps couvert de poil.

Il ne renferme qu'une seule espèce; c'est le Desman musqué. (Desm.)

DESMAN MUSQUÉ (*Sorex moschatus* Linn. *Voyez*

tom. 27, pag. 74 et 90 de l'*Histoire naturelle des quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre du même nom. *Voyez* ci-dessus.

Le *desman*, appelé par quelques-uns *rat musqué de Moscovie*, est de la grandeur d'un *rat;* son museau est alongé et effilé; son nez s'étend plus en avant que la mâchoire inférieure, et est formé en une espèce de trompe mobile. La queue de cet animal a en longueur à-peu-près les deux tiers de celle de son corps; elle est applatie sur les côtés dans toute son étendue, excepté la base qui est cylindrique, elle est recouverte, comme la queue du *rat*, de petites écailles, entre lesquelles sortent quelques poils rares, fort courts et plus abondans sur les bords presque tranchans de la queue, que sur les faces latérales. Ces écailles sont d'une couleur brune noirâtre, et les petits poils qui sortent entre elles sont de la même couleur.

Le *desman* a cinq doigts à chaque pied. Les doigts des pieds de derrière sont réunis par une membrane; ceux des pieds de devant sont libres et séparés les uns des autres. Le poil est de deux sortes; l'un est court, doux et touffu; l'autre est plus long, plus ferme et peu épais; celui-ci a jusqu'à huit lignes de longueur. Le pelage en général est d'un gris cendré, un peu plus foncé sur la tête et le dos.

Cet animal, peu connu, se trouve en Russie, en Laponie et en Sibérie, sur le bord des eaux; il répand une forte odeur de musc. (Desm.)

DESMOS, *Desmos*, nom que donne Loureiro dans sa *Flore de la Cochinchine*, à deux arbres dont les fruits se mangent. Ce sont deux espèces du genre Unone. *Voyez* ce mot. (B.)

DESTRUCTEUR DE CHENILLES. Ce nom a été donné par Goédart à une larve d'une espèce de *carabe*, qui se nourrit de chenilles. Elle les saisit avec ses pinces ou mandibules par le ventre. La chenille a beau se tourmenter et s'agiter en différens sens, elle reste accrochée aux dents meurtrières de la larve. La partie offensée de son corps s'enfle, suivant Goédart, ce qui annonceroit que la larve du *carabe* y a répandu une liqueur venimeuse. Si on jette cet animal dans le feu, il produit, par sa combustion, une flamme semblable à celle de l'huile qui brûle.

L'insecte qui sort de cette larve me paroît avoir beaucoup de rapports avec le *carabe leucophtalme* de M. Fabricius, ou quelque espèce voisine de celle-ci. La figure de Goédart ne peut convenir au *calosome sycophante*, dont la larve se nourrit également de chenilles. Ce *carabe* détruit, au rapport du

même auteur, les œufs de fourmis et ceux de taupe-grillons; aussi le nomme-t-il *mange-œufs de grillons*; mais le taupe-grillon le dévore à son tour. *Voyez* Goëdart, *Exper., part. 1, l. 66*, et *part. 2*, exp. 19. (L.)

DESTRUCTEUR DES CROCODILES, surnom faussement appliqué à la *mangouste*, qui ne détruit point de crocodiles. *Voyez* au mot Mangouste. (S.)

DESTRUCTEURS DE PIERRE. Dicquemare a donné ce nom aux Néréïdes, qu'il a cru voir détruire les pierres pour en faire entrer des fragmens dans la composition de leurs fourreaux. *Voyez* au mot Néréïde. (B.)

DETARI, *Detarium*, genre établi par Jussieu, sur une plante du Sénégal. Il a pour caractère un calice divisé en quatre parties; point de corolle; dix étamines alternativement longues et courtes; un fruit orbiculaire couvert d'un brou farinacé et contenant une noix à une seule semence. Il se rapproche beaucoup du genre Boscie de Lamarck. *Voyez* ce mot. (B.)

DÉTOURNER. C'est, en terme de chasse, découvrir, par le moyen du limier, l'endroit où le cerf est entré, en marquer l'enceinte, et s'assurer qu'il n'en est pas sorti. (S.)

DÉTROIT. C'est un bras de mer qui sépare deux terres voisines. On observe quelquefois que les couches horizontales des côtes qui bordent un *détroit* de part et d'autre, sont parfaitement correspondantes, d'où il est aisé de conclure qu'elles furent jadis non interrompues, et qu'une cause quelconque a détruit la portion de ces couches qui se trouve actuellement remplacée par le bras de mer.

On a fait cette observation principalement sur les côtes de France et d'Angleterre qui bordent la Manche; sur celles du *détroit de Gibraltar*, du *détroit des Dardanelles*, &c.

Quelques auteurs ont pensé que de pareilles solutions de continuité étoient l'effet d'un effort violent et d'une irruption subite de l'Océan; mais cette supposition paroît dénuée de vraisemblance. *Voyez* Déluge.

Buffon a remarqué que les principaux *détroits* ont leur direction de l'est à l'ouest, et il attribue leur formation au mouvement habituel de l'Océan qui se fait dans la même direction. Il est probable, en effet, que cette cause ne leur est point étrangère. *Voyez* Courans de mer.

Les *détroits* les plus connus, outre ceux qui viennent d'être nommés, sont: le *détroit de Magellan*, à l'extrémité de l'Amérique méridionale: c'est le plus étendu qu'il y ait; il a plus de cent lieues de longueur. D'après le rapport des voya-

geurs, il paroît que les côtes qui le bordent, soit du côté de la Terre-Ferme, soit du côté de la Terre-de-Feu, sont en général, composées de roches primitives : il s'en trouve probablement aussi de volcaniques.

Le *détroit de la Sonde*, entre les îles de Java et de Sumatra, est un passage très-fréquenté par les navigateurs. C'est un de ceux qui, par sa position, paroît devoir son origine au mouvement habituel de l'Océan, de même que celui qui se trouve entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée.

Le *détroit de Bering*, qu'on nomme aussi le *détroit de Cook*, est la séparation que la nature a mise entre les côtes orientales de l'Asie et celles du Nouveau-Monde, qui, près du cercle polaire, ne sont éloignées les unes des autres que d'un espace de treize lieues.

Le *détroit du Sund* entre la Suède et le Danemarck, est un passage qui communique de la mer du Nord à la mer Baltique.

Le *détroit de Babelmandel* sépare l'Arabie d'avec l'Afrique : c'est la communication de l'Océan indien avec la mer Rouge.

Il y a un grand nombre d'autres *détroits*, dont on peut voir le détail dans le *Dictionnaire* de Lamartinière et les autres livres de géographie. (Pat.)

DEUIL. *Voyez* à l'article Papillon. (S.)

DEVIDOIR, nom que les marchands donnent à une coquille du genre des *arches*, l'Arche bistournée. *Voy.* ce mot. (B.)

DEVIN, espèce de Boa, regardé comme sacré dans une partie de l'Afrique et de l'Amérique. Quelques naturalistes, à raison de sa célébrité, ont donné son nom au genre entier du Boa. *Voyez* ce dernier mot. (B.)

DEUTZIE, *Deutzia*, arbrisseau du Japon, dont les feuilles sont pétiolées, opposées, ovales, pointues, dentées, ridées et couvertes de poils rudes, et dont les fleurs sont blanches, disposées en panicules au sommet des rameaux.

Le genre, que forme cet arbrisseau, a pour caractère un calice monophylle, presque campanulé, à cinq ou six divisions ; une corolle de cinq ou six pétales, oblongs, obtus, entiers, insérés en dehors du bord de l'ovaire ; dix étamines, dont les filamens sont trifides à leur sommet, et portent des anthères didymes ; un ovaire supérieur, concave dans son milieu, chargé de trois ou quatre styles filiformes à stigmate en massue.

Le fruit est une capsule globuleuse, tronquée, perforée, un peu trigone, rude, munie de trois pointes qui proviennent des styles. Cette capsule s'ouvre en trois valves par sa base, et est

divisée, intérieurement, en trois loges qui contiennent plusieurs semences.

Les feuilles de cet arbrisseau sont employées par les Japonois pour polir les ouvrages en bois, comme on emploie ici les tiges de la presle. (B.)

DEUX DENTS. On a donné ce nom au genre de poisson appelé *diodon*, par Linnæus. *Voyez* au mot DIODON. (B.)

DEUX DOIGTS, espèce de *scorpène* décrite par Pallas; c'est le *scorpena didactyla*. Voyez au mot SCORPÈNE. (B.)

DEUX-POUR-UN, nom vulgaire de la petite BÉCASSINE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

DHARA, nom arabe d'une *couleuvre*. Voyez au mot COULEUVRE. (B.)

DIABLE, nom que l'on donne aux Antilles, suivant les PP. Dutertre et Feuillée, à une espèce de *chouette* que nous avons décrite sous la dénomination de *chouette de Coquimbo*. Voyez l'article CHOUETTE. (S.)

DIABLE. On a donné ce nom avec quelques épithètes, à quelques espèces de *cicadelles* du genre des MEMBRACES. *Voy.* ce mot.

Ce même nom est appliqué à un insecte qui ravage, à Saint-Domingue, les jeunes feuilles du cotonnier. Il est de la grosseur d'une petit hanneton du pays, mais plus alongé et mélangé de jaune et de noir, ou rayé de rouge et de noir. Sa tête est fort menue, et porte deux longues antennes; ses pattes sont menues et armées de crochets, par le moyen desquels il s'accroche fortement au corps où il s'arrête.

Je présume que c'est le *brentus nasutus* de M. Fabricius, très-commun à Saint-Domingue. Les caractères indiqués ci-dessus ne peuvent convenir à une *cicadelle*, comme l'a soupçonné Bomare, de ce que sans doute on avoit donné le nom de *diables* à des membraces. (L.)

DIABLE DES BOIS, nom vulgaire du *coaita*, sapajou fort noir et fort laid : on l'appelle aussi *belzebut*. Voyez COAITA. (S.)

DIABLE DES INDES OCCIDENTALES. *Voy.* COAITA. (S.)

DIABLE DE JAVA. *Voyez* PANGOLIN. (S.)

DIABLE DE JAVA. Quelques naturalistes ont donné ce nom à l'*iguane* qu'on trouve dans les îles de la Sonde, et dont on mange la chair. *Voyez* au mot IGUANE. (B.)

DIABLE DE MER, nom donné dans quelques endroits de la France à la MACROULE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

DIABLE DE MER, nom vulgaire de quelques poissons, tels que la Lophie baudroie, *Lophius piscatorius* Linn., la Scorpène américaine et autres espèces. *Voyez* aux mots Lophie et Scorpène. (B.)

DIABLE DES PALETUVIERS. C'est à Cayenne, l'*ani des palétuviers*. Voyez Ani. (S.)

DIABLE DES SAVANES, nom de l'*ani des savanes* à Cayenne. *Voyez* au mot Ani. (S.)

DIABLE DE TAVOYEN ou TAYVEN. *Voyez* Pangolin. (S.)

DIABLES ou DIABLOTINS, oiseaux qui, selon le P. Labat, commencent à paroître à la Guadeloupe et à Saint-Domingue, vers la fin de septembre et disparoissent en novembre pour reparoître en mars. Ils se tiennent dans les trous des rochers les plus escarpés. La grande montagne de la *Soufrière*, à la Guadeloupe, est toute percée comme une garenne des trous que creusent ces *diables*. C'est au mois de mars que l'on y trouve deux petits, couverts d'un duvet épais et jaune, et qui sont des pelotons de graisse. On leur donne le nom de *cottons ;* on en fait alors de très-grandes captures, et les nègres ne vivent d'autre chose. C'est un mets délicieux qu'un jeune *diable*, mangé au sortir de la broche. L'oiseau adulte est à-peu-près de la grosseur d'une poule ; ses ailes sont longues et fortes ; ses jambes courtes ; ses ongles longs et robustes ; ses yeux grands et saillans, mais inutiles pendant le jour ; le bec est dur, pointu et fort crochu ; enfin, le plumage est noir. (*Extrait de la Relation* de Labat, tom. 2, pag. 408 et suiv.)

Le P. Dutertre parle de ces mêmes *diables* (*Hist. nat. des Antilles*, tom. 2, pag. 257.). Mais ce qu'il en rapporte ne peut servir à reconnoître l'espèce de ces oiseaux. Buffon pense que ce sont des Pétrels. *Voyez* ce mot. (S.)

DIABLES, ou OISEAUX DIABLES. On appelle ainsi les *anis* dans nos colonies de l'Amérique. *Voyez* au mot Ani. (S.)

DIABLOTIN. *Voyez* Diables, oiseaux de mer. (S.)

DIABLOTIN, nom que l'on donne, à Saint-Domingue, à un insecte d'un vert pâle, beaucoup plus petit qu'un autre appelé *diable*. Il nous est inconnu. (L.)

DIACANTHE, nom spécifique d'un poisson du genre Holocentre. *Voyez* ce mot. (B.)

DIADELPHIE. C'est ainsi que Linnæus a appelé la dix-septième classe de son *Système des Végétaux*, celle qui offre pour caractère des étamines réunies, en deux faisceaux, par leur base. Il la subdivise en quatre sections ; savoir : les *dia-*

delphes à cinq, à six, à huit et à dix étamines. Cette dernière section est quatre fois plus considérable que les autres réunies. Elle renferme une famille fort naturelle, que Tournefort avoit appelée *papillonnacée*, de l'apparence que présentent la plupart des fleurs, et que Jussieu nomme *légumineuse*, à raison de la structure du fruit. Plusieurs genres de *légumineuses* sont réellement monadelphes; mais on est convenu de les regarder comme diadelphes, pour ne pas interrompre l'ordre naturel. *Voyez* le mot Légumineuse, le mot Botanique et les Tableaux synoptiques du dernier volume. (B.)

DIAGRAME, nom spécifique d'un poisson du genre Lutjan de Lacépède. *Voy.* ce mot. (B.)

DIAGRÈDE. On a donné ce nom au suc épaissi de la *scamonée*. *Voyez* au mot Scamonée et au mot Liseron. (B.)

DIAL-BIRD, c'est-à-dire *horloge* ou *cadran*. Les Anglais qui fréquentent les côtes du Bengale, appellent de ce nom un oiseau des Indes, qu'Albin a présenté comme une *pie-grièche* (tom. 3, pag. 8, et figures du mâle et de la femelle, pl. 17 et 18.). Buffon, qui ne connoissoit le *dial-bird* que par l'ouvrage d'Albin, le rapportoit aussi à la *pie-grièche grise*; mais de meilleures observations l'ont mis à sa vraie place, parmi les Merles. *Voyez* ce mot. (S.)

DIALI, *Dialicius*, arbre des Indes, dont les feuilles sont alternes, ailées, avec impaire, composées chacune de sept folioles ovales, oblongues, acuminées, entières, glabres, et dont les fleurs sont diposées en panicules simples, penchées et rougeâtres. Il forme un genre dont les caractères offrent une corolle de cinq pétales, elliptiques, obtus, sessiles, égaux et caducs; deux étamines à filamens très-courts; un ovaire supérieur, chargé d'un style incliné, à stigmate simple. Le fruit est une capsule à une seule semence, et qui ne s'ouvre pas.

Wildenow a décrit une seconde espèce de ce genre, venant de Guinée. Elle a la panicule très-composée et droite. Il l'a figurée dans les *Archives* de Rœmer, tom. 1, tab. 6. (B.)

DIALLAGE (Haüy), mot grec, qui signifie *différence*. *Voyez* Smaragdite et Vert-de-Corse. (Pat.)

DIAMANT. C'est la plus belle production de la nature, dans le règne minéral. Il surpasse tous les autres corps en dureté, et nulle pierre précieuse n'égale son éclat. Ce sont ses belles propriétés, jointes à son extrême rareté, qui le font regarder comme la chose la plus précieuse que l'on connoisse.

Pour l'ordinaire, les *diamans* sont limpides et sans couleurs; on en trouve néanmoins qui sont colorés comme les

autres pierres précieuses ; mais presque jamais avec autant d'intensité.

La pesanteur spécifique du *diamant* semble le rapprocher des autres pierres précieuses, quoiqu'il soit d'une nature très-différente : elle est comme celle de la topaze, d'environ trois mille cinq cents.

Sa forme est tantôt l'octaèdre et tantôt le dodécaèdre, mais le plus souvent il est à-peu-près globuleux, et présente seulement à sa surface quelques arètes et quelques facettes qui, toutes, sont curvilignes.

Haüy, après avoir parlé de différentes variétés du *diamant sphéroïdal*, dit : « que toutes ces modifications semblent n'être » autre chose que les effets de la *tendance* qu'a la cristallisation » vers une forme régulière à quarante-huit facettes planes.... » Mais la *formation du diamant ayant été précipitée, les faces* » *ont subi des arrondissemens, comme cela arrive par rapport* » *à une multitude de minéraux*. On peut même dire que le » *diamant* porte plus visiblement que beaucoup d'autres sub- » stances, l'empreinte de la forme qui auroit lieu, *si la cristal-* » *lisation avoit atteint son but* ». (*Traité*, tom. 3 pag. 290)

Il est malheureux sans doute pour la cristallographie, que la nature manque son but si souvent, car les innombrables anomalies qui frappent journellement les yeux de ceux qui observent ses productions dans leur lieu natal, et loin des cabinets où l'on ne voit que des cristaux choisis entre dix mille, ne leur permettent guère de croire aux loix cristallographiques ; aussi, ne voit-on pas que les Saussure, les Dolomieu, les Deluc, les Pallas, aient eu beaucoup de foi dans la prétendue constance de ces loix, constance au surplus qui seroit elle-même une anomalie frappante dans le plan général de la nature. Aussi, l'illustre Buffon disoit-il : « Tout le » travail des cristallographes ne servira qu'à démontrer qu'il » n'y a que de la variété par-tout où ils supposent de l'unifor- » mité : leurs observations multipliées auroient dû les en » convaincre et les rappeler à cette métaphysique si simple, » qui nous démontre que *dans la nature il n'y a rien d'ab-* » *solu, rien de parfaitement régulier* ». (*Hist. nat. des minéraux*, chap. des *cristallisations*.)

Quant à la formation du *diamant* qu'on suppose avoir été *précipitée*, n'est-ce pas une supposition purement gratuite, que rien n'autorise, et qu'on ne peut raisonnablement admettre ? mais il y a plus encore, c'est qu'en l'admettant, il ne s'ensuivroit nullement que cette *précipitation* eût empêché une matière aussi pure, aussi homogène que celle du *diamant*, de prendre la véritable forme qui lui convient, puisque nous

avons sous les yeux un grand nombre de cristallisations *subites*, qui sont aussi régulières qu'aucune autre. Tels sont les métaux en fusion, dont une partie prend des angles vifs et des surfaces planes, tandis que l'autre partie est encore fluide; les phosphates, fondus au chalumeau, dont le globule rutilant se change *subitement* en polyèdre; les gouttes d'eau, qui, dans l'instant de leur chute deviennent des étoiles de neige à six rayons, &c., &c. Pourquoi donc, dira-t-on, les *diamans* sont-ils octaèdres dans une localité, dodécaèdres dans une autre, et globuleux dans une troisième? La même variété s'observe dans la plupart des autres cristaux; mais quant à sa cause secrète, ce qu'on peut, je crois, répondre de plus raisonnable, c'est qu'elle est analogue à celle qui produit les différences qu'on observe entre les êtres organisés de la même espèce, dans les diverses contrées de la terre : cette cause cachée sera long-temps le secret de la nature. *Voyez* CRISTALLISATION.

Le *diamant*, dans son état naturel, n'a presque point d'éclat extérieur; bien loin d'être brillant et poli comme les petits cristaux de roche à deux pointes, et quelques autres cristaux, sa surface est terne, ou ne présente qu'un léger chatoiement; elle est couverte d'une multitude de stries, qu'on suppose formées par les extrémités saillantes des lames dont il est composé, mais dans d'autres gemmes, telles que la topaze, les stries sont dans un sens opposé à celui des lames, quoique celles-ci soient très-distinctes.

La structure lamelleuse du *diamant* permet de le diviser avec facilité, malgré son extrême dureté : le lapidaire, en saisissant habilement le joint des lames avec une pointe d'acier, en fait sauter la portion irrégulière ou défectueuse, c'est ce qu'on appelle *cliver le diamant :* tous à la vérité ne se prêtent pas également bien au *clivage* dans toutes leurs parties; quelquefois les lames sont contournées en divers sens et refusent de se séparer, les lapidaires les appellent *diamans de nature ;* ils ne prennent jamais un poli vif, et lorsqu'ils se trouvent d'un petit volume, on n'en fait pas d'autre usage que d'en couper le verre.

Pour dépouiller les *diamans* de l'espèce d'écorce raboteuse dont ils sont encroûtés, on n'a point d'autre moyen que d'en frotter deux l'un contre l'autre, ce qui s'appelle *égriser le diamant*, et la poussière qui s'en détache pendant cette opération se nomme *égrisée :* elle sert ensuite à les tailler sur la roue, car ni l'émeril ni même le spath adamantin ne sauroit les entamer, le *diamant* seul peut mordre sur le *diamant*.

Il paroît que l'art d'*égriser le diamant* étoit connu des an-

ciens, car ce ne peut être qu'avec la poudre de *diamant* que les artistes grecs ont pu parvenir à graver sur les pierres les plus dures ces chefs-d'œuvre qui nous ravissent en admiration, et dont les détails précieux exigent le secours de la loupe pour être vus : au moins est-il certain qu'aucun artiste moderne ne se flatteroit d'exécuter quelque chose d'approchant sans le secours de l'*égrisée.*

Il seroit d'ailleurs bien extraordinaire qu'il ne fût pas venu dans l'idée de ceux qui font la recherche des *diamans* dans les Indes, où ils sont connus depuis la plus haute antiquité, de frotter deux *diamans* l'un contre l'autre, sinon pour les tailler, du moins pour les polir.

Robert de Berguen, dans ses *Merveilles des Deux-Indes*, dit que ce fut Louis Berguen, natif de Bruges, qui inventa l'art de tailler le *diamant* à facette au moyen de l'*égrisée.* Ce fut lui qui, en 1476, tailla le beau *diamant* de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, qui le perdit la même année à la bataille de Morat. Ce *diamant* fut alors vendu pour un écu par le Suisse qui s'en étoit emparé ; le duc de Florence en fit ensuite l'acquisition moyennant une somme considérable.

Le *diamant* est un des corps qui deviennent le plus fortement électriques par le frottement, et l'on prétend qu'il devient phosphorescent par la chaleur : c'est ce que je n'ai pu vérifier ; mais je me suis assuré qu'il devient phosphorescent par le frottement. Je me suis servi d'une brosse passée rapidement sur une *bague à diamant*, au bout de deux ou trois minutes j'ai vu à chaque coup de brosse une trace lumineuse très-distincte.

Il semble que le calorique et la lumière aient des rapports intimes avec le *diamant*, puisqu'on ne l'a jamais trouvé hors des limites de la zone torride : on diroit qu'il doive son existence à l'action répétée des rayons perpendiculaires du soleil, dont la matière pénètre le sol jusqu'à quelques pieds de profondeur ; car au-delà l'on n'a plus d'espoir de trouver un seul *diamant.*

Les mines qui le produisent sont dans les Indes et au Brésil, et il est remarquable que, dans l'un et l'autre hémisphère, elles se trouvent à la même distance de l'équateur, c'est-à-dire à 18 degrés environ de latitude, l'une boréale et l'autre australe. D'après cette considération il est probable qu'on trouvera des *diamans* en Afrique sous les latitudes de Madagascar ou de la Nigritie ; et ce qui ajouteroit encore à cette probabilité, c'est que Pline dit qu'on tiroit des *diamans* du pays des Éthiopiens.

Dans le temps où Tavernier faisoit aux Indes le commerce des *diamans*, les principales mines de cette contrée étoient : 1°. celle de *Raolconda*, à cinq journées de Golconde. Elle est dans un sol sablonneux et rocailleux, que Tavernier compare aux environs de Fontainebleau. Il y a dans ces roches des veines d'un travers de doigt, remplies d'une matière terreuse, qui est la matrice des *diamans ;* on la tire avec des tiges de fer recourbées, et l'on en fait le lavage.

2°. La mine de *Coulour*, à sept journées à l'est de Golconde. Elle est dans une plaine d'une lieue et demie, bordée d'un côté par une rivière, et de l'autre par une enceinte de hautes montagnes, qui forment un demi-cercle. On enlève le sol de cette plaine jusqu'à quelques pieds de profondeur, on le lave et l'on fait le triage des *diamans* qui s'y trouvent. On a remarqué que plus on s'approchoit des montagnes et plus les *diamans* étoient gros ; mais dès qu'on vouloit s'élever un peu sur leurs pentes on ne trouvoit plus rien.

Cette circonstance semble indiquer que les rayons solaires qui sont réfléchis et concentrés au pied de ces montagnes beaucoup plus abondamment que dans les autres parties de la plaine, contribuent puissamment à produire des *diamans* d'un volume peu commun : c'est de-là qu'étoit venu le fameux *diamant* du Grand-Mogol, dont je parlerai ci-après.

3°. La mine de *Soumelpour*, qui prend son nom d'un bourg situé sur la rivière de Gouel, qui se jette dans le Gange. Ici les *diamans* ne se trouvent point dans leur gîte natal, ils sont disséminés dans le sable même de la rivière, qui les a détachés de leur matrice.

Tavernier parle aussi d'une rivière de l'île de Borneo où l'on trouve des *diamans*, et Boëce de Boot dit qu'il en existe des mines dans la presqu'île de Malaca.

Le même auteur (*liv.* 2, *ch.* 3.) avance un fait qui me paroît fort probable, et qui seroit extrêmement curieux s'il étoit bien confirmé, c'est que le même terrein d'où l'on a retiré les *diamans*, en contient de nouveaux au bout de deux années. Il suppose que ceux qui étoient restés dans la partie inférieure de la mine contribuent à déterminer cette nouvelle formation. C'est d'après le même principe (fondé sur l'expérience), que dans les mines de sel de Saltzbourg on conserve soigneusement le noyau de sel pur qui se trouve au sein de la montagne, et qu'on regarde comme propre à favoriser la formation d'un nouveau sel dans les terreins épuisés, qu'on trouve en effet très-riches au bout d'un certain temps.

Il est encore très-remarquable que Boëce de Boot ait deviné que la matière propre du *diamant* résidoit dans un fluide,

un gaz répandu dans toute l'atmosphère. Or on sait que les chimistes modernes ont reconnu et prouvé, par des expériences directes les plus exactes et les plus concluantes, que le *diamant* n'est en effet composé que de carbone, que l'action du feu réduit en gaz carbonique; et l'on sait également que ce gaz est une des parties intégrantes de l'atmosphère. Voici ce que dit Boëce de Boot, dont l'ouvrage parut en 1609.

« On doit, dit-il, regarder comme constant que le *diamant* » possède la faculté de produire d'autres *diamans*, avec le con» cours de l'air, et au moyen d'un fluide aériforme ou d'un » gaz qui vient du dehors (lequel est disséminé dans toute » la masse de l'air), et qui est la matière propre du *dia*» *mant* ». *Adamanti seminarium adamantinum, et facultatem adamantificum inesse, accedente aëre et vapore, seu halitu extrinseco* (*omni aëri insito*) *pro materiâ aptâ, statui debet*. (Ibid.)

Boyle (*de gemmarum orig. 1673.*) avoit aussi reconnu: « qu'on pouvoit, dans un espace de temps très-court, réduire » le *diamant*, au point *d'exhaler des vapeurs très-abondantes* » *et très-âcres* ». Et ses expressions paroissent désigner clairement le *gaz carbonique*, qui résulte de la combustion du *diamant*; mais on sent combien il y a loin de ces simples apperçus aux expériences exactes et démonstratives des chimistes modernes.

Quoique les Portugais soient en possession du Brésil depuis l'année 1500, ce ne fut qu'en 1728 que le hasard y fit découvrir des mines de *diamans*, et la recherche qu'on se hâta d'en faire fut tellement fructueuse, qu'en 1730 la flotte de Rio-Janeïro en rapporta en Europe 1146 onces, et cette abondance en fit sur-le-champ tomber le prix des trois-quarts: pour prévenir une plus grande dépréciation, le gouvernement portugais fixa le nombre d'esclaves qui pourroient être employés à cette précieuse recherche.

M. Dandrada, célèbre minéralogiste, et qui habite la contrée même où sont les mines de *diamans* du Brésil, se trouvant à Paris en 1792, lut à la Société d'histoire naturelle un mémoire très-intéressant sur ces *diamans*, qui fut inséré dans les actes de cette société.

Le district où se trouvent les mines se nomme *Serra-do-Frio*, il est au nord de Villa-Rica, sous la latitude méridionale d'environ 18 degrés: toute la contrée abonde en minerai de fer, et cette circonstance n'est nullement indifférente.

« On reconnut, par des recherches et par des excavations, » que toute la couche de cette terre, placée sous la couche » végétale, contenoit plus ou moins de *diamans* disséminés,

» attachés *à une gangue plus ou moins ferrugineuse et com-
» pacte ;* mais jamais en filons ».

Dans le *Journal de Physique* (novembre 1792), qui contient l'extrait du Mémoire de M. Dandrada, le savant Lamétherie a mis une note où il observe que le terrein qui sert de matrice aux *diamans* du Brésil, et à ceux des Indes, est de la même nature ; et il fait cette question : *Le fer seroit-il pour quelque chose dans la formation du diamant ?*

Comme le fer est une des substances les plus universellement répandues, et qui abonde sur-tout dans les gîtes où l'on trouve des minéraux cristallisés, il est à croire que, par l'action puissante qu'il exerce sur le fluide électrique (qui a lui-même la plus grande influence sur la cristallisation des corps), il contribue au moins indirectement, à la formation de beaucoup de cristaux : et c'est peut-être par cette propriété cristallisante, qu'il donne tant de dureté aux mélanges dans lesquels on le fait entrer.

Quant à la nature même, et aux propriétés chimiques du *diamant*, ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'elles ont commencé d'être bien constatées par des expériences exactes. Il y avoit long-temps néanmoins qu'on lui avoit reconnu des propriétés qui le distinguoient de toutes les autres pierres précieuses.

Le savant d'Holbac, dans ses notes sur la Pyritologie de Henckel, cite le *Giornale de' letterati d'Italia*, t. 8, art. 9, où sont rapportées les expériences faites sur le *diamant* en 1694, et répétées en 1695 en présence du grand-duc de Toscane : on exposa au foyer de la lentille de Tschirnhausen un *diamant* du poids de 20 grains : au bout de 30 secondes, il devint opaque; il se divisa ensuite en éclats, et *finit par disparoître.* On essaya d'en mêler d'autres avec des matières terreuses, salines, métalliques, sulfureuses, &c. pour tenter de les fondre, mais ce fut sans succès.

On exposa pareillement au foyer de la même lentille, des rubis qui demeurèrent parfaitement fixes, mais qui éprouvèrent un commencement de fusion : les émeraudes s'y fondirent promptement et perdirent quelque chose de leur poids.

Les *Transactions Philosophiques*, n° 386, rapportent une expérience semblable : on exposa un *diamant* au foyer d'un miroir ardent de 40 pouces de diamètre, et il perdit $\frac{7}{8}$ de son poids.

L'empereur François I[er] (qui a régné de 1745 à 1765) fit faire des expériences du même genre : il fit mettre pour six mille florins de rubis et de *diamans* dans des creusets qui furent exposés pendant vingt-quatre-heures au feu le plus vio-

lent. Au bout de ce temps, les rubis n'avoient pas éprouvé la plus légère altération, mais les *diamans* avoient *complètement disparu*.

On réitéra plusieurs fois cette expérience, et le résultat fut toujours le même; et comme de temps en temps on retiroit du feu le *diamant*, on observa qu'il perdoit d'abord son poli, qu'ensuite il se fendilloit, et qu'il finissoit par se *dissiper entièrement*.

En 1771, Darcet fit de nouvelles expériences sur le *diamant* exposé au feu des fourneaux, et il reconnut qu'il se volatilisoit successivement dans le sens de ses lames, de sorte que si on le retiroit du feu avant son entière disparition, le noyau qui restoit n'avoit éprouvé nulle altération.

Le même chimiste, ayant placé un *diamant* dans de la pâte de porcelaine, et cette pâte ayant été cuite à un feu gradué, on la rompit, et la place qu'occupoit le *diamant* se trouva complètement vide, sans que le *diamant* eût laissé le moindre résidu, et sans qu'on apperçût la moindre fêlure à la petite masse de porcelaine.

On a prétendu que dans cette opération le *diamant* avoit *brûlé* à la faveur de l'air qui s'étoit introduit à travers les fissures imperceptibles qu'on suppose s'être formées à la boule de porcelaine pendant sa cuisson; mais cette opinion ne me paroît pas admissible, car on sait que le *charbon* demeure parfaitement intact au milieu du feu le plus violent lorsqu'il est dans un vaisseau simplement couvert, et où l'accès de l'air seroit bien plus facile que dans la boule de porcelaine. Il semble plus naturel de penser que le *diamant* s'est simplement *évaporé* comme s'évapore un morceau de camphre, ou que, s'il a brûlé, c'est à la faveur de l'oxigène de l'eau contenue dans la pâte de porcelaine, qui s'est décomposée par l'action du feu.

Les expériences que rapporte Fourcroy (*Élém. de Chim.* tom. 11, pag. 313 et suiv.), prouvent que, suivant les circonstances, ces deux effets semblent avoir eu lieu. Darcet a mis un *diamant* dans un creuset de porcelaine *cuite*, fermé d'un couvercle de la même matière, enduit d'une substance vitrifiable qui, en se fondant, a luté bien hermétiquement le creuset; et néanmoins le *diamant* a disparu: résultat qui paroît appuyer l'opinion que c'est par une simple évaporation.

Il est vrai qu'une autre expérience semble contredire celle-ci: Lavoisier, Macquer et Cadet, mirent 20 grains de *diamant* dans une cornue de grès adaptée à un appareil pneumato-chimique, et à laquelle ils firent subir le plus grand feu. Rien ne passa dans le récipient, et les *diamans* n'avoient éprouvé

qu'un léger déchet, qui fut attribué à la petite quantité d'air que contenoit la cornue.

Mais voici d'autres faits qui prouvent que dans les appareils fermés, la combustion du *diamant*, quand elle a lieu, n'est due qu'à l'oxigène résultant de la décomposition de l'eau.

Leblanc, lapidaire, crut pouvoir exposer impunément des *diamans* à un feu violent, au moyen d'un cément composé de *poudre de charbon et de craie*, dont ils étoient environnés de toutes parts au fond d'un creuset qui fut placé dans un autre, soigneusement couvert et luté avec le sable des fondeurs; mais les *diamans* disparurent.

Maillard, autre lapidaire, se servit d'un appareil semblable, mais le cément ne fut composé que de *poussière de charbon sans aucun mélange de craie :* et quoique l'appareil eût soutenu pendant deux heures un feu si violent que les creusets étoient ramollis et sur le point de couler, les *diamans* s'y retrouvèrent dans une parfaite intégrité.

Il paroît donc évident que c'est l'eau qui se trouve abondamment contenue dans la craie, qui a été décomposée, et dont l'oxigène a opéré la combustion du *diamant* comme dans l'expérience des boules de porcelaine, et cette combustion ne paroît pas due à l'introduction de l'air extérieur, puisque cet accès ne lui étoit pas plus strictement interdit dans l'appareil de Maillard que dans celui de Leblanc.

Après avoir reconnu que le *diamant* étoit un corps combustible et volatil, les chimistes cherchèrent à découvrir la nature de ses parties constituantes. En 1772, Lavoisier ayant exposé des *diamans* renfermés sous une cloche, au foyer d'une forte lentille, il observa qu'ils ne *brûloient* que pendant un certain temps, proportionné à la quantité d'air contenu sous la cloche; et cet air, résidu de la combustion du *diamant*, étoit chargé d'acide carbonique et précipitoit l'eau de chaux.

En 1797, Tennant a conclu, d'après diverses expériences, que le *diamant* est uniquement composé de *carbone*. Il a retiré du *diamant* la même quantité d'acide carbonique qu'il eût obtenue d'un poids égal de charbon.

Enfin, Guyton de Morveau a récemment achevé de prouver par des expériences aussi ingénieuses qu'exactes, que le *diamant* est absolument le carbone pur, puisqu'il a la propriété de convertir le fer en acier, de la même manière que le charbon ordinaire. Il a reconnu que la combustion du *diamant* exigeoit une plus grande quantité d'oxigène que celle du charbon, il en a conclu que ce dernier n'étoit point le carbone pur, mais un oxide de carbone.

Si j'osois maintenant proposer mon opinion relativement

au *diamant*, je dirois que les propriétés singulières qui le caractérisent, sa grande affinité avec la lumière, et les circonstances qui l'accompagnent dans son lieu natal, me portent à le regarder comme la matière même de *la lumière* devenue concrète.

Et comme je pense, avec Buffon, que le *charbon* n'est autre chose que le feu fixé, l'on voit que, bien loin de m'écarter de l'opinion des chimistes, je m'y joindrois de la manière la plus exacte, si l'on admettoit que le feu est à la lumière précisément ce que le charbon est au *diamant*, c'est-à-dire la même substance, plus une certaine quantité d'oxigène.

Newton, dans le cours de ses expériences sur la lumière, ayant reconnu que la puissance réfringente des corps diaphanes *non-combustibles*, et qu'il regardoit comme *fixes*, tels que les pierres, étoit en raison directe de leur densité : que celle des corps *combustibles* étoit en raison double, et que celle du *diamant* étoit en raison triple, il en conclut que le *diamant* étoit *probablement une substance onctueuse coagulée*, d'où quelques auteurs ont conclu que Newton avoit en quelque sorte devancé les résultats des chimistes relativement à la combustibilité du *diamant*.

Mais heureusement pour Newton, sa gloire a des bases plus solides que cette prétendue découverte, car son *optique* ne parut qu'en 1704, et l'on a vu plus haut que les expériences qui constatoient d'une manière évidente la *volatilisation* du *diamant* par le feu, avoient été faites une dixaine d'années auparavant, en 1694 et 1695, en présence du grand-duc de Toscane. L'appareil qu'on y avoit mis, et la singularité piquante de leur résultat les avoient fait retentir dans toute l'Europe ; et lorsqu'on suppose qu'elles étoient inconnues à Newton, je ne saurois dire si c'est une louange qu'on lui donne.

Au reste, comme il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, j'observerai que long-temps avant Newton, Boëce de Boot, dans son *Histoire des Pierres précieuses*, qui parut en latin en 1609, et qui fut réimprimée à Leyde en 1636, avoit dit de la manière la plus expresse, que le *diamant* étoit d'une nature absolument différente des autres pierres précieuses, tout-à-fait semblable à celle des corps combustibles. Ce clairvoyant observateur ayant remarqué la propriété éminemment électrique du *diamant*, et son affinité particulière avec le mastic (en larmes), il en avoit tiré cette conclusion qu'il répète plusieurs fois, que *le diamant étoit comme le mastic et le succin*, d'UNE NATURE IGNÉE ET SULFUREUSE. *Quod*

signum est, ut antea ostensum est, IGNEÆ, SULFUREÆQUE ESSE NATURÆ. (lib. 2, cap. 4.)

Suivant l'opinion générale des lapidaires et des marchands de *diamans*, ceux des Indes sont ordinairement d'un plus gros volume et d'une plus belle eau que ceux du Brésil. Il est certain du moins que ce sont les Indes qui ont fourni les *diamans* les plus célèbres par leur grosseur et leur perfection.

Le fameux *diamant du Mogol*, que Tavernier dit avoir pesé lui-même, étoit du poids de 279 $\frac{9}{16}$ karats. *Cette pierre*, dit-il, *est de la même forme, comme si l'on avoit coupé un œuf par le milieu.* (Tome IV, p. 59.)

Il en a donné la figure, et l'on voit en effet qu'il a le même volume que la moitié d'un œuf de poule, coupé transversalement. Il a près d'un pouce et demi d'épaisseur sur 13 lignes de hauteur; il vient de la mine de *Coulour*, à sept journées à l'Est de Golconde : il y avoit environ cent ans qu'elle avoit été découverte quand Tavernier la vit en 1653.

Il avoit ouï dire que ce *diamant* pesoit, avant d'être taillé, 793 $\frac{5}{8}$ karats, ce qui a fait croire à Romé Delisle que Tavernier parloit de deux *diamans* différens. (*Crist. t. II, p. 210 et 211.*) Mais rien ne prouve que ce *diamant* eût jamais eu un pareil poids, sur lequel Tavernier lui-même varie dans trois endroits différens : il dit, tantôt 787 $\frac{1}{2}$ karats, tantôt 900 karats, et enfin 793 $\frac{5}{8}$ karats, quoiqu'il soit évident qu'il parle de la même pierre.

La France possède plusieurs *diamans* remarquables, notamment celui qu'on nomme *le Pitt* ou *le Régent*, parce que ce prince l'acheta de M. Pitt. C'est un des plus parfaits que l'on connoisse; il est taillé en brillant, de forme carrée, arrondie sur les angles; il a 14 lignes de long, 13 $\frac{1}{4}$ de large, et 9 $\frac{1}{3}$ d'épaisseur; il pèse 547 grains ou 136 $\frac{3}{4}$ karats. On l'estime plus de six millions, à cause de son extrême perfection. Il vient des mines de *Partéal* qui sont au pied des montagnes des *Gattes*, à 45 lieues au Sud de Golconde, et à 20 lieues à l'Ouest de Mazulipatan, à l'endroit où le *Kissera* se jette dans le *Krichna*.

Le plus célèbre *diamant* qui soit en Europe est celui de Catherine II, impératrice de Russie : il est sans défauts, et pèse 193 karats.

Lorsque la Gazette de France en rendit compte en 1772, il y fut dit, par mégarde, qu'il pesoit 779 *karats*, au lieu de dire 779 *grains*. Dutens, dans son *Traité des Pierres précieuses*, copia cette faute, et il fut copié par Romé Delisle, qui l'a été par d'autres auteurs. Il étoit néanmoins bien manifeste qu'il y avoit erreur, puisqu'on ajoutoit que ce *diamant*

étoit *de la grosseur d'un œuf de pigeon et de forme ovale applatie*. Or un *diamant* de 779 karats, qui font plus de 5 onces et un quart, et qui seroit d'une forme *ovale applatie*, seroit de la grandeur, non pas *d'un œuf de pigeon*, mais bien d'un gros œuf de dinde.

J'avois fait cette remarque dans mon *Histoire naturelle des Minéraux*, dont j'offris un exemplaire à l'Institut le 21 janvier 1801, et j'ai vu qu'elle a été confirmée par Lavallée, écrivain bien connu, qui a donné, sur les *diamans* les plus célèbres, des renseignemens précis, insérés dans divers journaux, et notamment dans celui des *Défenseurs de la Patrie*, du 23 brumaire an x (14 novembre 1801). Il y est dit « que » le *diamant* qu'en 1772 le comte Orloff présenta à l'impéra- » trice de Russie, le jour de sa fête, *pèse 193 karats* tout taillé, » et a été payé au marchand arménien, à qui il appartenoit, » deux millions 500 mille livres ». *Signé* Lavallée.

Brochant, dont l'excellent ouvrage parut quelque temps après le mien, avoit très-bien senti l'invraisemblance du poids attribué à ce *diamant*, car il ajoute ce correctif: *qui pèse*, DIT-ON, *779 karats*.

En relevant cette erreur, mon objet principal étoit de faire remarquer que la nature, dans ses productions, se prescrit des limites qu'elle dépasse très-rarement, sur-tout dans la formation des cristaux *isolés* qui sont en général d'un volume médiocre, et d'autant plus petit qu'ils sont plus purs. (Pat.)

DIANA, dénomination spécifique de l'*exquima* dans Linnæus et quelques autres naturalistes. *Voyez* Exquima. (S.)

DIANDRIE. Linnæus a donné ce nom à la seconde classe de son système de botanique, à celle qui renferme les plantes pourvues de deux étamines. On y trouve des genres dont les fleurs n'ont qu'un pistil, et c'est le plus grand nombre, et quelques-uns qui en ont deux et trois. *Voy.* le mot Botanique et les Tableaux synoptiques du dernier volume. (B.)

DIANE, nom donné dans l'ouvrage sur les papillons d'Europe d'Engramelle, à une espèce de papillon que d'autres appellent *polyxena, hypermnestra,* et qui est l'*hypsipyle* de M. Fabricius. (L.)

DIANELLE, *Dianella,* plante du genre des Dragoniers de Linnæus, dont Lamarck a fait un genre qu'il a figuré pl. 250 de ses *Illustrations* de botanique. Il se distingue des *dragoniers*, principalement par son fruit qui est une baie ovale, divisée intérieurement en trois loges, qui contiennent chacune quatre à cinq semences ovales. Cette plante a une

signum est, ut antea ostensum est, IC·
ESSE NATURÆ. (lib. 2, cap. 4.)

Suivant l'opinion générale des lapidai·
de *diamans*, ceux des Indes sont ordi,
gros volume et d'une plus belle eau qu
certain du moins que ce sont les Ind
diamans les plus célèbres par leur gross

Le fameux *diamant du Mogol*, que
pesé lui-même, étoit du poids de 279 ·.
dit-il, *est de la même forme, comme*
œuf par le milieu. (Tome IV, p. 59.)

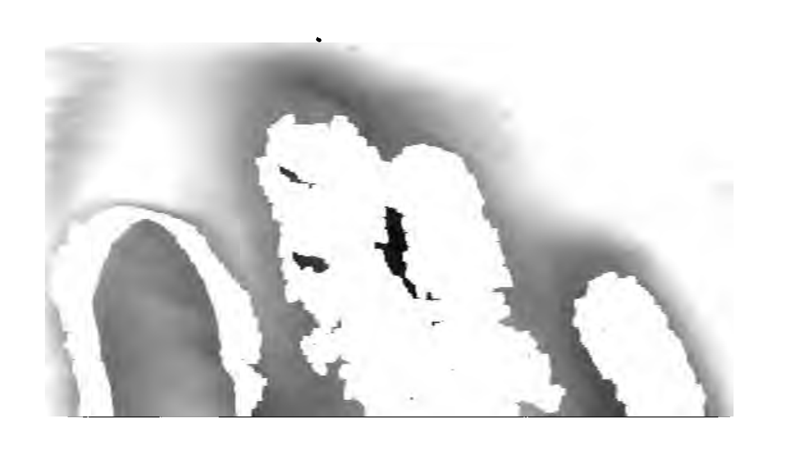
Il en a donné la figure, et l'on voit c
volume que la moitié d'un œuf de pou
lement. Il a près d'un pouce et dem
lignes de hauteur; il vient de la mi
journées à l'Est de Golconde : il y a
qu'elle avoit été découverte quand Tav

Il avoit ouï dire que ce *diamant* pes
793 ⅝ karats, ce qui a fait croire à l
vernier parloit de deux *diamans* di
p. 210 et 211.) Mais rien ne prouve que
eu un pareil poids, sur lequel Taverni
trois endroits différens : il dit, tantôt 7
karats, et enfin 793 ⅝ karats, quoiqu'il
de la même pierre.

La France possède plusieurs *diama*
tamment celui qu'on nomme *le Pitt* o
ce prince l'acheta de M. Pitt. C'est u
l'on connoisse; il est taillé en brillant, d
die sur les angles; il a 14 lignes de long
d'épaisseur; il pèse 547 grains ou 136
plus de six millions, à cause de son
Il vient des mines de *Partéal* qui sont a
des *Gattes*, à 45 lieues au Sud de Golc
à l'Ouest de Mazulipatan, à l'endroit o
dans le *Krichna*.

Le plus célèbre *diamant* qui soit en
Catherine II, impératrice de Russie : i
pèse 193 karats.

Lorsque la Gazette de France en re
il y fut dit, par mégarde, qu'il pesoit 7
dire 779 *grains*. Dutens, dans son *Tr*
cieuses, copia cette faute, et il fut copi
qui l'a été par d'autres auteurs. Il étoit m
feste qu'il y avoit erreur, puisqu'on ajo



racine odorante ; une tige garnie à sa base de longues feuilles ensiformes, finement striées, et dans sa hauteur des feuilles courtes, alternes et amplexicaules. Ses fleurs sont de couleur bleue et disposées en panicule lâche. Elle croît naturellement dans l'Inde. On l'appelle la *reine des bois* à l'Ile de France. Elle fleurit tous les ans dans nos jardins. *Voyez* au mot Dragonier. (B.)

DIANTHÈRE, *Dianthera*, nom d'un genre de plantes qui ne diffère de celui des *carmantines* que parce que les anthères des étamines sont doubles. Ce caractère est trop peu important pour motiver l'établissement d'un genre particulier. En conséquence, il a été réuni avec celui des *carmantines*, où il forme une division. Cependant quelques botanistes l'ont conservé, tels que les auteurs de la *Flore du Pérou*, qui en ont figuré huit espèces nouvelles, parmi lesquelles se distinguent :

La Dianthère multiflore, qui a les feuilles oblongues, les pédoncules ternés, subdivisés et portant plusieurs fleurs. Les Péruviens mangent ses feuilles en guise d'épinards, et se servent de sa racine pour appaiser les maux de dents.

La Dianthère hérissée, qui a les feuilles ovales, aiguës, les pédoncules géminés, et deux fleurs entre chaque paire de bractées. Elle peut servir à teindre en bleu comme l'indigo.

La Dianthère a fleurs unilatérales a les feuilles lancéolées, oblongues, légèrement crénelées ; les pédoncules solitaires, portant plusieurs épis, à fleurs tournées d'un seul côté. On s'en sert aussi pour teindre en bleu et en rouge.

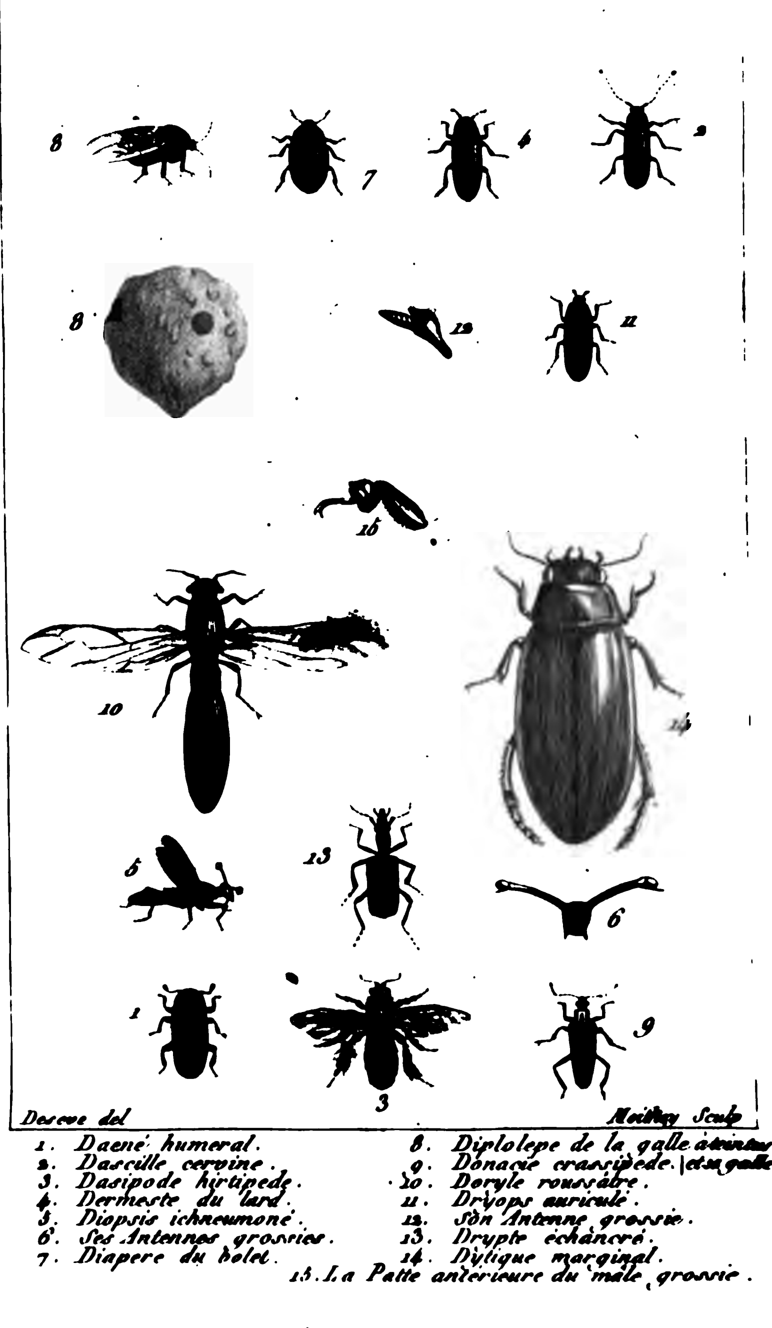
Voyez, pour le surplus, au mot Carmantine. (B.)

DIAPENZIE, *Diapensia*, petite plante vivace, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie et dans la famille des Polémonacées. Ses feuilles radicales sont oblongues ou linéaires, et ses feuilles caulinaires ovales, lancéolées et très-petites. Sa tige se divise en quelques rameaux simples qui portent, chacun, une seule fleur droite et d'un beau blanc.

Cette fleur offre un calice de cinq folioles, munies extérieurement de trois écailles ; une corolle hypocratériforme, à tube cylindrique, à limbe plane, divisé en cinq lobes obtus ; cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle ; un ovaire supérieur, arrondi, à style cylindrique et à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule arrondie, qui s'ouvre par trois valves, et est divisée intérieurement en trois loges qui renferment plusieurs semences obrondes.

Cette plante, qui est figurée pl. 102 des *Illustrations* de Lamarck, croît sur les montagnes de la Laponie. (B.)



Deseve del. Maillet Sculp.

1. Dacné huméral.
2. Dascille cervine.
3. Dasipode hirtipède.
4. Dermeste du lard.
5. Diopsis ichneumoné.
6. Ses Antennes grossies.
7. Diapère du bolet.
8. Diplolèpe de la galle à teinture et sa galle.
9. Donacie crassipède.
10. Doryle roussâtre.
11. Dryops auriculé.
12. Son Antenne grossie.
13. Drypte échancré.
14. Dytique marginal.
15. La Patte antérieure du mâle grossie.

DIAPÈRE, *Diaperis*, genre d'insectes de la seconde section de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Les *diapères* ont ordinairement le corps ovale, convexe; les antennes perfoliées dans toute leur longueur; les élytres coriacées; deux ailes membraneuses, repliées; cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures et quatre à ceux des postérieures.

Geoffroy a le premier distingué ce genre d'insectes, et lui a donné le nom de *diapère*, à cause de la forme singulière des antennes, composées d'anneaux lenticulaires, enfilés par leur centre, les uns à la suite des autres. Linnæus avoit placé parmi les *chrysomèles* la seule espèce qu'il eût connue. Degéer l'a placée parmi les *ténébrions*. Fabricius avoit aussi rangé parmi les *chrysomèles* l'espèce de Linnæus, et parmi les *hispes* deux autres espèces; mais il a, dans ses derniers ouvrages, adopté le genre *diapère*.

Ces insectes se trouvent dans les agarics et dans les bolets, qu'ils rongent tant sous leur dernière forme que sous celle de larve. La plupart des espèces sont remarquables par deux cornes plus ou moins longues que le mâle porte au-dessus de la tête.

Les larves ont le corps mou, ras, divisé en douze anneaux distincts; la tête est écailleuse, un peu applatie, munie de deux petites antennes divisées en trois ou quatre articles. On les trouve ordinairement en grand nombre dans les agarics qui sont sur le point de se décomposer. Lorsqu'elles veulent se changer en nymphes, elles construisent une coque, d'où elles sortent sous la forme d'insecte parfait. (O.)

DIAPÉRIALES, *Diaperialæ*, famille d'insectes de l'ordre des COLÉOPTÈRES, établie par Latreille, qui la caractérise ainsi qu'il suit : tarses antérieurs et intermédiaires de cinq articles, postérieurs de quatre; articles simples; antennes moniliformes, souvent courtes, en massue perfoliée ou en scie; troisième article souvent alongé; insertion cachée presque toujours par le rebord latéral de la tête; mandibules cornées, à extrémité refendue ou unidentée; mâchoires à deux lobes membraneux, sans ongles; palpes filiformes ou simplement un peu renflés à leur extrémité; maxillaires plus grands.

Corps convexe, cylindrique, ou ovalaire, ou presque rond; yeux alongés.

Cette famille renferme les genres ELÉDONE, DIAPÈRE, PHALÉRIE, HYPOPHLÉE, LÉÏODE et TÉTRATOME. *Voyez* ces mots. (O.)

DIAPHORE, *Diaphora*, plante graminée, à chaume triangulaire, feuillé, droit; à feuilles subulées, âpres au tou-

cher, velues à leur base, à fleurs disposées en panicules axillaires, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la monoécie monadelphie.

Ce genre offre pour caractère des fleurs mâles au sommet des épis, composées d'une bale calicinale, uniflore et trivalve, à valves aiguës, courtes, dont une est terminée par une barbe; une bale florale de deux valves oblongues, contenant dix anthères filiformes, presque sessiles, coudées, attachées à un réceptacle garni de paillettes; des fleurs femelles au bas des épis, et composées d'une bale calicinale de trois valves uniflores, larges, nues, terminées par une barbe; d'une bale florale de deux valves, larges, aiguës, carenées, contenant un ovaire supérieur trigone, à trois stigmates filiformes, alongés et sessiles.

Le fruit est une semence trigone.

Le *diaphora* se trouve dans les champs de la Cochinchine. Il est très-remarquable par le nombre et la disposition de ses étamines. Il se rapproche du genre LUZIOLE de Jussieu. *Voyez* ce mot. (B.)

DIAPRIE, *Diapria*, genre d'insectes de l'ordre des HYMÉNOPTÈRES et de ma famille des PROCTOTRUPIENS. Ses caractères sont: une tarière dans les femelles; abdomen tenant au corcelet par un espace plus étroit que son plus grand diamètre; palpes maxillaires longs, de cinq articles, les labiaux de trois, dont le dernier plus gros, ovale; antennes moniliformes, de treize à quatorze articles, dont le premier fort long, les derniers un peu plus gros; insertion vers le sommet du front, sur une petite éminence.

Ces insectes ont le corps étroit, la tête souvent globuleuse, verticale, avec les mandibules formant une pointe ou un bec; le corcelet rétréci en devant; les ailes grandes, sans grosses nervures; l'abdomen presque conique, renfermant une tarière tubulaire dans les femelles et composée de trois pièces, dont les deux latérales servent de gaîne. Cette tarière ne sort que par l'extrémité postérieure de l'abdomen qui est terminée en pointe; les pattes sont courtes avec les cuisses en massue.

On trouve les *diapries* sur les plantes, souvent sur les murs, aux environs des habitations; leur démarche est lente.

DIAPRIE RUFIPÈDE, *Diapria rufipes*. Elle n'a qu'une ligne et demie de longueur. Son corps est d'un noir très-luisant, lisse, presque glabre; les antennes sont d'un brun rougeâtre, avec les derniers articles obscurs; l'extrémité antérieure du corcelet paroît être couverte d'un petit duvet; les ailes sont transparentes, sans tache; l'abdomen est alongé, presque en forme de fuseau; les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Cet insecte a beaucoup de rapports avec l'*ichneumon conicus* de M. Fabricius.

On le rencontre assez communément dans toute la France.

Nous avons dit, dans les *généralités*, que ces insectes ont leurs mandibules prolongées en forme de bec. Ce caractère se remarque sur-tout dans une espèce de ce genre, que je crois être le *chrysis hesperidum* de Rossi. Elle est d'une demi-fois plus grande que la précédente; elle s'en éloigne bien plus, 1°. par sa tête alongée, dont le devant semble être, au premier coup-d'œil, bifide, et dont la face antérieure est droite, presque horizontale, et s'alonge inférieurement pour former un bec, comme celui des *hémiptères;* 2°. par les enfoncemens du dessus du corcelet; 3°. par ses antennes entièrement noires, plus grosses, et par ses pattes d'un brun plus foncé, notamment les cuisses; le corps est d'ailleurs d'un noir luisant; les ailes sont obscures et sans taches.

J'ai trouvé cette espèce aux environs de Brive. (L.)

DIASIK. Les nègres du Sénégal appellent ainsi le CROCODILE. (S.)

DIASPORE (Haüy): ce mot grec veut dire *qui se disperse*. Suivant la description donnée par Haüy, « ce minéral, dont nous devons la connoissance à Lelièvre, est en masses, composées de lames légèrement curvilignes, d'une couleur grise, d'un éclat assez vif, tirant sur le nacré, et faciles à séparer les unes des autres. En les présentant à la lumière par le côté, on apperçoit d'autres joints naturels presque ternes, qui tendent à former un prisme rhomboïdal, que les premiers joints partagent en deux prismes triangulaires, dans le sens des petites diagonales de ses bases ». Haüy a estimé, par apperçu, les angles que font entr'eux les pans du prisme rhomboïdal, à 130 d. et 50 d.

Les fragmens aigus du *diaspore* sont assez durs pour rayer le verre.

Sa pesanteur spécifique est de 3,4324.

Quand on l'expose à la flamme, il pétille, et se disperse en paillettes nacrées.

L'analyse que Vauquelin en a faite, a donné 17 ou 18 parties d'eau sur 100, 3 de fer, et environ 80 d'alumine.

Sur quoi Haüy observe que si l'on regarde l'eau comme purement *accessoire* dans les minéraux, il n'y aura plus de différence essentielle entre le *diaspore* et la *télésie* (*rubis*, *saphir* et *topaze d'Orient*), où Klaproth n'a trouvé d'autre terre que l'alumine. « Et par conséquent, dit-il, les *molécules intégrantes* des deux substances devroient être semblables.

Mais la division mécanique annonce au contraire une différence très-sensible entre *les formes de ces molécules* ».

D'où ce savant conclut que le principe aqueux appartient à l'essence même de ces *molécules*.

Reste à savoir maintenant si en effet les cristaux ne sont autre chose qu'une maçonnerie faite avec des *molécules* bien équarries, comme les briques qu'on emploie dans la construction d'une tour carrée ou hexagone. Mais il y a tout lieu de croire, ce me semble, que la nature travaille autrement que les maçons, et que les *molécules* qu'elle met en œuvre dans le règne minéral, n'ont pas de forme autrement déterminée que les *molécules* qu'elle emploie dans ses autres règnes, qui ne sont séparés du premier par aucune ligne de démarcation, et qui présentent aussi fort souvent des formes géométriques. (PAT.)

DIATOME, *Diatoma*, arbre à feuilles opposées, ovales, entières, glabres; à fleurs petites, rouges, portées sur des grappes terminales, qui forme, selon Loureiro, un genre dans la dodécandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice campanulé, octofide; une corolle de six à sept pétales presque ronds, fendus, portés sur de longs onglets; un tube charnu et crénelé; seize étamines insérées au réceptacle; un ovaire inférieur, à style filiforme, et à stigmate, à quatre ou cinq divisions horizontales.

Le fruit est une baie monosperme, formée par la base du calice, et couronnée par ses divisions.

Le *diatome* se trouve dans les forêts de la Cochinchine. Il se rapproche beaucoup des ANGOLANS. *Voyez* ce mot. (B.)

DICALIX, *Dicalix*, grand arbre à feuilles alternes, lancéolées, dentées, glabres; à fleurs blanches, petites, disposées en grappes presque terminales, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la polygamie dioécie.

Ce genre offre pour caractère un calice double, l'extérieur à trois folioles aiguës, l'intérieur à cinq dents courtes, l'un et l'autre persistans; une corolle en roue, divisée en cinq parties ovales; environ cent étamines insérées sur la corolle; un ovaire presque rond, à style épais, et à stigmate obtus.

Les fleurs femelles sont sur d'autres pieds, mais, aux étamines près, semblables aux hermaphrodites.

Le fruit est un petit drupe, couronné par le calice, et contenant une noix étranglée dans son milieu, et uniloculaire.

Le *dicalix* se trouve dans les forêts de la Cochinchine. On l'emploie à la bâtisse des maisons. (B.)

DICÈRE, *Dicera*, genre de plantes établi par Forster, mais qui depuis a été réuni aux GANITRES. *Voyez* ce mot.

Loureiro a donné le même nom à un autre genre, qui n'est autre que l'ACHIMÈNE de Vahl. *Voyez* ce mot. (B.)

DICHONDRE, *Dichondra*, plante vivace, à tige rampante; à feuilles alternes, réniformes, longuement pétiolées; à fleurs axillaires, solitaires, pédonculées, et blanchâtres, qui forme un genre dans la pentandrie digynie, et qui a été figurée pl. 183 des *Illustrations* de Lamarck. Ses caractères offrent un calice partagé en cinq folioles, lancéolées et très-ouvertes; une corolle monopétale, presque campanulée, divisée profondément en cinq découpures lancéolées; cinq étamines, dont les filamens sont alternes avec les divisions de la corolle; deux ovaires supérieurs, velus, entre lesquels s'élèvent deux styles à stigmates simples.

Le fruit est formé par deux capsules presque globuleuses, uniloculaires, et qui renferment chacune une semence.

Les deux plantes qui composent ce genre, dans le *Species plantarum* de Wildenow, ne paroissent être que des variétés l'une de l'autre; car les ayant observées dans les sables de la Basse-Caroline, où elles se trouvent si abondamment, qu'elles couvrent quelquefois le terrein, j'ai vu que lorsqu'elles viennent à l'ombre, leurs feuilles sont simplement velues, et lorsqu'elles viennent au soleil, elles sont soyeuses en dessous. Elles croissent principalement dans les clairières des bois de pins, et fleurissent successivement pendant tout l'été. C'est la *dichondre* que Walter a décrite page 100 de sa *Flora caroliniana*, et que Gmelin a appelée du nom de *demidof*. (B.)

DICHROA, *Dichroa*, arbrisseau à feuilles opposées, sessiles, lancéolées, glabres, un peu dentées, très-longues; à fleurs blanches en dehors, bleues en dedans, et portées sur des grappes terminales, qui forme un genre, selon Loureiro, dans la dodécandrie tétragynie.

Ce genre offre pour caractère un calice monophylle, globuleux, à quatre dents; cinq pétales charnus, ovales, lancéolés; quinze étamines inégales; un ovaire presque rond, surmonté de quatre styles épais, à stigmates émarginés.

Le fruit est une baie à quatre loges polyspermes, formée par le calice qui a cru.

Le *dichroa* se trouve, dans les montagnes, à la Chine et à la Cochinchine. Ses feuilles et ses racines sont employées comme fébrifuges. Elles excitent le vomissement lorsqu'on les mange crues, et purgent lorsqu'on les mange cuites. (B.)

DICHROME, *Dichroma*, plante herbacée, velue, à feuilles radicales longuement pétiolées, ovales, en cœur, obtusément dentées, très-velues, à feuilles caulinaires sessiles, ovales et dentées; à fleurs d'un rouge écarlate, portées sur de

longs pédoncules axillaires et velus; laquelle forme un genre dans la didynamie angiospermie.

Ce genre qui est figuré pl. 582 des *Icones* de Cavanilles, présente pour caractère un calice profondément divisé en cinq parties linéaires, aiguës et persistantes; une corolle tubuleuse, bilabiée, à lobe supérieur profondément émarginé, et à lobe inférieur à trois divisions émarginées; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, ovale, surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule ovale, biloculaire, s'ouvrant par son sommet en deux valves, dont les cloisons sont contraires, et contenant un grand nombre de semences attachées aux cloisons.

Le Dichrome écarlate croît dans l'archipel de Chiloé. (B.)

DICKSONE, *Dicksonia*, nouveau genre de fougères, établi par l'Héritier, et figuré pl. 43 de son *Sertum anglicum*. Son caractère est d'avoir les fructifications situées sur le bord du feuillage, courbées en dedans, réniformes et bivalves; la valve extérieure, formée par la substance de la feuille; la valve intérieure, membraneuse; les follicules entourées d'un anneau élastique.

Ce genre comprend deux fougères de l'Inde, dont le feuillage est surcomposé, glabre ou velu; c'est de l'une d'elles, la Dicksone culcite, que sort l'*agneau de Scytie*, charlatanerie à laquelle on a cru quelque temps. *Voyez* au mot Agneau de Scytie.

Ce genre se rapproche beaucoup des Polypodes. *Voyez* ce mot. (B.)

DICOTYLÉDONES, plantes; ce sont celles dont les semences ont deux lobes. *Voyez* Semence, et le développement du système de Jussieu, à l'article Botanique. (D.)

DICRANE, *Dicranum*, genre de plantes établi par Hedwig, dans la famille des Mousses. Son caractère consiste dans un péristome à seize dents bifides, et dans des fleurs mâles en tête. Il a pour type, le *bry à balais* de Linnæus. On le divise en *dicranes à apophyses*, et en *dicranes sans apophyses*. Voyez au mot Bry, et au mot Mousse. (B.)

DICTAME ou FRAXINELLE, *Dictamnus* Linn. (*Décandrie monogynie*), genre de plantes de la famille des Rutacées, qui a des rapports avec l'*hermale*, et dans lequel la fleur présente des caractères remarquables. Son calice non persistant est composé de cinq folioles inégales, oblongues et pointues; sa corolle, beaucoup plus grande que le calice, a

cinq pétales ovales, lancéolés et irrégulièrement ouverts; deux sont redressés, deux placés obliquement sur les côtés, et le troisième est abaissé. Les étamines au nombre de dix, diffèrent peu de longueur; leurs filets inclinés se relèvent et se recourbent vers leur sommet : ils sont parsemés de glandes; et ont des anthères courtes et à quatre faces. Le germe est à cinq angles, et porté sur un très-petit pédicelle; il soutient un style court, courbé, et à stigmate aigu. Le fruit se compose de cinq capsules disposées en étoile, réunies par leur bord interne, et ayant leurs bords extérieurs, comprimés, saillans, et pointus à leur sommet; chaque capsule contient une espèce de gaîne courbée en crochet, qui s'ouvre en deux valves, et dans laquelle sont renfermées des semences réniformes, luisantes et dures.

Ce genre, dont les caractères sont figurés dans les *Illustr.* de Lamarck, pl. 344, ne comprend que deux espèces : le Dictame blanc et le Dictame du Cap.

Le Dictame blanc ou la Fraxinelle, *Dictamnus albus* Linn., croît dans les bois des contrées méridionales de la France, en Italie et dans l'Allemagne. C'est une plante intéressante qu'on cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs, qui paroissent en juin et juillet. Sa racine est vivace et composée de fibres grosses comme le doigt, fortement entrelacées ensemble. Ses tiges périssent tous les ans : elles sont hautes de deux ou trois pieds, ordinairement simples, droites, cylindriques, velues, glanduleuses, rougeâtres dans leur partie supérieure, et remplies de moelle. Ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire, et ressemblent un peu à celles du *frêne*, ce qui a fait donner à cette plante le nom vulgaire qu'elle porte. Elles ont ordinairement sept ou neuf folioles ovales, fermes, luisantes, et sur lesquelles on apperçoit de petits points transparens. Ces folioles sont sessiles à la côte du milieu, qui est traversée en dessous par une rainure longitudinale. Les fleurs naissent au sommet des tiges, disposées irrégulièrement, ou formant une espèce de grappe claire et droite : elles ont des pédoncules et des calices visqueux et d'un rouge brun; et leur corolle est ou blanche ou d'un rouge pâle mêlé de pourpre.

Les extrémités des tiges et les pétales des fleurs de la *fraxinelle* sont couverts d'une infinité de vésicules pleines d'huile essentielle, comme on peut l'observer facilement à l'aide du microscope; elles répandent, dans les jours chauds de l'été, une vapeur forte, et dont l'odeur est semblable à celle qu'on respire dans les belles campagnes des Antilles, lorsqu'on voyage au milieu du jour entre des haies de citronniers. Cette

vapeur est éthérée, inflammable, et si abondante, que si vers le soir, quand un air plus frais l'a un peu condensée, on approche de la *fraxinelle* une bougie allumée, il paroît tout-à-coup une grande flamme qui se répand sur toute cette plante, mais sans l'endommager : elle forme alors comme une espèce de buisson ardent très-curieux.

Sa racine est fortement odorante, mais son odeur est désagréable, et a quelque rapport avec celle du bouc. Sa saveur est légèrement âcre et amère. Elle ranime, dit-on, les forces musculaires, remédie aux maladies de foiblesse causées par des humeurs séreuses, et fait souvent mourir les vers contenus dans les premières voies. On l'emploie pulvérisée et tamisée, depuis une demi-drachme jusqu'à deux drachmes, mêlée à du sirop, ou délayée dans cinq onces d'eau. M. Stork a publié des observations sur cette racine; elles tendent à prouver qu'elle a beaucoup de vertus pour guérir les maladies chroniques. Il en fait une essence avec l'esprit-de-vin, et un vin médicamenteux. C'est sur-tout l'essence ou teinture spiritueuse qu'il emploie contre l'épilepsie, les vers, la fièvre intermittente, la mélancolie, la suppression menstruelle, et les fleurs blanches. Dans les pays chauds de l'Europe, on tire des fleurs de la *fraxinelle*, une eau distillée très-odoriférante dont les femmes se servent en Italie, comme d'un cosmétique également bon et agréable.

Cette plante fait un joli effet dans les jardins du printemps; elle s'accommode de toutes sortes de terres et de toute exposition. On la multiplie en séparant ses racines en automne. Si on veut en semer la graine, il faut le faire aussi-tôt qu'elle est mûre; elle levera au printemps suivant, et fleurira au bout de deux ou trois ans. Elle n'exige d'autres soins que d'être sarclée et serfouie une fois ou deux dans l'année.

Le Dictame du Cap, *Dictamnus Capensis* Linn., ressemble beaucoup à l'espèce précédente : sa grappe de fleurs est la même, mais sa tige est rameuse, et ses feuilles sont simples, alternes, et semblables aux folioles de la *fraxinelle*. Ce dictame croît au Cap de Bonne-Espérance. (D.)

DICTAME DE CRÈTE, *Origanum dictamnus* Linn., petit arbuste du genre Origan (*Voyez* ce mot.), fort agréable à la vue et à l'odorat, qui croît sur le mont Ida, dans l'île de Candie, d'où on nous l'apporte sec; on le trouve aussi dans les fentes des rochers de la Grèce, et quelquefois en Provence et en Italie. Il ne s'élève pas au-delà de huit à neuf pouces. ...acines sont brunes et fibreuses, et ses tiges dures, ra...es, un peu purpurines, et couvertes d'un duvet. Les ...es naissent opposées deux à deux aux nœuds des tiges :

elles sont ovales, arrondies, longues d'un pouce, épaisses, cotonneuses et très-blanches. Les fleurs, de couleur pourpre, viennent sur des épis quadrangulaires, penchés et garnis de feuilles florales, grandes et luisantes : elles paroissent en juin et juillet.

On cultive depuis long-temps cette plante dans les jardins. Toutes ses parties ont une odeur pénétrante et aromatique, fort agréable, et une saveur âcre et piquante. Elle passe pour cordiale et emménagogue. L'huile essentielle qu'on en retire est rouge et très-odoriférante ; ses épis desséchés sont jaunes; on en fait usage pour ranimer les forces musculaires et vitales.

Le *dictame de Crète* se multiplie de bouture pendant tout l'été. S'il est placé dans un sol sec et à une exposition chaude, il subsistera sans aucun abri dans les hivers ordinaires. Mais comme les fortes gelées le détruisent, il est plus prudent de le serrer dans la mauvaise saison.

On connoît encore une seconde espèce de DICTAME, *Origanum sipyleum* Linn., qui croît sur le mont Sypile, dans l'Asie mineure, où elle fut découverte par le chevalier Whéeler, qui en envoya les semences à Oxford. C'est une fort jolie plante qui s'élève à la hauteur de deux pieds, dont la racine est vivace, et la tige annuelle. Elle diffère de la précédente, en ce que toutes ses feuilles sont lisses, en cœur, et terminées en pointe. Elle porte des épis de fleurs d'une beauté durable, et mérite par cette raison une place dans les jardins des curieux. On la multiplie et on la cultive à tous égards comme le *dictame de Crète*. (D.)

DICTAME FAUX. C'est le *marubium pseudodictamnus* de Linnæus. *Voyez* au mot MARUBE. (B.)

DICTAME DE VIRGINIE. On a donné, on ne sait pourquoi, ce nom à la *menthe pouillot*. *Voyez* au mot MENTHE. (B.)

DICTYDIE, *Dictydium*, genre de plantes établi par Schrader dans la famille des CHAMPIGNONS. Il offre pour caractère un péricarpe diaphane, réticulé ou veiné, s'ouvrant inégalement sur les côtés ou au sommet. Ce genre renferme cinq espèces fort petites, qu'on trouve en automne sur le bois pourri. Une de ces espèces, la DICTYDIE EN OMBELLE, a été décrite sous le nom de *cibraire penchée* par Peerson ; de *stemonite treillisée* par Gmelin ; de *moisissure treillisée* par Batsch. *Voyez* ces mots, et sur-tout le mot MOISISSURE. (B.)

DIDELPHE. *Voy.* SARIGUE.

Linnæus a aussi donné la même dénomination *didelphis* au TARSIER. *Voyez* ce mot. (S.)

DIDELTA, *Didelta*, plante de la singénésie polygamie frustranée, et de la famille des CORYMBIFÈRES. Elle forme un genre qui offre pour caractère un calice commun, double et persistant, dont l'extérieur est formé par trois grandes folioles ovales, un peu pointues, concaves, pubescentes, et l'intérieur par douze lanières un peu moins longues, linéaires, lancéolées, ciliées, alternativement grandes et petites; plusieurs fleurons hermaphrodites, stériles, tubuleux, quinquéfides, situés sur un disque intérieur, dont la forme est deltoïde; plusieurs fleurons hermaphrodites, fertiles, tubuleux et quinquéfides, placés sur un disque extérieur, pareillement deltoïde ou triangulaire, mais dont les angles répondent aux côtés du premier; une douzaine de demi-fleurons femelles, à languettes oblongues, presque linéaires, terminés par trois dents placées à la circonférence. Ces fleurons et demi-fleurons sont placés sur un réceptacle plane, alvéolé, distingué en quatre parties, dont celle du milieu est triangulaire et nue, et les trois latérales, hérissées de poils.

Le fruit est formé par trois portions du réceptacle commun extérieur, qui se séparent, se durcissent, et qui constituent, chacune, un péricarpe trigone, osseux, multiloculaire, contenant, dans chaque loge, une semence oblongue.

Cette plante, que Linnæus avoit placée parmi les POLYMNIES (*Voy.* ce mot.), a la tige herbacée; les feuilles alternes, sessiles, linéaires, lancéolées, entières, un peu charnues, chargées d'un duvet blanchâtre; les rameaux terminés par une fleur jaune, un peu penchée. Elle vient du Cap de Bonne-Espérance, et est figurée pl. 28 des *Stirpes* de l'Héritier, et pl. 705 des *Illustrations* de Lamarck. Elle a fleuri à Trianon.

Depuis, on a découvert une seconde espèce de ce genre, dans le *Polymnia spinosa* de Linnæus. (B.)

DIDERME, *Diderma*, genre de plantes cryptogames, de la famille des CHAMPIGNONS, figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 889. Il est fort voisin de l'ÆCIDIE. *Voyez* ce mot. (B)

DIDICILE, *Didicilis*, genre de plantes, établi par Beauvois, aux dépens des LYCOPODES de Linnæus. Ses caractères sont d'être monoïque, d'avoir les anthères bivalves, disposées sur un épi anguleux, avec des bractées, et, pour fleur femelle, des capsules sphériques, bivalves, monospermes, situées dans l'aisselle des rameaux.

Ce genre ne renferme que le *lycopode à pied d'oiseau*. Voyez au mot LYCOPODE. (B.)

DIDYME (*Botanique*), mot synonyme de *jumeau* ou

jumelle. Il désigne le rapprochement de deux organes qui ont une insertion ou une origine commune. (D.)

DIDYMION, *Didymium*, genre de plantes, établi par Schrader, aux dépens des SPHÉROCARPES de Bulliard. Son caractère consiste à avoir le péricarpe double, l'intérieur s'ouvrant au sommet, et couvrant des semences attachées à un réseau filamenteux; l'intérieur fermé et rempli de semences nues. On compte huit espèces dans ce genre, toutes se trouvant, pendant l'automne, sur le bois pourri, dont une, le DIDYMION FLORIFORME, est la même que la *sphérocarpe floriforme* de Bulliard. *Voyez* au mot SPHÉROCARPE. (B.)

DIDYMODE, *Didymodon*, genre de plantes établi par Bridel, dans la famille des MOUSSES. Il offre pour caractère un péristome à huit ou seize paires de dents, et des fleurs unisexuelles. Il a pour type le *bry pusille* de Dickson. *Voyez* au mot BRY et au mot MOUSSE.

Hedwige a pris quelques espèces de ce genre, pour former son genre CYNOTNODE. *Voyez* ce mot. (B.)

DIDYNAMIE. C'est le nom qui a été donné, par Linnæus, à la quatorzième classe de son *Système des Végétaux*, à la première de celles qui sont fondées sur le rapport de grandeur des étamines. Les plantes qui la composent ont toutes quatre étamines, dont deux plus petites. Elles sont divisées en deux sections, dont la première, appelée *gymnospermie*, renferme les genres dont les fruits sont des semences nues, placées au fond du calice qui persiste; et dont la seconde, nommée *angiospermie*, contient les genres dont les semences sont renfermées dans une capsule, dans un drupe ou dans une baie. On remarque, dans cette classe, que toutes les fleurs sont monopétales, la plus grande partie des calices monophylles, et que les étamines sont presque toujours insérées sur la corolle. Sa première division présente une famille fort naturelle, celle qu'on a appelée des *labiées*, dont toutes les espèces se rapprochent, non-seulement par leurs caractères, mais encore par leurs qualités, étant, en général, odorantes. Sa seconde division, qui est composée de la plus grande partie des plantes que Tournefort appeloit *personnées*, a fourni à Jussieu les moyens de faire plusieurs familles, à raison de la différence de structure des fruits. *Voyez* le mot BOTANIQUE, et les TABLEAUX SYNOPTIQUES du dernier volume. (B.)

DIERVILLE, *Diervilla*, arbrisseau qui, dans Linnæus, fait partie du genre des CHÈVREFEUILLES, mais que quelques botanistes regardent comme devant faire un genre par-

ticulier, qui auroit pour caractère un calice oblong, à cinq divisions, muni de bractées à sa base ; une corolle infundibuliforme, à tube dilaté supérieurement, à limbe à cinq découpures ouvertes, et presque égales; cinq étamines saillantes; un ovaire inférieur, à stigmate capité; une baie capsulaire, oblongue, aiguë, non couronnée, quadriloculaire, à loges polyspermes, et à semences très-petites. *Voyez* au mot CHÈVREFEUILLE. (B.)

DIGÈRE, *Digera*, genre de plantes établi par Forskal, et qui est si voisin des CADELARIS, qu'on soupçonne que la plante sur laquelle il est formé, en est une espèce. *Voyez* ce mot.

Jussieu l'a cependant adopté, et l'a placé dans sa famille des AMARANTHOÏDES. Il a un calice de cinq folioles; une corolle de trois pétales; un tube inférieur court; cinq étamines; un ovaire à style simple; un drupe arrondi, bidenté à son sommet, renfermé dans le calice et la corolle qui subsistent, et renfermant une noix monosperme. Ce genre est le même que celui appelé OERVE. *Voyez* ce mot. (B.)

DIGITAIRE, *Digitaria*, genre de plantes établi par Haller, et renouvelé dans ces derniers temps, pour placer les PANIS de Linnæus, dont la fructification est disposée en épis. C'est le même que le SYNTERISMA de Walter. Ses caractères sont d'avoir les fleurs unilatérales, une bale calicinale d'une seule valve, et une corolle de deux valves inégales et mucronées. *Voyez* au mot PANIS. (B.)

DIGITALE. Les pêcheurs donnent ce nom aux plus petits *saumons*. Voyez au mot SAUMON. (B.)

DIGITALE, *Digitalis* Linn. (*Didynamie angiospermie*), genre de plantes de la famille des PERSONNÉES, et dont le caractère est d'avoir un calice persistant, à cinq divisions un peu inégales; une corolle monopétale, en cloche renflée, beaucoup plus grande que le calice, et dont le tube est rétréci à sa base, et le limbe découpé en quatre, quelquefois en cinq segmens obtus et inégaux; quatre étamines dont deux plus courtes, ayant les anthères à deux lobes; un germe supérieur d'où s'élève un style un peu plus long que les étamines et à stigmate simple ou double. Le fruit est une capsule ovale et pointue, placée sur le calice dont elle est environnée, s'ouvrant en deux valves, et divisée par une double cloison en deux loges dont chacune renferme plusieurs semences petites et anguleuses. Lamarck, *Illustr. des Genres, pl.* 525.

Dans les espèces peu nombreuses de ce genre qui a quelques rapports avec le *sesame* et les *bignones*, les feuilles sont ou alternes ou éparses, et les fleurs disposées en épi au sommet des rameaux.

La plus belle des *digitales* connues est, sans contredit, la Digitale pourprée, *Digitalis purpurea* Linn. Si elle nous venoit du Pérou ou de l'Archipel des Indes, elle seroit très-recherchée des curieux. Parce qu'elle croît en France, et pour ainsi dire, sous nos pieds, on la dédaigne. Cependant elle a un bel aspect et un port noble et élégant, sur-tout quand elle est en fleurs. On la trouve en Europe dans les bois montagneux et dans les terreins sablonneux et pierreux. Elle est bisannuelle, et présente une tige haute de deux ou trois pieds, droite, cylindrique, velue et ordinairement simple. Sa racine a la forme d'un navet avec des radicules latérales et fibreuses; ses feuilles sont alternes, ovales, très-alongées, dentées et pointues; elles diminuent de grandeur à mesure qu'elles approchent du sommet de la tige; leur surface supérieure est verdâtre et un peu ridée; l'inférieure est blanchâtre et comme cotonneuse. Les fleurs grandes, belles et nombreuses pendent d'un seul côté les unes au-dessus des autres, portées par de courts pédoncules, et forment par leur disposition, un épi très-long et terminal; elles sont de couleur pourpre, et agréablement tachées ou tigrées dans leur intérieur. Les divisions de leur calice sont ovales, et le lobe supérieur du limbe de leur corolle est très-entier. A ces fleurs qui s'épanouissent en juin et juillet succèdent des capsules arrondies, terminées en pointe, et remplie de petites semences presque carrées et d'un brun foncé.

Cette plante est un purgatif violent dont on se sert peu en France, mais qu'on emploie assez fréquemment en Angleterre, sur-tout contre l'épilepsie: on la fait infuser à la dose de deux poignées, dans une suffisante quantité de bière, pour une prise. Les Italiens la regardent comme vulnéraire et l'emploient dans le traitement des plaies. Ses fleurs bouillies dans le sain-doux ou dans du beurre frais, font une pommade excellente pour les maladies scrophuleuses. Nous croyons pourtant devoir observer qu'il faut être très-circonspect dans l'emploi de la *digitale*, parce qu'elle appartient à une famille naturelle, dans laquelle il y a beaucoup de plantes vénéneuses. Au lieu d'y avoir recours dans ses maux, il vaut mieux en orner son jardin. Elle mérite cette distinction, par la beauté de ses fleurs; et comme elle se multiplie elle-même par ses semences, si on lui donne le temps de les répandre, il est très-aisé de l'avoir. Une culture un peu soignée lui feroit produire peut-être des variétés intéressantes; on en connoît depuis long-temps une à fleurs blanches, que Miller dit avoir cultivée trente ans sans qu'elle ait éprouvé aucune altération. (D.)

DIGITALE FAUSSE. C'est la DRACOCÉPHALE DE VIRGINIE. *Voyez* ce mot. (B.)

DIKAJA KOZA, nom russe du SAÏGA. *Voyez* ce mot. (S.)

DILATRIS, *Dilatris*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la triandrie monogynie, et de la famille des IRIDÉES, dont le caractère consiste à avoir six pétales, ovales, lancéolés, égaux, concaves, velus en dehors et persistans; trois étamines fertiles, dont une plus longue que les autres, et trois filamens stériles fort courts; un ovaire inférieur, chargé d'un style filiforme, à stigmate simple et obtus.

Le fruit est une capsule globuleuse, très-velue, triloculaire, trivalve et qui contient, dans chaque loge, une semence orbiculaire, comprimée, glabre, située perpendiculairement.

Ce genre ne contient que trois ou quatre espèces, toutes propres au Cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes vivaces, à feuilles simples, dont les radicales sont engaînées à la manière de celles des *glayeuls* et des *iris*. Leurs fleurs sont velues extérieurement et disposées en corymbe terminal ou en panicule.

Les plus connues sont la DILATRIS EN OMBELLE, ou mieux en corymbe, qui est figurée dans les *Plantes du Cap*, de Bergius, tab. 3, fig. 5; et la DILATRIS VISQUEUSE, figurée dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 34. (B.)

DILBOURG (*Turdus melanophus* Lath.; ordre PASSEREAUX, genre de la GRIVE. *Voyez* ces mots.). Le sommet de la tête de cette *grive* est singulièrement applati; et le front, qui s'élève beaucoup au-dessus du niveau de la mandibule supérieure, s'avance entre les narines et les yeux, où il prend la forme d'une espèce de crête jaune, dont le dessus est marginé de noir; le bec et les pieds sont rouges; l'on remarque derrière l'œil une tache ronde de cette même teinte, et bordée de noir; le plumage est en général d'un brun olivâtre, plus pâle dessous le corps et plus foncé sur les ailes et la queue; taille de la *grive*.

Dilbourg est le nom que cet oiseau porte à la Nouvelle-Galle du Sud, sa patrie. *Espèce nouvelle*. (VIEILL.)

DIMBIOS. Knox dit qu'à Ceylan on donne ce nom à une grande espèce de *fourmis* de couleur rouge, laquelle niche sur les arbres, et est fort redoutée des naturels. (O.)

DIMOCARPE, *Dimocarpus*, nom donné par Loureiro, et adopté par Wildenow, au genre de plantes que Jussieu avoit déjà appelé *luphoria*, et Sonnerat *litchi*. Voy. au mot LITCHI. (B.)

DINDE, femelle du DINDON. *Voyez* ce mot.

Dans quelques cantons de la Bourgogne, l'on donne vulgairement au *coucou*, le nom de *dinde sauvage*. (S.)

DINDON, *Meleagris*, genre d'oiseaux, auquel M. Latham assigne les caractères suivans : Bec conique et courbé ; la tête couverte de caroncules comme spongieuses ; une caroncule membraneuse et longitudinale à la gorge ; la queue composée de pennes nombreuses et s'étalant en roue ; des éperons aux pieds. (S.)

DINDON (*Meleagris gallopavo* Lath., fig. du mâle, planches enlum. de Buffon, n° 97.), oiseau du genre du même nom et de l'ordre des GALLINACÉS. *Voyez* ce mot et celui de DINDON ; genre.

Les *dindons* forment, après les *poules*, la peuplade la plus nombreuse et en même temps la plus utile de nos basse-cours. Ainsi que les poules, ils sont étrangers à nos climats, ils le sont même à notre continent. C'est de l'Amérique que ces oiseaux sont originaires, et qu'ils nous ont été apportés vers le seizième siècle. Le premier qui fut mangé en France, parut au festin des noces de Charles IX, en 1570. A cette époque, ils étoient déjà communs en Espagne, d'où ils furent introduits en Angleterre, dès l'année 1525, la quinzième du règne de Henri VIII ; ils furent bientôt répandus dans tout le royaume, et multipliés au point qu'en 1585 ils fournissoient déjà un plat dans les festins à la campagne.

Une tradition populaire attribue aux jésuites l'introduction des *dindons* en Europe. L'on pense assez généralement aussi que c'est à ces mêmes religieux qu'est due la connoissance du quinquina, vrai trésor de la médecine moderne, et que produisent les parties méridionales du Nouveau-Monde. Procurer à son pays de nouveaux alimens aussi sains que succulens, et l'un des meilleurs remèdes pour les maladies les plus fréquentes, c'est assurément rendre de grands services ; et si l'on se représente les services plus grands encore que les jésuites rendoient aux nations policées par l'éducation et l'instruction de la jeunesse, services inappréciables qui n'ont point été remplacés ; si l'on se souvient des soins éclairés et vraiment paternels qu'ils prodiguoient à l'enfance, de l'ordre admirable et de la discipline beaucoup plus douce qu'austère, qu'ils avoient établis dans leurs pensionnats ; si l'on considère que de leurs écoles sont sortis les hommes les plus illustres de l'Europe, et que la plupart des plus distingués dont notre âge s'honore ont été leurs disciples, l'on ne peut se défendre d'un sentiment de vénération pour une société célèbre, que la politique a cru devoir proscrire, et qu'elle croira peut-être devoir rappeler. Ce vœu qui m'échappe est autant l'effet des sentimens dont je suis animé pour le bien et la gloire de ma patrie, que l'expression de ma reconnoissance particulière. Ce

n'est pas que depuis la suppression des jésuites on n'aît fait de très-bons ouvrages et prononcé de très-beaux discours sur l'éducation ; mais l'éloquence, et, si l'on veut même, la solidité des raisonnemens n'équivalent point à une longue expérience ; et dans ce cas, plus que dans tout autre, vient s'appliquer naturellement l'adage d'un de nos vieux auteurs : *Théorique est belle, mais pratique la surpasse*. (Palissy.) Il est temps de revenir aux *dindons*.

On les appela d'abord *coq* et *poule d'Inde*, parce qu'ils venoient des Indes occidentales. On abrégea cette dénomination, et ils sont à présent plus généralement connus sous la désignation de *dindon*, que l'on applique aussi à la sottise et à l'ineptie; l'on se raille, l'on se plaint presque de la bêtise du *dindon*, et l'on ne fait pas attention que si la nature eût départi à cette espèce d'oiseaux plus d'instinct, plus d'intelligence, ou, si l'on veut, plus d'esprit, elle ne se seroit pas laissé si facilement asservir.

Cependant les *dindons* ne sont pas aussi sots qu'on l'a dit ; ils sont susceptibles d'affections très-vives, et la stupidité n'en éprouve que de très-lentes et de très-émoussées. Si quelqu'objet nouveau vient se montrer aux yeux du *dindon* mâle, on le voit quitter tout-à-coup sa contenance humble et simple, se redresser avec fierté, gonfler sa tête et son cou, dont les parties charnues se colorent d'un rouge plus vif, hérisser les plumes du cou et du dos, relever sa queue en éventail, déployer les pennes de ses ailes jusqu'à traîner par terre, faire entendre un bourdonnement sourd, tantôt accélérer sa marche, tantôt la ralentir avec une sorte de gravité ; enfin, jeter de temps en temps un cri perçant, une roulade précipitée, qui paroît être l'expression de la plus forte colère ; il est aisé de lui faire répéter son *glou glou glou* en sifflant, ou en lui faisant entendre tout autre son aigu ; la vue d'un habit rouge le met également en fureur, et dans ses accès, il s'élance, attaque à coups de bec, et fait tous ses efforts pour éloigner l'objet qui lui est désagréable.

La plupart de ces manœuvres du coq *dindon*, ont également lieu dans la saison des amours ; alors il piaffe autour de sa femelle, en faisant la roue et en produisant le bruit sourd et le cri aigu dont je viens de parler. Il ne manque pas d'énergie pour s'assurer la possession d'une compagne ; il en paroît jaloux, et se bat contre un rival, mais avec moins d'acharnement que les coqs ordinaires.

Le mâle seul a la faculté de relever les pennes de sa queue, à-peu-près comme le paon. Il se distingue aussi de la femelle par un bouquet de crins durs et noirs qui lui pend au bas du

cou, de la longueur de cinq à six pouces; par un éperon plus ou moins long, dont chacun de ses pieds est armé; par la longue caroncule qu'il porte à la base de son bec supérieur; par une taille plus forte; par ses cris et par plus d'action. Le cri de la femelle n'est qu'un accent plaintif. Leur tête, petite à proportion du corps, est recouverte, ainsi que la partie supérieure du cou, d'une peau nue, bleuâtre et chargée de mamelons rouges en devant, et blanchâtres sur le derrière de la tête; il y a quelques poils noirs entre ces mamelons et de petites plumes encore plus rares sur le cou. Une caroncule charnue, ridée et conique, s'élève sur le bec à son insertion dans le front. Lorsque l'oiseau mâle est tranquille, cette caroncule n'a guère qu'un pouce de longueur; mais dès qu'il s'anime, elle s'alonge et recouvre entièrement le bec, audessous duquel elle descend de deux ou trois pouces. De la base du bec, en dessous, descend, jusque vers le tiers de la longueur du cou, une espèce de barbillon rouge, flottant et composé d'une double membrane. Toutes ces parties charnues de la tête et du cou sont rouges dans le mâle, et d'une teinte plus pâle dans la femelle, qui n'a pas non plus la faculté d'alonger la caroncule du dessus de son bec.

Sur la mandibule supérieure, on voit les ouvertures des narines, et derrière les yeux celles des oreilles, recouvertes par de petites plumes décomposées. Il y a vingt-huit pennès à chaque aile et dix-huit à la queue; ce sont celles-là que l'oiseau relève quand il fait la roue; mais il en reste d'autres moins grandes, formant comme une seconde queue inférieure, qui conservent la position horizontale. Les *dindons* ont, comme les poules, un jabot et un gosier très-musculeux, un tube intestinal à-peu-près quadruple de la longueur de l'oiseau, et deux cœcum.

Quoique peu ancien, l'asservissement des *dindons* a déjà produit des variétés dans nos climats. La plus remarquable est celle du *dindon huppé*, encore fort rare, et dont la huppe est quelquefois noire et d'autres fois blanche. Il y a des *dindons* blancs, d'autres variés, &c.

Ceux qui vivent dans l'état sauvage, en Amérique, portent constamment la livrée de leur espèce. Ils paroissent tout noirs; mais en les regardant avec un peu d'attention, l'on s'apperçoit qu'aucune de leurs plumes n'est entièrement noire; presque toutes sont rayées en ondes de traits fort déliés de couleur grise-brune, et le dos présente, sous certains aspects, des teintes changeantes, des reflets violets, qui donnent de l'éclat à leur plumage. Au reste, ces *dindons* sauvages sont bien plus grands et bien plus forts que les *dindons* do-

mestiques. Loin de s'être améliorée par les soins et l'abondance de la nourriture, cette espèce a singulièrement dégénéré dans nos climats. Les *dindons* sauvages pèsent vingt, trente, quarante et jusqu'à soixante livres. Bartram, voyageur américain, décrit un de ces oiseaux d'une grandeur remarquable; sa tête, lorsqu'il étoit debout, étoit à plus de trois pieds de terre; son plumage étoit d'un brun foncé, et les plumes de son cou, de sa gorge, de son dos et du pli de ses ailes, avoient une bordure d'une teinte cuivrée, qui, à certains reflets de la lumière, ressembloit à de l'or bruni. L'animal étoit beau, fier, et ne sembloit pas insensible à l'admiration qu'il excitoit. (*Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, traduct. française*; tom 1, pag. 46.)

On trouve les *dindons* sauvages depuis le pays des Illinois juqu'à l'isthme de Panama. Les oiseaux que des voyageurs ont rencontrés plus au Midi, et qu'ils ont pris pour des *dindons*, sont des Hoccos. *Voyez* ce mot. Ils vivent, la plupart du temps, dans les forêts; ils se nourrissent de fruits sauvages; ceux du chêne vert les engraissent beaucoup. Leur chair est préférable à celle du *dindon* domestique, à cause de son fumet, qui approche du fumet du faisan. Ces oiseaux quittent les bois au mois de septembre, et se rapprochent des lieux habités; aussi les naturels du nord de l'Amérique appellent cette saison le *mois des dindons*. Ils leur font la chasse, en tuent un grand nombre, et les font geler pour les conserver et les apporter dans les établissemens des Européens. Ce n'est plus que fort avant dans les terres que l'on rencontre les *dindons* sauvages; ils sont très-farouches, et quoique leur vol soit assez lourd, ils savent si bien fuir et se cacher, que l'on a de la peine de les découvrir. Ceux que l'on élève dans leur pays natal, qui menent une vie tout agreste, et que l'on ne renferme jamais, sont devenus aussi petits, aussi foibles, en un mot, aussi dégénérés que ceux des basse-cours de l'Europe. Cela suppose dans cette espèce un grand amour de la liberté, et certes ce n'est point le symptôme d'un naturel stupide.

Je viens de parler du *dindon* de la nature; l'article suivant traite du *dindon* de l'art, c'est-à-dire de celui qui fait une partie intéressante de notre économie rurale et domestique. (S.)

DINDON (*Economie.*). Apporté des Indes occidentales en France sous le règne de François 1, le *dindon* est, après la *poule ordinaire*, le plus utile des oiseaux domestiques, en même temps celui qui demande le plus de soins dans les premiers momens de son existence; à la vérité, une fois élevé, il

s'accommode de toutes les températures, et quoiqu'originaire des pays chauds, il s'est naturalisé dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe, de manière à faire croire aujourd'hui que cette partie du globe est sa véritable patrie; il est donc réellement un cosmopolite.

Cependant, quoique cet oiseau ait maintenant un grand nombre de partisans, il a trouvé parfois des détracteurs, dont les assertions, plus ou moins hasardés, pourroient préjudicier à la propagation de son espèce, si on laissoit sans réplique les objections faites en différens temps contre les avantages qu'il peut procurer à ceux des habitans des campagnes situées les plus favorablement pour en élever.

On s'est plû à répéter que le *dindon* présentoit, dans son éducation, des difficultés extrêmes, et que quand à force de travail on étoit parvenu à le sauver de tous les accidens qui le menacent, jusqu'au moment où il a poussé le rouge, les dépenses qu'on étoit obligé de faire ensuite pour l'amener à l'état d'embonpoint desiré, excédoit le produit de la vente; il n'en a pas fallu davantage pour détourner les fermiers d'admettre cet oiseau dans leur basse-cour, et ils ont été privés par conséquent d'un moyen assuré d'augmenter la masse des ressources de la maison, d'ajouter en même temps aux revenus du domaine rural.

Je me bornerai à observer avec Chalumeau, que si les essais tentés jusqu'à présent dans certains cantons pour élever des *dindons*, n'ont été couronnés d'aucun succès, il faut en rejeter la faute sur la mal-adresse ou l'inexpérience de ceux auxquels on les a confiés. Ce n'est pas les efforts du travail qu'il faut ici, mais quelques soins et un peu de patience. Il n'est pas douteux que tant qu'on s'obstinera à contrarier les femelles pendant qu'elles couvent, à ouvrir les coquilles des œufs pour favoriser le passage des poussins tardifs à éclore, à les comprimer, à les manier dès qu'ils sont nés pour les faire manger malgré eux, à les laisser exposés à l'ardeur du soleil ou à l'humidité froide, on ne parvienne à les tuer avant qu'ils n'aient atteint un mois; il en coûte moins alors de dire que cet oiseau est difficile à élever, plutôt que de s'accuser soi-même de négligence, d'ineptie et de barbarie tout-à-la-fois.

Une vérité qu'on ne sauroit assez reproduire, c'est que si la fermière dédaigne de s'occuper spécialement de sa basse-cour; si elle n'adopte pas pour les oiseaux qu'elle y rassemble une méthode d'éducation réglée sur leur constitution physique, sur la nature du terrein, sur les ressources locales, et que, dans le nombre de ses servantes, elle ne s'applique pas

à en former une capable de la seconder et même de la suppléer dans les détails de ce gouvernement, ils deviendront pour la maison une source de dépenses, plutôt qu'une de profit et d'utilité.

Il faut convenir que si on ne donnoit que du grain à manger aux *dindons*, goulus comme ils le sont, ces oiseaux ne méritassent le nom de *coffres à avoine*, qu'ils portent dans certains cantons. Mais n'y a-t-il pas d'autres subsistances à meilleur compte pour les nourrir ? Que de matières seroient néanmoins en pure perte aux champs ou dans l'intérieur de la ferme, si elles n'étoient consommées par ces oiseaux ? Doit-on toujours les rassassier avant le terme où il s'agit de les engraisser pour les vendre ?

Mais ces soins dont on s'effraie, ne sont pas aussi assujétissans qu'on l'a prétendu. Ils se réduisent, dans les premiers jours de la vie du *dindon*, à mettre cet oiseau à l'abri de ces alternatives de chaud et de froid, de sécheresse et d'humidité, à lui administrer une nourriture appropriée et économique, et à ne pas le perdre de vue jusqu'à ce qu'il ait poussé le rouge. C'est alors seulement qu'il paroît acclimaté, que son tempérament est formé, qu'il brave la rigueur des saisons et toutes les influences des localités.

Des variétés de Dindons.

La couleur la plus commune de cet oiseau est noire. Cependant les *dindons* blancs ont été multipliés, et leur mélange a produit un grand nombre de variétés.

Beaucoup de personnes croient que les *dindons* blancs sont les plus robustes, les plus faciles à élever et à engraisser. C'est pour cette raison que, dans quelques parties de la France, on en voit de grands troupeaux; d'autres, au contraire, prétendent que ce sont les *dindons* à plumage noir qui réunissent ces qualités; mais il ne paroît pas jusqu'à présent que l'expérience ait fait reconnoître une très-grande différence entre les uns et les autres. Cependant, une opinion assez généralement adoptée, c'est que ces derniers ont communément la peau plus blanche, la chair plus fine, plus savoureuse, que les mâles en sont plus volumineux et les femelles plus fécondes; aussi sont-ils toujours préférés dans nos marchés aux *dindons blancs* ou *panachés*, que nos ménagères les plus intelligentes refusent même d'élever, dans la persuasion où elles sont que les premiers rapportent plus de profit.

Un fait asses constant, c'est qu'il se reproduit toujours plus de *dindons noirs* que des autres couleurs, et que dans

le ci-devant Dauphiné, où il en existe de toutes les nuances, depuis le noir foncé jusqu'au blanc, on ne remarque pas de grandes différences dans leur éducation et dans les résultats; mais ces nuances, plus ou moins prononcées, sont-elles réellement une dégénérescence opérée par le croisement ou par le climat? c'est ce que l'expérience n'a pas encore décidé : ce qu'il y a de constant, c'est que madame Clavier, qui faisoit autrefois de la pratique de l'économie rurale un objet spécial de ses délassemens, et qui a été, par conséquent, pour son canton, un exemple bien recommandable, cette femme aimable a eu long-temps, dans le ci-devant Gâtinois, un *coq d'Inde blanc* qui à lui seul servoit dix femelles à plumage noir, et qui n'a jamais donné un poussin de sa couleur ou tant soit peu nuancé. Une dernière observation, c'est que les *dindons sauvages* conservés dans les cabinets d'histoire naturelle que j'ai visités en Angleterre, sont noirs, et que ceux que vendent pour tels à Londres les oiseleurs, se trouvent également d'un beau noir.

Logement du Dindon.

Comme il faut toujours, dans l'éducation des animaux, seconder leur instinct autant qu'il est possible, et que c'est peut-être pour trop s'en écarter, qu'on abâtardit les races, et qu'elles deviennent plus susceptibles d'accidens et de maladies ignorées dans l'état sauvage, il convient de procurer d'abord aux *dindons* une habitation saine, et de l'entretenir propre. La propension qu'ils ont à percher en plein air et dans les lieux élevés, sont déjà une indication de la nature qu'on doit suivre par-tout où on s'occupe de l'éducation de cet oiseau.

Les barres de traverse qui servent de juchoir aux *poules ordinaires* dans les poulaillers, ne pouvant supporter les *dindons*, il faut nécessairement que ces barres aient une épaisseur triple, et pratiquer dans l'endroit destiné à cet objet, de petites croisées grillées, excepté cependant lorsqu'on a à craindre les froids rigoureux qui leur gèlent les pattes, les animaux qui les dévorent, enfin, les mendians qui rôdent autour des fermes, pour commettre quelques délits. Les *dindons* alors se portent infiniment mieux, et leur chair devient plus ferme, plus savoureuse; ils sont moins exposés aux maladies, profitent davantage, et ne contractent pas de mauvais goût, comme cela arrive à ceux qui logent dans ces poulaillers peu aérés, étroits, remplis de vermine et de fiente.

Une autre preuve, non moins évidente du besoin qu'a le

dindon du grand air, c'est qu'à peine a-t-il poussé le rouge, qu'il commence déjà à manifester le desir de jucher au-dehors; mais on ne doit jamais le leur permettre avant cette époque, c'est-à-dire deux à trois mois après leur naissance. Les hangards non clos sont ce qui leur convient le mieux. On établit à cet effet des juchoirs à quelques pieds du sol, sur lesquels ils se reposent. Par ce moyen, l'air qui les environne se trouve continuellement renouvelé.

Aux preuves que nous avons déjà apportées, sur les avantages qu'il y a pour les *dindons*, de les laisser coucher sur des perchoirs à l'air libre, c'est que quand ils ont passé la nuit dans ces poulaillers serrés et malpropres, et qu'on leur en ouvre la porte, ils se précipitent avec une telle vivacité, qu'il n'y a absolument que le mal-aise qu'éprouve l'oiseau ainsi renfermé, et le besoin qu'il a d'échapper à un péril imminent qui puissent le déterminer à se presser de sortir. Il faut donc les dérober à l'effet de leur propre infection, en donnant plus d'espace à leur logement, en renouvelant fréquemment leur litière, et en y brûlant, après avoir fermé porte et fenêtre, une matière combustible, capable de donner une flamme claire, ainsi que de la fumée, et non pas comme le conseillent quelques auteurs qui recommandent pour cet objet l'usage des plantes aromatiques et du vinaigre, dont la vapeur ne fait au contraire que vicier l'air et augmenter l'insalubrité de l'habitation.

Du Coq et de la Poule d'Inde.

Les caractères auxquels on distingue le mâle de la femelle, ne sont pas faciles à saisir, sur-tout avant qu'ils aient pris ce qu'on appelle le *rouge*. On a seulement observé que plusieurs jours après que l'oiseau est sorti de sa coquille, la femelle est plus grosse que le mâle, mais que peu à peu leur volume s'égalise. Alors le mâle commence à monter plus haut sur ses pattes: elles s'alongent, et sont plus fortes que celles de la femelle, qui d'ailleurs n'a point d'ergots, ne s'élève et n'étend pas sa queue comme le mâle.

Le *coq* et la *poule d'Inde* de choix doivent être bien éveillés, avoir les pattes courtes, le corsage grand, beaucoup de vivacité et d'énergie dans toutes leurs actions. Il faut que l'un et l'autre soient parfaitement constitués et très-propres à multiplier.

Quelques ménagères, persuadées que la *poule d'Inde*, pour souffrir l'approche du *coq* et augmenter sa fécondité, demande le secours d'une nourriture autre que celle qu'on lui admi-

nistre ordinairement, sont dans l'usage de donner de l'avoine ou du chenevis, les derniers jours qui précèdent la saison des amours; mais le *dindon* n'a besoin du secours d'aucun stimulant. C'est l'oiseau le plus lubrique de la basse-cour; peut-être seroit-il dangereux de l'exciter par une nourriture échauffante, car il en résulteroit une fréquentation trop répétée, qui produiroit des œufs clairs.

L'embonpoint ou la maigreur de la *dinde*, le climat ou les localités, peuvent seuls avancer ou retarder la ponte. En la nourrissant et la soignant convenablement pendant l'hiver, elle sera disposée à pondre plutôt au printems, et à recommencer à la fin de l'été; la nature semble faire tous les frais.

Pour peu qu'on ait une certaine quantité de *poules d'Inde*, on est forcé d'avoir des coqs proportionnés à leur nombre. Il faut un mâle par douze femelles; mais s'il est vrai, comme quelques observations semblent le prouver, qu'il suffit qu'une *poule* soit cochée une seule fois pour féconder toute la ponte, il n'y a pas de doute que, quoique la dépense d'un *coq* ne soit pas très-coûteuse, il seroit possible de l'engraisser et de le vendre très-avantageusement immédiatement après la ponte.

De la Ponte.

La *dinde*, quoi qu'en dise Buffon, fait assez constamment deux pontes par année, la première après l'hiver, la seconde vers la fin de l'été, plutôt ou plus tard, selon les soins qu'on en a pris, la saison et les localités; elle pond le matin, de deux jours l'un, quelquefois tous les jours, depuis quinze jusqu'à vingt œufs. La femelle de deux à trois ans en produit plus, et assez constamment de plus gros que ceux des poules de la première année.

Comme la ponte est le signe infaillible de la santé d'un oiseau, on juge à sa vivacité et à sa démarche fière, que la *dinde* approche du moment où elle doit remplir cette fonction importante, mais alors elle en manifeste le besoin par les efforts qu'elle fait pour se soustraire aux regards et à la vigilance du gardien; elle a d'ailleurs un cri qui annonce ce besoin, et auquel l'oreille attentive de la ménagère ne sauroit se tromper; elle doit donc saisir ce moment pour tenir les femelles dans le poulailler où elle leur aura préparé des nids bien conditionnés, et dans chacun desquels elle a eu la précaution de laisser un œuf figuré, pour déterminer leur choix.

Rien n'est plus facile de constater, si les *dindes* ont l'œuf, il suffit tous les matins, avant de les mettre en liberté, de les

tâter les unes après les autres, pour s'assurer de celles qui doivent pondre dans la matinée, de les retenir jusqu'à ce qu'elles aient pondu, et de laisser aller les autres. Par ce moyen on accoutume les *dindes* au nid, et on ne perd pas un œuf; mais il est assez difficile d'empêcher qu'elles ne pondent à l'écart, quand elles juquent à l'air.

Il faut ramasser les œufs à mesure qu'ils sont pondus, dans la crainte que la *dinde*, naturellement lourde et gauche, ne les casse en se plaçant dans le nid; mais la précaution recommandée de les mettre à part, afin de ne donner à la couveuse que ses propres œufs, ne me paroît nullement fondée. Ne sait-on pas que la *poule d'Inde* qui couve indistinctement des œufs de *poule ordinaire*, d'*oie* et de *canne*, réussit, pour le moins, aussi bien que les femelles qui les ont pondus.

Les œufs de *poule d'Inde* sont plus gros, plus alongés que ceux de la *poule ordinaire*, parsemés de petites taches rougeâtres, mêlées de jaune: ils se conservent très-bien dans un panier rempli de son de seigle ou de paille d'avoine, lorsqu'ils n'éprouvent sur-tout aucune secousse et qu'ils sont isolés. On suspend ce panier dans un endroit sec, frais et obscur, jusqu'à ce que les *dindes* cessent de pondre; mais ne sont pas réputés vieux, les œufs qui n'ont que la date de leur ponte; plus anciens, ils seroient équivoques pour la couvaison.

La seconde ponte s'élève rarement à plus de douze œufs, encore, pour qu'elle réussisse, faut-il avoir soin avant, d'enlever aux femelles les poussins dès qu'ils sont éclos, et d'en confier l'éducation à une autre mère, qui se charge volontiers de la conduite des deux familles. Cette seconde ponte peut être comparée alors à la première, non-seulement par rapport au nombre, mais encore relativement aux poussins qui en proviennent, et dont le succès ne peut guère être assuré que dans la partie la plus méridionale de la France, où il est possible d'obtenir jusqu'à trois pontes, et facilement deux couvées, ce qui s'applique à la *perdrix* et aux autres ovipares des bois. Si on enlève les œufs de la première ponte, on peut compter sur une seconde, parce qu'elles ont eu le temps de rétablir leurs ovaires, c'est ce qui fait que par-tout on rencontre des perdreaux tardifs, qui, à la vérité, ne sont jamais aussi vivaces que ceux qui résultent de la première couvée.

Pendant toute la durée de la ponte, il faut avoir l'attention de séparer le mâle d'avec la femelle, au moins le matin, car c'est la partie de la journée où la *dinde* fait ordinairement son

œuf: on sait que s'il la rencontre sur le nid, il la maltraite, la chasse, et casse les œufs; il n'est pas moins prudent de l'en éloigner quand elles couvent. Le coq n'a pas été destiné par la nature à partager les sollicitudes de l'incubation, non moins importante que la ponte, qu'il ne faut pas plus contrarier; car dans ces deux dernières circonstances, la *dinde* étant timide, on doit bien se garder de la troubler en aucune manière.

Couvaison.

Avant même d'avoir complété sa ponte, la *dinde* manifeste déjà le desir qu'elle a de couver par des signes qui ne sont pas équivoques; elle glousse comme la *poule ordinaire;* la poitrine et le ventre se dépouillent. Dans cet état, la *dinde* est véritablement remarquable; ses ruses pour cacher ses œufs, ses détours pour donner le change à ceux qui seroient tentés de découvrir son nid, semblent la placer au rang des animaux que la nature a gratifiés d'un instinct; mais celui qui la ramène au besoin de couver, la met au rang des bêtes. En effet, quoiqu'on lui ait enlevé régulièrement ses œufs, elle couve avec la même sollicitude un corps quelconque.

Ce desir de couver est si vif, si impérieux chez elle, que non-seulement elle garde le nid, quoiqu'on lui ait enlevé ses œufs, mais elle y reste immobile, et oublie de prendre de la nourriture; elle s'établiroit même sur des pierres, qu'elle ne quitteroit pas davantage; elle y périroit infailliblement, si on ne lui rendoit ses œufs ou ceux d'un oiseau quelconque. Il importe donc de la satisfaire, car couvant sans œufs, ce faux travail la fatigueroit plus que celui qui a pour but la propagation de l'espèce. Les œufs, mis tous à-la-fois sous la couveuse, doivent être marqués préalablement par du charbon, afin de distinguer et de séparer ceux qu'elle pond encore après avoir commencé la couvaison, et qui, pour peu qu'ils tardassent à éclore, seroient indubitablement abandonnés par la mère, qui quitte volontiers le nid dès qu'elle apperçoit des petits: il convient encore d'examiner les œufs à la lumière, pour s'assurer s'ils sont fécondés.

Nous avons déjà dit que la *poule d'Inde* n'avoit pas besoin de stimulant pour pondre; nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'en employer pour l'exciter à couver. Cependant il en est qui ne s'y portent pas d'elles-mêmes, et auxquelles il faut en faire naître l'envie: pour cet effet, on les place sur un nid rempli d'œufs, dans un lieu paisible et clos, on est presque sûr qu'elles ne le quitteront plus.

Pour y parvenir d'une manière plus certaine encore, on plonge le ventre des femelles dans l'eau froide, en leur déplumant le dessous du ventre et les flagellant avec une tige d'ortie, en les tenant chaudement sur un paillasson; on les enivre encore avec du pain trempé dans du vin et un peu d'eau-de-vie, et dans cet état d'ivresse, on les place sur les œufs qu'on veut leur donner. A leur réveil, elles semblent déjà avoir pris pour eux de l'affection; elles continuent de les couver, de les soigner, et deviennent d'aussi bonnes mères que celles qui avoient montré le plus de disposition à en remplir les devoirs.

Nids des couveuses.

Le même local doit recevoir toutes les *couveuses*, sans qu'il soit nécessaire de les séparer par des cloisons; il suffit qu'elles aient chacune un nid assez éloigné cependant, afin de ne point s'appercevoir, parce qu'elles pourroient se voler réciproquement leurs œufs. Le local doit être sec, chaud, sombre, ou caché par un abri particulier; avoir une petite cour contiguë et séparée, où les poussins soient en sûreté dans les premiers temps de leur éducation.

On dispose les nids des *couveuses* en jetant dans les angles de leur habitation des brins de bois pour éviter l'humidité du sol; on les recouvre d'un lit de paille usée, suffisamment garni, peu élevé, et assez épais, afin qu'elles puissent y monter et descendre facilement sans casser les œufs. Ce nid doit être formé par un bourrelet circulaire, composé de liens de paille entrelacés, et de quinze à seize pouces de diamètre; le fond se remplit d'une paille douce et froissée, sur laquelle se trouvent déposés les œufs, qui, retenus par le rebord dont nous venons de parler, ne s'échappent pas aux environs du nid lorsque la *couveuse* fait des mouvemens pour sortir ou rentrer dans son nid, ou pour retourner ses œufs.

Quand les *poules d'Inde* ont été abandonnées à elles-mêmes pendant la ponte, et qu'elles se sont choisi à quelques pas de l'habitation un nid, il n'y a presque plus rien à faire, elles le quittent difficilement; il est même prudent de ne pas les contrarier, car elles amènent communément à bien leurs couvées, et les petits sont plus forts; mais malheureusement la rapacité des hommes, l'appétit des bêtes fauves environnent de beaucoup de dangers ces couvées, qui, encore une fois, sans ces inconvéniens, devroient être abandonnées aux *couveuses*.

Des soins pendant la Couvaison.

Nous avons souvent recommandé d'entretenir propre l'endroit où la *dinde* couve, et de prendre garde qu'elle ne fiente dans le nid, ce qui empuantiroit les œufs: mais la bonne *couveuse* n'y fait aucune ordure; elle ne se vide que quand elle prend sa nourriture, et il faut avoir soin de le nettoyer parfaitement.

Quand on a un certain nombre de *poules d'Inde*, il n'est pas nécessaire d'attendre que toutes aient fini leur ponte pour les faire couver ensemble. Dans le cas où le temps seroit contraire, on courroit le risque de tout perdre en un seul instant. Cependant il est avantageux d'en mettre à couver plusieurs à-la-fois, afin que s'il arrive des accidens à la *couveuse*, on puisse y remédier, en confiant à une autre les œufs à éclore ou éclos; d'ailleurs les petits étant tous de la même force, ils n'affament point les plus foibles. Il est plus facile et plus économique de les élever ainsi en troupes sous la conduite d'un petit nombre de *poules*, que de laisser chaque famille à sa mère.

Un autre avantage qui résulte de cette pratique, c'est de déterminer les femelles à couver une seconde fois des œufs de *poules ordinaires*, ou bien de recommencer plutôt la seconde ponte. Enfin, lorsqu'on donne à une seule *poule d'Inde* les petits de deux couvées, c'est le moyen de procurer à la moins forte, du repos, et d'obtenir plus promptement d'elle une seconde ponte.

Mais lorsqu'il s'agit de glisser sous une autre *couveuse*, soit des œufs, soit des petits, il faut faire en sorte qu'elle ne s'en apperçoive point, et choisir le soir pour cette intromission, afin que le lendemain les nouveaux introduits paroissent être de la famille: il ne faut que cette précaution pour substituer d'autres œufs, et enlever de dessous les *couveuses* ceux prêts à éclore. Les *poules d'Inde* acceptent et couvent les nouveaux œufs qu'on leur donne sans la moindre difficulté; mais il convient de ne leur en confier que le nombre qu'elles sont en état de couvrir et d'échauffer de leur corps.

La timidité des *poules d'Inde* pendant qu'elles couvent, exige qu'il n'y ait pas d'autre personne qui les approche que celle qui leur donne ordinairement à boire et à manger, soit près du nid ou au-dehors de l'habitation. Tous les jours, à la même heure, les ovipares, dans leur couvaison, paroissent retourner régulièrement leurs œufs, et ramener ceux du centre à la circonférence, *et vice versa*. Plusieurs ménagères

sont dans l'usage de saisir le moment où les *poules d'Inde* prennent leur nourriture et un peu d'exercice pour partager avec elles ce soin, au moyen de quoi la chaleur se communique plus uniformément. Elles descendent et remontent sur leur nid sans jamais se tromper, retournent leurs œufs, et les cassent rarement, quoique naturellement elles soient lourdes et mal-adroites.

C'est en effet à la *couveuse* qu'appartient exclusivement ce soin. Gardons-nous de toucher aux œufs qui sont en incubation, à moins qu'ils ne se trouvent hors du nid; pour lors il faut les y replacer avec précaution. Combien de couvées ont manqué moyennant ces soins mal entendus; rien ne contrarie et ne dérange autant les femelles que de se mêler de leur couvée jusqu'au moment où les petits sont éclos.

La *poule d'Inde*, après avoir terminé sa ponte, peut couver indistinctement des œufs de *canes*, d'*oies* et de *poules ordinaires*, en observant que les deux premiers étant quatre semaines à éclore, et ceux des *poules* trois, il faut par conséquent mettre ces derniers huit jours plus tard sous la mère, afin qu'ils éclosent à-peu-près le même jour. Mais on remarque que ces œufs ne réussissent pas constamment, vu qu'étant de grosseur inégale et ayant la coque plus ou moins dure, ils reçoivent difficilement le même degré de chaleur; d'ailleurs les diverses affections des petits troublent la tranquillité de la mère; il vaut mieux ne lui donner à couver qu'une seule espèce d'œufs, à l'exception cependant d'un cas particulier où il seroit peut-être utile, comme nous le dirons dans l'instant, d'ajouter constamment à chaque couvée de *dinde*, deux à trois œufs de *poules ordinaires*. On pourroit donc, au moyen de trois ou quatre bonnes *poules d'Inde*, multiplier en peu de temps toute la volaille de la basse-cour.

Dans les fermes où l'on veut élever beaucoup de volailles, il y a beaucoup d'avantages à avoir des *poules dinde* exprès pour couver, d'autant mieux que c'est la plus patiente et la plus assidue de toutes les *couveuses*. On peut, lorsque la couvée des poussins est éclose, donner les petits à une autre mère, et glisser adroitement sous elle le double d'œufs de *poules ordinaires*, qui, n'exigeant que vingt-un jours pour éclore, ne fatiguent pas autant la *couveuse* que s'il s'agissoit de faire deux couvées de suite de ses propres œufs; d'ailleurs le moyen d'avoir de bonne heure des poulets, c'est d'en confier la couvaison à la *dinde*, dont la ponte est plutôt finie que celle des *poules ordinaires*, et de lui procurer la faculté de faire la seconde ponte.

Pour mettre à profit le temps où le *coq d'Inde* se repose, on

a essayé de le consacrer, comme le *chapon*, à la couvaison. Les expériences suivies que j'ai faites, m'ont bien prouvé que quand on l'avoit contraint par tous les stratagèmes connus à remplir cette fonction, il s'en acquittoit de manière à mériter d'être comparé, pour l'assiduité à rester constamment sur les œufs, à la véritable mère couveuse; mais dès que les petits paroissent, leurs cris, leurs mouvemens l'effraient, et il les tue ou il les abandonne.

Quoique la *dinde* passe avec raison pour une couveuse patiente et attentive, il arrive que dans le nombre il y en a qui mangent leurs œufs; dans ce cas, il n'y a pas d'autre remède que de s'en défaire, et de mettre ses œufs sous une autre mère, dont les goûts ne sont pas aussi dépravés.

On prétend, à l'égard des deux couvées que peut faire une *dinde*, que les femelles qui résultent de ces œufs, ne sont plus aptes à couver; l'erreur vient probablement de ce qu'on aura mis à couver de jeunes poules provenant de cette couvaison, et on sait que si les poulettes pondent plutôt, elles couvent rarement bien.

Des Poussins d'Inde.

Suivant l'assiduité de la couveuse, c'est le trente-un ou le trente-deuxième jour de l'incubation que les *poussins d'Inde* sortent de leur prison; mais comme ils ne naissent point tous à-la-fois, la ménagère les met successivement dans un panier d'osier rempli de laine ou de plumes, qu'elle place dans un lieu chaud, abrité sur-tout en temps froid; lorsque la couvée est entièrement venue, si la *dinde* n'est pas destinée à en faire de suite une seconde, on lui rend ses petits, et on ne laisse ni les uns ni les autres manquer de nourriture et de boisson.

Dans le nombre des *poussins* qui composent la couvée, il y en a qui, lents à éclore, semblent exiger qu'on favorise leur sortie; alors il faut prendre l'œuf, le considérer attentivement; si on apperçoit un point, une usure, une fente ou un petit trou à travers lequel se montre le bec du *poussin*, on casse en dehors très-légèrement la coquille qu'on a soulevée avec l'ongle ou la pointe d'une épingle, de manière à élargir le trou au point d'y faire passer la tête, en prenant garde de toucher l'animal, qui périroit sur-le-champ; on le tire doucement hors de la coquille, on souffle dessus pour le débarrasser des mucosités qui l'enveloppent; quelquefois aussi on met les œufs couvés dans l'eau tiède avant la naissance du *poussin*. Cet usage attendrit l'écaille, et fait voir si le petit est vivant ou mort.

2

Les œufs qui, au troisième ou quatrième jour après la période de l'incubation, n'offriroient pas à l'une de leurs extrémités le point clair ou le petit trou qui laisse ou fait appercevoir le *poussin*, n'en produiront point ; il faut se hâter de les jeter hors du nid, ainsi que les débris des coquilles, parce qu'ils y répandroient une infection préjudiciable, et pourroient blesser les petits.

Mais s'il y a des circonstances où il faille aider l'animal à sortir, lorsqu'il est retenu par quelque obstacle qu'il ne pourroit vaincre sans le secours que nous venons d'indiquer, on ne doit l'administrer qu'avec beaucoup de circonspection, et n'en venir à l'opération dont il s'agit, que quand le *poussin* a déjà pratiqué une ouverture insuffisante pour le passage de la tête ; il n'est pas moins important de débarrasser les nouveaux-nés d'une pellicule qui tapisse l'intérieur de l'œuf, et de cette mucosité jaunâtre qui recouvre l'extrémité supérieure du bec : cette matière ressemble assez à un grain de chenevis ; elle en porte le nom.

Lorsque dans les derniers jours de l'incubation il survient un orage accompagné de tonnerre, il arrive souvent que les petits dans la coque périssent par foiblesse ou par suffocation ; et si l'on réussit à en extraire quelques-uns, ils sont ordinairement étouffés sous la mère. Il faut remédier à cet accident, en mettant les œufs couvés dans un panier rempli de plumes, couvert d'une toile et placé assez près du feu, pour y entretenir un degré de chaleur approchant de celui que produit l'incubation. Ce moyen simple n'est pas seulement propre à favoriser la naissance du *poussin*, il peut également ressusciter les petits que le froid ou l'humidité ont surpris loin de leur mère. Nous en citerons un exemple à la fin de cet article.

Au moment où les *poussins d'Inde* viennent d'éclore, on prétend que l'usage en Suède est de les plonger dans l'eau froide et de leur faire avaler un grain de poivre pour les fortifier ; que dans d'autres contrées on plonge leurs pattes dans du vin, pendant huit jours, et que même ils en prennent quelques gouttes.

Ces diverses pratiques peuvent bien convenir quand les petits sont foibles et languissans. Dans ce cas, le grain de poivre, comme quelques gouttes de vin, les ranime, les échauffe, excite leur appétit et les dispose à prendre la première nourriture : mais qu'il nous soit permis d'observer que c'est pour vouloir ne pas laisser agir la nature qu'on l'opprime sans cesse, sous le prétexte de l'aider. Notre impatience fait bien du mal ; nous pensons donc que quand le

temps a été favorable à la couvaison, il ne faut pas toucher aux œufs; que l'usage du bain froid et le grain de poivre sont parfaitement inutiles. Le vin seul n'est pas à négliger.

On sait que les oiseaux qui sortent de leur coquille quittent une chaleur de vingt-cinq à trente degrés, et que souvent ils passent dans un milieu dont la température est quelquefois inférieure de moitié : aussi dans le commencement de son existence, l'animal naissant reste sous les ailes de sa mère, où il trouve une chaleur égale à-peu-près à celle qu'il avoit dans l'œuf; en lui faisant quitter cet abri pour le manier, le baigner et lui faire avaler du poivre, il passe trop brusquement du chaud au froid, du repos à l'exercice, et ce changement subit, nuisible aux animaux tout élevés, le devient bien davantage pour le *poussin d'Inde*, dont la délicatesse naturelle et le défaut de plumes le rendent plus sensible à ces transitions.

L'aliment des *poussins* est d'abord du pain émietté trempé dans du vin. On le leur présente dans le creux de la main, ensuite sur une palette; on y mêle du fromage blanc ou du caillé avec des œufs durs, de l'ortie grièche et du persil hachés dont on forme une pâte plus sèche qu'humide, en la distribuant sur des petites pierres plates et larges de trois ou quatre pouces sur deux pouces d'épaisseur. On divise les petits par groupes peu nombreux, on les empêche de se tourmenter réciproquement; par ce moyen, on prévient l'empâtement de leurs pieds et de leurs plumages, inconvénient aussi contraire à leur santé qu'à la beauté de leur robe.

Quoique l'ortie grièche et le persil soient les deux plantes les plus salutaires pour les *poussins d'Inde*, et qu'elles soient communes par-tout, à leur défaut on peut y suppléer par le chardon. On les mêle avec de la farine d'orge, de fèves de marais, de maïs, selon les ressources locales; on en forme des boulettes de la grosseur du poing, que la ménagère tient dans ses mains et présente aux *poussins*. Ils se rangent alors et se pressent autour d'elle, becquètent cette pâte jusqu'à ce qu'ils soient rassasiés. La fille de basse-cour a soin de leur en donner plusieurs fois le jour à mesure qu'ils font leur digestion. On leur donne de l'eau à boire dans des vases qui aient peu de profondeur.

Une précaution essentielle pour conserver aux *poussins* la pâtée que leur enlève la *dinde*, qui, pendant la couvaison, mange peu et reprend sa première voracité dès qu'elle a des petits, c'est de placer auprès d'elle une cage à poulet élevée de trois à quatre pouces, afin qu'ils puissent passer par-dessous pour prendre leur nourriture, disposée de manière à ce que la mère ne puisse y atteindre en alongeant le cou; on

répand autour de cette cage de l'avoine ou de l'orge pour elle, et son eau est dans un vase un peu élevé, dans la crainte que les petits ne s'y noient ou ne mouillent le haut des pattes, ce qui leur est très-préjudiciable.

Lorsque les *poussins* sont pénétrés de la chaleur du soleil pendant deux heures, il faut les rentrer et les tenir dehors un peu plus long-temps le lendemain. On les accoutume ainsi peu à peu au grand air, jusqu'à ce qu'ils soient vigoureux et qu'ils puissent se pourvoir eux-mêmes. Si l'endroit où on les laisse en liberté avec la mère est trop vaste, il faut l'attacher avec une ficelle à un piquet; les petits s'en écartent peu; et sur-tout avoir tout près une cabane construite en planches, garnie de paille, pour les garantir d'un orage subit ou d'un grand hâle. Le soleil ardent et la pluie sur-tout leur sont préjudiciables; et c'est un soin indispensable de les abriter de l'un et de l'autre, au moins pendant les six premières semaines.

Comme les *poussins*, au moment de leur naissance, ne donnent aucun signe pour chercher leur vie, et qu'ils n'y sont nullement instruits par leur mère, qui semble plus occupée de leur propre conservation; des ménagères impatientes ont imaginé de les embecqueter, mais quelqu'habile en ce genre qu'on suppose une fille de basse-cour, il y a toujours des risques à courir pour le bec de l'animal, qu'elle casse; c'est dans cette occasion qu'il paroît nécessaire d'associer deux à trois œufs de *poule ordinaire*, à ceux de la *poule d'Inde* dix jours après qu'elle est en couvaison, afin que les petits éclosent en même temps; comme les poulets becquètent et mangent au sortir de la coquille, ils deviennent pour les *poussins d'Inde* du même âge, un exemple qu'ils imitent, et qui les détermine à manger quelques heures plutôt, ce qui n'est pas sans utilité.

Cette pratique dangereuse d'embecqueter, a trouvé cependant des partisans, et Rozier est de ce nombre. Mais il paroît qu'il a été induit en erreur, car Saint-Genis, ce cultivateur éclairé, qui parle toujours d'après sa propre expérience, remarque très-judicieusement qu'il ne faut pas se presser de faire prendre de la nourriture aux *poussins d'Inde*; que quand on les retire de dessous leurs mères pour les manier et les embecqueter, ils périssent tôt ou tard à cause de la différence de température dans laquelle ils passent brusquement: il soupçonne que dans les premiers jours de leur naissance ces oiseaux plus que tous autres devroient être abandonnés à la simple nature, et qu'il ne faudroit pas tirer de la chaleur et du repos, ces êtres excessivement délicats.

Un fait bien constant chez tous les oiseaux domestiques, c'est qu'ils ne sortent pas à-la-fois de leurs coquilles, et que souvent dans une même couvée il y a une distance entre le premier et le dernier né. Saint-Genis a observé de plus qu'à peine sont-ils éclos qu'ils se tiennent sous la mère, et ne manifestent aucun desir de prendre de la nourriture; il en a conclu que, sans doute, la chaleur animale leur étoit infiniment plus nécessaire que le manger: ses expériences l'ont conduit à cette opinion, savoir; qu'il se passe deux ou trois jours avant d'aller chercher leur aliment, mais qu'ensuite ils becquètent très-bien, et n'ont absolument besoin d'aucun secours étranger.

Lorsque les *poussins* sont parvenus à une certaine grosseur, et qu'ils peuvent quitter la cour où ils ont été élevés pour aller aux champs, dans les prés, dans les bois, on peut en rassembler plusieurs couvées sous la conduite d'une *dinde*, et ne former qu'une seule et même famille, en observant cependant qu'il n'y ait pas trop de disproportion d'âge, et qu'ils ne soient pas en trop grand nombre, car si elle en appercevoit de gros mêlés avec de beaucoup trop petits, elle les piqueroit et les tueroit; d'ailleurs, réunis en trop grand nombre, ils ne pourroient pas être réchauffés et vivifiés sous ses ailes; or, c'est une nouvelle couvaison que la chaleur animale.

Les endroits élevés et exposés à l'aspect de l'Orient ou du Midi, sont toujours ceux qui conviennent le mieux aux *poussins*, sur-tout quand ils ont une petite cour séparée qui les garantit de l'attaque de la grosse volaille et des autres animaux de la basse-cour; de là, ils pourroient passer dans quelques pâtures, dans les lieux incultes couverts de bois et de buissons, où ils trouveroient beaucoup d'insectes, d'abris contre les vents, la pluie et la trop grande ardeur du soleil.

Les *poules d'Inde* ne sont pas seulement les couveuses les plus assidues pour toutes sortes d'œufs, elles sont encore préférables à toutes les autres femelles des oiseaux de basse-cour, pour conduire les petits des différentes familles; elles manifestent pour eux la même sollicitude que pour les leurs propres; aucun oiseau de proie, aucune bête fauve n'osent en approcher; les poulets conduits par une *dinde*, trouvent une nourriture plus abondante et deviennent plutôt gras; ils quittent leur mère nourrice plus tard que si elle étoit une *poule ordinaire*.

La nourriture dont il a été parlé, leur est continuée jusqu'à ce qu'ils puissent en digérer de plus substantielle; on est dans l'usage alors de leur permettre d'aller aux champs après la moisson, ils trouvent à terre des grains qu'ils ramas-

sent; il faut alors les faire boire plus fréquemment, sur-tout quand la chaleur est vive, et prendre garde, lorsqu'ils s'écartent de la maison, qu'ils ne soient surpris par des orages et la pluie ; leur amour pour l'ombrage pendant l'été est tel, qu'ils courent avec empressement se cacher dans les touffes des grandes herbes, mais il faut empêcher qu'ils n'y séjournent trop long-temps, car l'expérience a souvent démontré qu'ils en sortent les pattes torses, s'y estropient, et n'ont plus qu'une demi-croissance.

Des Dindonneaux.

L'état de foiblesse du premier âge des *poussins* dure en général l'espace de deux mois, ou jusqu'à ce que les mamelons dont leur tête et leur cou sont revêtus, se colorent en rouge plus ou moins foncé. Cette époque remarquable dans l'histoire naturelle de cet oiseau, est réellement un temps critique pour eux, les périls dont ils sont environnés pendant leur débile jeunesse s'affoiblissent, et ils perdent le nom de *poussin* pour prendre celui de *dindonneau.*

La nature en colorant les mamelons, semble annoncer que ces oiseaux n'ont plus besoin des soins multipliés qui leur ont été prodigués, et que pour favoriser cette éruption, il faut encore prolonger les mêmes soins, augmenter la nourriture, et la rendre plus tonique en y ajoutant quelques jaunes d'œufs, du vin avec du pain émietté, de la farine de froment, du chenevis écrasé, &c.

Après l'époque du *rouge*, qu'on doit regarder, ainsi que je l'ai déjà observé, comme celle de leur acclimatation, les *dindonneaux* vont aux champs avec leurs mères, qui ne tardent pas à s'occuper d'une nouvelle ponte ; ils se mêlent sans difficulté et sans danger avec les *dindons* des années précédentes, s'il s'en trouve. Ils logent en plein air, sur les arbres ou sur le juchoir qui leur est destiné, ils peuvent jusqu'au mois d'octobre, être conduits dans les guérets, les prairies et les vignes, après la moisson, la fauchaison et la vendange, au bois après la chute du gland et de la faine, enfin, dans tous les lieux où il y a des fruits sauvages, des insectes et des grains à ramasser ; mais il faut sur-tout les éloigner des vignes lorsque le raisin est mûr, car la grêle n'exerce pas plus de ravages; ils rentrent le soir à la ferme, bien gorgés de tout ce qu'ils ont avalé d'insectes dont ils ont délivré les champs, des grains qui ont échappé à la main du glaneur, et d'une quantité de subsistances qui seroient absolument perdues pour le propriétaire.

Une fille de douze à quinze ans, peut facilement conduire une centaine de *dindonneaux*, mais il faut lui recommander de ne pas oublier, que n'ayant pas encore acquis le maximum de leur croissance, ils seroient fatigués par des courses trop longues. Aucune nourriture ne leur donne une chair plus blanche ni plus délicate que le pain de creton ou marc de suif, on en fait bouillir plus ou moins suivant la quantité d'individus à nourrir; quand ce *creton* est bien divisé, on le délaye dans une chaudière, on y mêle des plantes et sur-tout l'ortie hachée, des racines potagères. Le tout étant bien cuit, on y ajoute de la farine d'orge ou de maïs, dont on forme une espèce de pâte, qu'on distribue aux *dindonneaux* deux fois par jour au moins, le matin et à une heure, quand on veut qu'ils deviennent gras. Mais comme on ne peut se procurer du pain de creton partout, les tourteaux ou marcs d'huile de noix, de lin ou d'amandes douces, le suppléent; mais il faut éviter soigneusement de les engraisser avec cette nourriture, car leur chair en participeroit.

Indépendamment de l'ortie grièche, du persil, toutes les plantes auxquelles on reconnoît une propriété tonique et stomachique, conviennent singulièrement bien aux *dindons* de tous les âges; le fenouil, la chicorée sauvage, la mille-feuille peuvent entrer dans la composition de leur nourriture. Un soleil ardent est funeste à ces oiseaux autant que la pluie, aussi les dindonniers intelligens ont-ils soin de ne conduire leurs jeunes troupeaux au pâturage que pendant les heures du jour les plus tempérées, le matin après que la rosée est dissipée, et le soir avant qu'elle paroisse, savoir: depuis huit heures jusqu'à dix, et le soir depuis quatre jusqu'à sept; il est bon que les *dindonneaux* trouvent de l'ombrage dans leur promenade, et on doit au moindre signe de pluie, se hâter de les rentrer dans leur habitation, et de les garantir des mauvais effets que produit sur eux l'humidité froide.

Engrais des Dindons.

Ce n'est que quand le froid arrive, et que les *dindonneaux* ont atteint environ six mois, qu'on doit songer à leur administrer une nourriture plus ample et plus recherchée, afin d'augmenter promptement leur volume et leur embonpoint. Les mâles sont connus alors sous le nom de *dindon*, et les femelles sous celui de *dinde*.

Pour les engraisser, on se sert de leur appétit, et le régime ordinaire suffit; mais s'ils n'en ont pas un assez violent, il faut les gorger, les tenir dans un lieu sec et obscur, bien aéré,

ou mieux les laisser rôder autour des bâtimens, mais sans sortir de la cour de la ferme. Pendant un mois, tous les matins, on leur donne des pommes-de-terre cuites et écrasées, et mêlées avec de la farine de sarrasin, de maïs, d'orge, de fève grise, suivant les ressources locales; on en forme une pâtée qu'on leur laisse manger à discrétion. Tous les soirs il faut avoir l'attention d'ôter ce qui reste de cette pâtée, de laver parfaitement le vase dans lequel elle avoit été mise le matin.

Il faut, pour cet oiseau, comme pour les autres, tenir propre leur manger, et bien se garder de donner le lendemain le restant de la pâtée de la veille, parce que s'il fait chaud, elle contracte de l'aigreur et pourroit leur déplaire. Un mois après l'usage de la nourriture, on y ajoute tous les soirs, lorsqu'ils vont se coucher, une demi-douzaine de boulettes composées de farine d'orge, qu'on leur fait avaler, et cela seulement pendant huit jours, au bout duquel temps on a des *dindes* excessivement grasses, délicieuses, du poids de vingt à vingt-cinq livres.

Dans beaucoup d'endroits, on ne prend pas le soin d'élever des *dindons*, on les achète maigres, au marché; mais lorsqu'ils ont poussé le rouge; et on les engraisse insensiblement, en leur donnant tous les résidus dont on peut disposer. Les femelles s'engraissent plus facilement que les mâles.

On met encore en usage une autre pratique pour engraisser les *dindons*; elle consiste à leur faire avaler des boulettes composés de coquilles de noix et de pommes-de-terre, qu'elles digèrent à merveille. On commence par un petit nombre, et l'on va toujours en augmentant. La première chose, c'est de les enfermer dans un lieu obscur, et de les faire manger par force, en leur fourrant dans le gosier tous les alimens qui peuvent leur convenir.

Chaque canton a sa méthode pour engraisser les *dindons*, et toujours elle dépend des ressources locales; tantôt c'est le gland, la faine ou la châtaigne, qu'on fait cuire et qu'on broie avec une farine quelconque, du grain le plus commun; tantôt, comme dans la ci-devant Provence, ce sont des noix toutes entières, qu'on leur fait avaler une à une, en leur glissant la main le long du col, jusqu'à ce qu'on sente qu'elle a passé l'œsophage. On commence par une noix, et on augmente insensiblement jusqu'à quarante; mais beaucoup de personnes n'estiment pas ce genre d'engrais pour les *dindons*, à cause du caractère huileux qu'il donne à la chair.

On a annoncé encore qu'il seroit possible d'engraisser les *dindons* plus vîte, et à moins de frais, en les chaponnant;

que d'ailleurs il en résulteroit une chair plus fine et plus succulente. Nous ignorons si cette opération est pratiquée quelque part; mais en supposant qu'elle le soit, elle doit être accompagnée d'accidens nombreux.

On sait qu'avant l'apparition du *rouge*, c'est-à-dire avant d'avoir atteint l'âge de deux à trois mois, les *poussins* sont si délicats, que la moindre lésion qu'ils éprouvent devient mortelle. Comment donc résisteroient-ils à l'opération la plus douloureuse que la nature puisse supporter? Passé cette époque, on ignore si l'opération seroit heureuse. C'est à l'expérience à résoudre ce problême. Plusieurs fermières intelligentes doivent s'en occuper.

Nous observerons, en attendant leurs résultats, qu'une ménagère très-instruite dans l'art de chaponner les oiseaux de basse-cour, a tenté plusieurs fois sans pouvoir y réussir; que cet oiseau est très-grand; que les doigts ne sauroient atteindre les rognons sans faire une grande ouverture, et par conséquent une large plaie. Naturellement gloutons, ils s'engraissent facilement avec toute espèce de nourriture donnée abondamment, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une opération facilement praticable pour le poulet, et qui ne peut s'exécuter sans danger pour le *dindon*.

Ennemis des Dindons.

La vesce, les pois carrés, l'ers, sont un poison pour les *poussins d'Inde*; et si, dans leur pâtée, on fait entrer une surabondance de laitue, l'usage immodéré de cette plante les relâche. Or, pour peu qu'ils soient dévoyés, c'en est fait d'eux; aucun remède ne les garantit de la mort. Il faut donc s'attacher à leur administrer de préférence les herbes aromatiques, plus propres à les échauffer qu'à les rafraîchir.

Il existe aussi dans les champs quelques plantes préjudiciables à la santé des *dindons*, et qui sont de même pour les *canards* et les *oies* un véritable poison; telles sont la jusquiame, la grande digitale à fleur bleue, la ciguë; ces plantes devroient être indiquées aux conducteurs des troupeaux, pour les arracher par-tout où ils ont coutume de les mener paître.

Les bêtes fauves mangent les *poules*, et les *pies* aiment leurs œufs de passion. Dans le voisinage des bois on a aussi à craindre la fouine, le putois et les animaux de cette espèce; il faut prendre garde aussi aux limaces, aux limaçons et aux sauterelles, dont les *dindons* sont fort avides; il paroît que quand ils en mangent à discrétion, ils leur causent le flux de ventre, dont ils meurent.

La pluie est le plus mortel ennemi des *poulets d'Inde ;* s'ils en ont été atteints, on les essuie les uns après les autres, et on leur souffle du vin chaud sur le dos et sur les ailes. Le grand soleil, les brouillards leur occasionnent d'autres accidens dont il va être question.

Maladies des Dindons.

On a dit, mais sans fondement, que le tempérament des *dindons* ne différant absolument point des *poules ordinaires*, leurs maladies étoient de la même espèce, et qu'il falloit employer les mêmes remèdes pour les guérir. Sans doute que, soignés d'une manière convenable, nourris suffisamment, et logés dans des habitations aérées et saines, ces oiseaux peuvent se garantir de beaucoup d'accidens auxquels ils sont sujets. Cependant il ne faut pas se dissimuler que, quoique de la famille des *poules*, ils ne soient exposés à des affections particulières.

D'abord les *poussins d'Inde* sont infiniment plus difficiles à élever que les *poulets*, et avant d'atteindre l'âge où les soins de la mère leur sont inutiles, ils ne sauroient échapper à une révolution qui est pour eux le temps critique, c'est ce qu'on appelle *pousser le rouge*. Leur constitution sanguine les expose également à des accidens inconnus chez les *poules ordinaires*. En effet, lorsque leurs mamelons se gonflent et se colorent, si le temps est variable, beaucoup succombent; mais aucun ne périt, lorsque la saison est favorable, et qu'on a eu soin de les fortifier par de la mie de pain trempée dans du vin, ou une pâtée dans laquelle on fait entrer du poivre, du fenouil, du persil et de la graine de chenevis. Il seroit possible encore, moyennant une saignée à la veine axillaire, sous l'aile droite ou gauche, de parvenir à les sauver.

Dans leur première jeunesse on remarque qu'ils sont sujets à une maladie, qui s'annonce par des symptômes très-marqués de foiblesse : ils périssent en peu de temps si on ne leur donne des soins. Le bout des plumes des ailes et de la queue des *dindons noirs* devient blanchâtre, le plumage se hérisse sur tout le corps ; ils ont un aspect languissant, et les ménagères les appellent alors des *dindons échauffés*. En examinant attentivement les plumes qui sont sur le croupion, on en trouve deux ou trois dont le tuyau est rempli de sang ; leur extraction rend bientôt à l'animal la force et la santé. Ils sont parfois constipés, d'autres fois, au contraire, ils ont le dévoiement : à ces deux maladies opposées on n'applique guère qu'un seul remède, celui de les réchauffer.

Quand les *poussins* sont malades ils prennent un air triste et traînent les ailes ; il faut les séparer de la femelle, les mettre auprès du feu, et leur envelopper les pattes avec un peu de chanvre dans la crainte qu'ils ne les becquètent ; on leur fait avaler quelques grains de poivre, on leur présente à manger plusieurs fois le jour, et on ne les rend à la mère que quand ils sont bien fortifiés.

A un âge plus avancé il leur survient souvent un engorgement à la tête, qu'on guérit en facilitant l'écoulement par les narines et en les leur frottant de beurre frais ; quelquefois le sang se porte à la tête, qui se couvre de tumeurs boutonneuses, on les étuve avec une décoction, dont le vinaigre fait la base, on y ajoute des oignons, du poivre, et on leur fait manger du chenevis pour en favoriser la sortie : ils périssent quelquefois de cette maladie. Pour éviter la perte totale de l'animal on en sépare la tête, et le restant est bon à manger.

Parvenus au maximum de leur croissance les *dindons* sont exposés à une autre maladie infiniment plus dangereuse ; plusieurs économes l'ont comparée au *claveau* des moutons, tandis que les autres n'ont pas fait de doute que ce ne fût la *petite vérole ;* mais d'habiles observateurs ont remarqué qu'elle n'avoit absolument aucun des caractères distinctifs qui appartiennent à ces deux éruptions contagieuses, seulement pour ces oiseaux, car il est faux qu'elle le soit pour les moutons, *et vice versa.*

Cette maladie se manifeste par des pustules qui leur surviennent, soit aux environs ou dans l'intérieur du bec, et jusques dans le gosier, soit aux parties les plus dénuées de plumes, telles que les faces internes des ailes et des cuisses, soit sur les mamelons. Elle est communément meurtrière ; aussi les fermiers sont dans l'usage de tuer leurs *dindons* quand ils reconnoissent qu'ils en sont atteints : cependant il existe des moyens pour les en guérir.

La première précaution qu'on doit employer dans ce cas, c'est qu'au moment où on s'apperçoit que les *dindons* sont affectés de cette maladie, il faut les séparer de ceux qui sont sains, soit pour empêcher qu'ils ne la communiquent, ou pour favoriser l'administration du régime, ou l'application du remède, ou brûler ces pustules avec un fer chaud, et si elles sont dans l'intérieur, on les lave avec du vinaigre, dans lequel on a mis un peu de vitriol, enfin il faut leur donner du vin comme tonique et cordial.

Voici un fait qui prouve qu'il est possible de ressusciter des jeunes *dindoneaux* que le froid a saisis loin de leur mère. Un *poussin*, âgé de cinq à six jours, fut trouvé le matin étendu

sur le sol du poulailler, privé de sentiment et de chaleur; le dindonnier le jeta sur le fumier de la basse-cour, où il devint la proie des volailles; des enfans s'en emparèrent et se le disputèrent entr'eux, et déjà il avoit passé par plusieurs mains lorsqu'il parvint à s'en saisir; il le mit sur un lit de cendres chaudes recouvert d'un linge, et à peine eut-il passé trois minutes dans cette position, qu'il donna quelques signes de vie; alors il lui fit avaler quelques gouttes de vin chaud, et il le déposa dans un panier rempli de plumes, où il eut le soin d'entretenir le degré de chaleur prescrit; au bout de quatre à cinq heures l'oiseau commença à manger, et le troisième jour il fut en état de suivre le troupeau, et il en est devenu le plus beau de cent vingt *dindons*. Cette cure a valu la vie à un grand nombre de *dindonneaux*, que des accidens du même genre et de fréquens orages avoient réduits à l'extrémité.

Des usages économiques des Dindons.

On a vu dans ces derniers temps le luxe élever la voix en faveur des *dindons* qui portent une robe blanche, à cause des plumes qu'il empruntoit d'elle pour suppléer à la rareté de celles que fournit l'*autruche;* ce seroit peut-être le cas de recourir à ce supplément, sur-tout au moment où l'usage des panaches consomme une énorme quantité de ces matières, que le commerce doit difficilement se procurer: ces plumes se trouvent aux parties latérales des cuisses.

Quoiqu'en général les œufs de *dindes* soient peu employés dans la cuisine, parce que ces femelles n'en pondent guère au-delà de ce qu'elles peuvent couver; ceux de la seconde ponte étant rarement consacrés à la reproduction de l'espèce, forment la base de la nourriture des *poussins d'Inde* dans leur premier âge, ou quand, plus forts, ils ont été surpris par le froid. On les mange à la coque, et ils entrent dans la plupart de nos mets, ils sont même préférés à ceux de *poules* pour la pâtisserie, et leur mélange avec ceux-ci rend les omelettes plus délicates.

On sait que la fiente des *dindons*, employée à propos sur des terres fortes et pour certaines productions, fournit un excellent engrais; mais c'est particulièrement pour la chair qu'on recherche cet oiseau, et celle de la femelle passe pour la plus tendre et la plus délicate, aussi est-elle choisie de préférence pour engraisser; parmi les *dindonneaux*, au contraire, ce sont les mâles; mais il est inutile de les gorger de nourriture pour augmenter leur embonpoint, parce qu'ils

peuvent être considérés comme le *poulet*, qu'ils surpassent même en saveur et en délicatesse. Lorsqu'on tue les *dindons*, et en général toutes les volailles, il faut aussi-tôt qu'ils ont expiré, leur enlever les boyaux, car l'animal étant refroidi, cette soustraction devient plus difficile, et son oubli fait contracter une odeur et un goût désagréable. On farcit les *dindes* de truffes, dont elles prennent facilement le parfum ; souvent on les remplit de boulettes composées de viandes hachées ou de marrons rôtis.

On ne fait pas entrer ordinairement de *coqs* ou de *poules d'Inde* dans les potages, néanmoins ils peuvent servir à cet usage, quand devenus âgés ils sont à la réforme, et qu'il est impossible de les mettre à la *broche* ou à la *daube ;* au sortir du pot on a soin d'y saupoudrer du sel et de les servir avec un peu de bouillon : c'est ce qu'il y a de plus sain en volaille bouillie.

Enfin, pour tirer tout le parti possible de ces utiles oiseaux, il faut les tuer lorsqu'on égorge les cochons, et les mettre par quartiers dans des pots de terre, comme les *canards* et les *oies ;* ne fournissant pas de graisse suffisamment pour recouvrir leurs débris, on se sert de celle de porc, en sorte que, par ce moyen, on peut manger toute l'année du *dindon* comme on mange du *canard*, en faire la soupe à la campagne, et avoir constamment un ordinaire réglé. Il vaut infiniment mieux consommer ainsi les *dindons* que de les faire toujours rôtir ; ajoutez à cela qu'un seul d'entr'eux produit extraordinairement de viande, qui par sa blancheur et sa saveur est préférable à celle des autres oiseaux qu'on soumet également au procédé de la salaison. (PARM.)

DINDON DU BRÉSIL. Quelques ornithologistes ont donné fort improprement cette dénomination au MARAIL. *Voyez* ce mot. (S.)

DINDONNEAU, jeune DINDON. *Voyez* ce mot. (S.)

DINE. *Voyez* DAINE. (DESM.)

DINOTE. Guettard appelle ainsi une espèce de *vermiculaire fossile*, dont le tuyau est conique, et contourné sur lui-même, à la manière des *planorbes*. Voyez au mot VERMICULAIRE. (B.)

DINTIERS. *Voyez* DAINTIERS. (S.)

DIOCTOPHYME, *Dioctophyma*, genre de vers de la division des INTESTINS, établi par Collet-Meygret, et qui offre pour caractère un corps alongé, cylindrique, articulé, à extrémités mousses, garnies chacune de huit tubercules ; bouche et anus terminal.

Ce nouveau genre que j'ai été à portée d'examiner avec les

plus grands détails, est fort voisin des ASCARIDES (*Voyez* ce mot.), mais s'en distingue très-bien par le nombre des tubercules de sa tête, par la position et l'entourage de son anus, et par le lieu de son habitation.

La seule espèce qu'il renferme, a été trouvée dans un kiste formé dans le rein d'un chien, et elle avoit plus d'un pied de long sur un pouce de circonférence. Sa couleur étoit celle de l'écarlate la plus brillante. Son organisation externe étoit analogue à celle des *ascarides;* mais il avoit huit faisceaux de fibres au lieu de quatre; six tubercules autour de la bouche et deux dessous le stigmate; l'anus terminal, et également entouré de huit tubercules, tous formés par le renflement des extrémités des faisceaux de fibres. A l'intérieur il présentoit, 1°. une peau tapissée de vésicules demi-sphériques, adhérentes par leur base, contenant une liqueur laiteuse, réunies souvent par des filamens, et recouvertes çà et là de groupes de points jaunes; 2°. un œsophage presque cartilagineux, fort épais, long d'un pouce, qui aboutissoit à un large canal intestinal, membraneux, plissé, renfermoit une liqueur rousse, et se terminoit, après s'être subitement rétréci, à l'anus; 3°. un conduit trois ou quatre fois aussi long que le ver, épais, cylindrique, mais variant dans son diamètre, s'insinuoit deux pouces au-dessous de la bouche, se terminoit à l'anus, et renfermoit une liqueur blanche, qu'on doit regarder comme la semence du mâle. On n'a pas remarqué de cordons nerveux dans cette espèce.

Ces parties se trouvent également dans les *ascarides,* excepté les points jaunes, que Duméril a regardés comme des œufs, et qui placent ce ver parmi les hermaphrodites. Et en effet, ce ver vivant solitaire dans des kistes, devoit avoir des moyens de se reproduire tout seul; tandis que les *ascarides* qui n'habitent jamais que dans les intestins, où elles se trouvent plusieurs ensemble, peuvent avoir, et ont en effet, les sexes distincts.

On renvoie au Mémoire de Collet-Meygret, inséré dans le *Journal de Physique,* de frimaire an 11, et à la très-exacte planche qui l'accompagne, ceux qui desireroient de plus grands détails sur ce ver, que les helmentologistes doivent savoir gré à ce jeune médecin de nous avoir fait connoître. (B.)

DIODE, *Diodia,* genre de plantes à fleurs monopétalées, de la tétrandrie monogynie, et de la famille des RUBIACÉES, dont le caractère consiste en un calice composé de deux folioles presque ovales, égales et persistantes; une corolle monopétale, infundibuliforme, à tube grêle, long, et à limbe petit, ouvert, partagé en quatre découpures lancéolées; quatre étamines, dont les filamens sétacés et droits, portent des an-

thères vacillantes; un ovaire inférieur, arrondi, tétragone, chargé d'un style à stigmate bifide.

Le fruit est une capsule ovale, tétragone, couronnée par le calice, biloculaire, bivalve, contenant dans chaque loge une semence applatie d'un côté.

Ce genre, qui est figuré pl. 63 des *Illustrations* de Lamarck, n'a contenu long-temps qu'une seule espèce, la DIODE DE VIRGINIE, dont la tige est rameuse, couchée et unie, et qui croît dans les parties méridionales de l'Amérique septentrionale, aux lieux sablonneux et découverts. Mais Swartz l'a augmenté de cinq autres espèces dans son *Voyage aux Antilles*. J'en ai rapporté deux autres du pays où croît la première, de sorte qu'il y a tout lieu de penser qu'il est plus nombreux qu'on ne l'avoit d'abord cru. (B.)

DIODON, *Diodon;* c'est le nom d'un genre de poissons, établi dans la division des BRANCHIOSTÈGES, et dont le caractère consiste en des mâchoires osseuses, avancées, et chacune d'une seule pièce.

Ce genre se distingue de celui des *tétrodons*, par le nombre des dents, qui est de quatre dans ces derniers. Du reste, les espèces qui les composent se conviennent beaucoup par leur conformation et leurs habitudes. Ici, les espèces sont cependant mieux armées, et leurs piquans sont mobiles, ce qui les a fait comparer aux *hérissons* et aux *porc-épics*. Voyez au mot TÉTRODON.

On connoît six espèces de *diodons*, appelés *deux-dents* par quelques naturalistes français, espèces dont Lacépède a fixé le caractère encore vague dans les écrits de Linnæus. Ce sont :

Le DIODON ATINGA, qui a le corps très-alongé; des piquans très-rapprochés les uns des autres, et la nageoire de la queue arrondie. Il est figuré dans Bloch, pl. 125; dans l'*Hist. nat. des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 8, pag. 81, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans les mers de l'Inde, de l'Amérique et de l'Afrique méridionale; il se tient sur les bords, où il vit de crustacés et de coquillages. Les mâles sont plus petits que les femelles, qui atteignent ordinairement quinze à dix-huit pouces de long.

La tête du *diodon atinga* est petite et élargie par le haut; les narines sont simples; l'ouverture de la bouche est petite, et la mâchoire inférieure avance un peu; les piquans très-forts, très-longs, creux vers la racine, variés de blanc et de noir, et divisés à leur base en trois parties recouvertes d'une membrane qui sert à les faire mouvoir à la volonté de l'animal; le dos est large, rond et noirâtre; les côtés sont un peu

applatis et bleus; le ventre est blanc; l'anus est voisin de la queue; toutes les nageoires sont jaunes, tachetées de noir, et bordées de brun; celles du dos et de l'anus, sont au-dessus l'une de l'autre; celles de la poitrine sont les plus grandes.

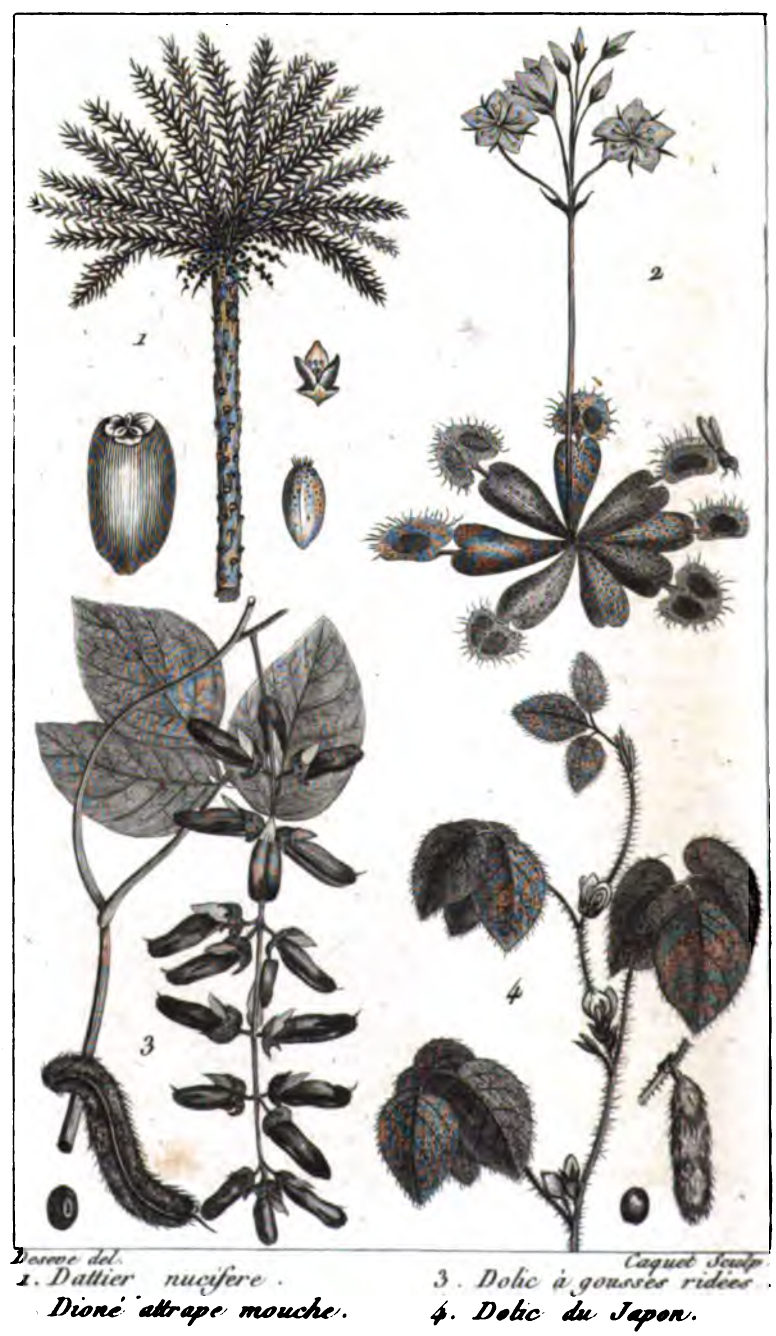
La peau de ce poisson est très-coriace. Il a la faculté de gonfler celle de sa partie inférieure, comme les *tétrodons*, mais cependant moins qu'eux (*Voyez* au mot TÉTRODON.); par ce moyen, il augmente sa légereté, pour s'élever sur la surface des eaux, ou pour nager avec plus de facilité : c'est principalement lorsqu'on veut le prendre qu'il se tuméfie le plus, de sorte qu'il y a lieu de croire que c'est chez lui un moyen d'en imposer à ses ennemis, soit par une augmentation subite de volume, soit par l'espèce de sifflement qu'il produit lorsque l'air qu'il a accumulé sort de son corps. (*Voyez* au mot POISSON.) Il a cependant d'autres armes plus redoutables dans ses aiguillons mobiles, qu'il présente toujours en plus grand nombre du côté de l'attaque, et dans ses deux dents qui briseroient le fer, tant elles sont fortes. Aussi est-il dangereux de le prendre à la main. On le pêche ordinairement, avec les autres poissons, dans les filets, ou à la ligne, amorcée d'un crustacé. On en mange la chair, qui est dure et peu savoureuse, quoique, selon Pison, son fiel soit venimeux, au point que, lorsqu'on néglige de l'ôter, il occasionne la mort à ceux qui en ont mangé. C'est un préjugé qui fait croire que la piqûre des épines est également venimeuse, car elles ne sont point organisées de manière à pouvoir produire cet effet.

La vessie natatoire de ce poisson est très-grande, et Lacépède pense qu'on en pourroit fabriquer avec avantage de la COLLE DE POISSON. *Voyez* ce mot.

Le DIODON PLUMIER a le corps alongé; point de piquans sur les côtés de la tête, qui est plus grosse que la partie antérieure du corps; la nageoire de la queue arrondie. Il se trouve sur les côtes des îles de l'Amérique, où il a été observé par Plumier. Il se rapproche du précédent.

Le DIODON HOLOCANTHE, *Diodon histrix*, ou *Guara* Bloch, pl. 126, et *Buffon* de Déterville, vol. 7, pag. 80, a le corps alongé; des piquans très-rapprochés les uns des autres; la nageoire de la queue fourchue. On le trouve dans toutes les mers entre les tropiques. Il a été confondu, par Linnæus, avec le *diodon atinga*, quoiqu'il en diffère beaucoup par la forme moins alongée et les autres caractères précités.

Le DIODON TACHETÉ a le corps un peu alongé; des piquans très-rapprochés les uns des autres, et deux ou trois fois plus longs sur le dos que sur le ventre; la nageoire de la queue arrondie; trois grandes taches de chaque côté du corps; une



Deseve del.   Caquet Sculp.

1 . Dattier nucifere .
Dioné attrape mouche.
3 . Dolic à gousses ridées .
4. Dolic du Japon.

tache en forme de croissant sur la nuque. On le trouve dans la mer du Sud, où il a été observé par Commérson.

Le DIODON ORBE, *Diodon orbicularis* Bloch, *Diodon histrix* Linn., a le corps sphérique ou presque sphérique; des piquans forts, courts et clair semés. Il est figuré dans Lacépède, vol. 1, pl. 24; dans Bloch, pl. 127; dans le *Buffon* de Déterville, vol. 8, pag. 81, et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans les mers d'Asie et d'Amérique. C'est lui qui est le plus spécialement appelé le *hérisson* ou le *poisson armé*, et qu'on voit si fréquemment suspendu dans les boutiques des droguistes, des apothicaires, &c. Il est d'un gris livide, varié de diverses nuances, et taché de noir. On croit que sa chair est un poison.

Le DIODON MOLE a la tête très-comprimée, demi-ovale, et comme tronquée par-derrière. Il est figuré dans Pallas, *Spicilegia zoologica* 8, tab. 4, n° 7. On le trouve entre les tropiques. Il atteint à peine à quelques pouces, et ne peut être confondu avec le *tétrodon*, de même nom, ou le *poisson-lune*. Voyez au mot TÉTRODON. (B.)

DIOGGOT. C'est le nom que l'on donne, en Russie, à l'huile empyreumatique du *bouleau*, avec laquelle on tanne ou corroie les cuirs, dits *de Russie*. Voy. au mot BOULEAU. (B.)

DIOIQUE. Linnæus a donné ce nom aux plantes dont les fleurs mâles naissent sur un pied, et les fleurs femelles sur l'autre. *Voy*. au mot PLANTE, et au mot DIOÉCIE. (B.)

DIOMEDEA, dénomination latine que les ornithologistes modernes, M. Latham en particulier, ont employée pour désigner le genre de l'ALBATROS. (*Voyez* ce mot.) Gesner l'avoit auparavant appliquée au PÉTREL-PUFFIN. *Voyez* ce mot. (S.)

DIONÉE, *Dionea*, plante très-remarquable par la grande irritabilité de ses feuilles, qui forme un genre dans la décandrie monogynie, dont les caractères sont un calice de cinq folioles oblongues, pointues, persistantes; cinq pétales ovales, oblongs, concaves, obtus, et marqués de sept stries longitudinales; dix étamines; un ovaire supérieur, arrondi, un peu applati, silloñné, chargé d'un style filiforme un peu plus court que les étamines, à stigmate élargi, frangé en son bord.

Le fruit est une capsule obronde, enflée, uniloculaire, et qui contient un grand nombre de semences menues, attachées à sa base.

Cette plante, qui est figurée pl. 362 des *Illust.* de Lamarck, a une racine vivace, écailleuse, qui pousse plusieurs feuilles disposées en rond et couchées sur la terre. Ces feuilles sont un peu charnues, pétiolées, glabres, arrondies, échancrées, com-

posées chacune de deux lobes demi-ovales, ciliés sur les bords par des épines, dont les unes sont dans leur plan, et les autres lui sont presque perpendiculaires; leur surface supérieure est chargée de petites glandes rouges, et en outre, de trois ou quatre pointes fort courtes placées entre ces glands. Ces lobes se ferment ou se rapprochent l'un de l'autre, lorsqu'on les touche, et sont articulés au sommet d'un pétiole élargi ou ailé, comme dans les orangers, cunéiforme aussi long ou plus long que la feuille même.

C'est du centre de réunion des feuilles que naît une hampe nue, grêle, qui soutient à son sommet cinq à sept fleurs blanches, pédonculées, disposées en corymbes. Les pédoncules sont uniflores, et sortent chacun de l'aisselle d'une petite bractée pointue.

Cette plante croît dans les lieux humides de la Caroline septentrionale, autour de la ville de Wilmington. J'ai traversé le canton où elle se trouve, et j'ai jugé qu'il n'avoit pas plus de deux ou trois lieues carrées. C'est le seul lieu du monde où on la rencontre, mais elle y est dans quelques endroits si abondante, qu'on ne peut mettre un pied devant l'autre sans en écraser. On l'apporte de temps en temps en Europe, mais elle ne s'y conserve pas plus de deux à trois ans, parce qu'on ne la cultive pas comme elle demande à l'être. C'est un terrein semblable à celui où habitent les *rossolis*, plante avec qui elle a les plus grands rapports généraux, qui lui convient. *Voyez* au mot ROSSOLIS.

Ce qui fait la singularité de la *dionée*, c'est que ses feuilles sont irritables au point que si un insecte vient à se poser sur leurs lobes, ils se ferment aussi-tôt, croisent les cils épineux qui les bordent, et par ce moyen le retiennent prisonnier, ou même le tuent avec les pointes de leur surface. Tant que l'insecte se débat, les lobes restent constamment fermés: on les romproit plutôt que de les forcer à s'ouvrir; mais lorsqu'il cesse de se mouvoir ou qu'il est mort, les lobes s'écartent d'eux-mêmes. Ce phénomène a excité l'enthousiasme d'Ellis, qui, le premier, l'a fait connoître dans une lettre à Linnæus, et l'excitera dans tous ceux qui l'observeront. Il y a encore sans doute beaucoup d'expériences à faire sur cette plante. Je m'étois proposé de les suivre, lorsque je fus nommé consul de France à la résidence de Wilmington, mais les circonstances politiques m'ont éloigné de cette ville avant la saison où il étoit bon de les entreprendre. Je me suis seulement assuré que cette irritabilité devient nulle en automne, lorsque la fructification est entièrement terminée. (B.)

DIOÉCIE. C'est ainsi que Linnæus a appelé la vingt-

deuxième classe de son *Système des Végétaux*, celle qui renferme les plantes dont les fleurs mâles sont séparées des fleurs femelles et placées sur différens pieds. Elle se subdivise en quatorze sections; savoir, celles qui ont une, deux, trois, quatre, cinq, six, huit, neuf, dix, douze et un plus grand nombre d'étamines, et celles dont les étamines sont MONADELPHES, SYNGÉNÉSIQUES et GYNANDRES. *Voyez* ces mots, le mot BOTANIQUE, et les TABLEAUX SYNOPTIQUES qui se trouvent à la fin du dernier volume. (B.)

DIOPSIS, *Diopsis*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, et de ma famille des MUSCIDES. Ses caractères sont: antennes à palettes, insérées chacune sous un prolongement latéral, en forme de corne, de la tête; yeux situés à l'extrémité de ces cornes; trompe membraneuse, bilabiée, rétractile.

Ce genre est connu par une dissertation entomologique, imprimée à Upsal en 1775. DAHAL, *bigas insect.* pag. 5, tab. 1, fig. 1 — 5. Fuesly l'a aussi figuré dans les *Archives des insectes*, et je l'ai moi-même décrit assez au long, d'après un individu rapporté par Perrin, zélé naturaliste de Bordeaux, de son voyage à la côte d'Angole.

DIOPSIS ICHNEUMONÉ, *Diopsis ichneumonea.* Il est long d'environ cinq lignes. Le corps est alongé; la tête est fauve; le corcelet est noir, avec quatre épines, deux à l'écusson, et deux autres sur les côtés, une à chaque; l'abdomen est fauve, aminci à sa base, un peu renflé vers l'extrémité, dont les deux derniers articles sont noirs; les ailes sont transparentes, avec un point noirâtre vers l'extrémité; les pattes sont jaunes, et les cuisses extérieures renflées.

Sa patrie est la Guinée et la côte d'Angole. On dit aussi qu'elle a été rapportée de l'Amérique septentrionale; mais je doute que ce soit la même espèce. (L.)

DIOPTASE (*Haüy*), mot grec qui signifie *visible au travers.* Voyez EMERAUDINE. (PAT.)

DIORCHITE. On donne ce nom aux *priapolites* qui sont accompagnés de deux protubérances ovoïdes. (PAT.)

DIOSMA, *Diosma* Linn. (*pentandrie monogynie*), genre de plantes de la famille des RUTACÉES, dans lequel le calice est persistant et divisé profondément en cinq parties aiguës; à sa base intérieure, se trouvent cinq écailles ou un disque à cinq lobes entourant le pistil; la corolle est formée de cinq pétales obtus et assez ouverts, ordinairement marcescens, de la longueur du calice et insérés sous le disque. Les étamines au nombre de cinq, ont la même insertion, et sont alternes avec les pétales; leurs filets portent des anthères droites et ovales, et environnent un style aussi long qu'eux, dont le stigmate

est tronqué. Le fruit est une capsule formée de trois à cinq coques comprimées, oblongues, réunies, s'ouvrant par leur bord intérieur, et contenant chacune une ou plusieurs semences luisantes, recouvertes d'un arille élastique. On trouve ces caractères figurés dans l'*Illustration des Genres* de Lamarck, pl. 127.

Ce genre renferme vingt et quelques espèces, presque toutes du Cap de Bonne-Espérance. La plupart sont de jolis arbustes ou arbrisseaux, d'un port élégant, semblable à celui des *bruyères*, et qui portent au sommet de leurs rameaux des fleurs solitaires ou en bouquets, d'une odeur agréable. Il y en a *à feuilles croisées; à rameaux velus; à feuilles de génevrier; à feuilles de bruyère; à fleurs purpurines et en tête; à feuilles de cyprès; à feuilles de romarin; à pétales* et *à calices barbus; à feuilles ciliées; à feuilles de bouleau; à fleurs de ciste*, &c. Dans ce nombre on remarque :

Le Diosma velu, *Diosma hirsuta* Linn., ou *spirea d'Afrique*. C'est un très-bel arbrisseau, qui s'élève à-peu-près à la hauteur d'un homme. Sa tige, grosse comme le doigt, pousse vers son sommet plusieurs branches minces et rameuses. Ses feuilles sont alternes ou éparses, linéaires, pointues, et couvertes de poils. Ses fleurs blanches, réunies au nombre de trois, cinq ou sept au sommet des rameaux, y forment de petits corymbes. Elles sont suivies de capsules pleines d'une résine abondante, qui, ainsi que toute la plante, répand une odeur aromatique fort agréable, et qui approche, dit-on, de celle de l'*anis étoilé de la Chine*. Cette plante est très-estimée des Hottentots, qui l'emploient à la guérison d'un grand nombre de maladies. Les habitans du Cap en tirent par la distillation une huile aromatique très-pénétrante, dont on se sert à l'extérieur pour fortifier les nerfs. L'usage intérieur de la plante est utile dans les rétentions d'urine.

Le Diosma élégant, *Diosma pulchella* Linn. Cet arbrisseau est fort bas; sa hauteur n'est tout au plus que d'un pied: mais il a un joli port. Ses feuilles sont ovales, grandes comme celles du *serpolet*, légèrement crénelées, et bordées de points glanduleux et transparens. Ses fleurs, d'un violet bleuâtre, naissent ou seules ou deux à deux, aux aisselles des feuilles, chacune est portée par un pédoncule capillaire. Celles qui couronnent les rameaux, se trouvent réunies ensemble en plus grand nombre. (D.)

DIOTIS, *Diotis*, plante que Linnæus avoit réunie à ses Anatases (*Anatasia maritima*), mais que Desfontaines, et ensuite plusieurs autres botanistes, en ont retirée pour en faire un genre particulier, à l'imitation de Tournefort, qui l'avoit fait

connoître sous le nom de *gnaphalium*, rappelé par Ventenat.

Ce genre a pour caractère un calice hémisphérique, imbriqué d'écailles oblongues, droites et tomenteuses ; un réceptacle commun, convexe, paléacé, soutenant un grand nombre de fleurons, tous hermaphrodites, à cinq découpures, dilatées et comprimées inférieurement, creusées à leur base d'une échancrure dans laquelle est engagé l'ovaire.

Les fruits sont des semences nues.

La Diotis candide est une plante vivace, à tiges rampantes, à feuilles sessiles, oblongues, crénelées, très-velues, et à fleurs disposées deux par deux sur des pédoncules feuillés, qui forment un corymbe terminal par leur réunion. On la trouve sur toutes les côtes des mers de l'Europe australe et de la Barbarie. Elle forme des touffes très-grosses, remarquables par leur blancheur, et par l'odeur aromatique qu'elles exhalent dans la chaleur. Sa saveur est amère, et on emploie dans l'Orient, au rapport de Labillardière, son infusion contre les calculs de la vessie et des reins. (B.)

DIP, nom donné par Adanson à une coquille de son genre *buccin*, et qui est figurée pl. 10, fig. 7 de son ouvrage sur les coquilles. *Voyez* au mot Buccin. (B.)

DIPHAQUE, *Diphaca*, arbrisseau à feuilles pinnées, avec impaire, à six paires de folioles ovales, petites, glabres, presque sessiles, opposées et alternes ; et à fleurs pâles, solitaires, portées sur des pédoncules axillaires, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la diadelphie décandrie.

Ce genre offre pour caractère un calice bossu, persistant, à cinq divisions aiguës, dont l'inférieure est plus longue et a deux stipules lancéolées et recourbées ; une corolle papillonnacée, à étendard arrondi, émarginé et relevé, à ailes ovales, et à carène en demi-lune : le tout porté sur des onglets très-longs ; dix étamines réunies en deux paquets ; deux ovaires supérieurs comprimés, droits, à style subulé, et à stigmate épais.

Le fruit est composé de deux légumes comprimés, droits, aigus, à articulations ovales, striées, glabres et inégales.

Le *diphaque* croît et est cultivé dans les jardins de la Chine et de la Cochinchine. Il est figuré pl. 128 du 5e vol. de Rumphius, sous le nom de *solulus arbor*. Linnæus l'a rangé parmi les Sainfoins, sous le nom d'*hedysarum ecastaphyllum*, et Berjius parmi les Ptérocarpes. Il ne diffère des Dahlberges que par ses légumes binnés. *Voyez* tous ces mots. (B.)

DIPHISE, *Diphisa*, arbrisseau de la famille des Légumineuses, qui paroît se rapprocher des *robinies*, et qui, d'après Jacquin, qui l'a figuré pl. 181, fig. 51 de ses *Plantes d'Amérique*, forme un genre particulier.

Les caractères de ce genre sont un caliçe monophylle, campanulé, un peu comprimé, et à cinq divisions, dont les deux supérieures sont arrondies, obtuses, ouvertes, et les trois autres terminées en pointe; une corolle papillonnacée, à étendard ovale, oblong, échancré, très-recourbé en arrière, à ailes oblongues, montantes, divergentes, et à carène montante, plus courte que les ailes; dix étamines, dont neuf réunies par leur base; un ovaire supérieur, linéaire, pédiculé, à style capillaire, et à stigmate aigu.

Le fruit est une gousse linéaire, applatie, obtuse, uniloculaire, munie de chaque côté, dans sa longueur, d'une vessie membraneuse, renflée, fort grande, qui paroît produite, de part et d'autre, par les bords opposés de chaque suture. Cette gousse renferme plusieurs semences oblongues, applaties, obtuses, munies d'un très-petit crochet.

Cet arbrisseau croît dans le Mexique, aux environs de Carthagène. Ses feuilles sont ailées, avec impaire, et ses fleurs, disposées en grappes axillaires, sont peu nombreuses, jaunes et odorantes; les gousses restent long-temps sans tomber : elles ne s'ouvrent point, mais se rompent transversalement. (B.)

DIPLOLÈPAIRES, *Diploleparioe*, famille d'insectes que j'ai établie dans l'ordre des HYMÉNOPTÈRES, et qui a pour caractères : une tarière dans les femelles; abdomen tenant au corcelet par un espace beaucoup plus étroit que son plus grand diamètre; lèvre inférieure évasée au bord supérieur; palpes maxillaires de quatre à cinq articles, les labiaux de trois; quelques-uns de ces palpes terminés par un article plus gros; mandibules courtes, épaisses, à deux ou trois dents; antennes filiformes, de treize à quinze articles, insérées près du sommet de la tête, et droites.

L'abdomen des *diplolépaires* est comprimé, et renferme, entre deux valves, dans les femelles, une tarière appelée *aiguillon* par des auteurs, capillaire et roulée en spirale.

J'y comprends les genres IBALIE, DIPLOLÈPE et FIGITE. (L.)

DIPLOLÈPE, *Diplolepis*, genre d'insectes de l'ordre des HYMÉNOPTÈRES, de la section de ceux dont les femelles ont une tarière à l'extrémité de l'abdomen, et de ma famille des DIPLOLÉPAIRES. Ses caractères sont : antennes filiformes, à articles cylindriques, au nombre de quatorze dans les femelles : mandibules courtes, épaisses, à deux ou trois dents; palpes maxillaires, filiformes, de quatre articles; les labiaux de trois, dont le dernier plus gros; lèvre inférieure évasée au bord supérieur.

« Le *diplolèpe* est ainsi nommé, dit l'historien des insectes

des environs de Paris, à cause des deux lames de son ventre, dans lequel son aiguillon se trouve caché ». Linnæus avoit, dans la première édition de sa *Faune de Suède*, rangé ces insectes avec les *mouches-à-scie*, desquelles ils se rapprochent un peu par les instrumens que la nature a donnés aux femelles, afin de placer convenablement leurs œufs. S'étant depuis apperçu des différences essentielles qui les éloignent des derniers, il en fit un genre sous le nom de *cynips*. Quoiqu'il y ait compris quelques insectes appartenant plutôt à sa division des *ichneumones minuti*, les *cinips* de Geoffroy, il faut cependant convenir que les espèces dont il avoit fait le sujet de son nouveau genre, étoient vraiment des *diplolèpes*, *cynips rosæ*, *glechomæ*, *quercus folii*, &c. Geoffroy auroit donc bien fait de consacrer une nouvelle dénomination générique pour les *ichneumons* à antennes brisées et en massue de Linnæus, et ses *cynips capreæ*, *salicis strobili*, &c. Il n'en seroit pas résulté une confusion de noms qui embrouille la science. L'esprit d'impartialité nous détermineroit même à renommer, avec le Pline suédois, les insectes curieux dont nous allons traiter, *cinips*, si nous n'avions déjà suivi l'impulsion des entomologistes français, qui n'ont pas assez réfléchi en adoptant le mot de *diplolèpe*, et en l'appliquant dans le sens de Geoffroy.

Les *diplolèpes* ont les antennes assez longues, à articles cylindriques et de la même grosseur, en quoi ils diffèrent des *figites*, qui les ont droites, et insérées au milieu du front. Le corps est court, très-voûté; la tête étant basse, et le corcelet paroissant bossu; ils ont les yeux ovales, entiers, et trois petits yeux lisses; leurs ailes sont au nombre de quatre; les supérieures sont grandes, dépassent de beaucoup l'extrémité postérieure de l'abdomen, et ont très-peu de nervures marquées. L'abdomen est ovalaire, comprimé, caréné, tranchant même inférieurement, et tronqué obliquement, ou très-obtus à l'anus dans les femelles. Nous parlerons, dans un instant, de la tarière qu'il renferme dans les individus de ce sexe. Tous les anneaux de l'abdomen sont d'une consistance assez ferme, et qui paroît écailleuse; les pattes sont assez fortes, avec les cuisses grosses, les jambes antérieures terminées par une pointe assez longue, et sans échancrure au côté interne; les autres biépineuses au bout, et les tarses terminés par deux crochets unidentés, et une pelote au milieu. Nous observerons encore que l'écusson est proéminent dans plusieurs espèces.

L'abdomen des *diplolèpes* femelles est disposé d'une manière très-favorable pour le jeu de la tarière. Les lames supé-

rieures, dont chacune forme ordinairement un peu plus de la moitié d'un anneau ou d'un segment, font ici presque un tour entier, et enveloppent les lames des demi-anneaux inférieurs; celle de la base est la plus grande; les autres sont courtes, forment par la dilatation de leurs extrémités, ou du moins de quelques-unes d'elles, leur convergence aiguë et oblique, la carène inférieure du ventre. De la naissance de l'abdomen, et du milieu de sa base inférieure, part une petite pièce plus ou moins longue, presque cylindrique, écailleuse, creusée en gouttière le long du côté qui regarde le ventre, coulant longitudinalement entre les lames supérieures du ventre, à leur point de réunion, et servant d'arête à la carène de l'abdomen. La tarière, que Geoffroy appelle l'*aiguillon*, est logée avant sa sortie dans la rainure de cette pièce. Cet instrument, destiné à conduire les œufs, est mince, capillaire, de la nature de l'écaille, d'une longueur qui égale presque dans plusieurs celle de la circonférence de l'abdomen, mesurée dans sa longueur. Comme cette tarière est peu saillante au-dehors, ou ne l'est même pas du tout, il est nécessaire, vu sa longueur, qu'elle se replie dans l'intérieur de l'abdomen : en effet, elle y forme une boucle ou un arc dont la courbure s'éloigne peu de celle d'un cercle un peu alongé ; elle forme un ou deux tours de spire. Représentez-vous cet instrument prenant naissance près du milieu de la partie supérieure et inférieure de l'abdomen, se dirigeant vers son origine, en s'appliquant sur le tranchant supérieur et presque circulaire d'un muscle très-puissant, comprimé, de même qu'une corde qui suivroit la gorge d'une poulie; prolongez la tarière de manière qu'elle gagne la partie inférieure de l'abdomen, qu'elle glisse dans le canal de l'arête ; figurez-vous à l'extrémité du ventre, au-dessous de l'anus, deux petites pièces demi-cylindriques, courtes, creusées intérieurement en gouttière, pour recevoir la pointe de la tarière, et vous avez une idée de la direction et de la disposition relative de cet oviducte. Les deux petites tiges que nous venons d'indiquer, sont beaucoup plus longues dans plusieurs *ichneumons* femelles : ce sont les deux filets latéraux ; elles sont, au contraire, très-courtes dans les insectes à aiguillon véritable, tels que les *guêpes*, les *abeilles :* ce ne sont plus que deux petites pièces en forme de style ; elles sont insérées sur le muscle de la tarière.

Cette tarière n'est pas simple, comme on le croiroit au premier coup-d'œil; elle est creusée en gouttière, et son extrémité est garnie de petites dents latérales, imitant celles d'un fer de flèche. C'est avec ses dents que l'insecte agrandit les entailles qu'il fait sur les différentes parties des végétaux,

pour y placer ses œufs. Les sucs de ces végétaux s'épanchant par les vaisseaux qui se trouvent ouverts dans cet endroit, y forment une excroissance ou tubérosité qu'on appelle *galle*, dans laquelle l'œuf se trouve renfermé, et où peu à peu il acquiert du volume et de la consistance. Il sort de ces œufs de petites larves qui ont six pattes écailleuses, et au moins douze ou quatorze pattes membraneuses ou mamelons. Ces larves trouvent dans leur retraite de quoi se nourrir; elles sucent et rongent l'intérieur de la galle, qui croît et prend de la solidité à mesure qu'elles en mangent l'intérieur.

Plusieurs de ces galles considérées en général, ont une cavité qui renferme un certain nombre de larves qui vivent en société. D'autres ont plusieurs petites cavités, entre lesquelles il y a des communications; dans quelques autres on voit plus de cent cellules, dont chacune est habitée par une seule larve; enfin d'autres espèces de galles n'ont qu'une seule cellule habitée par une larve qui vit solitaire.

Les galles offrent de grandes variétés dans leur forme. Ce sera le sujet d'un article particulier, auquel nous renvoyons. Il nous suffira ici de présenter quelques vues générales. Les plus communes sont arrondies. Celle qui est la plus connue de toutes, qui entre dans la composition de l'encre, et qu'on emploie dans la teinture, est une excroissance produite par un insecte de ce genre. La couleur et la figure de quelques galles, leur ont fait donner le nom des fruits avec lesquels elles ont une espèce de ressemblance. On en trouve sur le chêne, qu'on appelle *galles en pomme, en groseille, en pepin:* on en voit qui imitent des fruits par leur tissu spongieux. Parmi celles qui sont de forme ronde, les unes sont appliquées sur la plante, les autres n'y tiennent que par un court pédicule. Il y en a d'irrégulières, de composées, dont la structure étonne. Quelques-unes paroissent être une partie de la plante tuméfiée et épaissie, telles sont celles qu'on voit sur le saule et l'osier. Divers végétaux et leurs diverses parties en font voir de diversement figurées. Celle qu'on appelle *galle chevelue, bédéguar* est une production singulière. Son noyau est dur, solide, chargé et hérissé de longs filamens, détachés les uns des autres; on la trouve sur le rosier sauvage, connu sous le nom d'*églantier cynorrhodon*, qui quelquefois a trois ou quatre de ces galles. Le même arbuste en offre une autre espèce plus rare que celle-ci; elle croît au bout de ses branches, où elle forme une masse composée d'une douzaine de petites galles de figures différentes. Ces deux espèces paroissent devoir leur origine au même insecte. La *galle chevelue* du rosier renferme ordinairement des *ichneumons*, des *diplolèpes* et des *cinips*.

Lequel de ces trois insectes a donné lieu à sa formation ? On a été long-temps très-embarrassé pour prononcer ; on est assez convaincu aujourd'hui que deux de ces insectes sont des parasites qui ont vécu aux dépens du véritable habitant, le *diplolèpe*.

De tous les arbres, le chêne est celui sur lequel on trouve le plus grand nombre de ces tubérosités; les unes ont la forme de petites pommes isolées ou réunies ensemble ; les autres sont hérissées de piquans ; il y en a de branchues, on en voit qui ressemblent à des petits artichauts, à des champignons. Des feuilles sont chargées de petites galles raboteuses, qui ont la forme de petits boutons ; d'autres feuilles du même arbre en portent une espèce qui ressemble à un petit gobelet ouvert. Il y en a d'autres qui sont applaties, unies, frisées ; les unes sont ligneuses, les autres spongieuses, suivant que les œufs ont été insérés dans une portion de la plante ligneuse ou pulpeuse. Il seroit trop long de parcourir toutes les variétés de figures que nous offrent les excroissances dont la forme et la consistance paroissent dépendre de l'insecte qu'elles renferment.

Il n'est pas facile de donner des éclaircissemens sur les causes des variétés qu'offrent les galles, sur leur première formation et sur leur accroissement. La plupart augmentent de volume avec une rapidité surprenante. Celles de la plus grosse espèce croissent en peu de jours, et même, à ce qu'il paroît, avant que la larve soit sortie de l'œuf, de sorte que quand elle naît, son logement est tout fait, et n'a plus que peu à croître. Mais une singularité digne de remarque, et qu'on ne voit que dans ces insectes, c'est que les œufs des *diplolèpes*, de même que ceux des *tentrèdes*, ainsi que l'assure Valisniéri, augmentent de volume ; ce qui prouveroit qu'ils sont entourés d'une membrane flexible, plutôt analogue à celle qui enveloppe les fœtus humains et ceux des quadrupèdes, qu'aux coquilles des œufs les plus connus.

Les larves prennent promptement leur accroissement, mais elles restent ensuite cinq ou six mois dans la galle avant de se changer en nymphe. Les unes subissent cette métamorphose dans la galle même, d'où elles ne sortent que sous la forme d'insecte parfait, après y avoir fait un petit trou ; les autres la quittent pour entrer dans la terre, jusqu'à ce qu'elles ayent pris leur dernière forme. Peu de temps après qu'ils ont quitté leur dépouille de nymphe, ces insectes s'accouplent; et les femelles font leur ponte. Toutes ne placent pas leurs œufs sur les plantes.

Il y en a une espèce très-remarquable, qui, chez les au-

ciens, a servi, et sert encore dans le Levant, pour la caprification, opération qui consiste à employer ces *diplolèpes*, pour hâter la maturité de quelques variétés de figues cultivées, parce qu'on a remarqué que les figues sauvages dans lesquelles ils vivent, mûrissent plutôt que les autres. *Voyez* CAPRIFICATION.

DIPLOLÈPE DE LA GALLE A TEINTURE, *Diplolepis gallæ tinctoriæ* Oliv. Cette espèce vient d'être décrite par Olivier, dans son intéressant *Voyage en Grèce*. Elle a trois à quatre lignes de longueur ; le corps est d'un fauve très-pâle, et couvert d'un duvet soyeux et blanchâtre ; les yeux sont noirs ; les ailes supérieures ont quelques nervures brunes ; l'abdomen a sur le dos une tache d'un brun noirâtre, très-lisse, et fort luisante.

Cet insecte sort de la galle du Levant, du commerce, et qui est d'un si grand usage dans la teinture en noir, dans la composition de l'encre principalement. Il est facile de se procurer ce *diplolèpe*. On en trouve souvent de morts et de bien conservés, au centre des galles que l'on achète ici dans les boutiques. *Voyez* pour ces GALLES l'article général.

DIPLOLÈPE DU CHÊNE TOZA, *Diplolepis quercus tozæ* Bosc. Il est un peu plus petit que le précédent, auquel il ressemble beaucoup. Le corps est d'un fauve moins pâle et moins soyeux ; les antennes, les tarses, et même, à ce qu'il m'a paru, les jambes, dans quelques-uns, sont obscurs ou noirâtres. Le corcelet a aussi quelques lignes peu apparentes, obscures ; les ailes supérieures ont des nervures noirâtres. Cette espèce diffère par-là de la précédente ; elle a d'ailleurs, comme elle, une tache noirâtre très-luisante et fort lisse sur le dessus de l'abdomen.

On trouve ce *diplolèpe* dans la galle du CHÊNE TOZA (*Voy.* ce mot.) Il est commun aux environs de Bayonne, d'où il gagne les Landes jusqu'à Bordeaux.

DIPLOLÈPE DES FEUILLES DU CHÊNE, *Diplolepis quercus folii* Oliv. Il a près de deux lignes de long ; le corps est d'un brun foncé et soyeux, avec quelques espaces rougeâtres autour des yeux, sur le corcelet et aux pattes ; l'abdomen est plus foncé et très-luisant : il a une petite touffe de poils à sa partie inférieure ; les antennes et les pattes ont des poils assez longs ; les ailes supérieures ont des nervures noirâtres bien distinctes.

Il vit sous sa forme de larve, dans une galle ronde et lisse, qui vient sur le revers des feuilles du chêne. Cette galle est commune en automne.

DIPLOLÈPE DU ROSIER. *Diplolepis rosæ* Oliv. Il a environ une ligne et demie de long ; le corps est noir, avec les pattes

et l'abdomen, son extrémité exceptée, ferrugineux; les ailes sont transparentes.

La larve vit en famille dans l'excroissance ligneuse et chevelue, nommée *bedeguar*, que produit le rosier sauvage. Cette galle renferme aussi souvent des *cinips* et des *ichneumons*.

Il est commun dans toute l'Europe.

Diplolèpe du lierre terrestre, *Diplolepis glechomæ*. Il a un peu plus d'une ligne de long; le corps est très-noir, luisant, glabre, avec les antennes et les pattes rougeâtres; le corcelet est uni et marqué de deux lignes enfoncées sur le dos; les côtés et l'écusson sont chagrinés; l'abdomen est très-lisse; les ailes sont grandes et transparentes; les supérieures ont quelques nervures brunes.

On n'avoit pas encore bien décrit cette espèce, dont la larve vit dans une petite galle ronde du lierre terrestre.

Diplolèpe du figuier commun, *Diplolepis ficus caricæ*. *Cynips psenes ficus caricæ* Linn. Nous avons lieu de croire, d'après la description que Pontédéra et Bernard ont donnée de cet insecte, que c'est un *diplolèpe*, et non un *cinips*, dans le sens de Geoffroy, que nous suivons ici.

Cet insecte n'a guère qu'une ligne de long; son corps est d'un noir luisant; ses antennes sont longues, suivant Pontédéra, noires, coudées, de onze articles, dont le premier cylindrique, et les autres grenus, suivant Bernard et Olivier; les ailes sont transparentes et sans taches; les pattes sont d'un brun noir; la tête, d'après Pontédéra, tire sur le jaunâtre, et le ventre de la femelle est terminé par une espèce de pointe tubulaire.

La larve (*Encyclopédie méthodique*.) est blanche, sans pattes, et formée de douze anneaux. Elle se nourrit de l'intérieur des graines de la figue. La femelle dépose un œuf dans chaque semence, en pénétrant par l'œil de la figue, au moment où elle est assez grosse pour que la fleur femelle soit sensible. Un mois suffit à la larve pour parvenir à sa dernière métamorphose. L'insecte sort de la graine par une ouverture qui suit constamment la direction du pistil.

C'est avec ces insectes que les anciens hâtoient la maturité des figues. (*Voyez* Caprification.) Cet usage s'est même perpétué dans le Levant.

Dans nos contrées méridionales, le *diplolèpe* n'attaque que les figues sauvages.

On trouve encore dans ces graines, un autre insecte, voisin du précédent, qui est de sa taille, de couleur fauve, avec les yeux, les antennes, à partir du second article, et l'extrémité des tarses, noirs; les ailes sont blanches et transpa-

rentes ; la tarière qui termine l'abdomen, est une fois plus longue que l'insecte, et noire.

Godeheu le regarde comme un ennemi de l'espèce précédente. Bernard, qui a observé aussi le même animal, n'est pas de cet avis. Si le second insecte est un véritable *diplolèpe*, l'opinion de ce dernier naturaliste me paroît préférable.

Diplolèpe des racines du chêne, *Diplolepis quercus radicis* Bosc., Fab. Il est de la grandeur du précédent, d'un rouge marron très-luisant sur l'abdomen ; la tête et le corcelet sont un peu soyeux : cette partie-ci est mélangée de noirâtre et de rougeâtre ; les ailes supérieures ont quelques nervures obscures ; l'abdomen a sur le dos une petite tache transverse noire.

Il vient d'une galle ligneuse et à plusieurs loges, qui se trouve sur les racines des chênes.

Diplolèpe lenticulaire, *Diplolepis lenticularis* Oliv. Cette espèce est plus petite, n'ayant guère plus d'une ligne de longueur : elle est noire et luisante ; les ailes supérieures sont transparentes, avec un point obscur, marginal ; les pattes sont plus claires, brunes ou jaunâtres. M. Fabricius a nommé cette espèce *cynips longipennis*.

La larve vit dans la galle, que Réaumur appelle *galle en champignon du chêne*. Elle est circulaire, applatie, et d'environ une ligne et demie de diamètre. Elle est attachée au revers des feuilles de cet arbre, par un pédicule très-court, ce qui la fait paroître sessile. Ces galles sont si abondantes, qu'en secouant les chênes, elles tombent comme de la pluie. Vers le mois d'octobre elles se détachent des feuilles, et passent l'hiver ensevelies sous les dépouilles de l'automne. Il n'y a guère plus d'une larve dans chaque lentille. L'insecte en sort dans les premiers jours du printemps. Ces observations avoient été faites dans la ci-devant Provence, par Dantoine, qui les avoit communiquées à Olivier. Je les ai vérifiées aux environs de Paris. Les chênes du bois de Boulogne offrent une grande quantité de ces galles.

Ceux qui voudront connoître la figure de ce *diplolèpe* et celle du *diplolèpe du chêne toza*, pourront consulter la première décade des *Illustrations iconographiques* d'Ant. Coquebert. (L.)

DIPSACÉES, *Dipsaceæ* Jussieu; famille de plantes, dont le caractère est d'avoir un calice simple ou double; une corolle tubuleuse, à limbe divisé, régulier ou irrégulier ; des étamines en nombre déterminé, à anthères creusées de quatre sillons, et biloculaires; un style unique, à stigmate simple ou divisé ; rarement pour fruit une capsule, plus souvent une

semence recouverte ou couronnée par le calice ; à périsperme charnu, à embryon droit ; à cotylédons oblongs, comprimés ; à radicule supérieure.

Les plantes de cette famille, en général herbacées, annuelles ou bisannuelles, ont une racine rameuse, fibreuse, et quelquefois tronquée ; leurs tiges sont cylindriques, ordinairement creuses et garnies de rameaux opposés ; leurs feuilles simples ou pinnatifides, opposées, ou rarement verticillées, sortent de boutons coniques et dépourvus d'écailles ; leurs fleurs presque toujours hermaphrodites et terminales, sont quelquefois distinctes, plus souvent agrégées, c'est-à-dire renfermées dans un calice commun polyphylle, et portées sur un réceptacle ordinairement garni de poils ou de paillettes.

Ventenat, de qui on a emprunté l'expression ci-dessus, rapporte à cette famille, qui est la première de la onzième classe de son *Tableau du Règne végétal ;* et dont les caractères sont figurés pl. 7, n° 6 du même ouvrage, six genres sous deux divisions.

Celles dont les fleurs sont agrégées, Morine, Cardiaire, Scabieuse et Knantie.

Celles dont les fleurs sont distinctes, Valeriane et Mache. *Voyez* ces mots. (B.)

DIPSADE, nom spécifique d'une *vipère*. Daubenton l'a aussi donné à la *vipère noire*. Voyez au mot Vipère. (B.)

DIPSADE, *Dipsada*. Laurenti a donné ce nom à un genre de serpent qui ne diffère du *boa*, que parce qu'il a la tête en cœur, et applatie ; le corps beaucoup plus étroit que la tête, et également applati. *Voyez* au mot Boa. (B.)

DIPSE, nom spécifique d'une *vipère* d'Amérique. *Voyez* au mot Vipère.

Les anciens ont donné le nom de *dipsas* à une *vipère* de Libye et de Syrie, qui occasionnoit une soif brûlante à ceux qu'elle mordoit. Agricola ajoute que ce serpent est lui-même tourmenté d'une soif telle, que l'excès avec lequel il se satisfait, lui distend le ventre au point de le faire crever.

Kolbe appelle aussi de même un *serpent venimeux* du Cap de Bonne-Espérance. (B.)

DIPSÈRE, *Dipseris*, genre de plantes établi par Swartz, aux dépens des *aréthuses* de Linn. Il offre pour caractère une corolle en gueule à pétales latéraux et horizontaux munis d'un court éperon ; à nectaire ou sixième pétale partant de la base du style, redressé, réuni avec les organes de la fructification ; à anthère couverte d'un voile émettant deux bandelettes tordues en cercle sur le devant.

. Les *aréthuses du Cap*, *velue* et *unilatérale*, font partie de ce genre. *Voyez* au mot Aréthuse. (B.)

DIPTÈRE, nom vulgaire d'un poisson du genre Cuirassier, *Loricaria plecostomus* Linn., qu'on pêche dans les rivières de Cayenne. *Voyez* au mot Cuirassier. (B.)

DIPTÈRE, nom donné aux insectes qui n'ont que deux ailes, tels que les *mouches*, les *tipules*, les *cousins*, &c. (O.)

DIPTÈRES, *Diptera*, ordre septième de la classe des insectes.

Les insectes que cet ordre renferme, diffèrent des autres, en ce qu'ils n'ont que deux ailes. Ce caractère facile à appercevoir, et qui doit les distinguer essentiellement, leur a fait donner le nom de *diptères*, qui signifie à deux ailes. La latitude de cette famille nombreuse peut s'étendre depuis les *tipules* et les *cousins*, qui sont les plus petits, jusqu'aux *asiles* et aux *taons* qui sont aux plus hauts degrés de l'échelle des *diptères*. Ainsi, quoiqu'ils ne s'élèvent pas à une grandeur remarquable, ils ne sont pas aussi, dans leur petitesse, reculés dans ces derniers rangs qui les dérobent à nos regards, et qui appellent le secours des instrumens pour les rendre visibles. Néanmoins, comme ils doivent être généralement compris parmi les petits animaux, même parmi les insectes, il n'est pas étonnant qu'ils aient été long-temps, et qu'ils soient encore assez confondus ou confusément épars dans nos divisions méthodiques. Quoiqu'on ait de nos jours beaucoup augmenté le nombre des genres parmi les *diptères*, et qu'on ait jeté de grandes lumières sur les distinctions génériques, ainsi que sur les faits historiques qui doivent leur être propres, il s'en faut de beaucoup, sans doute, qu'on ait rendu à ces deux parties également utiles de la science qui se rapporte à ces insectes, tous les services qu'on pourra leur rendre encore.

Les *diptères* ont le corps composé, comme la plupart des autres insectes, de trois parties; savoir : la tête, le corcelet, le ventre ou l'abdomen; et la peau de toutes ces parties en général est coriace ou à demi-écailleuse, plus ou moins dure.

On remarque d'abord sur la tête deux yeux à réseau ; ils sont ordinairement très-grands, et dans certains *diptères*, ils occupent presque toute la surface de la tête. Leur grandeur cependant varie suivant les divers genres. Ils n'ont d'ailleurs rien de particulier, si on excepte cependant ceux des taons, qui se font remarquer par leurs couleurs. Outre les deux grands yeux à réseau, à l'exception du *cousin* et de l'*hippobosque*, tous les *diptères* connus ont de petits yeux lisses. Ces yeux sont placés sur la partie postérieure de la tête,

et sont constamment au nombre de trois dans ces insectes, quoique des naturalistes distingués aient prétendu en trouver quatre sur certains *diptères*, et deux seulement sur d'autres.

Les antennes varient beaucoup dans les *diptères*, et doivent aussi servir de caractère bien propre à distinguer les insectes de cet ordre. La *mouche*, le *stomoxe*, le *syrphe* ont des antennes qui ne ressemblent en aucune manière à celle des autres insectes. Le genre du *bibion* présente encore des antennes dont la forme est digne d'être remarquée; les unes sont cylindriques, droites ou coudées; d'autres sont sétacées, ou à filets coniques; d'autres, enfin, sont filiformes ou de grosseur égale d'un bout à l'autre. Toutes ces antennes différentes sont placées sur le devant de la tête. On trouve cependant un genre, celui de *diopsis*, où les antennes ne paroissent pas posées sur la tête même, mais sur deux prolongemens très-grands, solides, inarticulés, faits en forme de cornes.

La bouche est de toutes les parties de la tête celle qui présente le plus de variétés parmi les *diptères*, et qui doit fournir un des principaux caractères pour les distinguer. Quelques insectes, comme l'*oestre*, paroissent n'en point avoir du tout; on apperçoit seulement au-devant de la tête trois petits points noirs, qui semblent tenir lieu de la bouche, mais qui ne peuvent servir à ces insectes pour prendre de la nourriture. D'autres insectes, comme l'*asile*, le *stomoxe*, l'*empis*, ont à la bouche une trompe plus ou moins aiguë, en forme de fourreau plus ou moins roide, alongé, et renfermant plusieurs aiguillons sétacés, ou en fils très-déliés, avec laquelle ils savent piquer les animaux, et retirer leur sang dont ils se nourrissent. Les aiguillons fins de la trompe des cousins sont renfermés dans un fourreau flexible. La trompe de quelques autres présente un corps flexible, membraneux, creux en dedans, terminé par deux lèvres charnues, et pouvant se gonfler, se dilater et s'appliquer plus ou moins fortement aux différens corps qu'il rencontre. Cette trompe paroît ressembler, en petit, à celle de l'*éléphant*. L'insecte sait l'étendre, la raccourcir, la ployer en différens sens, à cause de sa grande flexibilité. Une grande partie des insectes qui appartiennent à cet ordre, est munie d'une pareille trompe. La *mouche*, le *stratiome*, le *scatopse* paroissent l'avoir nue, et la retirent seulement dans une fente qui est au-devant de leur tête. Quelques *syrphes* et la *rhingie* la logent dans une espèce de bec dur, ou de gaîne avancée. Le *taon* est pourvu d'une trompe pareille, mais accompagnée de plusieurs aiguillons écailleux, applatis en forme de lames de lancettes. La dernière espèce de bouche dont nous avons à

parler, est celle des *bibions*, des *tipules* : elle est en forme de museau, garnie de lèvres latérales, et accompagnée de ces barbillons que l'on remarque aussi dans beaucoup d'autres insectes. Ces barbillons sont des tiges filiformes, placées au-devant de la tête, tout près de la racine de la trompe, au nombre de quatre, deux de chaque côté, divisés en plusieurs articles : ils varient également en figure dans les différens genres. Parmi des insectes qui se ressemblent assez, et se rapprochent autant les uns des autres, on pourroit s'étonner de trouver tant de variétés, par rapport à la conformation de la bouche; mais l'organisation d'une partie si essentielle à l'animal, doit désigner en même temps le genre d'aliment et de vie que la nature lui a destiné; et d'après les variétés que la bouche présente, on peut aisément juger de la différence de nourriture qui doit être propre à ces différens insectes. Si l'*oestre* ne présente point de bouche, si on apperçoit à peine quelques traces qui désignent l'endroit où elle devroit se trouver, on doit présumer sans doute que cet insecte ne prend point d'aliment, et qu'il n'avoit pas besoin d'en prendre. Le *taon*, le *cousin*, l'*asile*, l'*hippobosque* et le *stomoxe* se nourrissent du sang des animaux qu'ils incommodent souvent beaucoup; ils présentent aussi un instrument fort et long, bien propre à percer la peau, souvent très-dure, des grands animaux, et à pénétrer, à travers son épaisseur, jusqu'aux vaisseaux sanguins qui rampent dessous. Une trompe moins forte suffit à la *mouche*, au *syrphe*, au *scatopse* et à quelques autres moins carnassiers, qui se nourrissent de substances alimentaires, plus tendres, presque fluides, et qui sont à leur portée. Ces détails pourroient facilement être plus étendus, et donner lieu à des considérations bien propres à faire admirer les rapports nécessaires qui lient l'organisation des êtres avec l'instinct qui en est la suite; mais nous devons laisser aux dignes admirateurs du spectacle de la nature, le soin de poursuivre eux-mêmes ces considérations.

Le corcelet, cette seconde partie du corps des *diptères*, suit la tête, à laquelle il est attaché par un petit étranglement tellement construit, que la tête tourne sur le corcelet comme sur un pivot : c'est une espèce de col court et délié comme un fil. La forme du corcelet varie peu dans ces différens insectes; il est seulement plus ou moins alongé, ovale, arrondi; celui de la tipule, du cousin paroît comme une bosse; il est toujours terminé près du ventre, par une petite pièce triangulaire, curviligne, qui est l'écusson. Le corcelet mérite d'être considéré par beaucoup d'autres endroits. D'abord sur le dos, vers la pointe du corcelet, sont attachées les deux

ailes; sur ses côtés on apperçoit quatre stigmates; et à sa partie inférieure, on voit l'origine des six pattes dont ces animaux sont pourvus. Nous allons un peu examiner ces différentes parties.

Les ailes, au nombre de deux seulement dans les insectes de cet ordre, naissent de l'extrémité de la partie supérieure du corcelet. Ces ailes sont minces, membraneuses, transparentes comme du talc, garnies de plusieurs nervures longitudinales, et de quelques nervures transversales. Il n'y a que les ailes des cousins, sur lesquelles on apperçoit, sur-tout à l'aide de la loupe, quelques petites écailles semblables à celles dont les ailes des papillons et des phalènes sont couvertes, mais beaucoup plus petites, et posées seulement le long des nervures. Les ailes des *diptères* sont de figure ovale, plus ou moins alongées, et très-étroites à leur origine. Elles sont ordinairement placées horizontalement sur le corps, et l'une en recouvrement de l'autre, de sorte qu'elles se croisent, et cachent le ventre à la vue; mais dans quelques genres, elles sont plus étendues, et laissent le corps à découvert. Sous l'origine des ailes on remarque une partie qui est particulière aux insectes de cet ordre, et qui se trouve constamment dans tous les genres qui le composent. On a donné à cette partie le nom de *balancier*, d'après un objet de comparaison auquel elle se rapporte beaucoup. C'est un petit filet mince, plus ou moins long, dont l'extrémité est terminée par une tête ou espèce de boule. Ce balancier a un mouvement assez vif, et l'insecte le met souvent en action. Quelques naturalistes l'ont fait entrer dans les caractères des *diptères*, avec d'autant plus de raison qu'il leur est particulier; mais comme les deux ailes de ces insectes suffisent pour les faire reconnoître, et que ce caractère est aisé à appercevoir, on ne doit point chercher à multiplier sans nécessité les signes caractéristiques. Il n'est pas aisé de déterminer l'usage de cette partie. Ce balancier tient-il lieu, dans ces insectes, des deux autres ailes qui doivent leur manquer? ou bien leur sert-il de contre-poids pour garder l'équilibre lorsqu'ils volent, à-peu-près comme ces bâtons armés de poids par les bouts, dont se servent les danseurs de cordes pour se soutenir? C'est ce qu'ont pensé plusieurs naturalistes, à cause de la figure de ces balanciers, quoique leur petitesse semble démentir cet usage. Quoi qu'il en soit, ces balanciers s'apperçoivent au premier coup-d'œil, dans les *tipules* et les *cousins*, où ils sont grands et à découvert. Dans la plupart des autres insectes, il faut les chercher pour les voir. Ils sont souvent recouverts par une petite membrane double, faite en coquille, qui se trouve sous l'origine

de l'aile. Cette membrane ressemble au commencement d'une aile qui auroit été tronquée près du corcelet; elle est dure, blanchâtre, tournée et recourbée, et forme souvent une cavité semblable à un cueilleron. Dans les insectes qui en sont pourvus, c'est ordinairement sous ce cueilleron qu'est placé le balancier. Nous ne connoissons pas plus l'usage de cette partie, que celui du balancier. Quelques naturalistes l'ont comparée à une espèce de tambour, sur lequel le balancier frappe continuellement, ce qui produit, à ce qu'ils prétendent, le bourdonnement que l'insecte fait en volant. Mais si le cueilleron devoit avoir un pareil usage, comment expliquer le mécanisme du bourdonnement que produisent les *cousins*, qui n'ont qu'un balancier sans cueilleron? Nous avons déjà fait connoître ailleurs la cause du bourdonnement, qui n'est dû qu'au mouvement rapide des ailes.

Les stigmates qui servent à la respiration des insectes, sont au nombre de quatre sur le corcelet de la plupart. Ils sont très-marqués et très-distincts sur les insectes de cet ordre. Comme le corcelet, dans le plus grand nombre de ces petits animaux, est assez lisse, il laisse appercevoir ces stigmates, qui sont au nombre de deux de chaque côté du corcelet, et qui ressemblent à des espèces de boutonnières posées un peu en biais. On les voit très-bien dans la *mouche commune*, du moins le stigmate supérieur, car celui d'en-bas est caché en partie par l'aile.

Les six pattes, rangées par paires, sont extrêmement longues et fines dans quelques-uns de ces insectes. Les *cousins* et certaines *tipules* les ont démesurément grandes, aussi longues que celles des *faucheurs*; elles le sont même tellement dans les *tipules*, qu'à peine paroissent-elles pouvoir porter leur corps, qui balance perpétuellement lorsque ces insectes sont en repos et posés sur leurs pattes. Ces pattes sont divisées en quatre parties générales, la hanche, la cuisse, la jambe et le tarse. La hanche est ordinairement plus apparente dans ces insectes que dans les autres; elle est fort longue dans quelques espèces de *tipules*. Le tarse, qui mérite seul d'être remarqué, est composé de cinq pièces ou articles dans tous les *diptères*. Ce nombre varie dans les insectes des autres ordres, et a dû servir de caractère distinctif dans la division des genres. Le dernier article du tarse, dans tous ces insectes, est garni d'espèces de griffes ou ongles crochus, au nombre de deux dans la plupart, et de quatre ou de six dans les *hippobosques*. De plus, ce dernier article a encore une particularité, du moins dans un très-grand nombre de *diptères*; c'est qu'au-dessous il est garni d'espèces de pelotes ou éponges qui servent à l'in-

secte à appliquer intimement sa patte sur les corps les plus lisses, et à le soutenir dans une position perpendiculaire, d'où il sembleroit devoir tomber. Quelque lisse, quelque poli que nous paroisse un corps, une glace, par exemple, il a une infinité de petites cavités et inégalités que le microscope fait appercevoir. Ces pelotes molles des pattes, qui peuvent se gonfler et se retirer, se moulent aux inégalités des corps; et cette application intime produit une forte adhésion. C'est aussi à l'aide de ces pelotes que les *mouches*, par exemple, marchent le long des glaces, et se tiennent même posées contre le haut d'un plancher sans se laisser tomber.

Outre les parties que nous avons remarquées sur le corcelet, et qui sont communes à tous les insectes de cet ordre, il y en a encore d'autres qui ne se rencontrent que dans un seul genre, celui du *stratiome* ou *mouche armée*. Ce sont des pointes, des espèces d'épines assez fortes et pointues, qui se trouvent au bas de la partie supérieure du corcelet, et qui varient pour le nombre suivant les différentes espèces de ce genre. Dans la plupart de ces espèces, il n'y en a que deux; quelques-unes en ont jusqu'à six.

Le ventre ou l'abdomen est la troisième et dernière partie du corps des insectes. Dans ceux que nous examinons, il n'offre rien de particulier, il est arrondi, ovale, plus ou moins alongé, divisé en plusieurs anneaux, qui sont garnis en dessus comme en dessous de plaques écailleuses séparées vers les côtés par une membrane flexible, au moyen de laquelle l'insecte peut gonfler et détendre plus ou moins cette partie qui renferme les viscères, les œufs et les parties de la génération. Les anneaux du ventre ont chacun deux stigmates, un de chaque côté, un peu en dessous, à la jonction de la partie supérieure de l'anneau avec l'inférieure: ces stigmates sont plus petits que ceux du corcelet, et difficiles à voir. La grosseur et la longueur du ventre varient suivant les différens genres de cet ordre, et même dans les espèces différentes du même genre; cependant, en général, il n'est pas fort alongé, si ce n'est dans deux genres seuls, celui des *tipules* et celui des *cousins*, qui ont le ventre long et cylindrique: ces deux genres ont aussi beaucoup de rapports ensemble.

Telles sont les parties qui constituent l'organisation extérieure des *diptères;* quelques observations générales, relatives à leur manière de vivre, à leur fécondation et à leur transformation, doivent maintenant nous occuper. Ces insectes se nourrissent de différens alimens. Les uns sucent le miel des fleurs, comme la *mouche*, le *stratiome*, le *conops*, le *bombile;* d'autres cherchent les viandes de toute espèce et les

excrémens. L'*asile* et l'*empis* sont tout-à-fait carnivores, et vont à la chasse des petites *mouches* et des *tipules*, qu'ils sucent avec leur trompe. Enfin, d'autres sont avides du sang des animaux, et même de celui de l'homme, tels sont le *taon*, l'*hippobosque* et le *cousin*.

Dans les *diptères*, comme dans les insectes en général, le mâle est ordinairement plus petit que la femelle. Dans les *cousins* et quelques espèces de *tipules*, ce mâle se distingue par les antennes, qui sont en forme de panaches, tandis que celles de la femelle sont de simples filets. Tous les insectes de cet ordre voltigent dans l'air dès que, dans leur dernier état, ils sont parvenus à déployer leurs ailes, et ils ne tardent pas à s'accoupler. Leur accouplement, du moins dans une grande partie, se fait d'une manière assez singulière : le mâle a au derrière deux espèces de pinces ou de crochets, avec lesquels il saisit la partie postérieure de sa femelle, en sorte qu'elle ne peut lui échapper, mais c'est tout ce qu'il peut faire; le reste de l'accouplement dépend de la femelle. Celle-ci alonge pour lors une espèce de cône charnu, au-dessous duquel se trouve la partie sexuelle. Il faut qu'elle introduise cette avance dans le corps du mâle, pour aller recevoir l'organe masculin, qui ne sort point au-dehors; ainsi, dans ces insectes, c'est le mâle qui a une ouverture propre à donner entrée à la partie sexuelle de la femelle.

Après que la femelle a été fécondée, elle dépose souvent des centaines d'œufs; il y a cependant quelques espèces qui n'en font que très-peu. On trouve des *mouches* qui n'en déposent que deux ou trois à-la-fois, mais ce n'est pas le plus grand nombre. Ces œufs, suivant les différentes espèces de ces insectes, varient infiniment pour leur couleur, leur forme et leur grandeur. Les uns sont lisses, d'autres diversement cannelés; plusieurs sont ovales, d'autres ronds, et quelques-uns de forme très-irrégulière. Il y a quelques femelles parmi ces insectes qui ne font point d'œufs, mais des petits tout vivans. Il doit paroître étonnant que parmi les insectes d'un même genre il y ait des espèces vivipares, tandis que tous les autres sont ovipares. La différence cependant qui constitue les uns et les autres, est assez légère. Dans les ovipares, l'œuf sort du corps avant que le petit soit éclos; dans les autres, ce même petit sort de l'œuf encore contenu dans le ventre de la mère, et paroît au jour sous sa forme naturelle. Les femelles vivipares ont, comme les ovipares, des œufs, mais qu'elles couvent dans leur intérieur. Si on ouvre ces femelles fécondées, lorsqu'il n'y a pas long-temps que l'accouplement a eu lieu, tantôt on trouve le petit tout vivant

dans le ventre de sa mère, et tantôt on y trouve un petit oeuf.

Tous les *diptères* devenus insectes parfaits, n'ont d'autre domicile que l'air; mais sous la forme de larve, leur habitation varie beaucoup, suivant les différentes espèces. Certaines larves vivent dans la terre. Les larves des *cousins*, celles de beaucoup de *tipules*, celles des *stratiomes* et de quelques espèces de *mouches*, vivent dans l'eau; elles sont aquatiques. D'autres larves vivent dans les feuilles et les galles des plantes. Le fondement des chevaux, les cavités du nez des moutons et des boeufs, le gosier du cerf et d'autres animaux, servent à loger les larves de l'*oestre*, qui se nourrissent des sucs qu'elles trouvent dans ces endroits. Le taon va déposer ses œufs sur le boeuf et autres quadrupèdes, sous la peau desquels se loge sa larve, qui vit d'une espèce de sanie qui suinte continuellement de la plaie qu'elle produit. Plusieurs larves de *mouches* détruisent les *pucerons*, qui leur servent de pâture et leur fournissent un asyle; d'autres vivent au milieu des chairs pourries et puantes, quelquefois dans des matières encore plus sales; et ces insectes ailés, qui nous paroissent si propres, ont pris naissance au milieu de l'ordure et de la fange. Après avoir quitté ces endroits dégoûtans, les insectes parfaits vont les retrouver pour déposer leurs œufs et fournir à leurs petits une nourriture convenable dès qu'ils seront éclos.

Toutes ces larves varient beaucoup dans leur figure, selon leurs différens genres. La plupart, telles que les larves des *mouches*, ressemblent à des espèces de vers mous; elles sont sans pattes et ont la tête toute membraneuse, aussi flexible que le corps, et variable, ou changeant de forme; en sorte qu'elle grossit et s'alonge en différens sens, suivant que l'insecte la dirige. On n'apperçoit point d'yeux à cette tête, mais elle est pourvue d'une bouche, tantôt en forme de simple suçoir, tantôt armée de crochets ou d'une espèce de dard. La tête des autres larves, au contraire, est écailleuse et de figure constante. Leur corps est toujours divisé en anneaux, et couvert d'une peau membraneuse et flexible. Comme ces larves sont la plupart dépourvues de pattes, elles ne font que ramper; elles gonflent leurs anneaux postérieurs et les raccourcissent, ce qui fait avancer leur train de derrière, et ensuite, après l'avoir fixé, elles alongent les anneaux de devant et les fixent pour attirer de nouveau la partie postérieure. Quelques-unes sont aidées dans cette espèce de marche assez lente, par quelques mamelons, qu'on remarque en dessous de leurs corps et qui semblent tenir lieu de pattes. Toutes ces larves ont plusieurs stigmates qui leur servent à pomper l'air. Ordi-

nairement on en remarque deux à la partie antérieure de leur corps, un de chaque côté, et deux autres plus grands à la partie postérieure. Ces derniers ont souvent une configuration particulière relative au genre de vie de l'insecte, et varient prodigieusement dans les différens genres, et même dans les différentes espèces. Tantôt ces stigmates sont nus et simples, tantôt ils sont larges, et l'ouverture de chacun paroît renfermer en dedans trois petits trous ou trois petits stigmates contenus dans une même cavité médiocrement profonde. D'autres fois on remarque que le bord de cette ouverture des stigmates postérieurs, est relevé en bourrelet, pour les défendre du contact des matières visqueuses et à demi-fluides, au milieu desquelles vivent plusieurs de ces insectes. Dans d'autres, les stigmates sont élevés, proéminens, et forment des espèces de petites cornes dont l'extrémité est ouverte et donne passage à l'air que respire l'animal. Enfin, dans les larves de plusieurs *tipules*, ces stigmates postérieurs sont accompagnés d'appendices charnues, quelquefois fort longues.

Ces larves varient encore dans leur transformation. La plupart, tant qu'elles sont dans ce premier état, ne changent point de peau, et, parvenues à leur dernier accroissement, elles s'enfoncent dans la terre pour s'y métamorphoser. D'abord la larve se retire, prend une figure ronde, alongée, qui approche beaucoup de celle d'un œuf. Pour lors, sa peau devient brune, se durcit et acquiert une consistance assez forte pour former une espèce de coque solide. L'insecte se trouve ainsi renfermé dans une coque formée de sa propre peau ; c'est-là qu'il prend une autre figure. D'abord il est mollasse et ressemble à une espèce d'œuf mou et blanc. Quelques naturalistes ont donné à l'insecte, dans cet état, le nom de *boule alongée*. Dans ce temps, on ne distingue aucune des parties de l'insecte; tout est confus; et si l'on ouvre la coque, ce qu'elle contient ne ressemble nullement à une nymphe. Mais, après quelques jours, on commence à y distinguer quelques parties de l'insecte parfait qui en doit venir. Enfin, ces parties se développent successivement, laissent appercevoir dans la nymphe tous les membres différens de l'insecte parfait, auquel il ne manque qu'une certaine consistance. Telle est en général la manière de se transformer qu'emploient la plupart des *diptères*, les larves des *mouches*, des *stratiomes*, des *hippobosques*, des *oestres*, &c. Mais les larves de quelques autres genres se dépouillent toujours de leur peau, et paroissent alors sous la forme de nymphes à découvert.

Lorsque la larve de la plupart des *diptères* se métamorphose, et que la peau devient une coque dure et solide, dans laquelle l'insecte est renfermé, il se fait beaucoup de changemens sur lesquels nous devons jeter quelques observations générales. La coque a des stigmates comme la larve. Il y en a deux ou quatre à la partie antérieure, et deux autres à la partie postérieure. Mais souvent les larves qui avoient des espèces de cornes à leurs stigmates, les perdent en se changeant en coques, et celles qui n'en avoient point, en acquièrent. Ce changement doit paroître difficile à concevoir : on peut présumer d'abord que la larve retire de dedans les avances et les éminences que forme sa peau. La peau pour lors n'étant pas soutenue, s'affaisse, et ces éminences disparoissent à mesure qu'elle durcit, en sorte qu'on ne les apperçoit pas sur la coque. La larve fait plus; elle détache de même de sa peau tout son corps, qui, se resserrant ensuite, sous la forme de nymphe, n'en remplit plus toute la cavité; de sorte qu'il y a souvent un intervalle vide entre la nymphe et la peau de la coque. C'est ce qu'on apperçoit bien sensiblement dans la larve des *stratiomes*, qui ressemble à un ver long dont la nymphe ne remplit qu'une partie, tellement que ses derniers anneaux sont vides et transparens. D'un autre côté, lorsque l'animal s'est ainsi débarrassé de sa peau avant qu'elle se durcisse, il déploie souvent d'autres cornes, qui auparavant étoient couchées sur lui sous sa peau extérieure. Comme celle-ci est encore molle, elle cède à la sortie de ces cornes, qui paroissent sur la coque et durcissent avec elle. Sous cette espèce de coque dure, les insectes ne prennent pas tout de suite la forme de nymphe; ils passent d'abord, comme nous l'avons dit, par une espèce d'état moyen, et ressemblent à une boule un peu alongée. Si on ouvre la coque dans ce temps, on trouve cette boule qui ne présente aucunement la forme de l'insecte; mais, après quelques jours d'intervalle, on y trouve une nymphe dont toutes les parties sont très-reconnoissables. Cet état de *boule alongée* a été regardé comme très-différent de la nymphe. Cependant, c'est toujours la même nymphe, ce sont les mêmes enveloppes, les mêmes parties intérieures et constituantes; il n'y a de différence que dans le plus ou le moins de consistance ou de fluidité. Tant que les parties de la nymphe sont molles et presque fluides, elles poussent presqu'également en tout sens, comme font tous les liquides, la membrane qui les renferme. Il faut donc qu'elle prenne une forme approchante de celle d'une boule, à cause de la pression presqu'égale qu'elle éprouve en tout sens. Mais à mesure que les diffé-

rentes parties de la nymphe s'affermissent et acquièrent plus de consistance, la pression devient plus inégale. Certaines parties poussent au-dehors la membrane qui les enferme, et on voit la figure de l'insecte se former et se tracer sur cette enveloppe. Enfin, lorsque l'insecte parfait sort de sa coque, il en fait sauter la partie supérieure, formant une espèce de calotte hémisphérique, qui souvent, dans cette action, se divise en deux demi-calottes.

La transformation des *diptères*, telle que nous venons de la décrire, est souvent achevée en quinze jours ou trois semaines; quelquefois cependant elle dure davantage, ce qui dépend des espèces différentes, et de la saison plus ou moins chaude. Il y a aussi quelques différences dans les manœuvres qu'emploient ces petits animaux. La plupart, comme nous l'avons dit, s'enfoncent en terre pour s'y transformer. Il y en a cependant quelques-uns qui, quoique du même genre, ne cherchent point à se retirer en terre; parmi les *mouches*, par exemple, plusieurs restent en plein air et s'y changent en coque. Les coques de la plupart approchent de la figure d'un œuf, mais nous avons des espèces de *mouches* qui se nourrissent de *pucerons*, dont la coque est alongée et gonflée par une de ses extrémités, en sorte qu'elle représente la figure d'une larme. La coque du *stratiome* ne diffère point pour la forme extérieure, de sa larve, qui ressemble tout-à-fait à un ver. Nous renvoyons dans les détails des genres toutes ces différences, dont plusieurs offrent des particularités intéressantes. Avant de terminer cet article, nous devons faire encore remarquer deux genres, qui se ressemblent beaucoup, et qui diffèrent considérablement de tous les autres de cet ordre; ce sont les genres de *tipule* et de *cousin*. Leurs larves ont des mâchoires, une bouche, des yeux, et ne ressemblent point à toutes celles des autres *diptères*. Leurs nymphes sont encore plus singulières et s'écartent davantage de celles des autres insectes, quoiqu'elles aient comme elles de petites cornes pour respirer l'air. Ces nymphes aquatiques peuvent se traîner d'un lieu à un autre, ont un mouvement de progression, et continuent de nager dans l'eau tout comme dans l'état de larves. D'autres nymphes terrestres trouvent le moyen de sortir à moitié de terre avant que de prendre la figure d'insecte ailé; c'est de quoi on a des exemples dans celles des *taons* et de plusieurs espèces de *tipules*.

Lorsque les différens changemens des insectes à deux ailes sont finis, et que l'insecte parfait vient de quitter la dépouille de nymphe, il est ordinairement plus mou; il paroît plus gros et plus pâle qu'il ne le sera par la suite, et tout son corps

est humide ; au bout de quelques minutes, il sèche ; toutes ces différentes parties acquièrent plus de consistance et diminuent de volume ; sa couleur devient plus foncée et plus brune ; l'insecte est en état de voler et de prendre son essor.

Latreille a partagé l'ordre des DIPTÈRES en douze familles, dont voici les noms : TIPULAIRES, BOMBILLIERS, VÉSICULEUX, ASILIQUES, SIPHONCULÉS, TAONIENS, RHAGIONIDES, CONOPSAIRES, STRATIOMYDÈS, SYRPHIES, MUSCIDES, CORIACÉS. (O.)

DIPTERODON, *Dipterodon*, genre de poissons établi par Lacépède, dans la division des THORACIQUES, aux dépens des SPARES et des PERCHES de Linnæus ; il lui a donné pour caractère des lèvres supérieures peu extensibles ; des dents disposées sur un ou plusieurs rangs ; point de piquans ni de dentelures aux opercules ; deux nageoires dorsales ; la seconde nageoire du dos éloignée de celle de la queue. *Voyez* aux mots SPARE et PERCHE.

Ce genre renferme six espèces ; savoir :

Le DIPTÉRODON APRON, *Perca asper* Linn., qui a huit rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos, treize rayons à la seconde ; la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; la queue très-alongée ; les écailles grandes, dures et rudes. Il est figuré dans Bloch, pl. 107, dans l'*Histoire naturelle des poissons* faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, et dans plusieurs autres ouvrages. Il se trouve dans les grandes rivières de l'Europe et de l'Asie septentrionale, et même dans les lacs dont l'eau est pure. Sa grandeur surpasse rarement six à huit pouces.

Il a le corps alongé, la tête large, la bouche petite et garnie de dents à peine visibles. Les narines sont doubles, les antérieures rondes et fermées, et les postérieures oblongues et ouvertes. L'opercule des ouïes est très-petit. Le dos est dur, noir, jaunâtre et le ventre blanc. L'anus est plus près de la tête que de la queue, dont la nageoire est fourchue.

Ce poisson fraie au premier printemps, et se prend alors en grande quantité aux filets et à l'hameçon. On le prend aussi l'hiver sous la glace. Sa chair est saine, de bon goût, et fort recherchée par conséquent des gens riches. Il vit de vers et d'insectes ; et comme en le cherchant dans la vase, il a pu avaler un peu de limon contenant des paillettes d'or (on sait que le Rhône, où il est abondant, en roule), on en a conclu qu'il se nourrissoit de ce métal.

Le DIPTÉRODON ZINGEL, *Perca zingel* Linn., le *cingle* des Français, a seize rayons aiguillonnés à la première nageoire

du dos, dix-neuf rayons à la seconde; la caudale en croissant; la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure. Il se trouve dans les mêmes rivières que le précédent; mais il est plus gros, et parvient à un pied, par exemple. Bloch l'a figuré pl. 106. On le voit aussi dans le *Buffon* de Déterville, vol. 4, pag. 68. Sa chair est blanche, ferme, aisée à digérer, et par conséquent recherchée. Il fraie en mars et en avril. Il multiplie beaucoup. Ses dents sont nombreuses et fortes; l'ouverture de ses ouïes est large. Sa couleur est jaune fasciée de brun; la queue est échancrée.

Le Diptérodon plumier a quatre rayons aiguillonnés à la première nageoire du dos; dix-huit rayons à la seconde; les pectorales grandes et triangulaires. Il se trouve dans les mers de l'Amérique, où il a été observé par Plumier.

Le Diptérodon noté, *Sparus notatus* Linn., a cinq rayons à la première dorsale; dix-huit à la seconde; un rayon aiguillonné et sept rayons articulés à chaque thoracine; la tête comprimée, couverte de lames écailleuses, argentées, alongées. On le trouve dans les eaux du Japon.

Le Diptérodon hexacanthe a six rayons aiguillonnés à la première dorsale; un rayon aiguillonné et huit rayons articulés à la seconde; chaque mâchoire garnie d'une rangée d'incisives comprimées et triangulaires. Commerson l'a découvert dans la mer du Sud.

Le Diptérodon queue jaune, *Perca chrysoptera* Linn., a onze rayons à la première dorsale; vingt-trois à la seconde; la caudale jaune et non échancrée, les inférieures ponctuées de noir. Il est figuré dans Catesby, vol. 2, tab. 2, n° 1. On le trouve dans les mers de la Caroline. (B.)

DIPYRE (Haüy), mot grec qui veut dire *Doublement susceptible de l'action du feu.* Voyez Leucolithe. (Pat.)

DIRCA DES MARAIS, BOIS DE CUIR, BOIS DE PLOMB DES CANADIENS, *Dirca palustris* Linn. (*octandrie monogynie*), petit arbrisseau de la famille des Daphnoïdes, qui croît dans les terres humides et marécageuses de la Virginie, du Canada et de quelques autres parties de l'Amérique septentrionale, où il s'élève rarement au-dessus de cinq à six pieds. Il pousse près de sa racine des rameaux glabres, et qui offrent dans leur longueur des articulations telles qu'ils semblent composés de rameaux partiels qu'on auroit coupés et emboîtés les uns dans les autres. Ses feuilles, qui tombent tous les ans, sont alternes, entières, ovales, et portées par de très-courts pétioles; leur surface supérieure est verte et unie, et l'inférieure qui est d'un jaune pâle a quel-

ques poils remarquables. C'est avant leur développement que paroissent les fleurs, qui sont très-printanières, ainsi que celles du *bois-gentil ;* elles sortent de chaque bourgeon, sur les côtés des branches, au nombre de deux ou trois ensemble, ayant un pédoncule commun ; elles sont pendantes, d'un blanc verdâtre, et dépourvues de calice. Chacune d'elles est composée d'une corolle monopétale, à bord inégal, évasée de la base au sommet, et ayant la forme d'une corne d'abondance ; de huit étamines débordant la fleur, quatre hautes et quatre courtes ; d'un ovaire supérieur, et d'un style mince, courbé et un peu plus long que les étamines. Le fruit est une simple baie contenant une seule semence. *Voyez* ces caractères représentés dans *l'Illustr. des Genres, pl. 293.*

Cet arbrisseau, qui constitue seul un genre, fleurit tous les ans chez *Cels*, près de Paris. Son bois est léger ; l'écorce est pliante et dure comme du cuir ; elle est employée, comme celle de tilleul, pour faire des cordes.

On conserve difficilement dans les jardins le *dirca*, s'il n'est planté dans un sol humide et bas ; il est très-peu sensible au froid. On le multiplie par marcottes ou par boutures, qui, selon Miller, ne poussent des racines qu'au bout de deux ans. (D.)

DIRCÉE, *Dircea*, nouveau genre d'insectes qui doit appartenir à la seconde section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et à la famille des HÉLOPIENS.

Ce genre, établi par Fabricius, renferme les *serropalpes* de Paykull (qui ne sont point les nôtres), les *xylites*, les *hypales* et les *hallomines* du même auteur. Latreille, en adoptant le genre *dircée*, en retire les *hallomines*, qu'il regarde comme devant former un genre particulier ; mais il y réunit les *mélandryes* de Fabricius (qui sont nos *serropalpes*), lesquels insectes ne nous paroissent avoir que peu de rapports avec les *dircées*. En effet, dans les derniers les palpes antérieurs sont terminés par un article alongé, comprimé et trilobé ; tandis que l'article qui termine les palpes des *mélandryes* est alongé et cultriforme. De plus, les antennes des *dircées* sont plus longues que le corcelet ; les tarses sont composés d'articles simples, et la forme du corps approche assez de celle des *taupins ;* tandis que dans les *serropalpes* les antennes sont de la longueur au plus du corcelet, le pénultième article des tarses est bilobé, et la forme du corps est toute semblable à celle de certains *hélops*.

Le corps des *dircées* est fort alongé, cylindrique, glabre ; la tête est arrondie et enfoncée postérieurement dans le corcelet. Le corcelet est court, trapézoïdal, plus large posté-

rieurement, et terminé par deux angles prominules; l'écusson est petit et arrondi; l'abdomen est fort long; les élytres sont roides et peu voûtées; elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées. Les tarses des pattes antérieures et intermédiaires sont composés de cinq articles; ceux des pattes postérieures ne le sont que de quatre.

L'espèce la plus connue de ce genre est la Dircée barbue. C'est le *lymexylon barbatum* de mon *Entomologie* et des premiers ouvrages de Fabricius; quelques auteurs l'ont placée parmi les *mordelles*, et elle a reçu d'Hellenius, et après lui, de Paykull, le nom de *serropalpus striatus*. Cet insecte est obscur, couvert d'un duvet fauve; ses antennes et ses tarses sont de couleur de poix. Lorsque ses palpes sont étalés, ils représentent en avant de sa tête comme deux panaches en forme d'éventails.

Cette espèce se trouve dans les Alpes et en Allemagne, sur le bois mort.

Latreille place parmi les *mordelles* le *dircea micans* de Fabricius. (O.)

DIRIGANG (*Certhia leucophea* Lath.; ordre, Passereaux; genre du Grimpereau. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom que les naturels de la Nouvelle-Galle méridionale donnent à cette espèce. Sa longueur est d'environ cinq pouces; on remarque sur le front et le sommet de la tête des lignes longitudinales noires; au-dessous des yeux une tache jaune à laquelle succède une autre rougeâtre, et quelques-unes d'un ton plus pâle, vers le pli de l'aile; un brun verdâtre domine sur les parties supérieures du corps, et le blanc sur les inférieures; mais il prend un ton sombre sur le ventre; le bec et les pieds sont noirs. *Espèce nouvelle.*

(Vieill.)

DISA, *Disa*, genre de plantes unilobées de la gynandrie diandrie et de la famille des Orchidées, dont le caractère est d'avoir une fleur composée de trois pétales assez grands, ovales, ouverts, dont deux sont latéraux, et le troisième supérieur, droit, concave, muni d'un éperon en sa partie postérieure, en outre de trois languettes intérieures, petites, pétaliformes, dont une, étroite et pointue, pend entre les deux pétales latéraux, tandis que les deux autres sont redressés et rapprochés des parties génitales; de deux étamines formées par un filament, court, qui soutient deux anthères ovales oblongues, connées en un corps lancéolé, qui s'ouvre et s'appuie sur le style; un ovaire inférieur, oblong, dont le style est une languette courte, creuse à sa base, ayant en arrière, et sur les côtés, deux cornes courtes et montantes.

Le fruit est une capsule oblongue, trivalve, qui contient des semences nombreuses et extrêmement petites.

Ce genre qui est figuré pl. 727 des *Illustrations* de Lamarck, comprend trois ou quatre plantes à feuilles simples, engaînées à leur base, et à fleurs terminales, solitaires, toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance. La plus remarquable est la DISA A GRANDES FLEURS, dont la corne est plus courte que les pétales, et qui est figurée tab. 4 de la *Flore du Cap* par Bergius.

Swartz a un peu modifié le caractère de ce genre dans sa *Monographie des orchidées*, et y a fait entrer quelques espèces des genres OPHRIS, SATYRION et SÉRAPIAS. *Voyez* ces mots. (B.)

DISANDRE, *Disandra*, plante vivace, à tiges grêles, couchées sur la terre; à feuilles alternes, pétiolées, arrondies, réniformes, crénelées, velues, et à fleurs jaunes pédonculées, sortant deux ou trois ensemble de l'aisselle des feuilles, qui fait un genre particulier dans l'heptandrie monogynie, et dans la famille des RHINANTHOÏDES. Les caractères de ce genre sont: un calice monophylle, campanulé, divisé profondément en cinq ou sept découpures lancéolées, velues, droites et persistantes; une corolle monopétale, presqu'en roue, légèrement irrégulière, à tube court et à limbe ouvert ou plane, partagé en cinq ou en sept découpures ovales; cinq ou sept étamines à anthères sagittées; un ovaire supérieur ovale, chargé d'un style hispide à stigmate simple.

Le fruit est une capsule ovale, de la longueur du calice, biloculaire, et qui renferme plusieurs semences.

Cette plante croît dans le Levant et dans l'île de Madère: elle se multiplie fort bien dans nos jardins. Elle est figurée pl. 275 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

DISCOLITHES. Fortis, dans ses Mémoires pour servir à l'*Histoire naturelle de l'Italie*, donne ce nom aux CAMÉRINES de Bruguière (*Voyez* ce mot.), dont il donne l'histoire et développe l'origine mieux qu'aucun autre auteur.

Comme l'article CAMÉRINE étoit imprimé lorsque l'ouvrage de Fortis a paru, je vais faire connoître ici les principales additions qu'il convient d'y faire.

Fortis pense que les *camérines* ne sont point les productions d'un mollusque habitant la dernière loge de ses concamérations, comme l'ont dit plusieurs auteurs, et en dernier lieu Bruguière; mais un os intérieur analogue à celui de la SÈCHE OFFICINALE. (*Voyez* ce mot.) Les preuves qu'il en donne sont toutes négatives; mais leur réunion donne beau-

coup de poids à son opinion. Les principales de ces preuves sont, que ce n'est jamais que par suite d'un accident, qu'on voit sur les bords de la *camérine* l'ouverture de la dernière loge ; qu'elle n'existe réellement pas ; que les loges sont généralement trop petites, relativement à la masse totale, pour avoir pu servir de logement non-seulement à un animal, mais même à une partie d'animal ; que souvent même ces loges sont oblitérées au point de n'être pas perceptibles, même avec la plus forte loupe.

Les *camérines*, selon Fortis, sont intérieurement formées par de doubles bandelettes très-minces, superposées les unes aux autres, tournant en spirale, ou disposées en couches concentriques, de sorte que le prétendu canal cloisonné n'est autre chose que l'espace qui se trouve entre l'angle rentrant et le saillant, que forment en tournant les doubles bandelettes et les piliers destinés à les soutenir.

Les deux seules citations de voyageurs que Fortis invoque, comme appartenant à des *camérines* vivantes, nageant sur la surface de l'eau, l'une, celle de *Stavorinus*, a certainement trait à la *porpite* de l'Inde, qui va être figurée avec tous les développemens nécessaires, par Bory-Saint-Vincent, et qui est presque complétement gélatineuse. (*Voyez* au mot Porpite.) L'autre, qui est de l'auteur anonyme d'un *Voyage à l'Ile-de-France*, est plus précise, quoique très-vague : elle apprend seulement que ce voyageur pense qu'on peut mettre au rang des animaux à coquilles, une masse informe, molle et membraneuse, au centre de laquelle se trouve un os plat, un peu chambré.

Au reste, il est probable que bientôt nous aurons une connoissance positive de cet animal, car Faujas a trouvé des *camérines* non fossiles parmi les débris de *coralline officinale* qu'on apporte de Corse pour l'usage de la médecine. (*Voyez* au mot Coralline.) Il ne faut donc plus qu'un observateur qui veuille bien se donner la peine de faire des recherches entre les rochers qui entourent cette île, ou quelques-unes des autres de la Méditerranée, pour terminer cette grande question.

La plupart des *camérines fossiles* sont en état calcaire ; mais on en rencontre quelquefois de changées en silex et en mine de fer.

Je n'avois cité que six espèces de *camérines* à l'article qui les concerne ; Fortis en décrit douze, dont quelques-unes sont susceptibles de beaucoup de variétés. Je vais les mentionner ici.

Camérine lisse aux deux surfaces convexes, intérieurement

composée d'une bandelette tournée en spirale. Elle présente onze variétés, dont les quatre espèces de Bruguières font partie. Toutes ces variétés sont figurées pl. 1 de l'ouvrage de Fortis. Elle est extrêmement commune dans presque toute l'Europe.

Camérine très-applatie à une seule bandelette, dont les tours sont collés les uns sur les autres. Elle est figurée pl. 2, A, B, C du même ouvrage. On en trouve de quatre pouces de diamètre. C'est à elle que se rapportent presque toutes les pierres numismales des anciens oryctographes. On la trouve auprès de Soissons, et dans beaucoup d'autres endroits de la France.

Camérine à surfaces comprimées vers le centre, à bords arrondis et épais. Elle est figurée dans le même ouvrage, pl. 2, lettres D, E. On la trouve en Egypte. Elle ne conserve aucune trace des cloisonnemens intérieurs.

Camérine nummiforme, papyracée, à surface unie, à bords tranchans, très-peu relevée au centre. Elle est figurée pl. 2, lettres F, G, H de l'ouvrage précité. On la trouve dans le Vicentin.

Camérine lentiforme, avec une de ses surfaces relevée en bouton au centre, et l'autre absolument plate. Elle est figurée pl. 2, lettres N, O de l'ouvrage de Fortis. Faujas l'a trouvée à Maestrich.

Camérine nummiforme, plate, toujours déjetée, à spirale et cloisonnemens marqués aux deux surfaces en relief. Voyez pl. 2, lettre P, de Fortis. On la rencontre en Croatie.

Camérine nummiforme, dont les mamelons des surfaces sont distribués régulièrement en rangs qui partent du centre et aboutissent aux bords et forment en même temps des rayons et des couches concentriques. Voyez Fortis, pl. 2, lettres Q, R. Elle vient de Croatie.

Camérine à rayons proéminens, partant en ligne droite d'un centre élevé et aboutissant aux bords. Voyez Fortis, pl. 2, lettres S, T, U, V, X, Y. Se voit dans le Vicentin.

Camérine ovale applatie, ayant aux deux surfaces une dépression longitudinale et les bords arrondis. Voyez Fortis, pl. 2, lettre Z. On la trouve à Grignon.

Camérine exactement orbiculaire, plate, relevée au centre en très-petit bouton, déprimée autour de celui-ci et autour des différens cercles qui marquent ses accroissemens progressifs. Voyez Fortis, pl. 3, fig. 4. On le trouve à Grignon.

Camérine solide, sans aucune espèce de cloison ou d'organisation intérieure. Voyez Fortis, pl. 3, fig. 12, 13 et 14. On la trouve à la perte du Rhône près Genève.

Camérine sphérique, ou ovoïde, longitudinalement partagée en six lobes, et légèrement striée tout autour. Voyez Fortis, pl. 3, fig. 6, 7, 8, 9 et 10. Cette espèce présente trois variétés, dont la seconde est le *fossile*, que j'ai appelé *alvéolite grain de festuque* (Voyez au mot ALVÉOLITE.), et que Soldani avoit déjà figuré pl. 23.

Fortis observe que malgré l'anomalie de cette espèce, qui s'écarte de la figure discoïde, il n'a pu s'empêcher de la classer avec les autres, à cause de la parfaite analogie de leur structure intérieure.

Mais la coupe de ces trois variétés, qui, à mon sens, sont trois espèces, coupe que donne Fortis, suffit seule pour prouver qu'elles sont d'un genre différent, puisque les cercles en sont concentriques. *Voyez* mon Mémoire, *Bulletin des Sciences*, par la Société Phylomatique, n° 60.

Je les ai trouvées dans les rochers des bords de l'Oise : on les trouve aussi à Grignon et autres lieux. (B.)

DISPARAGUE, *Disparago*, genre de plantes de la syngénésie ségrégate, établi par Gærtner avec le *stoèbe ericoïde* de Linnæus, et figuré pl. 173 de l'ouvrage du premier de ces auteurs. Il a pour caractère un réceptacle commun chargé de paillettes, mais sans calice ; le partiel nu ; plusieurs calices partiels mêlés parmi les paillettes, et composés d'écailles imbriquées, scarieuses, inégales et biflores ; un des fleurons hermaphrodite, tubuleux et fertile ; l'autre, femelle ou neutre, lingulé ou stérile. Les semences sont oblongues, et leurs aigrettes plumeuses. *Voy.* au mot STOÈBE. (B.)

DISQUE. Ce mot exprime, en botanique, la surface d'une feuille, les bords exceptés. Dans une fleur radiée, c'est toute la surface qu'occupent les fleurons. *Voy.* FLEURON. (D.)

DISSÉQUEURS, ou SCARABÉS DISSÉQUEURS. On donne vulgairement ce nom aux insectes du genre de DERMESTE. *Voy.* ce mot. (O.)

DISSOLÈNE, *Dissolena*, petit arbre à feuilles inférieures opposées, à feuilles supérieures ternées ou quaternées, lancéolées, très-entières, glabres, à fleurs blanches, disposées en grappes terminales, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui est peut-être le même que celui appelé OCHROSIE par Jussieu (*Voy.* ce mot.), offre pour caractère, selon Loureiro, un calice tubuleux à cinq divisions subulées ; une corolle infundibuliforme, à tube long, pentagone à sa base, et à limbe divisé en cinq parties ouvertes ; cinq étamines

insérées à la base du tube ; un ovaire supérieur surmonté d'un style court à stigmate épais et hérissé.

Le fruit est un petit drupe ovale, qui contient une petite noix comprimée et rude au toucher.

La *dissolène* croît auprès de Canton en Chine. (B.)

DISTHÈNE (*Haüy*), c'est-à-dire *qui a deux forces*. Voy. CYANITE. (PAT.)

DISTOME, *Distoma*, nom donné, par Goëze, aux *fascioles* de Linnæus, parce qu'ils ont deux trous. *Voy.* le mot FASCIOLE. (B.)

DITOCA, *Ditoca*, nom donné, par Bancks, au genre de plantes que Forster a appelé MNIARE. *Voy.* ce mot. (B.)

DITIQUE. *Voy.* DYTIQUE. (S.)

DITRACHYCÈRE, *Ditrachyceros*, genre de vers intestins, qui offre pour caractère un corps vésiculeux, terminé antérieurement par deux cornes réunies à leur base, et garnies dans toute leur longueur de membranes libres ou flottantes.

Ce genre a été formé par Sulzer, prosecteur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, sur une seule espèce. Il se rapproche, sous quelques rapports, de celui que j'ai découvert, et appelé TENTACULAIRE. *Voy.* ce mot.

Le *ditrachycère* est à peine d'une ligne de long, et sa couleur est brune. Deux parties distinctes entrent dans sa composition : extérieurement se trouve une membrane d'un blanc sale, transparente, d'une structure délicate, qui forme une vésicule un peu plus grande qu'il ne faut pour contenir le corps proprement dit, qui a la forme d'un ovale applati transversalement ; il est granulé dans presque toute son étendue ; a une carène d'un côté, et de l'autre une espèce de canal qui flotte à son extrémité inférieure, et qui sert de moyen d'union entre le corps et le sac dans lequel il est renfermé ; à sa partie supérieure, on voit un grand nombre de filamens, en partie libres, en partie plongés dans une matière floconneuse.

A l'extrémité la plus pointue du corps, est une éminence d'où sort un pédicule conique, renversé, qui ne tarde pas à se diviser en deux cornes, sétacées, égales, aussi longues que le corps, tantôt droites, tantôt courbées dans différens sens, mais toujours couvertes d'aspérités formées par des lames membraneuses, irrégulières, ou par des filamens applatis, courts, inégaux et libres, semblables à ceux dont il vient d'être parlé, et également en partie engagés dans un mucus.

Lorsqu'on incise ce ver, il en sort un fluide très-limpide ; la cavité dans laquelle il étoit contenu, offre une surface tuberculeuse et une petite bosse oblongue, solide, dont la situa-

tion correspond à l'éminence sur laquelle repose le pédoncule des cornes. Sulzer n'a pas pu s'assurer positivement de la structure interne, ni de l'usage de cet organe.

Les parois du corps, l'éminence supérieure, le pédicule et les cornes sont composés d'un tissu cellulaire renfermé entre deux lames membraneuses. Il n'y a pas de communication apparente entre ces diverses parties ; mais il est cependant indubitable qu'il s'y opère une circulation.

Sulzer pense, et avec raison, que les cornes sont destinées à absorber le fluide pancréatique ou autre qui peut passer, au moyen du tissu cellulaire, dans l'éminence interne, supposée l'estomac, où il s'élabore, et entre ensuite dans le corps.

Ce ver a été décrit et supérieurement figuré par Sulzer, dans une dissertation qu'on trouve chez Kœnig, libraire à Strasbourg, et à Paris. Il a été rendu (en grande quantité) par une femme, à la suite d'un purgatif doux. Il présente le premier exemple d'un ver vésiculeux habitant les intestins. On peut supposer que les remèdes enthelmentiques généraux peuvent agir sur lui et l'expulser, quoique, dans la femme en question, il ait résisté à la poudre d'Ailhaud. *Voy.* au mot VERS INTESTINS. (B.)

DIUCA (*Fringilla diuca* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du PINSON. *Voyez* ces deux mots.). Cet oiseau a des rapports avec le *siu*, non-seulement par ses formes, mais encore par son chant agréable. Son plumage est bleu. On le trouve au Chili. (VIEILL.)

DIURIS, *Diuris*, genre de plantes établi par Smith dans la gynandrie diandrie, et dans la famille des ORCHIDÉES. Il offre pour caractère une corolle de six pétales, dont cinq extérieurs très-grands et difformes, et un qui se termine en une longue queue pendante ; le pistil ou la base des organes de la génération retournée et operculée dans sa partie supérieure.

Ce genre renferme des plantes d'un très bel aspect, dont la tige est feuillée à sa base, et les fleurs disposées en grappes accompagnées de spathes, qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande. (B.)

DIX-CORS. En vénerie l'on appelle *cerf dix-cors*, celui qui est dans sa septième année, et *cerf dix-cors jeunement*, celui qui n'a que six ans. *Voyez* à l'article CERF. (S.)

DIX-HUIT, nom que l'on donne, dans quelques cantons de France, au VANNEAU, d'après son cri. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

DJARBUA, nom arabe que porte en Egypte le *jerbo*. *Voyez* à l'article GERBOISE. (S.)

DJEMEL, nom arabe du *chameau à une bosse*, employé comme bête de somme. *Voyez* DROMADAIRE. (DESM.)

DJOU (*Muscicapa crepitans* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du GOBE-MOUCHE. *Voyez* ces deux mots.). C'est ainsi que les habitans de la Nouvelle-Galle du Sud appellent ce *gobe-mouche*; les Anglais lui ont donné le nom de *coach-wipp-bird*, d'après son chant, qui imite le bruit aigu et éclatant d'un fouet de cocher. Vif et pétulant, cet oiseau, toujours prêt à combattre, sait se faire craindre de tous les autres; il en impose même aux *perroquets* qui veulent lui disputer le miel, dont il fait sa principale nourriture. Taille de la *grive*; plumage généralement noir, avec des lignes transversales d'un blanc sombre sur la gorge; plumes de la tête assez longues pour former une huppe lorsque l'oiseau les relève; queue arrondie à son extrémité; bec robuste de couleur noire; iris bleu; pieds pareils au bec. *Espèce nouvelle.* (VIEILL.)

DLASK, nom illyrien du BOUVREUIL. *Voyez* ce mot. (S.)

DOBULE, nom d'un poisson du genre CYPRIN, qui habite les grands lacs du centre de l'Europe. Il paroît rare partout, et principalement en France. *Voyez* au mot CYPRIN. (B.)

DOD-AERTS. C'est ainsi que les Hollandais ont appelé l'oiseau singulier que nous connoissons sous le nom de DRONTE. *Voyez* ce mot. (S.)

DODART, *Dodartia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la famille des PERSONNÉES, et de la didynamie angiospermie, qui offre pour caractère un calice monophylle, campanulé, persistant, à cinq dents pointues; une corolle monopétale, tubuleuse, labiée, à tube beaucoup plus long que le calice, légèrement courbé et rétréci dans sa partie moyenne, à lèvre supérieure courte, échancrée, et un peu montante, et à lèvre inférieure une fois plus longue, élargie, obtuse, trifide; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, arrondi, surmonté d'un style simple de la longueur de la corolle, à stigmate divisé en deux lames conniventes.

Le fruit est une capsule globuleuse, biloculaire, contenant dans chaque loge des semences petites et nombreuses, attachées à un placenta convexe, qui tient à la cloison.

Ce genre, qui est figuré pl. 530 des *Illustrations* de Lamarck, ne renferme que deux espèces. Ce sont des plantes vivaces, à racines rampantes, à tiges un peu ligneuses à leur base, à feuilles rares, petites, distantes; les inférieures opposées, les supérieures alternes; à rameaux axillaires; à fleurs disposées en épis lâches, terminaux et munis de bractées. L'une,

c'est la plus connue, vient de l'Orient, et l'autre de l'Inde. Les feuilles de la première sont linéaires, entières et glabres, et sa corolle rougeâtre; les feuilles de la seconde sont ovales, dentées et velues, et ses fleurs sont jaunes. (B.)

DODÉCADIE, *Dodecadia*, grand arbre à feuilles alternes, lancéolées, très-entières, à fleurs blanches, petites, portées sur des grappes axillaires, qui forme un genre dans l'icosandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice à dix divisions obtuses; une corolle campanulée, à tube épais, à limbe divisé en douze parties aiguës et velues; trente étamines; un ovaire supérieur, à style et stigmate simple.

Le fruit est une baie ovale, petite et polysperme.

La *dodécadie* se trouve dans les forêts de la Cochinchine. (B.)

DODÉCANDRIE, nom imposé par Linnæus à sa onzième classe du *Système des Végétaux*, c'est-à-dire celle qui renferme les plantes à douze étamines. Elle se subdivise en six sections d'après le nombre des pistils; savoir, *monogynie*, *digynie*, *trigynie*, *tétragynie*, *pentagynie* et *dodécagynie*. Voyez au mot BOTANIQUE, et les TABLEAUX SYNOPTIQUES du dernier volume. (B.)

DODECAS, *Dodecas*, arbrisseau de Surinam, de la dodécandrie monogynie, qui a les tiges tétragones; les feuilles opposées, ovales, oblongues, obtuses, entières, lisses et un peu pétiolées, les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores et courts. Chaque fleur consiste en un calice supérieur, monophylle, turbiné, divisé, jusqu'à moitié, en quatre découpures ovales et ouvertes; en quatre pétales arrondis, sessiles et attachés au calice; en douze étamines, dont les filamens capillaires, plus courts que le calice, s'insèrent au réceptacle et portent des anthères oblongues; en un ovaire inférieur ou demi-inférieur, muni d'un style filiforme, plus long que les étamines et à stigmate simple.

Le fruit est une capsule inférieure, ovale, uniloculaire, à quatre valves, couronnée par un calice, ouvert au milieu pour laisser sortir le sommet de la capsule: les semences sont nombreuses, oblongues et fort petites.

Cet arbrisseau croît naturellement dans les environs de Surinam. (B.)

DODO, nom que les Portugais ont donné au DRONTE. *Voyez* ce mot. (S.)

DODONÉ, *Dodonea*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de l'octandrie monogynie, et de la famille des TÉRÉBINTACÉES, dont le caractère est d'avoir un calice de quatre

folioles ovales, obtuses, un peu concaves et caduques ; point de corolle ; huit étamines ; un ovaire supérieur, ovale, trigone, et de la longueur du calice, chargé d'un style épais, à stigmate légèrement trifide.

Le fruit est une capsule enflée, munie latéralement de trois ailes arrondies et membraneuses, divisée intérieurement en trois loges, qui contiennent chacune deux semences obrondes et noirâtres. *Voyez* pl. 304 des *Illustrations* de Lamarck.

Ce genre comprend trois espèces, qui sont des arbrisseaux à feuilles simples, alternes, à fleurs presque disposées en grappes axillaires ou terminales.

L'un, le Dodoné visqueux, a les jeunes rameaux légèrement visqueux, et les feuilles oblongues. Il vient en Asie, en Afrique et en Amérique.

L'autre, le Dodoné a feuilles étroites, a les feuilles linéaires, qui, lorsqu'elles sont froissées, répandent une odeur analogue à celle de la pomme reinette. Il vient des Indes.

Le troisième, le Dodoné triquètre, a les rameaux triangulaires, et se trouve dans la Nouvelle-Hollande. (B.)

DOFAN, nom donné par Adanson à une coquille du genre Serpule. C'est le *serpula gorensis* de Gmelin. *Voyez* le mot Serpule. (B).

DOFIN, nom que les Anglais donnent à la *coryphène dorade, coryphena hippuris* Linn. *Voyez* au mot Coryphène. (B.)

DOGLINGE. C'est une espèce de *baleine* qu'on croit être le Nord-caper ou le Mular. (*Voyez* ces mots.) Elle ne se trouve, dit-on, qu'auprès des îles de Féroë, dans la baie de Qualhoë, qui en est dépendante. L'huile que fournit cet animal est très-limpide et fort pénétrante. Son lard a une très-mauvaise saveur, ainsi que sa chair, qui est rance, indigeste et grossière. On assure que ce lard et son huile sont si pénétrans, qu'ils s'insinuent dans tous les pores du corps quand on en mange, qu'ils passent avec l'humeur de la transpiration, et lui donnent une couleur jaune avec une odeur rance insupportable. On fait rarement la pêche de cette baleine, parce que son huile passe au travers des tonneaux, à ce qu'on prétend ; mais je soupçonne beaucoup d'exagération dans ce récit. Il est plus probable que c'est quelque baleine dont le lard, peu considérable, ne fournit presque pas d'huile : voilà ce qui peut la faire négliger des pêcheurs. Au reste, le lard et la chair des baleines ne furent jamais de bons alimens. Les estomacs robustes des Groënlandais et des Esquimaux peuvent seuls s'en accommoder, encore cette nourriture

communique-t-elle à ces peuples une odeur si désagréable, qu'il faut se mettre contre le vent quand on veut leur parler, pour n'en pas être incommodé. Les oiseaux marins, comme les *goëlands*, les *puffins* et les *pétrels*, qui se gorgent du lard de baleine, ou de poissons huileux, ont aussi une chair d'une rancidité exécrable; leur peau en est sur-tout imprégnée, de sorte qu'il est impossible de manger ces animaux. (V.)

DOGUE, race de *chiens* facile à distinguer, par un gros museau, court et plat, par un nez retroussé, et par des lèvres épaisses et pendantes. Le *dogue* a aussi la tête grosse et large, le front applati, les oreilles courtes et pendantes à l'extrémité, le poil presque ras, et la queue relevée et repliée en avant par le bout; ses jambes sont courtes, son corps est gros et alongé, et son cou épais et court. Sa couleur est un fauve pâle; il n'a que le bout du museau noir, ainsi que les lèvres et le derrière des oreilles.

Les *dogues* sont très-forts et courageux; doux pour leurs maîtres et pour les personnes qu'ils ont l'habitude de voir, ils deviennent furieux et terribles dans la défense de la maison où on les nourrit, et dans les combats contre d'autres animaux. Les Anglais ont beaucoup perfectionné la race de leurs *dogues*. Pour donner une idée du courage et de l'acharnement de ces chiens, lorsqu'ils sont animés, je rapporterai un fait qui a eu lieu dernièrement à Londres. Un boucher voulant montrer en public l'opiniâtreté de son *dogue*, le conduisit dans un combat d'animaux; et lorsque le chien se fut jeté sur l'adversaire qu'on lui présenta, son maître, ou plutôt son bourreau, le coupa par morceaux, sans que le malheureux animal lâchât prise. Si, d'un côté, ce trait annonce l'excès du courage dans le chien, il montre de l'autre l'excès de la barbarie et de la cruauté dans l'homme.

Il y a des *dogues* de très-grande taille; on les nomme *dogues de forte race*. Ils ressemblent aux vrais *dogues*, à la taille près, et à plus de longueur dans le museau. C'est une race métive, issue du mélange du *dogue* avec le *mâtin*, ou le *grand danois*. (S.)

DOGUET. C'est un des noms que donnent les pêcheurs aux petites *morues* sur les côtes de France. *Voy.* au mot MORUE. (B.)

DOGUIN, race de *chiens* que l'on nomme aussi *dogues de Bologne*, *dogues d'Allemagne* et *mopses*. Ils ressemblent presqu'entièrement aux *dogues*, excepté qu'ils sont beaucoup moins gros. (*Voyez* ci-dessus le mot DOGUE.) La plus petite race de *doguins* est fort à la mode aujourd'hui sous le nom de CARLINS. *Voyez* ce mot. (S.)

DOIGT-MARIN. C'est le SOLEN COUTELIER. *Voyez* ce mot. (B.)

DOLABELLE, *Dolabella*, genre de vers mollusques céphalés, qui a pour caractère un corps rampant, contenant intérieurement, dans son dos ou dans un écusson dorsal, une pièce testacée, planiuscule, un peu convexe en dehors, taillée en coin oblique, élargie et amincie vers sa base, à sommet épaissi, calleux, et obscurément en spirale.

Ce genre ne comprend qu'une espèce, qui vient de l'Inde, et qui est representée pl. 40, fig. 12 du *Museum* de Rumphius. (B.)

DOLIC, *Dolichos*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la diadelphie décandrie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, dont le caractère présente un calice monophylle, campanulé, persistant, à quatre à cinq dents inégales; une corolle papillonnacée, à étendard large, arrondi, muni à sa base de deux callosités parallèles, qui compriment les ailes, à ailes ovales et obtuses, à carène lunulée, comprimée, dont la pointe est montante; dix étamines, dont neuf sont réunies par leur base; un ovaire supérieur, linéaire, comprimé, chargé d'un style montant ou coudé presque à angle droit, velu dans sa face interne, depuis sa partie moyenne jusqu'à son sommet, à stigmate calleux et barbu.

Le fruit est une gousse oblongue, acuminée, bivalve, qui renferme plusieurs semences ovoïdes ou elliptiques, ayant un ombilic sur le côté.

Ce genre, qui est figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 610, renferme une quarantaine d'espèces connues, toutes exotiques, mais dont plusieurs se cultivent dans les jardins des pays méridionaux de l'Europe, à raison de leurs semences qui sont bonnes à manger. On les confond généralement avec les *haricots*, dont ils ne diffèrent que parce que leur carène n'est pas contournée en spirale comme dans ces derniers. *Voyez* au mot HARICOT.

Ce sont des plantes vivaces ou annuelles, le plus souvent volubles, mais aussi quelquefois droites; à feuilles ternées, pétiolées; à stipules distincts du pétiole; à folioles articulées sur le pétiole commun; à doubles stipules au sommet du pétiole propre de la foliole terminale, et à stipule simple à la base de chaque pétiole des folioles latérales. Leurs fleurs sont souvent disposées en épis axillaires; leurs calices quelquefois munis de deux bractées à leur base; leurs légumes ordinairement glabres, rarement velus, ou hérissés de poils rudes et piquans; qui excitent des démangeaisons cuisantes lorsqu'ils pénètrent la peau.

Les *dolics* les plus remarquables parmi ceux à tiges volubles, sont :

Le Dolic d'Egypte, *Dolichos lablab* Linn., dont le légume est ovale, en forme de sabre; les semences ovales, applaties, et à ombilic alongé. Il croît en Egypte, et s'y cultive pour ses semences, que Prosper Alpin dit être aussi agréables au goût que nos haricots ordinaires. On le cultive aussi dans quelques parties de l'Italie ; mais, en France, il mûrit difficilement.

Le Dolic de Chine a les légumes longs, cylindriques, tortueux et pendans. Il est cultivé en Chine, où ses semences sont très-estimées comme aliment.

Le Dolic a gousses ridées, *Dolichos urens* Linn., a les fleurs disposées en grappes ; les légumes sillonnés transversalement, hérissés de poils, et les semences entourées par l'ombilic. Cette espèce croît à Saint-Domingue et autres îles de l'Amérique, où ses fruits sont appelés *yeux de bourrique*. Les poils de ses légumes excitent des démangeaisons cuisantes lorsqu'on les touche sans précaution.

Le Dolic a poils cuisans, *Dolichos pruriens* Linn., a les fleurs en grappes, les légumes presque carénés, hérissés de poils roides et les pédoncules ternés. On l'appelle vulgairement aux Antilles, où il croît naturellement, *pois à gratter*, parce que ses légumes produisent, encore plus vivement que la précédente, des démangeaisons à ceux qui les touchent. Il vient aussi dans les Indes.

Le Dolic en sabre, *Dolichos ensiformis* Linn., dont les légumes minces d'un côté, ont trois carènes sur le dos, et dont les semences sont ovales et elliptiques. Cette espèce croît aux Antilles et dans l'Inde. Elle est toujours verte, et ses semences sont bonnes à manger.

Le Dolic quadrangulaire a la racine bulbeuse, les légumes quadrangulaires, et munis de quatre ailes membraneuses. Il vient dans l'Inde, où on mange ses gousses vertes.

Le Dolic tubéreux a la racine tubéreuse, les folioles rondes, aiguës et très-entières ; les légumes alongés, en faulx, et très-velus. Il vient de l'Amérique méridionale. On le cultive dans les Antilles, où on mange ses racines à la manière des patates. On mange aussi ses semences, qui sont noires comme du jayet.

Le Dolic bulbeux a les feuilles glabres, à plusieurs angles et dentées ; les gousses cylindriques et droites. Il se trouve dans les Indes orientales, où on mange sa racine crue ou

cuite. Elle devient un mets fort agréable lorsqu'on la fricasse avec du beurre, du sucre et de la cannelle.

Le Dolic ligneux a la tige frutescente, les pédoncules en tête, et les légumes linéaires. Cette plante croît dans l'Inde, où on mange ses légumes en vert. Il dure ordinairement six à sept ans.

Les *dolics* les plus remarquables parmi ceux à tiges non volubles, sont :

Le Dolic du Japon, dont la tige est droite, en zig-zag, les rameaux axillaires et droits, les fleurs en grappes, et les légumes hispides, à deux ou trois semences. Cette plante croît au Japon et dans les Indes. On prépare avec ses semences une sorte de bouillie ou de liqueur qu'on sert en guise de sauce, sous le nom de *soja*, sur toutes les tables des gens riches, pour manger avec les viandes rôties. Cette liqueur a été pendant quelques années à la mode à Londres et à Paris ; mais probablement elle ne nous arrivoit qu'altérée, car je ne l'ai jamais trouvée agréable.

Le Dolic a gousses menues, *Dolichos catiang* Linn., a les légumes géminés, linéaires et relevés. Il croît dans les Indes, et ses semences fournissent, après le riz, l'aliment dont les Indiens font le plus d'usage. Il y en a deux variétés : celle dont la semence est blanche passe pour plus délicate et plus saine.

Le Dolic onciné de Linnæus forme aujourd'hui le genre Teramne. *Voyez* ce mot. (B.)

DOLICHOPE, *Dolichopus*, genre d'insectes de l'ordre des Diptères, et de ma famille des Taoniens. Ses caractères sont : trompe fort courte, bilabiée et charnue ; suçoir de plusieurs soies ; palpes souvent plats, saillans, et couchés sur la trompe ; antennes de trois pièces, dont la seconde et troisième ordinairement réunies, et paroissant n'en former qu'une ; la dernière la plus grande, globuleuse, ovale ou en fuseau, comprimée ; une soie latérale ou apicale.

Les *dolichopes*, ainsi nommés de la longueur de leurs pattes, ont le corps orné de couleurs brillantes, assez alongé, et comprimé latéralement ; leur tête est verticale, de la largeur du corcelet, avec les yeux grands ; leur corcelet est élevé ; les ailes sont grandes, horizontales, couchées l'une sur l'autre ; leur abdomen est conique, alongé, courbé en dessous dans les mâles, dont les organes du sexe sont souvent extérieurs ; leurs pattes sont longues, menues et ciliées ; les tarses ont trois petites pelotes.

Linnæus et Fabricius avoient confondu ces insectes avec ceux de leur genre *musca*. Degéer a placé la seule espèce de

dolichope qu'il ait décrite avec ses *némotèles* ; mais on voit du moins qu'il a senti qu'elle s'éloignoit génériquement des *mouches*. Harris, dans son travail sur les insectes d'Angleterre, a créé une division particulière pour les *dolichopes*, d'après la différence des nervures de leurs ailes avec celles des ailes des autres mouches, parmi lesquelles il les laisse, donnant au genre *musca* la même étendue que Linnæus. Il décrit et figure sept *dolichopes*, *tab.* 47, *musca*, *ord.* 5, *sect.* 3, *pag.* 157.

Le professeur Cuvier, *Journ. d'Hist. natur.*, *Paris* 1792, *tom.* 2, *pag.* 253, a donné la description de quatre espèces de *dolichopes*, ou plutôt de leurs mâles ; et sans indiquer les caractères du genre, il a bien pressenti la nécessité de le former. Il a remarqué, avec une grande justesse, que ces insectes étoient très-voisins des *rhagies*.

Toutes ces autorités sont donc une preuve que le genre des *dolichopes* est naturel.

Les *dolichopes* sont des insectes répandus par-tout. Les uns (*ungulatus*, *nobilitatus*) se tiennent plus fréquemment près des lieux humides, courant à terre, sur les feuilles, quelquefois sur la surface des eaux ; les autres (*rostratus*, *pallipes*, &c.) ont l'habitude de fréquenter les murs, les tiges des arbres. Elevés sur leurs grandes pattes, ils marchent avec vitesse, cherchant leur nourriture, qui consiste en petits insectes. J'ai vu une fois le *dolichope muselier* (*rostratus*), dilater singulièrement les lèvres de sa trompe pour avaler un *acarus* vivant.

Degéer nous a fait connoître les métamorphoses du *dolichope à crochets* (*ungulatus*). Sa larve qu'il a trouvée dans la terre au mois de mai, est cylindrique, blanche, longue d'environ huit lignes, divisée en douze anneaux, et pointue ou conique en devant ; sa tête est de figure variable, ordinairement enfoncée dans le premier anneau du corps, et présente, lorsqu'elle est alongée, deux tubercules bruns et raboteux, se fermant et s'ouvrant comme des mâchoires, et qui communiquent à deux tiges noires, internes. Ces tiges s'étendent jusqu'au troisième anneau, où elles s'élargissent, et suivent le mouvement des mâchoires. On remarque une pièce triangulaire noire au premier anneau : on observe encore une petite pointe entre les mâchoires. L'extrémité postérieure du corps est garnie de quelques plis, comme un peu renflée, et se termine par deux grandes pointes, en forme de crochets courbés en dessus. A quelque distance de ces crochets sont deux éminences charnues, coniques, ayant au côté interne un point roux, que Degéer présume être les stigmates, puisqu'ils ont

communication avec deux vaisseaux d'un blanc argenté, qui s'étendent le long du dos, sous la peau, et que tout dénote être des trachées. Les anneaux ont en dessous des éminences charnues qui remplacent peut-être les pattes.

Le 4 de juin, une de ces larves, observée par Degéer, se transforma en une nymphe d'un blanc un peu jaunâtre, longue de trois lignes, beaucoup plus courte et plus grosse que la larve. On lui distingue bien la tête, le corcelet, le ventre, les fourreaux des ailes, et les pattes qui s'étendent sous le ventre. La tête a en devant quelques petites pointes rousses, roides et écailleuses, dont deux au milieu plus longues que les autres, et représentant comme un petit bec refendu. Le ventre est conique, divisé en neuf anneaux, et terminé en pointe mousse. Le second anneau et les sept suivans, ont en dessus une ligne transversale de cils de couleur rousse. Sur le devant du corcelet sont deux pointes avancées d'un jaune roussâtre, assez longues, courbées en S, plus larges, et comprimées au milieu, pointues au bout. Ces organes sont probablement des organes de la respiration, et tels qu'on en voit dans les nymphes des *cousins*, et de plusieurs espèces de *tipules*.

Cette nymphe paroissoit être d'un naturel inquiet, ayant toujours l'abdomen en mouvement, et se roulant sans cesse. L'insecte parfait quitta sa dépouille le 27 du même mois.

Les organes sexuels des mâles sont très-compliqués, et varient pour la forme autant qu'il y a d'espèces. Les figures de Degéer et de Cuvier, pourront donner, à cet égard, une idée plus nette que ne le feroient nos descriptions. Nous nous restreindrons à observer que les organes sexuels du mâle du *dolichope à crochets*, présentent, 1°. deux grandes pièces ovales, applaties, en forme de cueilleron, blanches, et dont la moitié de la circonférence est garnie de gros poils noirs et très-courbés; 2°. deux crochets écailleux, et accompagnés de deux autres pièces blanchâtres, placés sous l'origine des cueillerons; 3°. deux pièces longues, rapprochées parallèlement, tronquées, plus bas que les crochets précédens, et au-dessous encore de ces pièces, deux pointes ou griffes inégales, couvertes d'une grande pièce écailleuse, et qui semble se prolonger en avant, en une partie déliée, cylindrique, dont l'extrémité est évasée comme l'embouchure d'une trompette; cette dernière partie est distinguée de la pièce dont on croiroit qu'elle fait partie, et est peut-être l'organe fécondateur.

Quelques espèces ont à la place des *cueillerons*, deux tiges longues, velues et cylindriques.

La figure des antennes varie aussi, suivant les espèces, et notamment suivant les sexes. Les mâles les ont communé-

ment plus longues. La dernière pièce est très-remarquable par sa forme en fuseau, dans l'individu de ce sexe, de l'espèce que Cuvier décrit sous le n° 1. On doit examiner avec beaucoup d'attention, et avec une forte loupe, les antennes, si l'on ne veut pas se méprendre sur le nombre de leurs articulations. On ne leur en a souvent compté que deux, tandis qu'il y en a toujours trois, la seconde étant réunie avec la dernière, et lui servant de base. L'insertion de la soie dont ces organes sont pourvus, ainsi que ceux des *mouches*, des *syrphes*, &c. varie encore un peu dans les espèces; elle est tantôt latérale, et tantôt apicale, comme l'a très-bien observé le professeur Cuvier.

Dolichope a crochets, *Dolichopus ungulatus*, *Musca ungulata* Linn., Fab.; soie des antennes latérale; corps vert, ou d'un vert bronzé; ailes sans taches; pattes, en partie, d'un rouge livide; longueur de trois à quatre lignes. Cette espèce est la *némotèle bronzée* de Degéer. Elle est très-commune.

Dolichope nigripenne, *Dolichopus nigripennis*, *Musca nobilitata* Linn., Fab.; soie des antennes latérale; corps vert; ailes noires vers leur extrémité, dont le bout est blanc; pattes, en partie, d'un rouge livide; un peu plus grand que le précédent. Il est rare aux environs de Paris.

Dolichope muselier, *Dolichopus rostratus*, *Musca rostrata* Fab.; dernier article des antennes presque globuleux; soie apicale; corps d'un vert bronzé, grisâtre; contour inférieur de la tête très-cilié; ailes sans taches; corcelet rayé de bronzé; pattes brunes; longueur près de trois lignes. Elle est commune à Paris. (L.)

DOLIOCARPE, *Doliocarpus*, genre de plantes établi par Rolander, et qui a pour caractère un calice de cinq feuilles; une corolle de trois pétales, plissés; un grand nombre d'étamines; un ovaire à stigmate presque bifide; une baie globuleuse, terminée par le style qui persiste, à une seule loge, et à deux semences.

Ce genre renferme deux espèces, qui ont été réunies depuis aux Tétracens. *Voy.* ce mot. (B.)

DOLOMIE, marbre *primitif*, ordinairement de couleur blanche et à grain fin, qui a la propriété d'être phosphorescent quand on le frotte avec un corps dur, et de ne produire qu'une effervescence foible et lente dans l'acide nitrique, quoiqu'il finisse par s'y dissoudre entièrement, ou en ne laissant qu'un léger résidu.

La consistance des *dolomies* varie beaucoup : les unes s'égrènent sous le doigt; d'autres ont à-peu-près la dureté du marbre.

La pesanteur spécifique de cette pierre est, suivant Saussure le fils, de 2862 : Dolomieu dit qu'elle approche de 3000. Celle des autres marbres est un peu moindre, et varie de 2700 à 2800.

D'après l'analyse de la *dolomie* du Saint-Gothard, faite par Saussure fils, elle contient :

Chaux	44,29
Alumine	5,86
Magnésie	1, 4
Fer	0,74
Acide carbonique	46, 1
Perte	1,61
	100

Le célèbre observateur Dolomieu est le premier qui nous ait fait connoître les propriétés de ce marbre, et Saussure le fils, a cru devoir le consacrer à cet illustre géologue, dont le nom doit durer aussi long-temps que les substances minérales, sur lesquelles ses travaux ont répandu tant de lumière.

C'est parmi les monumens de l'ancienne Rome, que Dolomieu fit ses premières observations sur cette espèce de pierre. Il y vit un marbre qui lui présenta des caractères extérieurs un peu différens des marbres statuaires, et il observa la lenteur de son effervescence, quoique sa dissolution finît par être complète.

Il vit ensuite dans les Alpes du Tirol le même marbre formant des couches immenses et verticales, qui s'élevoient jusqu'au sommet des montagnes, et il reconnut qu'il étoit évidemment primitif. C'est ce marbre qui réunit à la propriété de la *lente effervescence*, celle d'être *phosphorescent* par frottement ou par collision.

A Sterzing, près de Brixen en Tirol, on fait de la chaux avec ces *dolomies*, qui ne diffère en rien de la *chaux* faite avec les autres pierres calcaires.

Saussure a observé que presque toutes les pierres calcaires primitives du Saint-Gothard, sont des *dolomies ;* tantôt elles sont pures, fort translucides, d'un beau blanc, à grains très-fins, mais peu cohérens ; tantôt elles sont mélangées de petits cristaux de *trémolite*, ou renferment des couches d'un beau mica vert : celles-ci sont ordinairement sous une forme schisteuse. (§. 1929.)

Un observateur très-éclairé, Fleuriau de Bellevue, a découvert à Campo-Longo, dans la vallée Levantine, qui dépend du Saint-Gothard, une *dolomie schisteuse*, qui a la propriété d'être flexible et élastique comme la fameuse table du palais

Borghèse à Rome. Cette découverte a conduit cet habile naturaliste à des recherches très-intéressantes, sur la cause de cette flexibilité et sur la manière de la communiquer par le moyen d'une chaleur sagement ménagée, aux pierres qui ne l'ont pas naturellement.

J'ai rapporté de Sibérie une des plus belles *dolomies* que l'on puisse voir : elle est d'un grain excessivement fin, d'une blancheur parfaite, et aussi translucide que le marbre de Paros. Elle est toute parsemée de rayons ou de globules de *trémolite soyeuse*, dont la cassure présente des étoiles semblables à celles de la zéolite.

Cette belle roche qui est à-peu-près aussi dure que le marbre, fait partie de la montagne où se trouve le filon de plomb, riche en argent, de la mine de *kadaïnsk*, près du fleuve Amour. On y a percé une galerie de 70 toises, dont les parois sont d'une blancheur admirable.

Les roches *calcaires primitives* ne sont pas les seules qui présentent le phénomène de la *lente effervescence ;* Dolomieu quittant le Tirol pour entrer en Italie, vit, entre Bolsano et Trente, des couches d'une pierre *calcaire compacte*, de la variété que je nomme *calcaire ancien*, qui se dissolvoit sans effervescence, en laissant seulement échapper quelques grosses bulles ; mais cette pierre n'est nullement *phosphorescente*.

La phosphorescence des *dolomies primitives* est probablement due à leur mélange avec la *trémolite*, qui est elle-même très-phosphorescente. (PAT.)

DOMBEY, *Dombeya*, nom d'un botaniste français qui a voyagé au Pérou, et qu'on a donné à trois genres de plantes, savoir : par Lamarck, à un grand arbre fort voisin des PINS ; par Cavanilles, à des plantes fort voisines des KETMIES, par leurs caractères ; par l'Héritier, à une herbe sarmenteuse, déjà décrite par Dombey lui-même, sous le nom de TOURRETIE. *Voyez* ce dernier mot.

Il paroît que le genre de Cavanilles est celui à qui le nom de *dombey* sera conservé, puisque Jussieu, Ventenat et Wildenow l'ont adopté.

Les caractères des *dombeys* de Cavanilles, sont d'avoir un calice double, l'extérieur triphylle, et l'intérieur divisé en cinq parties ; cinq pétales très-ouverts ; vingt étamines monadelphiques, dont cinq plus grandes et stériles ; un ovaire globuleux, à cinq sillons, à style simple, et à cinq stigmates recourbés.

Le fruit est formé par cinq capsules conniventes, bivalves, et presque toujours monospermes.

Voyez Lamarck, *Illustrations*, pl. 576, fig. 2; et Cavanilles, *Dissertation troisième*, pl. 38 à 41.

Les *dombeys* de ce genre sont des arbres de moyenne grandeur ou des arbrisseaux, la plupart des îles de France et de la Réunion, ou de Madagascar. On en compte douze espèces, qui ont les feuilles alternes, pétiolées, simples, ou digitées; les fleurs en corymbes ombelliformes, axillaires et terminaux; les pétales obliques dans quelques espèces, et marcescens dans d'autres. Aucune ne se distingue des autres par une organisation remarquable. Une ou deux sont cultivées depuis quelque temps au Jardin des Plantes de Paris, mais n'y ont pas encore fleuri. Le DOMBEY PHÉNICIEN de Cavanilles, la plus commune de toutes, a été laissé parmi les *pentapètes*, par Wildenow, et sera décrit sous ce nom.

Le *dombey* de Lamarck, est *l'araucaire* de Jussieu. C'est un grand arbre du Chili, dont la cime est pyramidale, c'est-à-dire composée de rameaux quaternés, qui diminuent successivement de longueur. Ces rameaux sont couverts de feuilles très-nombreuses, sessiles, éparses; droites, et imbriquées sur huit rangées un peu en spirales; elles sont ovales, très-pointues, entières, lisses et coriaces, et ont un à deux pouces de longueur.

Les fleurs sont unisexuelles, dioïques, viennent sur des chatons strobiliformes, sessiles et solitaires, au sommet des rameaux.

Le chaton mâle est ovale, imbriqué d'écailles dont les pointes font le crochet, et qui recouvrent chacune en partie une languette de même forme, qui est entourée de dix à douze anthères linéaires, étroites, adnées à son sommet par leur extrémité supérieure.

Le chaton, ou cône femelle, est ovale, arrondi, et imbriqué d'un grand nombre d'écailles serrées, dont les pointes sont droites, et sont quatre à cinq fois plus grandes que dans le chaton mâle. Chaque écaille est un ovaire alongé presque cunéiforme, large, épais, et calleux à son sommet, ayant un stigmate à deux valves fort inégales, l'externe étant presqu'aussi longue que l'ovaire, et s'inclinant sur lui à angle droit.

Le fruit consiste en un grand nombre de semences ramassées autour de l'axe commun. Elles sont alongées, un peu en pointe, obtusément tétragones vers leur base, et munies à leur sommet d'une aile ou languette ouverte, large, spatulée, à bords épais; les semences sont couvertes d'une tunique propre, qui ne s'ouvre point, et contient une amande tendre et blanche.

Cet arbre est toujours vert, et croît avec beaucoup de len-

teur. Il est très-propre à faire des mâts pour les vaisseaux. On peut espérer de le cultiver en France en pleine terre. Les amandes de ses fruits se mangent comme les pignons du pin. La résine qui découle de son tronc est jaunâtre, et répand, en brûlant, une odeur des plus agréables. Les parties de la fructification ont été figurées par Daubenton, dans les *Mémoires de la société d'agriculture*, et par Lamarck, pl. 828 de ses *Illustrations*. Molina l'a mentionné dans son *Hist. nat. du Chili*, sous le nom de *pinus araucana ;* et Ruiz et Pavon, dans leur *Flore du Pérou*, confirment qu'il ne doit pas être séparé des *pins*. Voyez au mot Pin. (B.)

DOMINO, nom donné à des petits *gros-becs* de Java, des Moluques et de l'île de Bourbon. *Voyez* Jacobin. (Vieill.)

DOMPTE-VENIN, nom vulgaire de l'*asclépiade* la plus commune en France. *Voyez* au mot Asclépiade. (B.)

DONACE, *Donax*, genre de coquilles bivalves, qui a pour caractère d'être régulière, transverse, inéquilatérale, avec trois dents cardinales et deux latérales, écartées, à la charnière.

Ce genre a été confondu par les naturalistes français, avec les Cames, les Bucardes, les Vénus, et même les Moules. Adanson, qui l'a connu, l'a appelé *telline*. Il est vrai de dire que, quelque bien caractérisé qu'il soit, il est purement artificiel, c'est-à-dire n'est qu'une coupure dans un plus grand genre, réellement naturel, et qui comprendroit tous ceux dont on vient de faire l'énumération, et deux ou trois autres encore.

La plupart des *donaces* approchent de la figure d'un triangle à côtés fort inégaux. Elles sont solides, épaisses, applaties à leur extrémité inférieure, et arrondies à l'extrémité opposée. Leurs valves sont exactement égales, et s'appliquent parfaitement l'une sur l'autre. Le ligament, qui, dans la plupart des bivalves à valves égales, est placé au-dessus du sommet, est, dans les *donaces*, inégalement distribué au-dessus et au-dessous de lui. En dessus, il est étroit et court; en dessous, il est épais, presque rond, et remplit exactement la cavité du corcelet.

L'animal qui habite les *donaces*, a été décrit et figuré par Adanson. Il a le manteau divisé en deux lobes, qui s'étendent un peu en dehors, sous la forme d'une membrane simple et très-mince. Les siphons sortent de l'extrémité supérieure de ce manteau. Ce sont deux tuyaux simples, courts, rapprochés, l'un plus petit que l'autre. Le pied est placé à-peu-près au milieu de la coquille. Il a la forme d'un couperet recourbé, son usage a cela de remarquable, qu'il sert quel-

quefois à sauter, ce qui n'a pas encore été observé, sous le même mode, dans aucun autre genre de coquillage.

Cet animal est du genre PERONÉE de Poli. *Voyez* ce mot.

Les *donaces* se mangent par-tout comme les *moules*, avec lesquelles elles sont souvent confondues par les pêcheurs.

Lamarck a fait sous le nom de *pétricole* un genre nouveau, dans lequel entre la *donace iruse*, et peut-être quelques autres.

On connoît une vingtaine de *donaces*, dont les plus connues sont :

La DONACE PAMET, *Donax rugosa* Linn., qui est antérieurement rugueuse, bossue, et dont les bords sont crénelés. Elle est figurée dans le *Traité des Coquilles* d'Adanson, p. 18, fig. 1, et se trouve dans la Méditerranée et sur les côtes d'Afrique.

La DONACE GAFET, *Donax trunculus* Linn., qui est antérieurement unie, violette au-dedans, et dont les bords sont crénelés. Elle est représentée fig. 2 de la même planche d'Adanson, et avec les détails anatomiques de son animal, pl. 19, n°s 12 à 20 de l'ouvrage de Poli, sur les testacés des mers des deux Siciles : elle se trouve dans toutes les mers de l'Europe australe.

La DONACE NUSAR, *Donax denticulata* Linn. est antérieurement très-obtuse, a les lèvres transversalement rugueuses, le bord denticulé, sur-tout vers le corcelet. Elle se voit fig. 3 du même ouvrage, et se trouve dans la Méditerranée et sur les côtes d'Afrique.

La DONACE SEMET, *Donax scripta* Linn., est ovale, comprimée, unie, avec des lignes pourpres, ondées; la fente aiguë ; les bords crénelés. Elle se voit dans Adanson, pl. 17, fig. 31, et se trouve sur la côte d'Afrique.

La DONACE IRUSE, *Donax irus* Linn., est ovale, entourée de rides membraneuses, droites et striées. Elle est figurée dans Gualtieri, test. tab. 95, fig. A, et dans l'ouvrage de Poli, précité, pl. 10, n° 1, et pl. 19, n°s 25 et 26. Elle se trouve dans la Méditerranée.

La DONACE RHOMBOÏDE est rhomboïdale, un peu convexe, tordue, striée transversalement, rude, raccourcie antérieurement, élargie, et très-baillante postérieurement. Elle se trouve dans la Méditerranée, et est figurée, avec son animal, et des détails anatomiques, pl. 15, n°s 12 à 16 de l'ouvrage de Poli, précité. (B.)

DONACIE, *Donacia*, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Les *donacies* ont le corcelet presque cylindrique, deux

ailes membraneuses, repliées sous des élytres dures, la tête avancée, peu inclinée, avec deux yeux arrondis et distincts; deux antennes filiformes, guère plus longues que la moitié du corps, composées de onze articles, et insérées un peu au-devant des yeux; la bouche pourvue de deux mandibules presque dentées, de deux mâchoires bifides, et de quatre antennules; les cuisses postérieures ordinairement renflées et dentées; enfin, les tarses composés de quatre articles, dont les deux premiers triangulaires et le troisième bilobé.

Ces insectes avoient été placés parmi les *leptures* et les *stencores*, quoiqu'ils aient fort peu de rapports avec eux.

Les *donacies* forment un genre composé d'un petit nombre d'espèces, que l'on peut ranger parmi les insectes de moyenne grandeur; elles sont douées d'une forme agréable, relevée par un éclat brillant. Elles vivent parmi les plantes aquatiques, telles que le *roseau*, l'*iris*. Nous soupçonnons que les larves vivent aussi dans les tiges ou les racines de ces plantes. La nymphe de la *donacie crassipède*, selon Linnæus, se trouve sous la forme d'une coque brune, sur la racine de la *phellandrie*.

Donacie crassipède. C'est le *stencore doré* de Geoffroy, la *lepture aquatique* de Degéer: elle est tantôt d'un vert doré brillant, tantôt d'un vert cuivreux, et tantôt d'une belle couleur bleue; les cuisses postérieures sont renflées, et munies d'une dent. Elle se trouve dans toute l'Europe, sur les plantes aquatiques.

Donacie de la sagittaire: elle est d'un vert doré ou cuivreux; ses élytres sont striées, et ont leur surface un peu inégale; les cuisses postérieures sont un peu renflées et unidentées. On la trouve sur la *sagittaire* et sur l'*iris aquatique*. (O.)

DONATIE, *Donatia*, petite plante couverte de feuilles imbriquées, qui croît au détroit de Magellan, et qui forme, seule, un genre dans la triandrie trigynie.

Ce genre a pour caractère un calice triphylle; une corolle de neuf pétales linéaires; trois étamines; un ovaire supérieur très-petit, à trois styles filiformes, dont les stigmates sont un peu obtus.

Voyez pl. 51 des *Illustrations* de Lamarck, où est figurée cette plante. (B.)

DONGON, espèce de *grue* de l'île de Luçon. *Voyez* Grue. (S.)

DONNOLA. C'est la Belette en Italie. *Voyez* ce mot. (S.)

DONZELLE. On appelle ainsi sur les côtes de la Méditerranée l'*ophidie barbue*, et même selon quelques naturalistes, tous les poissons du genre Ophidie. *Voyez* au mot Ophidie.

On donne aussi ce nom au *labre girelle*, *labrus julis* Linn. *Voyez* au mot LABRE. (B.)

DORADE. On donne ce nom à plusieurs espèces de poissons qui ont les écailles dorées, et qui brillent d'un grand éclat, mais plus particulièrement au SPARE DORADE, au CYPRIN DORADE, et à la CORYPHÈNE HIPPURUS. *Voyez* ces différens mots. (B.)

DORADILLE, *Asplenium*, genre de plantes cryptogames, de la famille des FOUGÈRES, dont la fructification est disposée par paquets oblongs, ou en petites lignes, presque parallèles, éparses, sur le disque de la surface inférieure des feuilles, et dont les follicules sont entourées d'un anneau élastique.

Les *doradilles* sont composées d'une cinquantaine d'espèces, dont quelques-unes sont très-employées en médecine, et sont pourvues, en conséquence, de noms vulgaires. On les divise en quatre sections, savoir :

Les *doradilles à feuilles simples*, dont les plus connues sont :

La DORADILLE HÉMIONITE, dont la base des feuilles est lobée ou auriculée, et leur pétiole glabre. Elle croît dans les parties méridionales de l'Europe, et est employée en médecine, comme la suivante, dont elle se rapproche beaucoup.

La DORADILLE SCOLOPENDRE, vulgairement la *langue de cerf*, ou *de bœuf*, dont les feuilles sont longues et cordiformes à leur partie inférieure, et dont le pétiole est velu. Elle se trouve dans toute l'Europe, aux lieux montueux et couverts, le long des vieilles murailles, dans les puits, &c. et présente plusieurs variétés. Elle est astringente, vulnéraire et pectorale. On a coutume de la joindre aux autres capillaires dans les bouillons béchiques. Appliquée extérieurement elle mondifie et dessèche les plaies et les ulcères.

Les *doradilles* à feuilles pinnatifides, dont la plus remarquable est :

La DORADILLE CÉTÉRACH, dont les pinnules sont alternes, confluentes à leur base, et obtuses à leur sommet. On la trouve sur les rochers, sur les vieilles murailles, en France et dans les contrées méridionales de l'Europe. C'est une des cinq plantes capillaires ; elle est apéritive, pectorale, adoucissante, un peu astringente. On la recommande dans les maladies de la rate. On prétend aussi qu'elle guérit de la gravelle.

La *doradille à feuilles ailées*, parmi lesquelles on distingue :

La DORADILLE POLITRIC, *Asplenium trichomanes* Linn., dont les pinnules sont presque rondes et creusées. On la trouve dans les lieux couverts et humides, dans les fentes des rochers

et sur les vieux murs. Elle est béchique, apéritive et incisive. Elle convient dans les coqueluches des enfans, dans les obstructions du foie et de la rate, et dans les difficultés d'uriner produites par des calculs.

Les *doradilles à feuilles deux ou trois fois ailées*, parmi lesquelles on doit mentionner :

La Doradille noire, *Asplenium adiantum nigrum*, qui est deux fois ailée, qui a ses folioles alternes, ovales, lancéolées, dentées, les inférieures presque pinnatifides. On la trouve dans les lieux couverts, et les bois humides de l'Europe. Elle passe pour pectorale et apéritive ; ses feuilles sont indiquées dans la toux, l'asthme humide, et dans l'extinction de voix due aux matières pituiteuses.

La Doradille des murs, *Asplenium ruta muraria*, dont les feuilles sont alternativement décomposées, et les folioles cunéiformes et crénelées. On l'appelle vulgairement la *sauve-vie*. Elle est commune en Europe, dans les fentes des murs, sur les rochers, &c. On la regarde comme très-pectorale et apéritive; c'est une des cinq capillaires. On ordonne son infusion ou son sirop dans les maladies du poumon.

Les autres espèces de *doradilles*, sont toutes exotiques, et fort peu connues.

Ce genre a été figuré pl. 867 des *Illustrations* de Lamarck. Smith en a séparé quelques espèces, qui n'ont pas d'anneau élastique, pour former son genre Danée. *Voyez* ce mot. (B.)

DORADON. C'est le *coryphæna equiselis* de Linnæus. *Voyez* au mot Coryphène. (B.)

DORCAS : en grec, c'est le Chevreuil. (Desm.)

DORCAS d'Ælien, est la Gazelle. *Voyez* ce mot. (S.)

DORCATOME, *Dorcatoma*, nom donné par Fabricius à un nouveau genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, genre dans lequel cet entomologiste fait entrer l'*anobium dorcatoma* des auteurs allemands. Ce genre, trop peu caractérisé, doit être réuni à celui de Vrillette. *Voyez* ce mot. (O.)

DORÉE. Bloch a donné ce nom à un poisson du genre Cyprin, dont la couleur est dorée, et qu'il regarde comme une espèce distincte du *cyprin tanche*, mais dont il est très-probable qu'elle n'est qu'une variété. *Voyez* au mot Tanche.

On appelle aussi du même nom le Zée forgeron, *Zeus faber* Linn. *Voyez* ce mot.

La *dorée le coq* est l'*argirose vomer* de Lacépède, *Zeus vomer* Linn. *Voyez* au mot Argyreiose. (B.)

DORÈNE, *Doræna*, plante frutescente à feuilles alternes, pétiolées, oblongues, pointues et légèrement dentées, à fleurs

extrêmement petites, blanches et disposées en grappes axillaires, qui seule forme un genre dans la pentandrie monogynie. Chaque fleur offre un calice monophylle, à cinq découpures; une corolle monopétale, presque cylindrique, en roue, et dont le limbe est partagé en cinq divisions ovales, obtuses et droites; cinq étamines à filamens très-courts, un ovaire supérieur, conique, glabre chargé d'un style de la longueur de la corolle, à stigmate tronqué et échancré.

Le fruit est une capsule ovale, pointue, glabre, uniloculaire, univalve, polysperme, de la grosseur d'un grain de poivre.

Cette plante croît au Japon, et a été rapportée par Thunberg. (B.)

DORGDINGULL. Les Islandais donnent ce nom à une petite araignée d'un beau noir, qu'on trouve dans les maisons, et qui tend sa toile irrégulièrement sous les plafonds, et plus communément dans les endroits où on brûle de l'huile de poisson dans les lampes; la fumée de l'huile noircit la toile de cette araignée. Cette toile, que les Islandais appellent *hegome*, est employée comme emplâtre pour les plaies et clous, qu'elle fait suppurer et dessécher. (*Extrait d'un nouveau Voyage en Islande.*) (Desm.)

DORINE, *Chrysosplenium*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la décandrie digynie, et de la famille des Saxifragées, qui offre pour caractère un calice monophylle, court, persistant, coloré et partagé en quatre ou cinq découpures ovales, obtuses et ouvertes; point de corolle; huit ou dix étamines; un ovaire demi-inférieur, divisé supérieurement en deux parties, chacune se terminant par un style à stigmate obtus.

Ce genre, qui est figure dans Lamarck, pl. 374, n'est composé que de deux espèces qui sont caractérisées par leur nom, l'une est la Dorine a feuilles alternes, et l'autre la Dorine a feuilles opposées. Elles se trouvent toutes les deux dans les montagnes froides et humides de l'Europe, et passent pour vulnéraires et apéritives. Leurs feuilles sont arrondies, crénelées, pétiolées et luisantes. Leurs fleurs petites, séssiles, terminales, jaunes dorées, entourées de feuilles florales, ordinairement quadrifides et octandres; mais les supérieures toujours quinquéfides et décandres. (B.)

DORIPE, *Doripe*, genre de crustacés établi par Fabricius, et qui offre pour caractère: quatre antennes, les antérieures palpiformes et les extérieures sétacées; un corps déprimé, cordiforme, plus large postérieurement, rétréci, mais tronqué dans sa partie antérieure; dix pattes onguicu-

lées, dont les deux antérieures sont terminées en pinces, et les quatre postérieures dorsales et prenantes. Il faisoit autrefois partie du genre des CRABES du même auteur, et est de la division des *pédiocles* de Lamarck.

Les *doripes* sont distinguées des *crabes*, non-seulement par leur forme générale, mais encore par la position et l'usage de leurs pattes postérieures. En effet, ces pattes sont de moitié plus courtes et plus grêles que les autres, et sont de plus terminées par un ongle aigu, courbé, susceptible de se replier entièrement. Elles sont placées sur la partie postérieure et supérieure du corcelet, et peuvent parcourir une portion de sa surface.

Cette singulière organisation des pattes postérieures suppose des habitudes différentes de celles des autres crustacés; et en effet, le peu qu'on sait de leurs mœurs, constate qu'elles portent continuellement sur leurs dos, ainsi que les DROMIES (*Voyez* ce mot.), des corps étrangers, tels que des valves de coquilles bivalves, des varecs, des éponges, &c. au moyen desquels elles sont cachées aux yeux de leurs ennemis, et peuvent aisément surprendre les animaux marins, dont elles font leur pâture. Tantôt ces boucliers sont immédiatement appliqués sur le dos même de l'animal, tantôt ils ne sont qu'à une certaine distance, mais toujours ils sont fortement assujettis par les pattes postérieures, au moyen des crochets dont elles sont armées.

On n'a aucune notion particulière sur les lieux qu'habitent de préférence les *doripes;* mais la faculté que leur a donnée la nature de se cacher sous un toit portatif, indique qu'elles peuvent, sans inconvénient, parcourir les plages sablonneuses, où elles ont moins de concurrens parmi les autres crustacés.

De sept espèces de *doripes* qui sont connues en ce moment, quatre se trouvent dans la Méditerranée, et sont toutes figurées dans l'ouvrage de Herbst sur les crustacés. Ce sont:

La DORIPE LANUGINEUSE, dont le corcelet est couvert de poils blanchâtres, et qui a des dents latérales. C'est celle de la figure 67 de Herbst.

La DORIPE NODULEUSE, représentée fig. 70 du même ouvrage, a le corcelet chargé de tubercules arrondis, et régulièrement disposés; ceux du milieu plus gros. Les doigts des pinces canaliculés et régulièrement dentés en dedans.

La DORIPE FACCHINE a le corcelet jaunâtre, renflé latéralement et postérieurement, et deux dents surnuméraires au-dessous des antennes. C'est celle de la figure 68 de Herbst.

La DORIPE MACARON, dont le corcelet est alongé, brunâ-

tre, et les pattes très-écartées des pinces. Elle est représentée fig. 69 de Herbst.

Deux autres espèces viennent de la mer des Indes, et la troisième de celle d'Amérique. (B.)

DORIS, *Doris*, genre de vers mollusques nus, qui a pour caractère un corps oblong, rampant, applati, bordé tout autour d'une membrane qui s'étend jusqu'au-dessus de la tête; la bouche, en dessous, vers une extrémité; l'anus au bas du dos, découpé, frangé ou cilié sur les bords par les branchies qui l'entourent.

Ce genre, tel qu'il est ici exposé, ne renferme qu'une partie des espèces de celui de Linnæus, c'est-à-dire celles de la seconde division. Celles de la première sont comprises sous le nom de Tritonies. *Voyez* ce mot.

Les *doris* sont en général petits. Ils nagent dans la mer, en s'éloignant fort peu du fond ou des rochers vaseux sur lesquels ils se plaisent de préférence, et ils s'attachent aux plantes marines qui y croissent. Ils ne sont point communs sur les côtes de France, au rapport de Dicquemare, mais il paroît qu'ils le sont davantage dans la mer du Nord, où Muller a observé presque toutes les espèces connues.

Les cornes ou tentacules des *doris* sont susceptibles de rentrer en elles-mêmes, et même de laisser un trou à leur place. Les franges de l'anus jouissent de la même propriété, se développent petit à petit, et finissent par représenter une feuille de chou frisé, et d'une apparence extrêmement agréable. Ces dernières sont les branchies par lesquelles l'animal sépare l'air de l'eau; mais, d'après la remarque de Dicquemare, il peut tenir ces branchies assez long-temps contractées, pour qu'on doive croire qu'il lui faut peu d'air pour exister.

Les *doris*, comme la plupart des mollusques, vivent de vers et autres animaux plus petits, qu'ils saisissent dans leur retraite ou au passage; mais, du reste, leurs mœurs sont très-peu connues.

On compte neuf espèces de *doris* décrits et figurés par les naturalistes, tous des mers d'Europe. Les plus remarquables sont:

Le Doris argo qui est ovale, a le corps uni, deux tentacules à la bouche, et l'anus accompagné de branchies frisées et ciliées. Il est figuré dans le *Journal de Physique* de juillet 1779, pl. 2, fig. 10, et dans l'*Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, pl. 3, fig. 4-5. Il se trouve dans la Méditerranée.

Le Doris brun qui est ovale, a la membrane rude et

ponctuée. Il est figuré dans la *Zoologie danoise* de Muller, pl. 47, fig. 6 et 8, et dans l'*Encyclopédie méthodique*, pl. 82, fig. 1 et 2. Il se trouve dans la mer du Nord.

Le DORIS VELU, qui a le corps ovale, jaune, couvert de poils roux et blancs, et les tentacules peu visibles. Il est figuré dans la *Zoologie danoise* de Muller, tab. 85, fig. 5 et 8. Il se trouve dans la mer du Nord.

Cuvier a fait un nouveau genre aux dépens des *doris*. C'est le genre EOLIE. *Voyez* ce mot. (B.)

DORMEUSE. On donne ce nom à l'HYOSÉRIDE. *Voyez* ce mot. (B.)

DORMILLEOSE. On a donné ce nom à la TORPILLE, *Raia torpedo*, dans quelques lieux. *Voyez* au mot TORPILLE. (B.)

DORONIC, *Doronicum*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie superflue, et de la famille des CORYMBIFÈRES, dont le caractère est d'avoir un calice polyphylle, à folioles égales, et sur une simple ou sur une double rangée. Un grand nombre de fleurons hermaphrodites, tubulés au centre, et des demi-fleurons tridentés, femelles fertiles, à la circonférence; les semences du disque aigrettées, et celles de la circonférence nues.

Voyez les *Illustrations* de Lamarck, pl. 679, fig. 2, où ces caractères sont figurés.

Les *doronics* ne diffèrent des ANIQUES (*Voyez* ce mot.), que parce que les semences des demi-fleurons de ces derniers sont aigrettées comme les autres, aussi Lamarck n'a-t-il pas cru devoir les séparer; mais son opinion n'ayant pas été généralement adoptée, on réduit ici les *doronics* aux espèces propres.

On en compte sept à huit, dont deux seulement appartiennent à l'Europe.

La première est le DORONIC A FEUILLES EN CŒUR, *Doronicum pardalianches* Linn., qui a les feuilles radicales en cœur, obtuses et pétiolées, les caulinaires ovales, aiguës, dentées, auriculées, presque amplexicaules. On le trouve dans les lieux ombragés des montagnes.

On a cru pendant long-temps que la racine de cette plante étoit un violent poison, au moins pour les animaux; mais il paroît aujourd'hui que tout ce qu'on en a dit étoit imaginaire.

La seconde est le DORONIC A FEUILLES DE PLANTAIN, *Doronicum plantagineum*, qui a les feuilles ovales, aiguës, presque dentées, et les rameaux alternes. Il se trouve dans les bois des montagnes sèches.

J'ai rapporté de la Caroline plusieurs belles espèces de ce genre, en partie inconnues aux botanistes. (B.)

DORQUE, ou plutôt ORQUE, *Delphinus orca* Linn. C'est l'*épaulard*, espèce de cétacé du genre des DAUPHINS et des MARSOUINS. Nous le décrivons à l'article de l'ÉPAULARD. *Voyez* ce mot. (V.)

DORSE, nom vulgaire d'un poisson du genre des GADES, *Gadus callarias* Linn. *Voyez* au mot GADE. (B.)

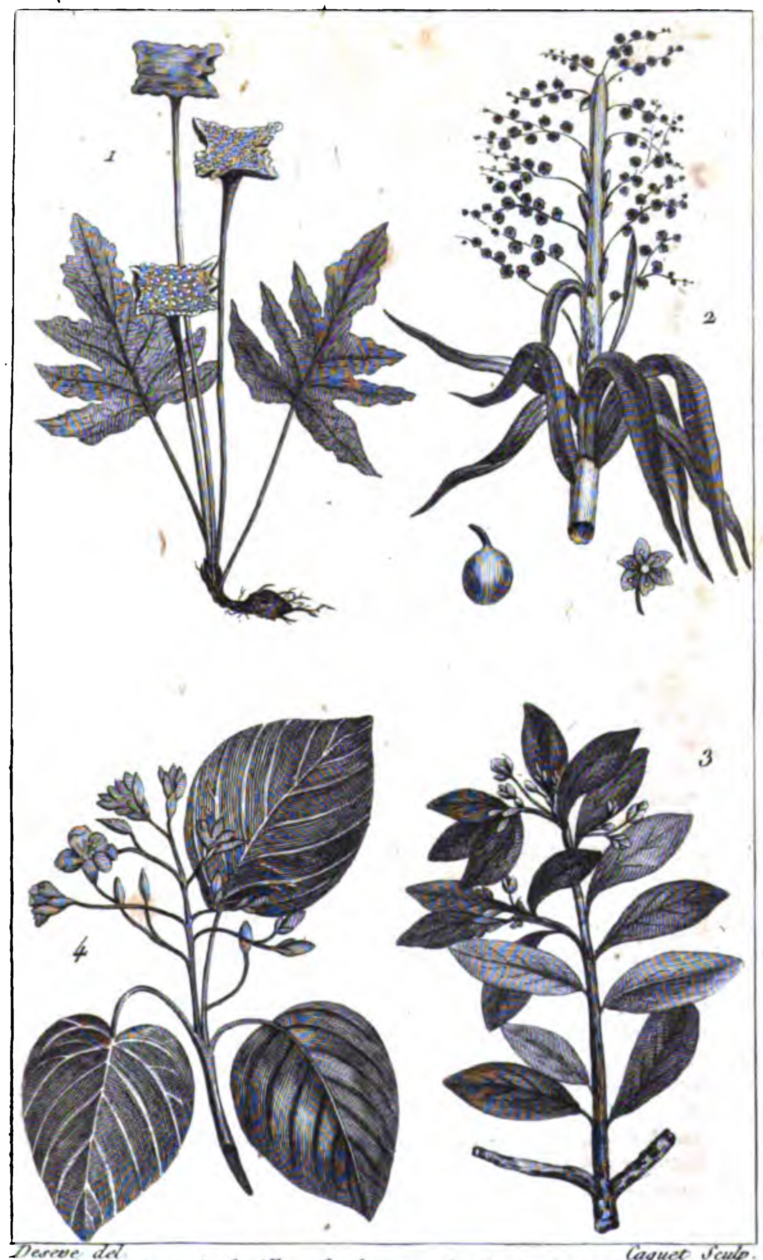
DORSTÈNE, *Dorstenia*, genre de plantes à fleurs incomplètes de la tétrandrie monogynie et de la famille des URTICÉES, dont le caractère est d'avoir un réceptacle commun, concave, ouvert, arrondi ou anguleux, couvert, intérieurement, de fleurs nombreuses et sessiles, devenant charnu dans la maturité; des fleurs hermaphrodites ou monoïques, tantôt mélangées sur le même réceptacle, tantôt placées sur des réceptacles distincts, qui naissent du même pied. Chaque fleur a un calice à quatre divisions obtuses; les mâles quatre étamines; les femelles un ovaire supérieur, ovale, frangé, chargé d'un style court à stigmate simple.

Le fruit consiste en plusieurs semences arrondies, acuminées, solitaires, piquées ou enfoncées dans la chair pulpeuse du réceptacle.

Voyez pl. 83 des *Illustrations* de Lamarck.

Ce genre pourroit être placé dans la monoécie et même dans la polygamie, mais on préfère de le laisser dans la tétrandrie, où il a été mis par Linnæus. Il est composé de dix espèces, toutes très-remarquables par la construction variée de leur réceptacle, et la plus grande partie propres à l'Amérique méridionale. La plus connue et la plus célèbre est la DORSTÈNE A FEUILLES DE BERCE, *Dorstenia contrayerva* Linn., qui a ses tiges radicales, son réceptacle quadrangulaire et ses feuilles pinnatifides ou palmées et dentelées. Elle se trouve dans plusieurs parties de l'Amérique méridionale, et se cultive depuis quelque temps dans les jardins de Paris. Sa racine, qui est un peu tubéreuse et noueuse, a une saveur brûlante lorsqu'elle est fraîche, et lorsqu'elle est sèche, elle a un goût aromatique un peu âcre, et d'une odeur approchant de celle du *figuier*. Cette racine est éminemment sudorifique, alexitère et cordiale; on la regarde comme un antidote contre les poisons qui coagulent le sang. C'est le vrai *contrayerva*, qui jouit en Espagne d'une faveur telle, qu'on l'y regarde comme une panacée universelle. (B.)

DORYCNICUM, nom donné par Tournefort à une



Deseve del. Caquet Sculp.

1. Dorstene à feuilles de berce. 3. Drymis aromatique.
2. Dragonnier à feuilles de yuca. 4. Dryandre oleifere.

plante qui fait partie du genre Lotier de Linnæus. *Voyez* ce mot. (B.)

DORYLE, *Dorylus*, genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, de ma famille des Mutillaires, et qui a pour caractères : un aiguillon dans les femelles; lèvre inférieure petite, membraneuse, arrondie et presqu'entière au bord supérieur; la supérieure nulle ou point apparente; antennes filiformes, de douze à treize articles, dont le premier très-long; insertion près de la bouche; palpes très-courts, filiformes, de deux ou trois articles au plus; mandibules très-fortes, coniques et croisées.

Ce genre doit son institution à M. Fabricius, qui l'a établi sur la *mutille roussâtre*, *helvola* de Linnæus.

Le Doryle roussatre est de la grandeur d'une *guêpe ordinaire*, et d'un fauve clair. Sa tête est petite, comprimée transversalement et triangulaire, velue, avec les yeux entiers, noirâtres, et trois petits yeux lisses rougeâtres. Les mandibules sont très-grandes et croisées l'une sur l'autre; les antennes sont un peu plus courtes que le corcelet; le corcelet est couvert d'un petit duvet, avec l'espace scutellaire assez saillant; les ailes sont veinées de ferrugineux; l'abdomen est alongé, presque cylindrique, pubescent à son extrémité, avec son premier anneau, ou celui de la base distingué des autres par un étranglement; les pattes sont petites, menues, avec les cuisses très-comprimées; les jambes n'ont pas d'épines latérales.

Cet insecte se trouve au Cap de Bonne-Espérance et aux Grandes-Indes; ses mœurs n'ont pas encore été observées.

On n'a décrit que cette espèce; mais il paroît qu'il en existe une seconde à Cayenne. (L.)

DOS D'ANE, nom vulgaire de la *tortue à trois carènes*. Voyez au mot Tortue. (B.)

DOS BRULÉ, espèce ou variété d'*ai*, qui porte sur le dos une large tache de la couleur du poil brûlé. *Voy.* Ai. (S.)

DOS ROUGE, dénomination vulgaire du *tangara septicolor* à Cayenne. *Voy.* Septicolor. (S.)

DOSIN, nom donné par Adanson à une coquille du genre Vénus. C'est la *venus concentrica* de Gmelin. *Voyez* au mot Vénus. (B.)

DOTEL, nom donné par Adanson à une coquille du genre Moule; c'est le *mytilus niger* de Gmelin. *Voy.* au mot Moule. (B.)

DOTRALLE et DOTTEREL. Dans Albin, c'est le Guignard. *Voyez* ce mot. (S.)

DOUBLE C. *Voyez* PAPILLON. (S.)

DOUBLE FEUILLE. C'est l'*ophris ovata* de Linnæus. *Voy.* au mot OPHRIS. (B.)

DOUBLE MACREUSE, ainsi nommée parce qu'elle est beaucoup plus grosse que la MACREUSE commune. *Voy.* ce mot. (S.)

DOUBLE MARCHEUR, nom vulgaire des *amphisbènes*, que le peu de différence de grosseur qui existe entre leur queue et leur tête a fait croire propres à marcher également en avant et en arrière, et sur lesquels les anciens et les modernes se sont plu à faire des contes. *Voy.* au mot AMPHISBÈNE. (B.)

DOUBLE MOUCHE. Les pêcheurs donnent ce nom à un poisson du genre SALMONE, qui se trouve dans l'Amérique méridionale. *Voy.* au mot SALMONE. (B.)

DOUBLE TACHE. C'est le nom d'un poisson de la Méditerranée, le *labre bimaculé*. Voyez au mot LABRE. (B.)

DOUBLE W. *Voy.* PHALÈNE. (S.)

DOUBLES (FLEURS). Ce sont celles dont les pétales se sont converties en étamines. Comme dans ces fleurs, la fécondation ne peut avoir lieu, les botanistes les appellent des monstres. Quels jolis monstres que l'*œillet*, la *rose*, l'*anémone*, la *jacinthe* et la *tubéreuse doubles !* Ces prétendus monstres parent le sein des belles et font l'ornement de nos jardins. (D.)

DOUC, *Simia caudata, imberbis, buccis barbatis, caudâ albâ.... Simia nemœus* Linn. *Syst. Nat.* éd. 13, gen. 2. sp. 40, Buffon (éd. de Sonn., t. 36, p. 65, pl. 51.) et Audebert (*Hist. des Sing.*, fam. IV, sect. 1, fig. 1.) ont décrit et figuré ce beau *singe*, de la famille des GUENONS; cependant il en diffère par les fesses velues, tandis qu'elles sont nues et calleuses aux autres *guenons;* mais sa face et la longueur de sa queue le mettent évidemment dans ce genre, dont il est une des plus grandes espèces. Peut-être fait-il, comme le dit Buffon, la nuance entre les *orangs-outangs* et les *guenons*. Autour de son cou règne un collier de poils d'une couleur de marron pourpré. Sa petite barbe et sa longue queue sont blanches. Sa face a une couleur de chair. Sur le front, il porte un diadême à poils d'une teinte de marron rouge et noir. Une couleur de gris un peu fauve couvre le reste de la tête, le ventre, les côtés du corps, l'avant-bras et la poitrine. Sa queue n'a pas autant de longueur que le corps, qui est de plus de deux pieds. Les organes sexuels sont d'une couleur de chair. A la racine de la queue se voit une sorte de lambeau ou de tache triangulaire blanchâtre, entourée d'une rayure de couleur

marron. Le dessus des cuisses est noir, les jambes sont blanches, les pieds et les mains noirs ; de sorte qu'on le croiroit habillé d'un gilet fauve, d'une cravatte pourpre, d'une culotte noire, de gants et de souliers de cette dernière couleur. Cet animal a donc des couleurs fort singulièrement disposées; et ajoutez encore à cela l'ambiguité de son genre, son aspect plus semblable à l'homme que les autres *guenons*, vous reconnoîtrez qu'il forme une race à part, et peut-être un genre dont on ne connoît pas toutes les espèces. Le *douc* vient de la Cochinchine; mais il paroît, d'après le témoignage de Flaccourt, qu'on trouve de semblables animaux à l'île de Madagascar. Au reste, on ne connoît pas ses mœurs. On sait seulement que les Indiens recherchent beaucoup des bezoards qui se trouvent souvent dans ces *singes*, comme dans les ruminans. On prétend que ces bezoards se forment sur quelque bouton d'arbrisseau que mangent les *doucs*, et qu'ils les rendent par l'anus lorsqu'on menace de les battre, car la peur lâchant leur ventre, ces pierres ont plus de facilité pour descendre. Au reste, il entre beaucoup de préjugés dans les qualités merveilleuses qu'on attribue à ces bezoards, qui sont seulement un dépôt de phosphate calcaire, mêlé de quelques autres matières terreuses et animales, sur un noyau de substance végétale. Mais souvent la crédulité guérit plus de maladies ou tue plus d'hommes, que les remèdes et les contre-poisons. (V.)

DOUCE AMÈRE C'est une espèce du genre des Morelles, le *solanum dulcamara* de Linn. *Voy.* au mot Morelle. (B.)

DOUCET. On appelle quelquefois, de ce nom, le *dragonneau*, espèce de poisson du genre Callionyme. *Voyez* ce mot. (B.)

DOUCETTE, nom vulgaire qu'on donne, dans quelques parties de la France, à la *valériane mache*, *valeriana locusta* Linn. *Voyez* au mot Valériane. (B.)

DOUCIN, nom jardinier d'une espèce de *pommier* qu'on emploie uniquement pour servir de sujet aux greffes des autres espèces. Elle est plus foible, et vit moins long-temps que le *franc*, mais elle fournit plutôt des fruits. *Voyez* au mot Arbre et au mot Pommier. (B.)

DOUGLASE, *Douglasia*, nom donné par Schreber à l'Ajouvé d'Aublet, qui est le *laurier hexandre* de Swartz. *Voyez* aux mots Ajouvé et Laurier. (B.)

DOUME, *Hyphæne*, palmier de trente pieds de haut, dont le tronc se bifurque trois ou quatre fois, et porte, à

l'extrémité de chaque bifurcation, vingt à trente feuilles palmées, divisées jusqu'aux deux tiers, longues de neuf à dix pieds, plissées, et portées sur un pétiole épineux sur ses bords.

Ce palmier forme, dans la division des *dioïques*, un genre qui a pour caractère une spathe simple; un spadix revêtu d'écailles alternes, serrées, qui se recouvrent comme les tuiles d'un toit, et dans l'intervalle desquelles sont des paquets de fibres et des fleurs solitaires. Les mâles ont un calice à trois divisions appliquées contre un pédicule qui supporte la corolle, également à trois divisions un peu plus grandes et plus épaisses; six étamines réunies à leur base. Les fleurs femelles sont un peu différentes de celles des mâles. Elles renferment trois ovaires supères, soudés ensemble, surmontés chacun par un style à un seul stigmate.

Le fruit est une baie ovale, couverte d'une peau mince et lisse, qui entoure une pulpe jaune d'une saveur mielleuse et aromatique, entremêlée de fibres, dont les intérieures sont très-serrées et forment une enveloppe ligneuse autour d'une grosse amande cornée.

Le *doume*, qui est figuré pl. 900 des *Illustrations* de Lamarck, se rapproche beaucoup des *palmistes* par l'aspect et par la fructification. Il est très-remarquable par sa dichotomie, exemple unique dans la famille des PALMIERS. Il croît dans la Haute-Egypte. Il étoit connu des anciens. Théophraste en a parlé sous le nom de *cuci ;* mais il l'étoit imparfaitement des modernes. C'est à Delisle qu'on en doit la description, et à Redouté le dessin.

Le tronc du *doume* est composé de fibres longitudinales. On le fend en planches, dont on fait des portes dans le Saide. Les feuilles, dont les plis sont unis par des filamens qui subsistent pendans après leur épanouissement, sont employées à faire des tapis, des paniers, des sacs, &c. La pulpe des fruits est bonne à manger. Les habitans du Saide s'en nourrissent quelquefois. On apporte au Caire un grand nombre de ces fruits, qu'on y vend à bas prix. Ils ont la saveur du pain d'épice. On en fait par infusion un sorbet assez semblable à celui qu'on prépare avec le suc de la réglisse, ou la pulpe des gousses du caroubier. Cette boisson passe pour salutaire. L'amande se durcit en séchant, et sert à faire des grains de chapelet. (B.)

DOUROU, fruit de Madagascar, qu'on croit appartenir à un *balisier* dont on se nourrit, et dont on retire de l'huile par expression. Les feuilles de la plante qui le produit servent à couvrir les maisons, et ses tiges à en faire les murailles. *Voy.* au mot BALISIER. (B.)

DOUVE, nom vulgaire de deux espèces de *renoncules* qui croissent dans les marais, les *ranonculus lingua* et *flammula* de Linn., dont les feuilles sont mortelles pour les bestiaux qui les mangent en certaine quantité. *Voyez* au mot RENONCULE. (B.)

DOUVE. On appelle ainsi, dans les bergeries, la *fasciole hépatique*, qui se trouve si souvent sur le foie des brebis, et cause la maladie appelée *pourriture*. *Voyez* au mot FASCIOLE. (B.)

DRACOCÉPHALE MOLDAVIE, *Dracocephalum* Linn. (*didynamie gymnospermie*), genre de plantes herbacées, quelquefois sous-ligneuses, de la famille des LABIÉES, qui a des rapports avec les *mélisses*, et dont le caractère est d'avoir : un calice persistant, alongé, et à cinq dents presque égales ou formant quelquefois deux lèvres ; une corolle monopétale, renflée à son orifice, plus grande que le calice, et dont la lèvre supérieure est entière ou échancrée et en voûte, et l'inférieure partagée en trois lobes, les deux latéraux courts et érigés, le moyen plus grand, abaissé et denté ; quatre étamines, dont deux plus courtes, insérées au tube de la corolle, avec des anthères ovales et mobiles ; et un germe supérieur divisé en quatres parties, du milieu desquelles s'élève un style mince à stigmate bifurqué et réfléchi ; il y a quatre semences nues renfermées dans le calice. (Lam. *Illustr. des Genr.*, pl. 513.)

Dans ce genre peu nombreux, on distingue les espèces suivantes :

La DRACOCÉPHALE DE MOLDAVIE, la MÉLISSE DE MOLDAVIE, la MOLDAVIQUE, *Dracocephalum Moldavica* Linn. C'est une plante annuelle qui croît dans la Moldavie, la Turquie, la Sibérie. Les curieux la cultivent depuis long-temps dans leurs jardins. Elle s'élève à la hauteur d'un pied et demi à deux pieds, avec des tiges branchues, garnies de feuilles ovales, lancéolées, dentées, pétiolées et opposées. Les fleurs, qui sont bleues, purpurines ou blanches, viennent en cercle autour des nœuds des tiges : les bractées qui les accompagnent ont des dents terminées par un long poil. Cette plante fleurit en juillet. Son odeur est forte, assez agréable, et approche de celle de la mélisse ordinaire. Elle est cordiale, céphalique, vulnéraire. On sème sa graine au printemps et en place.

La DRACOCÉPHALE TRIFOLIÉE, *Dracocephalum canariense* Linn. Cette espèce croît naturellement en Amérique, et se trouve aux îles Canaries. Elle est vivace et haute de trois pieds. Ses tiges sont persistantes, presque ligneuses, et garnies de feuilles opposées, composées ordinairement de trois

folioles; les fleurs d'un blanc rougeâtre ou pourpré, avec des lignes blanches, naissent en épis courts et serrés aux extrémités des tiges : elles se succèdent pendant une grande partie de l'été, et sont suivies de semences qui mûrissent très-bien dans nos climats. Les feuilles, quand elles sont froissées, ont une odeur de camphre, ou qui approche de celle de la térébenthine, et qui est assez agréable.

Cette plante exposée au midi, et placée dans une platebande, peut supporter nos hivers doux ; mais il est plus prudent de la tenir en serre dans cette saison. On la multiplie ou par boutures, qui prendront bientôt racines si elles sont plantées en été et à l'ombre, ou par ses graines qu'on doit semer en automne dans des pots et sous châssis, ou si l'on veut en pleine terre, et à l'exposition dont nous venons de parler.

La Dracocéphale d'Autriche, *Dracocephalum Austriacum* Linn. On la trouve en Autriche, en Sibérie, et dans le Dauphiné. Sa racine est vivace, et sa tige pousse, de côté, plusieurs branches garnies de feuilles linéaires, découpées latéralement en plusieurs dents que termine une pointe épineuse. Ses fleurs, grandes, fort belles, et d'un violet bleuâtre, forment une espèce d'épi au sommet des rameaux. Elles paroissent au commencement de juin.

On sème la graine de cette plante à la fin de mars dans une terre neuve, légère et bien exposée ; elle lève au bout de six semaines. Quand les jeunes pieds ont deux pouces de hauteur, on les transplante à demeure ou en pépinière.

La Dracocéphale pinnatifide, *Dracocephalum pinnatum* Linn. Elle est de Sibérie. Ses feuilles ont une saveur aromatique et une odeur de lavande. Elles sont en cœur, pétiolées, découpées profondément, et à découpures obtuses. Ses tiges sont couchées et ligneuses ; et ses fleurs petites et bleues sont disposées en un épi verticillé, et accompagnées de bractées velues, souvent de couleur rouge.

La Dracocéphale de Virginie ou la Cataleptique. *Dracocephalum Virginianum* Linn. On l'appelle aussi *tête de dragon*, *fausse digitale*. Elle ressemble en effet à une *digitale* par la forme de ses fleurs, mais elle s'en éloigne beaucoup par le caractère de ses fruits. Elle est originaire de l'Amérique septentrionale, où elle croît spontanément dans les bois et sur les bords des rivières. Une racine fibreuse, une tige droite, haute de deux pieds environ, et ordinairement simple; des feuilles en forme de lance, et dentées en scie, et des fleurs d'une couleur de chair tirant sur le pourpre, disposées en un épi terminal, tels sont les caractères ordinaires qui distinguent cette espèce. Mais elle en a un plus remarquable, très-

singulier, et qui lui est tellement propre, qu'il ne se trouve dans aucune autre plante connue. C'est la faculté qu'ont ses fleurs de rester dans la position où on les met, quand on les fait tourner horizontalement sur elles-mêmes dans l'espace d'un demi-cercle. Ce phénomène, qui n'a lieu que parce que les fleurs, cédant un peu à leur pesanteur, appuient leur calice sur une petite bractée qui les soutient, a fait donner à cette plante le nom de *cataleptique*. Elle est vivace, et résiste en plein air, se plaît à l'ombre dans un sol humide, ne rampe pas, tient peu de place, donne des fleurs de juillet à la fin d'août, et se multiplie, en automne, par la division de ses racines. (D.)

DRACONCULE, nom spécifique d'un poisson du genre CALLIONYME, qu'on trouve dans la Méditerranée. (*Voyez* au mot CALLIONYME.) On donne aussi le même nom au DRAGONEAU. *Voyez* ce mot. (B.)

DRACONITE ou PIERRE DE DRAGON, substance fabuleuse. (PAT.)

DRACONTE, *Dracontium*, genre de plantes à fleurs unilobées, de la gynandrie polyandrie, et de la famille des TYPHOÏDES, qui présente pour caractère une spathe cymbiforme qui entoure un spadix cylindrique, court, garni de fleurs dans toute son étendue ; chaque fleur ayant un calice de cinq folioles ovales, obtuses, colorées, et presque égales ; sept étamines ; un ovaire supérieur, ovale, chargé d'un style cylindrique, à stigmate trigone.

Le fruit est une baie arrondie qui contient quatre semences ou davantage.

Ce genre, qui est figuré pl. 738 des *Illustrations* de Lamarck, contient neuf à dix espèces qui ont beaucoup de rapports avec les *pothos* ; les plus remarquables sont :

La DRACONTE POLYPHYLLE, dont la tige est très-courte, et les feuilles divisées en trois découpures pinnatifides. Sa fleur a une odeur cadavéreuse au moment de son épanouissement, et sa racine est un puissant emménagogue. Elle se trouve dans l'Amérique méridionale et au Japon.

La DRACONTE ÉPINEUSE, qui a les feuilles sagittées, et les pétioles, ainsi que les pédoncules, garnis d'épines. Elle vient dans les bois de l'île de Ceylan et des Indes. Les habitans retirent de sa racine, qui est fort grosse, une fécule qui est pour eux d'une grande ressource dans les années de disette.

La DRACONTE A FEUILLES PERCÉES, qui a des trous irréguliers aux feuilles, et les tiges grimpantes. Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, et se multiplie de bouture dans nos serres.

C'est cette espèce qu'on appelle aux Antilles *bois de couleuvre*, et qui passe pour un remède souverain contre les morsures des serpens. On va même jusqu'à croire que sa seule odeur les fait périr.

La DRACONTE A CINQ FEUILLES, dont les feuilles sont digitées, et la tige grimpante. C'est la *monstère* de Cayenne, où elle croît sur les troncs des vieux arbres, et s'y attache par le moyens des racines qui sortent des nœuds du côté qui touche à leur écorce. (B.)

DRAGÉE, plomb de chasse; il y en a de différentes grosseurs, que l'on distingue par numéros. (S.)

DRAGÉES-DE-TIVOLI, concrétions pierreuses de nature calcaire, d'une couleur blanchâtre, et de la forme d'une amande ou d'une aveline, et composées de couches concentriques, ce qui les fait assez bien ressembler à des *dragées*. Elles se forment dans le lit d'un petit ruisseau qui sort d'un lac sulfureux voisin de *Tivoli*, appelé *Lago-de-Bagni*. On a dit et répété cent fois que ces concrétions étoient produites par le tournoiement des eaux du ruisseau. Mais il n'y a pas de raison de leur supposer une origine différente de celle des autres concrétions calcaires qui sont également composées de couches concentriques, et qui forment à elles seules des montagnes entières. Or il seroit impossible de supposer que ces concrétions eussent été produites par une eau tournante, puisque les couches qu'elles forment dans les montagnes, sont parfaitement planes et régulières : il est évident que tous ces globules calcaires sont formés par un principe orgánisateur. Voyez CONCRÉTIONS. (PAT.)

DRAGEONS ou REJETS, *Stolones*, branches enracinées qui tiennent au pied d'un arbre, dont on ne peut les arracher sans l'éclater, et qui prennent racine lorsqu'on les transplante. Les grands arbres donnent communément peu de drageons. (D.)

DRAGON, *Draco*. « L'imagination s'enflamme, dit Lacépède, par le souvenir des grandes images que cet animal fabuleux a présentées au génie poétique. Une sorte de frayeur saisit les cœurs timides, et la curiosité s'empare de tous les esprits. Le *dragon*, consacré par la religion des premiers peuples, est devenu l'objet de leur mythologie. Ministre des volontés des Dieux, gardien de leurs trésors, servant leur amour et leur haine, soumis au pouvoir des enchanteurs, vaincu par les demi-dieux des temps antiques, entrant même dans les allégories du livre sacré des Juifs, il a été chanté par les premiers poëtes, et représenté avec toutes les couleurs qui

pouvoient en embellir l'image. Principal ornement des fables pieuses imaginées dans les temps plus récens, dompté par les héros et même par les jeunes héroïnes qui combattoient pour une loi divine, adopté par une seconde mythologie qui plaça les fées sur le trône des anciennes enchanteresses, devenu l'emblême des actions éclatantes des vaillans chevaliers, il a vivifié la poésie moderne, ainsi qu'il avoit animé l'ancienne. Proclamé par la voix sévère de l'histoire, par-tout décrit, par-tout célébré, par-tout redouté, montré sous toutes les formes, toujours revêtu de la plus grande puissance, immolant ses victimes par son regard, se transportant au milieu des nues avec la rapidité de l'éclair, frappant comme la foudre, dissipant l'obscurité des nuits par l'éclat de ses yeux étincelans, réunissant l'agilité de l'aigle, la force du lion, la grandeur du serpent-géant, présentant même quelquefois une figure humaine, doué d'une intelligence presque divine, et adoré de nos jours dans les grands empires de l'Orient, le *dragon* a été tout et s'est trouvé par-tout, hors dans la nature. Il vivra cependant toujours, continue Lacépède, cet être fabuleux, dans les heureux produits d'une imagination féconde. Il embellira long-temps les images hardies d'une poésie enchanteresse; le récit de sa puissance merveilleuse charmera les loisirs de ceux qui ont besoin d'être quelquefois transportés au milieu des chimères, et qui desirent de voir la vérité parée des ornemens d'une fiction agréable». (B.)

DRAGON, *Draco*, genre de reptiles de la famille des Lézards, qui offre pour caractère quatre pattes à cinq doigts libres et onguiculés; une espèce d'aile arrondie de chaque côté du corps; une langue courte et libre à son extrémité.

Les espèces de ce genre ont été appelées *dragons*, à raison de leur forme, qui a un des caractères qu'on attribuoit au *dragon* de la fable, c'est-à-dire des ailes. Elles se rapprochent beaucoup des *iguanes*, par leur langue et par la poche qu'ils ont dessous la gorge.

L'espèce la plus commune, le *draco volans* de Linnæus, a environ huit pouces de longueur, dont la queue fait plus de la moitié. La couleur du corps est brune, parsemée de taches blanches, avec quelques teintes et quelques raies bleues sur le derrière de la tête, sur le dos et sur les pattes. La tête est petite, ovale, une fois plus large que le col, et légèrement convexe en dessus. Les yeux sont ovales et garnis à leur extrémité postérieure de points saillans. Les oreilles sont recouvertes d'une membrane mince, arrondie, et occupent les côtés inférieurs de la tête. La gueule est très-fendue et armée de dents, du moins à la mâchoire supérieure. Les narines sont

situées près du museau ; leurs ouvertures sont petites, arrondies et saillantes. La gorge a trois poches, que l'animal peut gonfler à volonté. Celle du milieu est plus grande, plus mince que les deux autres et comprimée ; celles-ci sont chargées de tubercules. Les deux ailes ressemblent, pour la figure, à un triangle ; leur surface supérieure est garnie de petites écailles en partie imbriquées. Elles sont soutenues par six rayons osseux, inégaux en longueur, courbés en arrière, et réunis par une membrane. Elles prennent naissance auprès des pattes antérieures, et vont se réunir à celles de derrière. Ces rayons osseux ne sont que les premières côtes de l'animal. Le dos a trois rangées de tubercules dont le nombre varie. La queue est longue, déliée, et couverte d'écailles relevées en arête ; les pieds ont cinq doigts longs, séparés et armés d'ongles crochus.

Le *dragon* est très-innocent. Il vit d'insectes qu'il attrape en sautant de branche en branche, et qu'il poursuit même dans les airs ; mais il ne faut pas croire qu'il ait réellement la faculté de voler : ses espèces d'ailes ne lui servent, comme celles des écureuils et des poissons volans, qu'à soutenir ses sauts, à les prolonger au-delà de ce que la seule force de ses muscles permettroit. Il marche difficilement, et en conséquence descend rarement à terre, mais il nage fort bien. Il dépose ses oeufs dans des trous d'arbres pourris, où la chaleur du soleil les fait éclore.

On en trouve de figurés dans Seba, dans Lacépède, dans Latreille, dans Daudin, et dans plusieurs autres ouvrages.

On trouve le *dragon* aux Grandes-Indes et en Afrique.

Daudin a prouvé qu'il y en avoit trois espèces dont la forme est très-peu différente, et qu'il a appelées Dragon verd, Dragon rayé, et Dragon brun. (B.)

DRAGON. On donne ce nom à deux espèces de poissons, à un Pégaze et à la Trachine vive, *Trachinus draco* Linn. *Voyez* aux mots Pégaze et Trachine. (B.)

DRAGON, nom donné, par les marchands, à plusieurs coquilles du genre Buccin. *Voyez* au mot Buccin. (B.)

DRAGON, constellation de la partie boréale du ciel : sa tête, formée de quatre étoiles en lozange, est entre la lyre et la petite ourse ; sa queue est entre le carré de la grande ourse et l'étoile polaire. Cette constellation se trouvant aussi voisine du pôle, est toujours au-dessus de notre horizon. (Pat.)

DRAGON VÉGÉTAL. C'est le Dragonnier. *Voyez* ce mot. (B.)

DRAGON-VOLANT. Le vulgaire a quelquefois donné

ce nom à des météores ignés. *Voyez* ÉTOILES TOMBANTES et GLOBES DE FEU. (PAT.)

DRAGÓNE, *Dragona*, genre de reptiles de la famille des LÉZARDS, intermédiaire entre les *crocodiles* et les *lézards* proprement dits, qui offre pour caractère distinctif un corps couvert de grandes plaques arrondies, carénées et disposées sur des bandes transversales, séparées par de très-petites écailles semblables aux grandes; la queue applatie latéralement, et garnie supérieurement, d'abord de quatre, et ensuite de deux carènes dentées, puis d'écailles rhomboïdales; cinq doigts onguiculés à chaque pied; les dents postérieures obtuses.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, qui n'est point, selon Daudin, le *lacerta dracæna* de Linnæus, figurée dans Seba, vol. 1, pl. 101, n° 1, laquelle n'est qu'une variété du TUPINAMBIS (*Voyez* ce mot.); mais c'est la *dragone* décrite et figurée par Lacépède, dans son *Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares.*

La véritable *dragone* se trouve dans l'Amérique méridionale. Il s'en voit au muséum d'histoire naturelle, un individu envoyé de Cayenne, sous le nom de *lézard caïman.* Sa tête est applatie par-dessus, et comprimée sur les côtés; sa forme est assez semblable à celle d'un gros *lézard;* elle est recouverte, en-dessus, de quelques grandes plaques comme celles des vrais *lézards;* ses yeux sont assez gros et écartés; ses narines sont deux petits trous au-dessus de l'extrémité de la mâchoire supérieure; sa langue est longue, fourchue, très-extensible, ridée régulièrement en dessous; sa gueule est assez ample, garnie de dents pointues sur la partie antérieure des mâchoires, et de dents molaires larges et applaties sur leur partie latérale; la mâchoire inférieure a dix-sept dents de chaque côté; l'ouverture des oreilles est assez grande et arrondie.

Tout son corps est couvert de plaques écailleuses, ovales ou arrondies, grandes, carénées longitudinalement par bandes transversales, et toutes séparées par de petites écailles arrondies, rudes et nombreuses, principalement sur le dos et la moitié antérieure de la queue; les carènes sont au nombre de quatre sur le bas de la queue, ensuite elles forment seulement une double rangée; l'autre moitié de la queue est applatie, et seulement recouverte de très-petites écailles rhomboïdales, rudes au toucher, et imbriquées.

Le dessous du corps est couvert de bandes de petites plaques carrées.

La couleur de la *dragone* est d'un gris brun, plus ou moins mêlé de verdâtre, et sa longueur est de deux pieds et demi.

Ce reptile ressemble au *crocodile* par sa forme, mais il n'a pas les mêmes habitudes; car il nage avec peine, court avec vitesse, monte fort légèrement sur les arbres. Il fréquente les lieux marécageux, parce qu'ils sont plus abondans en animaux propres à sa nourriture; mais il aime mieux les endroits secs. On a beaucoup de peine à le prendre, parce qu'il se terre et mord. On regarde sa chair comme aussi bonne que celle du poulet. On mange également ses œufs, qui sont fort nombreux, et peu différens de ceux des *crocodiles*. L'*iguarucu* n'en diffère pas. Le *lézard fouette-queue* a été souvent confondu avec lui. (B.)

DRAGONEAU, *Gordius*, genre de vers libres, qui offre pour unique caractère un corps filiforme, nu, lisse, égal dans presque toute sa longueur, et se contournant de toutes manières.

Un fil brun, de trois à quatre pouces de long, donne une parfaite idée de l'espèce commune. Son organisation intérieure est aussi peu compliquée. Elle ne consiste qu'en un canal qui s'étend d'une extrémité à l'autre. La bouche et l'anus ne sont point apparens sans microscope, et sont les plus simples possibles, puisqu'une fente constitue la première, et un trou le second.

Linnæus et Bruguière ont placé les *dragoneaux* parmi les vers intestins. Lamarck les a, avec raison, ôtés de cette division. En effet, l'espèce commune vit constamment dans l'eau, et celle qui s'introduit dans les chairs des habitans des pays chauds, ne doit être considérée que comme y entrant accidentellement.

Les *dragoneaux communs* vivent dans les eaux des fontaines stagnantes, des étangs d'eau vive, des rivières tranquilles. Ils fuient les eaux troubles, putréfiées, et en conséquence on les trouve bien plus rarement dans les pays de plaine que dans les pays montagneux. On les voit, pendant les grandes chaleurs de l'été, nager à la manière des anguilles et des serpens; c'est-à-dire, en contournant leur corps alternativement en sens contraire. On ne peut imaginer, en les voyant, quels sont les moyens que la nature leur a donnés pour se mouvoir avec tant de vélocité, pour se diriger vers un but avec tant d'exactitude. Pendant l'hiver, ils se cachent dans des trous très-profonds, qu'ils se fabriquent dans l'argile du bord des eaux qu'ils habitent, ou dans la vase qui en tapisse le fond. On ne sait rien sur leur génération.

Ces animaux sont cependant célèbres. Ils passent dans beaucoup de lieux, pour causer immanquablement la mort aux

hommes ou aux animaux qui en avalent par mégarde, en buvant; dans d'autres, on croit que leur morsure peut produire l'espèce d'abcès appelé *panaris*. Mais ces faits sont contestés. J'ai plusieurs fois observé et manié des *dragoneaux*, et n'en ai jamais été mordu; je ne puis même concevoir qu'il y ait possibilité que j'eusse pu l'être.

Cependant une autre espèce de ce genre, propre aux pays chauds, le DRAGONEAU DE MÉDINE, s'introduit dans les pieds des hommes, et occasionne de violentes douleurs. Dans les îles de l'Amérique, où ce *dragoneau* attaque fréquemment les nègres, on a observé que le plus certain des moyens pour les en délivrer, étoit de faire une incision dans la peau, de saisir la tête ou la queue de l'animal, et de la fixer dans la fente d'un petit bâton, autour duquel on contourne un peu le corps, chaque jour. Si par malheur il se casse, il devient impossible de le reprendre; les douleurs s'accroissent, la gangrène paroît, et la mort s'ensuit souvent. On a beaucoup écrit sur ce ver; mais on ne l'a pas suivi avec méthode, et il reste beaucoup de choses à desirer sur son compte.

On a donné au *dragoneau d'Europe* une faculté dont il est indispensable de parler, quoiqu'elle ne soit pas suffisamment constatée: c'est celle de revivre après plusieurs jours, plusieurs mois et même plusieurs années de dessication. J'ai fait à ce sujet une suite d'expériences qui m'autorisent à assurer que, lorsque ces *dragoneaux* ont été desséchés complètement par quelques heures d'exposition dans un air sec, ils ne sont plus susceptibles de reprendre la vie comme les *rotifères* et autres vers infusoires. Il est probable que quelqu'observateur superficiel aura été induit en erreur, par le changement de situation que tout dragoneau desséché éprouve lorsqu'on le remet dans l'eau; mais c'est un effet purement mécanique, produit par le gonflement ou l'augmentation de volume qu'il reçoit. Une corde à violon se remue de même dans cette circonstance.

On a décrit six espèces de *dragoneaux;* mais il n'y a que les deux espèces mentionnées ci-dessus, qui appartiennent bien certainement au genre. Ils ne diffèrent, l'un de l'autre, que par une nuance de couleur; celui d'Europe est le plus brun. (B.)

DRAGONIER, *Dracæna* Linn. (*Hexandrie monogynie.*), genre de plantes à un seul cotylédon, de la famille des ASPARAGOÏDES, qui comprend un petit nombre d'arbres et d'herbes exotiques ayant le port des *palmiers*, et dont les fleurs, dépourvues de calice, offrent une corolle monopétale découpée profondément en six parties. Les étamines sont au nombre de six; leurs filamens, renflés au milieu, portent des anthères

oblongues et mobiles. L'ovaire est supérieur, ovale, et surmonté d'un style et d'un stigmate simples; il devient une baie à trois loges, renfermant une ou plusieurs graines. On voit ces caractères représentés dans l'*Illustr. des Genres* de Lamarck, pl. 249.

Dans les *dragoniers*, les fleurs sont disposées en panicule terminale; les feuilles sont simples, persistantes, ordinairement faites en lame d'épée, et placées au haut des tiges; les rameaux et les divisions des rameaux ont, ainsi que les fleurs, deux spathes à leur base. Nous ne citerons de ce genre que trois espèces, les seules qui offrent quelqu'intérêt. Ces espèces sont:

Le Dragonier officinal, ou a feuilles d'yucca, *Dracœna draco* Linn. C'est un arbre dont la tige s'élève de douze à quatorze pieds: elle est cylindrique, assez grosse, égale et nue dans toute sa longueur, et marquée des cicatrices des anciennes feuilles. L'intérieur est rempli d'une moelle gluante, et environné d'un cercle de fortes fibres; l'extérieur est tendre et mou. Les feuilles naissent vers le haut de l'arbre, formant une grosse touffe, et sortant une à une tout autour; elles sont ensiformes, très-longues, planes, aiguës, entières, d'un vert gai, unies sur leurs deux surfaces, et embrassant à demi la tige: les plus élevées ont leur sommet réfléchi en dehors. Ces feuilles sont surmontées d'une panicule terminale et rameuse, chargée d'un très-grand nombre de petites fleurs, portées chacune sur un pédicelle de même longueur qu'elles, et auxquelles succèdent des baies jaunâtres, à-peu-près rondes, et de la grosseur d'une petite cerise.

Le *dragonier officinal* croît à Madère, aux îles du Cap Vert et aux Canaries. Dans ces dernières îles, il y en a un qui, en 1300, servoit de limite, et qu'on appeloit le *grand dragon*. On donne à cet arbre le nom de *sang-dragon*, parce qu'il découle de son tronc, dans le temps de la canicule, une liqueur en larmes, qui se condense bientôt, et devient sèche et friable: elle est d'un rouge foncé comme le sang. C'est le vrai *sang-dragon* des boutiques, qu'il ne faut pas confondre avec d'autres substances résineuses, connues sous le même nom, dont nous parlons ailleurs, et qui sont produites par des végétaux appartenant à d'autres genres. *Voyez* au mot Sang de Dragon.

Le *sang-dragon* nous est apporté enveloppé dans de petites feuilles de roseau. Cette substance est inflammable: elle a une vertu astringente et dessicative. On la prescrit intérieurement, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, pour la dyssenterie, les hémorragies, les flux de ventre violens, et les ulcères

internes. Employée à l'extérieur, elle dessèche et cicatrise les plaies, fortifie les gencives, et affermit les dents ébranlées; aussi la fait-on entrer dans les poudres qu'on vend pour la conservation des dents. Les peintres s'en servent aussi pour composer le vernis rouge, dont ils colorent les boîtes et les coffres de la Chine.

Le Dragonier de Chine, *Dracæna terminalis* Linn. C'est le *colli* des Chinois. (On donne aussi ce nom à une espèce d'Aletris. *Voy.* ce mot.) Il s'élève à huit ou dix pieds de hauteur, sur une tige en arbre, souvent colorée de pourpre, et garnie à son sommet de feuilles pétiolées et lancéolées. La panicule terminale est composée de grappes très-ouvertes, chargées de fleurs qui ont les trois découpures intérieures de leur corolle réfléchies en dehors. On cultive cette plante dans les jardins comme ornement, et sa racine est employée en médecine.

Le Dragonier a feuilles réfléchies, *Dracæna reflexa* Linn., vulgairement le *bois de chandelles*. Ses feuilles nombreuses et rapprochées embrassent la tige de leur base; immédiatement au-dessus de cette base, elles sont rétrécies, puis s'élargissent insensiblement pour diminuer après, et se terminer en pointe fort aiguë. Les supérieures sont droites et roides, celles du milieu horizontales, et les inférieures réfléchies sur le tronc, qui est cassant, nu, et marqué des empreintes des feuilles tombées. Cet arbre, qui croît à l'Ile de France et à Madagascar, porte des fleurs odorantes, d'un vert nué de jaunâtre, et plus longues que leur pédoncule propre; la base de la corolle contient une liqueur mielleuse; ses fruits sont d'un jaune orangé. Commerson dit que c'est un emménagogue très-puissant, dont abusent trop souvent les femmes esclaves de Madagascar; en mangeant une ou deux grappes naissantes, elles en obtiennent l'effet qu'elles en desirent. (D.)

DRAGONITES. On a donné ce nom à des pierres prétendues trouvées dans la tête des *dragons*. L'animal étant, comme on a pu le voir à l'article Dragon, le fruit du charlatanisme ou de l'ignorance, on peut se dispenser de noter ici les propriétés merveilleuses de ces pierres. (B.)

DRAGONNEAU, nom spécifique d'un poisson du genre Callionyme. *Voyez* au mot Callionyme. (B.)

DRAINE (*Turdus viscivorus* Lath., pl. enl., n° 489 de l'*Hist. nat. de Buffon*, ordre Passereaux, genre de la Grive. *Voy.* ces mots.). Cette *grive* est la plus grosse et la plus grande de toutes celles d'Europe; elle a onze pouces de longueur; le dessus de la tête, du cou, et de tout le corps d'un gris brun,

un peu mêlé de roux sur le croupion ; la gorge d'un blanc tirant un peu sur le jaunâtre, et semé de quelques petites taches brunes et longitudinales ; les côtés de la tête, le devant du cou, et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre moucheté de noir ; les pennes des ailes et de la queue d'un brun qui s'éclaircit sur les bords extérieurs ; les trois premières pennes de la queue blanches à leur extrémité ; le bec jaune à sa base et à ses angles, brun dans le reste ; les pieds jaunâtres, et les ongles noirs. La femelle ne diffère que par des teintes plus claires. Les jeunes ont les plumes des parties supérieures du corps tachetées de jaunâtre.

Cette espèce de *grive*, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux qui peuplent nos bois et nos vergers, est en partie voyageuse et en partie sédentaire. En Lorraine, selon le docteur Lottinger, les *draines* quittent les montagnes aux approches de l'hiver, volent toujours en troupes au printemps et à l'automne, reviennent en mars, et nichent dans les forêts dont ces montagnes sont couvertes. En Brie, selon Hébert, correspondant de Buffon, elles ne se réunissent en troupes dans aucun temps de l'année : si réellement ces deux observateurs ont voulu parler de la même espèce de *grive*, il en résulteroit que les allures de celle-ci ne sont pas les mêmes dans tous les pays. J'ai remarqué que parmi les *draines*, les unes, c'est le plus grand nombre, s'éloignent de nos contrées septentrionales aux approches de l'hiver, tandis que d'autres y restent toute l'année ; que celles-ci ne vivent point en grande société comme les autres *grives*, mais en famille ; qu'elles s'apparient dès le mois de janvier, et qu'une fois accouplées, chaque paire vit isolément. C'est un des premiers de nos oiseaux sédentaires qui annonce l'approche du printemps ; car dans les beaux jours de février, le mâle perché à la cime d'un arbre très-haut, fait entendre un ramage dont il sait varier les sons, et qui, quoique fort, n'est pas sans agrément. La femelle fait son nid dès avant le printemps, et le place sur les grands arbres, mais plus souvent sur ceux de moyenne hauteur ; elle le construit dans la bifurcation des maîtresses branches ; emploie au-dehors de la mousse, des feuilles et des herbes grossières, qu'elle lie ensemble avec de la terre ; elle matelasse le dedans avec des herbes fines, du crin et de la laine, et couvre l'extérieur d'une mousse pareille à celle qui croît sur l'arbre où le nid est placé. Sa ponte est de quatre œufs, rarement plus, d'un blanc sombre, tacheté de brun, dont le mâle partage l'incubation : ils nourrissent leurs petits avec des chenilles, des vermisseaux, des limaces et des limaçons, dont ils cassent la coquille. Après cette première ponte, ils en font ordinaire-

ment une seconde; et lorsque les couvées sont finies, la famille se réunit, et ajoute à ces premiers alimens diverses sortes de baies, des cerises, des raisins et autres fruits, auxquels succèdent, pendant l'hiver, les graines de genièvre, de houx, de lière, de nerprun, des pommes pourries, et sur-tout du gui, qui ont valu à ces *grives*, dans beaucoup d'endroits, le nom de *mangeuses* et de *grives de gui*, dénomination sous laquelle elles sont plus généralement connues que sous celle de *draine*, qu'elles portent en Bourgogne, d'après leur cri *tré, tré, tré, tré*, cri qu'elles répètent toujours lorsqu'elles sont inquiétées, soit pour se rallier, soit pour s'avertir les unes les autres du plus petit danger qui les menace; c'est aussi le seul qu'elles aient à l'automne et dans l'hiver. Les *draines*, selon Montbeillard, sont tout-à-fait pacifiques, et on ne les voit jamais, ajoute-t-il, se battre entr'elles. Levaillant assure, et me paroît fondé à le faire, que les observations de ce naturaliste, au sujet des mœurs douces et pacifiques de ces *grives*, sont dénuées de fondement; elles sont d'une humeur querelleuse, et souvent elles se battent entr'elles, soit pour la nourriture, soit pour le choix d'une compagne; il n'est pas rare de voir deux et trois mâles, car dans cette espèce ils sont plus nombreux que les femelles, se la disputer avec un tel acharnement, qu'ils oublient leur méfiance naturelle, au point qu'on les approche alors de très-près; et le combat ne cesse que lorsque les plus foibles ont abandonné et l'objet de leur querelle, et l'arrondissement qu'elle habite. Celles qui se fixent dans nos vergers, sont des sentinelles vigilantes pour nos volailles, qu'elles avertissent de l'approche des oiseaux de proie; elles semblent prendre sous leur protection tous les petits oiseaux qui nichent dans le même canton: si une *cresserelle*, un *épervier*, *une corneille*, une *pie* ou un *geai* paroit dans les environs, le mâle annonce sa présence par son cri d'inquiétude; aussi-tôt la femelle se réunit à lui, et à leurs cris *crrrrre, grrrre, trrre, tré, tré*, répétés sur tous les tons et avec les accens de la colère, une cohorte de petits oiseaux, sur-tout les *pinsons*, se mettent avec eux à la poursuite de leur ennemi, et finissent par l'épouvanter au point de lui faire prendre la fuite devant ces foibles adversaires. Les *draines* sont très-défiantes, et beaucoup plus que les *merles*; aussi est-il difficile de les surprendre, si ce n'est dans le temps de la ponte; alors on les approche plus facilement; elles couvent même avec une telle chaleur, qu'elles se laissent prendre quelquefois sur leur nid. Elles évitent presque tous les piéges, ne se prennent jamais à la pipée, dit Montbeillard; cependant on les voit se joindre aux *pinsons* pour insulter les

chouettes que le jour a surprises hors de leur gîte : elle se prennent quelquefois au *lacet*, mais moins que la *grive* proprement dite, et le *mauvis*.

Leur chair n'est pas aussi recherchée que celle des autres *grives*, du moins dans nos pays septentrionaux, ce qu'on doit attribuer à l'espèce de nourriture qu'elles y trouvent, car elle doit acquérir la même saveur lorsqu'elles vivent de raisins, d'olives et autres fruits succulens; mais le gui, les grains de houx, de genièvre, et diverses autres baies dont la disette des bonnes les force de se nourrir, lui donnent un goût désagréable, et ne peuvent lui procurer cette graisse délicate qui fait des autres, sur-tout dans le temps des vendanges, un de nos meilleurs gibiers.

Pour apprivoiser ces *grives*, il faut les prendre dans le nid, lorsqu'elles sont couvertes de plumes : on les élève en leur donnant pour nourriture de la mie de pain délayée dans l'eau, à laquelle on joint du jaune d'œuf; quand elles mangent seules, on leur donne des vers, des limaçons, diverses baies, et des pommes hachées. (VIEILL.)

DRAP DE CURÉE. C'est, en vénerie, la toile que l'on étend lorsqu'on fait la *curée*, et sur laquelle on donne aux chiens la *mouée*, c'est-à-dire un mélange du sang de la bête avec du pain. (S.)

DRAP MORTUAIRE. Les marchands appellent de ce nom une coquille du genre des OLIVES. *Voyez* ce mot. (B.)

DRAP MORTUAIRE. Geoffroy donne ce nom à un insecte *coléoptère*, du genre des CÉTOINES, à cause de la couleur noire, un peu bleuâtre, marquée de points et de raies blanches. Il se trouve en été, sur les fleurs, et particulièrement sur celles des plantes ombellifères. C'est la *cétoine stictique* de mon *Entomologie*. (O.)

DRAP D'OR, nom donné, par les marchands, à une coquille du genre CÔNE, qui est figurée dans Dargenville, pl. 10, fig. F, et qui vient de la mer des Indes.

Il y a plusieurs autres *cônes* qui portent le même nom, accompagné d'épithètes caractéristiques tirés de leur couleur ou du pays d'où elles viennent. *Voyez* au mot CÔNE. (B.)

DRAP ORANGÉ, nom donné, par les marchands, à une coquille du genre CÔNE. C'est le *conus auratus* de Linn. *Voyez* au mot CÔNE. (B.)

DRAPET, *Drapetes*, plante à tiges filiformes, rameuses, feuillées supérieurement, et hautes de trois à quatre pouces; à feuilles opposées en croix, ovales, obtuses, sessiles et bar-

bues en dessous et au sommet; à fleurs terminales fort petites, disposées en ombelles.

Cette plante forme un genre dans la tétrandrie monogynie, qui offre pour caractère, selon Lamarck, qui l'a décrite et figurée dans le premier volume du *Journal d'Hist. nat.*, des fleurs ramassées en faisceau; point de calice; une corolle infundibuliforme, à tube cylindrique, à limbe quadrifide et barbu; quatre étamines; un ovaire supérieur, à style simple.

Le fruit est une seule semence ovale, recouverte par la base persistante de la corolle.

Le *drapet* se trouve au Magellan. Il a des rapports avec les DAIS et les OPERCULAIRES. *Voyez* ces mots. (B.)

DRAPIER ou GARDE-BOUTIQUE. L'on appelle ainsi, en quelques lieux de la France, le *martin pêcheur*, parce que l'on croit que, mort et conservé dans les boutiques ou les armoires, il préserve des teignes les étoffes de laine. *Voyez* MARTIN-PÊCHEUR. (S.)

DRAVE, *Draba*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la tétradynamie siliculeuse, et de la famille de CRUCIFÈRES, dont le caractère présente un calice droit, de quatre folioles ovales et caduques; quatre pétales en croix, à onglets très-petits, à lames ovales, entières ou échancrées; six étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, ovale, presque dépourvu de style; à stigmate en tête applatie.

Le fruit est une petite silique ovale, oblongue, comprimée, entière, divisée en deux loges polyspermes, par une cloison parallèle aux valves.

Ce genre est figuré pl. 556 des *Illustrations* de Lamarck, et renferme quinze à seize espèces, presque toutes d'Europe. Ce sont de petites plantes à feuilles radicales disposées en rosette, et à fleurs en corymbe ou en épi terminal.

Les plus communes sont:

La DRAVE PRINTANIÈRE, dont la tige est nue et les feuilles spathulées, lancéolées, presque dentées. Cette plante croît dans les lieux arides et sablonneux. Elle est extrêmement petite et annuelle; mais elle se fait remarquer avec plaisir, parce que, comme elle fleurit une des premières, elle annonce la fin de l'hiver.

La DRAVE DES MURS a les tiges feuillées, les feuilles radicales ovales, spathulées, et les caulinaires en cœur, amplexicaules et dentées. Elle croît dans les lieux pierreux, sur les murs, et est annuelle.

La DRAVE AIZOÏDE a la tige nue, simple, les feuilles linéaires, ciliées, et les pétales un peu échancrés. Elle croît sur les montagnes élevées, parmi les rochers, et est vivace.

La Drave des Alpes a la tige nue et simple, les feuilles lancéolées, très-entières. Elle croît sur les montagnes du nord de l'Europe. Elle est vivace.

La Drave des Pyrénées a la tige nue, les feuilles cunéiformes, palmées, et à trois lobes. Elle se trouve sur les hautes montagnes du midi de l'Europe. (B.)

DRELIGNE. Le poisson appelé Centropome loup, par Lacépède, porte vulgairement ce nom dans quelques ports de la Méditerranée. *Voyez* au mot Centropome. (B.)

DRENNE. *Voyez* Draine. (S.)

DREPANE, *Drepania*, nom donné par Jussieu à un nouveau genre de plantes, qu'Adanson avoit appelé *tolpis*, et qui est formé aux dépens des *cripides* de Linnæus. *Voyez* au mot Tolpide, Desfontaines ayant adopté ce nom. (B.)

DREPANIS, nom grec de l'*hirondelle de rivage*. Voyez au mot Hirondelle. (S.)

DRIADE, *Drias*, plante de la famille des Rosacées, dont les tiges sont couchées, rameuses, et un peu ligneuses; les feuilles pétiolées, simples, ovales, crénelées, glabres en dessus, cotonneuses en dessous; et les fleurs blanches, assez grandes, pédonculées et solitaires.

Chaque fleur a un calice à huit divisions oblongues, lancéolées et égales; huit pétales ovales, oblongs, attachés à la base du calice; des étamines nombreuses, dont les filamens sont insérés sur le calice; des ovaires nombreux, petits, ramassés, à styles capillaires très-velus, et à stigmates simples.

Le fruit consiste en plusieurs semences ramassées, et chargées, chacune, d'une longue barbe plumeuse.

Cette plante croît en Europe, sur le sommet des montagnes. Elle est très-belle lorsqu'elle est en fleur. (B.)

DRIANDRE, *Dryandra*. C'est un arbre de la famille des Euphorbes, dont les feuilles sont grandes, rapprochées en touffe au sommet des rameaux, et comme verticillées aux nœuds. Elles sont pétiolées, cordiformes, et les inférieures à trois pointes à leur sommet, toutes munies de deux glandes à leur partie inférieure. Les fleurs sont monoïques. Les mâles viennent en panicule terminale, dont les ramifications principales sont trichotomes. Les femelles sont portées sur des pédoncules simples, très-courts. Elles ont toutes un calice de deux folioles ovales, pointues et une corolle de cinq pétales ovales, onguiculés, en partie réfléchis. Les premières ont neuf étamines rapprochées, dont quatre plus courtes; et les secondes un ovaire supérieur, court, globuleux, conique, chargé de trois styles fort courts, à stigmates bifides.

Le fruit est une capsule ligneuse, globuleuse, à quatre à cinq sillons, munie d'une pointe courte, à son sommet, divisée intérieurement en trois, et plus souvent en quatre ou même en cinq loges, qui contiennent chacune une grosse amande huileuse.

Cet arbre croît au Japon et à la Chine. Il a été incomplètement décrit, et ses usages et propriétés ont été mentionnés au mot ABRASIN. *Voyez* ce mot. (B.)

DRIFF ou PIERRE DE BUTLER, préparation alchimique, dont les propriétés paroissent imaginaires ou fort exagérée. (*Vanhelmont, in-4°. Elzev. pl. 466.*). (PAT.)

DRILE, *Drilus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Les *driles* ont les élytres flexibles, deux ailes membraneuses repliées, le corcelet rebordé, un peu plus étroit que les élytres; la tête courte, presqu'aussi large que le corcelet; les antennes pectinées, plus longues que le corcelet, composées de onze articles, dont le second petit et arrondi; les mandibules cornées, minces, unidentées; les mâchoires simples, avec quatre antennules inégales, dont les antérieures presque en masse; les lèvres arrondies; enfin, cinq articles aux tarses.

Ce genre avoit été confondu avec celui de *ptilin*; il en diffère par les mandibules, les antennules et la larve inférieure.

Le *drile* a la forme du corps alongée, un peu déprimée. Il se trouve sur différentes fleurs et sur différens arbres, mais plus particulièrement sur le chêne, pendant sa floraison. Il vole avec assez de facilité lorsque le temps est beau. La larve nous est entièrement inconnue.

Ce genre ne renferme encore qu'une seule espèce, assez commune dans toute la France, sur-tout dans les parties méridionales: c'est le DRILE JAUNATRE, nommé *ptilinus flavescens* par Fabricius. Il est noir, légèrement velu; ses élytres sont jaunâtres, flexibles. (O.)

DRILL. Les navigateurs anglais ont désigné ainsi l'ORANG-OUTANG. *Voyez* ce mot. (S.)

DRIMIA, *Drimia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de l'hexandrie monogynie, et de la famille des LILIACÉES, qui a été établi par Jacquin, et qui renferme cinq plantes du Cap de Bonne-Espérance, qui ont beaucoup de rapport avec la JACINTHE, et qui même en comprend une espèce de Linnæus, le *hyacinthus revolutus*. Ce genre a pour caractère une corolle à six divisions recourbées; six étamines insérées sur la corolle; un germe supérieur à stigmate capité. *Voyez* au mot JACINTHE. (B.)

DRIMIS, *Drymis*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la polyandrie tétragynie, et de la famille des TULIPI-

PÈRES, qui a pour caractère un calice inférieur, monophylle, caduc, et qui se partage en trois lobes; six à douze pétales ovales; des étamines nombreuses, beaucoup plus courtes que les pétales, et dont les filamens épaissis vers leur sommet, portent des anthères didymes; quatre à huit ovaires ovoïdes ou en massue, dépourvus de style, chargés d'un stigmate applati, sessile, ressemblant à un point coloré.

Le fruit consiste en quatre à huit baies ovoïdes, presque sessiles, uniloculaires, et qui contiennent chacune quatre semences ou davantage, de forme ovale, presque trigone.

Ce genre est figuré pl. 494 des *Illustrations* de Lamarck, et est regardé par ce botaniste comme différent du *winterana* ou *wintera* de Linn., et, en effet il l'est, si ce *wintera* est le même que le *canella;* mais Wildenow décrit sous le nom de *wintera*, les *drimis* de Lamarck. Pour ne pas faire une nouvelle confusion en adoptant le nom de *cannelle* qui est donné à quatre à cinq écorces d'arbres de genres différens, on suivra ici la nomenclature de Lamarck.

Les *drimis* renferment trois espèces, qui sont des arbres de l'Amérique méridionale, à feuilles simples et à écorce d'une saveur aromatique, âcre, et très-piquante.

Le plus commun de ces arbres est le DRIMIS DE WINTER, dont les pédoncules sont réunis en faisceaux terminaux. C'est celui qui fournit la véritable *écorce de winter*, du nom d'un capitaine de vaisseau anglais, qui le premier la rapporta du Brésil et la mit en vogue. Cette écorce a joui d'une grande réputation, sur-tout parmi les gens de mer. Elle est, en effet, stomachique, alexipharmaque et sudorifique, bonne contre le scorbut, la paralysie et les catarrhes, mais elle partage ces propriétés avec la cannelle ordinaire et beaucoup d'autres aromates. Ainsi ce n'est pas une panacée universelle, comme on l'a publié pendant quelques années. (B.)

DROGUIER. Les premiers amateurs de l'histoire naturelle ont été ceux qui se mêlèrent de remédier aux maux des hommes. Naturellement, les peuples sauvages n'étudient jamais ce qui les environne que pour leur utilité immédiate; et les empiriques qui appliquoient des herbes pilées sur les contusions, les plaies, qui purgeoient ces hommes encore grossiers, ont cherché les premiers à connoître les vertus des minéraux, des plantes et des animaux. Tel fut le berceau commun de la pharmacie et de l'histoire naturelle, comme nous en voyons des preuves chez les Caraïbes, les nègres et les insulaires de la mer du Sud. On a dit que le premier sentiment de l'homme fut de tourner ses regards vers les cieux, d'adorer le maître des mondes et de contempler l'univers; mais on n'a pas fait atten-

tion que c'étoit donner les pensées d'un homme policé qui ne manque de rien, à de pauvres et affamés sauvages qui ont besoin de tout. Ils n'ont pas le temps de songer à tout cela; ils ne cherchent que la nourriture, une femelle et un abri. Voyez nos villageois, ils ne s'occupent jamais de la nature, bien qu'elle les entoure de ses productions, et les comble de ses biens. Le premier besoin de l'homme naturel, n'est pas de s'instruire, mais de satisfaire à la faim, à la soif, à toutes les nécessités qui l'assaillent. Comment voulez-vous qu'il pense à la nature, à l'univers, quand son estomac crie la faim, quand un loup le menace de sa dent, quand la froidure le glace? Est-ce quand on manque de tout, et même lorsqu'on est malade, qu'on se remplit la tête de considérations abstraites qui font l'embellissement plutôt que le besoin de la vie?

Il me paroît plus naturel de croire que les hommes cherchèrent d'abord le nécessaire dans les plantes, les animaux et les minéraux. Ceux qui se chargèrent spécialement d'une médecine empirique, les sorciers, les magiciens, les jongleurs qui voulurent guérir les corps et s'asservir les esprits de ces hommes barbares, firent les premiers attention aux remèdes qui pouvoient leur être utiles; ainsi, quelques herbes vulnéraires et purgatives, composèrent leurs médicamens du corps: certaines plantes étourdissantes et narcotiques, furent employées par eux, pour troubler les têtes, comme on le voit encore aujourd'hui chez les sauvages. Ces médecins ou sorciers, recueillirent ces plantes pour les avoir toutes prêtes au besoin; de-là naquit la pharmacie. Celle-ci, accrue par les connoissances traditionnelles de plusieurs générations, offrit bientôt dans ses opérations des phénomènes curieux, qui furent le premier aiguillon d'études plus profondes, et qui ouvrirent enfin la porte à l'histoire naturelle dans toute son étendue.

Ce fut donc la médecine pharmaceutique qui allaita l'histoire naturelle dans son enfance, et les premières collections ne furent que de simples *droguiers* des boutiques d'apothicaires; la plus grande collection européenne d'histoire naturelle, celle du Jardin des Plantes de Paris, ne commença pas autrement, comme on sait. Enfin, les sciences s'étant perfectionnées et agrandies au point de ne pouvoir plus être embrassées par un seul homme, il fallut séparer l'histoire naturelle de la médecine; car plus nous avançons dans les sciences et les arts, plus nous sentons la nécessité de les partager afin de les perfectionner; ce qui seroit impossible sans ce moyen. Aussi, partage-t-on les naturalistes, en zoologistes, (ceux qui étudient les animaux), en botanistes et en minéralogistes: encore chacune de ces classes doit être subdivisée;

parce que, plus on s'attachera exclusivement à un objet, plus on l'approfondira, tandis que les esprits qui veulent savoir un peu de tout, sont tous très-superficiels et incapables d'aller loin par cette raison. Il n'est pas donné à l'homme d'être universel. C'est un signe que les sciences se perfectionnent lorsqu'on les voit se subdiviser; mais il se trouve un autre inconvénient, car il n'y a plus autant d'ensemble et d'unité dans les sciences, chacun en contournant un peu à sa manière les diverses branches. Ainsi, l'on gagne en détail ce qu'on perd en masse. A tout prendre, de quel côté sera l'avantage? Je ne sais, mais il semble que l'utilité particulière trouve son compte à cette division du travail et des sciences. C'est même à cela que paroît tenir l'état actuel de police et de perfection de l'Europe moderne.

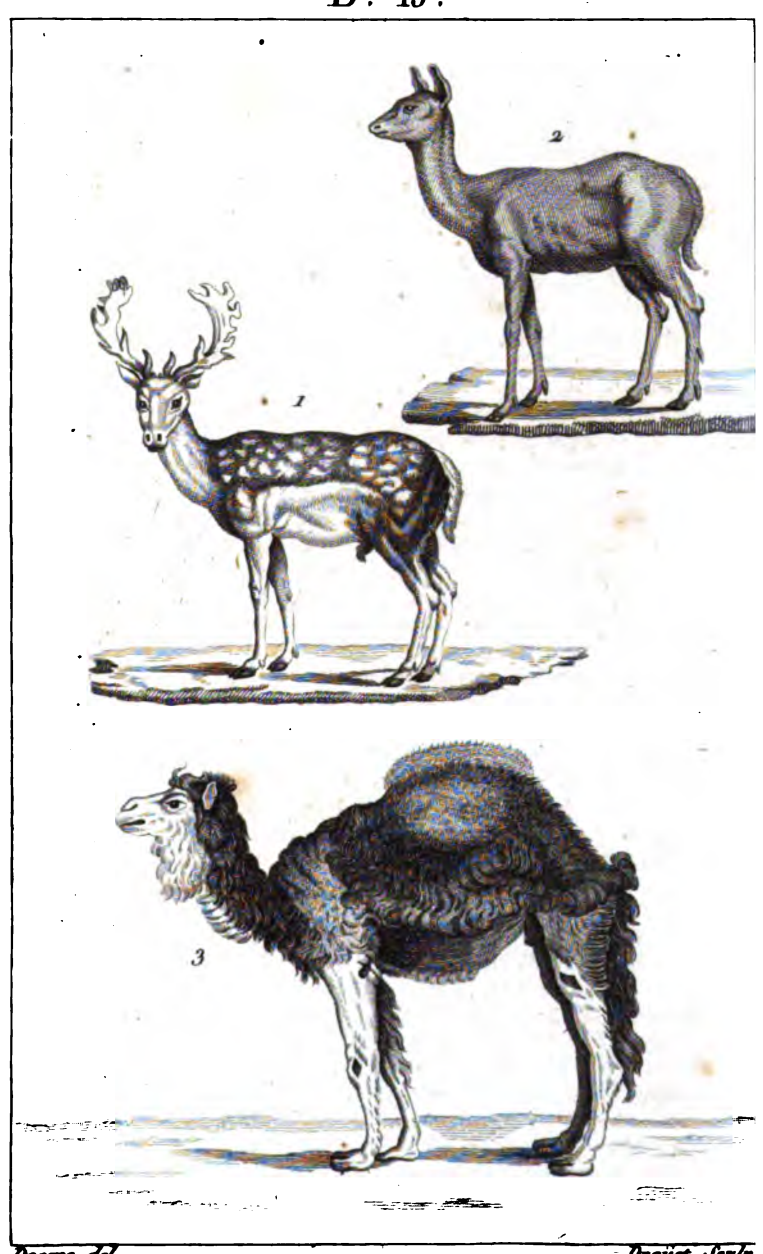
On appelle donc *droguier* la réunion d'une certaine quantité d'échantillons des produits animaux ou végétaux qui sont employés dans la médecine et dans les arts, échantillons choisis et destinés à servir de point de comparaison aux objets de même nature qui se trouvent dans le commerce, et dont on veut faire usage. C'est là que vont étudier les jeunes gens qui se livrent à l'étude des sciences qui ont l'art de guérir pour objet, et principalement les pharmaciens; c'est là que le médecin le plus consommé est même quelquefois obligé de se rendre pour vérifier si tel médicament simple qu'on a fourni à son malade n'est pas frelaté, &c. *Voyez* au mot CABINET D'HISTOIRE NATURELLE. (V.)

DROIT. Ce mot a plusieurs usages en vénerie. Les daintiers, le filet, les cuisses et le cimier du cerf, sont le *droit* du maître de la chasse. Le valet de limier a pour *droit* l'épaule droite. La rate et le foie appartiennent de *droit* au limier dans la curée, et les *menus droits* se composent des boyaux que l'on donne aux chiens au bout d'une fourche émoussée. (S.)

DROIT, avoir, prendre et tenir le *droit*, sont des expressions de vénerie, qui signifient que les chiens ne prennent pas le change. (S.)

DROMADAIRE (CHAMEAU D'ARABIE, ou CHAMEAU A UNE SEULE BOSSE), (*Camelus dromedarius* Linn. *Voyez* tom. 29, pag. 5, pl. 2 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre CHAMEAU, et de la seconde section de l'ordre des RUMINANS. (*Voyez* ces mots.) « Le *chameau* qui n'a qu'une » seule bosse, dit Cuvier, portoit chez les anciens le nom » de *chameau d'Arabie ;* c'est du moins ainsi que l'appellent » Aristote et Pline, par opposition à celui à deux bosses, » qu'ils nomment *chameau de Bactriane*. En effet, la pre-

D. 13.



Dareve del. *Droüet Sculp*

1. Daim mâle. 2. Daim Femelle.

3. Dromadaire.

» mière de ces espèces est la seule que les Arabes emploient, » et qu'ils aient conduite dans les divers lieux où ils se sont » établis, en Syrie, en Babylonie, et dans tous les pays qui » s'étendent le long des côtes de l'Afrique, depuis l'Abyssinie » jusqu'au royaume de Maroc. Il y a dans cette espèce une » race plus petite et beaucoup plus rapide à la course, qu'on » appelle en arabe *maihari* ou *raguahil*. Diodore et Strabon » l'ont nommée κάμηλος δρομὰς ou *chameau coureur*, d'où les » modernes ont fait le mot *dromadaire*, qu'ils ont étendu » contre son étymologie, et contre l'usage des Grecs et des » Arabes, à toute l'espèce du *chameau d'Arabie*. » *Ménagerie du Muséum national*, fascicule second, *Histoire du Dromadaire*, pag. 1.

Olivier pense aussi que le nom de *dromadaire* ne doit pas s'appliquer à l'espèce entière du *chameau d'Arabie*, mais seulement aux individus de cette espèce, que l'on a élevés pour la course. Ce naturaliste nous a communiqué la note suivante extraite de son *Voyage dans l'empire Ottoman, l'Egypte et la Perse*, seconde partie. « Nous devons faire observer, dit-il, » qu'on auroit tort de croire que le *dromadaire* diffère du *cha-* » *meau d'Arabie*, et qu'il forme une espèce distincte. C'est » comme si l'on vouloit regarder le cheval de selle comme » une espèce d'animal différente du cheval de voiture ou de » charge. Les Grecs, et après eux les Romains, nommè- » rent *dromadaire* de Δρομος, *chemin*, *route*, le *chameau cour-* » *sier*, le *chameau* qui étoit élevé à la course; celui qui étoit » uniquement destiné à porter des fardeaux et à tenir lieu » de charettes dont on ne fait point usage en Orient, con- » serva le nom arabe de *chameau*. L'un et l'autre n'ont qu'une » bosse au dos et ne diffèrent entre eux que par des nuances » peu sensibles. Mais ils diffèrent beaucoup du *chameau bac-* » *trien*, qui a deux bosses, et qui les auroit, quoi qu'en disent » des naturalistes célèbres, lors même qu'on ne chargeroit » jamais son dos, ainsi que le *chameau arabe*, qui n'en a » qu'une, et en a constamment une seule, soit qu'on l'ait » destiné à la course ou à la charge ».

Le nom de *dromadaire* ayant été adopté par Linnæus, Buffon, et la plupart des naturalistes, pour désigner l'espèce entière du *chameau d'Arabie*, nous avons cru devoir nous conformer à l'usage, et rapporter à ce nom toutes les notices des voyageurs en Egypte et en Arabie, sur les *chameaux*; notices que Buffon a regardées comme appartenant à l'histoire naturelle du *chameau* proprement dit, quoiqu'elles fussent destinées à compléter celle du *dromadaire*.

Le *dromadaire*, et sur-tout sa race ainsi nommée, est d'une

moindre taille que le *chameau*. Il a depuis cinq jusqu'à sept pieds de hauteur au garrot; sa bosse est placée sur le dos, arrondie et jamais tombante; son museau est moins renflé que celui du *chameau*; son poil doux, laineux, est fort inégal et plus long qu'ailleurs sur la nuque, sous la gorge et sur la bosse. Sa couleur est d'un blanc sale dans la jeunesse, et il devient avec l'âge d'un gris roussâtre plus ou moins foncé. Le *dromadaire* a, comme le *chameau*, des callosités dénuées de poil au genou et au coude des jambes de devant, à la rotule et au jarret de celles de derrière, et une beaucoup plus grande sur la poitrine. L'intérieur du *dromadaire* ne diffère en rien de bien important de celui du CHAMEAU. *Voyez* ce mot.

L'espèce du *dromadaire* est bien plus répandue que celle du *chameau*. Elle se trouve en Arabie, où elle est fort commune. Elle est aussi en grande abondance dans toute la partie septentrionale de l'Afrique, qui s'étend en longueur depuis la Mauritanie jusqu'à l'Egypte, et en largeur depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger. On la retrouve en Egypte, dans la Perse et la Tartarie méridionale, et dans les parties septentrionales de l'Inde.

Le *dromadaire* paroît être originaire d'Arabie, et c'est ce qui lui a valu des anciens, le nom de *chameau d'Arabie*; non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il paroît le plus conforme par son organisation. « L'Arabie, dit Buffon, est le pays du monde le plus aride et où l'eau est la plus rare; le *dromadaire* est le plus sobre des animaux, et peut passer plusieurs jours sans boire. Le terrein est par-tout sec et sablonneux; le *dromadaire* a les pieds faits pour marcher dans le sable et ne peut au contraire se soutenir dans les terreins humides et glissans. L'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le boeuf y manque aussi, et le *dromadaire* remplace cette bête de somme; aussi les Arabes regardent-ils cet animal comme un présent du ciel, sans le secours duquel ils ne pourroient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des *dromadaires* fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, sur-tout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût. Le poil de ces animaux qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans, leur sert à faire des étoffes dont ils se vêtent et se meublent; avec leurs *dromadaires*, ils ne manquent de rien, même ils ne craignent rien; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis: toutes les armées du monde périroient à la suite d'une troupe d'Arabes; aussi ne sont-ils soumis que quand il leur plaît ». A l'aide du *dromadaire*, ils savent franchir et même s'approprier ces déserts affreux, que

l'éloquent Buffon appelle les *lacunes de la nature*. Ils leur servent d'asyle ; ils assurent leur repos, et les maintiennent dans leur indépendance.

Sans le *dromadaire*, il n'y auroit pas de communication entre l'Égypte et l'Abyssinie, entre la Barbarie et les contrées situées au-delà du Saara, entre la Syrie et la Perse ; l'Arabie heureuse seroit absolument isolée du reste de la terre.

Peu de jours après la naissance des *dromadaires*, on leur plie les jambes sous le ventre, on les contraint à demeurer à terre et on les charge, dans cette situation d'un poids assez fort qu'on les accoutume à porter, et qu'on ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort ; au lieu de les laisser paître à toute heure et boire à leur soif, on commence par régler leurs repas, et peu à peu, on les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de leur nourriture ; lorsqu'ils sont un peu forts, on les exerce à la course, et l'on parvient ainsi à les rendre aussi légers et plus robustes que les chevaux ; enfin, dès que l'on est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété des *dromadaires*, on les fait voyager, ou bien on les emploie aux différens usages auxquels on les a destinés.

En Perse, en Arabie, en Egypte, en Barbarie, &c., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des *dromadaires*, c'est de toutes les voitures, la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravanes pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes ; ces caravanes sont souvent très-nombreuses et toujours composées de plus de *dromadaires* que d'hommes ; chacun de ces animaux est chargé selon sa force ; il la sent si bien, que quand on lui donne une charge trop forte il la refuse, et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégé ; si on le force à marcher, il pousse des cris lamentables, et donne des coups de tête fort fréquens à celui qui le surcharge. Les *dromadaires* portent un millier et même douze cents pesant, les plus petits six à sept cents, et font, ainsi chargés, dix à douze lieues par jour. Ceux qui sont élevés pour la course en font jusqu'à trente : pourvu que ce soit en plaine et dans un terrein sec. Ils deviennent presque inutiles dans les pays pierreux et montueux, et encore dans les pays humides ; l'humidité leur fait enfler les jambes, et on les voit tomber subitement.

Les *dromadaires* de course et ceux de charge peuvent marcher ainsi huit ou dix jours de suite ; ils se reposent seulement le soir ; on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté : si l'on est dans un pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour

en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit, mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces, l'absynthe, le chardon, l'ortie, le genêt, l'acacie, et les autres végétaux épineux qui croissent dans le désert; lorsque la route est longue et qu'on veut les maintenir en bon état, on y ajoute de l'orge, des fèves, ou des dattes en petite quantité, ou enfin, quelques onces d'une pâte faite de fleur de farine; si on se dispense de ce soin, ils ne laissent pas d'aller encore, mais ils maigrissent et leur bosse diminue au point de disparoître presque entièrement. Le *chameau* à deux bosses ne pourroit supporter une aussi longue diète. Le *dromadaire* peut se passer de boire pendant sept ou huit jours. Après une si longue abstinence, il sent l'eau de fort loin : et s'il s'en rencontre à sa portée, il y court rapidement, bien avant qu'on puisse la voir. On maintient cette habitude même, dans le temps du repos, en ne leur donnant à boire qu'à des époques éloignées. Tant qu'ils trouvent des plantes à brouter, ils se passent facilement d'eau.

Au premier signe, les *dromadaires* plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation. Dès qu'une caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les *dromadaires* qui appartiennent à un seul maître viennent se ranger d'eux-mêmes en cercle et se coucher sur les quatre pieds, de sorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent et tombent doucement à terre, de côté et d'autre de l'animal; quand il faut recharger, le même *dromadaire* vient se recoucher entre les ballots, lesquels étant attachés, il se relève doucement avec sa charge. Il y en a qui se chargent seuls, en passant la tête sous l'espèce de bât auquel les ballots sont attachés.

On est obligé de faire un bât particulier pour chaque individu, et d'avoir soin qu'il ne touche pas le haut de la bosse, autrement celle-ci se meurtriroit, et la gangrène et les vers s'y mettroient bientôt : quand cet inconvénient arrive, on met sur la plaie du plâtre râpé bien fin qu'il faut changer souvent. Les *dromadaires* aiment la musique, et c'est en chantant qu'on leur fait faire plus de chemin lorsqu'on est pressé; on n'a besoin ni de fouet, ni d'éperon pour les exciter à la marche.

On ne laisse qu'un mâle entier pour huit ou dix femelles, et tous les *dromadaires* de travail sont ordinairement hongres; ils sont moins forts que les *dromadaires* entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps, au lieu que les entiers

sont non-seulement indociles, mais presque furieux dans le temps du rut. On dit qu'à cette époque ils se ressouviennent de tous les mauvais traitemens qu'ils ont reçus, et qu'ils cherchent à s'en venger, si les auteurs se présentent à eux. Ils ruent et mordent, quelquefois ils écrasent des hommes sous leurs pieds. Pendant quarante jours ils ne mangent presque rien, et deux grosses vessies leur sortent à chaque instant de la bouche, avec un râlement très-désagréable.

C'est au printemps que le rut commence; l'accouplement est difficile et se fait comme celui du *chameau*; la femelle porte près d'un an et ne produit qu'un petit; son lait est abondant, épais et fait une bonne nourriture même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. Ordinairement on ne fait pas travailler les femelles; cependant il y a des endroits où l'on en soumet un grand nombre, comme les mâles, à l'opération de la castration, afin de les faire travailler.

Le *dromadaire* n'a que deux pieds de hauteur en naissant; mais il croît si vîte dans les premiers momens de sa vie, qu'au bout de huit jours il a déjà près de trois pieds; il tète pendant un an, et n'a atteint toute sa grandeur qu'à six ou sept ans. Le *dromadaire* peut en vivre quarante ou cinquante. Olearius assure que le *chameau* à deux bosses et le *dromadaire* produisent ensemble des individus inféconds, comme les mulets, et que ces individus sont plus estimés que les races originelles.

La chair du jeune *dromadaire* est aussi bonne que celle du veau, les Arabes en font leur nourriture ordinaire; ils la conservent dans des vases, où ils la couvrent de graisse. Ils préparent du beurre et du fromage avec le lait de la femelle. Le membre du mâle, préparé, leur sert de fouet pour monter à cheval.

Dans ces animaux, le rut précède la mue, qui commence au mois d'avril: cette mue ne va pas comme, dans le *chameau*, au point de leur faire perdre tout leur poil; elle n'est même pas plus rapide que celle du cheval et des autres animaux de nos pays. Avec le poil du *dromadaire*, on fait plusieurs sortes d'étoffes, des feutres et d'autres préparations; on tond ces animaux en été, on les couvre d'huile, et on les laisse ainsi plusieurs heures par jour exposés au soleil. Il n'est pas jusqu'à la fiente du *dromadaire* dont on ne tire un grand parti; on en fait des mottes qui brûlent aisément, et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec; elles sont d'un grand secours dans ces déserts, où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de combustibles, le feu est

aussi rare que l'eau ; on prépare avec la suie qui en résulte une grande quantité de sel ammoniac.

Les paysans égyptiens ont beaucoup de *dromadaires*, dont ils prennent grand soin. Ils les emploient au transport des marchandises, et à tourner les roues qui leur servent à arroser leurs champs. (Desm.)

DROMIE, *Dromia*, genre de crustacés de la division des Pédiocles, qui se rapproche, par les moeurs, de celui des *doripes*, mais qui s'en écarte par ses caractères et par sa forme. Il a quatre antennes très-courtes ; les intermédiaires en forme d'antennules; le corps presque globuleux, les pinces grosses et courtes; les deux premières paires de pattes onguiculées ; les deux dernières repliées sur le dos et armées d'une petite pince.

Les *dromies* sont presque rondes, c'est-à-dire, extrêmement bombées en dessus et même en dessous. Leur corcelet est ordinairement très-velu; leurs yeux fort rapprochés, et leurs antennes à peine visibles. Les pinces ont leur troisième et quatrième articles très-épais, presque aussi gros et aussi longs que la main. Les deux premières paires de pattes sont moins longues que les pinces, et les deux dernières encore de moitié plus courtes, et les ongles de leurs pinces sont égaux et courbes; toutes sont ordinairement velues.

On sait qu'une des espèces de ce genre, la Dromie tête de mort, qui se trouve dans la Méditerranée, s'empare d'une espèce d'*alcyon*, qu'à cause de cet emploi, on a appelé l'*alcyon domoncule*, le fixe sur son dos, et sous cet abri, brave les recherches de ses ennemis, et surprend les animaux dont elle fait sa nourriture.

Quoique l'*alcyon domoncule* soit accroché à demeure par les quatre pinces des pattes postérieures de la *dromie tête de mort*, et que son corps soit obligé de prendre la forme du dos de ce crustacé, il n'en conserve pas moins le peu de vitalité dont il étoit pourvu, il n'en croît pas moins sous toutes ses dimensions, seulement il augmente irrégulièrement à raison des compressions qu'il éprouve. *Voyez* au mot Alcyon.

Les autres espèces de *dromies* ne placent sans doute pas des *alcyons* sur leur dos, mais elles emploient certainement des objets analogues. Cependant on n'a pas d'observations qui le constatent.

On connoît quatre espèces de *dromies*, dont deux se trouvent dans la Méditerranée, et les autres dans la mer des Indes.

Celles de la Méditerranée sont :

La Dromie éuagropille, dont le corcelet est globuleux,

sans épines, et très-velu, et les doigts nus et dentés. Elle n'a pas encore été figurée.

La DROMIE TÊTE DE MORT, qui a son corcelet applati, très-velu, avec sept dents longuement ciliées de chaque côté. Elle est figurée dans Herbst, tab. 48, fig. 2 et 3, et dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, pl. 6, fig. 1.

La DROMIE DE RUMPHIUS, figurée aussi dans Herbst, tab. 11, fig. 1, approche beaucoup de la précédente, mais elle n'a que cinq dents de chaque côté. (B.)

DRONGO (*Lanius forficatus* Lath.; ordre, PIES; genre de la PIE-GRIÈCHE. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom que cet oiseau porte à Madagascar; sa grosseur est celle du *merle*, et sa longueur de dix pouces; un noir changeant en vert couvre tout son plumage; sur le sinciput, immédiatement au-dessus de l'origine de la mandibule supérieure, s'élèvent perpendiculairement de longues plumes très-étroites, et dont quelques-unes ont jusqu'à un pouce huit lignes de longueur; elles se courbent en devant et lui font une espèce de huppe; les pennes des ailes et de la queue sont pareilles au corps; les deux intermédiaires sont plus courtes que les latérales, qui vont toutes en augmentant de longueur jusqu'à la plus extérieure de chaque côté; celle-ci est la plus longue, et toutes se courbent en dehors. Le bec est noir et garni à sa base de petits poils noirs, tournés en devant et roides comme des soies; les pieds sont de la même teinte.

Brisson a décrit cet oiseau sous le nom de *grand gobe-mouche noir huppé de Madagascar*. Buffon soupçonne que le *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine* est la femelle de celui-ci; il n'en diffère que par la privation de la huppe. Le *drongo* se trouve à Madagascar, au Cap de Bonne-Espérance et à la Chine. Commerson, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, compare son ramage à celui du *rossignol*.

Le DRONGO A DEUX LONGS BRINS. M. Sonnerat a trouvé cette espèce de *drongo* à la côte du Malabar; il surpasse en grandeur celui de Madagascar; il a le bec plus fort et plus épais; son plumage est aussi entièrement noir, mais il manque de huppe : le caractère qui le distingue le plus, consiste en deux longs brins qui partent de l'extrémité des deux pennes extérieures de la queue; ils sont presque nus sur six pouces de longueur, et sont garnis, vers leur pointe, de barbes comme à leur origine. On lui donne les mêmes habitudes qu'au *drongo de Madagascar*. (VIEILL.)

DRONTE (*Didus* Lath.), genre d'oiseaux, dont les caractères sont : le bec rétréci à son milieu, et marqué par

deux rides transversales ; les deux mandibules crochues à leur extrémité ; les narines placées obliquement et près du bord du milieu du bec ; la face nue au-delà des yeux ; les pieds courts, gros et fendus ; les ailes inutiles pour le vol, et point de queue. (S.)

DRONTE (*Didus ineptus* Lath., fig. pl. 33, t. 49, pag. 337 de mon édition de l'*Hist. nat. de Buffon*.); oiseau rangé, par Latham, dans l'ordre des GALLINACÉS, et dans le genre auquel les naturalistes ont donné le nom de DRONTE. (*Voy.* ce mot, ci-dessus.) Son existence ne peut guère être révoquée en doute. Les Hollandais le trouvèrent à l'Ile de France, qu'ils appeloient l'*île Maurice ;* on le vit aussi à l'île Bourbon. On lui imposa différens noms. Les Hollandais le nommèrent *dod-aerts* et *walgh-vogel* (oiseau de dégoût), les Portugais, *dodo ;* les naturalistes, *cygne à capuchon*, *autruche encapuchonnée*, *coq étranger*, &c. Son nom originel est *dronte ;* mais cet oiseau ne se montre plus dans les Iles de France et de Bourbon, ni dans les terres voisines ; et certes, les hommes n'ont pas lieu d'en regretter la perte. C'étoit une de ces espèces que la nature semble avoir produites dans des instans de négligence ou d'humeur, et qu'elle se soucie peu de conserver. En effet, le *dronte* ne présente que des formes et des qualités rebutantes. Plus gros qu'un cygne, il n'a d'un oiseau que les plumes et la conformation générale ; il lui est d'ailleurs impossible d'élever sa lourde masse dans les airs, ni de la porter en avant avec quelque vîtesse ; il peut à peine se traîner pesamment et d'un air gauche. Sa tête, montée sur un cou épais, court et goîtreux, n'est presque en entier qu'un bec énorme, à mandibules concaves dans leur milieu, renflées par les deux bouts, recourbées à la pointe en sens contraire, et ressemblant à deux cuillers pointues, qui s'appliquent l'une à l'autre, la convexité en dehors ; l'ouverture de ce bec se prolonge bien au-delà de deux gros yeux noirs, entourés d'un cercle blanc ; sa teinte est un blanc bleuâtre jusqu'à sa pointe, qui est jaunâtre en dessus et noirâtre en dessous ; un bourrelet de plumes, ou, suivant quelques personnes, une membrane, forme sur cette tête déjà bien difforme, une sorte de capuchon. La forme du corps est cubique ; des plumes grises, molles et assez douces au toucher, le couvrent en entier ; une touffe de plumes jaunâtres placées de chaque côté tient lieu d'aile, et cinq plumes de la même couleur, à barbes désunies et crêpues, remplacent la queue. Toute cette masse bisarre est assez mal soutenue sur deux pieds ou plutôt deux piliers longs de quatre pouces, ayant presque autant de circonférence, et terminés par des doigts sans ongles ; ajoutez à cet assemblage

hideux, que la chair du *dronte* ne peut se manger, à cause de sa mauvaise saveur, et l'on aura l'idée exacte d'un véritable oiseau de *dégoût*, qui, par la bizarrerie de ses attributs, sembleroit ne tenir son existence qu'à la fantaisie d'une imagination déréglée. (S.)

DROUE, nom vulgaire de la FESTUQUE DES MARAIS, *Festuca fluitans* Linn. *Voyez* au mot FÉTUQUE. (B.)

DROUILER. C'est un des noms de l'ALIZIER. *Voyez* ce mot. (B.)

DRUE, nom vulgaire que l'on donne dans quelques cantons au PROYER. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

DRUPATRE, *Drupatris*, grand arbre à feuilles alternes, ovales-oblongues, aiguës, dentées, glabres, à fleurs blanches, petites, disposées en épis nombreux et terminaux, qui, selon Loureiro, forme un genre dans l'icosandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice campanulé à cinq divisions aiguës; une corolle de quatre pétales presque ronds, concaves, ouverts; plus de vingt étamines insérées au calice; un ovaire inférieur, surmonté d'un style épais, à stigmate encore plus épais.

Le fruit est un drupe ovale, uni, contenant une noix à trois loges.

Le *drupatre* croît dans les forêts de la Cochinchine. (B.)

DRUPE, *Drupa* Linn. On donne ce nom à tout péricarpe charnu ou coriace, qui contient un seul osselet ou noyau, adhérent à la pulpe qui l'entoure. (D.)

DRUSE. C'est, dans le langage des mineurs allemands, une *cavernosité* dans un minéral ou dans un filon. Et comme pour l'ordinaire ces creux sont tapissés de cristallisations, nous avons, par abus, transporté ce nom aux cristaux eux-mêmes; ainsi l'on dit une *druse* ou *drouse de spath calcaire* ou de *cristal de roche*, pour exprimer un groupe composé d'un grand nombre de cristaux calcaires ou quartzeux, ordinairement d'un petit volume. (PAT.)

DRYAX. C'est, dans Gesner, l'*hirondelle de rivage.* Voyez HIRONDELLE. (S.)

DRYIN. On donne ce nom, sur quelques côtes, à l'*ammodyte appat.* Voyez au mot AMMODYTE. (B.)

DRYINAS, nom spécifique d'un CROTALE. *Voyez* ce mot. (B.)

DRYMIRRHIZÉES, *Cannæ* Jussieu, famille de plantes dont le caractère est d'avoir un calice coloré, divisé en trois parties ou nul, ordinairement inégales et irrégulières; une corolle de trois pétales plus grands, mais du reste semblable

au calice ; une seule étamine, dont le filament est inséré à la base du style, souvent plane, pétaloïde, et dont l'anthère est linéaire, tantôt simple, tantôt géminée, adnée au filament dans toute sa longueur. Un ovaire inférieur, à style simple, souvent filiforme ; à stigmate simple ou divisé ; une capsule triloculaire, ordinairement trivalve et polysperme ; l'embryon dans la cavité d'un périsperme farineux ou corné, quelquefois engainé par un vitillus.

Les plantes de cette famille ont ordinairement une racine tubéreuse, rampante et odorante ; une tige herbacée, couverte par les gaînes des pétioles ; des feuilles simples, alternes, convolutées lorsqu'elles se développent, tantôt multinerveuses, tantôt à une seule nervure ; les fleurs entourées d'écailles spathacées et quelquefois vivement colorées, naissant le plus souvent sur un spadix caulinaire ou radical.

Ventenat, de qui on a emprunté cette expression caractéristique, rapporte quatre genres à cette famille, qui est la seconde de la quatrième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 5, n° 2 du même ouvrage; savoir : Balisier, Amome, Costus et Zéodaire. *Voyez* ces mots.

Cette famille s'appelle aussi en français Balissoïde. (B.)

DRYOPS, genre d'insectes de la première section de l'ordre des Coléoptères.

Les *dryops* ont le corps oblong ; deux ailes membraneuses cachées sous des étuis durs ; le corcelet presque aussi long que les élytres ; la tête un peu enfoncée dans le corcelet ; les antennes courtes, renflées, avec le second article grand, dilaté, en voûte ; les mandibules unidentées et les mâchoires bifides ; quatre antennules, dont les antérieures filiformes, avec le dernier article pointu, et les postérieures presque en masse, avec le dernier article un peu renflé, arrondi ; enfin cinq articles aux tarses.

Ce genre a été confondu avec celui de *dermeste*, quoiqu'il n'y ait de rapport entr'eux que par la forme du corps.

Les *dryops* sont des insectes aquatiques. Nous ne connoissons pas leur manière de vivre ; mais on peut soupçonner qu'ils se nourrissent des petits insectes microscopiques qui vivent dans l'eau : ils sortent quelquefois de l'eau, mais ne s'éloignent pas beaucoup du rivage. La larve nous est entièrement inconnue. On ne sait pas pourquoi Fabricius a donné le nom de *parnus* à ce genre d'insectes déjà établi, et celui de *dryops* au genre *œdemère*.

Dryops auriculé, c'est le dermeste à oreilles de Geoffroy ; il est noir, légèrement velu, avec les cuisses brunes. (O.)

DRYOPS, nom donné par Fabricius au genre d'insectes que j'avois nommé ŒDEMÈRE. *Voyez* ce mot. (O.)

DRYPIS, *Drypis*, plante à tiges tétragones, noueuses, très-branchues, à feuilles opposées, sessiles, linéaires, subulées, planes en dessus, terminées par une pointe légèrement épineuse, à stipules et à bractées tridentées, et à fleurs en ombelles ou bouquets axillaires et terminaux.

Chaque fleur a un calice monophylle, cylindrique, persistant, et divisé presque jusqu'à moitié en cinq découpures droites et pointues; cinq pétales à onglets et à lames profondément bifides; cinq étamines à filamens droits et à anthères ovales; un ovaire supérieur, ovoïde, surmonté de trois styles à stigmates simples.

Le fruit est une capsule ovale, arrondie, cachée dans le calice, uniloculaire, et qui contient une semence réniforme.

On trouve cette plante dans les parties méridionales de l'Europe et sur les côtes de Barbarie. Elle est bisannuelle et figurée pl. 214 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

DRYPTE, *Drypta*, nouveau genre d'insectes, qui appartient à la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et à la famille des CARABIQUES.

Latreille a formé ce genre d'une espèce d'insecte placée par Fabricius parmi les *cicindèles*, et par Rossy parmi les *carabes*; il lui a donné le nom de *drypte*, et le caractérise de la manière suivante.

Les antennes sont sétacées (ainsi que cela se remarque dans tous les insectes qui se nourrissent de proie vivante); les palpes intermédiaires sont plus longs que la tête; ils sont terminés, ainsi que les postérieurs, par un article plus gros que les autres, conique, alongé; la lèvre inférieure est à trois divisions, dont celle du milieu est étroite, avancée; la mâchoire et les mandibules sont prominules.

Le corps est étroit; la tête est rétrécie postérieurement, et présente une impression transversale qui forme un col distinct; le corcelet est cylindrique, très-étroit; l'abdomen est carré, obtus postérieurement; les élytres sont tronquées obliquement à leur extrémité; les jambes antérieures sont échancrées, et tous les tarses sont composés de cinq articles.

La DRYPTE ÉCHANCRÉE, *Drypta emarginata*, est bleue, avec la bouche, les antennes et les pattes rousses. Elle se trouve, comme les *cicindèles*, dans les endroits sablonneux: du reste on ignore sa manière de vivre. Elle est fort rare aux environs de Paris. (O.)

DSHEREN, nom tartare de la GAZELLE TZEIRAN. *Voyez* ce mot. (S.)

DSHIGGETEI. *Voyez* CZIGITHAI. (S.)

DUBBAH ou DUBEAH, nom de l'*hyène* en Barbarie. *Voyez* ce mot. (S.)

DUC. Ce nom, que les anciens ont donné à un *chat-huant*, parce qu'ils croyoient qu'il précédoit et conduisoit les *cailles* lorsqu'elles partent pour changer de climat, a été généralisé à tous les oiseaux de nuit qui ont la tête ornée de deux aigrettes ou espèces d'oreilles. Brisson en fait un genre particulier sous le nom de *hibou*, et Latham la première section de son genre CHOUETTE (*Strix*).

Le DUC AUX AILES NOIRES (*Strix bubo Atheniensis, Var.* Lath.). Edwards dit que ce *duc* a le bec d'un noir de corne, les plumes de la face d'un gris blanchâtre et terminées par des lignes et des taches d'un brun noirâtre; le reste du plumage brun et varié de noir; les pieds courts.

C'est le *grand-duc d'Italie* de Brisson. Buffon en fait une variété de notre *grand-duc*.

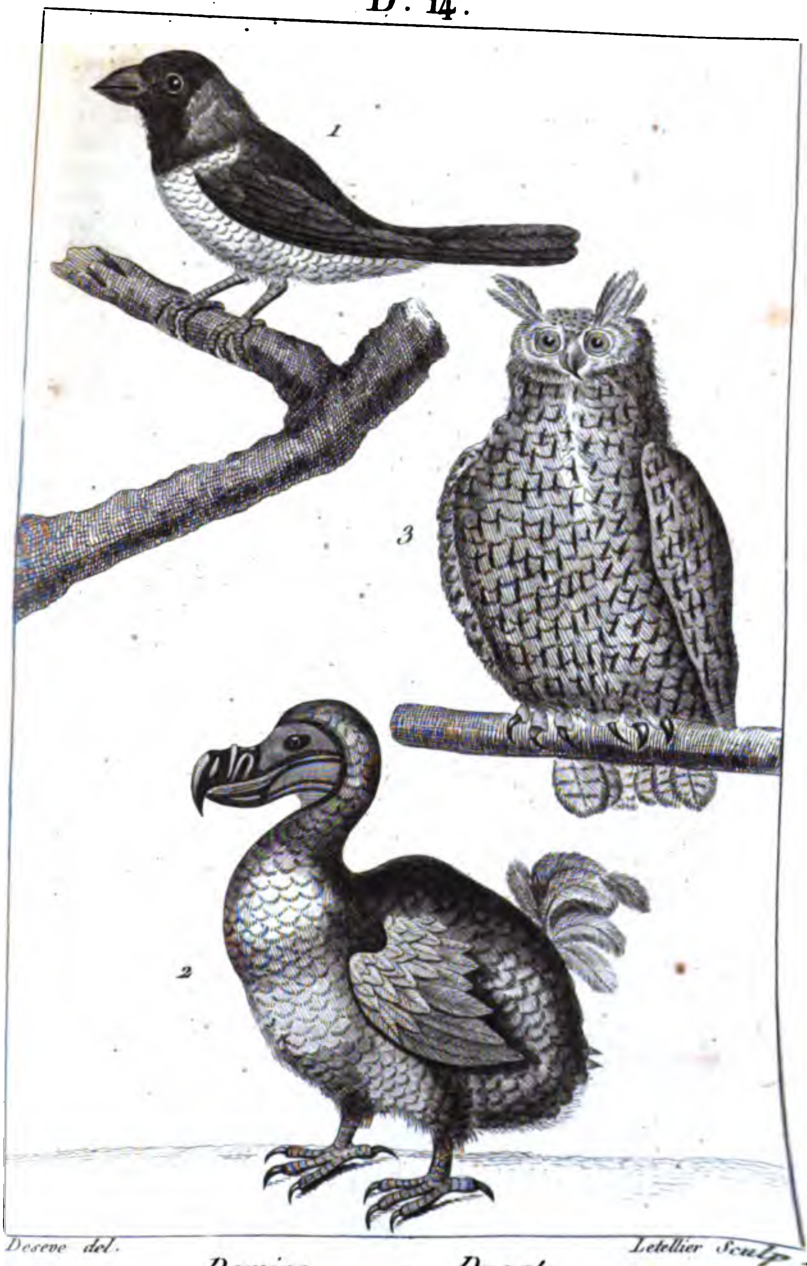
Le DUC ASIO. *Voyez* SCOPS DE LA CAROLINE.

Le DUC BLANC DE LAPONIE (*Strix scandiaca* Linn.). Cette espèce a, dit Linnæus, la taille du *dindon*; le corps blanchâtre tacheté de noir; son plumage a de l'analogie avec celui du *harfang*, qui en diffère par la privation des deux faisceaux de plumes que celui-ci a sur la tête. Ce *duc* habite les montagnes de la Laponie. Buffon le donne comme une variété du nôtre, produite par le froid du Nord.

Le DUC CABURE (*Strix brasiliana* Lath.). *Cabure* est le nom que les Brasiliens donnent à cet oiseau, qui n'est pas plus long et plus gros qu'une *litorne*. La tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un brun ferrugineux clair, et variées de taches blanches, fort petites sur la tête et le cou, et assez grandes sur les couvertures; les pennes sont pareilles au dos; celles de la queue, sont, de plus, variées de zigzags blancs; la prunelle est noire, l'iris jaune, le bec et les plumes qui couvrent les pieds sont jaunâtres.

C'est le *hibou du Brésil* de Brisson.

Le DUC DE LA CHINE (*Strix Sinensis* Daudin.); grandeur de notre *hibou commun*; dessus du corps et des ailes varié de noir et de brun roussâtre sur une teinte canelle, et ondulé de fines lignes noires sur le dos et les couvertures des ailes; quatre bandes transversales d'un roux clair, avec des taches rousses et blanchâtres sur les pennes; devant du cou roux clair, avec des marques noires triangulaires; poitrine, ventre et cuisses d'un fauve foncé, entrecoupé d'une bande noire, longitudinale, et divisé transversalement par des raies blanches; bec noir, ainsi que les pieds.



Deseve del. Letellier Sculp.

1. Domino. 2. Dronte. 3. Duc. (grand)

Le Duc de la côte de Coromandel (*Strix Coromanda* Daudin.). Sonnerat a décrit cet oiseau sous le nom de *petit hibou de la côte de Coromandel*. Il est moins gros d'un tiers que le *hibou commun ;* la couleur générale de son plumage, sur les parties supérieures, est un gris roussâtre tacheté de blanc et de roux ; les taches sont moins grandes vers la tête et le cou ; les petites pennes des ailes ont des bandes transversales de la même couleur, et sont bordées de rougeâtre ; les grandes pennes sont plus obscures, avec des taches roussâtres arrondies ; le fond du dessous du corps est roussâtre, et traversé par des bandes noires lunées et transversales ; les plumes des pieds sont rougeâtres ; le bec et les ongles bruns ; l'iris est jaune.

Le Duc a courtes oreilles (*Strix brachyotos* Lath.). Une seule plume compose chaque aigrette de ce *duc*, encore est-elle si courte qu'elle ne diffère plus des autres lorsqu'il la baisse ; il a treize à quatorze pouces de long ; le bec noirâtre ; l'iris jaune ; les plumes qui entourent les yeux blanches à leur extrémité et noires à leur origine ; le dessus du corps brun, et chaque plume bordée d'un jaune terne, celle des parties inférieures d'un jaune pâle et rayées longitudinalement de brun ; la queue de cette dernière teinte ; les quatre pennes intermédiaires ont une tache entourée de jaune sur chaque côté de la tige et l'extrémité blanche ; le duvet des pieds est d'une couleur jaunâtre.

Cette espèce se trouve en Angleterre pendant l'hiver, et la quitte au printemps ; on la rencontre aussi dans les environs de Rouen. Selon Forster, on voit ce *duc* à la baie d'Hudson, où il est connu sous le nom de *mouse hawk*.

Le Duc a front blanc (*Strix albifrons* Lath.), grosseur du *petit-duc ;* longueur sept pouces un quart ; dessus de la tête et du corps brun ; plumes de la face plus foncées, et frangées de blanc entre les yeux et au-dessus du bec ; menton de cette dernière couleur ; tout le dessous du corps d'un jaune fauve, avec des bandes transversales brunes sur la poitrine ; une ou deux taches blanches sur les couvertures des ailes ; les cinq premières pennes des ailes marquées d'un plus grand nombre à l'extérieur, et les secondaires marginées de même à l'intérieur ; la première des primaires dentelée extérieurement sur toute sa longueur, et la seconde dans sa moitié ; la queue tachetée comme les ailes ; le bec noir ; les ongles noirâtres.

Un individu pris avec celui-ci et plus petit (probablement le mâle), diffère en ce que son plumage est noirâtre, et que sa face n'est point frangée de blanc.

Ces oiseaux, quand ils sont vivans, relèvent souvent deux plumes qui sont au-dessus des yeux. Latham ayant examiné ces plumes sur des individus morts, dit qu'elles ne sont pas plus longues que les autres; d'après cela, il trouve de l'analogie entre ces oiseaux et le *duc à courtes oreilles*. Ces *ducs* habitent le Canada. *Espèce nouvelle.*

Le Duc gentil (*Strix pulchella* Lath.). Sa taille est d'un peu plus de neuf pouces de longueur; le dessus de son corps est d'une jolie teinte grise et cendrée, tachetée de brun ferrugineux et pointillée de blanc; on remarque des taches blanches oblongues sur les ailes; des bandes et des points bruns sur la queue, dont le fond est fauve; le dessous du corps est blanchâtre et ondé de quelques taches noirâtres; les ailes pliées dépassent le bout de la queue qui est arrondie; les jambes sont revêtues d'un duvet à taches ondulées, et les ongles bruns.

Le Grand-Duc (*Strix bubo* Lath.; ordre des Oiseaux de proie, genre du Chat-huant. *Voyez* ces deux mots.). La quantité de plumes dont est couvert cet oiseau, le fait paroître presqu'aussi gros qu'une *oie*, mais il l'est réellement beaucoup moins; il a vingt-deux pouces de longueur; quatre pieds onze pouces de vol; le dessus de la tête, du cou, le dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variés de fauve, de roussâtre et de noirâtre; les aigrettes longues de deux pouces deux lignes, et variées des mêmes couleurs; les plumes qui couvrent les narines, roides, blanchâtres, et terminées de noir; celles de la face variées de roux, de noir, et mélangées de gris et de noirâtre vers leur extrémité; la gorge blanchâtre; le devant du cou et la poitrine couverts de plumes noirâtres dans leur milieu, et rousses sur les côtés; le ventre et les côtés roux, avec des bandes longitudinales, et des raies transversales noirâtres; les couvertures du dessous de la queue, et les plumes des tarses, variées de lignes et de zigzags très-étroits, et bruns sur un fond roux; cette dernière teinte plus claire sous les ailes, et mélangée de taches brunes; les pennes des ailes brunes, et roussâtres à l'extérieur, fauves à l'intérieur, et rayées de noirâtre sur les côtés; les barbes de la première penne, dentelées; elle est plus courte que la seconde, qui est la plus longue de toutes; les deux pennes intermédiaires de la queue, variées, et rayées de noirâtre et de roussâtre; les latérales ne diffèrent qu'en ce que du côté intérieur, vers l'origine, elles sont fauves, et cette couleur s'étend d'autant plus loin, que la plume est plus éloignée des deux du milieu; l'iris est couleur de safran; le bec noir, et les ongles sont noirâtres.

La femelle diffère du mâle, en ce que ses couleurs sont plus sombres.

Le *grand-duc* n'habite que les rochers ou les vieilles tours abandonnées, et situées au-dessus des montagnes; rarement il descend dans la plaine, rarement on le voit perché sur les arbres; il détruit d'autant plus de gibier, que c'est dans le silence de la nuit qu'il lui fait la chasse; les jeunes lièvres, les lapereaux sont ordinairement sa pâture; il se nourrit aussi de taupes, de mulots, de souris, qu'il avale tout entiers, après leur avoir brisé, avec son bec, la tête et les os; et au bout de quelques heures, il vomit les poils, les os et la peau pelotonnés dans son estomac par petites masses; il mange encore les chauve-souris, les serpens, les lézards, les grenouilles et les crapauds; mais l'époque où ce carnivore chasse avec le plus d'activité et fait un plus grand carnage, c'est celui où il a des petits; alors son nid regorge de provisions, et c'est, de tous les oiseaux de proie, celui qui en rassemble le plus pour ses petits, qui sont des plus voraces. Dans l'état de captivité, on le nourrit de chair et de foie de bœuf; il s'accommode volontiers de poissons, petits et moyens; il les mange de la même manière que les petits quadrupèdes, car il dépèce les grands, et en rend par le bec les arêtes pelotonnées. Ces oiseaux peuvent se passer de boire; cependant quand ils sont à portée, ils boivent, mais se cachent comme font plusieurs oiseaux de proie diurnes; ce besoin de boire doit être plus rare dans les carnassiers, lorsqu'ils ne se nourrissent que d'animaux vivans; il en est de même pour les vermivores, les insectivores, et ceux qui mangent des fruits succulens. Quoique les *grands-ducs* supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux nocturnes, les momens où ils chassent avec le plus d'avantage, sont le soir et le matin, et ils le font avec plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paroît le permettre; ils disputent leur proie à divers oiseaux rapaces, se battent avec eux, et souvent l'enlèvent aux *buses* et aux *milans*. Attaqué par une troupe de *corneilles*, un seul en peut soutenir le choc, et finit souvent par les disperser; quelquefois même une des assaillantes devient sa victime, sur-tout si le combat a lieu vers la fin du jour. Leur vol est assez élevé à l'heure du crépuscule, mais ordinairement ils ne volent que bas, position qu'exige leur manière de chasser, et dans les autres heures du jour, ils ne parcourent que de petites distances. Dans le silence de la nuit, leurs cris *hûihoû, hoûhoû, boûhoû, poûhoû*, est effrayant; lorsque cet oiseau a faim, il fait entendre son cri *poûhoû*, et dans d'autres circonstances, il commence d'un ton très-haut et très-fort, et le fait durer autant

qu'il peut être de temps à reprendre haleine; mais lorsqu'il est agité par la peur, c'est un cri très-désagréable, et assez semblable à celui des oiseaux de proie diurnes.

On se sert du *duc* dans la fauconnerie pour attirer le *milan;* on attache au *duc* une queue de renard, pour rendre sa figure encore plus extraordinaire: il vole à fleur de terre, et se pose dans la campagne, sans se percher sur aucun arbre; le *milan* qui l'apperçoit de loin, arrive et s'approche du *duc*, non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez long-temps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite; la plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un *duc*, qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs dans un lieu découvert, afin que les *corbeaux* et les *corneilles* s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards, qui inquiètent beaucoup les *jeunes faisans;* mais pour ne pas effrayer les *faisans*, on tire les *corneilles* avec une sarbacane. (Buffon, article du Grand-Duc.)

Cette espèce niche dans des cavernes de rochers ou dans des trous de hautes et vieilles murailles, et quelquefois sur des arbres creux. Elle donne à son nid près de trois pieds de diamètre; le compose de petites branches de bois sec, qu'elle entrelace de racines souples, et garnit l'intérieur de feuilles; la ponte est d'un à trois œufs, mais très-rarement de ce dernier nombre; leur couleur est d'un blanc grisâtre, et leur grosseur au-dessus d'un œuf de poule. Les jeunes, comme ceux des autres oiseaux nocturnes, naissent couverts d'un duvet auquel succèdent les plumes, au bout de quinze jours.

Cette race moins nombreuse que celle des autres *hiboux*, est rare en France; comme à l'automne on la voit plus communément dans les plaines, il paroît qu'elle quitte alors ses rochers et ses montagnes; peut-être est-ce aussi l'époque où elle voyage, car l'on n'est pas certain qu'elle reste toute l'année. Elle est répandue sur une partie du globe. On l'a trouvée au Cap de Bonne-Espérance; on la voit dans les contrées les plus septentrionales de l'Europe; enfin on la rencontre encore au Kamtschatka et dans la Sibérie.

Le Grand-Duc d'Afrique. Ce *duc* que Levaillant décrit dans son *Histoire des Oiseaux d'Afrique*, paroît être une variété de celui d'Europe. Les teintes du plumage sont plus brunâtres et plus foncées sur le dos et les ailes; sa taille est plus petite et plus ramassée.

Le Grand-Duc de Ceylan (*Strix Ceylanensis* Lath.; *Strix*

Zeilonensis Gmelin.). Cet oiseau nocturne, moins sensible au grand éclat du jour que ses congénères, habite les rochers et les bois de l'île de Ceylan ; ses plumes auriculaires sont courtes et pointues ; sa longueur totale est de deux pieds ; l'iris safrané ; le dessus du corps d'un brun noir, plus clair et inclinant au jaune sur les parties inférieures ; le tour des plumes de la face, d'un roux tirant sur le brun, et rayé de noir ; cette dernière teinte forme des lignes transversales sur les premières pennes des ailes et sur celles de la queue, qui, de plus, en ont de blanches et de fauves ; les pieds sont presque nus ; les ongles et le bec d'une couleur obscure.

Le GRAND-DUC DÉCHAUSSÉ. *Voyez* le GRAND-DUC AUX PIEDS NUS.

Le GRAND-DUC D'ITALIE. *Voy.* le DUC AUX AILES NOIRES.

Le GRAND-DUC DE LA LOUISIANE (*Bubo ludovicianus* Daudin.). Cet individu, décrit par Mauduyt (*Encyclop. méth.* art. Duc.), a une taille un peu inférieure à celle du nôtre ; un plumage moins sombre et moins varié de noir. C'est tout ce qu'en dit ce naturaliste.

Le GRAND-DUC MAGELLANIQUE (*Bubo magellanicus* Daudin.). Ce *duc*, désigné, par Marcgrave, sous le nom de *jacurata*, se trouve vers le détroit de Magellan, dans l'Amérique méridionale ; son plumage est d'un jaune sale noirâtre, varié de blanchâtre et de fauve ; il est un peu plus petit que le nôtre.

Le GRAND-DUC DE VIRGINIE (*Strix Virginiana* Lath., planches imprimées en couleur de mon *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*). Ce *duc* a dix-huit pouces de longueur ; le bec brun noirâtre ; les plumes de la collerette noires, et rousses à leur base ; celles de la face variées de blanchâtre, de roussâtre, et à tiges noires ; la cravatte blanche ; le dessus du corps mélangé de taches et de points noirâtres ; le cou varié de roux et de blanc, ainsi que le croupion et les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes latérales sont barrées de noir ; les deux premières des ailes ont le bord extérieur crénelé ; le dessous du corps est varié de blanc, de roussâtre, avec des raies étroites, transversales et noirâtres ; les plumes de la poitrine pointillées, et terminées de cette dernière couleur ; le dessous des pennes alaires et caudales blanchâtre, avec des bandes transversales noirâtres ; les plumes des tarses et des doigts d'un blanc roussâtre ; les ongles noirs.

Buffon a fait de ce *duc* de l'Amérique septentrionale, une variété du *grand-duc d'Europe*, dont il ne diffère, dit-il, que par les aigrettes qui partent du bec au lieu de partir des oreilles ; mais, comme il existe d'autres dissemblances assez

marquantes dans les couleurs et leur distribution, dans les taches et leur forme, ainsi que dans la longueur et la grosseur du corps, je crois qu'on en doit faire une espèce particulière.

Le Duc mexicain (*Strix mexicana* Lath., planches imprimées en couleur de mon *Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*). Taille du *moyen-duc;* face blanchâtre; collerette bordée de roussâtre, et chaque plume noire dans son milieu; parties supérieures du corps tachetées longitudinalement, et pointillées de noir sur un fond roux clair; plumes de la gorge rousses et blanches, avec la tige noire; ailes rayées transversalement de noirâtre et de cendré; queue rayée irrégulièrement d'un brun noir; dessous du corps ferrugineux; poitrine tachetée de jaunâtre; croupion et anus d'un blanc entremêlé de taches noires; bord des premières pennes de l'aile crénelé; plumes des jambes et des pieds d'un roux cendré; iris couleur de safran; bec jaune; ongles noirs.

Brisson a décrit le mâle, qui est celui-ci, sous le nom de *hibou du Mexique*, et a nommé la femelle *hibou d'Amérique;* elle diffère en ce que le noir des taches est brun foncé, et en ce qu'il y a du gris et plus de blanc dans son plumage.

Cette espèce se trouve non-seulement dans le sud de l'Amérique, mais aussi dans le nord.

Le Moyen-Duc (*Strix otus* Lath.). Ce *hibou* a treize pouces et demi de longueur, et trois pieds de vol; les ailes pliées, dépassent un peu le bout de la queue; l'aigrette est composée de six plumes fauves brunâtres; les plumes effilées qui entourent la face, sont blanchâtres dans leur milieu, et terminées de noir; un mélange de brun, de roussâtre et de blanchâtre, couvre la tête, le cou et le dos; la même variété règne sur les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, avec une grande tache blanche vers l'extrémité de quelques plumes; le croupion et les couvertures de la queue, sont roussâtres, et mêlés d'un peu de brun; les plumes du devant du cou et de la poitrine, ont leur milieu brun et les bords roussâtres; celles du ventre ont une tache longitudinale brune, qui s'étend sur la tige, avec des petites bandes transversales, et en zigzags, de la même teinte; leur origine est roussâtre, et leur extrémité blanchâtre; les pennes des ailes sont rousses, variées de bandes et de raies transversales brunes et roussâtres; celles de la queue présentent le même mélange et la même variété; les plumes qui couvrent les tarses et les doigts, sont roussâtres; le bec et les ongles noirâtres; l'iris est d'un beau jaune.

Des *ducs*, celui-ci est le plus commun et le plus nombreux en France; il y reste toute l'année: on le voit plus souvent

en hiver qu'en été, parce qu'alors il quitte les cavernes des rochers, les forêts des montagnes, pour descendre dans les plaines, et s'approcher des habitations; mais dans l'été il est rare de l'y rencontrer.

Cette espèce se trouve non-seulement en France, mais dans le nord et le midi de l'Europe. On assure qu'elle se donne rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargne, presqu'en entier; tantôt la femelle pond dans un vieux nid de *pie*, tantôt dans celui d'une *buse*, ou autre gros oiseau; elle y dépose ordinairement quatre à cinq œufs; les petits qui sont couverts d'un duvet blanc en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours, époque où leurs plumes commencent à paroître. Lorsqu'on veut élever ce *hibou*, il faut le prendre très-jeune, autrement il refuse toute nourriture, dès qu'il est enfermé. Son cri est fort, et s'entend de très-loin; lorsqu'il s'envole il en pousse un autre aigre et soupirant, qu'on attribue à l'effort des muscles pectoraux qui, dans ce moment, entrent en contraction.

On se sert de ce *hibou* et du *chat-huant* pour attirer les oiseaux à la pipée, et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du premier, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et alongé, *clow-cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit; et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre au *hohô, hohô* du *chat-huant*, qui est prononcé d'un ton plus haut, et semble une espèce d'appel.

Le Duc des marais (*Strix palustris* Lath.). Le bec de cet oiseau est jaune à la pointe et sur les bords. Dans le reste il est d'un bleu brunâtre; les pieds sont couverts de duvet; les ongles noirs; les parties supérieures du corps variées de blanc, de gris et de brun; mais le blanc domine sur la tête et les scapulaires; une sorte de collier jaunâtre et tacheté de couleur de café entoure le cou; le dessous du corps est d'un gris roussâtre; les flancs ont des raies longitudinales et quelques-unes transversales d'un rouge brun; les plumes des cuisses sont ferrugineuses et traversées de lignes plus ternes; les pennes des ailes sont grises, tachetées de brun et marquées de quatre raies transversales; la queue en a cinq, distribuées de la même manière; six plumes composent ses aigrettes; sur d'autres elles ne sont qu'au nombre de trois ou quatre; grosseur d'une *corneille*; longueur totale, huit à neuf pouces.

Ce *duc* habite la Poméranie et diverses contrées de l'Allemagne, où il porte le nom de *moor fowl*, parce qu'on le trouve dans les marais de tourbes, où il se cache dans les

grandes herbes pour guetter les souris campagnardes et les mulots, dont il fait sa principale nourriture. *Espèce nouvelle.*

Le Duc nain (*Strix deminuta* Daud.). Pallas (*Voy. en Russie*, t. 2, appendix, nº 14.) a fait connoître ce *duc* fort petit, qui pèse à peine une livre, et est absolument semblable au *grand-duc* d'Europe par ses couleurs et la disposition des taches; mais celles-ci tranchent moins sur le fond.

Cet oiseau se trouve sur les montagnes de l'Oural et dans les contrées du Jaïk.

Le Petit-Duc (*Strix scops* Lath.). Taille inférieure à celle de la *petite chouette;* longueur sept pouces trois lignes; aigrettes courtes et peu distinctes; corps ramassé et court; dessus du corps brun, mêlé de nuances grisâtres et de fauve terne, de noirâtre et de brun; il y a plus de gris sur les parties inférieures; côtés extérieurs des ailes marqués de bandes transversales d'un blanc roussâtre; queue pareille au dos; iris jaune; bec noir; plumes des pieds d'un gris roussâtre mêlé de taches brunes; peu d'oiseaux offrent une aussi grande variété dans les couleurs que ceux-ci; ils sont tout gris dans leur premier âge; il y en a de plus bruns les uns que les autres; la couleur des yeux paroît suivre celle du plumage; les gris l'ont d'un jaune très-pâle; d'autres l'ont couleur de noisette. Cette espèce a des habitudes différentes des autres; elle est voyageuse, se réunit en troupes à l'automne pour passer l'hiver sous un climat plus doux, part quelque temps après les *hirondelles*, et revient à-peu-près en même temps. Quoique les *petits-ducs* préfèrent habiter les montagnes, ils se rassemblent volontiers dans les endroits où il y a plus de mulots, et rendent, par la destruction qu'ils en font, de grands services à l'agriculture. Manduyt prétend que ce *duc* n'est point voyageur, mais seulement erratique; qu'on le voit le plus souvent réuni par paires, mais assez rarement en troupes; cependant d'autres observateurs prétendent le contraire. Il fait son nid dans les arbres creux; mais l'on ne connoît ni le nombre ni la couleur de ses œufs.

Cette espèce est répandue dans la plus grande partie de l'ancien continent; l'on assure qu'elle ne se trouve point en Angleterre.

Scopoli fait mention d'un *duc*, nommé *chiu* ou *giu*, dans les contrées qui avoisinent la Carniole, dont le corps est tout entier d'une couleur cendrée blanchâtre, avec des raies et des marques transversales noirâtres. Kramer parle d'un autre individu du même pays, qui diffère un peu dans son plumage; il est ondulé de noir, de brun et de blanc; sa queue

est brune et tachée ; les bords extérieurs des six premières pennes de l'aile sont blanchâtres. Sa ponte est de deux à quatre œufs blancs ; il nourrit ses petits avec le *scarabeus majolis*. (*Elenchus animalium Austriæ*.)

Le PETIT-DUC DE LA CAROLINE. *Voyez* SCOPS DE LA CAROLINE.

Le DUC AUX PIEDS NUS (*Strix bubo pedibus nudis* Lath.). Buffon en fait une variété de notre *grand-duc*, dont il diffère par ses pieds, dénués de plumes, et les couleurs plus noires ; il a aussi les pieds plus menus et moins forts. Cet oiseau, qui se trouve en Italie, est décrit par Brisson sous la dénomination de *grand-duc déchaussé*.

Le DUC TACHETÉ (*Strix varia* Lath.). Ce *duc*, de l'Amérique septentrionale, a huit pouces de longueur ; le bec brun ; l'iris jaune ; les plumes du dessus du corps grises, ondulées de ferrugineux et de noir, avec quelques lignes transversales sur chaque côté de la tige ; les mêmes taches sont répandues sur le fond roussâtre des parties inférieures du corps ; les plumes qui entourent la face sont terminées de noir, ainsi que les plumes de la poitrine ; les plumes des oreilles ont environ un pouce de longueur, et les ongles sont bruns. (VIEILL.)

DUC-DU. Anson appelle ainsi le *jaquier des Indes*, dont on mange les fruits rôtis, comme des châtaignes, dans les îles des Larrons. *Voyez* au mot JAQUIER. (B.)

DUCHAL, nom d'une liqueur qu'on prépare en Perse avec du mout de vin évaporé en consistance de sirop. *Voyez* au mot VIGNE et VIN. (B.)

DUCQUET, nom vulgaire du HIBOU. *Voyez* MOYEN-DUC. (VIEILL.)

DUCTILITÉ. L'on entend communément par ce mot, la propriété que possèdent les principaux métaux, de s'étendre sans se rompre. On donnoit autrefois le nom de *demi-métaux* à ceux qui sont privés de cette faculté. *Voyez* MÉTAUX.

Les substances métalliques ne sont pas les seules, à beaucoup près, qui soient pourvues de *ductilité* ; car la cire, les résines, le soufre, &c., quoique cassans dans une température froide, deviennent *très-ductiles*, au moyen d'un léger degré de chaleur. Il en est de même de toutes les matières pierreuses et salines qui sont converties en verre, et qui, dans cet état, peuvent être réduites en fils beaucoup plus fins que l'or même, et prendre toutes sortes de formes.

C'est d'après ces considérations que j'ai regardé la *ductilité des métaux* comme un commencement de fusion, qui donne

à leurs molécules la faculté de se mouvoir, sans que leur cohérence soit détruite, non plus que dans la cire, le verre, &c.

D'autres substances terreuses n'ont pas même besoin du secours de la chaleur pour devenir *ductiles* : un peu d'eau suffit pour rendre l'*argile* susceptible de prendre avec facilité les mêmes formes qu'un travail pénible et recherché pourroit donner aux métaux; et nous devons à cette propriété de l'argile une infinité de produits également utiles et agréables. (Pat.)

DUGON (*Trichechus dugong* Linn.), quadrupède du genre du Morse et de l'ordre des Amphibies. *Voyez* ce mot.

Ce *morse* est encore peu connu; il paroît différer du *morse proprement dit*, par la forme et la position des défenses, ou plutôt des deux grandes dents incisives qui naissent à la mâchoire supérieure de ces deux animaux; dans le *dugon* elles sont plus courtes, plus minces, plus près l'une de l'autre, placées au-devant de la mâchoire, et elles ne s'étendent pas directement hors de la bouche. Les dents molaires n'ont pas non plus la même forme ni la même position que celles du Morse. (*Voyez* ce mot.) Ces dents, placées au fond de la bouche, à une grande distance des défenses, sont au nombre de quatorze; savoir, quatre en dessus et trois en dessous de chaque côté; leur racine est creuse et leur couronne concave. La substance des dents molaires et des défenses est d'ivoire, avec une écorce mince de même nature, sans enveloppe d'émail.

Le *dugon* mâle est plus gros que la femelle; celle-ci a deux mamelles; et les parties génitales du mâle ressemblent à celles de l'homme. Leur chair a le goût de la chair du veau. Ils sont assez communs aux îles Philippines, et on les trouve sur plusieurs rivages de la mer de l'Afrique et des Indes orientales. (S.)

DUGORTIE, *Dugortia*, genre de plantes établi par Scopoli, dans la polyandrie monogynie. Il a pour caractère un calice divisé en cinq parties; une corolle de cinq pétales; une noix à deux loges, qui ne renferment, chacune, qu'une seule semence. (B.)

DUGUNG, nom d'une espèce de *morse* à l'île de Lethy, ou Leyte, l'une des Philippines. *Voyez* Dugon. (S.)

DUMAS. On appelle quelquefois ainsi la *petite garance*. Voyez au mot Garance. (B.)

DUNAR, nom donné par Adanson à une coquille du

genre *nérite*. C'est le *nerita Senegalensis* de Gmelin. *Voyez* au mot NÉRITE. (B.)

DUNES, collines de sable qu'on voit sur les côtes basses de l'Océan, contre lesquelles les vents, les marées ou les courans poussent les flots qui déposent continuellement sur ces côtes les sables qu'ils ont entraînés avec eux par la rapidité de leurs mouvemens.

Ces amoncèlemens de sables se sont faits principalement sur les parties latérales des golfes et des cul-de-sacs, dont l'ouverture se trouve en face des courans qui viennent s'y engouffrer. Ils rongent, ils échancrent continuellement par leur impétuosité le fond même du golfe, et ils rejettent, par leur remous, sur les côtes qui se trouvent à droite et à gauche, les débris qu'ils viennent de détacher, et les sables qu'ils avoient amenés avec eux.

C'est ainsi que se sont formées les *dunes* des côtes opposées de France et d'Angleterre, avant que le Pas-de-Calais fût ouvert; et lorsque la mer de Hollande, d'une part, et la Manche de l'autre, formoient un isthme entre Calais et Douvres, contre lequel venoient alternativement frapper la mer de Hollande, poussée par les vents de N. E., et celle de la Manche, poussée par les vents de S. O.

Les *dunes* les plus considérables sont, du côté de la France, entre Dunkerque et Niewport; et du côté de l'Angleterre, près de l'île de Shepey, où est une rade célèbre, qui porte leur nom. Nous en avons également sur la Manche, entre Calais et Boulogne. (PAT.)

DUR-BEC (*Loxia enucleator* Lath., pl. imp. en couleur, de mon *Hist. des Ois. de l'Amér. sept.*; ordre PASSEREAUX, genre du GROS-BEC. *Voyez* ces mots.). Ce bel oiseau habite les climats septentrionaux d'Europe, d'Asie et d'Amérique; sur l'ancien continent, il s'avance en hiver dans des contrées plus méridionales; on en a vu en Angleterre, et l'on en a tué vers Strasbourg. Dans le nouveau, il étend ses courses, à la même saison, jusqu'à New-York, mais très-rarement : il est plus commun dans le Canada. Comme il aime les semences corticales, c'est dans les forêts d'arbres conifères qu'il se plaît. Au printemps, il fait entendre un chant assez agréable, et souvent pendant la nuit. Son nid, composé de petites buchettes et de plumes, est placé à peu de distance de terre; la femelle y dépose quatre œufs blancs.

Le *dur-bec* a sept pouces huit lignes de longueur; le dessus de la tête et le dessous du corps d'un rouge incarnat; les parties supérieures du corps et les couvertures inférieures de la

queue d'un rouge plus sale, mêlé de brun; les flancs gris; les petites couvertures des ailes brunes et bordées d'un blanc rosé, les autres bordées et terminées de blanc; les pennes et celles de la queue brunes, liserées de gris; les narines recouvertes de petites plumes pareilles à des soies, et brunes; les sourcils d'un blanc sale; le bec brun. La femelle est d'un plumage olivâtre, mélangé de rougeâtre sur la tête et le croupion. Ces oiseaux, comme les *becs-croisés*, ont un plumage sujet à varier; les uns l'ont d'un rouge plus ou moins vif; sur d'autres, il est plus ou moins mélangé de brun, de gris et d'olivâtre. (VIEILL.)

DURANTE, *Duranta*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la didynamie angiosperme, et de la famille des PYRÉNACÉES, dont le caractère est d'avoir un calice monophylle, persistant, comme tronqué en son bord, avec cinq petites dents qui terminent autant de stries; une corolle monopétale, irrégulière, à tube cylindrique, un peu arqué, à limbe à cinq découpures arrondies et inégales; quatre étamines non saillantes, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, arrondi, chargé d'un style simple, filiforme, à stigmate épaissi, presque en tête.

Le fruit est une baie ovale, arrondie, entièrement renfermée dans le calice, dont le sommet s'est resserré. Cette baie est uniloculaire, et contient quatre semences ovales, anguleuses et biloculaires.

Ce genre, qui est figuré pl. 545 des *Illustrations* de Lamarck, contient trois à quatre espèces, qui sont des arbrisseaux rameux, quadrigones, à feuilles simples et opposées; à fleurs disposées en épis lâches, axillaires ou terminaux, qui viennnent toutes de l'Amérique méridionale; quelques-uns sont, de plus, munis d'épines axillaires.

La plus commune de ces espèces est la DURANTE DE PLUMIER, qui est figurée dans les *Plantes d'Amérique*, par Jacquin, tab. 176. On la cultive dans plusieurs jardins de botanique. (B.)

DURAZ; l'OUTARDE en arabe. *Voyez* ce mot. (S.)

DURDO. On donne ce nom, dans les parties méridionales de la France, à la *sciène umbre*. Voyez au mot SCIÈNE. (B.)

DURELIN, nom vulgaire du *chêne roure à larges feuilles*. Voyez au mot CHÊNE. (B.)

DURE-MÈRE et PIE-MÈRE, ce sont deux membranes ou pellicules délicates qui enveloppent le cerveau sous le crâne; la première est la plus épaisse. Il se trouve entr'elles une troi-

sième, extrêmement fine, et aussi mince qu'une toile d'araignée, c'est pour cela qu'elle se nomme *membrane arachnoïde*. Ces trois enveloppes ou tuniques s'appellent, en général, les *méninges* du cerveau.

La *dure-mère* est immédiatement située sous le crâne, auquel elle est adhérente; sa texture est épaisse, robuste, fibreuse, tendineuse, et qui paroît composée de deux couches. Elle enveloppe exactement le crâne et le cerveau, tient au au premier par des vaisseaux; elle est moins adhérente vers le sinciput qu'en dessous du crâne. Elle reçoit des rameaux artériels des carotides et des artères vertébrales. On y trouve deux espèces de veines; les unes qui, comme dans le reste du corps, accompagnent le trajet des artères; et les autres, robustes, de forme triangulaire, qu'on nomme des *sinus*; on en compte quatre principaux, le sinus sagittal ou longitudinal, depuis le front jusqu'à la crête occipitale; deux sont latéraux, et se déchargent dans un sinus de la veine jugulaire; le quatrième est dans la région de la glande pinéale. Les veines du cerveau envoient leur sang dans ces sinus destinés à en débarrasser le cerveau. La *dure-mère* a trois prolongemens; le premier est la faulx placée entre les deux hémisphères du cerveau; le second sépare le cerveau du cervelet, et le dernier est entre la division du cervelet. Baglivi et Pacchioni ont pensé que la *dure-mère* avoit un mouvement musculaire particulier, mais rien n'a confirmé cette supposition. Cette membrane a pour usage de remplacer intérieurement le périoste du crâne, de couvrir le cerveau et de le défendre, de maintenir et d'affermir la masse cérébrale par le moyen de ses prolongemens, enfin, de recevoir le sang veineux inutile dans ses sinus, ce qui compose la dixième partie de la masse entière du sang. La *dure-mère* a quelques glandes conglobées dans la portion supérieure.

L'arachnoïde tapisse le dessous de la *dure-mère*; elle n'a point de vaisseaux sanguins, elle suit toutes les circonvolutions et les duplicatures de la précédente. Varole l'a décrite le premier; elle est pour ainsi dire l'épiderme de la *dure-mère*.

La dernière méninge du cerveau est la *pie-mère*, et la seule qui environne exactement et sans interruption le cerveau, le cervelet, la moelle épinière, et tous les nerfs qui sortent de ces organes. Elle pénètre profondément dans toutes les anfractuosités et les circonvolutions du cerveau; elle couvre aussi les couches optiques. Elle adhère au cerveau, et ne communique avec la *dure-mère* que par des veines. Ses vaisseaux lui sont communs avec ceux du cerveau; ils sont très-nom-

breux, et semblent entièrement formées d'un réseau vasculaire, comme le démontrent les belles injections de Ruysch. Ses artères lui viennent des carotides et des vertébrales; ses veines se déchargent dans les sinus de la *dure-mère*, pour passer dans les veines jugulaires et vertébrales. On n'y observe aucun nerf; il paroît qu'il y existe quelques glandes, selon Willis; mais Santorinus prétend qu'elles appartiennent à la membrane arachnoïde. Lorsqu'on arrache la *pie-mère* du cerveau, on y remarque du côté de celui-ci un velouté semblable au chevelu des racines des mousses, suivant Albinus. (*Annot. acad.* l. 1, tab. 2, fig. 1-5.) Son tissu est mou, délicat, et rempli d'anastomoses de vaisseaux sanguins, c'est pourquoi elle est rougeâtre. Son principal usage paroît être de consolider la masse du cerveau, de maintenir en place ses diverses parties, et de leur fournir des vaisseaux. Vésale la comparoit au mésentère, par analogie de fonctions. Quoique assez ferme, elle n'a que $\frac{1698}{1}$ de pouce d'épaisseur.

Il paroît que le névrilème de Reil, ou la partie corticale des nerfs, émane de la *pie-mère*; de sorte qu'elle n'est point une tunique particulière au cerveau et au cervelet, mais elle pénètre encore autour de la moelle épinière, et s'insinue autour de la matière pulpeuse des nerfs. La pulpe nerveuse est isolée ainsi dans le corps de l'animal par cette enveloppe universelle, qui la défend probablement des impressions trop vives, et la maintient dans un état uniforme, en ne lui permettant pas de se répandre au-dehors et de s'extravaser dans toutes les parties, sans ordre ni régularité. Reil pense que le nerf et son névrilème ont une sphère de sensibilité autour d'eux, à-peu-près comme l'aimant attire les particules de fer qui l'environnent; mais cette idée ingénieuse n'a pas encore été mise hors de doute. Le névrilème se dissout difficilement dans les menstrues chimiques, et se durcit même dans l'eau avant de se putréfier. *Voyez* l'article Cerveau, &c. (V.)

DURION DES INDES, *Durio Zibethinus* Linn. (*Polyadelphie polyandrie*). C'est un arbre étranger, de la famille des Cappáridées, qui croît dans les Indes orientales, aux Moluques, à l'île de Java, &c., et qui est cultivé au Jardin des Plantes de l'Ile-de-France, Lam. *Illustr. des Genr.* pl. 641. Il a le port d'un grand pommier. Son tronc fort et solide, est couvert d'une écorce grisâtre. Ses feuilles, qu'accompagne un stipule, et que soutient un pétiole renflé, sont entières, alternes, rétrécies, et aiguës à leur extrémité: elles ont cinq à six pouces de long sur deux à-peu-près de large, et présentent la figure d'un ovale alongé; leur surface supérieure est verte et lisse, et l'inférieure est couverte de petites écailles rondes

et roussâtres qu'on apperçoit aussi sur le pétiole et sur les jeunes rameaux. Les fleurs d'un blanc jaunâtre, naissent en faisceaux au-dessous des feuilles, sur les branches et sur le tronc même. Chacune d'elles a un calice à godet divisé en cinq lobes arrondis; une corolle à cinq pétales en cuiller, moins grands que le calice; des étamines nombreuses, dont les filets réunis en cinq paquets distincts, portent des anthères torses; et un ovaire supérieur surmonté d'un style. Le fruit est une baie solide, hérissée de fortes pointes pyramidales, et grosse comme un melon, dont elle a presque la forme. Ce fruit s'ouvre en cinq parties, et son intérieur est divisé en autant de cellules, qui contiennent chacune plusieurs semences ovales, entourées d'une pulpe blanche et muqueuse. Il est très-estimé dans l'Inde. Son écorce est épaisse et d'abord verte, mais elle devient jaune à mesure qu'il mûrit; et quand elle s'ouvre par le haut, il est alors bon à manger. Il ne se garde qu'un ou deux jours; après ce temps, il noircit et se corrompt; mais dans sa fraîcheur, il est très-agréable. Sa chair molle et blanche comme du lait, a une odeur excellente; elle est aussi délicate que la meilleure crême. Il ne semble pourtant pas tel à ceux qui en mangent pour la première fois; ils lui trouvent un goût d'oignon rôti. (D.)

DURISSUS, nom spécifique d'un CROTALE. *Voyez* ce mot. (B.)

DUROIA, *Duroia*, arbre à rameaux velus, à feuilles opposées, rapprochées en touffes terminales, pétiolées, ovales, obtuses, très-entières, velues en dessus; à fleurs blanches, sessiles, ramassées au sommet des rameaux, qui forme un genre dans l'hexandrie monogynie, et dans la famille des RUBIACÉES.

Ce genre offre pour caractère un calice cylindrique, tronqué; une corolle monopétale, à tube cylindrique, et limbe partagé en six découpures ovales; six étamines à anthères sessiles; un ovaire inférieur, à style filiforme, terminé par deux stigmates; une baie globuleuse, ombiliquée, hérissée de poils, et contenant plusieurs semences ovales, applaties, disposées sur deux rangs.

Le *duroia* croît à Cayenne. Ses fruits sont de la grosseur du poing, très-agréables au goût, et se servent, dans le pays, sur les meilleures tables. (B.)

DUTROA, nom que l'on donne dans l'Inde aux plantes du genre *stramoine*, dont la graine prise intérieurement fait perdre la raison et la mémoire. *Voyez* au mot STRAMOINE. (B.)

DUVET. Lorsque les oiseaux sont dans leur première jeunesse, leur peau se couvre d'une espèce de laine fine et cotonneuse qu'on appelle *duvet.* Ce sont les premières plumes. Elles sont composées, comme les grandes plumes, d'une tige et de barbes, mais bien plus minces, plus légères et plus mollettes. C'est un vêtement chaud et douillet, qui soustrait le corps du jeune oiseau aux impressions trop fortes. Les barbes de ces petites plumes sont rameuses, flexibles et floconneuses. Les plus grosses pennes des oiseaux ont même du *duvet* à la naissance des barbes, de même que toutes les autres plumes du corps. Ce *duvet* est plus abondant chez plusieurs espèces d'oiseaux, tels que ceux de haut vol et ceux qui se tiennent dans les eaux. Les premiers s'élevant à des hauteurs immenses dans l'atmosphère, y doivent éprouver un très-grand froid, en sortant d'une zone chaude ou tempérée; la nature leur a donné un vêtement chaud et épais, qui pût écarter la froidure. Aussi, pour empêcher les *faucons* et les autres oiseaux de proie, de s'emporter trop haut dans les airs, on leur arrache de leur *duvet*, afin que sentant un froid trop vif, ils soient obligés de chercher une zone plus basse et plus adoucie. Les oiseaux aquatiques étant toujours plongés dans les eaux, devoient être enveloppés d'une fourrure épaisse, chaude et huilée, qui les garantît du froid, et ne laissât point pénétrer l'humidité jusqu'à leur chair. C'est pour cela qu'ils ont été pourvus d'un plumage serré, huileux et rembourré en dessous d'un épais *duvet.* C'est sur-tout ce qu'on observe dans les oiseaux aquatiques des pays froids. L'*édredon*, ou vulgairement *aigledon*, est le *duvet* très-épais et très-mollet du *canard eider*, *anas mollissima* de Linnæus, qui est de la grosseur d'une *oie.* Sa poitrine et son ventre sont couverts de *duvet* douillet, appelé par les Septentrionaux et les Islandais *eiderdunen*, d'où vient notre mot corrompu d'*aigledon.* Le meilleur est le *duvet vif*, c'est-à-dire le plus élastique et le plus serré; c'est celui que ce *canard* s'arrache lui-même pour garnir le dedans de son nid, et couvrir ses œufs, lorsqu'il est obligé de sortir pendant sa couvée. (*Voyez* le mot de CANARD EIDER.) Le *duvet* arraché en d'autres temps de cet oiseau, est moins recherché et moins bon. Gerfaut, *falco caudicans* Linn. fournit aussi un *édredon.* Les plumes d'*autruche* donnent une espèce de *duvet* fin, appelé *poil d'autruche*, et une autre sorte qui est tirée des petites plumes de cet oiseau, frisées avec un couteau par les plumassiers.

Les jeunes quadrupèdes ont aussi une sorte de *duvet* en naissant; les plantes qui croissent dans les lieux élevés et secs sont couvertes d'une espèce de coton qui est analogue au

duvet; mais les végétaux des lieux humides et bas sont lisses. (V.)

DUVET, espèce de coton qui vient sur certains fruits, et qui recouvre aussi quelquefois les jeunes tiges ou les feuilles de certaines plantes. (D.)

DYSODE, *Dysoda*, nom donné par Loureiro au genre appelé Serisse par Jussieu. *Voyez* ce mot. (B.)

DYTIQUE, *Dytiscus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des Coléoptères.

Les *dytiques* ont le corps ovale, plus ou moins oblong; les élytres dures, ordinairement lisses dans les mâles et cannelées dans les femelles, avec deux ailes membraneuses; le corcelet plus large que long et très-échancré antérieurement; la tête assez grosse et un peu enfoncée dans le corcelet; les antennes filiformes presque sétacées, un peu plus longues que le corcelet, composées de onze articles; les mandibules grosses, arquées, terminées par deux ou trois dents inégales; les mâchoires cornées, pointues, fortement ciliées; six antennules filiformes, inégales; enfin, cinq articles à tous les tarses.

Ces insectes avoient d'abord été confondus avec les *hydrophiles*. La même manière de vivre et la même forme du corps, sembloient autoriser cette réunion. Les antennes et les antennules ont dû suffire pour les distinguer.

Les *dytiques* doivent être regardés comme des insectes véritablement amphibies: quoique l'eau semble être leur élément principal, quoiqu'ils y vivent presque continuellement, ils ont aussi la faculté de se rendre sur terre et de voler dans l'air. L'échelle de ces insectes a une grande latitude; il y en a qui sont longs de plus d'un pouce et demi, tandis que d'autres ne sont guère plus grands que des *puces*: on en trouve encore de toutes les grandeurs moyennes entre ces deux extrêmes. Les *dytiques* sont carnassiers et très-voraces; ils ne vivent que d'autres insectes aquatiques et terrestres qu'ils peuvent attraper, et auxquels ils font une chasse continuelle; ils s'en saisissent avec les pattes antérieures, comme avec des mains, et les portent ensuite à la bouche pour les dévorer. Quoiqu'ils puissent vivre très-long-temps sous l'eau, ils ont pourtant besoin de respirer l'air, et c'est ce qu'ils font ordinairement de temps en temps. Ils se portent à la surface, et pour y parvenir, ils n'ont qu'à tenir les pattes en repos et se laisser flotter; plus légers que l'eau, ils surnagent d'abord. C'est le derrière qui se trouve alors appliqué à la surface, et même presque au-dessus de l'eau. Ils élèvent ensuite un peu les élytres, ou baissent le bout du ventre. Quand l'insecte

veut retourner au fond de l'eau, il rapproche promptement le ventre des élytres, et bouche le vide qu'il y avoit entr'eux, de sorte que l'eau ne peut jamais y pénétrer.

Les *dytiques* vivent dans toutes les eaux douces, dans les rivières. dans les lacs, mais sur-tout dans les marais et les étangs. Ils nagent avec beaucoup de célérité. C'est ordinairement à l'approche de la nuit qu'ils sortent de l'eau pour voler et se transporter d'un marais ou d'un étang à un autre. Aussi trouve-t-on de ces insectes et de plusieurs autres qui sont amphibies comme eux, dans les moindres assemblages d'eau; même dans ceux qui sont uniquement formés par la pluie; ils font un bourdonnement, en volant, comme les *scarabés*. Dans l'accouplement, le mâle se sert des deux pièces remarquables que présentent les tarses antérieurs, pour se tenir fixé sur le corps de la femelle. Lyonnet dit qu'il a vu ces insectes filer avec le derrière, et se construire de cette manière une espèce de nid ou de coque de soie, dans laquelle ils pondent et renferment leurs œufs. Le même auteur dit encore qu'ils y ajoutent une espèce de corne brune un peu recourbée et solide; l'usage de cette corne lui paroît être de retenir la coque, lorsque quelque coup de vent ou quelqu'autre accident pourroit la renverser. On trouve en effet de pareils nids flottans sur l'eau et remplis d'œufs. C'est un fait cependant assez singulier, et digne d'être remarqué.

Les larves ont le corps long et effilé, divisé ordinairement en onze anneaux séparés par des incisions asses profondes. Les neuf premiers sont couverts en dessus de plaques écailleuses, qui ressemblent assez aux écailles des *tortues*, et qui s'étendent jusque vers les côtés dans la moitié de leur circonférence. En dessous, la peau est molle, si ce n'est au premier anneau beaucoup plus long et plus effilé que les autres, où l'on voit, comme au-dessus, une plaque écailleuse. Tous les autres anneaux sont presque d'égale longueur, mais les sixième, septième et huitième anneaux sont plus larges que les autres. Le ventre est, dans quelques especes, plus gros et plus renflé; il diminue peu à peu de volume vers le derrière. Les deux derniers anneaux du corps, le dixième et le onsième, sont sur-tout remarquables. Ils forment ensemble un long cône, dont la pointe, qui est derrière, est un peu tronquée. La peau qui les couvre est écailleuse tant en dessus qu'en dessous. Ils sont garnis vers les deux côtés d'une suite de parties déliées comme des poils flottans et formant une espèce de frange; ces franges, placées sur une arête ou ligne un peu élevée, semblent être faites pour la nage. Quand la larve veut subitement changer de place dans l'eau ou fuir

l'approche de quelques grands insectes qui pourroient la dévorer, elle donne un mouvement prompt et vermiculaire à son corps, en battant l'eau avec sa queue, dont la frange lui devient alors très-utile, puisque la queue en est d'autant plus propre à repousser l'eau et à faire avancer le corps.

La tête est grande, ovale et applatie tant en dessus qu'en dessous, de sorte qu'elle a fort peu d'épaisseur. Elle est couverte en dessus d'une plaque écailleuse, qui est comme divisée en deux pièces longitudinales; la peau qui la couvre en dessous n'est pas tout-à-fait si dure. De chaque côté on voit cinq ou six tubercules noirs et élevés, qu'on a pris pour des yeux. La larve, il est vrai, paroît s'appercevoir d'abord du moindre petit insecte qui se remue dans l'eau, et elle ne manque pas de le poursuivre dans le moment et de le saisir avec ses dents. Ces dents, au nombre de deux, sont attachées au-devant de chaque côté de la tête; elles sont courbées en crochets et se rencontrent l'une et l'autre quand la larve les tient en repos. Elles n'ont point de dentelures; elles diminuent peu à peu de grosseur pour finir en pointe. Swammerdam a dit que les dents des larves de ce genre ont une ouverture en forme de fente proche de leur bout, et que c'est par cette ouverture qu'elles sucent les insectes, dont la substance fluide passe de-là dans leur bouche et dans leur estomac. On sait que le *fourmilion* suce les insectes de cette manière. Degéer, en confirmant les observations de Swammerdam, a cru que la larve avoit aussi une autre bouche, et que cette bouche étoit placée entre les deux lèvres. Ce qui semble le prouver, c'est qu'il a vu une larve non-seulement sucer un *cloporte aquatique*, mais encore dévorer peu à peu presque toutes les parties solides de ce cloporte, qui assurément n'ont pu passer par les très-petites ouvertures des dents. On a remarqué deux muscles, divisés en plusieurs ramifications plates et fibreuses. L'un est attaché au bord extérieur de la dent, et sert à l'éloigner de la tête; l'autre a son attache au bord intérieur de la dent, et c'est par ce muscle que l'insecte l'approche de la tête, quand il a saisi sa proie. La tête est encore garnie de deux petites antennes peu longues, placées immédiatement devant les yeux; elles sont articulées en filets dans quelques espèces; à la lèvre inférieure sont attachés six barbillons filiformes, les uns plus longs que les autres, et divisés en articulations. Ces larves sont très-voraces; avec leurs grandes dents elles saisissent tous les insectes aquatiques qu'elles rencontrent, pour les sucer et les dévorer, et sur-tout les larves des *libellules*, des *éphémères*, des *cousins* et des *tipules*.

Proche du bout du derrière, il y a deux petites parties déliées en forme de filets coniques, qui ont leur attache au-dessous de la queue, et qui y sont placées dans une direction oblique, de sorte qu'elles font avec la ligne du dessous du corps, tantôt un angle droit, tantôt un angle plus ou moins ouvert; car elles sont mobiles à leur base. Elles sont toutes simples, et on n'y voit point de poils sensibles. C'est au moyen de ces deux parties que la larve se suspend à la surface de l'eau et qu'elle y tient à sec le bout de sa queue, terminé par deux petits corps cylindriques, qui ont chacun une ouverture ou une espèce de stigmate, ce qui procure à l'insecte la liberté de respirer, ainsi qu'on l'observe dans plusieurs autres espèces de larves aquatiques, comme celles des *cousins* et autres. Chaque ouverture communique à un vaisseau, qu'on voit à travers la transparence de la peau, et qui parcourt dans l'intérieur le long des deux côtés du corps. Ces vaisseaux sont sans doute des trachées dans lesquelles l'air extérieur entre par les deux ouvertures du bout de la queue sur chacun des six anneaux qui suivent immédiatement le troisième, ou celui auquel les deux pattes postérieures sont attachées; on voit en outre, de chaque côté de la plaque écailleuse qui le couvre, un point élevé, qui paroît être un stigmate; chacun de ces stigmates communique à un petit vaisseau brun, qu'on apperçoit au travers de la peau.

Ces larves sont garnies de six pattes longues, déliées, écailleuses, toutes à-peu-près de longueur égale. Les antérieures sont attachées au bout du premier anneau, les intermédiaires au second, et les postérieures au troisième. La cuisse est plus grosse que la jambe, et le tarse est divisé en deux parties et terminé par deux ongles très-peu courbes; enfin le côté postérieur ou inférieur de la jambe et du tarse est bordé d'une frange de longs poils, qui aident à la nage.

Il n'est pas rare de trouver de ces larves dans toutes les eaux dormantes des marais et des lacs. Roëzel nous apprend que quand le temps de la transformation est venu, la larve quitte l'eau et va s'enfoncer dans la terre qui borde les marais et les ruisseaux; là, elle se ménage une cavité en forme de coque ovale, dans laquelle elle se change en nymphe, et ensuite en un insecte parfait. Swammerdam dit aussi que ces larves se transforment dans la terre; il avoue cependant qu'il ne parle que par conjecture. On peut bien le présumer ainsi, et dire dès-lors que les *dytiques* sont purement aquatiques dans l'état de larves, qu'ils deviennent terrestres sous la forme de nymphes, et enfin que dans leur état

de perfection, ils sont amphibies, ou vivent également dans l'eau et sur la terre. (O.)

E

EALE, quadrupède d'Éthiopie, dont Pline fait mention dans les termes suivans : « Il a la grandeur du cheval de rivière, la queue de l'éléphant, le poil noir ou fauve, les mâchoires du sanglier, des cornes de plus d'une coudée de long : ces cornes sont mobiles. Lorsqu'il se bat, il les présente alternativement droites ou obliques, selon le besoin ». (*Histoire naturelle*, traduction de Gueroult, tom. 1, pag. 309.) A prendre cette description à la lettre, elle ne convient qu'à un animal imaginaire ; mais son ensemble peut se rapporter au *rhinocéros d'Afrique* ou *rhinocéros à deux cornes*, dont les cornes, qui ne sont point implantées dans l'os du front, ont moins d'immobilité que celles des autres quadrupèdes. *Voyez* RHINOCÉROS. (S.)

EAU, fluide connu de tout le monde, qui est abondamment répandu sur la surface de la terre, qui entre dans la composition de tous les corps organisés, et que la chimie retire d'un grand nombre de substances minérales, où il paroît être dans un état de combinaison.

On avoit cru, jusques vers la fin du siècle dernier, que l'*eau* étoit une matière *simple*, ou un *élément*, comme on s'exprimoit alors ; mais les belles expériences faites en 1784 par Lavoisier, Delaplace, Monge et Meunier, ont prouvé que l'*eau* n'est pas plus simple que l'air, et qu'elle est formée de quatre-vingt-cinq parties (en poids) d'oxigène, et de quinze parties (en poids) d'hydrogène.

Il a été démontré qu'en faisant brûler ensemble, dans des vaisseaux clos, les deux gaz hydrogène et oxigène, dans les proportions ci-dessus, on formoit une quantité d'*eau* égale au poids des deux gaz.

Ces gaz occupent un espace très-considérable avant leur combustion, car, pour former un pied cube d'*eau*, il faut six cent trente-quatre pieds cubes de gaz oxigène, et quinze cent treize pieds cubes de gaz hydrogène.

Le pied cube de gaz oxigène, pèse 1 once 4 gros 12 grains.

Le gaz hydrogène est un des fluides les plus légers que l'on connoisse ; il l'est treize à quatorze fois plus que l'air que nous respirons : un pied cube de ce gaz ne pèse qu'environ 61 grains. (PAT.)

Eau considérée dans ses rapports avec la Physique et la Chimie.

De toutes les substances de la nature, il n'en est point de plus intéressante à connoître que l'*eau*.

C'est la boisson naturelle des animaux, le véhicule de leurs alimens, la partie la plus essentielle de leurs liqueurs, le premier agent de la végétation, le ciment général, la cause de la dureté, de la transparence des sels et des pierres, de la formation de tous les minéraux. L'*eau* enfin concourt si souvent et de tant de manières aux besoins et aux commodités de la vie, qu'il ne faut pas s'étonner si les philosophes anciens l'avoient regardée comme le seul élément, le principe de toutes choses, et si les physiciens et les chimistes modernes ont recherché avec tant d'ardeur sa nature et ses propriétés.

Jetons un coup-d'œil rapide sur le résultat de leurs travaux, sur les connoissances qu'ils ont obtenues en considérant l'*eau* sous ses différens aspects dans l'état fluide, dans l'état de glace, dans l'état de vapeurs, dans l'état de gaz, en l'examinant lorsqu'elle est mêlangée ou combinée avec d'autres corps, en opérant sa décomposition et sa recomposition.

L'*eau* est le plus ordinairement sous l'état fluide dans les climats tempérés.

Elle est transparente, légèrement sapide, incolore, inodore, pénétrante, pesante, élastique, presqu'incompressible, rarement pure, non inflammable, quoique pouvant servir à l'entretien de la flamme.

La fluidité de l'*eau*, comme celle des autres liquides, tient principalement à la présence du calorique, dont l'effet est d'empêcher ses molécules, d'adhérer ensemble, d'obéir aux loix de l'attraction.

Lorsque l'*eau* est insipide, transparente, sans couleur et sans odeur, elle a les principaux caractères auxquels on reconnoît vulgairement sa pureté; mais la chimie, à l'aide de ses agens, prouve que la nature ne nous l'offre jamais dans un état de pureté parfaite.

Qu'outre le calorique démontré par sa fluidité et l'air dont on la dépouille, et par la machine pneumatique, et par l'ébullition, et par la congélation, elle contient encore des substances gazeuses, salines, terreuses, métalliques, &c.

L'*eau*, à raison de l'extrême petitesse de ses molécules, de leur indépendance réciproque, de leur mobilité, est une des liqueurs qui se soumet avec la plus grande docilité et la plus grande exactitude aux loix de l'hydrostatique, de cette partie

de la physique, qui a pour objet la pesanteur et l'équilibre des fluides.

Elle pèse non-seulement, quant à sa masse totale, comme les substances solides, mais encore les parties qui la composent exercent leur pesanteur indépendamment les unes des autres et en tout sens, et se mettent en équilibre entre elles, ou tendent toujours à s'y mettre; de-là la théorie des *jets d'eau*.

On ne peut déterminer au juste la pesanteur spécifique de l'*eau*; elle varie suivant ses degrés de pureté.

L'opinion la plus commune est qu'elle est à celle de l'air comme 850 à 1.

L'*eau* est élastique; une pierre qu'on y lance dans une direction fort oblique, non-seulement se réfracte à cause de la résistance que lui oppose ce milieu, mais encore elle se réfléchit, c'est-à-dire qu'elle se relève, qu'elle monte, qu'elle achève dans l'air son mouvement par l'effet de l'élasticité du fluide.

L'*eau* est presque incompressible. Les physiciens de l'académie del Cimento nioient sa compressibilité, appuyés sur une expérience que tous les autres physiciens regardoient comme concluante.

Mais Mongez, dans un mémoire inséré dans le *Journal de Physique* du mois de janvier 1778, soutient que l'*eau* est compressible, puisqu'elle est élastique, puisqu'elle est susceptible de condensation. Il dit qu'elle se comporte à peu-près comme l'air comprimé violemment, qui brise souvent le vaisseau qui le contient; qu'enfermée dans une boule de métal, et exposée à la presse, elle cède d'abord, mais que bientôt elle se rétablit dans son état naturel, qu'elle pénètre à travers les pores du métal sous forme de rosée, et que par conséquent l'expérience faite à Florence prouve le contraire de ce qu'on imaginoit.

Au reste, le degré de compressibilité de l'*eau* n'est rien en comparaison de celui de l'air, ne rassure point contre le danger qu'il y a de boucher des bouteilles trop pleines, et ne diminue pas la résistance qu'elle oppose, comme toutes les autres liqueurs, à la compression, résistance sur laquelle sont fondées l'extraction des sucs, l'expression des huiles, &c.

L'*eau*, dans sa congélation, présente des phénomènes particuliers.

Exposée à une température de l'air qui répond à quelques degrés au-dessous de zéro du thermomètre de Réaumur, elle

devient *glace*, c'est-à-dire un corps solide, une espèce de verre transparent, élastique, fragile.

La glace prend une forme régulière ou irrégulière, suivant l'intensité du froid qui la produit. Par un froid de quelques degrés au-dessous de zéro, la congélation de l'*eau* est une véritable cristallisation qui présente des aiguilles qui se croisent, qui s'implantent les unes dans les autres, et forment des angles plus ou moins ouverts. A une température de beaucoup inférieure, l'*eau* se prend en une masse informe, remplie de bulles d'air, qui la rendent opaque; sa superficie est inégale; sa pesanteur est spécifiquement moindre que celle de l'*eau;* aussi nage-t-elle sur ce fluide; son volume est augmenté.

Les tuyaux des fontaines qui crèvent, les pierres, les rochers, les arbres qui se fendent, les pavés des rues qui se soulèvent, sont des effets de la dilatabilité, de l'expansibilité qu'acquiert l'*eau* en prenant l'état de glace. Sa solidité est telle, qu'elle peut être réduite en poudre. Son élasticité est très-forte; sa saveur est piquante; elle a la propriété de s'évaporer; l'air la dissout à la longue et l'emporte.

Elle est susceptible de perdre encore de son calorique, ou naturellement, comme les autres corps, par l'air refroidi qui le touche, ou artificiellement, par des sels qui s'en emparent pour se dissoudre.

Il est des endroits où les glaces sont éternelles, dans les hautes montagnes, sous les pôles.

Eau dans l'état de vapeurs ou de gaz.

L'*eau* est dilatée, est réduite en vapeurs et en gaz par le calorique.

Si on l'expose au feu dans des vaisseaux ouverts, elle se dilate jusqu'à ce qu'elle ait pris le mouvement de l'ébullition; alors elle cesse d'acquérir plus de volume et de s'échauffer, quoiqu'on augmente le feu; mais elle se volatilise; elle se réduit en un fluide connu sous le nom de *vapeurs*.

Ce degré de chaleur que reçoit l'*eau*, à l'air libre, est en raison de la pesanteur de l'atmosphère. Il est moindre lorsque l'air qui pèse sur l'*eau* est plus raréfié; il est plus fort lorsque cet air est plus condensé sur le sommet très-élevé d'une montagne; l'*eau* chargée d'une colonne d'air plus courte, moins pesante, bout plus facilement qu'au pied de cette même montagne; elle a besoin d'un mouvement igné moins considérable pour être soulevée.

Chauffée dans un appareil distillatoire, ses vapeurs refroidies se condensent et forment l'*eau distillée*.

Si on l'expose au feu dans des vaisseaux fermés, elle y prend un degré de chaleur, en détermine l'état de vapeurs ou de gaz; elle occupe un espace quatorze mille fois plus considérable que celui qu'elle occupoit sous forme de liqueur.

Le fluide aériforme dans lequel elle est changée, est prodigieusement élastique et compressible; son ressort est même plus puissant que celui de l'air; on le met à profit dans les pompes à feu.

C'est à son activité qu'est dû le ramollissement des os dans la machine de Papin. C'est à sa dilatabilité qu'on doit attribuer et la répulsion de l'écouvillon, qui remplit trop exactement une pièce de canon qu'on veut rafraîchir, et les pétillemens d'une friture, et le fracas horrible que fait un métal fondu en entrant dans des formes qui n'ont pas été séchées avec soin; ces formes crévent, et la fonte jaillit de toute part, au grand danger des spectateurs.

C'est enfin à la même cause qu'on doit attribuer principalement les explosions terribles des volcans.

Le feu de ces fourneaux énormes une fois allumé, brûleroit avec tranquillité, si l'*eau* ne venoit point troubler son action modérée; elle arrive au foyer ardent, elle s'y réduit en vapeurs, alors toutes les matières en fusion sont soulevées, sont lancées hors du cratère avec d'autant plus de violence qu'elles trouvent plus de résistance au passage.

L'*eau*, pour être réduite en vapeurs, n'a pas toujours besoin du feu de nos fourneaux, ou de celui des volcans.

La nature fait en grand cette opération par le concours de la chaleur de l'atmosphère et de la propriété dissolvante du fluide qu'elle contient.

L'air, en effet, joue dans cette occasion le rôle des dissolvans; comme eux il se sature d'*eau;* comme certains d'entr'eux il laisse précipiter la substance qu'il a dissoute; de-là la pluie, la rosée, les brouillards, la neige, la grêle, qui, tombant sur la terre, y forment les sources, les rivières, les fleuves dont les *eaux* vont se rendre à la mer pour y souffrir la même évaporation, et donner de nouveau naissance aux mêmes météores.

De sorte que par une circulation continuelle, l'*eau* passe de la mer dans l'air, de l'air sur la terre, et de la terre à la mer.

Cette circulation, admise comme la cause unique de l'exis-

tence des *eaux courantes*, on n'est point en peine d'expliquer comment les *eaux* sont douces, quoiqu'elles viennent originairement de la mer. L'*eau*, dans son évaporation, n'a pas la faculté d'entraîner les sels.

On explique aussi facilement pourquoi les sources se trouvent plus communément qu'ailleurs au pied des montagnes.

Ces grandes masses s'élèvent dans l'atmosphère, arrêtent les nuages, présentent plus de surface aux pluies et aux brouillards, se couvrent de neige; toutes ces *eaux*, en pénétrant insensiblement les montagnes, produisent au bas des écoulemens perpétuels.

Ceux qui douteroient encore que les météores aqueux seuls produisent cette immense quantité d'*eau* que les fleuves portent à la mer, peuvent consulter les différentes observations météorologiques, par lesquelles on prouve qu'il tombe assez régulièrement chaque année trente pouces d'*eau* sur la surface de la terre, et que cette quantité est suffisante pour arroser la terre et désaltérer les animaux et les végétaux.

L'*eau* a bien la propriété d'éteindre le feu; mais convertie en vapeurs ou en gaz, comme lorsqu'elle sort d'un éolipyle ou qu'elle passe à travers un foyer très-ardent, elle a la faculté de l'entretenir et d'augmenter l'action de l'air avec lequel on l'auroit mêlée.

L'*eau* entre comme partie constituante dans presque tous les corps de la nature, sur-tout dans les végétaux et les animaux. Le sang, la sève, toutes leurs liqueurs ne sont que de l'*eau* qui tient quelques principes en dissolution ou en suspension. C'est l'*eau* qui a charrié, déposé, uni, agglutiné les molécules des pierres; elle est, après le calorique, le plus grand dissolvant de la nature; elle n'a point comme lui d'action sur toutes les substances, mais par son union avec d'autres corps, il n'en est point qu'elle ne puisse attaquer.

Véhicule de tous les acides, de tous les gaz salins, de tous les sels, elle dissout toutes les terres, elle facilite leur cristallisation, elle forme presque toutes les substances minérales.

Les anciens chimistes ont jugé que l'*eau* étoit un corps simple, parce qu'après avoir joué un très-grand rôle dans la fermentation, dans la dissolution, après avoir existé sous une infinité de formes, après avoir servi de moyen d'union aux molécules dont l'agrégation forme les pierres, les os, le bois, après avoir enfin constitué tous les fluides des végétaux et des animaux, ils lui voyoient reprendre toutes ses propriétés, ils

pouvoient l'amener au plus haut degré de pureté. Newton commença à douter de cette simplicité de l'*eau*. Le pouvoir réfringent qu'elle possède lui fit imaginer qu'elle tenoit le milieu entre les corps combustibles et ceux qui ne l'étoient pas. Bayen augmenta ces doutes en annonçant qu'il obtenoit des produits aqueux dans des circonstances où il n'étoit guère possible de croire à la préexistence de l'*eau* dans les substances employées dans ces expériences. Macquer et Cavendish observèrent qu'ils avoient obtenu de l'*eau* dans la combustion des gaz hydrogène et oxigène. Enfin, Lavoisier, Laplace, Monge et Meunier ont prouvé:

Que l'*eau* étoit véritablement composée d'oxigène et d'hydrogène.

Que sa décomposition avoit lieu par les corps combustibles.

Que le produit de cette décomposition étoit de l'oxigène qui se fixoit dans ces corps, et de l'hydrogène qui se dégageoit.

Que sa recomposition s'opéroit par la combustion du gaz hydrogène par le gaz oxigène.

Lefèvre Gineau a perfectionné le procédé par lequel on fait cette récomposition de l'*eau*.

On possède maintenant des appareils si parfaits, que douze onces quatre gros quarante-neuf grains de ces deux gaz ont formé douze onces quatre gros quarante-cinq grains d'*eau*.

Cette découverte de la décomposition et de la recomposition de l'*eau*, fournit l'explication d'une infinité de phénomènes qu'on ne pouvoit comprendre auparavant.

On voit maintenant clairement comment peut se faire l'oxidation des métaux exposés à l'action de l'*eau* sans le concours de l'air.

L'*eau* se décompose, et son oxigène se combine avec les métaux.

Ce que devient l'*eau* dont on arrose les pyrites.

Son oxigène s'unit au soufre existant dans ces substances; il forme de l'acide sulfurique qui dissout le métal, d'où le sulfate qui paroît dans l'état d'efflorescence.

Quel rôle elle joue dans l'éruption d'un volcan.

L'inflammation qui résulte de sa décomposition par les matières combustibles, ajoute aux effets terribles que produit sa dilatabilité.

Pourquoi après des coups de tonnerre il tombe une pluie abondante.

Les deux gaz hydrogène et oxigène existent dans la région

des nuages ; leur mélange s'enflamme avec détonation par l'étincelle électrique ; cette combustion produit de l'*eau*.

Comment l'*eau* sert à l'accroissement des végétaux et des animaux.

Comment elle a pu seule faire croître les arbres de Vanhelmont et de Boile.

Il y a dans les êtres organiques une puissance capable non-seulement de modifier l'*eau*, mais même de la décomposer, de faire entrer ses parties constituantes, et particulièrement son hydrogène dans leur composition.

Eau considérée dans ses rapports avec l'Histoire naturelle et ses usages économiques.

La division la plus naturelle qu'on puisse établir entre les différentes *eaux*, c'est d'en former deux grandes classes.

1°. Les *eaux simples*.

2°. Les *eaux composées*.

La première comprend les *eaux* douces ; elle se subdivise en *eaux* de pluie, de sources, de rivières, de puits, &c.; la seconde renferme toutes les *eaux minérales*.

C'est dans les *eaux* de la première classe que les hommes trouvent leur boisson la plus ordinaire ; les animaux, la seule qui serve à leurs besoins ; et les végétaux, le principe le plus essentiel à leur accroissement. Il n'est question que de choisir, dans le nombre, celles qui remplissent le mieux cet objet. Avant d'indiquer les caractères auxquels on peut les reconnoître, nous allons nous arrêter à quelques nuances que les *eaux* douces présentent entre elles ; nous traiterons ensuite de celles dont la médecine tire un grand parti pour une foule d'affections et de maladies chroniques.

Eaux de pluie, de neige, de grêle et de rosée.

Les *eaux* qui tombent du ciel sont formées de pluie, de grêle, de neige, et ne contiennent presque aucune substance qu'on puisse rendre sensible par les agens chimiques ; elles peuvent être regardées comme très-pures. Galien les préféroit à toute autre pour son hydromel. On estime sur-tout l'*eau de pluie* recueillie dans une saison froide et pendant un jour tranquille ; ou celle de la *neige*, ramassée au milieu d'une plaine qui en est déjà couverte.

Cependant comme toutes ces *eaux* se corrompent facilement, qu'elles cuisent difficilement les légumes, et prennent mal le savon, il faut nécessairement attribuer ces effets, ou à

la présence de quelques gaz étrangers à l'*eau potable*, ou à l'absence de ceux qui lui sont essentiels, ou enfin à une modification que l'*eau* elle-même a acquise, 1°. par l'évaporation qui l'a élevée dans l'air; 2°. par la dissolution que lui a fait subir cet agent; 3°. par la condensation ou la congélation qui ont déterminé sa chute.

Eaux des citernes.

Dans les pays où les sources sont rares, où les rivières sont éloignées, où les puits ne peuvent avoir lieu, on rassemble toutes les *eaux* du ciel, et on les conserve, pour le besoin, dans des citernes plus ou moins vastes. Là, elles se dépouillent du limon qu'elles ont entraîné de dessus les toits, et des corps étrangers dont elles ont purgé l'atmosphère. Mais comme elles sont le produit de météores aqueux de toutes les saisons, comme elles sont renfermées, qu'elles ne peuvent recevoir ce mouvement continuel qui met successivement toutes les particules d'une *eau* courante en contact avec l'air, qu'elles sont mortes, suivant l'expression d'un ancien, on ne peut pas les compter au nombre des *eaux* les plus salubres. Aussi conseillons-nous de n'employer toutes ces *eaux*, soit nouvellement recueillies, soit conservées dans des citernes, qu'après les avoir exposées et agitées à l'air.

Les citernes de l'Egypte ne doivent pas être confondues avec celles ci-dessus; elles ne sont pas remplies d'*eau de pluie*, puisqu'il ne pleut presque jamais dans ce pays.

Ce sont d'immenses dépôts d'*eau* du Nil qu'on a formés pendant la crue de ce fleuve, et dans lesquels on puise lorsque le Nil est bas.

L'*eau* que ces citernes contiennent a acquis une parfaite limpidité sans avoir presque rien perdu des excellentes qualités qui distingent l'*eau* nouvellement puisée dans le Nil.

Si les eaux des météores conviennent peu sans préparation aux animaux, au moins sont-elles très-avantageuses aux végétaux, lorsque la nature les leur administre dans les quantités et dans les saisons qui leur conviennent, et de manière à les garantir de la réplétion ou de la maigreur.

La pluie en été a sur-tout l'avantage de procurer aux arbres un bain aussi salutaire pour eux que celui de rivières l'est pour les animaux; il lave, nettoie, enlève tout ce qui obstrue leurs pores.

Toutes les *eaux* célestes que reçoivent les montagnes, ou descendent en torrens, ou sont imbibées et filtrées par elles, donnent naissance aux sources.

Eaux courantes, eaux de sources.

On peut confondre sous ce nom les sources, les fontaines, et tous ces filets d'*eau* qui suintent des montagnes, ou jaillissent çà et là dans les plaines, et offrent aux habitans des cantons privés de rivières, de quoi se désaltérer, abreuver leurs bestiaux, arroser leurs jardins, et pourvoir à tous leurs besoins.

La pureté de ces *eaux* dépend de la composition des montagnes au pied desquelles elles sourdent, ou des terres à travers lesquelles elles ont passé avant de paroître au jour. Si ces montagnes sont des masses de granit ou de quartz entassées les unes sur les autres, si ces *eaux météoriques* se sont filtrées entre les intervalles de ces masses et à travers les débris pulvérisés de ces pierres qui ne leur ont rien présenté à dissoudre, elles sont les plus pures de toutes les *eaux :* on les connoît sous le nom d'*eaux de roche*.

Si elles tirent leur origine de montagnes secondaires; si pendant leur filtration elles ont dissous des substances minérales, soit naturellement par leur action propre en rencontrant ces substances dans l'état salin, soit artificiellement en les attaquant avec le concours d'un acide, l'acide carbonique par exemple, alors on les nomme ou simplement *eaux de sources* ou de fontaines, quand la quantité de matières qu'elles tiennent en dissolution est très-peu considérable et qu'elles sont potables; ou *eaux minérales*, lorsque ces matières y sont dans des proportions telles qu'au lieu d'être alimentaires, elles sont médicamenteuses.

Lorsque les *eaux* dites *de roches*, après s'être précipitées du haut des montagnes, et formé mille cascades, se sont réunies dans un ruisseau commun ayant pour lit un fond de la même nature que les rochers, elles ont acquis une quantité suffisante d'air atmosphérique : alors non-seulement elles sont plus rares, mais encore les plus légères, les plus limpides, les plus saines, les moins corruptibles de toutes les *eaux*.

Quand les autres *eaux de sources* sont éloignées des lieux qui les ont vu naître, que les ruisseaux qui les charrient ont des pentes rapides, qu'ils sont hérissés de cailloux qui embarrassent leurs marches, elles perdent leur gaz carbonique, laissent précipiter les sels terreux qu'elles tenoient en dissolution, et alors elles deviennent très-potables.

Cette précipitation de substances terreuses qui a lieu d'une manière très-sensible dans certaines fontaines pétrificantes, ne peut pas se remarquer dans les ruisseaux dont nous par-

lons, puisque leurs *eaux* sont si peu chargées qu'elles sont déjà potables. Mais elle n'en est pas moins réelle, et on se le persuadera facilement, en considérant le changement, l'amélioration que ces *eaux* ont éprouvée dans leur trajet, et en se rappelant et les incrustations blanches et transparentes que l'*eau marciène*, une des meilleures de celles qui se buvoient autrefois à Rome, a déposées dans son aqueduc, et les stalactites de l'*eau claudienne* qu'on voit dans la même ville, et les tables d'albâtre tirées de l'aqueduc d'Aix, et enfin le sédiment blanc qui sous nos yeux remplit les tuyaux de conduite de l'*eau d'Arceuil.*

Les *eaux* puisées à leurs sources, et qui par conséquent n'ont point voyagé, si elles sont reconnues dures et froides, ne conviennent pour la boisson des animaux, qu'après avoir été agitées et exposées à l'air; et pour les arrosemens des jardins, qu'après avoir séjourné dans des bassins, et y avoir été chauffées pendant plusieurs jours par les rayons du soleil.

Eaux des petites rivières.

Elles ont d'abord les mêmes qualités que celles des sources et des ruisseaux dont nous venons de parler, puisqu'elles appartiennent à une même origine. Les *eaux* des petites rivières sont excellentes lorsqu'elles descendent des hautes montagnes, lorsque leur pente est rapide, leur lit garni de sable et de gravier, lorsqu'elles ne reçoivent aucun ruisseau qui leur porte des principes nuisibles, qu'elles n'ont point la force de décomposer et de détruire.

Elles sont de mauvaise qualité, au contraire, si leurs sources sont minérales, si elles passent sur des terreins volcanisés, ou dans des lieux abondans en minières, si leur marche est lente, si elle est retardée encore par des moulins, des digues, des batardeaux, &c., par des usines de toutes espèces, si elles passent près des salines, si elles inondent des marais, si elles reçoivent les *eaux* bourbeuses des étangs, si elles sont ombragées par des arbres qui les privent des salutaires influences du soleil, si les feuilles des forêts s'y amoncèlent, s'y décomposent, et augmentent la masse de leur limon, si elles charrient, sans pouvoir les décomposer entièrement, tous les corpuscules organiques et inorganiques que les vents, que les pluies ont balayés ou emportés de dessus les terres, et entraînés dans leur sein.

Elles sont dangereuses à boire quand, diminuées, concentrées dans les temps de sécheresse, elles n'offrent plus qu'une vase liquide dans un état de stagnation qui facilite la putréfaction de cette vase, qui détermine la végétation d'une mul-

titude de plantes, et qui attire tous les reptiles immondes, plus contens de s'y vautrer que dans les mares les plus infectes.

Enfin quand, dans cet état d'appauvrissement, elles servent dans les villages à rouir le chanvre et le lin, et qu'elles reçoivent dans les villes tous les égoûts, toutes les immondices des dégraisseurs, des bouchers, des tanneurs, des blanchisseuses, des teinturiers, &c.

En général, les *eaux* les plus pures des petites rivières contiennent une plus grande quantité de matières salines que les *eaux* des grandes rivières.

Cette quantité diminue à mesure qu'elles s'éloignent des endroits d'où elles reçoivent ces substances; elles en contiennent moins à leur embouchure dans les fleuves, ce qui appuie singulièrement l'opinion où nous sommes que les sels sont décomposés par la même fermentation, qui anéantit dans ces *eaux* les substances putrescibles auxquelles ils se trouvent unis.

Elles ont aussi en général un goût de vase, une odeur marécageuse, qu'elles doivent évidemment aux gaz putrides résultans de la décomposition lente des corps organiques qu'elles contiennent et qui en fournissent sans cesse de nouveaux.

Ce goût, cette odeur sont certainement dus à ces gaz, puisqu'un simple mouvement imprimé à ces *eaux* les emporte, puisque l'action du calorique les dissipe, et que son absence pendant l'hiver les fait cesser.

Eaux des grandes rivières.

Tous les médecins, depuis Hippocrate, tous les naturalistes, avant et depuis Pline, conseillent de choisir pour boisson les *eaux* des grandes rivières.

Elles méritent cette préférence, parce qu'elles sont sinon les plus pures, chimiquement parlant, sinon les moins chargées de substances terreuses ou salines, au moins les plus savoureuses, les plus saines et les plus appropriées à notre estomac par leur état de composition, ni trop ni trop peu compliquées.

Les *eaux* des grandes rivières doivent leur supériorité à une infinité de circonstances qui n'ont pas lieu pour les autres *eaux*.

Circonstances dont les principales sont:

1°. D'avoir leurs sources dans les plus hautes montagnes.

2°. D'avoir été filtrées à travers des rochers de granit et de quartz, qui ne leur ont rien communiqué de nuisible.

3°. D'éprouver dans leur cours, à cause de la pente de leur lit et des obstacles qu'elles rencontrent, un mouvement qui les empêche de se porter à aucune fermentation.

4°. De pouvoir noyer, disperser dans l'immensité de leur masse tous les principes de corruption que leur apportent les *eaux* des ruisseaux et des petites rivières, de manière à les rendre de nul effet, puisqu'ils n'avoient d'action que par leur réunion.

5°. De couler sur des cailloux ou sur un gravier qui ne produisent point de végétaux et ne retiennent point de vase.

6°. De prendre et de rendre alternativement de l'air à l'atmosphère, avec lequel leurs surfaces, sans cesse renouvelées, sont continuellement en contact, et par-là de jouir des avantages d'une espèce de respiration, modifiée par les températures variées des différentes saisons.

7°. D'être pénétrées par la lumière dont l'action, si elle ne peut être démontrée, doit au moins être soupçonnée d'après les effets qu'elle produit sur une infinité d'autres substances, mais dont certainement le calorique doit imprimer aux molécules aqueuses une agitation salutaire, un mouvement presque vital.

On a peine à se persuader qu'une grande rivière fournit de l'*eau* pure, quand on voit qu'elle reçoit des ruisseaux et des petites rivières qui lui apportent des *eaux* qui ont lavé des montagnes, baigné des prairies, croupi dans des marais, dissous des substances salines, terreuses et métalliques.

Quand on la voit passer à travers de grandes villes et servir d'égoût à leurs ruisseaux bourbeux et infects.

Quand on la voit troublée, grossie par la terre qu'une pluie abondante a délayée et entraînée..

Cependant l'expérience de tous les siècles prouve que ces inconvéniens ne sont qu'apparens, et qu'ils ne détruisent point la salubrité des *eaux* des grandes rivières.

Il est même possible, sinon de démontrer, au moins de concevoir que les prétendus inconvéniens augmentent cette salubrité.

En effet, les *eaux* des petites rivières en arrivant dans un fleuve, n'y rencontrent plus les causes qui ont donné lieu à leur corruption; elles trouvent son courant plus rapide, son lit plus pur; tous les principes qu'elles charrient se délayent, se divisent, se dissolvent, s'anéantissent; la vase qui les troubloit se précipite purifiée, les gaz putrides qui les infectoient, s'échappent à l'aide du mouvement impétueux du fleuve.

Enfin, ces *eaux* nouvellement associées à celle du fleuve,

achèvent de se perfectionner en se saturant comme elle d'air atmosphérique.

La nature a tellement combiné les choses pour l'avantage d'un fleuve, que l'opération qui sanifie les *eaux* qu'une petite rivière lui apporte, est complètement achevée avant qu'une autre rivière vienne se soumettre à une opération semblable.

En sorte qu'avant de recommencer un nouveau travail sur l'*eau* d'une autre rivière, il a repris toute sa vigueur.

Il est même plus fort, puisqu'il peut lui offrir une masse d'*eau*, que celle qu'il s'est assimilée a rendue plus considérable.

D'après cette métamorphose qu'éprouvent les *eaux* des petites rivières à leur arrivée dans les fleuves, il est facile de comprendre comment se fait l'épuration des *eaux* des ruisseaux qui se rendent à la Seine.

L'affreux mélange de matières putrescibles, de matières en putréfaction, de gaz *délétère*, de substances salines, terreuses et métalliques que ces ruisseaux infects charrient, ce mélange qui révolte tous nos sens, cesse d'exister tel qu'il étoit aussi-tôt qu'il se jette dans le fleuve.

Les gaz formés se dissipent dans l'atmosphère.

Les matières qui en auroient formé de nouveaux, si elles avoient continué à être réunies, se délayent.

Les principes muqueux, gélatineux, extractifs se dissolvent, se détruisent; les sels non décomposés par la putréfaction et par leur réaction, s'étendent; leurs molécules se dispersent, se noient, les terres se précipitent.

Enfin, l'*eau* qui servoit de véhicule à toutes ces immondices, se réunit à celle du fleuve dans l'état d'incorruptibilité qui lui est propre.

La chimie et l'observation se sont réunies en différens temps pour prouver la salubrité des *eaux* des grandes rivières. Dans le grand nombre de celles dont on a fait l'analyse, nous nous bornerons à en choisir trois, parce qu'elles ont eu le plus grand nombre de détracteurs.

L'une, la Moselle, dont les *eaux* sont si pures à sa source, étoit soupçonnée d'avoir perdu ses bonnes qualités dans son trajet jusqu'à Metz, parce qu'outre les égoûts d'une grande quantité de mares, de marais, elle reçoit dans son sein la Seille, qui y verse du muriate de soude; le Madon, du sulfate de magnésie, une multitude de sources minérales, des sels de toutes espèces; à peine y a-t-on trouvé quelques atomes de carbonate et de muriate calcaires, dont ne sont pas exemptes les *eaux de pluie;* tant il est vrai que les sels et toutes les substances que reçoit une grande rivière, ne peuvent tenir contre ses puissans moyens d'épuration.

Les *eaux* de la Seine sont généralement reconnues pour être très-bonnes avant son entrée dans Paris; mais comme elle reçoit les immondices de cette ville, il y a des personnes qui imaginent qu'elles doivent considérablement altérer ses *eaux*.

Leur analyse a démontré qu'il n'en étoit rien.

Enfin le Nil, avant son entrée en Egypte, reçoit les *eaux* d'une multitude de petites rivières exposées à toutes les causes de corruption; il charrie un limon rougeâtre qui lui donne un aspect dégoûtant.

Les *eaux* du Nil épurées avec soin, examinées au Kaire par des chimistes français, ont été trouvées presqu'égales en pureté à l'eau distillée.

Eaux de lacs.

Les *eaux* des lacs tiennent le milieu entre les *eaux stagnantes* et celles des grandes rivières; elles s'en approchent même lorsque les lacs sont, comme celui de Genève, traversés par des fleuves.

Eaux stagnantes; eaux de puits.

Les *eaux de puits* sont extrêmement variées; il en est de bonnes, il en est de médiocre qualité.

Celles qui sont tirées de puits creusés dans un sol pur, et qui ont communication soit avec une bonne rivière, soit avec une source bien saine, ne diffèrent des *eaux* les plus estimées que parce qu'elles sont fades, que parce qu'elles manquent du principe volatil, du gratter des *eaux courantes*.

Celles qui proviennent des puits établis dans un terrein gypseux, sont chargées de sulfate de chaux; celles qui sourdent dans les puits dont le sol est de la craie, contiennent du carbonate de chaux, quelquefois du muriate de chaux, des sulfates de magnésie et de silice.

Ces deux espèces d'*eau*, quoique contenant des substances salines, sont fades, pesantes, peu propres à la cuisson des légumes, de la viande et aux autres besoins de la vie.

Celles qu'on obtient des puits dont le fond est tourbeux, marécageux, imbibé de l'*eau* de fumier, de celle des fosses d'aisance, doivent être considérées comme très-insalubres.

En général les *eaux de puits* ne doivent pas être employées, tant pour la boisson des animaux que pour l'arrosement des terres, sans avoir subi les préparations prescrites pour les *eaux* puisées immédiatement à leurs sources.

Telle est l'influence du mouvement sur l'*eau*, qu'on a re-

marqué que celle de puits s'améliore lorsqu'on en tire souvent et beaucoup.

Il est vrai que cette manoeuvre diminue beaucoup leur état de stagnation, en obligeant sans cesse la source de remplacer l'eau qu'on retire du puits.

Eaux des étangs, mares et marais.

Toutes les *eaux* qui sont troubles, grisâtres, jaunâtres, d'un goût de bourbe, d'une odeur marécageuse, sont excellentes pour l'agriculture; mais on ne doit s'en servir pour boisson que dans les cas d'une absolue nécessité, et après les avoir préparées par la filtration et l'action du charbon, du vin, des acides, &c.

De quelques propriétés économiques de l'eau.

Indépendamment de l'*eau* considérée comme la boisson la plus commune de l'homme, et la seule qui sert aux animaux, on sait qu'elle est le meilleur dissolvant de la matière nutritive; elle s'associe, se combine si essentiellement avec elle, que non-seulement elle augmente son effet, mais qu'elle devient elle-même alimentaire, ainsi dans le pain elle prend de la solidité, forme un quart, quelquefois un tiers de son poids; dans la bouillie ou *polenta*, elle y entre pour moitié, de même que dans les potages: elle est donc une des parties constituantes des alimens principaux dont se nourrissent tous les peuples de la terre, et joue, par conséquent, le premier rôle dans l'économie animale.

Mais si l'économie domestique ne paroît pas avoir à sa disposition un moyen plus simple et plus abondant pour accroître ses salutaires ressources, que l'*eau*, l'art de guérir n'a souvent pas un agent plus puissant; et sans vouloir faire de l'*eau* une médecine universelle, un remède propre à combattre toutes les maladies, on peut avancer que dans une infinité de circonstances elle produit les plus heureux effets.

Les diverses formes que l'*eau* est susceptible de prendre, depuis la consistance la plus solide jusqu'à la fluidité, en font varier également les effets.

L'*eau* froide flatte le palais, appaise la soif, aide à la digestion, en remontant les forces de l'estomac à un degré qui convient mieux quelquefois pour cette opération de la nature que le café et les liqueurs.

L'*eau* refroidie ou à la glace est un tonique encore plus actif, aussi salutaire et aussi agréable: c'est celui qu'emploient souvent les riches pour digérer leurs somptueux repas.

L'*eau* tiède relâche les viscères.

L'*eau* chaude excite les nausées, et peut, dans beaucoup de cas, remplacer les émétiques.

Enfin l'*eau* est dans les arts un agent puissant nécessaire et indispensable ; mais on ne s'accorde pas sur les qualités qu'elle doit avoir pour y exercer l'influence la plus avantageuse.

On dit et on répète tous les jours, que telle *eau* réussit aux confiseurs, aux liquoristes, aux brasseurs et aux bouilleurs d'eau-de-vie ; que telle autre est propre pour les fabriques de colle, d'empois et de papier ; que celle-ci convient particulièrement pour faire la pâte de porcelaine ; que celle-là donne de l'éclat à la teinture. Nous croyons que toute *eau* qui cuit parfaitement les légumes, qui prend bien le savon, est également propre pour tous les arts, quelle que soit la rivière ou la source qui l'ont fournie, et qu'il est essentiel de ne point en employer d'autre.

A la vérité, l'expérience a appris qu'il n'étoit pas absolument nécessaire d'avoir une *eau* très-aérée, très-dépouillée de substances salines et terreuses pour la boulangerie, la brasserie et la bouillerie, qu'on peut facilement y employer de l'*eau* crue, celle de source ou de puits, parce que la manipulation, la fermentation qui ont lieu dans cette circonstance sont bien capables de modifier cette *eau*, et de suppléer à ce qui lui manque.

L'opinion des brasseurs et des bouilleurs sur l'influence de l'*eau* dans leurs fabriques, n'est pas mieux fondée que celle des boulangers ; tous obtiendront d'excellente bière, de forte eau-de-vie de grains, et de très-bon pain, quand ils auront disposé, approprié leurs matières à une fermentation graduée et convenable.

Caractères des eaux potables.

Nous croyons avoir établi que c'est à l'état de l'air, interposé entre les molécules de l'*eau*, au principe qui constitue essentiellement sa légèreté et sa sapidité, qu'il faut attribuer son goût particulier, et non à des matières salines, extractives et terreuses qu'elles pourroient contenir ; que plus cet air est abondant et pur, plus l'*eau* est agréable et réunit de qualités. Il existe des gens doués d'un sentiment assez exquis pour saisir tout d'un coup les nuances qui caractérisent la sapidité des *eaux* ; nous avons connu un buveur d'*eau* qui savoit très-bien distinguer une *eau de rivière* d'avec une *eau de puits* ; celle qui roule sur du gravier ou du sable, de celle qui passe sur de la glaise ou du limon ; enfin une *eau filtrée* de celle qui ne l'est pas. Toutes ces nuances dépendent de la plus ou moins grande quantité d'air que les *eaux* contiennent, et de l'état de pureté où ce fluide gazeux se trouve combiné.

A l'aspect des roches d'un pays on peut juger s'il y a de bonnes *eaux* ou non ; il est également facile, sans le secours de l'analyse, de prononcer sur leur qualité, d'après quelques phénomènes, et en observant leurs effets dans l'économie animale. Il est bien certain que si les habitans d'un pays quelconque ont le corps sain et robuste, s'ils vivent long-temps sans être affectés d'aucune indisposition particulière, qu'on ne puisse raisonnablement attribuer à l'air ou aux alimens, on a droit de conclure en faveur des *eaux* dont ils font usage pour leur boisson, et de prononcer qu'elles sont de bonne qualité. La dégustation est un moyen peu sûr pour connoître la bonne qualité de l'*eau*, l'habitude d'en faire usage diminue beaucoup ses impressions sur nos organes ; mais il est facile de les juger aux signes suivans :

1°. D'être claire, limpide, de n'avoir aucuns corps ni substances qui en troublent la transparence ;

2°. D'être sans odeur et sans couleur ; d'avoir une saveur vive, fraîche et pénétrante, et d'offrir une certaine douceur sous le doigt ;

3°. De bouillir aisément sans se troubler, ni déposer des corps étrangers ;

4°. De faciliter la cuisson des légumes, des herbes et des viandes ;

5°. De s'échauffer, de se refroidir et de se geler promptement ;

6°. De bien dissoudre le savon, et de laver parfaitement le linge ;

7°. De ne point gâter les dents, ni fatiguer l'estomac et resserrer le ventre ;

8°. De dégager beaucoup de bulles d'air, étant vivement agitée dans une bouteille, ou exposée sous le récipient de la machine pneumatique ;

9°. D'extraire avec facilité l'arome, le goût et la saveur des végétaux traités à l'instar des boissons théiformes.

10°. De ne pas trop affoiblir la force du vin avec lequel on la mêle.

En examinant l'*eau* par ces différentes propriétés, on conviendra qu'il n'y a guère que celle des grandes rivières qui les réunisse toutes ; on sentira aussi combien il est avantageux de la préférer quand on est à portée de s'en procurer dans le canton qu'on habite, et que c'est à la qualité et au renouvellement fréquent d'une certaine quantité de fluide atmosphérique dissous ou interposé dans l'*eau*, qu'elle doit ces vertus dans l'usage diététique.

Malgré les qualités supérieures reconnues aux *eaux de rivières*, nous croyons devoir quelques avis aux voyageurs.

Les fatigues d'une route, le changement de climat, de nourriture, d'exercice, d'habitudes et de société, ont souvent une influence marquée sur la santé de ceux dont la constitution est nerveuse : nous ne saurions trop les inviter, lorsqu'ils viennent séjourner pour la première fois dans un endroit, de ne faire usage de la meilleure eau possible qu'avec circonspection, et sans y mêler toujours un peu de vin, afin de s'y familiariser insensiblement.

Nous ne saurions non plus trop engager les hommes qui s'occupent de l'hydraulique, à ne pas être aussi indifférens qu'ils le sont sur la connoissance des propriétés qui caractérisent la bonne qualité des *eaux potables*, et sur les moyens de bien distinguer dans les endroits où il faut élever les *eaux de puits* ou les amener pour le service public, puisque la dépense est la même, et que souvent il n'en coûte pas davantage pour avoir un *eau* de bonne qualité, que pour s'en procurer une médiocre.

Après avoir considéré l'*eau* en général, et ensuite sous tous les rapports qui la rendent si précieuse pour l'homme; avoir prouvé que l'*eau* la plus propre aux usages diététiques étoit celle des grandes rivières, et avoir établi les moyens de la reconnoître sans avoir recours à l'analyse chimique, il ne nous reste plus qu'à indiquer ceux à employer pour sa purification et sa conservation.

Épuration des eaux.

A l'exception des *eaux de roches* ou de *sources*, les autres *eaux* ne se présentent pas toujours avec la limpidité qu'on desireroit leur trouver. On a cherché, pour la leur procurer, des moyens capables de détruire les causes qui la leur avoient fait perdre.

Il est des *eaux* qui s'épurent par le repos seulement.

Il en est d'autres qui ont besoin de passer à travers des filtres plus ou moins puissans.

Épuration par le repos.

Les *eaux* de rivières, et sur-tout celles des grands fleuves, sont souvent troublées à la suite d'un orage ou d'une grande crue. Elles charrient le limon que les pluies ont entraîné de dessus les terres, ce qui produit une boisson désagréable, et qu'on est disposé à croire moins salubre.

Les hommes à projets ont imaginé mille procédés pour

débarrasser l'*eau* de ces substances étrangères des fontaines filtrantes de toute espèce, destinées aux riches, et que le pauvre remplace par de pots à beurre, dans lesquels il met reposer l'*eau* jusqu'à ce que le limon soit précipité.

Il est à remarquer que si, par cette simple opération, le pauvre obtient une *eau* un peu moins limpide que celle dont le riche fait usage, il en est dédommagé en la buvant plus sapide, la filtration diminuant la quantité du principe de la sapidité de l'*eau*.

Il a d'ailleurs l'avantage de n'avoir rien à craindre, ni du plomb ni du cuivre, qui constituent ordinairement les fontaines filtrantes.

On doit encore remarquer que le moyen adopté à Paris par le pauvre pour épurer l'*eau*, est précisément celui que les Egyptiens opulens emploient généralement et de préférence pour épurer l'*eau* du Nil, quoiqu'ils aient tous dans leurs jarres de terre des filtres aussi bons que ceux de nos pierres poreuses.

Mais, comme buveurs d'*eau* habituels, leur palais est tellement exercé, qu'ils reconnoissent que l'*eau* s'altère par la filtration, et qu'elle perd en saveur ce qu'elle gagne en transparence.

Quant aux pauvres de l'Egypte, ils ne répugnent point à boire l'*eau* telle qu'ils l'ont puisée, seulement ils la refroidissent à l'aide de leurs bardaks.

Épuration par le filtre.

Lorsque les *eaux* des petites ou des grandes rivières diminuent considérablement de volume dans les grandes sécheresses, lorsqu'elles reçoivent, relativement à leur masse, beaucoup plus de matières étrangères qu'elles n'en peuvent décomposer, lorsqu'elles ont moins de mouvement qu'il ne leur en faudroit pour faciliter cette décomposition, alors elles ne sont pas plus potables que les *eaux* de mares, d'étangs et de marais. Elles ont, comme ces *eaux*, besoin, pour devenir salubres, d'un filtre assez puissant, non-seulement pour les débarrasser des hétérogénéités qu'elles charrient, mais encore pour retenir les principes muqueux, extractifs, huileux, qu'elles contiennent, et pour neutraliser les gaz, résultant des décompositions commencées de toutes ces substances. Le filtre, capable de produire cet effet, est, sans contredit, celui imaginé par un avocat de Provence, nommé Amy, et approuvé par l'académie des sciences, en l'année 1745.

Seulement nous proposons d'ajouter par-dessus un second filtre, composé de charbon et de sable, ou d'éponges découpées minces et comprimées par un couvercle en terre. Nous

insistons d'autant plus sur le second filtre de charbon, que l'expérience a appris aux Français, pendant leur traversée de France en Egypte, et d'Egypte en France, que le charbon avoit singulièrement la faculté de désinfecter l'*eau*.

Le moyen qu'ils employoient consistoit à mettre une certaine quantité de charbon dans la portion d'*eau* fournie pour les besoins du jour, à agiter le mélange pendant quelque temps, et à le verser dans des chausses de futaine. L'*eau* filtroit claire et inodore. Ce procédé est simple, et peut, dans des circonstances imprévues et très-communes à la guerre, suppléer au filtre d'éponge.

Nous divulguerons, par la même raison, le secret que les charbonniers possèdent de temps immémorial pour se procurer, loin des rivières et des sources vives, de l'*eau potable*. Ils ramassent du poussier de charbon, qu'ils jettent dans une de ces petites mares, qui ne sont pas rares dans les bois, et bientôt ils peuvent y puiser de l'*eau* propre à les désaltérer.

L'explication des phénomènes que présentent les moyens d'épuration que nous venons d'indiquer, est facile à saisir.

Dans le premier cas, le limon qui n'avoit contracté aucune union avec l'*eau*, s'est précipité à cause de sa pesanteur spécifique, plus considérable que celle de ce fluide.

Dans les autres cas, où l'*eau*, contenant avec le limon des substances extrêmement divisées et légères, mais dont les molécules, quoique très-petites, étoient cependant plus grossières que celles de l'*eau*, elles sont restées sur le filtre.

Ou, enfin, l'*eau* étoit combinée à des substances gazeuses, que le charbon a retenues, ayant avec elles plus d'affinité qu'elles n'en avoient avec l'*eau*.

Moyens de rafraîchir l'eau.

Dans nos climats d'Europe, il y a des saisons où il est fort agréable de boire à une température plus basse que celle de l'atmosphère.

On se procure facilement ce plaisir, en plongeant quelque temps avant le repas, les vases qui contiennent la boisson dans de l'*eau de puits*, dans de la *glace* ou de la *neige*.

L'usage de cette pratique, qui a pour objet le rafrîchissement des boissons, est un besoin de première nécessité pour les habitans des régions brûlantes; mais comme ils n'ont pas toujours à leur portée des montagnes couvertes de neige, il leur a fallu trouver un moyen pour y suppléer.

Voici celui qui est employé en Egypte :

Les gens riches de ce pays font apporter chez eux, dans des

outres, par des hommes, ou des chevaux, ou des chameaux, ou des ânes, de l'eau puisée dans le Nil. Ils la font mettre dans de grands pots de terre poreuse, de figure ovale, soutenus sur des supports faits à-peu-près comme ceux de nos fontaines.

L'*eau*, par un repos de quelques heures, a laissé précipiter le limon dont elle étoit souillée.

Ils la distribuent dans de petits vases de terre cuite, qu'on nomme *bardaks*, et qui sont de la grandeur de nos *pots à l'eau*. Ils portent ces vases dans le lieu le plus apparent de leur appartement, et qui, à raison de son architecture, de ses ornemens, du marbre qui entre dans sa construction, feroit assez bien le pendant d'une de nos cheminées. Bientôt la terre des bardaks est pénétrée, leur surface se couvre d'*eau*, qui, empruntant à celle qui est intérieure, le calorique dont elle a besoin pour son évaporation, réduit celle-ci à une température de six à sept degrés au-dessous de celle qu'elle avoit.

Nous remarquerons en passant, que les pauvres ne font point déposer leur *eau*, mais qu'ils emploient, pour la rafraîchir, des bardaks, comme les riches, et que ceux-ci ne recueillent jamais pour leur boisson l'*eau* qui filtre des jarres : ils jugent qu'elle a éprouvé de l'altération.

Nous ne tarderons pas à jouir des mêmes avantages que les Egyptiens, pour le refroidissement de l'*eau*. Fourmy, occupé de la perfection de nos poteries les plus communes, et que l'institut vient de couronner, a fabriqué des bardaks parfaitement semblables pour l'effet à celles d'Egypte. (Parm.)

EAU. Comme l'on croyoit autrefois que les diamans et les perles étoient formés d'*eau*, l'on disoit que ces substances avoient une belle *eau*, ou une *eau* trouble. Cette expression est encore d'usage chez les joailliers, qui l'ont même étendue à l'éclat plus ou moins pur des pierres précieuses. (S.)

EAU DE MANTES, liqueur spiritueuse que les habitans de la Martinique préparent avec le bois du *petit baume*, qui est le *croton balsamifère*. Voyez à l'article Croton. (D.)

EAU DE RASE, est l'huile essentielle, retirée par la distillation de la résine du *pin*; cette huile est en usage dans les peintures. *Voyez* Pin. (S.)

EAUX CÉMENTATOIRES. On donne ce nom aux eaux qui, en passant à travers les filons de cuivre pyriteux, se chargent de sulfate de cuivre provenu de la décomposition des pyrites. On recueille ces eaux, et on y jette de la féraille, sur laquelle se dépose le cuivre à l'état de métal, qu'on nomme *cuivre de cémentation*. C'est ainsi qu'on obtient une grande partie du cuivre des mines de Saint-Bel, près de Lyon. (Pat.)

EAUX MINÉRALES. On sait qu'il n'y a pas de pays en Europe qui ne recèle des *eaux minérales*, et si dans le nombre il s'en trouve de privilégiés à cet égard, et de plus favorisés que les autres, il n'en est guère qui n'aient à se louer de la répartition qui en a été faite ; on diroit même qu'elle a été relative aux besoins, et que c'est une espèce de compensation des maux qui affligent l'humanité dans les cantons où ces eaux abondent, au moins peut-on la considérer comme un moyen de les guérir. Mais c'est particulièrement à la France que la nature a prodigué les *eaux minérales* de toute espèce.

Assez et trop long-temps on les a jugées sur des guérisons assez équivoques, ou d'après des relations qui tiennent du merveilleux ; et lorsqu'on a voulu les soumettre à un examen approfondi, on n'a vu qu'exagération de la part des hommes qui leur ont primitivement assigné des vertus, et qu'erreur de la part de ceux qui ont prononcé sur la nature de leurs principes. Il n'y avoit pas de maladies chroniques, point d'engorgement, point d'obstructions, d'ankiloses dont les *eaux minérales* ne triomphassent ; toutes contenoient de l'esprit minéral, mêlé tantôt avec du soufre et du bitume, tantôt avec du fer, du vitriol, du nitre et de l'alun ; les impressions qu'elles produisoient sur nos organes, étoient toujours attribuées à l'une de ces substances, et ce qu'on savoit de leurs véritables effets, n'étoit, à proprement parler, que le fruit de quelques observations isolées.

L'histoire des *eaux minérales* n'étoit donc avant Frédéric Hoffmann, qu'un tissu de mensonges et d'erreurs ; infidélités dans la décision de nos organes, insuffisance des instrumens usités pour déterminer la pesanteur spécifique et la température ; combinaisons et décomposition opérées par l'action du feu et par les réactifs ; que pouvoit-on statuer d'après des moyens sujets à autant d'incertitudes et de variations ? Graces aux travaux de ce grand homme, le chaos a été débrouillé ; il a porté la lumière dans cette partie de la médecine si intéressante à perfectionner. Les procédés analytiques reçurent de grandes améliorations au moment où Venel, Bayen et Bergmann parurent ; ces savans ont ouvert une route plus sûre pour pénétrer dans la composition des *eaux minérales*, et les chimistes qui leur ont succédé, viennent de mettre la dernière main à ce genre de recherches chimiques, qui exige le plus de ressources dans l'esprit de celui qui s'y applique.

Quoique les sciences soient maintenant fort avancées dans la connoissance des parties constituantes des corps, on auroit tort d'en conclure, comme on l'a fait, que rien n'est plus facile que d'analyser une *eau minérale*, et qu'on en vient à

bout en un instant, à la faveur de quelques réactifs, comme s'il ne falloit pas employer de grandes précautions pour s'assurer de la pureté de ces derniers, et une marche à suivre dans l'emploi qu'on en fait, prendre garde sur-tout aux combinaisons et aux changemens qui en résultent. Les auteurs, contens de ces croquis d'analyse qui n'apprennent rien, ont suffisamment prouvé que si nous avons en ce genre beaucoup d'analyses, nous ne sommes pas aussi riches en analyses bien faites.

Il reste encore des phénomènes à expliquer, des difficultés à vaincre dans l'analyse des *eaux minérales ;* nous conseillons à ceux qui voudroient se livrer à ce genre de travail, de prendre pour guide la savante analyse des eaux de Bagnères-de-Luchon, par Bayen, analyse qui sera à jamais un modèle d'exactitude, de clarté et de précision, quelles que soient les révolutions que la chimie éprouve; le philosophe, le naturaliste, le chimiste y puiseront de nouvelles lumières; les antiquaires eux-mêmes y trouveront des monumens pour l'histoire.

Mais tout en convenant que l'examen des *eaux minérales* est une opération préliminaire, indispensable, pour connoître la nature et la proportion des principes qui entrent dans leur composition, pour les classer, et pour pouvoir au moins pressentir les effets qu'elles doivent produire, on ne peut se refuser à croire qu'il y a encore plus d'avantages à retirer des observations-pratiques qui constatent, d'une manière plus positive, leur manière d'agir dans l'économie animale, et d'opérer les guérisons.

C'est donc en réunissant les observations-pratiques aux résultats de l'analyse, que les gens de l'art obtiendront le complément des connoissances nécessaires pour déterminer plus sûrement, quelles sont les eaux à préférer pour le traitement des maladies, quelle est leur manière d'opérer, quels sont les principes qui doivent en régler l'administration, et les précautions indispensables pour en assurer le succès.

Enfin, c'est le seul moyen de parvenir à réduire, par les faits, les vertus des eaux à leur juste valeur. Sans doute on a dit trop de bien et trop de mal des *eaux minérales*. Les uns, sous le prétexte de la petite quantité de matières qu'il faut pour minéraliser une très-grande quantité d'eau, et du peu d'action qui doit en résulter, ont révoqué en doute leurs bons effets; les autres, exagérant leurs vertus, les ont présentées comme pouvant combattre et guérir tous les maux. Il est facile de répondre à la première objection, en faisant remarquer que les médicamens les plus énergiques dépendent d'un infini-

ment petit. Nous ignorons même ce qui agit dans la plupart des médicamens composés : la chimie n'est pas parvenue encore à faire connoître en quoi consiste l'action des remèdes sur nous ; et jusqu'à ce que nous ayons appris à calculer la réaction de nos organes sur les médicamens, le médecin prudent ne doit prendre d'autre règle pour les administrer, que l'observation. D'ailleurs pour prononcer avec connoissance de cause, et apprécier le véritable effet des *eaux minérales*, il faut les voir en grand, dans leur ensemble, avec tout ce qui participe à l'action qu'on en attend. Qui pourroit douter en effet que le régime et l'exercice que l'usage des *eaux* exige, le changement d'air qu'il suppose, la soustraction des objets qui fomentoient ou entretenoient peut-être la maladie, l'abandon d'un travail nuisible à la constitution particulière ou à l'état actuel de la santé, les voyages, la distraction, le changement dans le mode habituel de la sensibilité et des affections d'ame, ne contribuent pour beaucoup au succès des *eaux minérales?* Mais si les médecins sont convaincus que le concours de circonstances aussi favorables, doit ajouter à l'action des remèdes, et peut servir à détruire, ou du moins affoiblir certaines causes de maladies, il faut avouer aussi que l'éloignement où l'on se trouve de la source, double souvent la confiance dans un moyen qu'on dédaigneroit peut-être, s'il ne falloit pas se déplacer pour en faire usage.

Classification des Eaux minérales.

La nature des *eaux minérales* étant mieux connue, elles sont aussi plus sûrement et plus méthodiquement administrées. On les a classées toutes d'après leur analyse, et il n'y a guère de cantons où l'on ne puisse en trouver.

Sans trop vouloir nous étendre sur les *eaux minérales* les plus usitées en Europe, nous les diviserons en quatre classes ; elles comprendront les *eaux sulfureuses* ou *hépatiques*, les *eaux ferrugineuses* ou *martiales*, les *eaux gazeuses* ou *acidules*, enfin les *eaux salines*. On les distingue encore en *eaux froides* et en *eaux chaudes* ou *thermales*, en *eaux simples* et *composées ;* mais restreignons-nous à les caractériser d'après le principe qui y domine.

Des Eaux sulfureuses.

Les *eaux* désignées sous ce nom exhalent assez ordinairement l'odeur d'œufs couvis, et ont un goût désagréable. Ces deux qualités suffisent en général pour les faire reconnoître ;

la lame d'argent qu'on y plonge noircit ; mais dès qu'elles ont éprouvé l'accès de l'air libre ou les premières impressions de la chaleur, elles ne se colorent plus. Souvent le précipité qui se forme alors, mis sur un morceau de fer chauffé ou sur un charbon ardent, répand une flamme bleue et une vapeur suffocante.

Dans presque toutes les *eaux* dites *sulfureuses*, le principe qui les caractérise se trouve combiné et dans l'état de sulfure alkalin ou de sulfure de fer, le plus souvent ce dernier composé se trouve uni au gaz hydrogène sulfuré, lequel est dissoluble dans l'eau. Telle est la composition de la plupart de nos *eaux minérales* des Pyrénées et de toutes celles appelées *hépatiques*.

La grande volatilité de ce gaz fait que les *eaux* perdent la majeure partie de leur vertu, dès qu'elles sont exposées à l'air libre ou qu'on les transporte au loin ; alors on peut dire qu'elles sont *déminéralisées*.

Au moyen d'un appareil pneumato-chimique, on parvient à retirer tout le gaz *hydrogène sulfuré* contenu dans ces *eaux*., et l'on apprécie ensuite la quantité du gaz hydrogène, ainsi que celle du soufre qui entroit dans la composition de ce gaz.

Mais pour découvrir et constater la présence du soufre ainsi que sa quantité dans les *eaux minérales*, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'évaporation ou à la distillation, on y ajoute un peu de solution de cristaux de nitrate de mercure ; il en résulte sur-le-champ un précipité noirâtre, lequel exposé à la sublimation donne au col de la cornue une matière rouge qu'il suffit d'écraser sur un papier blanc, pour avoir la preuve que c'est un véritable *cinnabre* (un sulfure de mercure). On peut aussi se servir du nitrate d'argent, qui aussi-tôt forme un précipité noirâtre, c'est-à-dire un sulfure d'argent, qu'il est possible de décomposer ensuite à l'aide de l'acide nitrique.

Eaux ferrugineuses ou martiales.

Il est rare que ces *eaux* contiennent d'autres substances métalliques que le fer, et qu'il s'y trouve combiné avec un acide différent de celui connu maintenant sous le nom de *gaz acide carbonique*. Cette vérité que Model, chimiste de Pétersbourg, a entrevue le premier, a été confirmée depuis par Bergmann, et par tous les chimistes qui l'ont suivi ; elle ne peut donc plus être révoquée en doute. Cependant on en connoît aussi où le fer est combiné avec l'acide sulfurique, à l'aide

duquel il forme un sulfate, ainsi qu'on en voit des exemples dans la nomenclature des *eaux minérales* les plus accréditées.

On connoît les *eaux martiales* en les goûtant ; elles ont la saveur d'encre plus ou moins marquée ; la noix de galle leur communique une teinte pourpre ou noire, et elles précipitent insensiblement le fer sous la forme d'un *magma* plus ou moins abondant.

En général les *eaux martiales* ne contiennent que du fer ; il est facile d'en juger par le peu d'intensité de couleur que la noix de galle leur communique.

Des Eaux gazeuses ou acidules.

Les *eaux minérales* ne contiennent pas seulement des substances fixes, il s'y trouve encore plus abondamment un principe volatil, un gaz qui fait fonction d'acide, et qu'on doit regarder comme une des substances qui contribuent le plus à leurs propriétés médicinales. On reconnoît ces espèces d'*eaux* à leur état pétillant et à leur saveur aigrelette. La couleur de la teinture de tournesol devient rouge par leur mélange.

Quoique le principe volatil des eaux ne soit le plus ordinairement que du gaz acide carbonique, on doit néanmoins s'assurer de sa nature à la faveur d'une bougie allumée, dont la flamme s'éteint subitement si c'est du gaz carbonique, et qui s'allume si le principe volatil est du gaz hydrogène.

C'est en examinant les *eaux gazeuses* que le célèbre Venel a commencé de fixer les idées sur la nature des *eaux acidules* ; et Costel, en analysant les *eaux de Pougues*, comparables en tout point à celles de *Spa*, et qui mériteroient bien d'avoir parmi nous la même célébrité, nous a prouvé qu'entre des mains habiles tous les moyens d'épreuve sont bons, et qu'il n'y a aucun inconvénient de les multiplier, parce que l'un vient à l'appui de l'autre.

Des Eaux salines.

Lorsque les *eaux* ont perdu les substances principales qui les minéralisent, que le soufre, le fer et les gaz sont séparés, elles contiennent souvent encore des matières salines et terreuses en dissolution.

On reconnoît aisément les *eaux salines* à leur goût ; un peu d'*eau de chaux*, le nitrate de mercure liquide et la potasse ne tardent pas à manifester la nature des sels qui les constituent, l'évaporation ensuite apprend dans quelle proportion ils s'y trouvent.

Il n'existe pas d'*eaux minérales* renfermant exclusivement une espèce de sel : il s'y en trouve quelquefois trois ou quatre ; et si elles sont pourvues en outre de beaucoup d'air, elles sont alors vives et légères. Souvent les *eaux salines* contiennent aussi du gaz acide carbonique, et cette combinaison se rencontre non-seulement dans beaucoup de nos sources froides, mais encore dans plusieurs *eaux thermales*.

Eaux minérales artificielles.

Le triomphe de l'analyse est la synthèse ou la recomposition ; et l'art de guérir a cherché à en tirer parti pour augmenter les ressources de son domaine. Venel est un des premiers chimistes qui ait trouvé l'art d'imiter les *eaux minérales gazeuses*, en dissolvant dans des vases fermés, du carbonate alcalin, qu'il décomposoit à l'aide d'un acide. Mais tous les doutes sur leur nature ont été levés par la découverte de Black sur l'air fixe ou acide carbonique, et par les recherches successives des chimistes. Graces à leurs travaux, les *eaux acidules*, les *eaux hépatiques* ou *sulfureuses*, sont maintenant aussi bien connues que les *eaux martiales* et les *eaux salines*.

Si, comme nous l'avons observé, le changement de climat et d'habitudes, si l'agrément ou les fatigues du voyage influent souvent autant sur le rétablissement de la santé, que le peuvent faire les *eaux minérales* elles-mêmes, on devroit se promettre des effets plus constans de l'usage des *eaux minérales artificielles*, que de celui des *eaux* que présente la nature ; il est certain que dans celles-ci, la quantité de principes actifs n'est pas toujours dans une proportion identique. On sait que des causes indéterminables et sujettes à de grandes variations, y apportent, d'une saison à l'autre, des différences assez sensibles, tandis que, relativement aux *eaux minérales artificielles*, l'homme de l'art qui veut les employer, est chaque jour le maître de fixer les principes dont il veut les composer, d'ajouter à leur efficacité, et d'en diminuer l'activité en changeant les proportions, soit qu'il les destine à être prises en boisson, soit qu'il ait le dessein de les employer en bains ou en douches. Il ne faut pas même perdre de vue que les *eaux minérales naturelles* ne sont mises en usage que dans une saison déterminée, tandis que celles qu'on leur substitue sont susceptibles d'être employées dans tous les temps de l'année.

Quelqu'avancé que soit l'art d'imiter les *eaux minérales*, et malgré tous les avantages que nous venons d'exposer en faveur des *eaux artificielles*, nous croyons qu'on a été un peu trop loin, en disant que dans cette occasion l'art avoit surpassé la

nature; et en effet, le fluide aériforme qui se trouve dissous dans une *eau*, n'est-il pas plus actif, le soufre plus atténué, le fer plus pur, le calorique plus intimement combiné? Toutes les substances salines et terreuses qui ont déjà été travaillées par la main de l'homme, ne sauroient être comparées à celles que la nature destine dans son immense laboratoire à la composition des *eaux minérales*. D'ailleurs, en supposant qu'elles soient parfaitement semblables entr'elles, comment assigner à chacune sa place et sa manière d'être? L'eau elle-même qui en est le véhicule, se trouve-t-elle dans un état aussi homogène, aussi parfait? En supposant que les résultats de l'analyse ne présentent aucune différence, il nous restera toujours à savoir si le travail de l'analyse ne les a point formées, comme on dit, de toutes pièces : si réellement l'acide sulfurique et la soude, par exemple, ne pourroient pas, suivant l'opinion de Model, être charriés à part et sans former de combinaison. Enfin, nous ajouterons que, dans presque tous les cas, l'ouvrage de la nature a toujours un degré de perfection auquel nous ne pourrons jamais atteindre, quand nous y employerions les mêmes matériaux, et que nous connoîtrions parfaitement le procédé d'après lequel elle opère.

Mais il n'y a presque que les gens aisés qui puissent profiter des avantages qu'offrent les *eaux minérales naturelles* : l'homme d'une fortune médiocre, le pauvre artisan, l'indigent, ne sauroient en faire usage à leur source, si elles ne se trouvent à leur portée; il n'y a point d'établissement, point d'asyle qui leur en facilitent les moyens : en les faisant venir, elles perdent quelquefois toutes leurs vertus; et, à cause de l'éloignement et des frais de transport, elles reviennent à un prix auquel ils ne peuvent atteindre, souvent d'ailleurs on a besoin d'avoir des *eaux minérales* sous la main dans toutes les saisons, parce que les malades sont hors d'état de se rendre à la source, ou que celle-ci est peu accessible. Tous ces motifs doivent encourager et soutenir le zèle dans le travail pénible et dispendieux qu'ont exigé les recherches et les expériences nécessaires à un pareil dessein, et nous ne saurions trop applaudir aux efforts tentés en dernier lieu pour suppléer les eaux minérales; c'est un nouveau bienfait des sciences pour la société.

Les *eaux minérales* les plus répandues en France sont comprises dans les quatre grandes classes que nous venons d'indiquer; ce sont celles sur les propriétés desquelles les médecins ont réuni le plus de faits et d'observations. On pourroit, selon les cas, augmenter les proportions des principes dont elles sont composées, et avoir par conséquent, des médicamens plus actifs; et c'est en cela précisément que les *eaux*

minérales artificielles méritent les plus grandes considérations.

A l'égard des *eaux minérales simples et composées*, il est possible d'en faire de toute espèce en leur donnant une température approximative de celle qu'elles doivent avoir naturellement. Au reste, ces détails sont bien présentés par Duchanoy dans son *Traité sur les Eaux Minérales*, considérées relativement aux différens principes qui entrent dans leur composition, et à la manière dont on peut les imiter dans les différentes circonstances où la saison et l'éloignement ne permettent pas de s'en procurer; il seroit à desirer que l'auteur en donnât une nouvelle édition, pour amener cet ouvrage au point de perfection qu'il est très-susceptible d'atteindre.

Eaux sulfureuses.

Sulfure de soude,
Muriate de soude, } de chaque, six grains.
Sulfure de chaux,
Eau de rivière, ... une pinte.

L'*eau artificielle* dont on donne ici la composition, est très-utile pour les bains, les douches, les injections, et en général pour les usages extérieurs dans lesquels on emploie l'*eau de Barèges*; mais quand il s'agit d'une *eau sulfureuse* qui doit être prise intérieurement, on donne avec infiniment plus de succès celle dans laquelle on fait dissoudre une petite quantité de gaz hydrogène sulfuré, au lieu de sulfure de soude. On gradue facilement la dose de ce gaz, en raison du degré de force qu'on veut donner à l'*eau médicamenteuse*. Cette dernière composition peut remplacer les *eaux minérales de Cotterets*, de *Barèges*, d'*Aix-la-Chapelle*, de *Valhs*, &c.

Eaux ferrugineuses.

Prenez sulfate de fer	6	grains.
Sulfure de chaux	4	grains.
Sulfate de soude	12	grains.
Eau de rivière	1	pinte.

Faites dissoudre.

Cette *eau* peut remplacer l'*eau de Passy*; mais sa vertu astringente et très-active fait qu'elle ne convient que pour certaines maladies; aussi préfère-t-on quelquefois les *eaux* dans lesquelles le fer est tenu en dissolution à la faveur du gaz acide carbonique. Celles-ci sont préparées en substituant au

sulfate de fer une petite quantité de ce métal pur, divisé en limaille, macéré dans une *eau* déjà chargée du gaz indiqué ci-dessus. Il seroit même possible d'imiter par ce procédé les *eaux de Pyrmont*, de *Spa*, de *Seltz*, de *Pougues*, &c., en diminuant la quantité de fer, et laissant une surabondance de gaz acide carbonique.

Eaux gazeuses.

Prenez carbonate de soude en cristaux ½ gros.
Eau de rivière.................. 1 pinte.
Acide muriatique.............. quantité suffisante.

Il faut mettre le carbonate de soude dans une bouteille de la capacité d'une pinte remplie d'eau, et dès qu'il y est introduit, et avant qu'il soit dissous, y ajouter la quantité d'acide muriatique nécessaire pour saturer le carbonate. On bouchera promptement la bouteille, afin que le gaz qui se sépare pendant l'effervescence, puisse se dissoudre dans l'eau. On conçoit qu'il est important de s'être assuré préalablement, par une expérience positive, de la quantité d'acide qu'il faut pour saturer la soude.

L'*eau* dont on vient de donner la composition n'est pas seulement gazeuse, elle contient aussi une assez grande quantité de muriate de soude, pour la rendre fondante, et même purgative dans certains cas; mais si l'on a besoin d'employer de l'eau simplement gazeuse comme acidule, tonique, &c. on peut facilement saturer une quantité donnée d'eau avec le gaz acide carbonique retiré du marbre ou du carbonate de chaux, au moyen de l'acide sulfurique, par le procédé simple connu de tous les chimistes.

Eaux salines.

On peut faire des *eaux salines* avec plusieurs espèces de sels, tels que le muriate de soude, le sulfate de soude et le sulfate de magnésie. La plus simple se fait avec

Sulfate de magnésie.......................... 4 gros.
Eau de rivière................................. 1 pinte.

Cette composition donne une *eau* amère et purgative, analogue à l'*eau des fontaines d'Epsom et de Sedlitz*; mais il est d'autres combinaisons salines moins actives, et dont l'effet, quoique plus lent, n'en est pas moins utile dans beaucoup de cas, telles sont les *eaux thermales de Vichy*, de *Bourbonne-les-Bains*, de *Balaruc*, celles de *Plombière*, de *Luxeuil*, &c.,

qui peuvent être facilement remplacées par un mélange de matières salines, dans les proportions relatives suivant l'indication qu'on veut remplir. Parmi ces *eaux*, celles de *Balaruc* et de *Bourbonne* contiennent une assez forte dose de muriate de soude, et même du sulfate, et du muriate de chaux, et sont par conséquent plus fondantes. Celles de *Plombière*, de *Luxeuil*, au contraire, n'ont que peu de principes salins, et sont beaucoup moins actives, prises intérieurement; mais elles sont très-utiles en bains et en douches, à cause de la grande quantité de calorique qu'elles contiennent.

Des précautions qu'exige l'usage des Eaux minérales.

Il en est des *eaux minérales* comme des autres médicamens; il faut, si on veut compter sur leur efficacité, saisir le moment opportun de les employer dans les doses convenables, et avec les précautions qu'elles exigent, soit avant, soit pendant, soit après leur administration; car si elles n'apportent pas toujours d'altération sensible à la santé de ceux qui en boivent ou indiscrètement ou sans nécessité, elles sont au moins dans le cas de manquer leur effet, lorsque, devenues nécessaires, on ne met pas en pratique les moyens qui peuvent en assurer le succès. Le meilleur et le plus puissant de tous est sans contredit d'aller boire les eaux à la source, où elles n'ont rien perdu de leur température, de leurs principes et de leur activité, et où l'on peut espérer de trouver les conseils de l'expérience. Mais il arrive souvent que le régime qu'on prescrit aux malades, loin de favoriser la réussite des eaux, rend souvent nul, et quelquefois préjudiciable, un secours que la nature semble avoir principalement destiné au soulagement de l'humanité. C'est donc aux gens de l'art de s'informer de la manière habituelle de vivre, afin de régler en conséquence celle qui devra être suivie pendant l'usage des eaux.

Plusieurs médecins dominés par une routine aveugle, font subir à tous les malades indistinctement, la même préparation, quoique la différence des constitutions et des affections admette beaucoup de modifications. La plupart sont dans l'habitude, par exemple, de faire toujours précéder l'usage des *eaux* par une purgation; mais cette pratique est loin d'être fondée en principes: combien de fois la santé n'a-t-elle pas été dérangée pendant quelque temps pour une médecine prétendue de précaution, dont l'effet a mis ensuite le sujet dans l'impuissance de retirer des *eaux minérales* les avantages certains qu'il pouvoit en espérer.

On convient assez généralement qu'il ne faut commencer l'usage des *eaux* que par un verre ou trois au plus; par ce moyen, on essaie les forces ou les dispositions du malade, et on connoît bientôt, sans courir aucun danger, si elles lui conviennent; dans ce cas, on les augmente successivement d'un à deux et trois verres pour chaque jour. Si le malade est épuisé par la maladie ou par les remèdes qu'on lui a administrés, et qu'il soit frêle et débile, il est utile alors de la couper; si, au contraire, il est bien constitué et vigoureux, il faut élever la dose beaucoup plus haut: on peut même aller jusqu'à la quantité de trois pintes dans l'espace d'une heure et demie ou deux dans la matinée.

Mais quelle que soit la dose prescrite en raison de la maladie et de la constitution de l'individu, il est de la prudence d'aller à tâtons, ayant soin de ne boire la deuxième ou troisième pinte qu'après plusieurs jours de l'usage des *eaux*, et chaque jour, la deuxième dose ne doit être prise qu'autant que la première est bien passée, ainsi de suite. Pendant ce temps, il n'y aura rien de mieux à faire qu'à prendre modérément de l'exercice, et à se promener, en évitant les intempéries, et sur-tout de s'exposer trop brusquement au chaud, au froid et à l'humidité.

Malgré ces précautions, il arrive quelquefois que les *eaux* les mieux indiquées opèrent une sorte de révolution dans l'économie animale, et qu'il survient à la suite de leur usage quelques accès de fièvre; il ne faut pas s'en effrayer. Pour régler sa conduite à ce sujet, on doit observer que certaines eaux thermales, sur-tout les sulfureuses et les salines, qu'on prescrit ordinairement pour détruire des maladies caractérisées par la foiblesse, ou par des engorgemens dans les viscères, ne peuvent produire les effets salutaires, qu'en augmentant la force de la circulation et excitant dans les organes des sécrétions forcées, ce qui ne peut guère avoir lieu sans être accompagné de mouvement fébrile; mais cette fièvre, lorsqu'elle est modérée, est un des grands moyens dont la médecine sait tirer parti dans les maladies chroniques; on doit donc, dans ce cas, recourir aux conseils du médecin, et, en attendant, interrompre l'usage des *eaux* jusqu'au retour de la santé, sauf à les reprendre ensuite avec la même confiance qu'auparavant.

Un des moyens les plus efficaces pour seconder et assurer les bons effets qu'on doit attendre de l'administration des *eaux minérales*, c'est d'observer un régime convenable pendant leur usage, et d'éviter les excès en tout genre.

Dans un mémoire publié il y a dix ans sur les *eaux minérales* de *Bourbon l'Archambault*, de *Vichy* et du *Mont-d'Or*, Brieude discute avec beaucoup de sagacité une question diététique très-importante, savoir si l'on doit permettre les végétaux et les fruits aux malades, ou les tenir à une nourriture purement animale, comme on le fait à plusieurs sources minérales : ce médecin conseille d'adopter le régime mixte ; les raisons sur lesquelles il se fonde, sont que les végétaux sont des alimens très-sains; que dans bien des cas ils nous présentent des remèdes salutaires : que l'habitude de les associer à nos alimens en santé, doit être respectée en maladie ; que d'ailleurs une nourriture formée du mélange des animaux et des végétaux à laquelle on est accoutumé dès l'enfance, doit mieux convenir à l'estomac, et être de plus facile digestion qu'une nourriture animale. Cet ouvrage renferme d'autres préceptes très-utiles sur l'administration des *eaux minérales* ; ils sont le fruit d'une expérience de plusieurs années passées auprès des principales sources méridionales de la France.

Un préjugé malheureusement trop accrédité depuis longtemps, c'est d'interdire le laitage à ceux qui font usage des *eaux minérales* ; sans doute il y a bien des états de maladie où ce liquide ne convient pas; mais combien d'observations prouvent aussi que les malades le réclament comme par instinct contre l'ignorance ou l'esprit du systême qui s'obstine à leur prescrire une autre boisson pour laquelle ils ont une aversion décidée. Le prétexte pour lequel on défend le lait, est la coagulation qu'il doit éprouver par l'effet des *eaux*. Mais cette coagulation n'a-t-elle pas lieu dans l'estomac en toute circonstance ? L'usage des *eaux acidules* ou *salines* ne fait donc que l'accélérer plus ou moins; et en cela il peut faciliter souvent la digestion du lait. Venel connoissoit une femme qui ne supportoit aucune espèce de lait, sans l'associer en même temps à un acide végétal, et on sait que dans l'Inde et en Italie on le mêle avec parties égales de vin ou de suc de limon pour aider à le faire passer : de pareils faits sont assez fréquens dans la pratique médicale.

L'observance d'un régime alimentaire analogue à l'état de maladie, n'est pas la seule précaution nécessaire pendant l'usage des *eaux minérales* ; il faut encore y joindre celles qui concernent les autres points de l'hygiène, tels que la boisson, les effets de l'air, le mouvement et le repos, le sommeil et la veille, les passions ou affections de l'ame, enfin les matières qui doivent être chassées du corps, et celles qui doivent y être retenues. (Parm.)

EBAT, promener les chiens, est, en terme de vénerie, les mener à l'*ébat*. (S.)

EBÉNACÉES, *Guyacanæ* Juss., famille de plantes dont le caractère est d'avoir le calice monophylle, divisé à son sommet; la corolle insérée à la base ou au sommet du calice, monopétale, régulière, lobée ou profondément divisée; les étamines épipétales, tantôt en nombre déterminé, égal à celui des divisions de la corolle ou double; tantôt en nombre indéterminé; à filamens souvent monadelphes ou polyadelphes à leur base; l'ovaire simple, ordinairement supérieur; le style presque toujours simple et unique; le stigmate simple ou divisé; le fruit, rarement inférieur, est une capsule ou plus souvent une baie multiloculaire, à loges monospermes; le perisperme charnu; l'embyron droit; les cotylédons planes; la radicule supérieure ou inférieure.

Les plantes de cette famille sont toutes exotiques, à une espèce près. Leur tige frutescente ou arborescente, pousse un grand nombre de rameaux; leurs feuilles toujours simples et alternes, sortent de bourgeons coniques, ordinairement couverts d'écailles; leurs fleurs, qui paroissent avant les feuilles dans quelques genres, sont en général axillaires et presque toujours hermaphrodites.

Ventenat, de qui on a emprunté ces expressions, rapporte à cette famille, qui est la première de la neuvième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés, pl. 11, n° 3 du même ouvrage, six genres sous deux divisions:

La première a les étamines en nombre déterminé; savoir: PLAQUEMINIER, ROYÈNE, ALIBOUSIER, HALÉSIE.

La seconde a les étamines en nombre indéterminé: la CAMELIE et l'HOPPEA. *Voyez* ces mots. (B.)

EBÈNE. On nomme ainsi, dans le commerce, différentes sortes de bois qui sont propres, par leur compacité et leur dureté, de recevoir un beau poli. Ils viennent en général de l'Inde. On en distingue trois sortes principales, la *noire*, qui provient du PLAQUEMINIER ÉBÈNE, de l'EBÉNOPHYLLE et du MABOLO. (*Voyez* ces mots.) La *verte*, qui est fournie par la BIGNONE A ÉBÈNE. (*Voyez* ce mot.) Quant à la *rouge*, on ne connoît pas positivement son origine, mais on peut soupçonner qu'elle la tire du *tanionus* de Rumphius, arbre dont le bois est d'un rouge brun et très-dur.

L'*ébène de Crète* de Linnæus, est un ANTHYLLIDE; l'*ébène des Alpes*, un CYTISE; et l'*ébène de Plumier*, un ASPALAT. *Voyez* ces mots. *Voyez* aussi le mot EBENOXYLE.

la *raie bouclée*, ces pointes sont recourbées en crochets comme les épines du rosier. Elles sont longues dans les *diodons* ou les *hérissons de mer*. Les *roussettes*, le *remora*, ont la peau garnie de tubercules rudes et serrés, mais non écailleux.

La poussière brillante des ailes des papillons, est aussi composée de petites *écailles*.

Enfin, on nomme *écailles* les membranes qui renferment les bourgeons des arbres, et qui les préservent du froid; aussi ne se trouvent-elles que dans les arbres du Nord, car ceux du Midi n'en ont pas besoin. Telle est la prévoyance de la nature.

L'*écaille* dont on se sert dans les arts est tirée des *tortues carets*, qui se trouvent dans les mers d'Asie et d'Afrique. Celles qu'on prend sur la *caouane* est moins belle et moins estimée. L'*écaille* a trois couleurs, qui sont le blond, le brun et le noirâtre; quelquefois elle est jaspée d'un brun minime; sa demi-transparence est agréable, mais elle se casse facilement; au reste on peut la souder sans agent intermédiaire. La chaleur la fait retirer. On la redresse en la ramollissant dans l'eau bouillante, et la mettant ensuite à la presse. On peut aussi la mouler lorsqu'elle est encore molle, et en la pressant contre le moule de bois dur dont on veut lui faire prendre la forme.

Pour souder l'*écaille*, on entaille les deux pièces qu'on veut réunir, en talus, on les joint, on les entoure de papier épais, ensuite, avec des pinces chauffées, on presse l'endroit où les deux pièces sont assemblées jusqu'à ce qu'on sente l'*écaille* s'amollir. On emploie aussi l'eau bouillante pour le même objet.

La corne peut se teindre et se colorer de manière à imiter l'*écaille*; mais elle n'a ni sa finesse ni sa transparence. Je crois qu'on pourroit composer une *écaille* factice, avec de la colle fine que l'on coloreroit; car c'est à-peu-près la même matière que celle de l'*écaille*. (V.)

ECAILLE ou GRANDE ÉCAILLE. On donne ce nom à un poisson d'Amérique long de deux pieds, et couvert d'*écailles* longues de plus d'un pouce. Sa chair est blanche et d'un bon goût. On ignore positivement le genre auquel se rapporte ce poisson; mais il est présumable que c'est au genre Ésoce, l'*ésoce belonne* ou l'*ésoce cayman*, peut-être. *Voyez* au mot Ésoce. (B.)

ECAILLES (*botanique*), *Squamæ*, productions minces, sèches, coriaces, quelquefois colorées, qui forment, défendent, ou recouvrent certaines parties des plantes. Les calices de plusieurs fleurs composées, sont formés d'*écailles*. Ce sont des *écailles*, qui, dans le *xéranthème* et la *carline*,

s'alongent, se colorent, et prennent l'apparence de demi-fleurons. On donne ce nom aux calices des chatons et des cônes, et aux bales applaties et calicinales de quelques souchets. La tige des plantes, dans certaines espèces, est aussi chargée d'*écailles*; ce sont des rudimens coriaces de feuilles, qui quelquefois en tiennent lieu. On en trouve sur les rameaux, sur les pédoncules, dans les racines bulbeuses, même dans l'intérieur des fleurs, comme dans le *mouron d'eau*. Enfin, des *écailles*, creusées en cuilleron, enveloppent les boutons des arbres et des arbrisseaux avant le développement des feuilles. *Voyez* BOUTON. (D.)

ECAILLEUX, nom spécifique d'un poisson du genre *squale*. Voyez au mot SQUALE. (B.)

ECAILLEUX VIOLET. C'est le nom donné par Geoffroy au HANNETON FARINEUX, *Melontha farinosa*. Voyez HANNETON. (O.)

ECARLATE DE GRAINE. C'est le KERMES DU CHÊNE. *Voyez* ce mot. B.)

ECATOTOTOTL, mot mexicain, qui signifie *oiseau de vent*. C'est, dans Fernandez, le *harle couronné*. Voyez au mot HARLE. (S.)

ECCREMOCARPE, *Eccremocarpus*, genre de plantes de la didynamie angiospermie, dont le caractère consiste en un calice tubuleux, à quatre ou cinq côtés, à quatre ou cinq divisions presque égales; une corolle tubuleuse, irrégulière, rétrécie inférieurement et supérieurement, divisée, en son limbe, en cinq découpures, dont les deux supérieures sont plus courtes et plus aiguës; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire ovale, à style subulé, et à stigmates bilobés; une capsule oblongue, pédicellée, uniloculaire et bivalve, renfermant un grand nombre de semences lenticulaires, imbriquées, membraneuses en leurs bords, attachées à un réceptacle découvert sur les valves.

Ce genre renferme deux espèces. Ce sont des herbes du Pérou, dont les parties de la fructification sont figurées pl. 18 de la *Flore* de ce pays. (B.)

ECHALOTTE. *Voyez* OIGNON. (B.)

ECHARA, nom altéré des *eschares* ou *escares*. Voyez au mot ESCARE. (B.)

ECHARDE, nom vulgaire du *gastérostée épinoche*, dans quelques cantons. *Voyez* au mot GASTÉROSTÉE. (B.)

ECHARDON, nom vulgaire qu'on donne dans quelques cantons aux fruits de la MACRE. *Voyez* ce mot. (B.)

ECHASSE (*Charadrius himantopus* Lath., genre du PLU-

VIER, de l'ordre des ECHASSIERS. *Voyez* ces mots.). Brisson a fait de cette espèce un genre particulier, qui ne diffère de celui du *pluvier* que par un caractère tiré de la longueur et de la forme cylindrique du bec.

L'*échasse* est répandue sur la plus grande partie du globe, mais par-tout elle est rare; elle fréquente les bords de la mer et les marais, où probablement elle vit d'insectes et de vermisseaux aquatiques. Son corps est à peine aussi gros que celui du *pluvier doré*; mais sa longueur, depuis le bout du bec, jusqu'à celui de la queue, est de plus d'un pied, et jusqu'à l'extrémité des doigts, de trente pouces et demi; les ailes dépassent la queue de deux pouces quatre lignes; elle a la partie antérieure de la tête, la gorge, le cou, la partie inférieure du dos, le croupion, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue d'un beau blanc; celles de dessus et les pennes, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, d'un gris blanc; le reste du plumage d'un noir lustré de vert; le bec noir; l'iris rouge, ainsi que la partie nue de la jambe et les pieds; les ongles noirâtres. La femelle ne diffère, qu'en ce que le blanc est moins pur sur le cou, et que le noir est plus terne.

L'ECHASSE DE CAYENNE (*Hist. nat. de Buffon*, édition de Sonnini.). Cette *échasse* se distingue de la précédente et de celle qui suit, par sa taille plus grande et les couleurs de son plumage; son front est blanc; il y a une tache blanche derrière l'œil; le reste de la tête, le cou en arrière, les couvertures et les pennes des ailes sont noirs; le devant du cou et le reste du corps blancs; les pennes de la queue grises; le bec et les ongles noirs; les pieds rouges. Cette *échasse* est rare à la Guiane, où elle fréquente les savanes noyées, mais solitaires.

L'ECHASSE DU MEXIQUE (*Charadrius himantopus* var. Lat.). Cet oiseau diffère de l'*échasse* ordinaire, par un peu plus de grosseur, par trois pouces de plus de longueur et de hauteur; ses ailes sont en dessus et en desous variées de noir et de blanc; sa queue est toute blanche; et ses pieds sont rougeâtres. Fernandez l'appelle *comaltecati*. On ne la voit au Mexique que pendant l'hiver. (VIEILL.)

ECHASSIERS (*Grallæ*). Caractères de cet ordre : bec presque cylindrique; pieds géans à cuisses nues en partie; corps comprimé, à peau très-mince; queue courte; chair savoureuse; nourriture d'animalcules des marais; nid le plus souvent sur la terre; noces diverses, monogames ou polygames.

Analogues aux quadrupèdes vivipares et cétacés de l'ordre des FERÆ de Linnæus. (VIEILL.)

ECHELÉTLE. Belon dit qu'à Clermont en Auvergne,

c'est le nom du *grimpereau de muraille*, nom, ajoute-t-il, qui est dû aux *pics*. Voyez Grimpereau. (S.)

ECHELLE. L'on appelle *Echelles du Levant*, les ports de la mer Méditerranée, soumis à l'empire des Turcs, où les vaisseaux des autres nations vont commercer. L'on dit dans le même sens, qu'un vaisseau fait *échelle*, lorsqu'il va mouiller dans un de ces ports. (S.)

ECHENEIS, ou ECHÈNE, *Echeneis*, genre de poissons de la division des Thoraciques, dont le caractère consiste à avoir la tête applatie ou tronquée en dessus, et garnie de lames transversales pectinées.

Ce genre renferme trois espèces.

L'Échénéis remora, qui a de seize à vingt lames à la plaque de la tête, et la queue en croissant. Il est figuré dans Bloch, pl. 172; dans Lacépède, vol. 3, pl. 9; dans l'*Hist. nat. des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 2, pag. 35; et dans plusieurs autres ouvrages. On le trouve dans la Méditerranée et dans toutes les mers des latitudes chaudes. Il parvient rarement à plus d'un pied de long.

Ce poisson, autrement appelé *sucet*, *arrête-nef* et *pilote*, fut connu d'Aristote et de Pline, et a joui, autrefois, d'une grande célébrité, comme possédant la faculté de pouvoir arrêter un navire au milieu de sa course, en se fixant à son gouvernail. Il est difficile de rendre raison des motifs sur lesquels un conte aussi absurde a pu s'accréditer; mais on peut bien concevoir comment il a pu se perpétuer lorsqu'on a lu l'éloquent article que Pline lui a consacré, et l'assurance avec laquelle il cite des faits d'autant plus propres à le constater, qu'ils se lient à des événemens importans, qui se sont passés sous les yeux de milliers de témoins, car, selon ce naturaliste, c'est un *échénéis remora*, qui, en arrêtant le navire d'Antoine au commencement de la bataille d'Actium, a été la cause de la victoire d'Auguste, et par conséquent de tous les événemens politiques qui en ont été la suite.

Aujourd'hui, ce poisson ne jouit plus d'une aussi grande puissance; mais s'il a perdu des qualités imaginaires, l'observation en a fait reconnoître en lui de réelles, très-dignes de toute l'attention des scrutateurs de la nature.

L'*échénéis remora* a le corps alongé, couvert d'une humeur visqueuse, et garni d'un grand nombre de petits enfoncemens; sa tête est de moyenne grosseur; l'espèce de bouclier ovale qui la surmonte, se prolonge sur le dos, est entouré d'un cartilage épais, et partagé transversalement par deux rangs de seize, dix-sept, dix-huit ou dix-neuf lignes enfoncées, et autant d'élevées, toutes courbées du côté de la queue, toutes

solides, osseuses, presque parallèles les unes aux autres, très-applaties, couchées obliquement, hérissées de très-petites dents cartilagineuses, et retenues par une espèce de clous articulés; sa bouche est large; sa mâchoire inférieure plus avancée que l'autre, et toutes deux garnies de plus petites dents très-nombreuses. Sa langue est large, et également garnie, ainsi que le palais, de petites dents; ses fosses nazales ont deux trous; ses ouïes une petite plaque et une grande ouverture, munie d'une membrane à neuf rayons; son dos est rond et brun noir; son ventre blanchâtre, et sa ligne latérale courbe d'abord, et ensuite droite. On ne voit d'écailles qu'après la dessication de l'animal. L'anus est plus près de la queue que de la tête.

La petitesse des nageoires de l'*échénéis remora* ne lui permet pas de nager facilement, et sur-tout rapidement, au milieu des mers où il vit; mais la nature lui a donné des auxiliaires qui jouissent de cette faculté à un haut degré. Ces auxiliaires sont les *baleines*, les *marsouins*, les *requins*, les *grandes tortues*, et même les vaisseaux. Il se fixe sur leur corps par le moyen de la plaque de sa tête, et se laisse conduire ainsi à l'aventure, ne se détachant instantanément que lorsque son conducteur lâche ses excrémens, lorsqu'on jette les ordures du vaisseau dans la mer, ou lorsqu'il voit passer à sa portée des crabes, des coquillages et de petits poissons, car il paroît constaté qu'il se nourrit de tous ces objets.

On pense bien que, puisque ce poisson se fixe par la tête, il présente souvent son ventre en l'air; mais toute position lui est indifférente. Il se tient collé à son conducteur avec tant de force, qu'il est souvent fort difficile à un homme, même vigoureux, de l'en détacher. Ce n'est qu'en le tirant de côté, dans le sens de l'inclinaison des lames, en le faisant glisser enfin, qu'on peut y parvenir.

On avoit imaginé que l'*échénéis* suçoit les animaux sur lesquels il se trouve, et un de ses noms vient de cette idée; mais il n'y a aucune communication entre son bouclier et son estomac. Si l'on voit quelquefois du sang sur les animaux où il est attaché, c'est lorsqu'on l'a enlevé de force, qu'on a déchiré leur peau.

Lacépède, dans son *Hist. nat. des Poissons*, rapporte qu'il résulte des expériences de Commerson que l'*échénéis* s'attache aux autres poissons, par le moyen des nombreux crochets qui hérissent son bouclier. J'ai aussi observé des *échénéis vivans*, cependant je reste persuadé que c'est principalement par la succion; c'est-à-dire en faisant le vide, que l'*échéneis* se fixe. Je n'ai pas fait des expériences directes; mais j'ai saisi un

échénéis sur une ancre qu'on relevoit, et j'en ai vu sur un navire doublé en cuivre, ce qui semble prouver mon opinion mieux que tous les raisonnemens possibles. Je puis, de plus, arguer contre Commerson lui-même, des mots qu'il emploie, car il dit : « Qu'ayant voulu approcher son pouce du bouclier » d'un *échénéis* vivant, qu'il observoit, il éprouva une force » de *cohésion* si grande qu'une stupeur remarquable, et même » une sorte de paralysie en fut la suite, et ne se dissipa que » long-temps après ».

Un autre fait, également rapporté par Commerson, c'est que l'*échénéis* nage sur le dos, et celui-là, je le confirme. J'en ai vu deux ou trois fois se séparer du navire que je montois, pour courir après des haricots cuits que j'avois jetés dans la mer, et toujours ils nageoient sur le dos.

Lorsqu'un requin est harponné et amené sur le pont d'un bâtiment, les *échénéis* qu'il porte ne l'abandonnent pas, et se laissent prendre. Les matelots les mangent; mais leur chair passe pour être sèche et de mauvais goût.

L'Échénéis naucrate a plus de vingt-deux paires de lames à la plaque de la tête, et la queue arrondie. Il est figuré dans Bloch, pl. 171; dans Lacépède, vol. 3, pl. 9; dans le *Buffon* de Déterville, vol. 2, pag. 35, et dans plusieurs autres ouvrages. Il se trouve dans toutes les mers, et parvient quelquefois, dans celles des pays chauds, à la longueur de quatre à cinq pieds. C'est lui qu'on appelle plus particulièrement le *sucet*. Ses habitudes sont les mêmes que celles du précédent.

Lacépède rapporte encore, d'après Commerson, un fait très-curieux, le seul du même genre qu'on ait jusqu'à présent observé, et qui mérite en conséquence d'être rapporté ici, tel que l'a mentionné cet élégant écrivain.

« On attache à la queue d'un *naucrate* vivant, un anneau » d'un diamètre assez large, pour ne pas incommoder le poisson, et assez étroit pour être retenu par la nageoire caudale. » Une corde très-longue tient à cet anneau. Lorsque l'*échénéis* est ainsi préparé, on le renferme dans un vase plein » d'eau salée, qu'on renouvelle très-souvent, et les pêcheurs » mettent le vase dans leur barque. Ils voguent ensuite vers » les parages fréquentés par les tortues marines. Ces tortues » ont l'habitude de dormir souvent à la surface de l'eau, sur » laquelle elles flottent, et leur sommeil est alors si léger, que » l'approche la moins bruyante d'un bateau pêcheur, suffiroit » pour les réveiller et les faire fuir à de grandes distances, ou » plonger à de grandes profondeurs ». Mais voici le piége qu'on tend de loin à la première tortue que l'on apperçoit endormie : « On remet dans la mer l'*échénéis* garni de sa

» longue corde. L'animal délivré en partie de sa captivité, » cherche à s'échapper en nageant de tous côtés. On lui lâche » une longueur de corde, égale à la distance qui sépare la » tortue marine de la barque des pêcheurs. Le *naucrate*, re- » tenu par le lien, fait d'abord de nouveaux efforts pour se » soustraire à la main qui le maîtrise; sentant bientôt cepen- » dant qu'il s'agite en vain, et qu'il ne peut se dégager, il par- » court tout le cercle, dont la corde est en quelque sorte le » rayon, pour rencontrer un point d'adhésion, et par consé- » quent un peu de repos. Il trouve cette sorte d'asyle sous le » plastron de la tortue flottante; s'y attache fortement par le » moyen de son bouclier, et donne ainsi aux pêcheurs aux- » quels il sert de crampon, le moyen de tirer à eux la tortue, » en retirant la corde ».

L'ECHÉNÉIS RAYÉ, *Echeneis lineata*, a moins de douze paires de lames à la plaque de la tête, et la queue terminée en pointe. Il est figuré dans le premier volume des *Actes de la Société linnéenne de Londres*. On le trouve dans la mer du Sud. L'individu décrit n'avoit qu'un demi-pied de long. (B.)

ECHIDNE, genre de poissons établi par Forster, mais qui a été réuni aux *murènes* de Linnæus. Il a pour type la *murène* de son nom. *Voyez* au mot MURÈNE. (B.)

ECHIDNÉ (*Echidna* Cuvier, *Ornithorhynchus aculeatus* Home.), quadrupède de la famille des FOURMILIERS, et de l'ordre des EDENTÉS. *Voy.* ces mots.

Ce quadrupède, de la Nouvelle-Hollande, est à-peu-près de la grosseur du *hérisson;* sa forme est arrondie, et ses pattes sont très-courtes; sa tête est petite, conique, plate en dessous, et n'est pas séparée du corps par un cou distinct; son museau est nu, cylindrique, avancé en forme de tube; sa bouche est dépourvue de dents; sa langue est excessivement longue, et a la propriété rétractile de la langue des *fourmiliers*.

Tout le corps est couvert en dessus de fortes épines coniques, longues d'un pouce et demi, d'un blanc sale dans la plus grande partie de leur longueur, noires à l'extrémité; elles sont toutes dirigées en arrière, à l'exception de celles qui sont placées sur la queue, qui est excessivement courte, et qui ne consiste qu'en une espèce de bourrelet charnu; celles-ci sont au contraire relevées perpendiculairement. Le dessous du corps est parsemé de quelques poils roides, plus longs sur les côtés que sous le ventre; le dessus de la tête est couvert de poils courts et roides.

Les jambes sont très-courtes et assez grosses; les pieds ne sont point pourvus de doigts proprement dits, mais de chacun, partent cinq ongles plus ou moins longs et plus ou moins

forts; aux pattes antérieures, les trois ongles du milieu sont les plus longs; ils sont très-forts, alongés, applatis, obtus à leur extrémité, et presqu'égaux entr'eux; les deux autres, c'est-à-dire l'interne et l'externe, ont à-peu-près la même forme, mais ils sont moins longs; aux pattes postérieures, le premier ongle ou l'interne est petit, arrondi, et placé en avant; le second, placé sur le côté externe, est le plus grand de tous; il est très-fort, canaliculé en dessous, et recourbé en arrière et en dedans; le troisième et le quatrième, placés postérieurement, ont la même forme que le second, mais ils sont moins recourbés et plus petits, sur-tout le quatrième; enfin le cinquième est petit et arrondi, comme le premier.

On ne sait encore rien sur les mœurs et les habitudes de l'*échidné* ou *fourmilier épineux ;* mais il est vraisemblable qu'il se nourrit, comme le *fourmilier*, d'insectes qu'il ramasse avec sa longue langue. (DESM.)

ECHINAIRE, *Echinaria*, genre de plantes établi par Desfontaine dans sa *Flore Atlantique*, pour placer la RACLE EN TÊTE, *Cenchrus capitatus* (Voyez ce mot.), qu'il a trouvé n'avoir pas les caractères indiqués par Linnæus.

Ceux que ce célèbre professeur donne à ce genre, sont, d'avoir les fleurs réunies en boule; la valve calicinale à deux valves et triflore; la valve florale a deux valves, dont l'extérieure à quatre ou cinq dents en alènes et inégales; et l'intérieure, bien plus petite, a deux ou trois dents; trois étamines; un ovaire surmonté de deux styles; une semence oblongue.

L'*échinaire* est une graminée annuelle de douze à quinze pouces de haut, qu'on trouve dans les champs des parties méridionales de l'Europe, et en Barbarie. Un grand nombre de fleurs avortent dans chaque épi. (B.)

ECHINE, *Echinus*, arbre à feuilles éparses, pétiolées, ovales aiguës, ordinairement entières, quelquefois tricuspides, velues en dessous, à fleurs portées sur des pédoncules rameux, latéraux, qui forme un genre dans la dioécie polyandrie.

Ce genre offre pour caractère, dans les pieds mâles, un calice monophylle, squamiforme, ovale, velu, terminé par des dentelures linéaires, inégales, point de corolle et une trentaine d'étamines; dans les pieds femelles, un calice à cinq à six divisions, velues et inégales, point de corolle et un ovaire supérieur, bilobé, à deux styles courts et velus, et à stigmate simple.

Le fruit est composé de deux capsules réunies, presque rondes, monospermes et velues.

L'*échine* se trouve à la Cochinchine. (B.)

ECHINITES. C'est le nom qu'on donne aux *oursins fossiles*. Ils sont presque toujours convertis en *silex*, quoique leur coque soit dans son état naturel ou convertie en spath calcaire. Les échinites fournissent la preuve la plus complète que ce sont des corps marins qui ont formé les *silex* qui se trouvent dans la craie. *Voy.* SILEX et OURSIN. (PAT.)

ECHINOCOQUE, *Echinococcus*, genre de vers intestins, établi par Rudolph, pour placer le *tenia granuleux* de Goèze, espèce d'*hydatide*, qui diffère beaucoup des autres. Il a pour caractère un corps presque globuleux, non articulé, avec quatre vésicules suçantes, et un grand nombre de crochets à la tête.

L'*échinocoque* se trouve par milliers dans des vésicules de la grosseur d'une noisette ou d'un œuf de pigeon, qu'on rencontre souvent sur le foie des brebis. Il y est libre, et nage dans un fluide. Sa petitesse est telle, qu'on ne peut l'appercevoir à la vue simple : vu au microscope, il paroît tout couvert de points granuleux et bleuâtres. *Voy.* au mot HYDATIDE. (B.)

ECHINODERMES, nom donné, par Bruguière, a une classe de vers qui n'est composée que de deux genres, les OURSINS et les ASTÉRIES (*Voyez* ces mots.); mais qui sont tellement distingués des autres vers par des caractères essentiels, qu'on a été de tout temps incertain du vrai lieu où ils devoient être placés dans la série naturelle des êtres.

Aristote et Pline, qui ont connu plusieurs espèces de ces genres, les ont placés parmi les *testacés*, en quoi ils ont été imités par beaucoup de naturalistes modernes ; cependant, parmi ces derniers, même des plus anciens, il en est qui, comme Rondelet, les ont mis parmi les *zoophites ;* d'autres qui, ainsi que Jonston, les ont rangés avec les *crustacés*, parmi les insectes.

Linnæus considérant que si le test des *oursins* les rapproche des coquilles, l'organisation de l'animal qui les forme, et leurs rapports avec les *astéries*, les en éloignent, crut devoir les placer parmi les *mollusques*, dans le voisinage des *testacés*. Il vouloit sans doute indiquer, par cette disposition, que ces deux genres formoient le passage entre les premiers et les seconds ; mais il a seulement prouvé qu'il n'avoit pas suffisamment réfléchi sur toutes les données fournies par leur ensemble.

Bruguière ayant observé que si les *oursins* se rapprochoient des *testacés* par la nature de leur enveloppe, ils se rapprochoient encore plus des *crustacés* par cette même considération, par la reproduction de leurs parties coupées, et même par leurs qualités physiques, telles que l'odeur et la saveur ;

que les tentacules prenans, dont ils sont si abondamment pourvus, les rapprochent singulièrement des *zoophites* ou des *polypes*, ne crut pas qu'il fût possible de les réunir, sans inconvéniens, à aucun des ordres faits par Linnæus, et en conséquence il en créa un particulier pour eux et les *astéries*, qui n'en peuvent pas être séparées, comme on l'a déjà dit. Il appela cet ordre, celui des VERS ÉCHINODERMES.

Cuvier, accoutumé à considérer anatomiquement les rapports des êtres, voyant que les OURSINS avoient des tentacules rétractiles et prenans, comme les ZOOPHITES, les a placés parmi eux avec les MÉDUSES, les HOLOTURIES, &c.

Enfin Lamarck, sans doute frappé des nombreux inconvéniens de cet arrangement, a, dans son *Système des Animaux sans vertèbres*, formé une classe particulière, sous le nom de *radiaires*, où il a placé les OURSINS et les ASTÉRIES avec les autres MOLLUSQUES de Linnæus, que Cuvier avoit transportés parmi les ZOOPHITES. *Voy.* tous ces mots.

On peut certainement critiquer avec fondement et Cuvier et Lamarck. Les organes de la bouche doivent seuls éloigner les *oursins* et les *astéries* des *méduses* et de tous les *zoophites* de Linnæus: leur place la plus naturelle, en combinant l'ensemble de leurs caractères, seroit peut-être parmi les *crustacés;* mais comme leurs tentacules prenans les rapprochent évidemment des *radiaires* et des *polypes*, on croit qu'il faut, comme Bruguière, en faire une classe particulière entre ces deux dernières. C'est ce que j'ai fait dans mon *Hist. nat. des Vers*, servant de suite au *Buffon*, édition de Déterville. *Voy.* aux mots VERS POLYPES, et VERS RADIAIRES. (B.)

ECHINOMIE, genre d'insectes de Duméril. *Voyez* MOUCHE. (L.)

ECHINOPE, *Echinops*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie séparée, et de la famille des CINAROCÉPHALES, qui a pour caractère un calice commun de plusieurs écailles, en alène, réfléchies ou rabattues sur le pédoncule, et pour chaque fleuron un calice propre, oblong, pentagone, imbriqué, écailleux et persistant; les fleurons nombreux, hermaphrodites, tubulés, quinquéfides, à style bifide, posé sur un réceptacle commun globuleux, chargé de poils et de paillettes.

Le fruit consiste en plusieurs semences oblongues, enveloppées, chacune, dans le calice propre de chaque fleuron, et couronnées de poils courts formant une aigrette peu apparente.

Ce genre, qui est figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 719, renferme six ou sept espèces. Ce sont des plantes

herbacées, bisannuelles, souvent très-grandes, dont les feuilles sont alternes, épineuses, pinnatifides, et les fleurs réunies en tête sphérique, souvent solitaire et terminale. Elles sont presque toutes propres à l'Europe australe.

Les plus communes sont :

L'Echinope commune, *Echinops spherocephalus* Linn., dont les feuilles sont pinnatifides, légèrement velues en dessus, lanugineuses en dessous, et dont la tige est rameuse. Elle croît en France, en Allemagne et en Italie, dans les lieux incultes, et s'élève beaucoup.

L'Echinope azurée, *Echinops ritro* Linn., a les têtes globuleuses, les feuilles pinnatifides, glabres en dessus. Elle croît dans les parties méridionales de la France, et s'élève au plus à deux ou trois pieds.

L'Echinope a feuilles apres, *Echinops strigosus* Linn., a les têtes de fleurs fasciculées, les fleurons latéraux stériles, les feuilles pinnatifides et couvertes, en dessus, de poils épineux. Elle croît en Espagne. (B.)

ECHINOPHORE, nom que les anciens conchyliologistes donnoient à une coquille, à la *bucarde épineuse*. Voyez le mot Bucarde. (B.)

ECHINOPHORE, *Echinophora*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie digynie, et de la famille des Ombellifères, qui offre pour caractère une ombelle universelle composée, au plus, d'une quinzaine de rayons ; la collerette de cinq folioles lancéolées, carinées, presque aussi longues qu'eux ; des ombelles partielles, dont les collerettes sont aussi de cinq folioles lancéolées, mais inégales, les extérieures étant beaucoup plus grandes ; les fleurs ont cinq pétales inégaux, échancrés et ouverts ; cinq étamines ; un ovaire inférieur, oblong, d'où s'élèvent deux styles à stigmates simples.

Le fruit consiste en deux semences oblongues, réunies, et enveloppées dans une tunique fongueuse, qui provient de l'extrémité du rayon ou de la base turbinée de la collerette partielle, et qui est couronnée par les pointes épaissies et durcies de cette même collerette.

Ce genre, dont les caractères sont figurés pl. 190 des *Illustrations* de Lamarck, est composé de deux espèces propres aux parties maritimes de l'Europe australe, et dont les feuilles sont alternes et bipinnées. Ce sont :

L'Echinophore épineuse, qui a les folioles subulées, terminées par des épines, et très-entières ; l'ombelle grande. Elle se trouve en France.

L'Echinophore a feuilles menues, qui a les feuilles radicales très-grandes et bipinnées; leurs folioles dentelées; l'ombelle très-petite. Elle se trouve en Italie. (B.)

ECHINORINQUE, *Echinorinchus*, genre de vers de la division des intestins, qui présente pour caractère un corps alongé, cylindrique, ayant l'extrémité antérieure terminée par une trompe courte, rétractile, hérissée de crochets recourbés.

Toutes les espèces de ce genre vivent uniquement dans l'intérieur des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons. On n'en a pas encore trouvé dans l'homme. Ils se fixent, souvent pour toute leur vie, dans un trou qu'ils forment aux tégumens des intestins, aux parois desquels ils sont fixés par les crochets qui arment la partie antérieure de leur corps. Le nombre de ces crochets et leur forme varient dans chaque espèce. Quelques-unes en ont des centaines, régulièrement ou irrégulièrement disposés; d'autres n'en ont qu'un très-petit nombre.

Il paroît que les *échinorinques* percent souvent, d'outre en outre, les intestins où ils sont logés, et par-là exposent à périr l'animal aux dépens duquel ils vivent; mais les caractères des espèces ont été plus étudiés que leurs mœurs, et on n'a, à cet égard, que des observations vagues et incomplètes. Ils se nourrissent ou de suc gastrique et pancréatique qui coule dans les intestins, ou des humeurs lymphatiques qui filtrent du canal intestinal, et que l'irritation produite par leurs crochets, fait fluer en plus grande quantité dans l'endroit où ils se sont fixés.

On a cru distinguer le mâle de la femelle dans des espèces de ce genre; on a pris pour des œufs de petits corps oviformes, qui se voient fréquemment dans leur intérieur, mais on doit avouer, cependant, que leur génération est aussi peu connue que celle des autres Vers intestinaux. *Voyez* ce mot.

On connoît quarante-huit espèces d'*échinorinques*, presque toutes dues aux recherches de Muller. Aucun auteur français n'en a mentionné. Les principales, sont:

L'Echinorinque de la souris, qui est rugueux, blanc, et a un seul rang de crochets à la trompe. Il a été établi genre sous le nom d'*hæruque*, par Goèze, à raison de la disposition de ses crochets et de sa bouche non rétractile. (*Voyez* au mot Hæruque.) Il est figuré pl. 37, fig. 1 des planches des *Vers* de l'*Encyclopédie méthodique*. Il se trouve dans les intestins de la souris.

L'Echinorinque géant, qui est très-blanc, dont le cou est nul; la trompe en tête rétractile, portant plusieurs rangées

herbacées, bisannuell
feuilles sont alternes,
réunies en tête sphériqu
sont presque toutes pro

Les plus communes

L'ECHINOPE COMMU
dont les feuilles sont p
lanugineuses en des
croît en France, en
incultes, et s'élève h

L'ECHINOPE AZU
globuleuses, les feu
croît dans les parti
plus à deux ou tro

L'ECHINOPE A
a les têtes de fle
les feuilles pinn
Elle croît en E

ECHINOP
donnoient à
mot BUCARD

ECHINO
polypétalées
OMBELLI
verselle
collerette
aussi lon
lerettes
les extér
pétales
ovaire i
simples

Le fr
envelop
l'extrém
partielle
durcies d

Ce genr
trations de
aux parties m
sont alternes e

L'ECHINOPHO
minées par des épi
se trouve en France.

Le fruit est formé de quatre semences, renfermées au fond du calice.

Ce genre comprend deux espèces, et a pour type le *lycopside vésiculaire*, que Desfontaine appelle *echioides violacea*. Voyez au mot LYCOPSIDE. (B.)

ECHION, *Echion*, genre de mollusques établi par Poli, dans les *Anomies* de Linnæus. Ses caractères consistent à n'avoir ni syphon, ni pied, mais des branchies séparées; un abdomen ovale, comprimé; le muscle transversal attaché à une saillie rayonnante.

L'*anomie pelure d'oignon*, figurée avec des détails très-précieux d'anatomie, pl. 30, n° 1 et suiv. de l'ouvrage de ce savant, sur les testacés des Deux-Siciles, lui sert de type. *Voyez* au mot ANOMIE, et au mot COQUILLAGE. (B.)

ECHIQUIER. *Voyez* PAPILLON. (S.)

ECHITE, *Echites*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des APOCINÉES, qui offre pour caractère un calice divisé en cinq parties; une corolle monopétale, infundibuliforme, beaucoup plus longue que le calice, à limbe divisé en cinq découpures très-ouvertes; cinq glandes environnant les ovaires; cinq étamines non saillantes; deux ovaires supérieurs, desquels naît un seul style, terminé par un stigmate à deux lobes.

Le fruit consiste en deux follicules longs, communément grêles, droits, uniloculaires, univalves, contenant des semences couronnées d'une longue aigrette, et imbriquées autour d'un placenta libre et longitudinal.

Ce genre qui est figuré pl. 174 des *Illustrations* de Lamarck, comprend vingt à trente espèces originaires des parties chaudes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique. Ce sont des plantes la plupart lactescentes, ligneuses, sarmenteuses, dont les feuilles sont simples et opposées, et les fleurs en corymbe ou en épis axillaires ou terminaux.

Les plus remarquables, sont:

L'ECHITE BIFLORE, qui a la tige sarmenteuse; les feuilles oblongues, et [illegible] fleurs géminées. Elle est figurée dans les *Plantæ ame*[illegible] de Jacquin, pl. 21. Elle se trouve à Saint-Domingue.

L'ECHITE [illegible] tiges [illegible] *Echites suberecta* Linn., dont les feuilles [illegible] pédoncules rameux, et les [illegible]

L'E[illegible] croît à Saint-Domingue. [illegible] ombelle; les tiges [illegible] se trouve avec les

de crochets, et les mamelons suçans nus. Il est figuré dans l'*Encyclopédie*, pl. 37, fig. 2. Il se trouve dans les cochons. C'est le seul qui soit connu dans les animaux domestiques.

L'Echinorinque du hibou, qui a le corps un peu ridé, opaque, et la trompe très-épaisse. Il est figuré dans l'*Encyclopédie*, pl. 38, fig. 19 et 22. Il se trouve dans les intestins de la hulotte.

L'Echinorinque de la macreuse, qui est rouge, dont la poitrine et la trompe sont garnies de crochets, le cou long et uni. Il se voit dans l'*Encyclopédie*, pl. 38, fig. 1, et se trouve dans les intestins de la macreuse.

L'Echinorinque de la grenouille, qui est bleu, a deux filamens blancs et très-minces à la trompe. Il est représenté dans Goèze, *Eingew*, tab. 12, fig. 10 et 11. Il se trouve, en grand nombre, dans les intestins des grenouilles.

L'Echinorinque en faulx, qui a la trompe longue, et garnie de plusieurs rangs de crochets, avec une ligne antérieure et un point postérieur transparens. Il est figuré, par Frœlich, dans le *Naturforcher*, n° 24, tab. 4, fig. 22 et 24. Il se trouve dans les intestins de la salamandre.

L'Echinorinque linéolé a des lignes brunes transversales sur le dos, interrompues dans leur milieu. On le voit dans l'*Encyclopédie*, pl. 38, fig. 10 et 12. Il se trouve dans les intestins des morues.

L'Echinorinque de la plie a la trompe pointue, et l'extrémité postérieure terminée par un cercle élevé. Il est figuré dans la *Zoologie danoise* de Muller, pl. 74, fig. 5. Il se trouve dans les intestins de la plie.

L'Echinorinque a quatre trompes est blanc, a la queue ronde, rentrant dans le corps, et la trompe a quatre branches. Il est représenté dans l'*Encyclopédie*, pl. 38, fig. 23. Il se trouve sur le foie du saumon, et peut former un genre propre.

L'Echinorinque du brochet a le corps demi-transparent et uni. Il est figuré dans la *Zoologie danoise* de Muller, pl. 37, fig. 4 et 6. Il se trouve dans les intestins du brochet. (B.)

ECHINUS, nom latin de l'*hérisson*, du grec *echinos*. Voyez Hérisson. (S.)

ECHIOIDE, *Echioïdes*, genre de plantes formé par Rivin, et réuni aux *lycopsides* par Linnæus. Desfontaine, dans sa *Flore atlantique*, l'a rétabli, et lui a donné pour caractère un calice persistant, renflé, et à cinq divisions; une corolle infundibuliforme, à cinq divisions; cinq étamines non saillantes; un ovaire à quatre lobes, du centre desquels s'élève un style simple.

Le fruit est formé de quatre semences, renfermées au fond du calice.

Ce genre comprend deux espèces, et a pour type le *lycopside vésiculaire*, que Desfontaine appelle *echioides violacea*. Voyez au mot LYCOPSIDE. (B.)

ECHION, *Echion*, genre de mollusques établi par Poli, dans les *Anomies* de Linnæus. Ses caractères consistent à n'avoir ni syphon, ni pied, mais des branchies séparées; un abdomen ovale, comprimé; le muscle transversal attaché à une saillie rayonnante.

L'*anomie pelure d'oignon*, figurée avec des détails très-précieux d'anatomie, pl. 30, n° 1 et suiv. de l'ouvrage de ce savant, sur les testacés des Deux-Siciles, lui sert de type. *Voyez* au mot ANOMIE, et au mot COQUILLAGE. (B.)

ECHIQUIER. *Voyez* PAPILLON. (S.)

ECHITE, *Echites*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des APOCINÉES, qui offre pour caractère un calice divisé en cinq parties; une corolle monopétale, infundibuliforme, beaucoup plus longue que le calice, à limbe divisé en cinq découpures très-ouvertes; cinq glandes environnant les ovaires; cinq étamines non saillantes; deux ovaires supérieurs, desquels naît un seul style, terminé par un stigmate à deux lobes.

Le fruit consiste en deux follicules longs, communément grêles, droits, uniloculaires, univalves, contenant des semences couronnées d'une longue aigrette, et imbriquées autour d'un placenta libre et longitudinal.

Ce genre qui est figuré pl. 174 des *Illustrations* de Lamarck, comprend vingt à trente espèces originaires des parties chaudes de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique. Ce sont des plantes la plupart lactescentes, ligneuses, sarmenteuses, dont les feuilles sont simples et opposées, et les fleurs en corymbe ou en épis axillaires ou terminaux.

Les plus remarquables, sont:

L'ECHITE BIFLORE, qui a la tige sarmenteuse; les feuilles oblongues, et les fleurs géminées. Elle est figurée dans les *Plantæ americanæ* de Jacquin, pl. 21. Elle se trouve à Saint-Domingue.

L'ECHITE CAMPANULÉE, *Echites suberecta* Linn., dont les tiges sont à peine volubles, les pédoncules rameux, et les feuilles ovales et mucronées. Elle croît à Saint-Domingue.

L'ECHITE A OMBELLE a les fleurs en ombelle; les tiges volubles, et les feuilles ovales-obtuses. Elle se trouve avec les précédentes.

L'ECHITE RAMPANTE a les pédoncules rameux et bifides; les feuilles linéaires, lancéolées. Elle se trouve à Saint-Domingue. Elle n'est pas laiteuse.

L'ECHITE LAPPULACÉE a les pédoncules rameux, hispides, et les fruits hérissés à leurs deux extrémités de poils recourbés. Elle se trouve à Saint-Domingue, et grimpe sur les arbres.

L'ECHITE VERTICILLÉE, *Echites scolaris* Linn., est droite et arborescente; ses feuilles sont oblongues, et presque verticillées; ses fruits filiformes, et extrêmement longs. Elle croît dans les Indes, et est laiteuse.

Le bois de cet arbre, qui parvient à une grosseur assez considérable, est très-usité aux Indes pour les usages économiques, et sur-tout pour fournir les tablettes propres à écrire, dont on se sert dans les écoles. Il est blanc et fort tendre. On attribue à son écorce beaucoup de propriétés médicinales.

L'ECHITE ANTIVÉNÉRIENNE, *Echites syphilitica* Linn., a les feuilles ovales, presque pétiolées, très-unies; les panicules dichotomes, et les fleurs en épis. Elle croît à Surinam, où sa décoction est usitée contre les maladies vénériennes.

L'ECHITE DIFFORME a été rapportée, par moi, de la Caroline, où elle grimpe sur les arbres, et répand le soir une odeur agréable. Ses feuilles inférieures sont presque linéaires, et ses supérieures presqu'ovales; ses pédoncules sont en corymbe.

Quatre belles nouvelles espèces d'*échites* sont figurées pl. 134 et 135 de la *Flore du Pérou*. (B.)

ECHMÉE, *Æchmea*, plante du Pérou, qui forme dans l'hexandrie monogynie un genre, dont le caractère consiste en un calice double, l'extérieur inférieur, trifide, campanulé, avec une des divisions mucronée; l'intérieur supérieur, aussi divisé en trois parties; une corolle de trois pétales, avec deux écailles ovales, à la base de chacun; six étamines; un ovaire à style filiforme, et à stigmate tripartite; une capsule ovale, triloculaire, trivalve, contenant plusieurs semences ovales.

Ces caractères sont figurés pl. 8 du *Genera* de la *Flore du Pérou*. (B.)

ÉCHO, *son* qui est répété une ou plusieurs fois, à la faveur d'une disposition particulière d'un local qui réfléchit les rayons sonores de manière à produire sur l'organe de l'ouïe à-peu-près la même sensation que le son direct.

On donne aussi le nom d'*écho* au lieu même qui a la propriété de répéter distinctement les sons.

Tout le monde connoît l'effet de l'*écho*; mais les plus habiles physiciens conviennent qu'il n'est pas aisé d'en expliquer la théorie.

L'*écho* n'a lieu qu'en plein air : les endroits fermés, quelque vastes qu'ils soient, sont *sonores* ou *résonnans*, mais ils ne forment point d'*écho* qui répète distinctement les sons.

C'est sur-tout dans les vallons que se trouvent les *échos*, probablement par la répercussion des sons d'un coteau à l'autre.

On en trouve quelquefois en rase campagne, près d'un bâtiment isolé; et l'on a remarqué à cette occasion une singularité; c'est qu'un des côtés du bâtiment fait *écho*, tandis que les autres ne produisent point le même effet, quoique rien ne fasse soupçonner la cause de cette différence.

Il y a des *échos*, sur-tout dans les forêts et dans les endroits remplis de rochers, qui répètent plusieurs fois le même mot, ou qui répètent une seule fois un certain nombre de syllabes.

Le premier de ces effets paroît avoir lieu lorsque les surfaces propres à réfléchir le son, se trouvent directement opposées et assez près les unes des autres. Il arrive alors, à l'égard des sons, à-peu-près la même chose qui arrive à l'égard d'une lumière qu'on met entre deux miroirs placés vis-à-vis l'un de l'autre, et dont l'image est réfléchie un grand nombre de fois.

L'autre effet est dû sans doute à ce que la surface qui réfléchit le son, se trouve placée à une distance assez considérable, pour qu'on ait le temps de prononcer plusieurs mots, avant que le son y soit parvenu; et à mesure que les mots y arrivent successivement, ils sont renvoyés dans le même ordre.

Il n'en est pas moins très-singulier d'entendre répéter ses paroles plusieurs secondes après qu'on a cessé de parler.

On raconte beaucoup de faits merveilleux de plusieurs *échos*, qui sont attestés par des hommes de poids; mais comme les mêmes lieux subsistent encore, on a reconnu qu'il y avoit presque toujours beaucoup d'exagération.

Suivant Barthius dans ses notes sur la *Thébaïde de Stace* (l. VI, vol. 30), il y a sur le bord du Rhin, près de Coblentz, un *écho* qui répète dix-sept fois le même mot.

L'*Histoire de l'Acad. des sciences* (année 1710), fait mention d'un *écho* qui se trouve à Verdun entre deux grosses tours éloignées l'une de l'autre d'environ cent cinquante pieds : quand on se place entre ces deux tours, et qu'on prononce un mot d'une voix forte, on l'entend répéter une douzaine de fois.

Si l'on en croit le docteur Plott, il existe dans le parc de *Woodstook*, en Angleterre, un *écho*, qui à la vérité ne répète

pas plusieurs fois la même chose, mais qui peut réciter de suite jusqu'à vingt syllabes.

La *Bibliothèque britannique*, n° 70, fait mention d'un *écho* formé par les rochers d'*Andersbach*, en Bohême : il est surtout remarquable par la singularité du local.

Dans un espace d'environ sept lieues de circonférence, on voit ce que l'auteur appelle une *forêt de rochers* : c'est un assemblage de piliers de cent à deux cents pieds d'élévation, et qui ressemblent de loin à une armée de géans.

Ces rochers sont d'un grès tendre disposé par couches horizontales; on voit qu'ils ont fait partie d'une montagne dont une portion subsiste encore. Ce grès a été sillonné et découpé par les eaux, de manière qu'un grand nombre de ces rochers ont la forme d'un cône renversé dont le pivot qui les supporte n'a qu'un très-petit diamètre.

Cet assemblage singulier forme une espèce de labyrinthe, dont les sentiers innombrables et tortueux sont quelquefois tellement resserrés, qu'on peut à peine y trouver un passage.

Vers l'extrémité de cette réunion de rochers, se trouve un *écho* qui répète sept syllabes jusqu'à trois fois. Cet *écho* est prompt et sec dans sa manière de répéter ; sur quoi l'auteur observe qu'aucun *écho* ne répète le son précisément tel qu'il a été produit. Il le modifie suivant que les surfaces qui le réfléchissent sont nues ou couvertes de forêts. (Pat.)

ECHTRE, *Echtres*, plante herbacée, épineuse, de la Cochinchine, dont Loureiro a fait un genre, mais qu'on peut supposer n'être autre que l'*argemone du Mexique*, dont elle diffère par l'absence du calice, qui étant très-caduc, n'auroit pas été observé par ce naturaliste. *Voyez* au mot Argemone. (B.)

ECIDIE, *Æcidium*, genre de champignons établi par Persoon. Il a pour expression de caractère une gaîne glabre des deux côtés, et pleine de semences nues et non cohérentes.

Ce genre comprend plusieurs espèces qui faisoient partie du genre Lycoperdon de Linnæus. *Voyez* les mots Vesse-loup, Sphérocarpe, Variolaire, Hypoxylon et Champignon. (B.)

ECLAIR, lumière subite, éblouissante, produite par l'explosion électrique qui a lieu à la rencontre d'un nuage *électrisé*, avec un autre nuage ou un corps quelconque qui ne l'est pas. Cette explosion produit en même temps et l'*éclair* qui nous éblouit, et la *commotion* qui frappe et brûle les corps qu'elle atteint, et qu'on nomme la *foudre*.

On peut mesurer la distance du lieu où se fait l'explosion fulminante, à celui où l'on se trouve, par le nombre de secondes qui s'écoulent entre l'instant où l'on voit l'*éclair*, et celui où l'on entend le tonnerre; l'on sait que le *son* parcourt cent soixante-treize toises par seconde : on peut compter les secondes par les pulsations du pouls, qui sont à-peu-près au nombre de soixante par minutes dans l'état de santé.

On donne aussi le nom d'*éclair* à des traits lumineux qu'on voit dans les soirées d'été, sillonner sans bruit les nuages. On les appelle *éclairs de chaleur* : leur lumière est beaucoup moins vive et moins rapide que celle des *éclairs foudroyans*. Il paroît qu'ils sont dus en partie à l'inflammation du gaz hydrogène, occasionnée par de légères explosions électriques.

Le soir où l'on tiroit le canon aux Tuileries, en réjouissance de la paix, j'étois dans le jardin du Luxembourg : à chaque explosion, je voyois dans les nues, assez près du zénith, une espèce d'*éclair* qui précédoit le bruit du coup, de quelques secondes. Je laisse aux physiciens le soin d'expliquer ce phénomène : je ne crois pas que cet effet fût produit par une simple réflexion de la lumière. (Pat.)

ÉCLAIRE, nom vulgaire de la *chélidoine commune*. Voy. au mot Chélidoine. (B.)

ECLATANT (*Oiseaux dorés*, pl. 2 de mon *Hist. nat. des Grimpereaux-Souï-mangas*; ordre, Pies; genre du Grimpereau. *Voyez* ces mots.). D'après les couleurs riches, moelleuses et brillantes qui font la parure de ce *souï-manga*, je lui ai donné le nom d'*éclatant*; le violet le plus beau couvre la tête, la gorge, le dessus et le devant du cou, le dos et le croupion de cet oiseau; cette couleur est enrichie par de nombreux reflets vert-dorés; un rouge vif pare la poitrine, et vers sa partie inférieure, il est mélangé de violet; une petite touffe de plumes d'un jaune paille coupe agréablement sur le vert, qui colore ses côtés; le haut du ventre est d'un bleu tirant sur le violet, le reste des parties inférieures est noir; les couvertures de la queue, les bords extérieurs des pennes, le haut des ailes sont d'un vert brillant ; grosseur du *serin*; longueur d'environ cinq pouces; bec et pieds noirs.

On trouve cette nouvelle espèce sur la côte d'Afrique. (Vieill.)

ÉCLIPSE, interruption momentanée que nous observons dans la lumière d'un astre, qui est occasionnée par l'interposition d'un corps céleste opaque.

On en distingue trois espèces : 1°. Les *éclipses de soleil*,

qui arrivent quand la lune se trouve précisément entre la terre et le soleil, de manière qu'elle empêche une partie de ses rayons d'arriver jusqu'à nous.

2°. Les *éclipses de lune*, quand la terre se trouve entre le soleil et la lune, de manière à empêcher celle-ci de recevoir les rayons du soleil, sur une partie ou sur la totalité de son disque.

3°. Les *éclipses des satellites* de Jupiter ou de Saturne. Elles ont lieu lorsque la planète principale se trouve interposée entre le soleil et quelqu'un de ses satellites.

Quand les étoiles sont cachées momentanément par la lune ou par une planète, c'est une espèce d'*éclipse*, à laquelle on donne le nom d'*occultation*.

Lorsque *Mercure* ou *Vénus* passent entre le soleil et la terre, de manière que le centre de ces planètes se trouve à-peu-près sur la même ligne que le centre du soleil et de la terre, il y a une véritable *éclipse de soleil*, mais qui est imperceptible, et qu'on nomme simplement *passage*. On apperçoit alors la planète comme une tache noire et ronde devant le disque du soleil.

Les *éclipses de soleil* proprement dites, sont ou *partielles* ou *centrales* : elles sont *partielles* quand la lune se trouve placée un peu obliquement entre le soleil et nous, de façon qu'elle ne cache qu'une partie de son disque.

Elles sont *centrales* ou *annulaires*, lorsque le soleil, la lune et la terre se trouvent sur la même ligne droite. On les appelle *annulaires*, attendu que le disque apparent du soleil étant un peu plus large que celui de la lune, on voit déborder la surface du soleil tout autour, de manière à former un *anneau* lumineux.

Les *éclipses de soleil* ne peuvent arriver que lorsque la lune est *nouvelle*, et au moment où elle se trouve en *conjonction* avec le soleil.

Les *éclipses de lune* sont ou *partielles* ou *totales* : elles sont *partielles* quand l'ombre de la terre ne tombe que sur une portion de la lune. Elles sont *totales* quand la lune se trouve toute entière dans le cône ténébreux que forme l'ombre de la terre; ce qui arrive lorsque le soleil, la terre et la lune se trouvent traversés par une même ligne droite.

Les *éclipses de lune* n'arrivent que lorsqu'elle est dans son *plein*, et en *opposition* avec le soleil.

Les *éclipses des satellites*, principalement de ceux de *Jupiter*, sont extrêmement fréquentes, attendu qu'ils tournent fort vite autour de cette planète, et à peu de chose près dans le même plan. Comme on peut observer dans le même instant

ces *éclipses* sur différens points de la surface de la terre, elles fournissent un moyen très-commode pour déterminer la longitude ou la différence des méridiens de ces mêmes lieux. *Voyez* ECLIPTIQUE. (PAT.)

ÉCLIPTE, *Eclipta*, genre de plantes à fleurs composées de la syngénésie polygamie superflue, et de la famille des CORYMBIFÈRES, qui a pour caractère un calice commun, polyphylle, formé de deux rangs de folioles lancéolées, presqu'égales; des fleurons hermaphrodites, quadrifides et tétrandres au centre; des demi-fleurons nombreux, et à languette étroite à la circonférence; un réceptacle garni de paillettes fort étroites.

Le fruit consiste en plusieurs semences oblongues, comprimées dans le disque, trigones à la circonférence, crénelées, et sans dents ni aigrettes.

Ce genre, qui est figuré pl. 687 des *Illustrations* de Lamarck, comprend quatre à cinq plantes herbacées, annuelles, naturelles aux parties chaudes de l'Inde et de l'Amérique; leurs feuilles sont opposées, rudes au toucher, et leurs fleurs pédonculées, axillaires ou terminales.

Les deux plus communes dans les jardins, sont:

L'ECLIPTE DROITE, qui a la tige droite et les feuilles presque connées. Elle se trouve en Amérique.

L'ECLIPTE COUCHÉE a la tige couchée, les feuilles légèrement ondulées et presque pétiolées. Elle vient de l'Inde. (B.)

ECLIPTIQUE. C'est le cercle que parcourt la terre dans son mouvement annuel autour du soleil, et dont on suppose que le plan passe par le centre du soleil et par celui de la terre.

Le plan de ce cercle n'est point parallèle à celui de l'équateur, ils forment entr'eux un angle d'environ 23 degrés et demi; c'est ce qu'on nomme l'*obliquité de l'écliptique*.

Si le plan de l'équateur et celui de l'écliptique se confondoient par leur parallélisme, c'est-à-dire, si un point de la surface de la terre, également distant des deux pôles, parcouroit dans son mouvement *diurne* le même plan que le centre de la terre parcourt dans son mouvement *annuel*, il n'y auroit nul changement de saisons: l'équinoxe seroit perpétuel.

C'est donc l'obliquité qui existe entre l'*équateur* et l'*écliptique* qui opère les changemens de saisons.

L'obliquité de l'*écliptique* n'a pas toujours été la même; des observations exactes, faites il y a 4000 ans par les Chaldéens, prouvent qu'elle étoit alors de 24 degrés: elle est maintenant de 23 degrés 28 min. Toutes les observations qui

l'*Hist. nat de Buffon ;* elle n'est pas plus grosse qu'une *alouette ;* son bec, ses pieds et l'iris de ses yeux sont noirs ; sa tête et le haut du cou, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont bleus ; le bas du cou, la poitrine et le dessous des ailes d'un blanc vineux ; le ventre et le dessous de la queue jusqu'aux deux tiers de sa longueur sont blancs ; dans tout le reste elle ressemble à l'*écorcheur.* Cet oiseau a été tué en Lorraine, où l'on en voit très-rarement. Sonnini présume que c'est celui que les Hollandais appellent *blacuw klauwier* (*pie-grièche bleue*), dont les habitudes sont les mêmes que celles de la *pie-grièche rousse ;* mais qui, suivant Nozeman, habite pendant toute l'année les bois d'érables et les bosquets de la Gueldre, et d'après cette observation, si elle est exacte, cet *écorcheur* ne formeroit-il pas plutôt une race constante et distincte ?

L'*écorcheur* n'entre point dans les grands bois, mais en fréquente les lisières, suit les longues haies, et se plaît sur les grands buissons ; il a les mêmes habitudes et le même genre de vie de la pie-grièche rousse ; comme elle il a le vol court et peu élevé, fait la chasse aux petits oiseaux et aux insectes ; comme elle il a la faculté de contrefaire jusqu'à un certain point leur cri et une partie de leur ramage, pour les attirer plus aisément il se cache dans l'épaisseur d'un buisson ; ceux-ci, trompés par cette imitation, se glissent à travers le feuillage, et au lieu d'y trouver un oiseau de leur espèce, tombent au pouvoir de leur ennemi ; mais cette ruse ne lui réussit en plein que vis-à-vis les jeunes.

L'*écorcheur* place son nid dans les buissons et les haies, à la partie la plus touffue et la plus élevée de terre ; il le compose à-peu-près de même que la *pie-grièche rousse ;* ses œufs sont au nombre de cinq à six, tachetés de brun et de bleuâtre sur un fond blanc : la femelle fait deux pontes par an, et l'on a remarqué que les œufs de la dernière ont des taches plus petites et plus rares. Ces *pie-grièches* voyagent en famille, elles arrivent chez nous au printemps et nous quittent à l'automne. L'espèce est répandue dans le nord et dans le midi de l'Europe. On la retrouve au Sénégal et même dans la partie méridionale de l'Afrique. Les oiseleurs prennent beaucoup d'*écorcheurs* à l'automne, sur-tout des jeunes, dans les bois de la Lorraine, aux *lacets* et à la *sauterelle.* (VIEILL.)

ECOSSONEUX, nom vulgaire du BOUVREUIL. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

ÉCOUFFE ou ÉCOUFFLE, C'est, en vieux français, le MILAN. *Voyez* ce mot. (S.)

ECOURGEON ou ESCOURGEON, nom vulgaire d'une espèce d'Orge. *Voyez* ce mot. (B.)

ÉCRECELLE. C'est, en vieux français, et encore dans quelques cantons de la France, la Cresserelle. *Voyez* ce mot. (S.)

ÉCREVISSE, *Astacus*, genre de crustacés de la division des Pédiocles a longue queue, qui a pour caractère quatre antennes inégales, les intérieures plus courtes, multi-articulées, divisées en deux presque jusqu'à la base; un corps oblong, subcylindrique, terminé antérieurement par une pointe courte, saillante entre les yeux; une queue grande, garnie d'écailles natatoires; dix pattes, dont les antérieures sont terminées en pince.

Ce genre, à raison de l'espèce fluviatile qui se trouve dans toute l'Europe, et que l'on mange par-tout, est un des plus généralement connu et des plus étudié parmi ceux des *crustacés*. Il est peu d'ouvrages sur l'histoire des poissons ou des insectes dans lesquels on ne lui ait consacré un chapitre particulier, depuis Aristote, qui en a parlé le premier, jusqu'à ce jour.

On trouvera au mot Crustacé l'anatomie des *écrevisses*, et le résultat des ingénieuses expériences qui ont été faites pour apprendre à connoître les circonstances qui accompagnent leur changement de test ou son renouvellement annuel, ainsi que celles qui ont trait à la faculté dont elles jouissent aussi de repousser les membres qu'elles perdent; ainsi on n'a plus qu'à s'occuper ici de ce qui les distingue des autres *crustacés*.

Le corcelet des *écrevisses* est à-peu-près cylindrique; le devant de leur tête est prolongé en bec ou en longue pointe horizontale, applatie et armée d'épines. Leurs yeux sont placés à côté de cette partie. Ils ont la forme d'un demi-globe, porté sur une espèce de fourreau cylindrique, attaché à un muscle fort et nerveux, au moyen duquel ils sont mobiles, et peuvent rentrer ou sortir à volonté d'une cavité où ils sont situés. Entre les yeux se trouvent les antennes. Les supérieures, qui sont à filet conique et fort déliées à leur pointe, sont ordinairement aussi longues que le corps, divisées en un grand nombre d'articles, et portées sur une base mobile composée de trois gros articles, accompagnée de pièces écailleuses et de poils. Entre ces antennes, et un peu au-dessous de leur base, se voient les petites antennes, que quelques auteurs ont mal-à-propos appelées antennules. Elles sont presque de même forme que les antennes, mais considérablement plus courtes.

Les instrumens du manger sont une lèvre supérieure osseuse, petite, triangulaire ; quatre paires d'antennules, accompagnées de mâchoires ; et deux grosses dents osseuses qui se meuvent latéralement, sans compter les bras, qui ont leur attache plus bas. *Voyez* au mot CRUSTACÉS, où ces parties ont été décrites plus en détail.

Toutes ces différentes parties concourent à l'action du manger ; mais il est difficile de déterminer à quoi, dans cette opération, est employée telle ou telle pièce. Il paroît cependant que les antennules servent à tâter les alimens, les bras pour les porter à la bouche, et les mâchoires pour les atténuer.

La queue de l'*écrevisse* fait la moitié de l'animal. Elle est composée de six pièces, plus convexes en dessus qu'en dessous, et articulées entr'elles par le moyen de membranes flexibles. Les anneaux ont, en dessous, des parties remarquables attachées près de leur bord extérieur. On les nomme les *filets*. Ils varient en nombre et en figure dans les deux sexes, et sont mobiles sur leur base. C'est à ces filets que l'*écrevisse* femelle attache ses œufs, et il est probable que ceux du mâle servent à quelque chose dans l'acte de la génération ; mais comme on n'a pas encore observé l'accouplement des *écrevisses*, on ne sait rien de positif à cet égard. La queue est terminée par cinq pièces plates, minces, ovales, un peu convexes en dessus et concaves en dessous, articulées au dernier anneau de la queue. Ce sont de véritables nageoires. C'est à la base de celle du milieu, en dessous, qu'est l'anus.

Cette queue est indifféremment, tantôt étendue, tantôt recourbée ou pliée en dessous.

Les *écrevisses* respirent l'eau et l'air par des ouïes assez semblables à celles des poissons. (*Voyez* au mot CRUSTACÉ.) L'ouverture de ces ouïes est placée au-dessous de la tête, sous la partie antérieure et latérale du test du corcelet. On voit facilement l'action inspiratoire et expiratoire de ces animaux, soit qu'on les ôte de l'eau, soit qu'on les y remette. Dans l'un ou l'autre cas, il se produit un petit bruit occasionné par l'entrée de l'eau ou la sortie des bulles d'air qui viennent crever à leur ouverture.

Les pattes des *écrevisses* ont leur attache le long du dessous du corps, à une peau dure et écailleuse. Les deux antérieures, ou les pinces, sont fort longues et fort grosses. Elles sont divisées en cinq parties de formes inégales, et articulées entr'elles par des membranes. La plus éloignée du corps, ou la cinquième, s'appelle la *main* ou la *serre*. Cette main est ovale,

convexe des deux côtés, et tuberculeuse. En avant elle est munie de deux parties coniques, applaties, qu'on nomme les doigts, et qui se terminent par un petit crochet très-pointu. L'extérieur est immobile, et n'est que le prolongement atténué de la main; mais l'intérieur est mobile, et articulé de manière à pouvoir s'écarter ou se rapprocher de l'autre, à la volonté de l'animal. Le dedans de cette pince est rempli d'une masse de chair, qui a au milieu un cartilage plat. C'est avec les pinces que l'*écrevisse* prend sa proie; elle les emploie aussi comme un moyen de défense, ainsi qu'on peut s'en assurer en lui présentant quelque chose lorsqu'elle est dans l'eau. Elle serre avec tant de force, que pour la faire lâcher prise il faut lui casser la patte ou lui brûler la queue.

Les huit autres pattes sont longues, effilées et divisées, chacune, en cinq articles un peu applatis. Les deux premières paires sont terminées par de très-petites pinces, organisées comme les doigts des grandes, mais c'est leur doigt extérieur qui est mobile. Les autres sont terminées par un ongle simple, crochu et pointu.

Les pattes des *écrevisses*, de l'un et de l'autre sexe, ont encore une particularité des plus remarquables, c'est d'être le siége des organes de la génération. *Voyez* au mot CRUSTACÉ.

On peut d'abord distinguer le sexe d'une *écrevisse* en la regardant en dessous.

Les organes du mâle sont placés à la base du premier article des deux pattes postérieures. Ils sont indiqués par une cavité arrondie, remplie par une masse charnue où se terminent les vaisseaux spermatiques.

L'*écrevisse* femelle présente, au même article des deux pattes de la troisième paire, une grande ouverture ovale, qui est faite pour donner passage aux œufs. Les deux ovaires aboutissent à cette ouverture. Entre les pattes de la troisième et de la quatrième paire, on voit, sur le dessous du corps, une plaque écailleuse, élevée, formée comme par deux pièces triangulaires, mises bout par bout. Dans la femelle, cette plaque se trouve couverte, au temps de la ponte, d'une matière calcaire jaunâtre, qui y tient fortement, et que Roesel a soupçonné être la semence du mâle.

Voici ce que Baster rapporte de l'accouplement des *écrevisses*, sur la foi d'autrui. Lorsque le mâle attaque la femelle, elle se renverse sur le dos, et alors ils s'embrassent très-étroitement par le moyen des pattes et de la queue, après quoi, au bout de deux mois, la femelle se trouve chargée d'œufs.

Les *écrevisses* pondent un grand nombre d'œufs, qu'elles ont l'art d'attacher aux filets mobiles qui se trouvent au-dessous de leur queue, et qu'elles y portent constamment jusqu'à ce que les petits éclosent. Il y a apparence que ces œufs croissent et augmentent en volume, tandis qu'ils sont ainsi attachés à ces filets. Ils sont renfermés dans une espèce de sac, qui est une continuation de leur pédicule membraneux. Chaque filet, ainsi chargé, représente d'autant mieux de petites grappes de raisin, que la couleur des œufs est d'un brun rougeâtre.

Lorsque les petites *écrevisses* éclosent, elles sont transparentes, extrêmement molles, mais en tout semblables aux grosses. Comme leur délicatesse les exposeroit, les premiers jours de leur naissance, à des dangers sans nombre, qu'elles ont même bien de la peine à éviter plus tard, la sage nature leur a donné encore pour quelque temps, une retraite sous la queue de leur mère. Il n'est personne qui n'ait été dans le cas de manger des *écrevisses* ainsi garnies de petits. Lorsque la mère est tranquille dans l'eau, on voit sortir ces petites *écrevisses* d'entre ses jambes, et se hasarder à ramper autour d'elle, et puis, au moment du danger, se retirer toutes ensemble dans leur asyle. Il semble que la mère les avertisse de ce qu'elles doivent craindre, car ce n'est jamais sans motifs qu'elles fuient ainsi. Elles abandonnent cependant leur mère peu à peu, à mesure qu'elles grandissent, et l'on n'en voit plus guère, avec elle, vers la fin de la première quinzaine de leur naissance.

La couleur des *écrevisses* est d'un brun verdâtre dans celles de rivières, et d'un brun rougeâtre taché de bleu ou d'autre couleur, dans celles de mer; mais quelle que soit leur couleur pendant la vie, elle devient toujours d'un rouge foncé par la cuisson ou l'action des acides.

Les *écrevisses*, comme tous les autres *crustacés*, changent de peau au commencement de l'été, et emploient à cet effet deux demi-globes, qu'on trouve dans leur estomac avant cette époque, et qui sont connus sous le nom d'*yeux d'écrevisses*. (*Voyez* au mot CRUSTACÉS, où l'opération de la mue est très-détaillée.) Elles croissent avec beaucoup de lenteur, et par conséquent doivent vivre un grand nombre d'années. Des *écrevisses* de huit à dix ans sont encore médiocres. On en cite qu'on a supposées de l'âge de cinquante ans. Quelques individus de celles de mer atteignent une taille gigantesque, c'est-à-dire quelquefois trois pieds de long.

Les *écrevisses de rivières* se plaisent principalement dans les eaux courantes et pierreuses des montagnes. On les trouve

aussi dans les lacs et les étangs; mais là, leur chair, à moins que ces amas d'eau ne soient alimentés par des sources voisines, n'est pas aussi bonne. Elles se cachent pendant le jour dans des trous qu'elles se creusent, ou sous des pierres, des racines d'arbres, &c.

Il est extrêmement difficile de peupler d'*écrevisses* un ruisseau, et encore plus un réservoir dans lequel il n'y en avoit point. Peu d'animaux aquatiques sont plus délicats sur la nature de l'eau dans laquelle elles doivent vivre. On les a vues, à la suite de ces transplantations, sortir de l'eau (chose qu'elles ne font jamais, quoiqu'on l'ait avancé, dans leur ruisseau natal), et venir mourir sur la terre. C'est sur-tout, lorsqu'on les prend dans une eau vive pour les mettre dans une eau stagnante, qu'on remarque cet effet, quoique cette eau ne leur soit pas mortelle, et puisque souvent il y en a déjà. Ce n'est qu'à force de sacrifier des individus qu'on parvient à en accoutumer quelques-unes à leur nouvelle habitation. Les seules eaux qui leur soient réellement mortelles, sont celles qui sont en état actuel de putréfaction.

Les *écrevisses*, comme tous les autres *crustacés*, ne vivent que de substances animales. Il est très-probable que c'est par inexactitude d'observation qu'on a dit leur avoir vu manger des végétaux. Tout ce qu'elles peuvent saisir leur est bon, qu'il soit en vie, qu'il soit corrompu. En cas de disette, et sur-tout lorsqu'elles changent de peau, elles se mangent entr'elles. Les petits poissons, les petits coquillages, les larves d'insectes, et tout ce qui se noye dans les eaux, forme la base de leur subsistance pendant l'été. Elles restent l'hiver entier sans manger, ou sans presque rien manger. Elles ont pour ennemis presque tous les animaux qui fréquentent les eaux, ou qui y habitent constamment, tels que les loutres, les rats d'eau, les oiseaux aquatiques, les poissons voraces, les larves d'insectes, &c. Cependant, comme elles multiplient beaucoup, et que le nombre de ces ennemis diminue à mesure qu'elles avancent en âge, c'est-à-dire qu'elles acquièrent de la force, il suffit de ne pas pêcher pendant quelques années un ruisseau épuisé, et de veiller sur les loutres et les hérons, pour qu'il y en ait autant qu'auparavant. Leur nombre se borne, il faut cependant l'ajouter, d'après la masse de subsistances qu'elles peuvent se procurer.

Les *écrevisses de mer* aiment les côtes pierreuses, où il y a des rochers, dans les fissures desquels elles puissent se cacher. Elles se trouvent dans toutes les mers, et ne sont point rares sur les côtes d'Europe.

La pêche des *écrevisses de rivières* se fait de plusieurs façons. La plus usitée consiste à les prendre pendant le jour, à la main, dans les trous et sous les pierres où elles se retirent; ou, pendant la nuit, avec des flambeaux, lorsqu'elles cherchent leur nourriture. La manière la plus agréable, et qui fournit le plus de belles pièces, est celle dans laquelle on emploie des appâts. Pour la faire, on attache un filet au pourtour d'un cercle de fer, ou de toute autre matière pesante, et on fixe au milieu de ce filet un morceau de viande quelconque, la plus puante est la meilleure; le cercle est attaché à un long bâton, par le moyen de trois ficelles. On le met dans l'eau à la brune, époque où les *écrevisses* quittent leurs trous. Il n'y est pas long-temps qu'on les voit accourir à l'odeur ou à la vue de la viande, sur laquelle elles se jettent avec avidité. Alors on lève le bâton, on retire le filet, et on choisit les plus grosses. Cette pêche produit souvent de très-abondans résultats. On la modifie en plaçant la viande au centre d'un fagot d'épines. Les *écrevisses* en voulant l'atteindre s'embarrassent entre les branches, et lorsqu'on relève le fagot, il y en a quelquefois plusieurs douzaines dedans. C'est principalement en été que cette manière de pêcher est avantageuse.

Les *écrevisses* peuvent être conservées plusieurs jours, lorsqu'il ne fait pas trop chaud, dans des paniers où on a mis des herbes fraîches, telles que de l'ortie; ou dans un baquet où il n'y a que quelques lignes d'eau en hauteur. S'il y en avoit assez pour qu'elles en fussent couvertes, elles périroient en peu de momens, parce que la grande consommation d'air qu'elles font, ne leur permet pas de vivre dans une eau qui n'est pas en grande masse ou continuellement renouvelée.

Les *écrevisses de mer* ne se mangent guère que bouillies dans l'eau de mer, et ensuite assaisonnées avec de l'huile, du vinaigre et du poivre; mais celles d'eau douce se transforment, sur la table des riches, en un grand nombre de mets. La plus simple manière de les apprêter, est, comme cela arrive toujours, la plus avantageuse sous tous les rapports et celle qu'on emploie le plus généralement; elle consiste à les mettre en vie dans un chaudron où se trouve du vinaigre affoibli d'eau et fortement assaisonné de sel, de poivre, de thym, de laurier, de muscade, &c. Quelques personnes les font cuire dans le vin blanc. On est obligé de les mettre au feu en vie, parce que, si on les jetoit dans la liqueur déjà bouillante, dès qu'elles sentiroient l'impression vive de la chaleur, elles casseroient leurs pattes, dont la conservation est une des conditions qu'on exige lorsqu'on les sert sur la table. Quand on les met sur le feu, dans l'eau froide, elles périssent avant de

ressentir une douleur assez vive pour avoir recours au moyen violent précité.

On fait aussi des coulis d'*écrevisses*, c'est-à-dire, qu'on les pile dans un mortier, et qu'on emploie, comme assaisonnement, le résultat de cette opération.

Les coulis d'*écrevisses* ont une saveur et même une odeur agréable, qui se communique très-facilement aux autres mets; aussi sont-ils très-vantés par les gourmets.

On n'a pas de bonnes observations sur l'usage diététique des *écrevisses*, mais on dit que leur chair nourrit beaucoup, et forme un aliment assez solide, mais qui se digère difficilement. On les regarde en médecine comme propres à purifier le sang, à disposer les humeurs aux excrétions, à ranimer les oscillations des vaisseaux et le ton des solides, en un mot, comme un remède incisif et tonique. On les donne, à ce titre, dans les maladies de la peau, dont le caractère n'est pas inflammatoire. On les emploie encore dans les obstructions, les cachexies, la leucophlegmatie, la bouffissure, &c. Mais leur utilité médicinale est réduite à une bien petite importance dans la nouvelle doctrine, et les jeunes médecins ne les ordonnent guère que pour amuser des malades imaginaires.

Dans les grands fleuves de la Russie asiatique, tels que le Don, le Volga, &c., il y a des *écrevisses* d'une prodigieuse grandeur, qu'on ne pêche que pour avoir leurs pierres. Quand on en a pris une certaine quantité, on les entasse pour les faire pourrir, et lorsque leur décomposition est presque complète, on en lave le résultat à grande eau. Les pierres, comme plus pesantes, tombent au fond. On les exporte. Ces pierres qui ont joui pendant plusieurs siècles d'une si grande réputation, et qui sont encore si recherchées dans les pays soumis aux préjugés, ne sont plus estimées en Europe que comme le plus petit morceau de craie, et si on en trouve encore dans les boutiques d'apothicaires, c'est par un reste de l'ancien usage.

Les diverses espèces d'*écrevisses de mer* portent des noms vulgaires, différens des noms scientifiques, par suite d'une erreur de Linnæus; ainsi notre *homar* n'est pas le *cancer homarus* de ce naturaliste, mais le *cancer marinus*; le *cancer homarus* est le crustacé que nous appelons en français *langouste*, et qui fait partie du genre PALINURE. (*Voyez* ce mot.) Au reste les voyageurs ont généralement appelé *écrevisses*, tous les gros crustacés à longue queue, et il seroit certainement impossible de débrouiller le chaos de leur synonymie, si on vouloit l'entreprendre.

Le genre *écrevisse* des premières éditions de l'*Entomologie* de Fabricius, a été considérablement circonscrit dans son dernier supplément, attendu qu'il a fait quatre nouveaux genres à ses dépens. Ces genres sont PALINURE, ALPHÉE et CRANGON. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver les espèces d'*écrevisses*, proprement dites, aussi nombreuses qu'on auroit lieu de le croire, lorsqu'on se rappelle la grande quantité de crustacés qu'on appelle de ce nom. On n'en compte que huit espèces ;

Les principales sont :

L'ECREVISSE HOMAR, *Astacus marinus* Fab., dont le corcelet est uni, le rostre denté latéralement, avec une double dent à sa base supérieure. Elle est figurée dans la *Zoologie britannique* de Pennant, tab 10, fig. 21, et se trouve dans les mers d'Europe.

L'ECREVISSE DES RIVIÈRES, *Astacus fluviatilis* Fab., dont le corcelet est uni, le rostre denté latéralement, et la base avec une seule dent de chaque côté. Elle est figurée dans beaucoup d'ouvrages, et se trouve dans les rivières de l'Europe et du nord de l'Asie.

L'ECREVISSE DE BARTON a le corcelet uni, le rostre court, aigu, le poignet dentelé. Elle est figurée dans l'*Histoire naturelle des Crustacés*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, pl. 11, fig. 1. Elle se trouve dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale, d'où je l'ai rapportée. Elle ressemble beaucoup à l'*écrevisse fluviatile*, et se mange comme elle.

L'ECREVISSE NORWÉGIENNE a le corcelet épineux en devant, les pinces prismatiques, leurs angles épineux. Elle est figurée dans Herbst, tab. 26, fig. 3. Elle se trouve dans les mers du Nord. (B.)

ECRITURE, nom spécifique d'une espèce de *perche*, *perca scriba* Linn. (B.)

ECRITURE CHINOISE, nom que donnent les marchands à une coquille du genre *vénus*, qui a des bandes en zig-zag qui semblent être des caractères. C'est la *vénus littérée* de Linn., figurée pl. 21 A, de Dargenville. *Voyez* au mot VÉNUS. (B.)

ECROUELLE, nom vulgaire de la *crevette des ruisseaux*, *cancer pulex* Linn. *Voyez* au mot CREVETTE. (B.)

ECU DE BRATTENSBOURG. C'est le nom qu'on a donné à une *cranie fossile* qu'on trouve près de Brattensbourg, dans la Laponie suédoise, et sur laquelle Stolbæus a publié une dissertation. *Voyez* au mot CRANIE. (B.)

ECUELLE D'EAU, nom vulgaire de l'HYDROCOTILE. *Voyez* ce mot. (B.)

ECUME-DE-MER, substance talqueuse, suivant De Born, ou plutôt stéatiteuse, qui *se taille* au couteau comme la pierre de lard, et qui ne se dissout aucunement ni ne peut se pétrir dans l'eau.

De Born la place au premier rang parmi les *talcs*, quoique son tissu ni sa cassure ne présentent rien d'écailleux; c'est pourquoi il la désigne sous le nom de *talc terreux blanc*, très-léger, spongieux.

« Cette terre, dit-il, diffère des autres variétés du *talc*, en » ce que son tissu est *plus tenace* et plus spongieux. Elle est » très-blanche, fine et onctueuse au toucher. Les Turcs *en* » *taillent* des pipes à fumer, connues sous le nom d'*écume-* » *de-mer*. Après avoir été *sculptée* et cuite dans l'huile, elle » acquiert une couleur jaunâtre. M. Cronstedt paroît l'avoir » désignée par le nom de *keffekil*, et l'a rangée parmi les *ar-* » *giles lithomarges*. On a su depuis, qu'*elle est composée de* » *parties presque égales de silice et de magnésie* ». (*Catal.* t. 1, p. 244. J. A. 1.)

Les pipes d'*écume-de-mer* sont un objet de luxe chez les Orientaux et chez les peuples du Nord, sur-tout quand, par un long usage, elles ont acquis une belle couleur de café, ce qui leur donne un très-grand prix aux yeux des amateurs, qui ont soin de les frotter de cire de temps en temps, pour leur faire prendre cette teinte.

Quand l'*écume-de-mer* est de la plus parfaite qualité, on voit le feu à travers la pipe, et elle se ramollit assez pour qu'on puisse y piquer une aiguille: j'en ai vu de cette espèce.

Cette substance résiste long-temps à l'action du feu. Il y a des pipes d'*écume-de-mer* qui passent de père en fils, quoiqu'on s'en serve du matin au soir.

L'*écume-de-mer de Turquie* vient, suivant De Born, de *Bruza* dans l'Asie mineure. On en trouve aussi en Allemagne; mais elle est moins estimée que celle du Levant.

Il ne faut pas confondre l'*écume-de-mer* avec l'*argile de Constantinople*, dont parle De Born (*Catal.* t. 1, p. 222. J. B. 6.), et dont on fait en Turquie les pipes communes, qui sont d'une couleur rougeâtre. Elles se fabriquent comme les pipes de Hollande; et les plus belles, soit anciennes ou récentes, n'ont pas la centième partie de la valeur des pipes d'*écume-de-mer* qui ont passé à la couleur brune. (Pat.)

ECUME-DE-MER. On donne ce nom à un produit de la décomposition des Varecs, et à un Alcyon. *Voy.* ces mots. (B.)

ECUME PRINTANIÈRE, humeur ressemblant à de la salive que répandent des larves de Cercopis. *Voyez* ce mot. (L.)

ECUME-DE-TERRE, *Schaumerde* des Allemands, substance calcaire, que plusieurs habiles minéralogistes regardent comme une variété de l'*agaric minéral*. Sa couleur est le blanc jaunâtre ou verdâtre ; sa contexture est lamelleuse ; ses lames sont très-minces et flexibles ; elles ont un éclat nacré. D'après l'examen que Wiegleb a fait de cette substance, ce n'est autre chose qu'un *carbonate de chaux*.

L'*écume-de-terre* se trouve dans les fissures de quelques montagnes calcaires, près de Gera en Misnie, et d'Eisleben en Thuringe. (PAT.)

ECUREUIL (*Sciurus*), famille de quadrupèdes de l'ordre des RONGEURS, caractérisée ainsi qu'il suit : incisives inférieures, comprimées ; queue garnie de chaque côté de longs poils en forme de barbes de plume.

Cette famille renferme trois genres ; celui des ECUREUILS, celui des POLATOUCHES et celui de l'AYE-AYE. *Voyez* ces mots. (DESM.)

ECUREUIL (*Sciurus*), genre de quadrupèdes de la famille du même nom et de l'ordre des RONGEURS. (*Voyez* ces mots.) Les quadrupèdes renfermés dans ce genre sont doués de tous les caractères qui distinguent la famille, l'ordre et la classe auxquels ils appartiennent. Ils ont beaucoup de rapport avec les *polatouches* et avec l'*aye-aye*, mais ils diffèrent des premiers, en ce que la peau de leur corps n'est point prolongée latéralement et ne forme pas de membrane propre à voltiger. Ils se distinguent de l'*aye-aye* par la forme de leurs pieds, dont tous les pouces sont rapprochés des autres doigts.

Ce genre comprend un assez grand nombre d'espèces, parmi lesquelles on remarque principalement : l'ECUREUIL, le BARBARESQUE, l'ECUREUIL SUISSE, l'ECUREUIL PALMISTE, l'ECUREUIL DE MALABAR, l'ECUREUIL CAPISTRATE, l'ECUREUIL DE LA CAROLINE, l'ECUREUIL NOIR, l'ECUREUIL DE LA GUIANE, le COQUALLIN, l'ECUREUIL DE GINGI, &c. *Voyez* ces mots. (DESM.)

ECUREUIL (*Sciurus vulgaris* Linn. *Voyez* tom. 25, pag. 164, pl. 3, fig. 3 de l'*Histoire naturelle des quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre et de la famille du même nom. L'*écureuil* est de forme alongée, sa tête est comprimée sur les côtés et fort épaisse ; son front est plat ; ses oreilles de médiocre grandeur, terminées par un bouquet de poils fort longs ; son cou si court qu'on ne le distingue presque pas de la tête et des épaules ; son dos ordinairement arqué, et sa queue fort longue et touffue. Les plus longs poils sont placés sur les côtés en forme de panache. Les pieds de derrière sont grands et les doigts sont fort gros ; le

talon porte à terre ; ce qui donne à l'animal la faculté de se dresser sur les pieds de derrière. Les *écureuils* ont la face inférieure du cou, la poitrine, les aisselles, la face inférieure de l'avant-bras et le ventre, de couleur blanche. Le reste du corps est d'un roux plus ou moins brun.

« L'*écureuil*, dit Buffon, est un joli petit animal, qui n'est qu'à demi-sauvage, et qui, par sa gentillesse, par sa docilité, par l'innocence même de ses mœurs, mériteroit d'être épargné ; il n'est ni carnassier ni nuisible, quoiqu'il saisisse quelquefois des oiseaux ; sa nourriture ordinaire sont des fruits, des amandes, des noisettes, de la faine et du gland ; il est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, très-industrieux ; il a les yeux pleins de feu, la physionomie fine, le corps nerveux, les membres dispos ; sa jolie figure est encore rehaussée, parée par une belle queue en forme de panache, qu'il relève jusque dessus sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre ; il est, pour ainsi dire, moins quadrupède que les autres ; il se tient ordinairement assis presque debout, et se sert de ses pieds de devant comme d'une main, pour porter à sa bouche ; au lieu de se cacher sous la terre, il est toujours en l'air ; il approche des oiseaux par sa légèreté ; il demeure comme eux sur la cime des arbres, parcourt les forêts en sautant de l'un à l'autre, y fait son nid, cueille les graines, bois la rosée, et ne descend à terre que quand les arbres sont agités par la violence des vents. On ne le trouve point dans les champs, dans les lieux découverts, dans les pays de plaines, il n'approche jamais des habitations ; il ne reste point dans les taillis, mais dans les bois de hauteur, sur les vieux arbres des plus belles futaies. Il craint l'eau plus encore que la terre, et l'on assure que lorsqu'il faut la passer, il se sert d'une écorce pour vaisseau, et de sa queue pour voile et pour gouvernail. Il ne s'engourdit pas comme le *loir*, pendant l'hiver ; il est en tout temps très-éveillé ; et pour peu que l'on touche au pied de l'arbre sur lequel il repose, il sort de sa petite bauge, fuit sur un autre arbre, ou se cache à l'abri d'une branche. Il ramasse des noisettes pendant l'été, en remplit les troncs, les fentes des vieux arbres, et a recours en hiver à sa provision ; il les cherche aussi sous la neige, qu'il détourne en grattant. Il a la voix éclatante et plus perçante encore que celle de la fouine ; il a de plus un murmure à bouche fermée, un petit grognement de mécontentement qu'il fait entendre toutes les fois qu'on l'irrite. Il est trop léger pour marcher ; il va ordinairement par petits sauts et quelquefois par bonds ; il a les ongles si pointus et les mouvemens si prompts, qu'il grimpe en un instant sur un hêtre dont l'écorce est fort lisse ».

« On entend les *écureuils* pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres ; ils semblent craindre l'ardeur du soleil ; ils demeurent pendant le jour à l'abri dans leur domicile, d'où ils sortent le soir pour s'exercer, jouer, faire l'amour et manger ; ce domicile est propre, chaud et impénétrable à la pluie ; c'est ordinairement sur l'enfourchure d'un arbre qu'ils l'établissent ; ils commencent par transporter des bûchettes, qu'ils mêlent, qu'ils entrelacent avec de la mousse ; ils la serrent ensuite, ils la foulent, et donnent assez de capacité et de solidité à leur ouvrage, pour y être à l'aise et en sûreté avec leurs petits ; il n'y a qu'une ouverture vers le haut, juste, étroite, et qui suffit à peine pour passer ; au-dessus de l'ouverture est une espèce de couvert, en cône, qui met le tout à l'abri, et fait que la pluie s'écoule par les côtés et ne pénètre pas. Ils produisent ordinairement trois ou quatre petits ; ils entrent en amour au printemps, et mettent bas au mois de mai ou au commencement de juin ; ils muent au sortir de l'hiver ; le poil nouveau est plus roux que celui qui tombe ; ils se peignent, ils se polissent avec les mains et les dents ; ils sont propres, ils n'ont aucune mauvaise odeur ; leur chair est assez bonne à manger. Le poil de la queue sert à faire des pinceaux, mais leur peau ne fait pas une bonne fourrure ».

Les *écureuils* pris jeunes et élevés en captivité, deviennent très-familiers, sont très-gais, très-vifs et fort divertissans. La plupart dansent en mesure dans leur cage, frappant de leur pied la terre, en observant la cadence la plus régulière, et ne changeant jamais de mouvement qu'après un intervalle de repos. Ils sont fort propres ; ils laissent échapper leur urine dans leur cage, mais jamais dans leur lit ; ils aiment à se placer sur des surfaces unies, comme le bois d'acajou, la couverture d'un livre, &c. Ils ne lâchent jamais ce qu'ils tiennent dans leurs pattes pour recevoir même les alimens qu'ils aiment le mieux. Leur sagacité dans le choix des alimens est admirable ; ils semblent reconnoître au poids les mauvaises noix qu'on leur offre, et d'ordinaire ils n'ont pas besoin de les flairer. Ils ne font jamais de petits en domesticité.

Il existe une variété toute blanche de l'*écureuil*, laquelle est assez commune en Russie et en Sibérie. (Desm.)

ECUREUIL. Nom vulgaire d'un poisson du genre des *perches*, qu'on trouve à la Caroline. C'est le *perca formosa* de Linnæus. C'est un Lutjan de Lacépède. *Voyez* ce dernier mot. (B.)

ECUREUIL BARBARESQUE. *Voyez* BARBARESQUE. (DESM.)

ECUREUIL DE CANADA. C'est l'ECUREUIL GRIS. (DESM.)

ECUREUIL CAPISTRATE (*Sciurus capistratus* Bosc.). Ce quadrupède, observé par Bosc à la Caroline, a environ deux pieds de longueur totale et trois pouces de diamètre, il varie depuis le gris blanc jusqu'au noir le plus parfait, mais toujours le bout de son museau et celui de ses oreilles sont blancs, le sommet de sa tête est noir; ce qui le sépare de l'*écureuil gris* et de l'*écureuil noir*, ce qui forme enfin son caractère distinctif.

La tête de cet animal est ovale, un peu alongée, les oreilles sont rondes, à poils extérieurs plus longs que les intérieurs. La queue est aussi longue que le corps, composée de longs poils noirs à leur base, blancs à leur extrémité, et dont la partie intermédiaire est deux fois annelée de blanc et deux fois de noir.

L'*écureuil capistrate* et l'*écureuil de la Caroline* sont les seuls qu'on trouve dans les bois des environs de Charleston. Le *capistrate* ne se rencontre presque jamais que dans les lieux les plus secs, dans les cantons uniquement plantés de pins, de la semence desquels il fait, dans la saison, sa principale nourriture. Il entre en chaleur au mois de janvier, et fait comme l'*écureuil* de notre pays, un nid rond à une seule ouverture, avec des feuilles et de la mousse. On voit des petits en mars, courant sur les arbres, et on en tue en mai, mangeant des graines de l'érable de la Caroline.

On fait à cet *écureuil* une chasse perpétuelle, car sa chair est un excellent manger. Avec un chien bien dressé, on en peut tirer une grande quantité dans une journée; mais il s'en faut de beaucoup que, quelqu'habile chasseur qu'on soit, on puisse en tuer à tout coup. Cette espèce, encore plus que les autres peut-être, a le coup-d'œil et l'ouïe extrêmement fins. Lorsqu'il voit un chasseur, il s'applatit sur une mère branche, de manière qu'en s'éloignant beaucoup de l'arbre on ne peut voir que sa queue et l'extrémité de ses oreilles. Il reste ainsi tapis quelques coups de fusil qu'on lui envoie, jusqu'à ce qu'il ait été touché et blessé à mort.

Les ennemis de cet *écureuil* sont nombreux. Les renards, les chats-tigres, les serpens à sonnettes, plusieurs oiseaux de proie, en font leur nourriture habituelle. (Extrait de la note de Bosc, sur l'*écureuil capistrate*, insérée dans les *Annales du Muséum*, n° 4.) (DESM.)

ECUREUIL DE LA CAROLINE (*Sciurus Caroliniensis*

Linn.). L'*écureuil de la Caroline* est de moitié plus petit que l'*écureuil capistrate ;* il est un peu plus gros que l'*écureuil ordinaire ;* sa tête, le dessus de son corps, ses flancs et la face extérieure de ses pattes sont d'une couleur mêlée, semblable à celle du pelage du lièvre. Le roux domine sur les côtés. Il a été figuré par Bosc dans le *Journal d'Histoire naturelle*, vol. 2, pl. 29.

Cet *écureuil* se trouve à la Caroline; il préfère aux endroits secs et chauds, les lieux fourrés, le bord des marais où il y a beaucoup d'espèces d'arbres. (Desm.)

ECUREUIL (PETIT) DE LA CAROLINE. Edwards donne ce nom à l'Ecureuil suisse d'Amérique. *Voyez* ce mot. (Desm.)

ECUREUIL (GRAND) DE LA COTE DE MALABAR (*Sciurus maximus* Linn. *Voyez* tom. 25, pag. 180, pl. 4 de l'*Hist. nat. des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre des Ecureuils, et de l'ordre des Rongeurs. *Voyez* ces mots.

Ce bel *écureuil*, rapporté par Sonnerat, de la côte du Malabar, est très-grand. Il a la queue aussi longue que son corps, qui a quinze pouces six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps; et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition particulière : ils ont huit lignes de longueur, et se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi qu'une bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé; et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre mêlée d'un peu de blanc. La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues. Entre les oreilles prend une bande blanche inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire, qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun, mordoré, foncé, qui recouvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue. Le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre; la queue est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

On ne connoît pas les habitudes de cet animal, mais il est probable qu'elles diffèrent peu de celles des *écureuils*, aux-

quels il ressemble par toutes les formes du corps, de la tête et des membres, et dont il s'éloigne seulement par la particularité remarquable des poils des oreilles. (Desm.)

ECUREUIL DE GINGI (*Sciurus Dschiuschicus* Linn. *Voyez* tom. 32, pag. 238 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.). Cet *écureuil*, décrit par Sonnerat, est plus gros que l'*écureuil* d'Europe; tout son corps est d'un gris terreux plus clair sur le ventre, les jambes et les pieds. Il a sur le ventre, de chaque côté, une bande blanche qui prend de la cuisse de devant à celle de derrière; ses yeux sont entourés d'une bande blanche circulaire; la queue paroît toute noire, quoiqu'elle soit parsemée de poils blancs.

Il se trouve à Gingi. (Desm.)

ECUREUIL GRIS ou PETIT-GRIS (*Sciurus cinereus* Linn. *Voyez* tom. 27, pag. 175, pl. 11 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.). On a donné le nom de *petit-gris* à un quadrupède de l'Amérique septentrionale, fort voisin de l'*écureuil* par sa conformation extérieure. Il est deux ou trois fois plus grand que l'*écureuil vulgaire*. Le dessus de son corps est gris entremêlé de noir, et un peu roussâtre sur la tête. Le dessous du corps est blanc; et les oreilles n'ont pas à l'extrémité une houppe de poils, comme dans l'*écureuil*.

L'*écureuil gris* se tient ordinairement sur les arbres, et particulièrement sur les pins; il se nourrit de fruits et de graines, il en fait provision pour l'hiver; il les dépose dans le creux d'un arbre où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison: il y fait aussi ses petits. Cet animal fait beaucoup de ravages dans les plantations de maïs; il monte sur les épis, et les coupe en deux pour en manger la moelle. Il arrive quelquefois par centaine dans un champ, et le détruit souvent en une seule nuit. On a mis sa tête à prix pour tâcher de le détruire; on mange sa chair, mais on fait peu de cas de sa peau.

Ces *écureuils gris* sont fort communs, sur-tout en Pensylvanie; on prétend qu'ils y sont actuellement plus nombreux qu'autrefois, et qu'ils se sont multipliés dans les campagnes, à mesure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture. Ils font aussi beaucoup de tort aux chênes, dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître; en sorte que ces arbres rapportent très-peu de glands.

On trouve, dans les contrées septentrionales de l'Europe

et de l'Asie, une race d'*écureuils* très-commune, et qui a reçu des fourreurs le nom de *petit-gris*. Ces animaux ne paroissent différer de l'*écureuil* ordinaire que par la couleur du poil, qui est d'un gris plus ou moins foncé, et par ce même caractère, ils se rapprochent du *petit-gris* d'Amérique, mais il en diffère par les caractères de forme qui distinguent l'*écureuil* ordinaire de cet animal ; ses oreilles sont garnies de poil comme celles de *l'écureuil ;* sa taille ne surpasse guère celle de ce quadrupède. Le *petit-gris* d'Amérique, au contraire, est de la grandeur d'un chat de trois mois, et ses oreilles sont nues.

Les peaux de *petit-gris* de l'ancien Continent, forment une branche de commerce assez considérable pour les peuples qui vont à la chasse de ces animaux. En Russie et en Sibérie on les prend au piége. Les Lapons leur font la guerre pendant l'hiver, et les tuent avec des flèches terminées par une masse arrondie. Ils commencent leur chasse vers la Saint-Michel, et tous généralement s'occupent de cet emploi ; ce qui fait que ces peaux de *petits-gris* sont à grand marché, et on en donne quarante pour un écu.

Les fourreurs distinguent plusieurs sortes ou variétés de *petit-gris*.

Ils appellent, 1°. *petit-gris blanc*, les peaux qui viennent du Groënland, de Sibérie, sur lesquelles le gris domine, quoiqu'il soit toujours mélangé de fauve et de noirâtre.

2°. *Gris-commun*, les peaux de la Tartarie, de la Livonie, &c. grises sur les côtés et fauves au milieu dans la longueur.

3°. *Gris-bleu*, les peaux de Norwège dont le cendré est foncé et bleuâtre.

4°. *Gris-noir*, les peaux de la Sibérie, qui ont moins de fauve au milieu que celles de *gris-bleu*, et dont la queue est noire ; on donne aussi le même nom de *gris-noir* aux peaux venant du Nord-Cap, et qui sont d'un cendré presque brun. (Desm.)

ECUREUIL (GRAND) GRIS. *Voyez* Ecureuil gris. (Desm.)

ECUREUIL DE LA GUIANE, ou GRAND GUERLINGUET (*Sciurus æstuans* Linn. *Voyez* tom. 27, pag. 199, pl. 14 de l'*Hist. nat. des Quadr. de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre des Ecureuils et de l'ordre des Rongeurs. *Voyez* ces mots.

Cet animal est à-peu-près de la même taille que nos *écureuils* d'Europe, mais il a le poil moins long et moins roux.

Il n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les *écureuils* ; sa queue ne forme pas un panache, son poil est d'un brun marron obscur sur la tête, le corps, l'extrémité des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes ; il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et le cou ; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce et demi. La queue est aussi longue que le corps entier ; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur. Le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve ; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras un faisceau de huit à dix poils noirs qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans les *écureuils*.

Cet animal se trouve à la Guiane, où il a été observé par Sonnini, qui communiqua ses notes à Buffon. Il se nourrit des fruits du palmier ; il grimpe très-lestement sur les arbres, où néanmoins il ne se tient pas constamment, car on le voit souvent courir à terre. (Desm.)

ECUREUIL (PETIT) DE LA GUIANE, ou PETIT GUERLINGUET (*Sciurus flavus* Linn. *Voyez* tom. 27, pag. 200, pl. 14 de l'*Hist. nat. des Quadr. de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre des Ecureuils et de l'ordre des Rongeurs. *Voyez* ces mots.

Le *petit guerlinguet* n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de longueur, est bien plus courte à proportion que celle du *grand guerlinguet* ou *grand écureuil de la Guiane* ; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres, seulement le poil du *petit guerlinguet* est moins brun ; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre ou de jaune grisâtre et de cendré, parce que le poil qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses ; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans. Les moustaches sont noires. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil fauve ; les ongles qui sont noirâtres sont larges à leur origine et crochus à leur extrémité, comme ceux des *chats*. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de

roux, au lieu que dans le *grand guerlinguet* ces mêmes parties sont pâles et blanchâtres. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve.

Ce petit animal, que l'on appelle *rat des bois* à Cayenne, a les mêmes habitudes que le *grand guerlinguet*. (DESM.)

ECUREUIL D'HUDSON (*Sciurus Hudsonius* Linn.). Cet *écureuil* est de la grosseur d'un *surmulot*. Son corps est d'un marron obscur en dessus; la tête est de la même couleur, mais moins foncée; le dessous du corps est blanc, et l'on remarque sur chaque côté du corps une ligne noire qui sépare le blanc du ventre de la couleur marron du dos. La queue est de la longueur des deux tiers du corps, assez touffue, la partie externe des pattes est fauve et l'interne est blanche.

Cette espèce se trouve dans les forêts de l'Amérique septentrionale. (DESM.)

ECUREUIL DE MADAGASCAR. Buffon (édition de Sonnini, tom. 25, pag. 178, pl. 5.) dit qu'on connoît à Madagascar un gros *écureuil* qui ressemble, par la forme de la tête et du corps et par d'autres caractères extérieurs, à nos *écureuils* d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'*écureuil* de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. Son poil est d'un noir foncé. Cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant, sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps; ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'*écureuil*. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes sans compter la longueur du poil, qui l'alonge encore de deux pouces; il forme, sur les côtés de la queue, un panache qui la fait paroître plate dans son milieu. (DESM.)

ECUREUIL NOIR (*Sciurus niger* Linn.). Cet animal, du genre des ECUREUILS et de la famille des RONGEURS, est de la grosseur de l'*écureuil* ordinaire. Il est d'un noir brun en dessus et d'un brun fauve en dessous. Ses oreilles sont nues, arrondies; sa queue est aussi longue que son corps.

Les *écureuils noirs* sont fort abondans au Canada. Ces animaux voyagent en troupe à certaines époques et dans certaines années, vers la fin de l'automne. On les voit arriver en grand nombre des Etats-Unis au Canada; comme les ours, qui font aussi le même voyage, ils passent les rivières à la nage, mais ils cherchent les passages les plus courts, et dirigent pour cela leur course vers la rivière de Niagara, au-dessus des cataractes, où son lit est plus étroit et ses eaux plus tranquilles. On assure qu'à Niagara il y a des années où plus de cinquante mille passent la rivière dans l'espace de deux ou trois jours, et que les ravages qu'ils commettent en arrivant sur les habitations anglaises sont tels, que les fermiers se trouvent encore heureux de pouvoir recueillir le tiers de la récolte qu'ils attendoient. Ils sont très-habiles à nager, et, lorsqu'on les poursuit à terre, ils se jettent à l'eau toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, et sans hésiter. Lorsqu'ils nagent, leur queue leur tient lieu de gouvernail, ils s'en servent avec beaucoup d'adresse; et comme elle est très-légère et très-volumineuse, elle contribue beaucoup à les supporter sur l'eau. La migration de ces animaux en nombre aussi considérable, est, dit-on, un signe précurseur et infaillible d'un hiver rigoureux. (DESM.)

ECUREUIL ORANGÉ. On donne quelquefois ce nom au COQUALLIN. *Voy.* ce mot. (DESM.)

ECUREUIL DES PALMIERS. *Voyez* ECUREUIL PALMISTE. (DESM.)

ECUREUIL PALMISTE (*Sciurus palmarum* Linn. *Voyez* tom. 27, pag. 189 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*, édition de Sonnini.), quadrupède du genre et de la famille des ECUREUILS, ordre des RONGEURS.

L'*écureuil palmiste* est de la grosseur d'un *rat* ou d'un petit *écureuil*; il a la tête à-peu-près de la même forme que celle du *campagnol*, et couverte de même de poils hérissés; sa longue queue n'est pas traînante comme celle des *rats*: il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme l'*écureuil*; elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'*écureuil*. Il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine, depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. La femelle a quatre mamelles ventrales.

Ce petit animal passe sa vie sur les palmiers, et c'est de-là qu'il a tiré son nom; les uns l'appellent *rat palmiste*, et les au-

tres *écureuil des palmiers* : il se trouve dans les régions chaudes de l'Afrique et de l'Asie. Il paroît qu'il se nourrit de la noix du cocos. (Desm.)

ECUREUIL PETIT-GRIS DE SIBÉRIE. Buffon donne le nom de *petit-gris de Sibérie* à un petit *écureuil*, qui, selon lui, diffère assez du *petit-gris* des autres contrées septentrionales, pour être considéré comme une espèce distincte. Celui-ci a de longs poils aux oreilles ; sa robe est d'un gris clair, et sa queue blanche et assez courte; le poil de ce joli petit animal est long et soyeux ; les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. (Desm.)

ECUREUIL A RAIES, de Pallas. C'est l'Ecureuil suisse de l'ancien continent. (Desm.)

ECUREUIL SUISSE (*Sciurus striatus* Linn., *Hamster striatus* Lacép. *Voyez* t. 27, p. 192, pl. 13 de l'*Hist. nat. des Quadr. de Buffon*, édit. de Sonnini.), quadrupède du genre et de la famille des Ecureuils, et de l'ordre des Rongeurs. (*Voyez* ces mots.) L'*écureuil suisse*, que l'on nomme aussi *écureuil de terre*, se trouve dans les régions septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. Il est sur-tout très-commun dans la Sibérie, et dans tous les pays froids du nord de l'ancien continent qui sont couverts de bois, et où la *cembre* abonde. En Amérique, l'espèce s'étend jusqu'aux climats tempérés de la Caroline.

L'*écureuil suisse* a la forme de l'*écureuil*, mais il est plus petit ; le poil est court et rude; celui de la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, de la face externe des cuisses, et des côtés du corps, est d'un gris jaunâtre, mêlé de quelques poils rares qui sont de couleur noire et blanchâtre à leur sommet. La gorge, le corps en dessous, et les quatre extrémités, sont d'un blanc grisâtre dans leur face interne. Il y a sur la tête, près des yeux, quatre bandes longitudinales, dont deux sont de couleur blanche pâle, et les deux autres de couleur de rouille ; elles sont situées alternativement, les pâles entre celles qui sont de couleur de rouille. Le dos est aussi rayé longitudinalement de cinq bandes noires. La bande du milieu s'étend depuis la nuque jusqu'à la queue ; les deux bandes les plus voisines de la précédente s'étendent depuis le cou jusqu'aux fesses; les dernières se prolongent des épaules aux cuisses ; les espaces qui séparent ces bandes sont d'un jaune clair un peu plus foncé en dessus ; la queue est noirâtre en dessus, et d'un jaune clair en dessous.

Cette description convient à l'*écureuil suisse* de l'ancien continent, mais celui d'Amérique en diffère par la disposi-

tion des couleurs, et pourroit bien appartenir à une espèce particulière. En effet, on ne remarque sur son dos que quatre bandes longitudinales noires, lesquelles remplacent les espaces intermédiaires des raies que l'on voit sur le dos de l'*écureuil suisse* d'Asie; c'est-à-dire qu'il y a une bande blanche au milieu du dos, ensuite une bande noire de chaque côté, puis une blanche, et enfin une autre bande noire.

L'*écureuil suisse* de notre continent, et que Pallas appelle *écureuil à raies*, se tient dans les forêts de pins, de sapins et de cèdres; ces petits animaux se nourrissent principalement des graines ou amandes qui tombent des pommes de ces arbres. Ils grimpent facilement aux arbres, mais ils établissent leurs cavernes d'hiver en terre, à peu de profondeur, par rapport à l'humidité: ils font à côté un autre trou qui leur sert de magasin; ils y déposent toutes sortes de graines, qu'ils y transportent au moyen des poches qu'ils ont dans la bouche. Ils sont très-communs autour des villages où l'on cultive les blés, et les Russes leur font la chasse. On les rencontre dans les grandes forêts à résine, depuis le Kama jusqu'à l'extrémité de la Sibérie. Leur peau est négligée quoiqu'elle pût être un objet de commerce.

L'*écureuil suisse* d'Amérique, au rapport de Kalm, se creuse un terrier à deux ouvertures avec autant de branches latérales qu'il amasse de récolte. Le même auteur dit aussi que cet animal monte très-rarement aux arbres, ce qui a fait penser à Latreille, avec beaucoup de raison, que cet animal, si même c'est un *écureuil*, n'est pas l'espèce de Pallas. (Desm.)

ECUREUIL TAGUAN. *Voyez* Taguan. (Desm.)

ECUREUIL DE TERRE. On a donné ce nom à l'*écureuil suisse*, parce qu'il fait sa bauge en terre. (Desm.)

ECUREUIL DE VIRGINIE. C'est l'Ecureuil gris. (Desm.)

ECUREUIL VOLANT. C'est le Polatouche. *Voyez* ce mot. (Desm.)

ECUREUIL VOLANT (GRAND). *Voyez* Taguan et Polatouche. (Desm.)

ECUSSON, *Scutellum*, pièce plus ou moins petite, triangulaire ou en cœur, qui est attachée au milieu de la partie postérieure du corcelet des insectes, et se prolonge vers la base interne des ailes et des élytres.

La plupart des insectes ne sont point pourvus d'*écusson*. On n'en trouve point dans les *lépidoptères*, les *hyménoptères*, les *névroptères*, les *diptères* et les *aptères*, mais on en trouve

dans presque tous les *coléoptères* et dans la moitié des *hémiptères*. Dans les *hyménoptères*, les *diptères* et dans les *hémiptères* qui manquent d'*écusson*, on a pris mal-à-propos pour cette pièce, la partie postérieure du corcelet, ou plutôt la partie supérieure de la poitrine ou du dos. On a regardé de même, aussi peu exactement, comme *écusson*, le prolongement du corcelet de quelques *criquets*, et la dilatation du même corcelet des *membraces*.

L'*écusson* est ordinairement petit, et souvent peu apparent; mais dans quelques *hémiptères*, ou dans quelques *punaises*, il est si grand qu'il recouvre entièrement l'abdomen. Cette pièce est considérée relativement à ses proportions, sa forme, sa surface et son extrémité. (O.)

ECUSSON. *Voyez* l'article GREFFE au mot ARBRE. (D.)

ECUSSON. On désigne par ce mot, en conchyliologie, un espace qui est renfermé dans l'intérieur du corcelet de quelques coquilles bivalves, et qui en est distingué par un changement de couleur ou par des stries. *Voyez* au mot COQUILLE et au mot VÉNUS. (B.)

ECUSSON FOSSILE. Ce sont des fragmens d'*échinites* ou d'*oursins fossiles*, qui ont la forme que ce nom indique. *Voyez* au mot OURSIN. (B.)

EDDER, en Norwège l'on appelle ainsi l'*eider* ou OIE A DUVET. *Voyez* ce dernier mot. (S.)

EDENTÉS, ordre de quadrupèdes, auquel on assigne pour caractères, le défaut de dents incisives et de canines au moins, et le museau alongé. On divise cet ordre en deux familles, les FOURMILIERS et les TATOUS. *Voyez* ces mots. (S.)

EDER, plus communément EIDER. *Voyez* OIE A DUVET. (S.)

EDER, *Edera*, genre de plantes à fleurs composées, qui a des rapports avec les *arctotides*, et qui comprend des arbustes à feuilles simples, opposées ou alternes, et à fleurs solitaires, sessiles, terminales, remarquables en ce que leur calice commun renferme des calices particuliers pluriflores.

Chaque fleur a un calice commun polyphylle ou imbriqué de folioles ovales, lancéolées, pointues, denticulées, et lanugineuses, à pointes écartées. Les calices particuliers sont formés de quelques folioles assez semblables aux paillettes du réceptacle, et renferment chacun plusieurs fleurettes, dont les unes sont des fleurons hermaphrodites, quinquéfides, et les autres des demi-fleurons femelles à languette ovale, plus courte que le tube qui la soutient. Le réceptacle commun est chargé de paillettes, et le fruit consiste en plusieurs semences

oblongues, couronnées de plusieurs paillettes courtes et pointues.

Ce genre n'a pas encore été figuré. Il contient trois espèces, toutes du Cap de Bonne-Espérance ; la plus commune est l'*éder à feuilles recourbées*, dont les feuilles sont presque opposées, linéaires, recourbées, ciliées et dentelées en leurs bords, quoique glabres en leur surface. Elle croît dans les lieux sablonneux. (B.)

EDOLIO, espèce de *coucou* du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* COUCOU. (S.)

EDREDON, duvet de l'EIDER. *Voyez* ce mot. (S.)

EFFARVATTE, nom vulgaire sous lequel on confond, dans la Brie, la ROUSSEROLLE et la FAUVETTE DES ROSEAUX. *Voyez* ces mots. (VIEILL.)

EFFLORESCENCES, végétations salines qui se forment à la surface de certains terreins et de certaines roches. Les déserts de Sibérie se couvrent tous les ans d'*efflorescences de sel d'epsom* ou *sulfate de magnésie ;* les sables d'Egypte, de Syrie et d'Arabie se couvrent d'*efflorescences de natron ;* les murs des souterrains se couvrent d'*efflorescences nitreuses ;* les schistes pyriteux se couvrent d'*efflorescences vitrioliques* par la décomposition des pyrites, qui arrive avec le concours de l'air et de l'humidité : le soufre qu'elles contiennent se change alors en acide sulfurique, et forme avec le fer le sel qu'on nomme *vitriol*, *couperose* on *sulfate de fer*. On dit aussi, mais assez improprement, que les sels neutres tombent en *efflorescence*, lorsqu'ils perdent leur eau de cristallisation, et deviennent farineux, comme cela arrive au carbonate de soude, et aux sels vitrioliques, tels que le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le sulfate d'alumine, les sulfates métalliques, &c. Lorsque l'arsenic combiné avec le cobalt passe à l'état d'acide, il forme avec ce métal des *efflorescences salines*, qui sont un arséniate de cobalt de couleur rose, connu sous le nom de *fleurs de cobalt*. (PAT.)

EFFRAIE (*Strix flammea* Lath. ; ordre des OISEAUX DE PROIE, genre du CHAT-HUANT. *Voyez* ces mots.). Cette *chouette* qui se distingue des autres par la beauté de son plumage, a treize à quatorze pouces de longueur ; le dessus du corps jaune, ondé de gris, de brun, et taché de points blancs ; le dessous du corps blanc, marqué de points noirs ; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches, et si fines, qu'on les prendroit pour des poils ; les pennes sont pareilles au-dessus du corps ; l'iris brun (d'un beau jaune, selon Buffon); le bec blanc, et son crochet brun ; les

pieds couverts de duvet, et les doigts blancs; les ongles noirâtres. Des individus sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, avec des points noirs; d'autres ont les mêmes parties d'un jaune uniforme; et quelques-uns les ont totalement blanches sans aucune tache; enfin, on en voit dont le dessous du corps est roussâtre, et les points sont bruns.

La femelle est un peu plus grosse que le mâle; ses couleurs sont plus claires et plus distinctes.

Cette espèce se plaît dans les lieux habités et même les mieux peuplés; elle se retire pendant le jour dans les tours, les clochers, les toits des églises, et les greniers des fermes; elle en sort après le coucher du soleil, et y rentre avant son lever; dans les beaux jours, ces oiseaux visitent le soir les bois voisins; pendant l'hiver, lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachés dans les fourrages; c'est alors aussi que les rats et les souris, dont ils font leur principale nourriture, y sont en plus grand nombre. Il est certain que ces oiseaux nocturnes en détruisent plus que les chats; c'est pourquoi, des agriculteurs ne souffrent pas qu'on les inquiète, lorsqu'ils ont l'avantage d'en avoir dans leurs greniers. C'est dans les mêmes endroits, soit dans un trou de muraille, soit sous les toits, que l'*effraie* dépose à nu ses oeufs; la femelle en pond, dès les premiers jours du printemps, cinq à sept de couleur blanchâtre et d'une forme alongée; les petits sont tout blancs dans leur premier âge, et l'on prétend qu'ils ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, étant alors gras et bien nourris. Cette *chouette des clochers* doit son nom d'*effraie* à ses soufflemens *ché, chéi, cheû, chiôû*, et à ses cris lugubres *grei, gre, crei*. Son soufflement ressemble, dit-on, à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte; elle pousse aussi en volant et en se reposant différens sons aigres, tous si effrayans, qu'elle inspire de l'horreur, et de la crainte aux gens qui la regardent comme un oiseau funèbre, parce qu'elle habite les cimetières et les églises.

Cette espèce est très-commune en Europe; on la trouve en Suède comme en France, dans les parties septentrionales de l'Amérique, et dans les déserts de la Tartarie, dans la Perse et l'Indostan. (VIEILL.)

EGAGROPILE, mot formé de deux noms, dont l'un est grec, et l'autre est latin; *aïgos*, génitif d'*aïx*, mot grec qui signifie *chèvre*; et *pilum*, *poil*. En effet, les *égagropiles* sont du poil de chèvre ou d'un autre animal ruminant. Souvent les boeufs, les chèvres, les gazelles, les cerfs, les chevreuils, les

chamois, se lèchent le corps, et enlèvent avec leur langue des poils qu'ils avalent. Ceux-ci ne pouvant se digérer dans l'estomac, s'y rassemblent, s'y pelotonnent par la viscosité de la salive, s'y entremêlent, et forment des masses arrondies de la grosseur d'un œuf, plus ou moins; ce sont des *égagropiles* qui restent dans la panse ou le premier estomac des ruminans. Quelquefois ces boules sont enduites d'une couche brunâtre et luisante, analogue aux bezoards, mais le plus souvent elles sont velues et d'un tissu feutré: leur couleur est fauve. On en a trouvé une grosse comme la tête d'un homme.

C'est sur-tout dans l'*ysard* ou *chamois* (*Antilop. rupicapra* Linn.) que se trouvent les *égagropiles* les plus recherchées. On en a fait jadis usage en médecine, et J. H. Velsch a fait un livre *in*-4° assez épais sur ces pelotes de poils (*de ægagropilis*. Vindobb. 1660, *in*-4° fig.). On prétend que les fibres ligneuses du *meum* (espèce de plante ombellifère qui croît dans les montagnes, et qui a une forte odeur, *athamanta meum* Linn.), entrent aussi dans la composition des *égagropiles*, et leur donnent quelques vertus médicales; on les appelle *bezoards de poils*, *bezoards d'Allemagne*; mais on ne les recherche plus aujourd'hui que par curiosité. Leur intérieur contient quelquefois des fibres de plantes mangées par les animaux ruminans. *Voyez* BEZOARD et CALCUL. (V.)

EGAGROPILE DE MER. Ce sont des boules de la grosseur d'une pomme, qui sont rejetées très-abondamment par la mer sur les rivages, près de Marseille, et autres ports de la Méditerranée. On savoit que c'étoit le résultat de la décomposition des feuilles de la *zostère marine* ou *algue de mer* des anciens, mais on croyoit que la simple action des flots pouvoit les réunir et les conformer en boule. Draparnaud a prouvé que leur origine étoit dans l'estomac des poissons qui les rejettent comme indigestibles: ainsi elles ont une conformité complète avec les *égagropiles* animales. (B.)

EGALURES, en fauconnerie, ce sont les mouchetures du dos d'un oiseau de vol. Un oiseau *égalé* est un oiseau *moucheté*. (S.)

EGILOPS, *Ægilops*, genre de plantes unilobées, de la polygamie monoécie, et de la famille des GRAMINÉES, qui présente pour caractère des épillets sessiles, contenant le plus souvent trois fleurs, dont deux sont hermaphrodites, et la troisième, qui est intermédiaire, mâle et stérile; chaque épillet renfermé dans une bale calicinale fort grande, formée de deux valves ovales, cartilagineuses, nerveuses, comme tronquées, terminées par deux ou trois barbes; et chaque fleur a une

bale florale de deux valves, dont l'extérieure est terminée par deux ou trois barbes, et l'intérieure simplement mucronée. Elles ont toutes trois étamines, et les fleurs hermaphrodites ont, de plus, un ovaire supérieur, surmonté de deux styles velus. La semence est ovale, alongée, et profondément sillonnée d'un côté.

Ce genre, qui est figuré pl. 839 des *Illustrations* de Lamarck, comprend cinq à six espèces, qui ont les fleurs disposées en épis courts, et dont les barbes sont divergentes. On les trouve dans les parties méridionales de l'Europe, où elles croissent dans les terreins secs et incultes. Elles sont annuelles.

Les deux plus connues sont:

L'EGILOPE OVALE, qui a les épis ovales, et tous les calices avec trois barbes; et l'EGILOPE ALONGÉ, qui a les épis alongés et les calices inférieurs à deux barbes. Ils viennent tous deux en France. (B.)

EGINETIE, *Æginetia*, genre de plantes établi par Cavanilles, dans la tétrandrie monogynie. Il présente pour caractère un calice à quatre divisions persistantes; une corolle monopétale, à quatre divisions ovales, dont une un peu plus grande; quatre étamines; un ovaire semi-inférieur, presque tétragone, à style filiforme.

Le fruit est une capsule couronnée par le calice, ovale, comprimée, marquée de deux sillons opposés, biloculaire, se déchirant transversalement, et contenant un grand nombre de semences applaties, membraneuses en leurs bords, et imbriquées.

Ce genre renferme deux espèces, l'EGINETIE A LONGUES FLEURS, qui a les feuilles lancéolées, opposées, les fleurs presque solitaires et terminales, et les stipules ciliées. Elle est figurée pl. 572 des *Icones* de Cavanilles, et se trouve dans la Nouvelle-Espagne. C'est une très-belle plante, dont le tube de la fleur a plus de trois pouces de long.

L'EGINETIE MULTIFLORE a les feuilles ovales, lancéolées, opposées, les stipules aiguës et les capsules transversalement ovales. Elle est figurée à côté de la précédente, et se trouve dans le même pays; mais elle est bien moins intéressante. (B.)

EGIPAN. Les anciens donnoient ce nom à des *esprits* ou *lutins* qui rôdoient, selon eux, dans les forêts et les campagnes. On les disoit fils de Jupiter, ou de Pan et de sa femme Æga. Les satyres portoient aussi le même nom. Les poètes et les peintres représentoient ces divinités champêtres sous la forme d'hommes et de femmes, moitié boucs, avec des cornes à la tête et des pieds de chèvre. Le mot *égipan* ou

ægipan est grec, et signifie *pan chèvre*. Ces idées théologiques paroissent dériver de celles des Egyptiens, qui adoroient le bouc à Mendès. Moyse défend aux juifs, dans le désert, de sacrifier aux *velus* (il désigne ainsi les boucs), et porte des peines contre les femmes qui auroient l'infamie de se prostituer à ces animaux, comme on en voyoit des exemples chez les Egyptiens, au rapport d'Hérodote, témoin oculaire.

Ces divinités champêtres des anciens remplaçoient nos *fées*, nos farfadets, nos lutins, nos esprits, nos revenans et même les sorciers, les loups-garoux et mille autres inventions de l'esprit humain. Ces idées se trouvent dans tous les pays; elles nous découvrent le foible des hommes et leur ignorance.

Les *égipans* des anciens étoient des dieux très-lascifs ; il y avoit, selon Pline, une nation d'*égipans* en Ethiopie. Les *égipans* des forêts se plaisoient à jouer de la flûte rustique, et à danser au son des chalumeaux ; ils cherchoient à jouir des bergères, et célébroient des fêtes champêtres. Virgile fait imiter la danse des satyres ou des *égipans* par ses bergers.

Saltantes satyros imitabitur Alphesibœus.

L'*égipan* de Pline (l. 5, c. 1, et l. 6, c. 30) est une espèce de singe, à ce qu'il nous paroît. (V.)

EGLANTIER. C'est le nom vulgaire d'une espèce de Rosier. *Voyez* au mot Rosier. (B.)

EGLÉ, *Ægle*, genre de plantes établi par Correa dans le cinquième volume des *Actes de la Société linnéenne de Londres*, pour placer le *tapier marmelos*, qui, selon lui, diffère des autres par un calice à cinq dents; une corolle de cinq pétales; une baie globuleuse, hérissée, et à dix loges monospermes. *Voyez* au mot Tapier. (B.)

EGLESIN, nom spécifique d'un poisson du genre Gade. *Voyez* ce mot. (B.)

EGOUEN, nom donné par Adanson à une coquille du genre des Volutes de Linnæus, qu'il a figurée pl. 4, fig. 3 de son *Traité des Coquilles*. C'est la *voluta pallida* de Gmelin. *Voyez* au mot Volute. (B.)

EGRISÉE, poudre de diamant qu'on obtient en frottant deux diamans l'un contre l'autre. C'est la seule matière qui puisse servir à tailler le diamant ; aucune autre substance ne pourroit l'entamer. On emploie aussi l'*égrisée* pour scier les pierres orientales qui exigent un temps considérable pour être sciées par le moyen de l'émeril ou du spath adamantin. Elle est connue parmi les lapidaires sous le nom de *poudre*. Voyez Diamant. (Pat.)

EGUILLE. On donne ce nom, dans quelques cantons, au *spare orphe*. Voyez au mot SPARE. (B.)

EGUILLETTE ou AIGUILLETTE, nom donné par Goëdard à une chenille qui vit sur la ronce. (L.)

EHRHARTE, *Ehrharta*, genre de plantes unilobées, de l'hexandrie monogynie, et de la famille des GRAMINÉES, qui a pour caractère une bale calicinale uniflore, formée par deux valves opposées, courtes et naviculaires; une bale florale double, c'est-à-dire composée d'une bale florale externe, à valves oblongues, obtuses, naviculaires, ridées transversalement sur les côtés, et d'une bale florale interne également de deux valves, mais très-glabres et inégales; un petit godet, à bords frangés, contenant les parties de la fructification; six étamines; un ovaire supérieur, ovale, un peu comprimé, chargé d'un style court, à stigmate simple, muni de quatre barbes, et déchiré à son sommet. Le fruit est une semence nue, ovale et glabre.

Ce genre, qui est figuré pl. 263 des *Illustrations* de Lamarck, semble être formé de deux fleurs de *melique* réunies, dont une n'auroit pas de pistil. (*Voy.* au mot MELIQUE.) Il est composé de cinq espèces, qui toutes viennent du Cap de Bonne-Espérance. Deux ont les fleurs monogynes, et trois les ont digynes, ce qui les écarte un peu des caractères cités, et confirme l'observation ci-dessus. Ces plantes sont très-rares dans les jardins de botanique. L'une d'elles, l'EHRHARTE A FLEURS PENCHÉES, *Ehrharta nutans* Wild., a été décrite par Richard sous le nom de TROCHÈRE STRIÉE. *Voyez* ce mot. (B.)

EIDER, espèce d'*oie*, qui fournit le duvet mollet et précieux, appelé *édredon*. Voyez OIE A DUVET, à la suite du mot OIE. (S.)

EISEN-GLANZ ou GALÈNE DE FER, variété de mine de fer micacée, formée d'un assemblage de lames appliquées les unes sur les autres, qui imitent à un certain point la galène de plomb. *Voyez* FER. (PAT.)

EISEN-GLIMMER, mica de fer ou mine de fer micacée, grise, que quelques auteurs confondent avec le *fer spéculaire*, quoique celui-ci soit formé dans les terreins volcaniques, et que le fer micacé se trouve dans les terreins primitifs: quelques auteurs allemands l'appellent aussi EISEN-MAN. *Voyez* FER. (PAT.)

EISENKIESEL, CAILLOUX FERRUGINEUX, minéral dont parlent quelques auteurs allemands, mais sur lequel on n'a jusqu'ici que des notions peu distinctes. D'après quelques descriptions qu'on en a données, il paroit que c'est un

quartz gras très-chargé de fer, et qui est d'une couleur brune, rougeâtre ou jaune. Et ce qui peut dérouter, c'est qu'on lui attribue des cristaux à six faces, dont les sommets sont trièdres. Mais il n'est point rare de trouver le quartz cristallisé de cette manière, sur-tout quand ses cristaux ont pour base une matière siliceuse, telle que les calcédoines, dont les molécules mêlées avec celles du quartz, modifient ainsi sa cristallisation, et les rapprochent pour la forme des spaths calcaires, sans qu'il y ait eu besoin pour cela de ces prétendus moules admis, ce me semble, un peu légèrement par quelques naturalistes.

On prétend que Werner regarde cette substance comme un *pech-stein cristallisé*. En ce cas, l'*eisenkiesel* seroit une transition du *pech-stein* ou *quartz*, comme les cristaux laiteux qu'on trouve sur les calcédoines d'Auvergne, et dont la pyramide est également *trièdre*, sont un passage du *quartz* à la *calcédoine*. (PAT.)

EISEN-MAN. *Voyez* EISEN-GLIMMER. (PAT.)

EISEN-RAM, hématite friable réduite en paillettes brillantes, ou *mine de fer micacée rouge*. Elle est douce ou onctueuse sous le doigt. (PAT.)

EKEBERG, *Ekebergia*, arbre du Cap de Bonne-Espérance, qui forme un genre dans la décandrie monogynie. Il est élevé, a les feuilles éparses, ramassées aux extrémités des rameaux, pétiolées, ailées avec une impaire; elles sont composées de trois paires de folioles sessiles, oblongues, acuminées et glabres. Ses fleurs sont blanches, paniculées, axillaires ou terminales.

Chacune de ces fleurs a un calice monophylle campanulé, à quatre divisions obtuses; quatre pétales oblongs, obtus et cotonneux en dehors, avec un anneau en couronne autour de l'ovaire; dix étamines pubescentes; un ovaire supérieur chargé d'un style court, à stigmate en tête.

Le fruit est une baie globuleuse, de la grosseur d'une noisette, et qui contient cinq semences oblongues.

Cet arbre, dont le bois est dur, a un de ses rameaux figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 358. (B.)

EKKOPTOGASTER. Herbst donne ce nom au genre SCOLYTE de Geoffroi, nommé HYLÉSINUS par Fabricius. *Voyez* ces mots. (O.)

ELÆAGNOIDES, *Eleagni* Jussieu, famille de plantes dont le caractère est d'avoir un calice monophylle, tubuleux; une corolle nulle; des étamines en nombre déterminé, insérées au sommet du tube du calice; un ovaire inférieur à

style unique, dont le stigmate est ordinairement simple; pour fruit une noix ou une baie monosperme, dont l'embryon est droit; la radicule supérieure ou inférieure, et le périsperme charnu.

Les plantes qui appartiennent à cette famille sont, pour la plupart, des arbres ou des arbrisseaux en général tortus et assez touffus. Les feuilles qui sortent de boutons coniques nus et sans écailles, sont simples, communément alternes, et persistent dans quelques espèces pendant tout l'hiver. Les fleurs, presque toujous hermaphrodites, rarement déclines, affectent différentes dispositions.

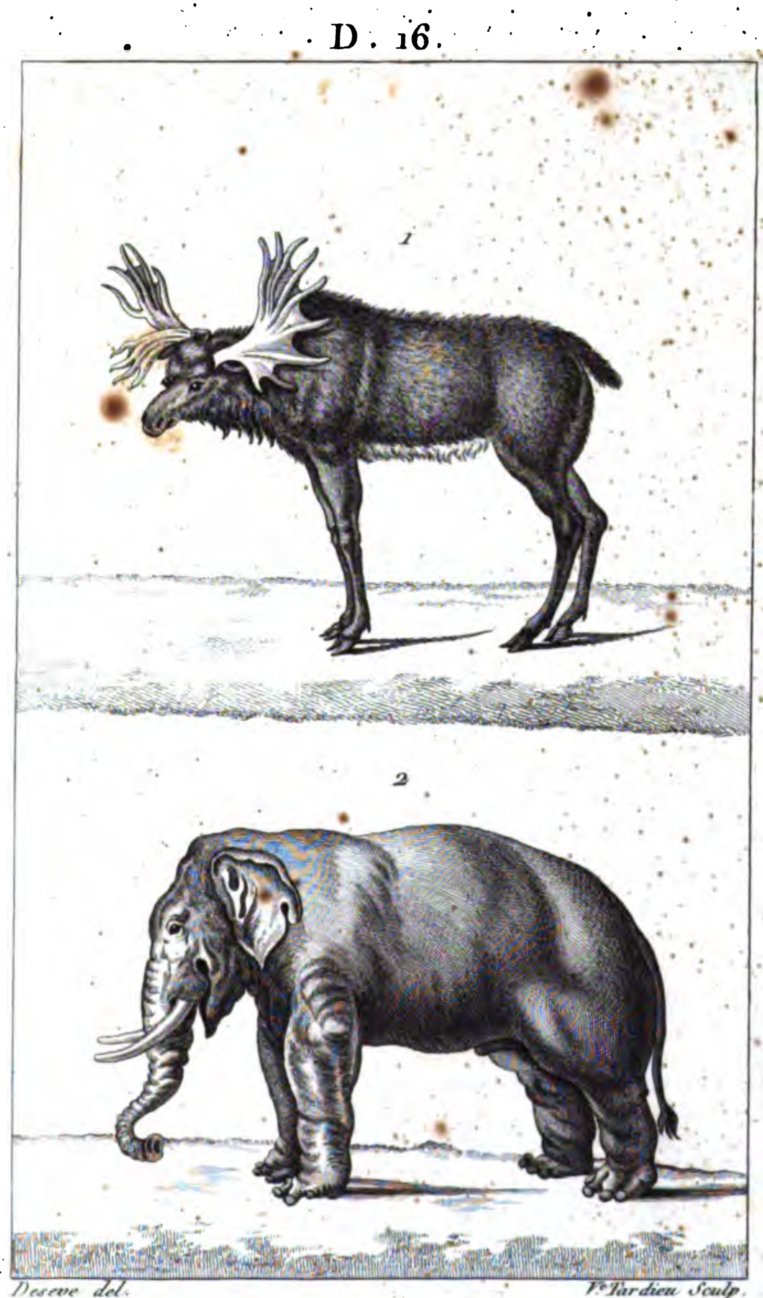
Ventenat, de qui on a emprunté les expressions ci-dessus, rapporte six genres à cette famille, qui est la première de la sixième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 6, n° 3 du même ouvrage; savoir: THÉSIE, ROUVET, ARGOUSIER, CHALEF et TUPELO. *Voy.* ces mots. (B.)

ELAN (*Cervus alces* Linn. *Voyez* tom. 30, pag. 92 de l'*Histoire naturelle des Quadrupèdes de Buffon*; édition de Sonnini.), quadrupède du genre CERF, et de la seconde famille de l'ordre des RUMINANS. *Voyez* ces mots.

L'*élan* est plus grand, plus gros, et plus élevé sur ses jambes que le *cerf*, auquel il ressemble beaucoup d'ailleurs; cependant il s'en distingue par la longueur de son poil, l'épaisseur de ses lèvres, qui sont ordinairement pendantes, la grandeur de ses oreilles, la petitesse de sa queue, et la forme de ses yeux, dont le grand angle est très-fendu. Son pelage est d'un gris cendré mêlé de jaune obscur; son poil est très-rude, et sa peau fort épaisse.

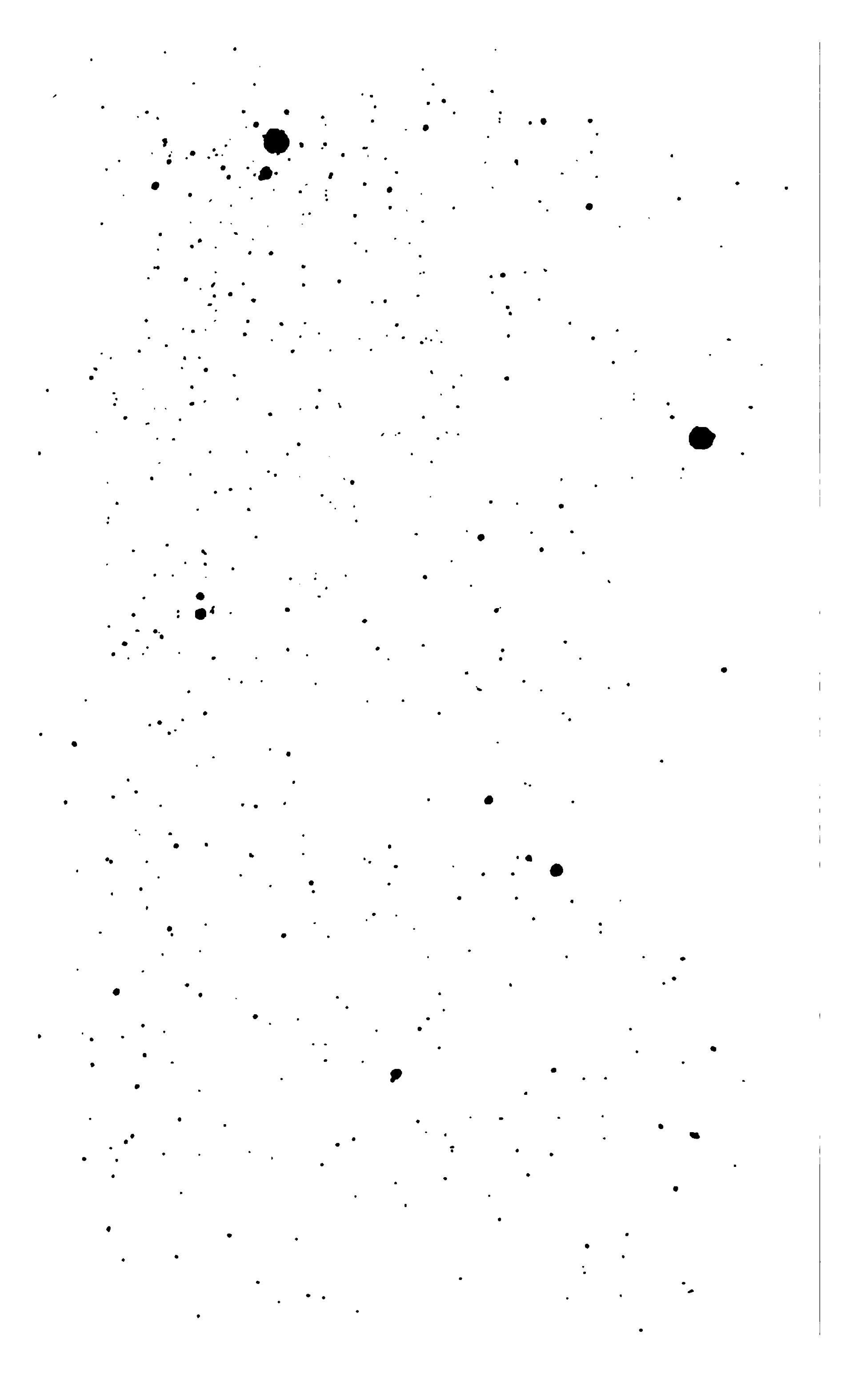
L'*élan* mâle présente, outre cela, deux caractères qui le distinguent éminemment du *cerf* et de tous les animaux du même genre. Il a sous la gorge une caroncule ou une loupe charnue, de la grosseur d'une pomme. Le *bois* de l'*élan* consiste en une simple et large *empaumure* garnie d'*andouillers* nombreux sur son bord interne, et supportée par un *merrain* très-fort, sur lequel on remarque les empreintes des vaisseaux sanguins qui ont alimenté la tête lorsqu'elle venoit de se former. Les *perlures* sont insensibles, et les *pierrures* sont peu remarquables. Ce *bois* pèse quelquefois jusqu'à quarante livres, et a souvent près de cinq pieds de largeur.

Cet animal est beaucoup plus grand et beaucoup plus fort que le *cerf*; il acquiert ordinairement la taille du cheval. Son cuir est si dur que la balle du mousquet peut à peine le pénétrer. Il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement



Deseve del. V.e Tardieu Sculp.

1. Elan. 2. Eléphant.



et de force, sur-tout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme.

L'*élan* habite les terres basses et les forêts humides de la Norwège, de la Suède, de la Pologne, de la Lithuanie, de la Russie, de la Sibérie, de la Tartarie et du nord de la Chine. On le retrouve sous le nom d'*orignal* en Canada et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique. Il est certain, ainsi que le prouvent quelques passages de César et de Gaston Phœbus, que l'*élan* a existé dans les forêts de la France et sur les hautes montagnes des Pyrénées, mais l'on sait que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide et plus froid, par la quantité des bois et des marais dont il étoit couvert, qu'il ne l'est aujourd'hui. Il est donc probable qu'à mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce, et que les *élans* qui n'aiment que le froid, auront d'abord abandonné le pays plat, et se seront retirés sur les hautes montagnes, près de la region des neiges, d'où l'abaissement successif des montagnes, la destruction presque entière des forêts, la multiplication des hommes, les ont enfin fait disparoître.

Les *élans* se nourrissent d'herbe et des tendres bourgeons des arbres, mangent principalement de l'*anagyris fœtida* ou *bois puant*, se mettent en troupes comme les *cerfs*, et ne vont pas de même par bonds et par sauts; leur marche est une espèce de trot si prompt et si aisé, qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin que les *cerfs* en font à la course, et sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi sans s'arrêter pendant un jour ou deux. Une singularité réelle et qui est commune au *renne* et à l'*élan*, c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboîtent; les loups, avertis par ce bruit et attirés par l'odeur de la bête, courent au-devant, la saisissent et en viennent à bout, s'ils sont en grand nombre, car l'*élan* se défend d'un loup seul; ce n'est pas avec son bois, lequel lui nuit plus qu'il ne lui sert, c'est avec les pieds de devant qu'il frappe le loup, qui reste étourdi ou même assommé sur le coup.

L'*élan* d'Amérique ou *orignal* a un ennemi plus redoutable pour lui que le loup; c'est le *glouton*. Cet animal grimpe sur un arbre pour attendre l'*élan* au passage; dès qu'il le voit à sa portée, il s'élance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant ses ongles, et lui entamant la tête et le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé. En vain l'*orignal* se

couche par terre et se frotte contre les arbres, rien ne fait lâcher prise au *glouton*, et les chasseurs trouvent quelquefois des morceaux de sa peau larges comme la main, demeurés à l'arbre contre lequel l'*orignal* s'est frotté.

On assure que lorsque l'*élan* est chassé et poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout-à-coup sans avoir été tiré ni blessé; de-là on a présumé qu'il étoit sujet à l'épilepsie, présomption qui n'est pas trop fondée, puisque la peur pourroit produire le même effet; et par une conséquence beaucoup plus étrange, on a dit que la corne de ses pieds devoit guérir ou préserver de l'épilepsie. On a attribué la même propriété à la glande que les mâles portent sous le cou.

Les anciens donnoient à l'*élan* le nom d'*alce*. (Desm.)

Chasse de l'Elan.

Cet animal, plus timide encore que le *cerf*, se chasse de même, à force d'hommes et de chiens. Il se prend aussi aux mêmes piéges, et difficilement on le tue au fusil, parce qu'il a le poil si rude et le cuir si dur, que la balle a peine à pénétrer. Lorsqu'il est blessé, il revient sur le chasseur, qu'il enlève sur ses cornes et qu'il foule aux pieds après l'avoir laissé retomber.

Les sauvages du Canada et les Lapons poursuivent l'*élan* à travers les neiges, sur lesquelles ils se soutiennent par le moyen de raquettes qu'ils ajustent à leurs pieds, tandis que l'*élan* y marche difficilement, parce qu'il enfonce, ce qui donne aux chasseurs le temps de lancer les flèches ou dards qui percent l'animal, malgré l'épaisseur et la dureté de sa peau. (S.)

ELAN du Cap de Bonne-Espérance. C'est le Coudou ou Canna. *Voyez* ce mot. (Desm.)

ELANCEUR, oiseau d'Afrique, mal décrit dans quelques voyages, où on lui donne aussi le nom d'Œil-de-bœuf. *Voy.* ce mot. (S.)

ELAPHO-CAMELUS, *Chameau-Cerf*, dénomination composée, par laquelle Mathiole a désigné le Lama. *Voyez* ce mot. (S.)

ELAPHOS. C'est le nom employé par les Grecs pour désigner le Cerf. *Voy.* ce mot. (Desm.)

ELAPHRE, *Elaphrus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des Coléoptères.

Les *élaphres* ont le corps un peu alongé; deux élytres dures, avec deux ailes membraneuses, repliées; le corcelet plus

étroit que les élytres ; la tête distincte, guère plus large que le corcelet, avec les yeux arrondis et saillans ; les antennes filiformes, de la longueur du corcelet, composées de onze articles, dont le premier plus gros, les autres presqu'égaux et coniques ; les mandibules arquées, cornées, presque dentées ; six antennules filiformes, dont les antérieures plus courtes ; enfin, cinq articles aux tarses.

Les *élaphres* ressemblent beaucoup aux *cicindèles ;* ils en diffèrent par les mandibules simples, et par la lèvre inférieure, membraneuse, mince, terminée en pointe. Les antennules filiformes empêchent de les confondre avec les *carabes.*

Les *élaphres* sont en général de petits insectes, mais assez brillans par les couleurs métalliques qui les décorent. Ils sont très-agiles, et leurs habitudes ont beaucoup de conformité avec celles des *cicindèles ;* mais ce qui doit les distinguer, c'est que celles-ci ne se trouvent que dans les lieux secs ou sablonneux, tandis que les *élaphres* ne cherchent que les endroits humides. Ils sont carnivores, et se nourrissent d'autres insectes, et sur-tout de larves aquatiques. On les voit courir avec beaucoup de vîtesse sur le sable qui borde le rivage des eaux. Il y a une espèce dont on a dit qu'elle couroit sous les eaux même, sans nager. La larve n'est point connue.

On n'a décrit jusqu'à présent que dix espèces d'*élaphres ;* les plus connues sont :

L'Elaphre riverain. Il est d'un vert bronzé ; ses élytres ont des taches rondes enfoncées.

L'Elaphre aquatique est bronzé, luisant ; la partie antérieure de la tête est striée.

L'Elaphre flavipède est bronzé ; ses élytres sont mélangées de bronzé et d'obscur ; ses pattes sont jaunes. (O.)

ELAPHRIE, *Elaphrium*, genre de plantes de l'octandrie monogynie, qui est figuré pl. 304 des *Illustrations* de Lamarck. Il est formé par un arbuste dont les fleurs sont disposées en petites panicules à l'extrémité des rameaux, et paroissent avant le développement complet des feuilles : ces dernières sont ailées avec impaire ; leurs folioles sont ovales, sessiles et obtusément dentelées ; leur pétiole commun est élargi dans l'intervalle des folioles. On ignore le lieu d'où vient cet arbuste. (B.)

ELAPHRIENS, *Elaphrii.* Latreille donne ce nom à une sous-division de la famille des Carabiques, dans laquelle il fait entrer les genres Elaphre et Bombidion. (O.)

ELASA. Dans Aristophane il est question d'un oiseau *élasa*, sur lequel on n'a point de notion. (S.)

ELASTICITÉ, ou RESSORT, propriété que possèdent certains corps de se rétablir spontanément et avec effort dans leur premier état, lorsqu'ils cessent d'être comprimés ou tendus. Parmi les substances minérales, ce sont les métaux qui jouissent le plus éminemment de cette faculté, et les physiciens ont observé qu'elle est proportionnée à leur dureté.

Il y a quelques pierres qui sont élastiques. *Voyez* DOLOMIE et MARBRE. (PAT.)

ELATER, nom latin des insectes compris dans le genre TAUPIN. *Voyez* ce mot. (O.)

ELATERIE, *Elaterium*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la monoécie diandrie, et de la famille des CUCURBITACÉES, qui présente, sur le même pied, des fleurs unisexuelles, composées d'une corolle monopétale, hypocratériforme, à tube cylindrique et à limbe partagé en cinq découpures lancéolées, ouvertes, avec une petite dent. Les mâles ont une seule étamine, et les femelles un ovaire inférieur, hérissé, duquel s'élève un style qui s'épaissit insensiblement, et se termine en un stigmate en tête.

Le fruit est une baie peu charnue, coriace, uniloculaire, capsulaire, hérissée de pointes molles, et qui s'ouvre avec élasticité en deux valves. Cette baie contient, dans une pulpe aqueuse, plusieurs semences ovales, anguleuses et comprimées.

On compte deux espèces de ce genre, dont l'une, la plus commune, est figurée pl. 743 des *Illustrations* de Lamarck; c'est l'ELATÉRIE DE CARTHAGÈNE, qui a les feuilles en cœur et anguleuses, les pédoncules mâles multiflores, et les femelles uniflores. Cette plante croît dans l'Amérique méridionale; elle est annuelle et grimpante.

ELATÉRION. On appelle ainsi, dans les boutiques, le fruit du MOMORDIQUE A FRUITS HÉRISSÉS, *Momordica elaterium* Linn. *Voy.* ce mot. (B.)

ELATINE, *Elatine*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de l'octandrie tétragynie, et de la famille des CARIOPHYLLÉES, qui présente pour caractère un calice de quatre folioles ovales, arrondies, persistantes; quatre pétales ovales, obtus, et ouverts; huit étamines; un ovaire supérieur, orbiculaire, surmonté de quatre styles à stigmates simples.

Le fruit est une capsule globuleuse, applatie, divisée intérieurement en quatre loges qui s'ouvrent par quatre valves, et qui contiennent des semences nombreuses.

Ce genre, qui est figuré pl. 320 des *Illustrations* de Lamarck, contient deux espèces, toutes deux propres à l'Eu-

rope, et dont les parties de la fructification varient quelquefois en nombre. Leurs fleurs sont disposées dans les aisselles des feuilles, et très-petites : l'une, l'ELATINE CONJUGUÉE, *Elatine hydropiper* Linn., les feuilles opposées ; l'autre, l'ELATINE VERTICILLÉE, *Elatine alsinastrum* Linn., les a comme son nom l'indique. La première est annuelle, et la seconde vivace ; toutes deux sont aquatiques. (B.)

ELATOSTÈME, *Elatostema*, genre de plantes qui paroît se rapprocher des DORSTÈNES, et auquel Forster, qui l'a établi, assigne pour caractère d'avoir les fleurs unisexuelles et monoïques ; les mâles avec une corolle à cinq divisions, sans calice, et cinq étamines ; les femelles, ramassées sur un réceptacle commun, sans calice ni corolle, ou n'offrant qu'un style court, divisé en trois branches, à stigmates bifides.

Le fruit est composé de capsules très-petites, oblongues, bivalves et monospermes, qui sont portées sur le réceptacle commun qui se change en une baie globuleuse, comme dans le *fraisier*.

Forster cite, sans les décrire, deux espèces de ce genre : l'ELATOSTÈME PÉDONCULÉ, qui est pentandre, et l'ELATOSTÈME SESSILE, qui est tétrandre. (B.)

ELAVÉ, expression d'usage en vénerie, pour désigner un chien ou une *bête* à poil lâche, mou et blafard : le poil *élavé* est un signe de foiblesse. (S.)

ELBION. D'anciens voyageurs disent que c'est, à la Côte-d'Or, le nom du COCHON. *Voyez* ce mot. (S.)

ELCAJA, *Elcaja*, grand arbre d'Arabie dont les fruits sont odorans, et servent dans les parfums et dans la médecine. Ses feuilles sont alternes, ailées avec impaire, à pétiole velu, à folioles ovales sans stipules ; ses fleurs viennent en corymbes axillaires, serrés et bractifères ; chacune a un calice monophylle, campanulé, velu, à cinq divisions arrondies et épaisses ; cinq pétales linéaires, velus sur les bords ; dix étamines connées à leur base, velues à leur sommet ; un ovaire non apparent, portant un style velu à stigmate en tête.

Le fruit est une capsule ovoïde, trigone, cotonneuse, trivalve, triloculaire, lacuneuse en dehors, et qui contient, dans chaque loge, deux semences oblongues, convexes sur leur dos, et applaties sur les côtés.

Ce genre paroît pouvoir se rapporter à la famille des BALSAMIERS. Il a été établi par Forskal, et depuis réuni aux TRICHILIERS, par Valh. *Voyez* le mot TRICHILIER. (B.)

ELCH ; l'*Elan*, en langue celtique. *Voyez* ELAN. (S.)

ELCOZTOTOLT, nom mexicain d'une espèce de merle

qui se trouve non-seulement au Mexique, selon Fernandez; mais encore au Brésil, suivant Marcgrave. *Voyez* au mot Merle. (S.)

ELECTRICITÉ. Propriété qu'ont les corps, dans certains états, dans certaines circonstances, d'attirer et repousser ensuite des corps légers qu'on leur présente, de lancer des étincelles et des aigrettes lumineuses, d'enflammer les substances combustibles, et d'exciter des commotions plus ou moins fortes. Tous ces effets sont produits avec une rapidité qu'on ne peut apprécier qu'à l'aide de l'expérience; et c'est l'action d'un fluide très-subtil, connu sous le nom de *fluide électrique*, qui leur donne naissance. Sa nature nous est inconnue; il paroît néanmoins que le fluide électrique, le calorique et tous les autres fluides imaginés pour expliquer les phénomènes, à mesure qu'ils se sont offerts aux regards du physicien, ne sont autre chose que la lumière solaire différemment modifiée.

Les attractions et répulsions électriques étoient connues des plus anciens naturalistes, et exclusivement attribuées à l'ambre jaune récemment frotté; elles se manifestèrent ensuite dans le soufre, le jayet, la cire, les résines et quelques pierres précieuses; mais les efforts des savans, dirigés vers ces sortes de recherches, ne tardèrent pas à leur dévoiler l'existence des autres phénomènes électriques, et à leur faire reconnoître que l'*électricité* convient à tous les corps de la nature, quoiqu'inégalement et d'une manière différente.

1°. Les uns s'électrisent à la faveur du frottement; tels sont l'ambre, le soufre, les résines, le verre, le bois séché au four, toutes les substances bitumineuses, la cire, la soie, la laine, le coton, l'air sec, les huiles, &c.

2°. D'autres acquièrent la vertu électrique par communication, c'est-à-dire lorsqu'ils sont plongés dans la sphère d'activité d'un corps électrisé par frottement. Tels sont en général les substances métalliques, tous les fluides, à l'exception de l'air et de l'huile, les parties liquides des animaux, la fumée, la vapeur de l'eau bouillante, la neige, les sels métalliques, &c.

3°. Certains corps ont la faculté de s'électriser par la simple chaleur; tels sont la tourmaline, les rubis du Brésil, le borate de magnésie, l'oxide de zinc cristallisé, &c.

4°. Quelques substances naturelles reçoivent la vertu électrique des mains de la nature par des moyens qui nous sont encore inconnus; elles paroissent constamment dans l'état électrique. Telle est une espèce de raie qu'on trouve sur les côtes de France, et qui porte le nom de *torpille*, parce qu'elle

engourdit la main de celui qui la touche. D'autres poissons, tels que le *trembleur du Niger* et l'*anguille de Surinam*, jouissent de la même propriété.

5°. Plusieurs corps, tels que le zinc et l'argent, le zinc et le cuivre, le zinc et le charbon, &c. s'électrisent par leur simple contact. Volta, auteur de cette découverte, lui a donné le nom d'*électricité métallique*, parce que la propriété de s'électriser ainsi appartient éminemment aux substances métalliques.

Les corps qui s'électrisent par communication prêtent au fluide électrique un passage libre et facile; ils le transmettent même, mais exclusivement aux corps de la même espèce qui sont en contact avec eux. Nous les appelons *bons conducteurs*.

Plusieurs corps, et particulièrement ceux qui s'électrisent par frottement, retiennent le fluide électrique comme enchaîné entre leurs molécules, et ne lui permettent jamais de se répandre d'une manière sensible sur les corps environnans. Nous les nommons *mauvais conducteurs*.

Rien n'est parfait dans la nature : il n'existe donc aucun corps qui soit parfaitement mauvais, ou parfaitement bon conducteur. Le fluide électrique éprouve toujours une sorte de résistance dans les meilleurs conducteurs, et une certaine facilité à s'échapper, soit à travers la propre substance, soit le long de la surface des mauvais conducteurs. Aussi est-il difficile de tracer la limite qui sépare les bons des mauvais conducteurs. Cette difficulté augmente encore par la faculté qu'ont les mauvais conducteurs de devenir assez bons conducteurs par la chaleur et par l'humidité. Ainsi le verre fortement chauffé, la résine fondue, le bois en ignition, l'air chaud ou humide, les viandes crues, les plantes fraîches, prêtent au fluide électrique un passage assez facile. Nous leur donnons le nom de *demi-conducteurs*.

Quelques modifications suffisent pour faire passer certaines substances de l'état de bons conducteurs à celui de mauvais conducteurs. Une branche d'arbre nouvellement coupée est un bon conducteur; séchée au feu, elle devient mauvais conducteur; brûlée en charbon, elle reprend son premier état; réduite en cendres, elle perd de nouveau la vertu conductrice. Ces sortes de métamorphoses se manifestent dans plusieurs autres substances; et il n'y en a probablement aucune qui ne puisse passer de l'un de ces états à l'autre, au moyen de certaines combinaisons.

Il importe d'observer que le fluide libre qui tient un bon conducteur à l'état électrique, est répandu autour de sa sur-

face, de manière qu'il n'en existe aucune portion sensible dans son intérieur. On prend une sphère creuse de métal, qu'on place sur un isoloir, c'est-à-dire sur un support de verre ou de résine qui ne s'électrisent point par communication, et on fait communiquer la sphère métallique avec un conducteur électrisé. On retire ensuite la sphère reposant toujours sur son isoloir, et on applique sur un point de sa surface intérieure un petit cercle fait d'une feuille de métal, et fixé à l'extrémité d'une longue aiguille de gomme laque; l'électromètre le plus sensible ne donne aucun signe d'*électricité*, lorsqu'on lui présente le cercle. Si l'on applique le même cercle sur un point de la surface extérieure du globe, et qu'on le présente ensuite à l'électromètre, il y produit un mouvement très-sensible.

Lorsqu'au moyen de deux fils de soie on suspend deux petites balles de moelle de sureau aux extrémités d'un tube de verre recourbé et garni au point de suspension de deux boules de métal, et qu'on touche les deux points de suspension avec un tube de verre électrisé par frottement, l'*électricité* du verre se communique aux deux balles peu distantes l'une de l'autre, qui répondent aux deux points de suspension, et les deux balles se repoussent. Si l'on touche les deux points de suspension avec un bâton de cire d'Espagne, électrisé aussi par frottement, il y a encore répulsion des deux balles; mais lorsqu'on touche un point de suspension avec le tube de verre, et l'autre avec la cire, les deux balles s'attirent et se portent l'une vers l'autre.

Cette expérience atteste de la manière la moins équivoque l'existence de deux sortes d'*électricité*, l'une *vitrée*, l'autre *résineuse*, qui admettent entr'elles une différence sensible, ou même une espèce d'opposition quant aux effets qu'elles font naître.

C'est au célèbre Dufai que nous devons cette importante découverte; elle a servi à poser les fondemens de la science, à reconnoître les loix qui maîtrisent les phénomènes d'attraction et de répulsion, et à expliquer leurs bizarreries apparentes.

L'*électricité vitrée* de Dufai reçut ensuite de Franklin le nom d'*électricité positive;* et l'*électricité résineuse* celui d'*électricité négative*. Suivant ce physicien, tous les corps de la nature contiennent une certaine quantité de fluide électrique; ils sont alors dans leur état naturel, et ils ne donnent aucun signe d'*électricité*. Ils acquièrent l'*électricité positive* en acquérant une surabondance de fluide électrique; ils ont l'*électricité négative* s'ils perdent une portion de leur fluide

naturel. Les molécules du fluide électrique se repoussent mutuellement à des distances assez considérables, et elles sont attirées par toute autre espèce de matière. Le verre est imperméable au fluide électrique qui ne pénètre jamais son épaisseur; il n'est aucun moyen d'ajouter à son *électricité naturelle;* et si l'on veut augmenter la matière électrique d'une de ses surfaces, il faut que l'autre perde la même quantité de son fluide naturel.

C'est sur ces principes que Franklin fonda sa théorie, à laquelle la plupart des faits connus, et particulièrement celui de la bouteille de Leyde, vinrent naturellement se plier.

L'existence de la vertu électrique, dans cette masse fluide qui environne notre planète, n'étoit d'abord qu'un simple soupçon. Conduit par le fil de la théorie, Franklin lui imprima tous les caractères de la certitude: il conçut et effectua le projet d'élever un appareil électrique jusque dans les régions des nuages, d'arracher le fluide électrique à l'atmosphère, de le substituer à nos machines, et d'obtenir, sans leur secours, la plupart des effets qu'elles font naître.

Cette entreprise eut un succès qui excita la surprise et piqua l'activité des physiciens. La sphère des phénomènes électriques s'agrandit, et par une suite de cet enthousiasme, si commun et en même temps si dangereux à l'époque des nouvelles découvertes, la plupart des effets naturels dont on ignoroit la cause, entrèrent dans le domaine de l'*électricité.*

Un grand nombre de faits attestent sans doute l'influence de l'*électricité* sur la formation de quelques météores. Mais il importe d'observer que cette influence n'est pas exclusive. Un physicien attentif doit donc démêler avec soin les élémens qui se combinent avec le fluide électrique dans la production des phénomènes. *Voyez* les mots TONNERRE, PLUIE D'ORAGE, AURORES BORÉALES.

Le pouvoir qu'ont les pointes de soutirer le fluide électrique, sans bruit et sans explosion, inspira à Franklin l'idée des paratonnerres dont l'utilité, si souvent contestée, ne sauroit paroître équivoque lorsqu'on remplit les conditions nécessaires à la construction de l'appareil. On établit sur le sommet d'un édifice une perche qu'on a soin de couvrir de résine ou de vernis, afin qu'elle soit moins perméable au fluide électrique, et pour empêcher que l'humidité ne la pénètre. Elle est surmontée d'une tige de fer pointue, d'environ neuf pieds de longueur, et dont l'extrémité porte un gros fil de métal qui se prolonge jusqu'à la terre humide. Lorsqu'un nuage orageux passe au-dessus de l'appareil, la pointe sou-

tire tranquillement le fluide électrique dont il est chargé, et le transmet au fil de fer pour le conduire vers la terre.

La théorie de Franklin est simple et facile; on ne peut même lui disputer le mérite d'une heureuse fécondité. Il existe néanmoins des phénomènes importans qui lui résistent depuis l'époque de son origine, et toujours avec la même opiniâtreté. Telle est la répulsion mutuelle de deux corps légers doués de l'*électricité négative*. Tel est le mouvement d'une aiguille qui tourne dans le même sens, soit qu'on place le pivot qui la soutient sur un conducteur positif, soit qu'il communique avec un conducteur négatif.

Œpinus s'occupa de perfectionner la théorie de Franklin, et emprunta, pour y réussir, les secours de l'analyse. Cet instrument précieux entre les mains du physicien qui sait manier avec la même adresse l'expérience et le calcul, lui servit à décomposer les forces qui se combinent dans la production des phénomènes électriques; et dès-lors la théorie marcha à grands pas vers son véritable but. Il est fâcheux que la manière dont Œpinus envisagea ces forces, l'ait conduit à admettre, sous le rapport de l'*électricité*, une force répulsive dans les molécules de la matière; ce qui contrarie les lois de la gravitation.

La théorie de Coulomb pare à cet inconvénient, et joint à cet avantage celui d'expliquer avec facilité tous les phénomènes électriques.

Ce physicien établit d'abord, par des expériences exactes, que la loi des actions électriques est, comme celle de la gravitation, la loi inverse du carré de la distance. Il considère ensuite le fluide électrique comme composé de deux fluides particuliers, qui sont neutralisés l'un par l'autre dans l'état ordinaire des corps, et qui se séparent lorsque les corps sont électrisés. Le premier, qu'on excite par le frottement du verre, s'appelle *fluide vitré* ou *électricité vitrée*; le second, qui est fourni par la soie, le soufre, la cire, &c. porte le nom de *fluide résineux* ou d'*électricité résineuse*.

Coulomb ne regarde pas comme démontrée l'existence du fluide électrique, et à plus forte raison celle des deux fluides qui entrent dans sa composition; mais peu importe que leur existence soit réelle ou seulement hypothétique, pourvu qu'elle conduise à une manière simple et plausible de représenter les résultats de l'expérience.

Un corps peut être électrisé de deux manières: 1°. Par la décomposition du fluide électrique qui lui est propre; 2°. en vertu d'une quantité surabondante de fluide vitré ou résineux qu'il reçoit par communication: d'où il résulte qu'un corps

peut être électrisé, c'est-à-dire, sortir de son état naturel, et néanmoins conserver sa quantité naturelle de fluide électrique.

Les molécules de chacun des fluides qui entrent dans la composition du fluide électrique se repoussent entr'elles.

Les molécules du fluide vitré attirent celles du fluide résineux, et réciproquement.

Il suit de ces principes réunis : 1°. Que deux corps électrisés chacun par une quantité surabondante de fluide vitré ou de fluide résineux, doivent s'écarter l'un de l'autre, en vertu des forces répulsives qu'exercent les unes sur les autres, les molécules des fluides de même espèce; 2°. que deux corps sollicités par des électricités différentes doivent s'attirer en vertu des forces attractives que les molécules de chacun des fluides composans exercent sur celles de l'autre fluide.

Tous les cas d'attraction et de répulsion dans lesquels le fluide naturel de l'un des corps ou de tous les deux se décompose, les phénomènes de la bouteille de Leyde, ceux qui regardent l'électrophore et le condensateur, &c. se plient avec la même facilité à cette théorie.

Lorsque la tourmaline a reçu la vertu électrique à l'aide de la chaleur, elle attire par un de ses sommets, et repousse par l'autre un fil de soie d'environ quatre lignes de longueur, attaché au bout d'un bâton de cire d'Espagne, récemment frotté; d'où il résulte que le premier jouit de l'*électricité vitrée*, tandis que le second est animé de l'*électricité résineuse*. Cette propriété de la tourmaline ne lui appartient pas seulement en masse; elle convient à chacune de ses molécules. Mais ce phénomène n'a, dans la théorie de Coulomb, rien qui puisse exciter de la surprise. Il suffit de concevoir que les tourmalines sont composées d'autant de petits corps électriques qu'elles renferment de molécules intégrantes. Chacune d'elles doit subir la double action de l'*électrictié*, pour mettre ses deux moitiés dans deux états différens, de manière que la distinction de ces mêmes états, relativement au corps entier, n'est qu'une suite de ce qui a lieu pour chaque molécule.

La nature de cet ouvrage ne comporte pas de plus longs détails sur ces divers points de théorie. Ceux qui voudront en voir les développemens peuvent consulter notre traité de physique, et les beaux mémoires dont Coulomb a enrichi les recueils académiques, année 1785.

Tel étoit l'état de la science à l'époque de l'apparition du *galvanisme*. Alors une nouvelle carrière s'est ouverte à l'activité des physiciens; et déjà la théorie de l'*électricité* s'est enrichie d'un grand nombre de phénomènes dont nous tracerons le tableau à l'article du GALVANISME. (LIB.)

ÉLECTROMÈTRE, instrument qui manifeste la présence et la force de l'électricité. On en connoît de plusieurs sortes :

1°. Le premier qui ait été imaginé, consiste dans un fil de lin terminé par deux balles de liége ou de moelle de sureau. Elles se touchent quand le fil est suspendu librement au conducteur. Du moment qu'on électrise l'appareil, les balles s'écartent, et l'on juge de leur force électrique, par la grandeur de l'arc qu'elles décrivent.

2°. L'*électromètre* de Henley, n'est autre chose qu'un demi-cercle d'ivoire, soutenu par une petite colonne de bois, et dont le centre porte une tige bien légère, et très-mobile avec une petite balle de moelle de sureau. Le petit pendule s'écarte plus ou moins de la colonne verticale, suivant le degré de vertu électrique des corps avec lesquels elle communique.

3°. L'*électromètre* de Lane, consiste dans une colonne de bois fixée près du conducteur de la machine électrique. Cette colonne est traversée par une vis de métal qui porte à son extrémité une boule de même matière. La vis parcourt une demi-ligne à chaque révolution, et la force de l'électricité se mesure par l'espace qui sépare le conducteur, de la boule quand elle en tire des étincelles.

4°. L'*électromètre* de Saussure, est composé d'un flacon de verre qui a pour base une plaque de cuivre, et dont la partie supérieure porte une boule de cuivre à laquelle sont suspendues, par le moyen de deux fils de métal, deux balles de moelle de sureau, d'un très-petit diamètre.

5°. L'*électromètre* de Volta ne diffère de celui de Saussure, qu'en ce qu'il substitue aux deux fils métalliques portant à chaque extrémité une balle de moelle de sureau, deux petites pailles cylindriques, suspendues par un fil de métal.

6°. L'*électromètre* de Bennet diffère des deux derniers, en ce qu'il est composé de feuilles d'or battues, qui sont environ quatre fois plus mobiles que les pailles.

7°. Enfin, l'*électromètre* de Coulomb, le plus sensible de tous, est composé d'un cylindre de verre dont la plaque supérieure est percée dans son milieu d'un orifice destiné à recevoir un bâton d'ivoire portant un fil de soie tel qu'il sort du cocon ; à la partie inférieure du fil est suspendu un levier très-léger, dont un des bras est une aiguille de gomme-laque terminée par un petit cercle de papier doré ; l'autre bras est un petit cylindre métallique, qui n'a que la longueur nécessaire pour que l'aiguille de gomme-laque se tienne dans une position horizontale. La plaque supérieure du cylindre de verre a aussi une échancrure, sur les bords de laquelle repose un bâton de cire d'Espagne, applati, et traversé par une

tige métallique qui porte à chacune de ses extrémités une petite boule de cuivre. Dans l'état naturel le petit cercle de papier doré est en contact avec la boule de cuivre, mais du moment qu'on approche un corps électrisé de la boule extérieure, le cercle doré est repoussé par la boule intérieure qu'il touche, et l'on mesure cette répulsion au moyen d'une graduation adaptée à la surface extérieure du cylindre. (Lib.)

ELECTROPHORE, instrument propre à conserver longtemps l'électricité qu'on lui a donnée. Il est composé de deux plateaux métalliques, qui ont une forme circulaire. L'un d'eux, appelé le *gâteau*, est recouvert, d'un côté seulement, d'une couche de matière résineuse; l'autre, qui se nomme *conducteur*, porte à son centre une colonne de verre qui sert à l'isoler. On peut faire en bois les deux plateaux, pourvu qu'on prenne la précaution d'y coller une feuille d'étain. (Lib.)

ELECTRUM, nom récemment donné par les minéralogistes allemands, au mélange naturel d'or et d'argent natif qui se trouve dans quelques mines.

Les anciens donnoient ce nom à un mélange artificiel de ces deux métaux. C'étoit probablement ce que nous appelons *vermeil*, c'est-à-dire de l'argent simplement *doré*, car on ne conçoit pas trop l'idée qu'on auroit pu avoir de faire un pareil alliage, puisqu'un métal composé de deux tiers d'or et d'un tiers d'argent, laisse à peine appercevoir une teinte jaunâtre, et paroîtroit plutôt un argent impur qu'un alliage aussi précieux.

On donnoit aussi à l'ambre jaune le nom d'*electrum*, ce qui confirme pleinement ce que je viens de dire; car un mélange intime d'or et d'argent n'auroit point eu la couleur du succin, à moins que ce ne fût de l'or presque pur. (Pat.)

ELÉDONE, *Eledona*, nouveau genre d'insectes qui appartient à la seconde section de l'ordre des Coléoptères et à la famille des Diapérales.

Ce genre, formé par Latreille, est composé de plusieurs espèces tirées du genre *opatre*. Illiger, en reconnoissant aussi [illegible]xistence de ce genre, lui a donné le nom de *bolitophage*, [illegible] tous les auteurs allemands ont adopté.

[illegible] *[illegible]édones* se rapprochent beaucoup des *diapères* par les [illegible] du nombre des articles des tarses, par ceux des [illegible] bouche, et par les habitudes.

[illegible] petits et de couleur obscure, [illegible]se formée de sept articles

comprimés, saillans, dont le dernier est assez grand; la lèvre supérieure est petite; le dernier article des palpes est cylindrique, alongé. Le corps est ovalaire, convexe, et arrondi par-dessus. La tête est inclinée; le corcelet est grand, gibbeux. Les élytres sont dures, voûtées, de la grandeur de l'abdomen; les jambes antérieures sont menues, cylindriques. Les tarses des deux premières paires de pattes sont composés de cinq articles; ceux de la dernière paire le sont de quatre seulement.

Les *élédones* se trouvent dans les champignons pourris, et paroissent se nourrir de leur substance. Leur larve est inconnue. Parmi les espèces de ce genre, nous distinguerons:

L'Elédone cornu. C'est la plus grande; elle a six lignes de longueur sur trois de largeur; tout son corps est noir et couvert de rugosités, placées symétriquement. Le corcelet du mâle est armé de deux cornes rugueuses, pointues sur leur côté interne, dirigées en avant et un peu courbées; le chaperon est aussi armé de deux petites cornes droites, réunies à leur base. Le corcelet de la femelle ne présente que deux tubercules à la place des grandes cornes du mâle. Celles du chaperon n'existent pas. Cet insecte a été rapporté de la Caroline par Bosc, qui l'a trouvé dans les champignons.

L'Élédone agricole est l'une des plus petites. Elle est noire; son corcelet est lisse; ses élytres sont striées. On la trouve aux environs de Paris, dans les bolets. (O.)

ELÉGANTE STRIÉE, nom donné par Geoffroy à une coquille du genre *hélice* de Linnæus, figurée dans Dargenville *appendice*, pl. 9, fig. 9. L'animal de cette coquille, observe Geoffroy, est pourvu de deux dards vénéneux qui sont renfermés dans deux poches différentes, tandis que les autres n'en ont qu'un seul.

Draparnaud l'a fait entrer dans son genre *cyclostome*, auquel elle sert, pour ainsi dire, de type. *Voy.* aux mots Cyclostome, Hélice et Coquillage. (B.)

ELPOUT, nom anglais du *gade lotte*. Voyez au mot Gade et au mot Lotte. (B.)

ELÉMENS, principes qu'on suppose *simples*, et qui servent à former les différens corps qui existent. On a cru, jusqu'à ces derniers temps, qu'il n'y avoit que quatre *élémens simples*, le feu, l'air, l'eau et la terre. Mais la chimie moderne a fait voir qu'il existoit plusieurs terres qui paroissent être des substances simples et qui possèdent chacune, des propriétés distinctives. Elle a fait voir que l'eau est composée de

quatre-vingt-cinq parties d'oxigène et de quinze parties d'hydrogène : que l'air est composé d'environ vingt-sept parties d'oxigène, de soixante-douze à soixante-treize parties d'azote et d'un peu d'acide carbonique, le tout à l'état de gaz. A l'égard du feu ou du calorique, on ne sauroit affirmer s'il est simple ou composé ; mais comme la lumière, avec laquelle il a la plus grande analogie, est évidemment composée de sept substances qui ont des propriétés distinctes, il y a lieu de croire que le calorique n'est pas plus simple que les autres prétendus *élémens ;* et très-probablement, il n'existe rien qui soit véritablement *simple*. Mais où se terminera donc la composition des substances qui peuvent tomber sous nos sens ?... C'est le secret de la nature. (Pat.)

ELEMI, nom de la résine que l'on tire du Balsamier élymifère, *Amyris elymifera* Linn. (*Voyez* au mot Balsamier.) Il paroît qu'il vient aussi une résine du même nom de l'Arabie ou d'Ethiopie; mais on ignore quel est l'arbre qui la produit. L'une et l'autre sont jaunâtres, ordinairement molles, d'une odeur aromatique forte et peu agréable. On les regarde comme fondantes, détersives, calmantes et antigangréneuses. On les fait entrer dans le baume d'arcæus, &c. (B.)

ELÉOMELI, baume fort épais qui vient d'Arabie, mais dont on ignore l'origine. On l'employoit autrefois pour faire évacuer, par les selles, les humeurs crues et bilieuses ; mais comme les malades, qui s'en servoient, étoient attaqués d'engourdissemens et perdoient leurs forces, on l'a abandonné. (B.)

ELÉOTIS, genre de poissons établi par Gronovius, mais qui fait partie des *gobies* de Linnæus. Il a pour type la *gobie noire*. Voyez au mot Gobie. (B.)

ELÉPHANT. La nature, en créant les êtres vivans, a voulu varier ses œuvres et enrichir ses domaines de tout ce qui étoit possible dans l'univers. Elle a donné à l'*aigle*, la puissance de s'élever dans les cieux ; elle a ordonné au *serpent* de ramper sous la bruyère, au *poisson* de se cacher sous l'onde, et au *quadrupède* de bondir de joie sur la verdure de la terre. Sa main toute-puissante arrondit la masse colossale des *baleines* et des *éléphans*, en même temps qu'elle dispose les vaisseaux et les muscles du *ciron* et de la *mitte*. Dans le règne végétal, elle crée l'immense baobab et la mousse invisible : par-tout elle étend son bras protecteur sur le foible et met un frein à la force des espèces puissantes. Elle ne permet pas à ses créatures d'envahir la terre, et se réserve, pour elle seule, le sceptre de l'univers.

Les extrêmes de grosseur ne sont pas plus excessifs que ne

le sont les extrêmes de petitesse, parmi les corps organisés. L'homme est une espèce de milieu entr'eux : et il semble que ces excès de grandeur et d'exiguité ne soient que des oscillations de la matière animée. Il y a même plus de distance de l'homme à l'animalcule microscopique, que de l'homme à la plus énorme baleine. Mais ces excès paroissent jouer un moins grand rôle dans la nature que les espèces intermédiaires, qui, étant mieux proportionnées pour agir, remplissent des fonctions plus importantes sur la terre. La *baleine* et l'*éléphant* végètent sur la terre, leurs générations se succèdent sans laisser d'autres vestiges de leur existence que les pesans débris dont ils fatiguent la terre. Les animalcules naissent et périssent chaque jour comme s'ils n'existoient pas. Les animaux intermédiaires de ces deux extrêmes de la chaîne de vie, paroissent avoir plus d'utilité générale dans la nature, et remplir des fonctions plus importantes. L'homme, placé à leur tête, vit non-seulement dans l'individu, mais même dans l'espèce et pour tous les âges.

D'ailleurs, le nombre des individus dans les races colossales et microscopiques est en raison inverse de la grandeur. Qu'il existe sur le globe terrestre soixante mille *éléphans* et cent mille *baleines*, voilà ce qu'on peut supposer de plus vraisemblable; mais quelques gouttes d'eau putréfiée vous fourniront un plus grand nombre d'animalcules microscopiques; combien de milliards en renferme donc tout l'Océan ?

L'étendue de l'intelligence n'est point en rapport avec la matière vivante. Une fourmi a plus d'instinct, peut-être, qu'une *baleine*, et l'esprit du *chien* ne le cède point à celui de l'*éléphant* : car, quoique tout le monde soit assez disposé à reconnoître dans ce monstrueux animal une grande intelligence, nous prouverons facilement dans cet article qu'on lui en a beaucoup trop accordé.

On connoît aujourd'hui plusieurs races ou même plusieurs espèces d'*éléphans*, indépendamment de ces os fossiles d'*éléphans* inconnus, qui présentent des espèces bien distinctes. (*Voyez* un *Mémoire de Cuvier* dans ceux de l'*Institut nat. de France*, t. 2, p. 4 et seq.) On admet deux races vivantes d'*éléphans*. 1°. Celle d'Afrique, dont le caractère est d'avoir un front convexe, reculé, incliné et applati en arrière; des dents molaires à couronnes ou crêtes rhomboïdales, et de grosses défenses qui sont la base d'un commerce lucratif à la Côte-d'Or et en Guinée. On les nomme du *morfil*. (Voy. l'article IVOIRE.) 2°. L'*éléphant* d'Asie, qui est plus grand et plus docile que le précédent, a le crâne exhaussé par deux bosses pyramidales et le front creusé et concave. Les couronnes de

ses dents molaires sont des bandes transversales et parallèles; ses oreilles sont plus larges que celles du précédent. Cet animal habite non-seulement dans l'Asie, mais aussi sur les côtes orientales de l'Afrique. Linnæus n'avoit fait qu'une seule espèce d'*éléphant*, qu'il nommoit *elephas maximus* (*Syst. nat.* ed. 13, gen. 5, sp. 1.), mais Cuvier désigne l'*éléphant* d'Afrique, sous le nom d'*elephas Capensis*, et celui d'Asie, par le titre d'*elephas Indicus*. (Voy. *Mémoire* cité pag. 21.), outre ces deux espèces vivantes, on reconnoît encore dans les ossemens fossiles de la Sibérie, une espèce d'*éléphant* dont la race paroît être entièrement anéantie, c'est l'*elephas mammonteus* de Cuvier. Il en est de même des os fossiles trouvés en Amérique près de l'Ohio; ils paroissent former une espèce qu'on désigne sous le nom d'*elephas americanus* de Cuvier et de Pennant. Ce dernier auteur conjecture que cet animal peut encore se trouver vivant dans les solitudes vastes et ignorées de l'Amérique septentrionale, et il croit que c'est de lui que parlent les Sauvages lorsqu'ils font mention du *père aux bœufs*. (*Pennant synops. of. quadrupeds*, pag. 92.) Le *mammout* des Sibériens, est, selon eux, un immense quadrupède dont les ossemens sont épars sur les terres glacées du Nord. Ils prétendent que cet animal vit sous terre à la manière des taupes. Cette supposition absurde prouve qu'ils n'ont jamais vu vivant cet animal. D'ailleurs, la nature ne paroît point avoir placé de grands herbivores vivans dans le Nord, parce que ces contrées ne produisent pas assez de végétaux pour subvenir aux besoins journaliers des *éléphans*, des *rhinocéros* et des *hippopotames*; car en effet, ces espèces consomment beaucoup de matières végétales.

On fait encore mention d'un *éléphant-nain* de l'île de Ceylan, et qui n'a, dit-on, que trois pieds de hauteur; mais il n'y a rien de certain à cet égard. L'animal appelé *sucotyro*, qui a la taille d'un gros *bœuf* avec un groin de *cochon*, de grandes oreilles, de longues défenses, arquées et applaties près de chaque œil, me paroît plutôt quelque *bufle* mal décrit qu'une espèce d'*éléphant*.

Non-seulement on connoît deux races distinctes d'*éléphans*, mais on trouve encore dans chacune d'elles quelques variétés. A Siam et dans les Indes, on recherche avec empressement les *éléphans blancs*. Ce sont des *éléphans ordinaires*, dont la peau est plus ridée et plus blanche à cause d'une sorte de maladie cutanée et d'une foiblesse de constitution fort analogue à celle des hommes blafards, des nègres blancs, et des lapins blancs. Ces hommes et ces animaux blafards ont les yeux rougeâtres, la vue très-délicate et très-foible; leur peau est matte, déco-

lorée ; leurs poils sont blancs ; ils ne peuvent pas soutenir de grandes fatigues, et sont peu propres à la génération.

Les prétendus *éléphans rouges* des terres du Cap de Bonne-Espérance, sont des *éléphans ordinaires* qui se sont vautrés dans un terrein fangeux de couleur rougeâtre. (Levaillant, *Voyage premier dans l'intérieur de l'Afrique*, t. 1, pag. 247 et seq.) On assure qu'une autre race d'*éléphans* du Cap ne porte jamais des défenses, et a la tête moins alongée que les autres. (Levaillant, *Voyage deuxième*, tom. 2, pag. 44.) La lèpre appelée *éléphantiasis*, rend la peau épaisse et raboteuse comme celle des *éléphans*, et c'est de cette ressemblance qu'on a tiré son nom.

Tous les quadrupèdes couverts d'un cuir épais, comme les *éléphans*, les *rhinocéros*, les *hippopotames*, les *tapirs*, cherchent les terreins fangeux, les lieux humides, les marécages dans lesquels ils se vautrent, afin d'assouplir, d'attendrir leur peau et de lui donner plus de flexibilité. Dans l'état domestique, on est obligé de les frotter souvent d'huile pour le même objet. Tous ces animaux nagent fort bien, ont des yeux petits, une vue foible, une ouïe délicate, un odorat très-fin, et des poils ou des soies roides, grossières et rares.

L'*éléphant* d'Afrique est plus sauvage, plus indomptable que celui de l'Asie ; il est aussi moins massif, et se plaît dans les contrées marécageuses, sur les rives agrestes des fleuves, et dans les forêts humides et chaudes. Les nègres ne les apprivoisent pas, ils ne croient pas même possible de le faire, parce qu'ils n'en sont pas capables pour l'ordinaire. Seulement ils leur tendent quelques piéges ; ils creusent des fosses qu'ils recouvrent de feuillages, afin de les y faire tomber, et les tuent ensuite à coups de zagaies, espèces de longues piques. Ils trafiquent avec leurs défenses d'ivoire, ou *morfil*, et mangent, à demi-putréfiée, leur chair qui est naturellement fade et mollasse. Pigafetta nous assure que les Africains font grand cas de la queue et des crins de cet animal, soit pour la parure, soit comme amulette contre une foule de maladies.

En général, les *éléphans* sont les plus gros quadrupèdes, et ils surpassent même la taille du *rhinocéros* et de l'*hippopotame*. Ils sont, après la *baleine*, les plus grandes masses de matière animée. Ils ont ordinairement de huit à douze pieds de hauteur (John Corse, *Philos. trans. 1799, part. 1, pag. 32 et seq.*), depuis l'épaule jusqu'à terre. Les mâles surpassent les femelles par la taille ; mais les jeunes individus ont l'épine du dos plus arquée que les vieux. L'*éléphant* qui vient de naître, n'a guère que trente-cinq pouces de hauteur. Dans la première année de son âge, il grandit de onze pouces ; dans la seconde,

de huit; dans la troisième, de six; dans la quatrième et la cinquième, de cinq, et ensuite de trois et de deux pouces et demi. Enfin il reçoit son entier développement dans l'espace de dix-huit à vingt-quatre ans; et comme c'est une règle assez générale parmi les quadrupèdes vivipares, que la durée de la vie est six à sept fois plus longue que leur croissance, il s'ensuit que l'*éléphant* ne doit guère vivre plus de cent vingt ans. Ainsi tout ce que Philostrate (*Vit. Apoll. Tyan., liv. 6.*), Arrien, Strabon, Juba, Ælien, &c. ont dit du grand âge des *éléphans* se trouve faux.

Ces animaux peuvent peser de cinq à huit milliers; leur tête paroît très-grosse et fort pesante, cependant leur cerveau est bien petit à proportion de leur taille, car il fait à peine un 500e de leur poids. (Blair, *Philos. trans.*, n° 326, et *Mém. anat. de l'Acad. des sc.*, tom. 3, part. 3, pag. 135.) Dans un jeune *éléphant*, consumé par le feu à Dublin, le cerveau ne pesoit que six livres. (*Biblioth. méd., Dublin, 1681, pag. 37.* Ruysch, dans Blancaard, *Jaarregist.*) C'est la grande étendue des fosses nasales et olfactives qui se prolongent dans l'intérieur des os du crâne, qui augmente à ce point le volume de la tête de ce quadrupède. Comme elle est fort pesante, un long cou n'auroit pas pu la soutenir; la nature a donc dû raccourcir le bras de levier qui la supporte; mais comme elle ne pouvoit pas ensuite s'abaisser à terre pour brouter l'herbe, il a fallu lui donner un prolongement qui est sa trompe. Voici la composition de ce singulier instrument. La trompe de l'*éléphant* (*Proboscis*) est une sorte de tuyau conique, applati en dessous, partagé intérieurement dans sa longueur en deux canaux. Les parois intérieures sont revêtues d'une membrane tendineuse, qui laisse suinter de ses pores ou cryptes une espèce de morve. Ces canaux communiquent avec les trous du nez, et en sont séparés par une valvule. La matière de la trompe est un tissu charnu, épais, à deux ordres de fibres; les unes vont de la membrane intérieure à la peau, comme les rayons d'un cercle, et en se contractant, elles élargissent les canaux de la trompe; les autres, qui sont longitudinales, servent à faire replier la trompe en tout sens, et à la raccourcir; mais il n'y a point de fibres annulaires. C'est un nez alongé et mobile, qui remplace la main. A l'extrémité on remarque une sorte de rebord ou de languette qui sert de doigt. C'est à l'aide de cet instrument que l'*éléphant* montre cette extrême adresse, qui semble rivaliser avec la main de l'homme. Il roule sa trompe en spirale pour saisir, pour embrasser, pour porter ses alimens à sa gueule. Sa langue est assez courte, et ne sort point; des deux côtés de la mâchoire supérieure, sortent deux dents

longues, arrondies; coniques, et qui se relèvent en avant. Il y a dans chaque mâchoire deux énormes dents molaires, à couronnes plates, et qui sont propres à broyer des matières végétales. Aussi l'*éléphant* ne vit que de plantes, d'herbes, de feuillages, de rameaux, de fruits, ou de racines sauvages. Avec ses défenses il arrache de terre les jeunes végétaux, et fend les tendres arbrisseaux, qu'il écrase ensuite. Ses intestins sont longs et très-amples, comme ceux de tous les herbivores. Comme cet animal aime les lieux humides et les terreins aqueux, sa constitution est molle, flasque, pâteuse; son tempérament est naturellement phlegmatique, voilà pourquoi sa démarche, ses mouvemens ont quelque chose de pesant et de grossier, à l'exception de ceux de sa trompe. Sans cet admirable instrument, l'*éléphant* seroit une bête stupide et brutale comme le *rhinocéros;* son corps est d'une contexture aussi grossière; ses organes sont, excepté sa trompe, aussi informes, et ses sens aussi imparfaits. Nous avons vu plus haut que son cerveau étoit fort étroit, bien que sa tête parût très-grosse; il est rare parmi les animaux, que l'étendue de la cervelle ne corresponde pas avec le degré de leur intelligence. Aussi quand on juge l'*éléphant* en lui-même, on n'y reconnoît qu'un animal peu supérieur aux autres, car on a beaucoup trop exagéré son esprit. Toute son intelligence est dans sa trompe, et c'est à elle seule qu'il doit ses plus brillantes qualités. On a fort bien remarqué que le sens de l'odorat étoit réuni dans cet organe au sens du toucher, et que cette union de deux sens agissant simultanément, doit donner sur tous les corps des notions plus exactes, que si chacun d'eux étoit seul. D'ailleurs la trompe de l'*éléphant* est très-sensible, des rameaux nerveux considérables viennent s'y épanouir; en outre, son extrême flexibilité s'appliquant assez exactement à tous les objets, en rend le toucher plus parfait. C'est donc principalement dans cet organe que réside l'esprit, le sentiment de l'animal; le reste du corps est une masse brute, informe, une matière grossière, un poids inutile; il est recouvert d'une peau épaisse, dure et raboteuse comme l'écorce d'un arbre, qui se fendille si l'on n'a pas le soin de l'humecter ou de la graisser; sa couleur est grise, sale, et l'animal cherche à la couvrir de fange; il se vautre, comme les cochons, dans des bourbiers marécageux, il est mal-propre et brutal; il mange goulument et avec excès. Dans l'état sauvage, il détruit encore plus qu'il ne mange. Lorsqu'il entre en nombre dans quelque champ de riz, dans quelque plantation de cannes à sucre, il brise et détruit tout, il écrase avec ses pieds, arrache avec sa trompe; il couche les cannes, en se roulant sur elles, à-peu-

près comme un cheval qui se couche dans un pré, car les cannes à sucre, quoique grosses de plus d'un pouce de diamètre et hautes de dix-huit à vingt pieds, quoique garnies de feuilles très-coupantes, ne sont pour des *éléphans* qu'une espèce d'herbe qu'ils écrasent facilement. D'ailleurs, ils aiment beaucoup leur saveur sucrée, et les Indiens sont obligés d'écarter ces robustes quadrupèdes de leurs plantations, en les épouvantant par de grands feux.

Les *éléphans* se tiennent toujours en troupes assez nombreuses vers les bords des fleuves, près des bois, des marécages remplis de joncs. Ils ne sont pas méchans et ne cherchent point à nuire, car ils ne s'occupent qu'à manger. Quelquefois, en marchant, ils écrasent et renversent les cabanes des nègres, comme nous détruisons une fourmilière; mais ils ne font aucun mal, à moins qu'on ne les irrite. En ce cas, ils font usage de leur force, et maltraitent beaucoup avec leur trompe et leurs défenses, les hommes qu'ils peuvent atteindre; mais comme ils font difficilement des détours, et que leur grosse masse s'oppose à leur agilité, on peut quelquefois les éviter. D'ailleurs, ils sont rancuniers et se souviennent long-temps des offenses, à ce qu'on assure. Quoiqu'ils ne soient pas timides, ils n'ont pas le grand courage des animaux carnivores; ils entrent en furie, mais ils sont bientôt fatigués, parce que leur taille énorme exige beaucoup de force musculaire. Plus un animal est gros, moins il a relativement de force; car celle-ci n'augmente guère que comme le carré, tandis que la masse augmente comme les cubes. Par exemple une *hirondelle* a beaucoup de vigueur musculaire, comme on le voit par son vol puissant; mais si la même proportion de force relativement au volume se trouvoit dans le corps de l'*éléphant*, qui est peut-être cent mille fois plus gros que l'*hirondelle*, sa force seroit invincible. Il déracineroit facilement des montagnes, et tordroit les plus gros chênes comme de la paille. La proportion de force diminue donc à mesure que le volume du corps augmente, et *vice versâ*. Un *hanneton*, une *puce* ont beaucoup de force pour leur grandeur, tandis que la *baleine* si massive, si énorme devient pourtant la proie de quelques pêcheurs. Si l'on supposoit quelque animal deux ou trois fois plus gros que la *baleine*, il ne se pourroit pas même remuer; voilà pourquoi la nature s'est imposé des bornes dans la grosseur des animaux, tandis qu'elle a divisé leur petitesse presque à l'infini.

La forme de l'*éléphant* est peu agréable, ses contours sont mal dessinés, son corps n'a aucune grace; il a de grosses jambes, minces dans leur milieu, larges et plates vers la

plante ; chaque pied a cinq doigts réunis. Le train de devant est plus haut que celui de derrière. Ses oreilles sont deux larges peaux échancrées, brunes et ridées, qui tapissent pour ainsi dire chaque côté de la tête. La lèvre inférieure finit en pointe, la queue est longue et porte quelques soies roides et noirâtres vers son extrémité seulement ; toute la peau du corps est nue, d'un gris brunâtre et pleine de rides raboteuses comme l'écorce des arbres. Entre les deux jambes de devant sont placées les deux papilles des mamelles. La verge du mâle est renfermée dans un fourreau, et lorsqu'elle entre en érection, elle pend presque à terre, quoiqu'elle ne surpasse pas en taille celle d'un *cheval*. La vulve de la femelle est placée très-bas sous le ventre. Le mâle de la ménagerie du Jardin des Plantes de Paris, entroit souvent en érection, sollicité par les caresses de sa femelle, qui pressoit alors ses mamelles de sa trompe, et l'entrelaçoit avec celle du mâle ; ensuite ils poussoient quelques cris d'amour, montoient sur le dos l'un de l'autre, abaissoient leur croupe, et souvent le mâle éjaculoit une grande quantité de sperme. Au temps du rut, qui étoit le mois de mars pour l'*éléphant* mâle, mort à Paris dans l'hiver de l'an x ou 1802, cet animal étoit intraitable, impatient, furieux. Je l'ai vu moi-même se serrer le gland entre les jambes de derrière, et ensuite émettre de la semence. A cette époque du rut, on voit s'ouvrir, de chaque côté de la tête, vers la joue, une petite fente comme une écorchure, de laquelle suinte une humeur roussâtre. Vers le milieu du mois de mai, le rut se passe, et cette ouverture se ferme.

La prétendue chasteté de l'*éléphant* n'est donc pas différente de celle des autres bêtes, et les observations récentes d'un Anglais dans l'Inde, prouvent que cet animal s'accouple et produit en domesticité. Son accouplement s'opère même à la manière des autres quadrupèdes, sans se cacher de l'homme. John Corse, qui dirigea depuis 1792 jusqu'en 1797 la chasse des *éléphans* dans le Tiperah, province du Bengale (*Voyez Philos. trans. 1799, part 1 et 2, pag. 31 et 205, seq.*), décrit leur accouplement, dont il fut témoin. En 1793, on mit un couple d'éléphans en rut, dans un enclos spacieux ; on les familiarisa ensemble, on leur distribua des nourritures abondantes, des alimens échauffans, comme des oignons, des aulx, du gingembre, &c. Ils prirent bientôt une grande affection l'un pour l'autre, et se caressèrent continuellement de leur trompe. Le 28 juin au soir on attacha la femelle à un piquet. Elle étoit vierge encore. Des gardiens apostés la virent couvrir sans difficulté par le mâle. Le lendemain, sans s'inquiéter de la présence des spectateurs, elle fut

couverte de nouveau. Jonh Corse avec le capitaine R. Burke Grégory, fut témoin d'un troisième accouplement, qui fut, dit-il, semblable à celui du *cheval* dans toutes ses circonstances, la femelle demeurant tranquille. Elle auroit été couverte une cinquième fois dans l'espace de seize heures, si l'on n'eût pas empêché cette dernière de peur d'énerver ces animaux. (Corse, *Philos. trans.*, *1799*, *part. 1*, *pag. 40*, *et Biblioth. britann.*, t. 12, n°s 91-94, pag. 194-316, seq.) On a vu des femelles recevoir le mâle avant l'âge de seize ans, et croître encore. (*Voyez Hist. nat. de l'Eléphant, dans l'édit. de Buffon, par Sonn., addition de Virey, pag. 281.*) L'*éléphant* se contente communément d'une seule femelle. On en a vu un sauvage pris dans un *keddah* (enclos où l'on enferme les individus sauvages qu'on prend), couvrir une femelle privée en présence d'une foule de témoins. L'*éléphant* n'est donc ni plus chaste, ni plus prudent que les autres animaux. On avoit pensé que son accouplement devoit se faire autrement que chez les autres quadrupèdes, parce que la vulve de la femelle est fort avancée sous son ventre; mais il s'opère sans difficulté, à la manière ordinaire des animaux. Les anciens ont dit que la gestation des femelles d'*éléphans* duroit deux ans; cependant il paroît qu'elle s'étend beaucoup moins, et qu'elle surpasse peu celle de la *vache* ou de la *jument*. Chaque portée est d'un petit, rarement de deux. Le jeune *éléphant* suce la mamelle de sa mère avec sa gueule, et non avec sa trompe comme on l'avoit cru. Il paroît que l'alaitement dure un ou deux ans.

Dans l'état de liberté les *éléphans* vivent en troupes ou en bandes; ils nagent tous fort bien, parce que leur corps est très-volumineux. Lorsqu'ils entrent dans des eaux profondes, ils élèvent leur trompe pour respirer l'air à leur aise, tandis que leur corps est entièrement submergé. On pourroit de même adapter aux narines de nos plongeurs un tuyau flexible qui communiqueroit avec l'air, tandis qu'ils seroient sous l'eau: ce moyen seroit peut-être plus convenable que celui de la cloche, je m'étonne qu'on n'en fasse pas l'essai, ou qu'on ne le mette pas en usage.

Les défenses des *éléphans* varient beaucoup en grosseur et en qualité; on en trouve du poids de 125 liv. chaque; mais ces cas sont extraordinaires: ce sont sur-tout les *éléphans* d'Afrique qui fournissent les plus belles et les plus grosses défenses. On distingue plusieurs sortes d'ivoires, celui qu'on appelle *ivoire verd* est le plus estimé. (*Voyez* l'article IVOIRE.) On en fait un grand commerce au Congo, en Guinée, au Sénégal, à la côte des Dents, au pays d'Acra, d'Ante, au Benin, à Rio de Calbari, à la côte d'Or, &c. *Voyez* Bosman,

Voyage en Guinée, p. 243; Drack, *p.* 104; Lemaire, *Voyage, pag.* 97.

On trouve des *éléphans*, non-seulement dans l'Asie méridionale, comme au Bengale, à Cochin, au Malabar, au Tonquin, à Siam, au Pégu, à Ceylan, à Java, aux Philippines; mais aussi dans presque toute l'Afrique, en Nigritie, en Abyssinie, en Ethiopie, et jusques vers les terres du Cap de Bonne-Espérance. Dans certains lieux ils sont même si abondans, qu'il est étonnant d'y voir demeurer des hommes. Un vieillard de 81 ans, qui avoit été bon chasseur, assuroit à Thunberg (Voy. *trad. franç. t.* 2, *p.* 64.) qu'il abattoit jadis quatre ou cinq *éléphans* par jour, et une fois il en avoit tué vingt-deux dans une journée. Il faut des balles composées de trois parties de plomb sur une d'étain, et qui pèsent quatre onces: le chasseur doit viser à la poitrine. Mais dans l'Asie, où les *éléphans* sont plus doux et plus familiers, on se contente de les rendre domestiques. Voici comment on leur fait la chasse dans le Bengale: on forme une enceinte de pieux finissant en cul-de-sac, on l'appelle *keddah*; les *goondabs*, qui sont des *éléphans* femelles apprivoisés et dressés, vont chercher les *éléphans libres* dans les forêts et les attirent dans l'enceinte; là on les attache fortement, on leur refuse la nourriture, on les dompte jusqu'à ce qu'ils deviennent souples et obéissans. L'amour pour les femelles privées aide encore à subjuguer les *koomkees* ou *éléphans sauvages*: ils sont bientôt privés. S'ils s'échappent et retournent dans leurs forêts, ils se laissent reprendre au même piége qu'on leur avoit tendu; souvent même il suffit que le *cornak* aille les trouver dans les forêts et leur parle d'une voix impérieuse en les menaçant, pour qu'ils viennent se remettre paisiblement sous le joug de l'homme. (Corse, *Asiatic research.* tom. 3, art. X, p. 229 et suiv.) Le P. Tachard assure aussi que les *éléphans* sauvages se laissent prendre au royaume de Siam par les *éléphans* femelles. (*Second voy.*, p. 352 et suiv.) Une heure après avoir été pris ils sont déjà traitables, dit-il, et l'on monte sur leur dos: en moins de quinze jours ils sont entièrement apprivoisés. Quelquefois on envoie un grand nombre de traqueurs dans les bois, pour épouvanter les *éléphans* par des cris, des flambeaux, du canon, des feux d'artifice, &c.: on cerne une forêt, on se rapproche, on enferme les *éléphans* qu'on y trouve, et on les force à entrer dans une enceinte, où ils sont attachés, emprisonnés et domptés: entre les palissades de l'enceinte un homme peut aisément passer pour s'échapper, tandis que l'*éléphant* y est retenu de force. Quelques nababs, ou princes de l'Indostan, font autrement la chasse

aux *éléphans*, ils les entourent d'un grand nombre d'*éléphans privés*, et les prennent de vive force ou les tuent. Des chasseurs adroits savent les saisir avec des cordes à nœuds coulans ou leur couper les jarrets. En Afrique les pauvres nègres se contentent de creuser des fosses qu'ils recouvrent de feuillages, pour tâcher d'y attraper quelques *éléphans ;* ils les tuent ensuite à coups de flèches et de zagaies. Bruce nous apprend qu'il se trouve dans l'Abyssinie des hommes bruns qui vivent dans les bois de la chair des animaux qu'ils tuent; ils sont fort adroits, vifs et agiles. On les nomme *agagéers*, c'est-à-dire *coupe-jarrets*, parce qu'ils arrêtent ainsi les *éléphans*, en les poursuivant à cheval, nus, et le sabre à la main : ils vont les exciter; lorsque l'*éléphant* court sur eux, ils fuient, reviennent par un prompt retour et lui coupent les tendons du talon; ensuite on achève l'animal à grands coups de zagaies, on lui enlève ses défenses, puis on découpe sa chair en lanières et en aiguillettes, qu'on fait sécher au soleil et qu'on mange crues. A l'île de Ceylan on envoie des femelles privées pour saisir les mâles sauvages et les dompter: on en vient aisément à bout par la faim, parce que ces animaux sont fort goulus.

Les princes indiens montrent principalement leur luxe par le grand nombre des *éléphans* qu'ils entretiennent pour leur service. Il y en a bien vingt mille individus privés dans le royaume de Siam. Depuis un temps immémorial les Indiens ont apprivoisé cet animal, et s'en sont servis à la guerre pour porter des tours de bois pleines de gens de traits et d'autres combattans. Les princes, les rois n'alloient au combat que sur ces animaux, qui pénétrant dans les rangs ennemis avec furie, y portoient le ravage et la mort. Pyrrhus en amena dans la guerre contre les Romains, ainsi qu'Annibal, qui leur fit traverser les Alpes. Cependant les troupes aguerries des Grecs et des Romains apprirent bientôt à mépriser ce genre de défense, en s'attachant à détruire les conducteurs de ces animaux. Lorsqu'Alexandre le Grand vainquit Porus, il fit passer en Europe les premiers *éléphans* et les premiers *perroquets* qu'on y ait vus. Homère, qui fait mention de l'ivoire, ne parle pas de l'animal qui le produit; c'est Hérodote qui l'a nommé le premier. *Curius Dentatus*, qui vainquit Pyrrhus, montra le premier des *éléphans* dans Rome. Aujourd'hui que les armes à feu ont remplacé les traits, on ne peut plus se servir d'*éléphans*, parce qu'ils redoutent le bruit et la flamme; c'est même par le moyen de pétards, de fusées et autres feux d'artifice, qu'on cause de la terreur à ces animaux, de telle sorte qu'ils portent le trouble,

l'effroi et l'embarras dans leurs propres rangs ; aussi a-t-on cessé de s'en servir : on ne les emploie plus qu'à des ouvrages domestiques ou pour étaler sa puissance et son luxe. Le Grand-Mogol en nourrissoit plusieurs, ainsi que les rois de Siam, de Pégu, du Tonquin, de Cochin, de Maduré, de Narsingue, du Bisnagar, &c. On les couvre de riches harnois, on les peint, on met des anneaux d'or à leurs défenses, on suspend des diamans à leurs oreilles, on les sert en vaisselle d'or et d'argent. Un *éléphant* apprivoisé se vend communément mille à douze cents francs, et se paie quelquefois jusqu'à cinq et dix mille francs dans l'Inde, selon sa beauté et sa grandeur, qui varie depuis huit jusqu'à douze pieds. Mais sa nourriture exige une assez grande dépense, on lui donne, outre de l'herbe et du feuillage, du riz, des fruits, des racines, du pain, du sucre, et des échauffans, comme du poivre, du gingembre, de la muscade, et sur-tout de l'arak ou de l'eau-de-vie de riz, qu'il aime beaucoup. L'*éléphant* sert dans les Indes à transporter des fardeaux, ou bien on l'emploie comme monture. Les femmes des grands, renfermées dans des espèces de cages à treillis appelées *micdembers*, sont portées par des *éléphans* dans les voyages. Leur marche est assez vive, mais n'est pas douce, et imprime un mouvement semblable au roulis d'un vaisseau. Leur *cornak* ou conducteur se pose sur leur cou, et avec un fer pointu et crochu il les pique et les dirige à son gré : le pas alongé de l'*éléphant* peut suivre un *cheval* vigoureux au galop ordinaire ; mais il court rarement, et imprime fortement, à cause de son poids, ses traces dans les terreins humides. La nourriture d'un *éléphant* coûte six à sept francs par jour. Cet animal aime beaucoup le vin, l'eau-de-vie, les liqueurs, la fumée et la plante de tabac, et quelquefois on le voit enivré, alors il chancèle et paroît fort gai ; sa boisson ordinaire est de l'eau, qu'il avale toujours trouble, et qu'il porte dans sa gueule par le moyen de sa trompe, dans laquelle il aspire ce liquide. Il débouche fort bien avec sa trompe une bouteille de vin ; il peut aussi tourner une clef, pousser un verrou, détacher une boucle, dénouer une corde, et exécuter presque toutes les choses que nous faisons avec la main. Il porte sur son dos tout ce dont on le charge, sans briser ou endommager le moindre objet ; il apprend à se charger lui-même avec sa trompe et à se décharger ; il travaille avec beaucoup d'adresse. Lorsque son *cornak* veut monter sur son cou, il lève une jambe de devant pour lui servir d'échelon ; il saisit quelquefois un enfant, un homme avec sa trompe, et le pose sur son dos sans lui faire de mal, car cet animal est très-doux. Il aime beau-

coup se baigner, ensuite se couvrir de poussière; il sait chasser les mouches qui le piquent, malgré l'épaisseur de sa peau; il se sert pour cela de rameaux d'arbres ou d'une gerbe de paille.

Cet animal si gros redoute beaucoup le *tigre*, dont la seule odeur le fait trembler et fuir de toutes ses forces. On a vu un roi des Indes faire combattre un tigre contre trois *éléphans* plastronnés, qui eurent bien de la peine à se défendre contre ce terrible quadrupède, si cruel et si agile. L'*éléphant* craint beaucoup pour sa trompe; lorsqu'il y a quelque danger, il la replie en spirale, et présente en avant ses défenses: si l'on coupe sa trompe il en meurt ordinairement, à ce qu'on assure. Le grognement du cochon est insupportable à l'*éléphant*, il le fuit, il hait l'animal qui le produit. On prétend aussi que les rats épouvantent l'*éléphant*, et qu'il craint qu'ils ne s'introduisent dans sa trompe pendant qu'il dort.

Les cris de l'*éléphant* sont une sorte de grognement (*barritus*) plus ou moins vif, selon les passions qu'il éprouve; lorsqu'il est en colère il pousse des sons aigus et très-forts; ses cris d'amour témoignent l'ardeur qui l'embrase. La musique fait plaisir aux *éléphans*, ils marquent leur joie, leur étonnement, le plaisir qu'ils ressentent, par de petits cris et par des mouvemens cadencés. On a donné un concert aux *éléphans* de la ménagerie de Paris, les airs bruyans, les rythmes vifs, les cadences bien marquées et précipitées, paroissoient surtout les émouvoir, les transporter.

Les anciens ont prétendu que l'*éléphant* entendoit le langage de l'homme, qu'il adoroit le soleil, la lune, et présentoit ses supplications en tendant sa trompe couronnée de feuillage vers l'astre du jour. On a dit qu'il étoit ambitieux de gloire, qu'il avoit en partage des mœurs, des vertus, telles que la justice, la prudence, l'équité, la religion; qu'il se purifioit souvent, qu'il ensevelissoit les cadavres de ses compatriotes, les couvroit de poussière et de feuillages, pleuroit leur mort, retiroit les flèches de leur corps, pansoit leurs plaies comme les plus habiles chirurgiens, &c. On lui avoit encore accordé la chasteté et des sentimens nobles et élevés. Les Indiens, imbus du dogme de la métempsycose, pensent que les ames des héros, des grands rois, animent le corps des *éléphans*; voilà pourquoi ils les respectent et les honorent. Les *éléphans blancs*, qui sont fort rares, passent pour des êtres presque divins, quoique leurs qualités soient fort inférieures à celle des autres *éléphans*. Toutes ces idées de perfection n'ont pu être inspirées que par l'admiration d'un aussi vaste et aussi étonnant quadrupède; la religion du fétichisme

a dû encore augmenter cette admiration ; on a pu regarder l'*éléphant* comme un animal sacré, un être privilégié, ce qui s'allioit merveilleusement avec les sentimens religieux des nations indiennes. Cette admiration a passé en Europe avec l'*éléphant ;* la rareté, la curiosité, la masse énorme de son corps, sa conformation singulière, l'ont rendu un objet d'étonnement et d'exagération. Cependant, en l'examinant sans prévention, un chien me paroît lui être supérieur; car l'adresse de l'*éléphant* dépend de la conformation de sa trompe et non pas de son intelligence. Il est donx; il s'attache, il s'affectionne, dit-on, aux hommes; cependant, il tue assez souvent son *cornak*, sur-tout au temps du rut. Sans doute il n'est pas féroce, puisqu'il est herbivore ; ses qualités dépendent de son tempérament, de son organisation, et non de sa vertu. La mollesse de son caractère est visible dans la manière dont on l'apprivoise ; la faim le dompte ; il oublie dans l'esclavage ses compagnons; il obéit sans murmure à la volonté de l'homme ; il n'ose résister; il est foible et timide : tandis que le *lion* pris vieux, demeure indomptable, il ne voit dans l'homme que son tyran. La faim ne le rend pas rampant et lâche; il s'indigne de ses fers et meurt avec un caractère libre.

La colère de l'*éléphant* n'est qu'une fureur passagère, parce qu'elle n'est pas dans son caractère, de même que dans tous les herbivores. D'ailleurs les quadrupèdes aquatiques, vivant de végétaux, sont tous d'une habitude de corps molle et flasque, ce qui les rend lourds et incapables d'agir avec beaucoup de vigueur, de sorte que leur naturel est obligé de suivre la pente de leur physique; c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue dans l'histoire des animaux. Tous obéissent aux impulsions physiques, bien plutôt qu'au moral, dont ils sont presqu'entièrement privés. Le penchant d'un animal, pour la société de l'homme, n'est point un penchant naturel, c'est un asservissement de l'individu, qui prouve la foiblesse de son caractère : les animaux les plus courageux, les plus robustes, dédaignent la présence de l'homme, fuient sa société, qui ne leur promet qu'un dur esclavage. L'association des *éléphans* est plutôt un attroupement vague et sans liens. Ce n'est point par amitié qu'ils sont rapprochés, c'est qu'ils sentent leur foiblesse individuelle, leur impuissance de se défendre, s'ils ne sont en nombre; de même, des étrangers qui veulent voyager en Afrique, se rassemblent en caravanes, sans se connoître, sans avoir entr'eux la moindre liaison d'amitié, et se séparent lorsque le danger est passé. La docilité, la soumission de l'*éléphant*, ne prouvent donc que l'inertie de sa nature. Quoique grand et fort, il devient la proie du *lion* et du *tigre*, il les fuit,

et les redoute à l'excès. Dans l'état sauvage, ses inclinations naturelles ne sont pas supérieures à celles d'un *rhinocéros*, d'un *hippopotame*, d'un *cochon* et des autres espèces analogues. Il n'a ni l'intelligence du *castor*, ni l'adresse du *singe*, ni la finesse du *renard*, ni l'esprit du *chien*. Ce n'est donc guère qu'un animal vulgaire par son intelligence, curieux seulement par sa masse et par sa conformation. Les *éléphans* sauvages retombent stupidement dans les mêmes piéges où ils ont été pris; ils ne sont ni plus ni moins délicats en amour que les autres quadrupèdes. Comme la nature leur a donné de grands intestins, et qu'ils vivent d'alimens peu substantiels, ce sont de grands mangeurs, ils sont même goulus et gourmands; pour un peu d'eau-de-vie, on exige d'eux les plus grands services; ils vendent leur travail au prix de leur gourmandise; ils se gouvernent par l'appétit, comme les autres bêtes, et ne montrent point un caractère plus noble et plus élevé qu'elles. Comme les *rhinocéros*, les *tapirs*, les *cochons*, les *hippopotames*, ils aiment à se souiller dans la fange; ils troublent l'eau claire avant de la boire, et se plaisent dans les marécages immondes. Ils peuvent manger par jour près de deux cents livres d'herbe ou de feuilles. La voix menaçante de l'homme les épouvante; ils ne savent pas se soustraire à son despotisme, et courbent leur tête sous le joug impérieux qu'on leur impose. Leurs mouvemens sont lents et graves; leurs actions se ressentent de la pesanteur de leur masse. Pour les diriger, il faut les piquer avec un fer crochu. L'*éléphant* des Indes est, dit-on, plus grand, plus courageux que celui d'Afrique; cependant il s'apprivoise plus facilement. Les *éléphans* de la ménagerie de Paris, sont venus d'Asie; celui qui fut disséqué en 1681, par Duverney, et qui avoit vécu à la ménagerie de Versailles, étoit originaire de Congo. Un *éléphant* ne fait que quinze lieues par jour, quoiqu'il ait des pas bien plus alongés que l'homme. Sa force peut égaler celle de cinq ou six *chevaux*, mais elle ne peut pas être aussi bien employée; voilà pourquoi l'*éléphant* n'est partout qu'un domestique de luxe, un esclave d'ostentation, et non pas un serviteur utile; d'ailleurs il coûte beaucoup à entretenir.

L'odorat est, par sa perfection, le premier sens dans l'*éléphant*; l'ouïe est le second; le toucher de la trompe, le troisième; la vue est le quatrième; et enfin, le goût est le dernier, parce qu'il est le plus brut: voilà pourquoi la saveur forte de l'eau-de-vie, qui répugne aux autres animaux, lui plaît beaucoup. Il préfère aussi, dans ses alimens, les troncs moelleux et tendres des jeunes arbres, avec leur feuillage, à l'herbe et

aux autres végétaux, et il les fend avec ses défenses. Celles-ci sortent communément de trois pieds environ hors de la gueule. Dans les voyages et les caravanes de ces animaux sauvages, les plus forts marchent à la tête et se présentent de front; les femelles et les petits se tiennent au centre.

L'*éléphant* est, dit-on, aussi reconnoissant que vindicatif : on en cite des traits remarquables, s'ils sont vrais. Il se venge quand il peut le faire; mais on l'adoucit aisément en lui donnant à manger. Les femelles des *éléphans* sont plus douces, plus affectionnées que les mâles, comme dans toutes les autres espèces. Presque tous les voyageurs accordent à cet animal des qualités supérieures; mais ils citent en même temps des exemples de vengeance et de brutalité; cependant son naturel est doux quand on ne l'irrite pas. On l'instruit à saluer son maître, à se rendre souple, obéissant, et il fait tout ce qu'on exige de lui, pourvu qu'on le traite avec douceur. On l'apprend aussi à marquer la cadence, et à se mouvoir en mesure. Le bruit et la flamme l'épouvantent; on assure qu'il comprend ce que dit son maître, et exécute même des choses qui surpassent les autres animaux. Ce fait est loin d'être démontré, si l'on en juge d'après ce que nous avons vu des *éléphans* de la ménagerie de Paris; car, sans être plus stupides que les autres quadrupèdes, ils ne paroissent cependant pas leur être bien supérieurs en qualités. A la vérité, plus un animal est facilement dompté et instruit par l'homme, plus il nous paroît être intelligent; mais ce n'est qu'un esprit d'emprunt, une intelligence achetée à force de soins. J'ai vu des *chevaux* qu'on avoit rendus assez intelligens. Que ne fait-on pas du *chien*? Si l'on prenoit autant de soins du *singe*, on le rendroit étonnant.

Donnons cependant quelques faits que les auteurs ont rapportés pour prouver l'instinct de l'*éléphant*; nous ne prétendons ni les infirmer, ni les garantir; car nous savons qu'il est très-aisé de s'en laisser imposer à ce sujet, quand on n'y apporte pas une grande attention et le desir de la vérité. L'amour du merveilleux s'empare souvent des hommes, quand ils voient pour la première fois un objet extraordinaire.

« Un *éléphant* venoit de se venger de son *cornak* (conducteur), en le tuant; sa femme, témoin de ce spectacle, prit » ses deux enfans, et les jeta aux pieds de l'animal encore tout » furieux, en lui disant : *Puisque tu as tué mon mari, ôte-moi* » *aussi la vie, ainsi qu'à mes enfans.* L'*éléphant* s'arrêta tout » court, s'adoucit; et comme s'il eût été touché de regret, » prit avec sa trompe le plus grand de ces deux enfans, le

» mit sur son cou, l'adopta pour son *cornak*, et n'en voulut » point souffrir d'autre ».

L'*éléphant* tombe quelquefois dans une espèce de folie qui lui ôte sa docilité et le rend même très-redoutable.... Mais quand il est dans son état naturel, les douleurs les plus aiguës ne peuvent l'engager à faire du mal à celui qui ne lui en a pas fait.... Il semble connoître quand on se moque de lui, et s'en souvient pour s'en venger. Un peintre, voulant dessiner celui de la ménagerie de Versailles, dans une attitude extraordinaire, la trompe levée et la gueule ouverte; la valet du peintre, pour le faire demeurer en cet état, lui jetoit des fruits dans la gueule, et le plus souvent faisoit semblant d'en jeter; l'*éléphant* en fut indigné, et au lieu de s'en prendre au valet, il s'adressa au maître, et lui jeta par sa trompe une quantité d'eau, le regardant comme la cause de cette tromperie.... Voyez *Buffon*, &c.

Le P. Vincent Marie, dit que l'*éléphant sauvage* ne laisse pas d'*avoir des vertus; il est généreux et tempérant.* (Un missionnaire accorde des vertus à un animal!) *Il aime les honneurs et s'attriste du mépris.* Le même auteur ajoute qu'il perd courage lorsqu'il est vaincu; qu'il craint beaucoup de perdre sa trompe, et que son naturel est très-doux. Selon François Pyrard, c'est l'animal qui a le plus de jugement et de connoissance; de sorte qu'on le diroit avoir quelqu'*usage de raison:* il est aussi très-obéissant. D'autres voyageurs disent qu'il ne lui manque plus que la parole; qu'il est orgueilleux et ambitieux; qu'il veut être loué; qu'on ne sauroit se moquer de lui, ni l'injurier qu'il ne l'entende. Le P. Philippe, autre missionnaire, assure que cet animal approche beaucoup du jugement et du raisonnement des hommes, et même qu'il est fort honnête.... Si l'on compare les *singes* aux *éléphans*, ils ne sembleront que des animaux très-lourds et très-brutaux. Le chasseur qui a pris un *éléphant*, l'aborde, le salue, lui fait ses excuses de ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas pour lui faire injure; lui expose qu'il l'a fait pour son avantage et pour lui rendre service en le civilisant, et l'*éléphant*, tout édifié et converti par ce compliment, suit le chasseur *comme feroit un très-doux agneau*. Ce bon missionnaire ajoute encore qu'il est plus aisé à dompter par les raisons que que par les coups et les verges. *Credat judæus apella, non ego.* Terri prétend aussi qu'il fait plusieurs choses qui tiennent plus du raisonnement humain que du simple instinct..... Le Mogol en a qui servent de bourreaux aux criminels condamnés à mort. Si leur conducteur leur commande de dépêcher promptement ces misérables, ils les mettent en pièces

en un moment avec leurs pieds ; et, au contraire, s'il leur commande de les faire languir, ils leur rompent les os les uns après les autres, et leur font souffrir un supplice aussi cruel que celui de la roue.

Mais, ce qui est plus remarquable dans l'histoire de l'*éléphant*, c'est l'énorme quantité d'ossemens appartenans à cette espèce, et répandus dans presque toutes les contrées de la terre, dans celles même où on les soupçonneroit le moins, comme en Sibérie. Les pays les plus froids, les plus stériles, et où les *éléphans* ne peuvent pas subsister faute de nourriture et d'une chaleur suffisante, sont cependant remplis de ces ossemens. En Sibérie, on les appelle *os de mammouth*. C'est sur-tout dans les cantons inférieurs de la Lena, dans des terreins de tourbe, qu'on en trouve en nombre extraordinaire. Il est aujourd'hui hors de doute, par la comparaison de ces ossemens avec ceux du squelette de l'*éléphant*, qu'ils sont absolument identiques. Les défenses, les dents, le crâne, les os de toutes les parties du corps s'y trouvent en abondance. En beaucoup d'endroits d'Allemagne, de Pologne et de Russie, l'ivoire fossile est fort commun, et on en trouve dans tous les cabinets des curieux et dans toutes les officines des pharmaciens, sous le nom d'*Ebur fossile*. Les paysans s'imaginent qu'il vient de quelque grand animal vivant sous terre, et qu'ils nomment *mammouth*; il a, disent-ils, quatre à cinq aunes de hauteur et trois brasses de longueur; sa couleur est grisâtre; sa tête fort longue; son front très-large; il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut; il a la faculté de s'étendre considérablement et de se resserrer en un très-petit volume, &c.

Cette fable ne mérite aucune attention; mais, ce qui est très-important, c'est de connoître ce qui a pu disséminer ainsi en Russie, en Sibérie, en Allemagne, en Pologne, en Italie, en France, dans l'Amérique septentrionale, aussi bien qu'au Kamtschatka, cette foule d'os, qu'on ne peut méconnoître pour être ceux d'*éléphant*. Hartenfels, dans son *Elephantographia*, Tentzel, Klein, Knorr, Marsigli, Rzaczynski, Beyschlag, Scaramucci, Wedelius, en citent une foule d'exemples, ainsi que les *Transactions Philosophiques*, les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, le *Journal de Physique*, le *Voyage* de Pallas, &c. Les bords de l'Ohio, comme les environs de Porentrui, le midi et le nord de la France, offrent encore des débris d'*éléphans*. Qui les a transportés, et au Nouveau-Monde et dans les solitudes glacées du Nord ? car l'*éléphant* ne peut vivre que de végétaux, et la Sibérie, couverte de neige pendant les deux tiers de l'an-

née, n'a pas pu en offrir à ces animaux. Le froid glaçant du Nord les eût bientôt détruits, puisque l'un de ceux de la ménagerie de Paris, quoique logé chaudement et commodément pendant l'hiver de 1801 à 1802, est mort d'une péripneumonie. Quelle catastrophe a pu repousser sur nos continens les débris de ces animaux, qui habitent exclusivement la zone torride de l'Ancien-Monde? Quels prodigieux espaces de temps ont dû s'écouler depuis que ces vastes quadrupèdes ont disparu de tous les climats qui recèlent leurs ossemens? Il falloit donc que la terre fût alors bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Non-seulement on trouve des débris d'*éléphans* dans les contrées que nous avons citées, mais encore des ossemens d'autres animaux de familles analogues, tels que des *rhinoceros*, des *tapirs*, des *mégathérium*, &c. Pallas rapporte même, dans ses *Voyages*, qu'on trouva en Sibérie une tête et un pied de *rhinocéros* ayant encore toute leur chair et leur peau. La glace perpétuelle de ce climat les avoit pu conserver un nombre d'années très-considérable. Mais ceci indique aussi que la catastrophe qui a détruit ces animaux a dû être soudaine. La froide Tartarie étoit donc auparavant aussi chaude que les climats des Tropiques. Si l'on considère que nous marchons sur les débris d'un monde antérieur, que tant de forêts ensevelies, tant d'ossemens d'animaux, tant de couches de coquillages, tant de terreins déposés par les eaux, agités par les volcans, bouleversés par les tremblemens de terre, nous attestent les grands changemens de la terre, nous ne devons pas tant nous hâter de former des systêmes de géologie. Qu'elle est ancienne, la planète que nous habitons! Combien elle a dû changer de fois, et combien elle doit changer encore dans le cours démesuré des siècles! Que sont auprès d'elle cinq à six milliers d'années? Nous ne sommes que d'hier sur la terre, et cependant il nous faut, par la pensée, percer dans les ténèbres du passé et de l'avenir, dans ces deux abîmes entre lesquels nous sommes placés, et où nous allons nous engloutir à jamais.

Il paroît que la plupart de ces *éléphans*, aujourd'hui fossiles, étoient plus gros et plus grands que ceux qui vivent à présent, de même que les *baleines* d'autrefois étoient plus puissantes que celles de nos mers actuelles. (*Voyez* notre article Baleine.) La guerre que l'homme a déclarée à ces animaux, les empêche de parvenir à une longue vieillesse et à tout le développement de leur masse. Les os et les dents fossiles d'*éléphans*, nous annoncent des animaux de vingt et même vingt-cinq pieds de hauteur, gros et longs à propor-

tion; nous ne voyons rien de semblable à présent sur la terre. Est-ce que les anciens âges du monde auroient été plus favorables à la vie des animaux et à celle des hommes, comme la Genèse le rapporte des premiers habitans de la terre, aux temps obscurs des Jared et des Mathusalem; temps enfoncés dans une nuit profonde, et où l'esprit trouve peu de fonds pour se reposer. Est-ce que les générations des êtres mortels se seroient abâtardies dans la longue carrière des âges?

Nous n'aurions que des conjectures à imaginer, au défaut de l'histoire du monde; mais ces monumens des révolutions de la terre, ces antiques médailles des siècles qui nous ont précédés, doivent nous faire penser que, sur ce globe, la nature est sujette à de grands changemens, et que nous ne devons point assurer en téméraires tant de suppositions et de systêmes, que les livres les plus révérés et les plus antiques nous ont transmis. Comme un villageois qui n'est jamais sorti de son pays, ne peut pas croire que le monde soit si vaste, et si étrange en certains climats, de même, ne pouvant pas sortir de notre siècle et de notre temps, nous tenons souvent pour des fables et pour des choses impossibles tout ce que nous enseignent ces vieux monumens des catastrophes du monde. (V.)

ELÉPHANT. On donne vulgairement ce nom à un poisson du genre CENTRISQUE, le *Centrisque bécasse*. Voyez ce mot. (B.)

ELEPHANT DE MER; c'est le *morse*, à cause de sa grande taille, de sa tête et de ses défenses, semblables à celles de l'*éléphant*. Voyez MORSE. (S.)

ELÉPHANTOPE, *Elephantopus*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie agrégée, qui offre pour caractère un calice commun, composé de trois folioles ovales et larges, et qui renferme plusieurs calices particuliers quadriflores. Chaque calice particulier est ovale, oblong, imbriqué d'écailles, étroites, lancéolées, serrées, droites et pointues. Ces calices enveloppent, chacun, trois, et plus souvent quatre fleurons tubulés, quinquéfides, posés sur un réceptacle nu.

Le fruit consiste en plusieurs semences oblongues, un peu comprimées, couronnées de plusieurs barbes sétacées non ouvertes.

Ce genre est figuré pl. 718 des *Illustrations* de Lamarck. Il contient trois espèces. L'ÉLÉPHANTOPE A FLEURS TERMINALES, *Elephantopus scaber* Linn., qui a les feuilles ovales,

oblongues, rugueuses, velues et dentées; les fleurs terminales et en tête. Il se trouve dans l'Inde. L'Éléphantope tomenteux, qui se rapproche infiniment du précédent, et qui se trouve en Amérique dans les lieux ombragés, où je l'ai fréquemment observé. L'Éléphantope a épis, qui a les feuilles lancéolées et les fleurs disposées en épi axillaire. Ce dernier se trouve à Saint-Domingue. (B.)

ELEUSINE, *Eleusine*, genre de plantes établi par Gærtner, et dont le type est la Crételle coracan, *Cynosurus coracanus* Linn. Il diffère du genre Crételle, principalement parce que les fleurs des espèces qui le composent n'ont point de réceptacle propre. *Voyez* au mot Crételle.

Ce genre a été adopté par la plupart des botanistes. (B.)

ELEUTERATES, *Éleuterata*, première classe des insectes du *Système Entomologique* de Fabricius. Elle comprend tous les *coléoptères*, et est divisée en dix ordres dans son dernier ouvrage : elle ne l'étoit qu'en six dans les précédens.

Ordre 1. Antennes posées sur un bec long et corné.
Ordre 2. Antennes en masse lamellée.
Ordre 3. Antennes en masse perfoliée.
Ordre 4. Antennes en masse solide.
Ordre 5. Antennes flabelliformes.
Ordre 6. Antennes qui vont en grossissant.
Ordre 7. Antennes cylindriques.
Ordre 8. Anteunes moniliformes.
Ordre 9. Antennes filiformes.
Ordre 10. Antennes sétacées.

Les *éleutérates* sont des insectes hexapodes, pourvus de deux antennes, très-souvent de deux ailes, et toujours de deux élytres. Leur bouche, d'où le caractère de la classe est tiré, est munie d'une lèvre supérieure, *labrum*, qui est horizontale et placée à la partie supérieure; de deux mandibules transversales, cornées, fortes, souvent dentées, placées une de chaque côté; de deux mâchoires transversales, cornées ou membraneuses, unidentées, bifides ou entières, placées au-dessous des mâchoires, et portant les deux ou quatre antennules antérieures; de quatre ou six antennules articulées, mobiles; d'une languette, *ligula*, membraneuse, souvent bifide, portant les deux antennules postérieures, et souvent très-distinctes de la lèvre inférieure; d'une lèvre inférieure, ou *ganache*, cornée, transversale, fermant la bouche inférieurement, et distincte de la tête par une articulation. Quant aux autres caractères, ou tout ce qui peut avoir rapport à leur histoire, *voyez* Coléoptère. (O.)

ELEUTHERANTHÈRE, *Eleutheranthera*, nouveau genre de plantes établi par Poiteau dans la syngénésie, et dans la famille des CORYMBIFÈRES. Il offre pour caractère un calice commun de cinq folioles égales ; un réceptacle couvert de paillettes ciliées au sommet, et portant quatre à neuf fleurons hermaphrodites, ciliés, à étamines distinctes ; des graines hérissées de glandes et couronnées.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, l'ELEUTHÉRANTHÈRE A FEUILLES OVALES, qui est une herbe étalée, à feuilles ovales, opposées, et à fleurs pédonculées et géminées, qu'on trouve à Saint-Domingue. (B.)

ELFIL ou ELPHIL, nom de l'*éléphant* en Orient. *Voyez* ce mot. (S.)

ELICHRYSE, *Elychrysum*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie superflue, et de la famille des CORYMBIFÈRES, qui a été établi par Gærtner, et adopté par les autres botanistes, entr'autres par Lamarck, qui l'a figuré pl. 693 de ses *Illustrations*. Il est formé aux dépens des genres GNAPHALE, FILAGE et XÉRANTHÈME de Linnæus, et comprend une douzaine d'espèces.

Ses caractères sont : un calice commun à écailles obtuses, scarieuses, ordinairement colorées et inégales ; tous les fleurons hermaphrodites et quinquéfides ; des semences à aigrettes sessiles, simples, quelquefois dentées ou ciliées.

Les espèces de ce genre sont comprises parmi celles des genres auxquels elles appartenoient ci-devant. *Voyez* aux mots ci-dessus cités. (B.)

ELITRE. *Voyez* au mot INSECTE. (S.)

ELKE, l'ELAN en anglais. (*Voy.* ce mot.) ELK est le *cygne sauvage*. Voyez CYGNE. (S.)

ELKERKEDON, mot persan qui signifie *porte corne*, et qui est le nom du RHINOCÉROS. *Voyez* ce mot. (S.)

ELLBECTH, nom vulgaire du *flet*, poisson du genre PLEURONECTE. *Voyez* ce mot. (B.)

ELLÉBORE. *Voyez* au mot HELLEBORE. (B.)

ELLÉBORINE, *Serapias*, genre de plantes unilobées, de la gynandrie diandrie, et de la famille des ORQUIDÉES, qui a pour caractère une corolle de six pièces, dont cinq sont ovales, lancéolées, presque égales, et la sixième ou le nectaire, concave à sa base, et en languette ovale et réfléchie à son sommet ; deux étamines à filamens fort courts, et à anthères droites, situées dans les cavités du style ; un ovaire oblong inférieur, duquel s'élève un style épais et obtus, avec deux cavités distinctes.

Le fruit est une capsule ovale, turbinée ou oblongue, un peu trigone, à trois côtes ou arrêtes longitudinales, s'ouvrant par trois valves, et qui contiennent dans une seule loge des semences nombreuses.

Ce genre est figuré pl. 728 des *Illustrations* de Lamarck. Il contient quinze ou seize espèces, la plupart d'Europe. Ce sont des plantes à racines bulbeuses, à feuilles alternes, engaînées ou amplexicaules, communément nerveuses, et à fleurs disposées en grappe terminale. Les plus communes sont :

L'Elléborine a feuilles larges, qui a les bulbes fibreux, les feuilles ovales et les fleurs penchées. Elle croît en Europe dans les bois et autres lieux couverts.

L'Elléborine des marais, qui a les bulbes fibreux, les feuilles ensiformes, les fleurs penchées, et leur nectaire terminé par une appendice obtuse, presque en cœur. Elle se trouve dans les marais.

L'Elléborine rouge, qui a les bulbes fibreux, les feuilles ensiformes, les fleurs droites et la lèvre du nectaire aigu. Elle croît dans les montagnes élevées.

L'Elléborine a languette, qui a les bulbes presque ronds, la lèvre du nectaire trifide, aiguë et plus longue que les pétales. Elle se trouve dans les parties méridionales de l'Europe.

Swartz, dans sa monographie des orchidées, a légèrement modifié le caractère de ce genre, et lui a enlevé plusieurs espèces pour les placer dans d'autres, tels que Dise, Epipactis, Limodore. *Voyez* ces mots et le mot Orchidées. (B.)

ELLEND, nom allemand de l'Elan. *Voyez* ce mot. (S.)

ELLISE, *Ellisia*, plante annuelle, à feuilles alternes, pétiolées, profondément pinnatifides, à pétioles hispides, à découpures pointues, avec une dent de chaque côté; à fleurs pédonculées, solitaires, penchées, blanches, parsemées de points rouges, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie, et dans la famille des Sébesteniers.

Ce genre a pour caractère un calice monophylle, persistant, plus grand que la corolle, et divisé, au-delà de moitié, en cinq découpures, ovales pointues; une corolle monopétale, campanulée, à cinq découpures émoussées; cinq étamines; un ovaire supérieur ovale, conique, velu, chargé d'un style à stigmate simple.

Le fruit est une capsule charnue, scrotiforme, hispide, bivalve, imparfaitement quadriloculaire, et qui contient quatre semences sphériques, noires et chagrinées.

Cette plante, qui est figurée pl. 97 des *Illustrations* de Lamarck, vient de la Virginie. (B.)

ELMIS, *Elmis*, nouveau genre d'insectes qui doit appartenir à la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et à la famille des NÉCROPHAGES.

Ce genre, établi par Latreille, se rapproche beaucoup de celui des DRYOPS, cependant il en diffère par la forme des antennes ; elles sont dans le premier presque filiformes, de la longueur du corcelet, simples et libres ; dans les *dryops* elles sont presque en masse et serrées, logées dans une cavité sous les yeux, et à peine de la longueur de la tête ; elles ont en outre un article de la base très-dilaté, ce qui fait paroître l'antenne comme bifide.

Le corps de l'*elmis* est ovalaire, convexe et bombé en dessus, plat en dessous ; la tête est petite, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corcelet, et la bouche se renferme dans une mentonnière formée par le sternum ; les yeux sont peu saillans ; le corcelet est presque carré, élevé dans son disque, avec les côtés déprimés, élargis et un peu rebordés ; l'écusson est très-petit et arrondi ; les élytres sont voûtées, embrassent l'abdomen et recouvrent deux ailes ; les bords sont aigus ; les pattes sont assez grandes, avec les cuisses oblongues et renflées ; les jambes sont alongées, presque cylindriques, sans épines ; les tarses sont longs, composés de cinq articles, dont les quatre premiers très-courts, égaux, et le dernier beaucoup plus grand, renflé vers le bout et terminé par deux forts crochets arqués.

L'ELMIS DE MAUGÉ est encore la seule espèce décrite de ce genre ; elle est noirâtre en dessus, cendrée en dessous ; on voit deux lignes élevées sur le corcelet, et plusieurs sur les élytres.

Maugé a trouvé cet insecte sous une pierre, dans un ruisseau des environs de Fontainebleau. (O.)

ELODE, *Elodes*, nouveau genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et de la famille des CÉBRIONATES.

Ce genre a été formé par Latreille de plusieurs espèces, placées par les auteurs, les unes parmi les *cistèles* et les autres parmi les *altises*. Paykull, en adoptant le genre *élode*, a changé son nom en celui de *cyphon*, et Fabricius l'a imité.

Les *élodes* n'ont en effet que très-peu de rapports avec les *altises* et les *cistèles*, et n'auroient jamais dû être réunis avec ces insectes, dont ils s'éloignent essentiellement par le nombre des articles des tarses, et par les formes des diverses pièces qui composent la bouche. Ces mêmes caractères, au contraire, invitent à les réunir avec les *cébrions* et les *das-*

cilles, avec lesquels ils forment en effet la famille très-naturelle des Cébrionates.

Les antennes des *élodes* sont filiformes, de la longueur de la moitié du corps, composées d'articles simples, dont le second et le troisième sont les plus courts; la lèvre supérieure est avancée au-dessus des mandibules; les palpes postérieurs paroissent fourchus; tous les tarses sont composés de cinq articles, dont le pénultième est bilobé.

Le corps de ces insectes est, dans ceux qui avoient été placés parmi les *cistèles*, oblong, linéaire, légèrement bombé en dessus; et dans ceux qu'on avoit rangés parmi les *altises*, il est hémisphérique ou presque rond; dans tous il est mou, et n'est pas orné de couleurs brillantes; il est au contraire tantôt d'un noir foncé, tantôt d'un brun fauve, plus ou moins obscur; le corcelet est très-court, transversal, plus étroit et arrondi en devant, ainsi que sur les côtés; les élytres sont molles et flexibles, aussi longues ou plus longues que l'abdomen; les hanches des pattes antérieures sont alongées, et les pattes postérieures sont quelquefois propres à sauter.

Ces insectes, d'une taille au-dessous de la moyenne, se tiennent sur les feuilles des arbres ou arbustes qui environnent les mares d'eau, ou qui bordent les ruisseaux. Ils sont très-agiles, courent très-bien, et échappent aux poursuites de l'entomologiste, soit par une course rapide, qui est bientôt suivie d'un vol léger, soit par un saut fort leste, qui les soustrait à la vue de l'observateur, et les met en sûreté dans les herbes touffues qui croissent dans les lieux qu'ils habitent.

Parmi les espèces de ce genre nous remarquerons:

L'Elode pale. Son corps est oblong, d'un fauve légèrement obscur, et tout couvert d'un poil jaune très-fin et très-court, qui lui donne des reflets luisans. Il se trouve sur les feuilles du coudrier.

L'Elode hémisphérique. Il n'a qu'une ligne et demie de longueur sur une ligne un quart de largeur, son corps est bombé, tout noir; ses cuisses postérieures sont renflées. Il se trouve sur diverses plantes et saute très-bien. (O.)

ELODE, genre de plantes proposé par Adanson, pour diviser celui des *millepertuis*: il renfermeroit les *millepertuis à trois styles*. Il n'a pas encore été adopté, mais il le sera sans doute bientôt, car les *millepertuis* deviennent si nombreux, que déjà on ne peut que difficilement les étudier *Voy.* leur article. (B.)

ELOPE, *Elops*, genre de poissons de la division des Abdominaux, dont le caractère consiste en trente rayons au moins à la membrane branchiale; une plaque osseuse au-

dessous de la mâchoire inférieure, et la nageoire dorsale opposée aux ventrales. Il ne renferme qu'une espèce, l'ÉLOPE LÉZARD, *Elops saurus*, qui est figuré dans Sloane, *Hist. Jam.* 2, tab. 251; dans Bloch, et dans l'*Hist. nat. des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 6, page 178. Il se trouve dans les mers d'Amérique. On ne sait rien sur ses moeurs.

L'*élope lézard* ne diffère presque des *salmones* (*Voyez* ce mot.) que par l'absence d'une nageoire adipeuse sur le dos. Il a la tête comprimée, longue et un peu applatie du haut, sans écailles; la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure, et elles sont, ainsi que tout l'intérieur de la bouche, armées d'un grand nombre de petites dents; les os des lèvres sont longs, et leur bord en est un peu dentelé; les narines sont doubles; les opercules unis, et composés de deux feuillets; l'ouverture des ouïes grande; la ligne latérale droite, et l'anus une fois aussi loin de la tête que de la queue, qui est fourchue. (B.)

ELOPHORE, *Elophorus*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Les *élophores* ont le corps oblong; deux élytres coriacées qui recouvrent deux ailes membraneuses, repliées; le corcelet ordinairement sillonné; les antennes courtes, en masse; les mandibules simples; les mâchoires unidentées, avec quatre antennules filiformes; enfin, cinq articles aux tarses, dont le premier très-court, à peine distinct.

Ces insectes diffèrent des *boucliers* par les antennes; des *dermestes*, par les mandibules et les mâchoires; des *hydrophiles*, par les mandibules, les mâchoires, les antennules et les tarses.

Les *élophores* sont de petits insectes qui vivent dans l'eau, et nagent ordinairement à la surface, où ils se tiennent sur la lentille d'eau, la conferve, et autres plantes aquatiques. Selon Schrank, ils se nourrissent des larves d'autres insectes et des dépouilles des grenouilles. On a remarqué que quand cet insecte se trouve dans l'eau, il cache toujours les antennes au-dessous de la tête, et ne fait paroître que les barbillons, qu'il tient dans un mouvement continuel; mais quand il marche sur le sec, il avance d'abord les antennes. La larve est entièrement inconnue.

Ce genre est peu nombreux en espèces. Nous citerons, comme le plus connu, l'ÉLOPHORE AQUATIQUE: il a jusqu'à trois lignes de long; les antennes et les antennules sont fauves; la tête est noire; le corcelet est d'un gris obscur, plus ou moins bronzé, chagriné, et marqué de cinq sillons longitudinaux;

les élytres sont grisâtres, avec des rangées de points enfoncés; le dessous du corps est noir; les pattes sont fauves. Il se trouve en Europe, dans les eaux douces et stagnantes. (O.)

ELOTOTOTL, oiseau du Mexique, de la grosseur du chardonneret, blanc ou bleuâtre, et à queue noire. Fernandez ajoute que l'*élototolt* vit sur les montagnes, ne chante point, et n'est pas mauvais à manger. (*Hist. Nov. Hisp.*) Une indication aussi vague ne permet pas de rapporter cet oiseau à aucune espèce connue; cependant Buffon a cru pouvoir le regarder comme le PIPIT BLEU. *Voyez* ce mot.

Fernandez fait encore mention d'un autre oiseau *élototolt*, qui paroît être une espèce de BARGE. *Voyez* ce mot. (S.)

ELSHOLTZIE, *Elsholtzia*, genre de plantes de la didynamie gymnospermie, établi par Wildenow, et qui comprend deux espèces, que Lamarck avoit réunies aux HYSSOPES. (*Voyez* ce mot.) Le caractère de ce genre est d'avoir un calice tubuleux, à cinq dents; une corolle à deux lèvres, la supérieure à quatre dents, et l'inférieure plus longue, entière, ou légèrement crénelée; quatre étamines écartées, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, terminé par un style simple.

Le fruit consiste en quatre semences unies, ovoïdes, et placées au fond du calice.

Les deux plantes qui composent ce genre, ont les feuilles opposées, ovales, dentées; les fleurs disposées en épi terminal, tournées d'un seul côté, et accompagnées de bractées fort remarquables.

La plus connue est l'ELSHOLTZIE EN CRÊTE, que Patrin a rapportée des bords du lac Baikal, et qui est figurée sous le nom de *mentha Patrini*, dans les nouveaux actes de l'Académie de Pétersbourg. C'est une plante annuelle, d'une odeur aromatique forte, mais agréable. On la cultive dans les jardins de Paris. (B.)

ELWANDU, nom d'un *babouin* à l'île de Ceylan. *Voyez* LOWANDO. (S.)

ELYME, *Elymus* Linn. (*Triandrie digynie.*), genre de plantes à un seul cotylédon, de la famille des GRAMINÉES, qui a beaucoup de rapports avec les *orges*, et dont les fleurs sont disposées en épi, composé d'épillets sessiles, situés deux ou trois ensemble sur chaque dent de l'axe; chaque épillet a une espèce de calice formé de deux bales unilatérales, divergentes, et rapprochées à la base; il renferme deux ou plusieurs fleurs. La bale florale de chaque fleur a deux valves; l'intérieure plane et courte; l'extérieure grande, pointue et

dessous de la mâchoire inférieure, et la nageoire d·
opposée aux ventrales. Il ne renferme qu'une espèce, l'I
LÉZARD, *Elops saurus*, qui est figuré dans Sloane, *Hist. J*
tab. 251; dans Bloch, et dans l'*Hist. nat. des Poisson*
sant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 6, pa·
Il se trouve dans les mers d'Amérique. On ne sait ri·
ses mœurs.

L'*élope lézard* ne diffère presque des *salmones* (V·
mot.) que par l'absence d'une nageoire adipeuse sur ··
Il a la tête comprimée, longue et un peu applatie du hau
écailles; la mâchoire inférieure est plus longue que l·
rieure, et elles sont, ainsi que tout l'intérieur de la b·
armées d'un grand nombre de petites dents; les os de·
sont longs, et leur bord en est un peu dentelé; les
sont doubles; les opercules unis, et composés de deu
lets; l'ouverture des ouïes grande; la ligne latérale
l'anus une fois aussi loin de la tête que de la queue
fourchue. (B.)

ELOPHORE, *Elophorus*, genre d'insectes de la
section de l'ordre des COLÉOPTÈRES.

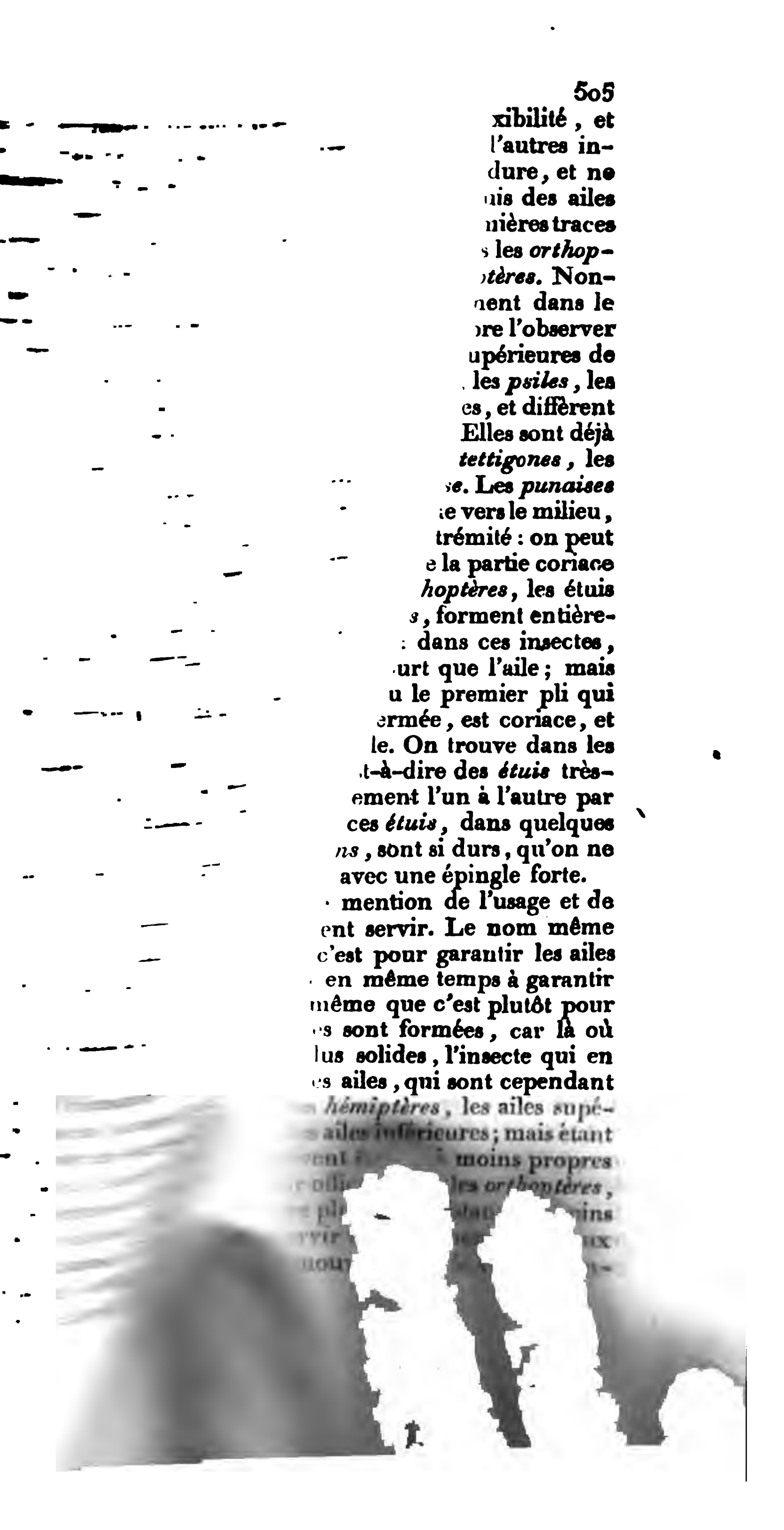
Les *élophores* ont le corps oblong; deux élytres
qui recouvrent deux ailes membraneuses, repliées; l
ordinairement sillonné; les antennes courtes, en
mandibules simples; les mâchoires unidentées, a·
antennules filiformes; enfin, cinq articles aux tarse
premier très-court, à peine distinct.

Ces insectes diffèrent des *boucliers* par les ante
dermestes, par les mandibules et les mâchoires; d·
philes, par les mandibules, les mâchoires, les ant
les tarses.

Les *élophores* sont de petits insectes qui vivent d
et nagent ordinairement à la surface, où ils se tie
la lentille d'eau, la conferve, et autres plantes a
Selon Schrank, ils se nourrissent des larves d'autre
des dépouilles des grenouilles. On a remarqué que
insecte se trouve dans l'eau, il cache toujours les ant
dessous de la tête, et ne fait paroître que les barb
tient dans un mouvement continuel; mais quand
sur le sec, il avance d'abord les antennes. La larve
ment inconnue.

Ce genre est peu nombreux en espèces. Nous
comme le plus connu, l'ELOPHORE AQUATIQUE:
trois lignes de long; les antennes et les antennules s...
la tête est noire; le corcelet est d'un gris obscur, plu
bronzé, chagriné, et marqué de cinq sillons long..

xibilité, et
l'autres in-
dure, et ne
nis des ailes
mières traces
s les *orthop-*
ptères. Non-
nent dans le
ore l'observer
upérieures de
les *psiles*, les
es, et diffèrent
Elles sont déjà
tettigones, les
se. Les *punaises*
ce vers le milieu,
trémité : on peut
e la partie coriace
hoptères, les étuis
s, forment entière-
dans ces insectes,
urt que l'aile ; mais
u le premier pli qui
ermée, est coriace, et
le. On trouve dans les
t-à-dire des *étuis* très-
ement l'un à l'autre par
ces *étuis*, dans quelques
ns, sont si durs, qu'on ne
avec une épingle forte.
mention de l'usage et de
ent servir. Le nom même
c'est pour garantir les ailes
en même temps à garantir
même que c'est plutôt pour
es sont formées, car là où
lus solides, l'insecte qui en
es ailes, qui sont cependant



hémiptères, les ailes supé-
ailes inférieures; mais étant
moins propres
les *orthoptères*,

souvent terminée par une barbe; entre ces valves sont trois étamines à anthères oblongues, deux styles velus à stigmates simples, et un ovaire supérieur qui se change en une graine alongée et enveloppée dans la bale florale. *Lam.* pl. 49.

Les *élymes* sont des plantes herbacées, la plupart vivaces. On distingue l'ELYME DE SIBÉRIE, *Elymus Sibiricus* Linn., dont les feuilles sont un peu rudes sur leurs bords, et les épis toujours penchés; l'ELYME DU CANADA, *Elymus Canadensis* Linn., à épillets velus, lâches, et munis de très-longues barbes; l'ELYME DE VIRGINIE, *Elymus Virginicus* Linn., qui a son épi droit, serré et assez court, avec des épillets rapprochés les uns des autres; l'ELYME D'EUROPE, *Elymus Europæus* Linn., que plusieurs botanistes rangent parmi les orges, et qui croît sur le bord des bois, et aux lieux ombragés des montagnes, en Suisse, en France, en Allemagne et en Angleterre; l'ELYME FLUET de la Sibérie, *Elymus tener* L. F., dont les barbes sont souvent fléchies en zigzag; l'ELYME TÊTE DE MÉDUSE, *Elymus caput Medusæ* Linn., qui a une tige menue, haute d'un pied, terminée par un épi long; il vient en Portugal et en Espagne, aux lieux maritimes. L'ELYME HÉRISSONNÉ, *Elymus hystrix* Lin., qu'on trouve dans la Virginie: ses épillets n'ont point de bales calicinales ou d'involucres. L'ELYME DES SABLES, *Elymus arenarius* Linn., très-belle espèce d'Europe, qui se plaît dans les sables et sur les dunes des bords de la mer: sa tige est articulée, feuillée et haute de deux ou trois pieds; sa racine vivace et rampante; ses feuilles longues, striées et d'une couleur glauque très-remarquable, ainsi que toutes les parties de la plante; ses épis sont très-droits, blanchâtres, un peu cotonneux, et ont de sept à neuf pouces de longueur. Ce graminée végète bien aux bords de la mer; il fixe les sables, leur donne de la consistance, et les convertit insensiblement en terre végétale: on devroit, par cette raison, le multiplier sur les côtes basses et sablonneuses de la France, telles que les dunes qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde. (D.)

ELYTRE, *Elytrum*, mot dérivé du grec, qui signifie *étui*, et par lequel on désigne l'enveloppe qui couvre les ailes des insectes plus particulièrement compris dans l'ordre des COLÉOPTÈRES.

Nous pouvons ici rendre un nouvel hommage à cette grande vérité énoncée en Histoire naturelle, que dans la nature tout se lie par des gradations successives et insensibles. En effet, s'il est des insectes dont toutes les ailes sont flexibles, et pour ainsi dire à nu, il en est dont les ailes supérieures

commencent par perdre une partie de leur flexibilité, et acquérant insensiblement plus de solidité dans d'autres insectes, forment enfin une enveloppe coriace et dure, et ne sont plus véritablement que les *élytres* ou les étuis des ailes inférieures: ainsi les *hémiptères* présentent les premières traces des *élytres;* elles deviennent plus marquées dans les *orthoptères*, et achèvent de se former dans les *coléoptères*. Non-seulement cette gradation s'observe manifestement dans le passage de ces différens ordres, mais on peut encore l'observer dans le passage des différens genres. Les ailes supérieures de la plupart des *hémiptères*, tels que les *pucerons*, les *psiles*, les *cigales*, sont d'abord simplement membraneuses, et diffèrent peu, pour la consistance, des ailes inférieures. Elles sont déjà plus dures et légèrement coriacées dans les *tettigones*, les *membracis*, les *fulgores*, la *natonecte*, la *corise*. Les *punaises* ont des *étuis* assez coriaces depuis la base jusque vers le milieu, et membraneux depuis le milieu jusqu'à l'extrémité: on peut remarquer que ces *étuis* sont en croix, et que la partie coriace est celle qui n'est pas croisée. Dans les *orthoptères*, les étuis devenus plus durs que ceux des *hémiptères*, forment entièrement une espèce de parchemin coriace: dans ces insectes, quelquefois l'*étui* est beaucoup plus court que l'aile; mais alors la partie extérieure de celle-ci, ou le premier pli qui couvre tous les autres lorsqu'elle est fermée, est coriace, et peut tenir lieu d'*étui* au reste de l'aile. On trouve dans les *coléoptères* de véritables *élytres*, c'est-à-dire des *étuis* très-durs, convexes, et réunis supérieurement l'un à l'autre par une ligne droite, nommée *suture;* ces *étuis*, dans quelques espèces de *buprestes* et de *charansons*, sont si durs, qu'on ne peut les percer que difficilement avec une épingle forte.

Nous avons sans doute à faire mention de l'usage et de l'utilité auxquels les *élytres* peuvent servir. Le nom même de ces parties désigne assez que c'est pour garantir les ailes qu'elles recouvrent; elles servent en même temps à garantir le corps de l'insecte: on diroit même que c'est plutôt pour cette dernière destination qu'elles sont formées, car là où elles sont les plus dures et les plus solides, l'insecte qui en est pourvu, se sert très-peu de ses ailes, qui sont cependant si bien garanties. Ainsi, dans les *hémiptères*, les ailes supérieures concourent au vol avec les ailes inférieures; mais étant un peu moins souples, elles doivent être déjà moins propres que les dernières à remplir leur office. Dans les *orthoptères*, ces ailes supérieures ayant encore plus de consistance et moins de souplesse, commencent à servir véritablement d'étui aux ailes inférieures, et doivent se mouvoir dans le vol avec en-

core moins d'agilité, jusqu'à ce que, ayant acquis toute leur dureté dans les *coléoptères*, elles doivent perdre entièrement le nom d'ailes, et ne recevoir que celui d'*élytres*. Ces *élytres*, dans ces derniers insectes, ne concourent point du tout au vol par leur mouvement; quand l'insecte doit voler, elles s'ouvrent, s'écartent latéralement pour donner aux ailes la liberté de leur jeu, et restent dans la même position sans se mouvoir, tant que le vol dure. Il paroît qu'elles doivent peu servir à favoriser l'action du vol, puisque les *coléoptères* sont les insectes qui volent avec le moins de vitesse et de durée, ou qui, le plus souvent, ne font aucun usage de leurs ailes; il y en a même quelques-uns, parmi ces derniers, qui n'ont que les *élytres*, et sont sans ailes au-dessous. On peut remarquer qu'alors ces *élytres* sont intimement réunies à leur suture, sans pouvoir se séparer.

Si nous passons maintenant à l'usage et à l'utilité des *élytres*, par rapport à la science, nous devons dire que ces parties avec les ailes ont servi à Linnæus, et à presque tous les entomologistes qui ont écrit après lui, de moyens propres à classer ou faire distinguer les insectes; et il est vrai de dire qu'aucune partie du corps ne présente autant de caractères pour désigner et faire connoître ces espèces, que les *élytres*. En effet, elles fournissent de grandes différences et bien sensibles, non-seulement dans les couleurs, mais encore dans leurs proportions, dans leur forme, dans leur consistance, dans leurs surfaces, dans leurs bords et dans leur extrémité. (O.)

EMAIL VOLCANIQUE. *Voy.* VERRE DE VOLCAN. (PAT.)

EMAILLURES. Les fauconniers appellent ainsi les taches rousses des pennes des oiseaux de vol. (S.)

EMARGINULLE, *Emarginula*, genre de coquilles établi par Lamarck, et dont le caractère est d'être en forme de bouclier conique, à sommet incliné, concave en dessous, avec le bord postérieur fendu ou échancré.

Ce genre comprend un petit nombre d'espèces qui faisoient partie du genre *patelle* de Linnæus. Il a pour type la *patella fissura* de cet auteur, vulgairement appelée l'*entaille*, qui est figurée dans la *Conchyliologie* de Martini, tab. 12, fig. 109 et 110. *Voyez* au mot PATELLE. (B.)

EMBAUMEMENT. (*Voyez* MOMIE.) L'on conserve les corps des animaux en les rendant incorruptibles, ou bien en les imprégnant de substances capables d'empêcher leur putréfaction. Cet objet est rempli par quatre moyens. 1°. De dessécher les corps; la seule dessication suffit pour produire des momies naturelles, comme on en trouve dans les déserts de

l'Afrique ; car les hommes qui y sont surpris par les vents brûlans qui transportent des nuées de sable fin, périssent et sont desséchés dans ce sable. 2°. Par la tranformation des muscles de la chair en matière blanche, graisseuse, que les chimistes nomment *adipo - cire*. Tel est l'état des cadavres humains plongés sous l'eau ou dans des terreins humides ou privés du contact de l'air. Tels étoient aussi les cadavres des charniers des Innocens de Paris. 3°. Par le tannage ou la dessication dans des poudres de plantes astringentes et aromatiques; mais la seule poudre de tan est excellente pour cet objét. Les baumes et les résines odorantes empêchent le contact de l'air, et arrêtent ainsi les progrès de la putréfaction. Ce dernier moyen est sur-tout pratiqué pour divers objets d'histoire naturelle. 4°. Enfin, dans des liqueurs, comme l'esprit de-vin, ou les eaux chargées d'alun, de sel marin, ou même de carbonate de soude ou natron. Tous ces moyens sont plus ou moins utiles selon les circonstances. (V.)

EMBERGOOSE. C'est l'*imbrim* en Ecosse et aux Arcades. *Voyez* IMBRIM. (S.)

EMBERISE A CINQ COULEURS (*Emberisa platensis* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du BRUANT. *Voyez* ces mots.). Le bec est cendré, convexe et pointu ; l'iris marron ; les narines sont recouvertes d'une membrane et placées près la base des mandibules; la langue est terminée par des filets; le dessus du corps est d'un vert brun, tirant au jaune; la tête et le dessus de la queue sont d'une teinte plus jaunâtre; le dos a quelques traits noirs; le bord antérieur des ailes est d'un jaune vif; les pennes et les latérales de la queue sont bordées de jaunâtre ; un noirâtre bleu couvre le dessous du corps; les pieds sont de couleur plombée. Longueur totale, huit pouces ; ongle postérieur, le plus grand de tous.

Cette espèce se trouve à Buénos-Aires. (VIEILL.)

EMBLIC, *Emblica*, genre de plantes de la monoécie triandrie, établi par Gærtner pour placer le *phyllanthus emblica* de Linnæus, à qui il a trouvé des caractères distincts des autres PHYLLANTHES. Cet arbre de l'Inde, qui est figuré dans Rumphius, amb. 7, tab. 1, a en effet une capsule drupacée un peu différente, mais pas assez cependant pour mériter un genre particulier. *Voyez* au mot PHYLLANTHE.

C'est son fruit qui est connu chez les droguistes sous le nom de *mirobolan emblic*. Voyez au mot MIROBOLAN. (B.)

EMBOTHRION, *Embothrium*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la tétrandrie monogynie, qui présente pour

ELMIS, *Elmis*, nouveau genre d'insectes qui doit appartenir à la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et à la famille des NÉCROPHAGES.

Ce genre, établi par Latreille, se rapproche beaucoup de celui des DRYOPS, cependant il en diffère par la forme des antennes; elles sont dans le premier presque filiformes, de la longueur du corcelet, simples et libres; dans les *dryops* elles sont presque en masse et serrées, logées dans une cavité sous les yeux, et à peine de la longueur de la tête; elles ont en outre un article de la base très-dilaté, ce qui fait paroître l'antenne comme bifide.

Le corps de l'*elmis* est ovalaire, convexe et bombé en dessus, plat en dessous; la tête est petite, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corcelet, et la bouche se renferme dans une mentonnière formée par le sternum; les yeux sont peu saillans; le corcelet est presque carré, élevé dans son disque, avec les côtés déprimés, élargis et un peu rebordés; l'écusson est très-petit et arrondi; les élytres sont voûtées, embrassent l'abdomen et recouvrent deux ailes; les bords sont aigus; les pattes sont assez grandes, avec les cuisses oblongues et renflées; les jambes sont alongées, presque cylindriques, sans épines; les tarses sont longs, composés de cinq articles, dont les quatre premiers très-courts, égaux, et le dernier beaucoup plus grand, renflé vers le bout et terminé par deux forts crochets arqués.

L'ELMIS DE MAUGÉ est encore la seule espèce décrite de ce genre; elle est noirâtre en dessus, cendrée en dessous; on voit deux lignes élevées sur le corcelet, et plusieurs sur les élytres.

Maugé a trouvé cet insecte sous une pierr[illegible] ruisseau des environs de Fontainebleau. (O.)

ELODE, *Elodes*, nouveau genre d'insect[illegible] section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et de la [illegible] BRIONATES.

Ce genre a été formé par Latreill[illegible] placées par les auteurs, les une[illegible] *cistè*[illegible] tres parmi les *altises*. Paykull, [illegible] a changé son nom en celui [illegible]

[illegible]odes n'ont en effet que [illegible] les *cistèles*, et n'auroien[illegible] es, dont ils s'éloignent [illegible] articles des tarses, et p[illegible] [illegible]i composent la bouche. C[illegible] [illegible]e, invitent à les réunir ave[illegible]

sionner une effervescence capable de produire l'inflammation.

Une circonstance (entre mille autres) qui distingue essentiellement les *embrasemens* de la houille, d'avec les phénomènes volcaniques, c'est que les premiers occasionnent toujours des affaissemens de terrein proportionnés à l'épaisseur des couches qui ont été dévorées par le feu; tandis que jamais autour des volcans, il ne s'est fait le plus petit affaissement, quoique les matières vomies aient formé des montagnes immenses, et couvert de vastes contrées d'un nouveau sol de cent pieds et plus d'épaisseur: ce qui prouve évidemment qu'il n'y a rien de commun entre les *embrasemens* proprement dits, et les phénomènes volcaniques. (PAT.)

EMBRYON (*Embryo*). C'est ainsi qu'on nomme le jeune animal qui se forme dans le sein maternel. On l'appelle aussi *fœtus*, mais le mot *embryon* indique plus particulièrement les premiers rudimens du nouvel animal, et pour ainsi dire, le produit immédiat de la conception. Il y a des *embyrons* dans les quadrupèdes vivipares, les cétacés, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les mollusques, les crustacés et les insectes. Mais comme plusieurs vers et presque tous les zoophytes se reproduisent de boutures de même que les plantes, ils n'ont pas d'*embryons*; car ceux-ci supposent l'existence d'un œuf ou d'une graine. Ainsi les plantes qui se propagent par des semences ont des *embryons* dans ces mêmes semences. Qu'est-ce que le germe d'une graine, sinon l'*embryon* de la plante future? Si l'on pouvoit distinguer exactement toutes les parties d'un *embryon*, malgré leur petitesse, l'on y trouveroit tous les organes de l'individu qui doit en être formé. En partant de ce principe, des physiologistes ont soutenu que les germes de tous les êtres ont existé de tout temps emboîtés les uns dans les autres malgré leur incommensurable petitesse; mais quoique cette ténuité soit excessive, puisque ces germes sont composés de parties et d'organes, il faut que ceux-ci soient encore plus petits que le tout, d'où il suit qu'il faut admettre la division de la matière à l'infini. Prenons un exemple. Une seule plante de tabac ou de pavot peut donner trois à quatre mille graines assez petites: or, il faut que chacune de ces graines contienne non-seulement les rudimens de la plante qu'elle doit produire, mais encore les graines qui en sortiront, avec toute leur génération jusqu'à la fin du monde jusqu'à l'infinité; de sorte qu'on pourroit enfin multiplier pour ainsi dire l'infini par l'infini. On sent jusqu'où mène une pareille opinion, et combien elle est monstrueuse.

D'autres ont dit: l'*embryon* se forme par parties dans le corps de la mère: c'est ce qu'ils nomment l'*épigenèse*. Par exemple,

dans l'homme, le cœur, disent-ils, se forme le premier; ensuite les artères et les veines; puis les nerfs, les muscles, les os, les membranes, &c. Mais ce n'est point là la marche de la nature; elle jette ses œuvres en moule d'un seul jet, c'est ce qu'on reconnoît à la symétrie, à la sage conformation d toutes ses productions Je voudrois bien qu'on fît attention en effet, qu'un seul organe d'un individu est tellement approprié à tous le corps, que celui d'un autre individu de la même espèce ne lui peut point exactement convenir; que le visage d'un homme convient à sa nature, et non pas à celle d'un autre homme; qu'il y a autant de différence dans toutes les autres parties du çorps, quoique le vulgaire n'y fasse pas attention; qu'un phlegmatique a tout son corps également phlegmatique, et le sanguin est par-tout sanguin; que tous les organes de la femme correspondent à sa constitution, à son état de femme, et non à celui de l'homme; enfin, que tout être a une nature particulière et unique; ce qui seroit impossible si le corps étoit composé de parties faites à plusieurs reprises, et sans une puissance uniforme qui agisse de concert.

Ce n'est pas cela, s'écrient quelques autres. Ne voyez-vous pas que nous nous développons peu à peu, que nos organes, d'abord imperceptibles, s'étendent, s'agrandissent, s'accroissent, et que l'*évolution* est le fondement de la génération? Que cherchez-vous davantage? Fort bien; vous ne nous apprenez rien de neuf, en nous assurant que le *fœtus* grandit; mais il s'agit de connoître les causes qui le forment: *hic labor, hoc opus.* Voyons un peu comment vous nous l'expliquerez.

Ils se taisent, et d'autres prennent la parole. Rien de plus facile! disent-ils. N'est-il pas clair que c'est une force formatrice, un *nisus formativus*, qui organise *l'embryon*? Belle découverte, qui nous apprend que le *fœtus* se forme, parce qu'il se forme! C'est comme si l'on disoit, la pierre tombe, parce qu'elle tombe.

Eh bien! dira quelqu'un, les vers spermatiques vous plaisent-ils davantage? Voyez-les fourmiller sous la lentille du microscope. Insinués dans la matrice, ils sont portés vers l'ovaire par des trompes de Fallope; là, il faut se disputer, se battre sans quartier, à qui entrera seul dans l'œuf pour s'y développer. Enfin, le plus fort ou le plus adroit s'y insinue, et voilà la conception; le reste va de soi-même. Reste une petite difficulté; comment se sont organisés ces vers dans la semence? d'où viennent-ils? ou plutôt existent-ils réellement? et pourquoi tant de milliers d'animalcules, tous capables de se développer pour produire un seul individu?

Un philosophe plus profond vous répondra : ce que vous prenez pour de petits animaux n'est autre chose qu'une multitude de molécules organiques, extraites de toutes les parties du père et de la mère, et qui conservent une disposition à se réunir suivant l'organisation de l'être duquel ils émanent. Ils sont en quelque sorte figurés par un moule intérieur qui les dispose. Ainsi, dans la semence, il y a des molécules qui viennent de l'œil, de la bouche, de la tête, du cœur, des membres, &c. du père et de la mère, et qui tendent à se réunir, à former les mêmes parties desquelles sortent ces molécules, et dont elles ont retenu la forme ou le moule. Voilà du moins une idée très-ingénieuse ; mais enfin, il suit de ce système, que les parties qui manquent aux parens ne doivent pas se trouver dans l'enfant, puisqu'elles n'ont pas pu fournir leur contingent de molécules organiques. Or, nous voyons que les juifs circoncis produisent toujours des enfans mâles avec leur prépuce ; que des père et mère, tous deux, soit manchots, soit bossus, soit boiteux, &c. engendrent des enfans bien conformés. Le papillon produit des chenilles qui ont de tout autres organes que lui.

A ce système, succède un autre qui dit : Ce n'est point tout cela, voici mon idée : tout s'opère par l'attraction. Les molécules organisantes sont attirées vers un centre ; par exemple, le nez attire les deux yeux, la main attire les doigts, le corps attire les bras et les jambes ; ainsi, l'attraction est une loi qui s'applique aux animaux de même qu'aux planètes et aux soleils. A la bonne heure ; mais daignez nous montrer comment se forme le tissu des organes et la force qui nous fait vivre.

Le voici, s'écrie quelqu'un ; écoutez-moi : nous sommes d'abord une petite plante, nous nous animalisons peu à peu, nous sommes d'abord des espèces de polypes, ensuite des insectes, puis des poissons, puis des reptiles, enfin, des hommes. Mais d'où vient cette plante ? comment s'est-elle formée ?

Ne seroit-ce point par cristallisation, dit sourdement quelque moderne ? Mettez un acide et un alkali, voilà un sel qui cristallise ; eh bien ! supposez qu'il en est de même dans les semences de l'homme et de la femme, car il faut que celle-ci en ait. Ce système n'a pas fait plus de fortune que le moyen indiqué par Paracelse, pour faire de petits hommes dans un matras. Il prenoit pour cela du sperme et du sang menstruel, qu'il mettoit dans une phiole enfoncée dans le fumier chaud.

Un fameux anatomiste anglais avoit dit que tout ce qui existe vient d'un œuf ou d'une graine (excepté les boutures des plantes ou des zoophytes), et ce fait anatomique est resté seul au milieu des débris de tous les systêmes ; mais cet œuf

mystérieux ne nous apprend rien sur le principe de la génération. Quand nous admettrons avec les anciens, le mélange des semences, en serons-nous plus avancés? Si nous recevons que tout est rempli de germes dans la nature, que nous les pressons avec la nourriture, que ces germes ne cherchent qu'un lieu convenable à leur développement; quelles obscurités ne nous entoureront pas encore? Si nous reconnoissons que l'*embryon* n'est qu'une émanation de la mère, et que le père donne seulement l'excitement vital, les difficultés seront-elles moindres? Quel que soit le système qu'on adopte, les autres le renversent sans être plus sûrs eux-mêmes. Il faudroit assister à la formation des êtres. On a suivi avec exactitude le développement du poulet dans l'œuf, du papillon dans la chenille, et la chrysalide; mais on n'a vu qu'un développement, et voilà tout: le premier moteur de la génération reste toujours caché. Il y a donc quelque chose au-dessus de l'intelligence humaine dans cette formation des êtres; en vain on veut l'approfondir, c'est un abîme dans lequel on ne voit que la main de Dieu; car rien ne seroit plus absurde que de supposer avec Epicure, que l'aveugle force du hasard préside à la génération des corps vivans qui sont organisés avec tant de prévoyance et de sagesse. Il ne faut pas avoir le sens commun pour l'assurer aujourd'hui, et les générations équivoques révoltent la raison. *Voyez* à l'article des Corps organisés, ce que nous avons dit à ce sujet.

A quoi bon s'appesantir sur le mystère de la formation des êtres, sans espérance de l'expliquer? Ne vaut-il pas mieux observer les opérations de la nature, autant qu'il est permis à l'œil humain de les appercevoir? Nous dirons à l'article de la Génération, ce qu'on peut établir de plus certain sur ce mystérieux objet de tant de recherches.

Il paroît d'abord que l'*embryon* n'est qu'une extension du corps de la femelle, et qu'il n'est point produit par le mâle. Par exemple, il est certain que l'œuf existe dans la poule avec toutes ses parties, avant la fécondation. Les plantes n'ont-elles pas déjà leurs graines dans le péricarpe, tandis que les étamines n'ont pas encore épanché leur poussière fécondante sur le pistil? La cicatricule ne se trouve-t-elle pas dans l'œuf infécond, de l'aveu même du célèbre Harvey? On découvre déjà les linéamens du futur animal, dans l'œuf des raies, des grenouilles, des tortues. Je conviens que la vie est communiquée par le mâle; mais il ne donne pas lui-même la matière formatrice; il peut seulement modifier l'organisation primitive que la femelle a donnée antérieurement au *fœtus*.

On observe même des faits plus étonnans dans les insectes,

dans les zoophytes. Les polypes, les coraux, ne sont ni mâles ni femelles; ce sont des animaux qui se multiplient de bouture, de même qu'une branche verte de saule, plantée en terre, forme un nouveau saule, quoique les deux sexes soient séparés dans ces arbres. Ce qui est plus frappant encore, c'est que Charles Bonnet, Reyger, Geoffroy, Ginanni, Bourguet, Réaumur, Trembley et Lionnet, ont vu des pucerons sortis de leurs mères sans l'union des mâles, produire eux-mêmes d'autres pucerons sans le concours des mâles. Ce fait curieux a été si bien observé et détaillé par des hommes dignes de foi et sans intérêt d'en imposer, qu'on n'en peut plus douter. La preuve en est même facile, parce que dans un certain temps de l'été tous les pucerons sont femelles, sans exception, de sorte qu'ils ne peuvent être fécondés par des mâles. Ceux-ci ne sont produits qu'après trois ou quatre générations, et fécondent les œufs destinés à passer l'hiver, pour se développer au printemps suivant. Les pucerons femelles ont donc la puissance de former seuls des êtres semblables à eux? Voici comment ce fait s'explique: Lorsque les mâles fécondent les femelles, ils communiquent non-seulement la vie aux *embryons* contenus dans les œufs, mais encore un surcroît de vitalité qui doit suffire pour animer les générations subséquentes. Ils donnent la vie de l'espèce outre la vie de l'individu.

La femelle est donc le tronc primitif des espèces vivantes, dont le mâle n'est que le fécondateur. L'*embryon* n'est donc rien autre chose qu'une branche de la tige maternelle, quel que soit le principe qui le forme. *Voyez* l'article GÉNÉRATION.

Tout être organisé, soit animal, soit végétal, commence sa vie par un état gélatineux, qu'on voit prendre peu à peu de la consistance et développer ses organes. Si nous n'appercevons pas toutes les parties des jeunes *fœtus*, c'est qu'il en est de transparentes, qui échappent ainsi à notre vue. Il n'est donc pas exact de dire que le cœur, la tête et la moelle épinière, sont formés les premiers dans les *fœtus* des animaux à sang rouge et vertébrés; mais il faut dire seulement que tel est l'ordre dans lequel ces organes commencent à devenir visibles.

Dans le produit de la conception humaine, au bout de trente-une heures, il apparoît au milieu d'un mucilage glutineux, des rudimens imparfaits du cordon ombilical, et le point vital du cœur (*Punctum saliens* d'Aristote). Après cinquante-huit heures, les artères carotides sont visibles; mais l'épine dorsale peut s'appercevoir lorsque l'*embryon* n'a que

dix-huit heures d'existence; à peine garde-t-il une figure déterminée, car il n'a nulle consistance, nulle couleur, nulle odeur, et même nulle saveur, dans ces premiers instans. Bientôt le suc nourricier de la mère vient affermir et développer successivement tous les organes de l'*embryon*. Voyez l'article Fœtus.

On peut suivre la formation du poulet dans l'œuf, pour voir comment les parties prennent de la consistance, en s'alimentant peu à peu; comment elles s'agrandissent, se fortifient, comment le sang se forme dans les vaisseaux du germe, et le jaune de l'œuf entre dans la cavité abdominale du poulet. Qui croiroit que cet œuf que nous mangeons ne soit rien autre chose que du sang, des os, des membranes, des muscles, des nerfs, des intestins d'un poulet? Comment se fait-il que la chimie ne puisse en extraire aucune goutte de sang, aucune molécule d'os ou de chair véritables? Cependant rien n'est ajouté à cet œuf que la chaleur. Quel changement étrange dans la nature de ces matières! et pourquoi ce changement est-il tout-à-fait différent, quand il lui manque une gouttelette de l'humeur prolifique du coq? Telle est la profondeur des loix de la nature, qu'elle confond notre raison; de même que nos sens se troublent lorsque nous considérons un immense abîme sous nos pieds.

Consultez les articles Fœtus, Génération. (V.)

EMBRYON. *Voyez* Semence. (D.)

EMBRYOPTÈRE, *Embryopteris*, genre de plantes établi par Gærtner sur le fruit seulement, et dont on ne connoît, par conséquent, ni la corolle, ni les étamines, ni le pistil. Il a un calice monophylle, coriace, très-grand, pentagone, plissé; une baie inférieure, sphérique, ombiliquée, uniloculaire et à dix semences.

Ce genre est très-voisin, par ces parties, du genre Morinde (*Voyez* ce mot.), mais il est possible qu'il s'en écarte beaucoup par les caractères encore inconnus. (B.)

EME ou EMEU, nom du *casoar* aux Indes; ce nom a été appliqué mal-à-propos à l'Autruche de Magellan. *Voyez* ce mot et celui de Casoar. (S.)

ÉMERAUDE. *Voyez* Oiseau de Paradis. (Vieill.)

ÉMERAUDE, pierre précieuse qu'on estime, sur-tout pour sa couleur verte, suave et veloutée, dont la teinte flatteuse rappelle l'image de la nature au retour du printemps.

Les naturalistes réunissent maintenant à l'*émeraude*, l'*aigue-marine* ou *béril*, et la *chrysolite* de Sibérie et du Brésil.

L'*émeraude*, quoique brillante d'un vif éclat lorsqu'elle est pure et sans défaut, est néanmoins la plus légère des pierres précieuses, et n'est guère plus dure que le cristal de roche. Sa pesanteur spécifique varie de 2,720 à 2,770, tandis que celle des autres gemmes s'élève au moins à 3,500. Elle se rapproche beaucoup de celle du *cristal de roche*, qui est d'environ 2,650.

La forme la plus simple de l'*émeraude* est un prisme hexaëdre régulier, tronqué net à ses extrémités, qui présentent une face hexagone naturellement polie. Mais il est fort rare que les deux extrémités du prisme soient régulières : l'une des deux est presque toujours implantée dans sa matrice. Dans l'*émeraude* du Pérou, les faces du prisme sont ordinairement lisses et brillantes : dans celle de Sibérie, elles sont couvertes de stries longitudinales très-marquées.

Les faces du prisme se multiplient assez fréquemment par la troncature de ses angles, de sorte que leur nombre est quelquefois indéterminable. On observe aussi différentes troncatures sur les bords et sur les angles solides.

Un prisme d'*émeraude* peut se diviser en lames parallèles à ses pans et à ses bases. On voit, parmi les *émeraudes* de Sibérie, des prismes qui sont composés de plusieurs autres, et quelquefois même d'une multitude de simples filets étroitement unis les uns aux autres parallèlement à l'axe du prisme, comme on l'observe dans certaines tourmalines noires.

L'*émeraude*, contre l'ordinaire des gemmes, peut se fondre au chalumeau sans addition, et donne un verre blanc un peu bulleux. Avec le borax, elle se fond sans bouillonnement.

Une *émeraude* exposée au foyer d'une forte lentille, en trois minutes de temps fut fondue et convertie en un globule de couleur bleue terne, avec quelques taches blanchâtres. (*Gazette des Arts*, 27 *juin* 1776.)

Dans les expériences qui furent faites sur différentes pierres précieuses avec la grande lentille de Tschirnhausen, en présence de l'empereur François 1er, « l'*émeraude* se fondit très-
» promptement et forma des bulles, mais auparavant elle
» étoit devenue blanche ; elle perdit de son poids par la fu-
» sion, et devint tendre et cassante. Les différens degrés du
» feu la firent passer par des nuances de couleurs différentes :
» deux de ces pierres, retirées du foyer où elles avoient été
» pendant quarante secondes, parurent d'abord d'une cou-
» leur de cendre ; lorsqu'on les y laissoit plus long-temps,
» cette couleur se changeoit en un vert d'abord opaque et
» foncé, mais qui par la suite devenoit clair et luisant... Cette

» couleur se changea en un beau bleu céleste clair et trans-
» parent. En les tenant pendant environ une demi-heure dans
» le foyer, le côté exposé au soleil devint d'une couleur de
» turquoise noirâtre et obscure; l'autre côté étoit plus clair.
» L'*émeraude* étoit toujours plus luisante lorsqu'on la retiroit
» subitement, que lorsqu'on la retiroit peu à peu». (*Mag. de Hamb., t. XVIII, p. 167.*)

Dans la même suite d'expériences sur les pierres précieuses, on exposa des *émeraudes* au feu des fourneaux, et au bout de vingt-quatre heures elles se trouvèrent fondues et attachées au creuset.

Quoique l'*émeraude* de Sibérie et celle du Pérou soient aujourd'hui regardées comme simples variétés de la même espèce, l'une et l'autre sont néanmoins colorées par deux substances différentes; mais toutes deux contiennent une terre nouvelle, que Vauquelin découvrit d'abord dans l'*émeraude* de Sibérie, attendu qu'il eut la facilité de varier ses essais sur environ une demi-livre de ces gemmes, que je lui avois donnée pour en faire l'analyse la plus exacte possible. Cette découverte, faite dans une pierre précieuse qui ressembloit à tant d'égards à l'*émeraude* du Pérou, détermina ce célèbre chimiste à répéter l'analyse de cette dernière, et à faire un examen particulier de la terre, qui d'abord ne lui avoit paru que de l'alumine pure; et il y trouva la même terre qu'il avoit découverte dans celle de Sibérie. Il a donné à cette terre le nom de *glucine*, qui signifie substance douce au goût, attendu qu'elle forme toujours des sels sucrés quand on la combine avec des acides.

Quant au principe colorant, il paroît que dans l'*émeraude* de Sibérie, c'est le fer qui lui donne la couleur tantôt bleue, tantôt jaune, tantôt verte, et tantôt mélangée de ces diverses teintes, tandis que dans l'*émeraude* du Pérou, c'est l'oxide de chrôme, substance métallique que Vauquelin venoit de découvrir aussi comme principe colorant du plomb rouge de Sibérie, dans lequel il se trouve à l'état d'acide. Car c'est une propriété singulière du chrôme, de donner une couleur verte quand il est simplement oxidé, et de communiquer une couleur rouge aux substances où il se trouve mêlé, quand, par surabondance d'oxigène, il passe à l'état d'acide, comme dans le plomb rouge et le rubis spinelle. Il est vrai que le fer a des propriétés qui se rapprochent à cet égard de celles du chrôme : on sait que dans un degré très-foible d'oxidation il colore en vert les substances minérales, tandis qu'il les colore en rouge quand il est oxidé au *maximum*. Mais il ne

donne jamais un vert si nourri, si velouté, si suave que celui de l'*émeraude*, ni la riche couleur de feu du rubis.

Suivant les analyses faites par Vauquelin des *émeraudes* de Sibérie et du Pérou, elles contiennent, savoir :

L'Emeraude du Pérou.		*L'Emeraude de Sibérie.*	
Silice	64,5		68
Alumine	16		15
Glucine	13		14
Chaux	1,60		2
Oxide de chrôme.	3,25	Oxide de fer	1
Eau	2		0
	100,35		100

Brochant, dans son *Traité de Minéralogie*, rapporte l'analyse faite par Klaproth d'une *émeraude* dont on n'indique pas le pays natal ; mais il paroît, par la quantité de la silice et par la présence du fer, que ce doit être une *émeraude* de Sibérie ; et comme il s'y trouve en même temps un peu de chrôme, cette dernière circonstance achèveroit de prouver l'identité de ces deux *émeraudes*. Voici le résultat de l'analyse faite par Klaproth :

Silice	69
Alumine	15
Glucine	12,50
Chaux	0,25
Oxide de chrôme	0,25
Oxide de fer	1
Perte	2
	100

Si c'est sur une *émeraude* du Pérou que Klaproth a opéré, celle-ci seroit donc aussi colorée par le fer ; ainsi, à tous égards, il n'y a nulle différence essentielle entre les principes constituans de ces deux gemmes.

Quant au gisement des *émeraudes*, on n'a pas de renseignement précis relativement à celles du Pérou ; on sait seulement, en général, qu'elles se trouvent principalement dans les montagnes du Popayan, contrée voisine du Pérou, et dans le Pérou même, aux environs de Manta, près de Puerto-Viejo.

Les échantillons qui sont apportés en Europe comme morceaux de cabinet, étant souvent accompagnés de quartz, de feld-spath, de schorl noir et de mica, il paroît constant

qu'elles se trouvent dans les montagnes granitiques. A la vérité l'on en voit aussi qui ont pour gangue du spath calcaire et même du gypse, et qui sont accompagnées de pyrites ; mais ces substances se rencontrent aussi dans les filons des montagnes primitives.

Les *émeraudes* de Sibérie se trouvent en trois endroits différens de cette vaste contrée, à cinq cents lieues environ les uns des autres : le premier est dans les monts *Oural*, à vingt-cinq lieues au Nord d'Ekaterinbourg. Elles y sont d'un petit volume, mais d'une jolie couleur.

Le second est dans les monts Altaï, entre l'Ob et l'Irtiche : ce sont des aigue-marines d'une couleur mélangée de vert et de bleu. On en trouve de gros prismes, mais qui sont extrêmement impurs, et même d'une forme très-irrégulière : j'en ai rapporté un tronçon de cinq pouces de long sur quatre et demi de diamètre, mais il est mêlé de quartz.

Le troisième gîte, qui est le plus riche et le plus intéressant, est dans la partie orientale de la Sibérie, qui est au-delà du lac Baïkal, et qui porte le nom de *Daourie*. La montagne où on les trouve est à cinquante degrés de latitude et à-peu-près sous le même méridien que Pékin. Elle est toute granitique, et on la nomme *Odon-Tchelon*, ce qui veut dire, en langue mongale, *troupeaux pétrifiés*, parce que ses pentes sont couvertes de blocs de granit blanchâtre, qui, de loin, ressemblent à des troupeaux.

Quand j'ai visité cette montagne au mois de juillet 1785, on y avoit exploité récemment trois gîtes différens, mais qui étoient presque totalement épuisés : les travaux que j'y fis faire ne me procurèrent qu'un petit nombre de morceaux de cabinet. Ce que j'en ai rapporté de plus beau, je l'ai reçu des officiers des mines métalliques de ce canton, et sur-tout de M. Barbot de Marny, d'origine française, et qui étoit un des chefs de cette administration.

Les trois mines d'*Odon-Tchelon* sont vers le sommet de la montagne, et donnent chacune des *émeraudes* d'une espèce particulière. La moins élevée a pour gangue un détritus de granit, mêlé d'une argile extrêmement ferrugineuse, et parsemée de grains et de rognons de volfram. Les *émeraudes* y sont disséminées sans ordre ; elles sont d'un fort petit volume, et à peine de deux ou trois lignes de diamètre sur un pouce de longueur. Leur couleur est un jaune de topaze, mêlé d'une teinte verdâtre : je les appelle *chrysolites*. Le même filon contient quelques groupes de petites topazes.

Le second gîte, situé un peu plus haut, mais à quatre cents toises de distance, est une espèce de filon rempli d'ar-

gile micacée, d'où l'on tire des prismes d'un fort volume et d'une belle cristallisation. J'en ai de superbes échantillons de sept à huit pouces de longueur sur plus de deux pouces de diamètre. Leur couleur est un vert tendre, sans mélange de bleu ni de jaune : je leur ai laissé le nom d'*émeraudes*.

Le troisième gite est sur la crête même de la montagne : la gangue est une argile blanche, durcie, dans laquelle se trouve abondamment disséminée la pyrite arsenicale qui semble y être pétrie avec l'argile, et qui ne s'y présente jamais sous la forme cristalline.

Les *émeraudes* de cette mine sont d'une couleur bleuâtre, ordinairement mêlée d'une légère teinte de vert, ce qui lui fait donner le nom de *béril* ou d'*aigue-marine*, que j'ai cru devoir lui conserver. Quelquefois elles sont d'un beau bleu de ciel pur et sans mélange, qui joue le saphir. On a donné le nom de *béril-oriental* tantôt à ces aigue-marines bleues, et tantôt à une variété de topaze couleur d'aigue-marine.

Quoique la forme cristalline des gemmes que produit cette mine dût être comme celle des *émeraudes*, un prisme *hexaèdre*, il n'y a guère que celles qui n'ont pas plus de deux ou trois lignes de diamètre, qui conservent la pureté de cette forme ; dès qu'elles excèdent ce volume, elles se chargent d'un si grand nombre de cannelures, que toutes les faces sont curvilignes, et le prisme devient cylindrique. J'en ai même des échantillons de trois pouces de longueur, qui ne sont pas plus gros qu'un crayon et qui en ont la forme, quoique d'ailleurs ils soient d'une fort belle eau.

J'ai donné de plus amples détails sur ces gemmes, dans le *Journal de Phys.* (*avril 1791, p. 289 et suiv.*) et dans mon *Histoire naturelle des Minéraux* (tom. 11 p. 22 et suiv.).

Quelques naturalistes ont dit que l'*émeraude* étoit *phosphorescente* par la chaleur, d'autres ont nié le fait ; et les uns et les autres peuvent avoir raison, d'après les échantillons qu'ils ont soumis à leurs expériences. La phosphorescence, de même que l'électricité, le magnétisme, &c. dépendent de si peu de chose, que des morceaux de la même substance peuvent les posséder à divers degrés ou en être privés tout-à-fait, sans que leurs propriétés principales en paroissent sensiblement altérées.

Les *émeraudes*, sur-tout celles de Sibérie, ont souvent pour gangue le spath fluor : je possède plusieurs groupes, où ces deux substances sont tellement mêlées, et leurs teintes si parfaitement semblables, qu'il est difficile de les distinguer ; j'ai même vu de fort habiles minéralogistes y être trompés au premier coup-d'œil.

Il seroit très-possible que ces deux substances, dont on voit que la formation a été simultanée, se fussent quelquefois un peu mêlées. Cela me paroît d'autant plus probable que beaucoup d'*émeraudes* impures renferment des lames de quartz ; elles pourroient à plus forte raison contenir des molécules imperceptibles de spath fluor, et alors il ne seroit pas surprenant qu'elles devinssent lumineuses par la chaleur.

J'ai moi-même des topazes provenant des mêmes mines, qui jouissent de cette propriété, elle pourroit être due à la cause que je viens d'indiquer, quoique rien ne l'annonce à l'extérieur, et que ces topazes paroissent tout-à-fait semblables à celles qui sont nées avec elles dans le même gîte, et qui ne donnent aucun signe de phosphorescence.

Je viens de dire que le quartz se trouve dans les *émeraudes* de Sibérie, et il paroît que les molécules de ces deux substances se combinent pour en former une troisième. On remarque cette transition dans des cristaux de roche noirâtres, qui se trouvent entrelacés avec les *émeraudes*. Les parties où commence la métamorphose, deviennent lamelleuses et d'une couleur mêlée de brun et de verdâtre. Quand le mélange est plus complet, ces lames affectent une forme particulière : j'en possède un groupe où l'on en voit qui ont près de trois pouces de long sur dix lignes de large; elles sont d'une couleur ferrugineuse, et seulement translucides. Leur forme est celle d'une lame de couteau dont le dos a deux lignes d'épaisseur ; il est un peu oblique ou en biseau; le côté opposé au dos est tranchant, et toute la lame va en diminuant jusqu'à la pointe, mais cette diminution de largeur ne se fait qu'aux dépens du tranchant ; le dos forme toujours une ligne droite.

Quelquefois cette substance a la forme d'une pyramide très-alongée, à base rhomboïdale : le plan de cette base est oblique à l'axe de la pyramide. Ce minéral mérite un examen ultérieur.

On trouve au Brésil des *émeraudes* qui, d'après la description qu'en donne Romé Delisle (*t. II, p.* 255), sont semblables pour la forme et la couleur à celles du premier gîte d'*Odon-Tchelon*, dont j'ai parlé ci-dessus, et auxquelles j'ai donné le nom de *chrysolites*.

On avoit mal-à-propos donné le nom d'*émeraudes du Brésil* à des cristaux d'une teinte verte obscure. On a reconnu que c'étoit une tourmaline.

Plusieurs auteurs, tels que Boëce de Boot et Jean de Laët, ont distingué les *émeraudes* en *orientales* et *occidentales*, et ils caractérisent les premières par leur jeu brillant et leur excessive dureté. La même distinction est encore admise aujourd'hui dans le commerce de joaillerie ; et l'on observe que

la pierre dite *émeraude orientale* est d'un vert moins foncé, et presque toujours mêlé d'une teinte bleue assez vive.

Mais ces pierres précieuses ne sont nullement des *émeraudes* : ce sont des variétés du *saphir*. On sait que celui-ci et la *topaze d'orient* ne sont qu'une seule et même substance ainsi que le *rubis*. On a des échantillons qui présentent ces trois couleurs réunies, mais distinctes. Il n'est donc nullement surprenant qu'elles se trouvent quelquefois mélangées, et c'est en effet ce qui arrive fort souvent; de-là vient 1°. la *vermeille orientale* ou *rubis orangé*, par un mélange de jaune et de rouge; 2°. l'*améthyste orientale*, par un mélange de rouge et de bleu; 3°. l'*émeraude orientale*, par un mélange de bleu et de jaune.

Si l'on donne le nom d'*émeraude* à cette gemme orientale, qui la surpasse de beaucoup en mérite, il est arrivé bien plus fréquemment encore, de décorer de ce nom des substances minérales qui n'ont que la couleur de l'*émeraude*, sans partager son éclat et sa dureté.

Les anciens comptoient douze espèces d'*émeraudes*, parmi lesquelles ils comprenoient toutes les substances minérales de couleur verte, même le *jaspe*. C'est ce qui a fait croire au célèbre Dutens, que la véritable *émeraude* ne leur étoit pas connue, et que c'étoit une production particulière au Nouveau-Monde.

Mais celles de Sibérie prouvent suffisamment que l'ancien continent n'étoit point privé de cette pierre précieuse, puisque celle-ci ne diffère de celle du Pérou que par une couleur moins belle; mais on sait que la couleur n'est presque toujours qu'une modification accidentelle dans les substances pierreuses. Parmi les *émeraudes* même du Pérou, il s'en trouve d'une teinte très-foible, et quelques-unes sont totalement décolorées, ainsi que l'atteste le jésuite d'Acosta, qui avoit été dans le pays. « J'en ai vu, dit-il, quelques-unes qui » étoient *moitié blanches et moitié vertes*, et *d'autres toutes* » *blanches* ». (*Hist. nat. des Ind.*, Paris, 1600, pag. 157.)

Garcilasso de la Vega dit la même chose, et d'une manière qui n'est peut-être pas aussi dépourvue de sens qu'on le croiroit. « L'*émeraude*, suivant lui, a besoin de se mûrir comme » le fruit : *elle commence par être blanche*, ensuite elle de- » vient d'un vert obscur ».... (*Hist. des Incas*, t. 11, p. 289.) Il attribue ce changement de couleur à l'action du soleil, et tous les faits viennent à l'appui de son opinion, puisqu'il est bien connu que les pierres colorées, le sont d'une teinte bien plus vive entre les tropiques que dans les contrées plus éloignées de l'équateur. Or les *émeraudes* du Pérou naissent im-

médiatement sous la ligne : deux fois par an le soleil lance des rayons perpendiculaires sur le sol qui les nourrit ; il n'est donc pas surprenant qu'elles soient plus richement colorées que celles qui se forment sous le triste ciel de la Sibérie.

On a même remarqué dans celles-ci, que c'étoient constamment les plus voisines de la surface du sol, qui se trouvoient être les plus belles ; et qu'au-dessous, elles étoient fort inférieures en couleur et même en pureté.

Les contrées méridionales de l'Ancien-Monde jouissoient à cet égard du même avantage que le Pérou ; aussi voyons-nous qu'une *émeraude* qui est bien certainement de l'ancien continent est d'une couleur au moins aussi foncée qu'aucune *émeraude* du Pérou. C'est celle qui servoit d'ornement à la tiare du pape Jules II, et qu'on voit aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Or, ce pape est mort en 1513, et le Pérou ne fut découvert et conquis par François Pizare, qu'en 1545.

Il n'est donc pas douteux qu'il existoit des *émeraudes* en Europe avant la découverte du Nouveau-Monde. D'ailleurs, la manière dont Pline en a parlé, ne permet pas de douter qu'il ne connût la véritable *émeraude*. Dans l'ordre des pierres précieuses il la place immédiatement après le *diamant* et les *perles*. Il s'extasie sur la beauté ravissante de sa couleur verte, plus parfaite que dans aucune autre production de la nature: *Nihil omnino viridius comparatum illis viret.* Il exalte le jeu de ses rayons verdoyans qui se jouent dans l'air qui l'environne, et qui semblent communiquer sa couleur à l'eau dans laquelle on la plonge. Il ajoute que de peur de l'altérer, on étoit convenu, par un décret unanime, de ne jamais rien graver sur cette pierre. *Quapropter decreto hominum iis parcitur, scalpi vetitis.*

Quelquefois on lui donnoit une forme concave, et il paroît que l'on s'en servoit comme d'une lorgnette propre à diminuer les objets ; car il me semble qu'il n'y a pas d'autre manière d'expliquer ce que dit Pline de l'empereur Néron, qui regardoit les combats des gladiateurs avec une *émeraude*. *Iidem plerumque et concavi, ut visum colligant.... Nero princeps gladiatorum pugnas spectabat smaragdo.* (*Lib. 37, 16.*)

Il paroît que Néron avoit la vue un peu basse, et qu'il se servoit de cette lorgnette d'*émeraude*, par la mêne raison qui fait porter des lunettes à tant de gens qui, depuis peu d'années, sont affligés de la même infirmité.

Mais ce qui prouve, plus que tout le reste, que Pline parloit de la véritable *émeraude*, c'est la comparaison qu'il fait du *béril* avec cette pierre.

Il paroît, dit-il, que les *bérils* sont de la même nature que l'*émeraude*, ou du moins d'une nature fort approchante. Il ajoute que les lapidaires leur donnent la forme d'un prisme hexaèdre, et qu'on pense qu'ils sont ainsi formés naturellement. Il ajoute encore qu'ils ont les mêmes défauts que l'*émeraude*. Enfin il nous apprend une chose intéressante pour l'histoire des arts, c'est que les Indiens avoient le secret d'imiter plusieurs pierres précieuses et notamment le *béril*, par le moyen du cristal de roche, auquel ils savoient donner les couleurs de ces différentes gemmes. *Eandem multis naturam aut certè similem habere* berylli *videntur.... poliuntur omnes* sexangulà figura.... Cylindros *ex iis facere malunt quam gemmas.... quidam et* angulosos putant statim nasci.... *vitia præter jam dicta eadem fere quæ in* smaragdis, *et Pterygia.... Indi et alias gemmas cristallum tingendo adulterare repererunt, sed præcipuè* beryllos. (*Lib. 37, 20.*)

A l'égard des pierres vertes d'un gros volume, c'est à tort qu'on a prétendu que Théophraste et Pline les avoient regardées comme des *émeraudes*. Théophraste dit expressément que l'*émeraude* est une pierre très-rare et d'un fort petit volume. Il ajoute qu'elle a, comme le *succin*, la propriété d'attirer les corps légers, ce qui ne peut convenir qu'à une gemme. Enfin il se moque de l'obélisque formé de quatre *émeraudes*, dont parlent les Commentaires des rois d'Egypte; et il dit nettement que de semblables *émeraudes* ne se trouvent que dans les livres. (*Hill, p. 87 et 105.*)

Pline n'étoit pas plus crédule à cet égard, et en parlant de la colonne qu'on voyoit dans le temple d'Hercule à Tyr, du temps de Théophraste, et qu'on prétendoit être une *émeraude*, il dit formellement que c'étoit bien plutôt une fausse *émeraude : Nisi potius pseudo smaragdus sit.* (*Lib. 37, 19.*)

Dans nos temps modernes, on a voulu pareillement faire passer pour des *émeraudes*, des substances qui n'en ont que l'apparence. Tel est le fameux plat du trésor de Gênes (*Il sacro cattino di smeraldo orientale.*) qu'on ne voyoit qu'en vertu d'un décret du sénat, et dans lequel M. de la Condamine observa des bulles d'air qui prouvoient, d'une manière évidente, que la *sacro cattino* sortoit d'un four de verrerie.

Telle est encore la table d'*émeraude* de deux pieds de long sur un pouce d'épaisseur, qu'on fit voir à M. Coxe dans le trésor de l'abbaye de Reichenau, près de Constance, et que ce voyageur éclairé reconnut pour un *spath fluor* d'un assez beau vert.

Quelques naturalistes ont dit qu'il en étoit de même des pierres appelées *émeraudes-morillons*, *émeraudes de Cartha-*

gène ou *nègres-cartes*. Ils pensent que ce sont des cristaux octaëdres de spath fluor.

Mais il m'a paru, je l'avoue, bien peu vraisemblable qu'on apportât d'Amérique en Europe, comme objet de commerce, une matière aussi vile que le *spath fluor*, dont nous avons des rochers entiers; qui d'ailleurs ne sauroit être d'aucun usage en petits morceaux tels que les cristaux octaèdres dont il s'agit; et qui sur-tout ne seroit pas plus propre à être travaillée par les lapidaires, que la prétendue *chrysolite des joailliers*, décrite par Romé Delisle. Le *spath fluor* le plus beau n'a pas plus d'éclat qu'un morceau de verre, et beaucoup moins de dureté : il ne pourroit donc être taillé qu'en cabochon, et le moindre frottement lui ôteroit tout son poli et en même temps tout son frêle mérite. Lorsqu'il est en morceaux assez grands, on en forme des vases et d'autres ornemens pareils, mais je ne pense pas qu'on se soit jamais avisé de mettre sur la roue du lapidaire les petits cristaux de cette substance.

Pour savoir donc à quoi m'en tenir au sujet des *émeraudes morillons*, j'ai pris des informations auprès d'un ami qui fréquente les ports d'Espagne, et il m'a dit que c'étoient les rebuts et les petits fragmens d'*émeraudes* qu'on permettoit aux nègres de faire chercher par leurs enfans, dans les déblais de la mine, après qu'on avoit enlevé tout ce qu'il y avoit de meilleur. Ces rebuts, arrivés en Europe, sont vendus à la livre à de petits lapidaires, qui tâchent d'en tirer quelques pierres qui sont toujours de peu de valeur.

Si parmi les *émeraudes-morillons*, l'on a trouvé des cristaux octaëdres de *spath fluor*, c'est qu'ils s'y sont glissés accidentellement par l'ignorance des enfans qui les ont recueillis, croyant que c'étoient des fragmens d'*émeraudes*.

Le même hasard qui mêle parmi les rubis, certains cristaux rouges transparens, que Haüy regarde comme des cristaux de *corindon*; ce même hasard qui mêle des *ceylanites* parmi les *tourmalines* de Ceylan, mêle plus souvent encore des cristaux et des fragmens de *spath fluor* avec les fragmens d'*émeraudes* du Pérou.

J'ai déjà observé plus haut, que celui qui se trouve entremêlé dans les groupes d'*émeraudes* de Sibérie, dont les cristaux entrelacés ne laissent pas facilement distinguer les formes, leur ressemble si parfaitement, que des minéralogistes y ont été trompés; il a fallu la pointe du couteau pour distinguer ces deux substances par la différence de dureté.

J'ajouterai que dans ces mêmes groupes l'on voit de petits cristaux isolés qui sont toujours engagés dans un mica jaune,

à grands feuillets qui semble tomber en décomposition, et qui se trouve fréquemment avec les *émeraudes*. Ces petits cristaux, dont les uns sont presque limpides, les autres verdâtres et quelquefois tirant sur le violet, paroissent avoir toutes les propriétés du *spath fluor* : ils ont le même degré de dureté, la pointe du couteau les raye facilement : ils sont éminemment phosphorescens par le frottement de même que par la chaleur. Mais leur forme paroît un peu différente de celle du *spath fluor*. Un de ces petits cristaux, qui n'a que deux lignes tout au plus de diamètre, mais qui paroît très-régulier, présente un octaëdre un peu alongé, qui seroit composé de huit rhombes s'il étoit complet, mais les deux sommets des pyramides sont tronqués, ce qui convertit les rhombes en pentagones ; de sorte que le cristal est un décaëdre formé de huit faces pentagonales et de deux petites faces carrées. (PAT.)

EMERAUDE AMÉTHISTE (*Trochilus ourissia* Lath. ; ordre PIES, genre du COLIBRI. *Voyez* ces mots.). Un vert d'émeraude éclatant et doré couvre la gorge et le devant du coû de cet *oiseau-mouche*. Un beau bleu d'améthiste domine sur la poitrine et le haut du dos ; sa partie inférieure est d'un brun à reflets vert-dorés ; le ventre blanc ; l'aile noirâtre ; la queue d'un noir luisant, fourchue, et un peu plus longue que les ailes ; longueur, près de quatre pouces.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans la Guiane.

(VIEILL.)

PETIT EMERAUDE. *Voyez* PETIT OISEAU DU PARADIS. (VIEILL.)

EMERAUDINE (*Lametherie*), DIOPTASE (*Haüy*.). Cette substance n'a été trouvée jusqu'ici que sous la forme cristalline. Cette forme est un prisme à six faces rhomboïdales, terminé par des pyramides trièdres, dont les faces sont également des rhombes : elles alternent dans les deux pyramides.

Sa couleur est un beau vert d'émeraude ; mais on n'en a pas trouvé qui fût parfaitement transparente : du reste, elle ressemble beaucoup à l'émeraude, ce qui lui a fait donner le nom d'*émeraudine* par Lametherie, qui, le premier l'a fait connoître (*Journ. de Phys.* févr. 1793.) ; il l'avoit trouvée dans le commerce, et probablement elle venoit de Russie.

Lorsque j'étois à Irkoutsk en Sibérie en 1785, je vis un fort bel échantillon de cette pierre dans la collection de M. Reslein, premier médecin du vice-roi, qui me dit, comme un secret, qu'on avoit depuis peu découvert une riche mine d'émeraudes dans la Tartarie chinoise, à deux cents verstes (cinquante lieues) au sud de la forteresse d'Oust-Kaméno-

gorsk, sur le haut Irtiche, et que celle que je voyois venoit de cette mine.

Ce sont là les seuls renseignemens que j'ai pu avoir sur le lieu natal de l'*émeraudine*. Haüy a dit, depuis, avoir appris de M. Inguersen, savant minéralogiste danois, que cette substance se trouvoit *en Sibérie*, sur une gangue recouverte de malachite ; mais on n'indique point dans quelle partie de la Sibérie.

L'*émeraudine* est moins dure que l'*émeraude* : elle peut néanmoins rayer le verre.

Sa pesanteur spécifique est de 3,300.

D'après l'analyse que Vauquelin en a faite, en opérant sur une très-petite quantité, elle paroît être composée de la manière suivante :

Silice	28,57
Carbonate de chaux	42,85
Oxide de cuivre	28,57
Perte	0, 1
	100,00

(PAT.)

EMERAUDINE. Geoffroy donne ce nom à la *cétoine dorée*. Voyez CÉTOINE. (O.)

EMERAUDITE. DIALLAGE. (*Haüy*). Voy. SMARAGDITE. (PAT.)

EMERIL, *Fer oxidé quartzifère* (*Haüy*). On place communément cette substance parmi les mines de fer ; mais comme ce métal fait à peine la vingtième partie de son poids, et que tout le surplus est une matière silicée, il paroît qu'on doit la considérer comme un minéral particulier, puisqu'elle contient beaucoup moins de fer qu'un grand nombre de corps qu'on n'a jamais imaginé de placer parmi les mines de ce métal.

La propriété la plus remarquable de l'*émeril*, et qui le rend d'un si grand usage dans les arts, c'est l'extrême dureté des particules qui le composent, dureté qui se conserve toute entière, même quand l'*émeril* a été réduit en poudre impalpable.

Cette poudre a la propriété de mordre sur les corps les plus durs, même sur les gemmes orientales : c'est avec la poudre d'*émeril* qu'on scie et qu'on taille le rubis, le saphir, et toutes les autres pierres précieuses, à l'exception du diamant seul, qui ne peut être taillé que par sa propre poussière, qui ne s'obtient elle-même qu'en frottant deux diamans l'un contre l'autre.

L'*émeril* sert également à dégrossir la surface de tous les corps durs qu'on destine à recevoir le poli. On en fait un grand usage dans toutes les manufactures où l'on polit les glaces, comme celle du faubourg Saint-Antoine à Paris. On commence le travail avec du grès pilé : on emploie ensuite l'*émeril*, et enfin le tripoli et la potée.

La poudre d'*émeril* qu'on emploie, doit avoir différens degrés de finesse, suivant la nature des matières sur lesquelles on travaille. Plus elles sont dures, et plus la poudre d'*émeril* doit être fine. Si au contraire on employoit un *émeril* fin avec une matière telle que le verre, ses molécules seroient bientôt masquées par la substance même qu'elles en auroient détachée, et n'auroient plus aucun effet.

Pour obtenir ces différentes poudres d'*émeril*, après qu'il a été pulvérisé dans des mortiers de fer fondu, on emploie des lavages réitérés, de la même manière que pour avoir du bleu d'azur de différens degrés de finesse. On trouve les détails minutieux de cette manipulation dans tous les recueils relatifs aux arts.

La plus grande partie de l'*émeril* qu'on emploie en France, vient des îles de Guernesey et de Jersey sur les côtes de Normandie. On le trouve dans des roches quartzeuses, micacées, grenues ; il est en rognons d'une grosseur médiocre, extérieurement rougeâtres, et en partie couverts de mica ; la poudre qui en provient est de couleur de cendre.

Le meilleur *émeril* se trouve en Espagne, près d'Alcocer en Estramadoure, dans une montagne nommée *Larès*, composée d'un grez quartzeux. Les rognons d'*émeril* qu'il contient sont noirs, et ressemblent, suivant Bowles, aux brunissoirs d'hématite. Il ne paroît point grenu et sa cassure est lisse : on prétend qu'il contient de l'or.

L'*émeril* du Parmésan passe dans le commerce pour *émeril* d'Espagne ; il est intérieurement d'une couleur cendrée, et sa cassure est grenue.

Suivant l'analyse de l'*émeril*, faite par Wiegleb, ce minéral contient :

Silice	$95 \frac{1}{2}$
Oxide de fer	$4 \frac{1}{2}$
	100

Comme il y a d'autres substances minérales dont les parties constituantes sont les mêmes que celles de l'*émeril*, quoique leurs propriétés soient extrêmement différentes, il paroît que c'est par une combinaison particulière et plus intime du fer avec la silice, que l'*émeril* acquiert son excessive dureté ; de

même que c'est par une combinaison particulière de l'alumine avec le fer, que la nature donne au rubis d'Orient, des propriétés fort différentes de celles que possèdent ces deux matières dans toute autre circonstance.

Le célèbre chimiste anglais, S. Tennant, vient de lire à la Société royale (1802) un mémoire tendant à prouver que l'*émeril* n'est autre chose que le *spath adamantin* ou *corindon*, l'analyse qu'il a faite de l'*émeril* lui ayant donné à-peu-près les mêmes résultats que le *corindon*.

Mais en ce cas, il faut qu'il ait opéré sur un *émeril* bien différent de celui que Wiegleb a analysé, qui est, comme on vient de le voir, uniquement composé de silice et d'un peu de fer; tandis que le *corindon*, analysé par M. Klaproth, est au contraire presque tout composé d'alumine, dont il contient $\frac{84}{100}$. Il convient donc de suspendre son jugement à cet égard, jusqu'à ce qu'il ait été fait d'autres expériences comparatives sur ces deux substances. (PAT.)

ÉMÉRILLON, oiseau du genre des FAUCONS et de l'ordre des OISEAUX DE PROIE. (*Voyez* ces mots.) L'on a donné le nom d'*émérillon* à deux oiseaux du même genre, et si voisins l'un de l'autre, que plusieurs ornithologistes les ont pris pour des variétés de la même espèce.

L'un de ces *émérillons*, l'ÉMÉRILLON COMMUN (*Falco æsalon* Lath., fig. dans Frisch, pl. 89), que l'on appelle aussi l'*émérillon des naturalistes*, est à-peu-près de la grosseur d'un biset; il a deux pieds six lignes de longueur totale, un peu plus de deux pieds d'envergure, et ses ailes pliées n'atteignent pas l'extrémité de la queue. Cet oiseau se rapproche beaucoup de la *cresserelle* par le roux vineux du fond de son plumage et par la distribution des taches, ou plutôt des raies noires dont il est varié sur toutes ses parties, excepté sur les joues, la gorge et le bas-ventre, qui sont d'un blanc teinté de roussâtre. Il y a de chaque côté de la tête un trait noir qui prend sous l'œil et descend à la gorge. Les ailes et la queue sont noirâtres; les premières sont teintées de roux vineux, et les dernières rayées transversalement de noir. Le bec est bleuâtre avec sa pointe noire et sa membrane jaunâtre, l'iris, couleur de noisette; les pieds sont jaunes et les ongles noirs.

L'ÉMÉRILLON DES FAUCONNIERS (*Falco æsalon* var. Lath., fig. pl. enlum. de *Buffon*, n° 458.), a la taille d'une grosse *grive;* la tête et le dessus du cou bruns, rayés en long de roussâtre; le dos et les couvertures des ailes d'un brun plus foncé, avec une bordure extérieure, roussâtre à chaque plume; la gorge blanche avec quelques petites lignes noires; le dessous du corps d'un blanc grisâtre, varié de taches

oblongues de brun roussâtre; le dessous de la queue noirâtre et traversé par des bandes d'un blanc sale; enfin le bec, les pieds et les ongles semblables à ceux de l'*émérillon commun*. Cet oiseau, par ses formes et les couleurs de son plumage, ressemble presque en tout point au ROCHIER. *Voyez* ce mot.

C'est de l'*émérillon des fauconniers* qu'il est question dans les ouvrages des naturalistes anciens; il portoit le nom d'*æsalon*, et Aristote l'a mis le second pour la force parmi les *éperviers*. Suivant le philosophe grec, l'*émérillon* fait une guerre continuelle au renard dont il mange les petits; et les corbeaux, dont il casse les œufs, viennent se joindre au renard pour repousser leur ennemi commun (*Hist. animal*, lib. 9, cap. 1, et Plin. *Hist. nat.* lib. 10, cap. 74.). Il y a sans doute quelqu'exagération dans ce récit des anciens; mais cela prouve qu'ils connoissoient bien l'*émérillon*, l'un des plus petits, mais en même temps l'un des plus courageux entre les oiseaux de proie. Il est au rang des oiseaux nobles, et les fauconniers savent mettre à profit ses bonnes qualités pour le dresser à la chasse du vol. Il a autant d'ardeur que de force et de courage; il est très-propre à la chasse des alouettes et des cailles; il prend même les perdrix, il les transporte quoique plus pesantes que lui, et souvent il les tue d'un seul coup en les frappant de l'estomac, sur la tête ou sur le cou. Son vol est bas, mais léger et très-rapide, et il fond comme un trait sur les petits oiseaux, auxquels il fait la chasse dans les bois et les buissons.

C'est une méprise de quelques commentateurs, répétée par Buffon dans une note de l'histoire de l'*émérillon* (Voyez le vol. 39, page 225 de mon édition.), de dire que l'*émérillon* portoit, chez les anciens, le nom d'*æsalon*, parce qu'il se montre en toute saison. L'erreur a sa source dans un passage de Pline, auquel des érudits ont cru mal-à-propos devoir faire une correction. Ce passage est relatif à la *buse*: Pline dit que les Grecs l'appellent *épiléum* ou *épiléïon*, parce qu'elle paroît en tout temps; et dans quelques éditions, l'on a substitué le mot *æsalon* à celui d'*épiléïon*. Les *émérillons* sont des oiseaux voyageurs qui vont au printemps vers le Nord et reviennent au Midi lorsque l'hiver approche.

Dans cette espèce, le mâle et la femelle sont de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que sa femelle; celle-ci pond cinq à six œufs d'un brun roux. Le nid est placé sur un arbre dans les bois en montagnes.

Indépendamment des deux races d'*émérillons* dont je viens de parler et qui sont de nos climats, il y a quelques autres

petits oiseaux de proie étrangers, auxquels les ornithologistes ont appliqué la même dénomination, à cause de leur ressemblance avec les *émérillons* d'Europe. Ce sont:

L'Emérillon des Antilles ou Griori, le même que l'Emérillon de Saint-Dominque. *Voyez* ce mot.

L'Emérillon du Bengale (*Falco cærulescens* Lath.). Il est décrit dans l'ouvrage de Brisson, sous la désignation du *plus petit épervier* (*Ornith.* Gen. 8, sp. 2.). Il n'a que six pouces de longueur; son front est blanc; ses joues de la même couleur sont traversées par un trait noir, et ses tempes par un trait blanc; un gros bleu s'étend sur toutes les parties supérieures et du jaune sur les inférieures; les pennes de la queue sont noires, ainsi que la plupart de celles des ailes. La membrane du bec, les paupières et les pieds sont du même jaune que le dessous du corps.

L'Emérillon bleu, le même que l'Emérillon du Bengale. *Voyez* ci-dessus.

L'Emérillon de la Caroline ou petit Epervier de Catesby (tome 1, page 3, fig. pl. 4.), dont Brisson a fait une espèce distincte, n'est, suivant toute apparence, qu'une variété de sexe ou d'âge, de l'Emérillon de Saint-Domingue. *Voyez* ce mot.

L'Emérillon de Cayenne (fig. planches enlum. de Buffon, n° 444.), de la même espèce que l'*émérillon de Saint-Domingue*, l'un étant vraisemblablement le mâle et l'autre la femelle.

L'Emérillon de Malte. *Voy.* Minulle.

L'Emérillon de Saint-Domingue (*Falco dominicensis* Linn. fig. planch. enlumin. de *Buffon*, n° 465.). M. Latham l'indique comme la femelle de son *faucon épervier* (*Falco sparverius*) (Voyez Malfini.). Buffon pensoit, avec beaucoup de vraisemblance, que c'est le même oiseau que l'*émérillon* d'Europe, à quelques légères différences de couleur près, différences qui peuvent être attribuées au changement de climat. Cependant, en examinant mieux l'*émérillon de Saint-Domingue*, on lui trouve encore plus de rapports avec le *malfini* qu'avec tout autre oiseau; peut-être même n'en est-il pas réellement distinct (*Voy.* Malfini.). Je puis donc me dispenser d'entrer dans des détails de description, fatigans à lire, plus fatigans encore à écrire. Je remarquerai seulement que l'on connoît la femelle de cette espèce, ce qui détruit la conjecture de M. Latham, dont il a été question plus haut. Cette femelle a les teintes du plumage moins distinctement prononcées, et les taches moins nombreuses; il y a aussi quelques disparités dans la distribution des couleurs et des raies de la queue.

L'Emérillon de Sibérie (*Falco regulus* Lath.). Ce petit oiseau de proie des contrées boréales de notre continent pèse à peine une demi-livre. Il se rapproche de la *cresserelle* par son port et la forme de son bec. Il a des raies noirâtres sur le fond brun blanchâtre du dessus de la tête; un demi-collier de cendré foncé; des traits bruns sur le blanc noirâtre du dos; des taches en larmes et d'un cendré noirâtre sur le blanc sale du dessous du corps; les pennes des ailes et de la queue blanches en grande partie; la peau nue de la base du bec verdâtre; l'iris de l'œil brun et les pieds très-jaunes.

On rencontre, mais rarement, cet *émérillon* dans les plaines de Sibérie, où il fait sans cesse la chasse aux alouettes. (Pallas, *Voyage en Russie et au nord de l'Asie*, tome 3, *appendix*, n° 6, *falco regulus*.)

L'Emérillon tiny. *Voy.* Tiny.

L'Emérillon varié (*Falco intermixtus*.). C'est à Bosc que les naturalistes doivent la connoissance de cet oiseau, qui est d'une espèce voisine de celle d'Europe. Il a dix pouces de longueur et vingt de vol. Sa couleur dominante est le brun, mais les joues sont couvertes de plumes blanchâtres à tige brune; une ligne blanche passe au-dessus des yeux de chaque côté de la tête; les plumes du croupion sont terminées de gris clair, et si on les soulève on découvre des taches blanches, semblables à des yeux; toutes les parties inférieures sont blanches et, à l'exception de la gorge, semées de taches brunes; sur les flancs et sur les couvertures du dessous de la queue, il y a des taches rondes et blanches; des bandes ou raies de la même couleur traversent les pennes des ailes et de la queue; enfin les plumes des jambes ont leur tige noire et leurs barbes jaunes. C'est donc à juste titre que j'ai nommé cet oiseau l'*émérillon varié* dans mon édition de l'*Hist. nat. de Buffon*, vol. 39, page 255. Ajoutez que son bec est violet et la membrane jaune, de même que les pieds et les doigts.

Bosc a observé cet *émérillon* à la Caroline. (S.)

EMERUS, nom spécifique d'une plante d'Asie, du genre de la Coronille. *Voyez* ce mot. (B.)

EMEU. (*Voyez* Emé.) Barrère le nomme *touyou émeu à long cou*. Voyez Touyou.

Les fauconniers donnent le nom d'*émeu* à la fiente des oiseaux de vol. *Emeuter* ou *émeutir*, est l'action de rendre son excrément. (S.)

EMIAULE. Sur nos côtes de Picardie l'on connoît la *grande mouette cendrée* ou *mouette à pieds bleus*, sous le nom de *grande émiaule*; et la *petite mouette cendrée*, sous celui de *petite émiaule*. Voyez au mot Mouette. (S.)

EMIGRATION. En ornithologie, ce mot signifie le passage annuel et régulier des oiseaux, d'une contrée à une autre. *Voyez* l'article OISEAU. (S.)

EMISSOLE, nom spécifique d'un poisson du genre SQUALE, *Squalus mustellus* Linn. *Voy*. au mot. SQUALE. (B.)

EMITES, pierre blanche dont quelques auteurs anciens ont parlé, qui paroît être un *albâtre gypseux*. (PAT.)

EMMERLING. C'est, en Suisse, le BRUANT. *Voyez* ce mot. (S.)

EMOI, nom spécifique d'un poisson du genre *polynème*, qu'on trouve dans la mer du Sud. C'est le *polynemus plebeius* de Broussonnet. *Voyez* au mot POLYNÈME. (B.)

EMOUCHET. Les oiseleurs de Paris appellent ainsi la *cresserelle*, et particulièrement la femelle de cette espèce. *Voyez* CRESSERELLE.

C'est aussi l'*épervier mâle*. Voyez EPERVIER. (S.)

EMPABUNGO. A Congo, c'est le nom que porte un quadrupède, qui est, suivant toute apparence, le BUBALE. *Voy*. ce mot. (S.)

EMPACASSA ou PACASSA. C'est le nom qu'on donne, à Congo, à un animal assez mal décrit par les voyageurs, mais qui cependant paroît être le BUFFLE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

EMPALANGA, quadrupède d'Afrique, mal décrit par d'anciens voyageurs; c'est vraisemblablement le BUFFLE. *Voy*. ce mot. (S.)

EMPAUMURE. C'est le haut de la *tête*, c'est-à-dire, du bois du *cerf* et du *chevreuil*, qui est large, renversé et terminé par plusieurs *andouillers* rangés comme les doigts d'une main. Ce ne sont que les *cerfs dix cors* et les vieux *chevreuils* qui ont des *empaumures*, que l'on appelle aussi quelquefois *porte-chandeliers*.

Dans un autre sens, l'on dit en vénerie, que les chiens *empaument la voie* lorsqu'ils tombent sur la voie du gibier et la prennent. (S.)

EMPEREUR, dénomination donnée, par quelques-uns, au *roitelet*, à cause du petit et brillant diadème dont sa tête est couronnée. *Voyez* ROITELET. (S.)

EMPEREUR. On appelle ainsi dans quelques contrées de l'Amérique le BOA DEVIN. *Voyez* ce mot. (B.)

EMPEREUR. C'est le nom vulgaire d'un poisson, du XIPHIAS ESPADON. *Voyez* ce mot. (B.)

EMPEREUR, nom donné par quelques entomologistes, au papillon appelé par Linnæus. *pap. paphia*, le *tabac d'Espagne* de Geoffroy. (L.)

EMPEREUR DU JAPON. On appelle ainsi un poisson du genre des *chétodons* de Linnæus et des *holacanthes* de Lacépède. *Voyez* au mot HOLACANTHE. (B.)

EMPIRÉE. C'est le nom que les anciens astronomes donnoient à la partie la plus élevée de ce qu'on nomme le *ciel*, qui n'est autre chose que l'espace sans bornes, dans lequel se meuvent une infinité de soleils et de mondes. (PAT.)

EMPIS, *Empis*, genre d'insectes de l'ordre des DIPTÈRES, et de ma famille des ASILIQUES. Ses caractères sont : trompe saillante, presque cylindrique et presque perpendiculaire ; suçoir de quatre soies ; antennes de trois pièces principales, dont la derniere conico-subulée, surmontée d'une petite pièce, finissant en pointe roide ; tête petite, arrondie, séparée du corcelet par un cou mince ; yeux grands occupant une partie de la tête ; point d'yeux lisses ; corcelet arrondi, bossu ; ailes ovales, ordinairement plus grandes que l'abdomen, croisées et couchées ; balanciers alongés, terminés par un bouton arrondi ; abdomen cylindrique ou conique ; pattes longues ; tarses à deux crochets et à deux pelotes.

Les *empis* ont beaucoup de rapports avec les *asiles* et les *bombilles* : elles sont de grandeur moyenne, carnassières, se nourrissent de mouches et d'autres petits insectes, qu'elles saisissent avec leurs pattes, et qu'elles sucent avec leur trompe. On les trouve souvent accouplées : le mâle, pendant l'accouplement est sur le dos de sa femelle, et quelquefois occupé à sucer une mouche. La larve de ces insectes est inconnue.

Ce genre est composé dune vingtaine d'espèces qu'on trouve presque toutes en Europe. Elles n'offrent rien de remarquable. Je fais dans ce genre deux divisions :

La première comprend les espèces dont le premier article des antennes est aussi long et plus long que le second, et dont le dernier est conico-subulé, avec un style court, assez roide au bout. Les palpes sont relevés, et courts relativement à la trompe qui est plus longue que la tête.

Je citerai pour exemples, l'EMPIS LIVIDE, *Empis livida* Linn. Fab. Elle est d'un cendré livide, avec quelques poils noirs : le corcelet a trois lignes longitudinales noires ; les pattes sont d'un fauve obscur avec les tarses noirs ; les ailes sont transparentes, avec la base roussâtre. Cette espèce est l'*asile à ailes réticulées* de Geoffroy. Elle est longue de près de quatre lignes.

L'EMPIS BORÉALE, *Empis borealis* Linn. Fab.

Elle varie pour la grandeur ; ordinairement elle a cinq lignes de long ; tout le corps noir, sans taches ; le corcelet gros, élevé ; l'abdomen mince, alongé, pointu à l'extrémité ; celui du mâle est terminé par deux crochets : celui de la femelle,

par deux petites pièces mobiles ; ses ailes sont très-grandes, d'un brun obscur, avec le bord extérieur roussâtre ; ses pattes sont rousses, et l'extrémité des cuisses, celle des jambes et les tarses sont noirs.

On la trouve au nord de l'Europe.

L'EMPIS MAURE, *Empis maura*. Elle a environ une ligne et demie de longueur ; la trompe grosse et courte ; tout le corps noir, sans taches ; les pattes noires ; le premier article des tarses antérieurs, gros, ovale ; les ailes beaucoup plus longues que le corps, blanches avec le bord extérieur obscur, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité.

On la trouve dans toute l'Europe sur les fleurs. Suivant Fabricius, elle voltige en bourdonnant sur les eaux stagnantes.

Cette espèce est l'*asile noir à pieds de devant en massue*, de Geoffroy.

L'EMPIS PENNIPÈDE, *Empis pennipes*. Linn. Fab. Elle est presque de la grandeur de l'*empis livide*. Le corps est noir, sans taches ; les pattes postérieures ont les cuisses et les jambes garnies de cils, et comme pennées. Elle se trouve en Europe. On en rencontre une variété beaucoup plus petite.

La seconde division renferme les espèces dont j'avois formé mon genre SIQUE. Le premier article des antennes est très-petit, à peine sensible, et le dernier est pyriforme, terminé par une soie plus longue que l'antenne ; la trompe est à peine de la longueur de la tête ; les palpes sont couchés sur cette trompe ou avancés et gros.

J'y rapporte les insectes que Fabricius nomme *musca arrogans*, *cursitans*, *cimicoides*, &c.

Ces espèces sont très-petites. On les trouve sur les arbres où elles courent très-vîte. (L.)

EMPLEVIE, *Emplevrum*, arbrisseau du Cap de Bonne-Espérance, dont les feuilles sont alternes, linéaires, pointues, très-glabres, légèrement dentelées en leurs bords, munies d'un point glanduleux et transparent à chaque dentelure, et dont les fleurs sont petites, fasciculées et axillaires.

Chaque fleur offre un calice monophylle, tétragone, glanduleux, à quatre lobes émoussés ; quatre étamines dont les anthères sont munies d'une glande à leur sommet ; un ovaire supérieur, oblong, à stigmate glanduleux.

Le fruit est une capsule oblongue, médiocrement comprimée, presque en sabre, terminée par une corne applatie. Elle est uniloculaire, s'ouvre d'un seul côté et contient une semence ovale, noire, luisante, enfermée dans une tunique propre, coriace, bivalve, et qui s'ouvre avec élasticité.

Cet arbrisseau est figuré pl. 55 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

EMPOISSONNEMENT DES ÉTANGS. Beaucoup d'espèces de poissons peuvent être employées à peupler un étang, mais en France on est dans l'usage de se borner à la *carpe*, à la *tanche*, à la *perche*, au *brochet*, à la *truite* et à l'*anguille*, sans y comprendre les petits poissons tels que les *chevanes*, *goujons*, *ablettes*, &c. qui ne servent qu'à nourrir ceux de cette liste, qui sont voraces.

La carpe est de tous, la plus avantageuse à employer, et sous le rapport de la multiplication, et sur celui de la rapidité de sa croissance, et sur celui de la facilité de son transport au lieu de la consommation.

On estime qu'on peut mettre dix-huit à vingt milliers d'alvins dans un *étang* de cent arpens, mais il y a des *étangs*, beaucoup plus propres que d'autres à nourrir un grand nombre de poissons. C'est à l'expérience à guider le raisonnement, lorsqu'on est dans le cas de faire cette opération.

Pour avoir de quoi empoissonner les grands *étangs*, il est très-avantageux d'en former de petits qu'on nomme *carpière* ou *alvinière*. Dans ces derniers on ne met que des carpes de moyenne grosseur, et plus de femelles que de mâles, qui soient sans vices de conformation. Il faut surveiller ces petits étangs dans le temps du frai, pour empêcher les animaux domestiques de fouler les herbes sur lesquelles les œufs sont déposés, surtout écarter les animaux sauvages qui, comme la loutre, et les oiseaux, qui comme le héron ou le canard, mangent les jeunes carpes. On trouvera au mot Poisson, les données théoriques qu'on peut desirer sur cet article, et au mot Étang, les résultats de l'expérience. *Voyez* ces mots. (B.)

EMPAPHOS, nom que les Caffres donnent au Gnou. *Voy.* ce mot. (S.)

EMPREINTES ou TYPOLITHES. Ce sont les vestiges que laissent sur les couches pierreuses, certains corps organisés de peu d'épaisseur, comme les feuilles d'arbres, les plantes, les insectes, &c. Les *empreintes* diffèrent des *pétrifications* et des *fossiles*, en ce que ceux-ci présentent la substance même des corps organisés qui furent jadis enfouis; au lieu que les *empreintes* n'en offrent ordinairement que l'image, et le corps lui-même a été détruit.

Les *empreintes* sont extrêmement abondantes dans les couches schisteuses qui accompagnent les charbons de terre; et ce sont presque toujours des plantes exotiques qu'elles nous présentent; j'en donne la raison dans l'article Houille.

Les *empreintes*, en général, sont d'une très-haute antiquité, puisqu'elles remontent à l'époque où la mer couvroit encore les continens actuels.

Les plus récentes peut-être qui existent, sont celles que Faujas a découvertes en 1800, parmi les volcans éteints du Vivarais, à peu de distance S. O. de Privas. Ces *empreintes* sont dans une matière schisteuse d'un gris blanchâtre, qui a l'apparence d'une marne, mais que Faujas assure contenir beaucoup de molécules quartzeuses, et cela ne seroit pas surprenant, puisqu'il y a des argiles où la silice entre pour plus des deux tiers. Cette matière schisteuse est adhérente à un tufa volcanique de la même couleur, et qui, suivant mon opinion, lui est contemporain et a la même origine. Ce tufa dans son lieu natal, est couvert de laves basaltiques et autres, dont la masse est, suivant Faujas, d'une épaisseur de douze cents pieds.

Ces *empreintes* offrent des productions européennes, contre l'ordinaire de ces sortes de faits géologiques. On y reconnoît facilement des feuilles de *châtaignier*, d'*érable de Montpellier*, de *peuplier blanc*, de *saule*, de *bouleau*, un *cône de pin sylvestre*, et même un insecte d'eau douce, que Fabricius et Latreille ont reconnu pour l'*hydrophile* commun.

Ce fait intéressant prouve qu'à l'époque où ces corps organisés ont été enfouis, la mer, par sa diminution graduelle, étoit presque descendue à son niveau actuel, et ne baignoit plus que la base des volcans du Vivarais; leurs montagnes étoient déjà couvertes d'une riche végétation, comme sont aujourd'hui le Vésuse et l'Etna.

Le lieu où se trouvent les *empreintes* formoit probablement un petit golfe où se rendoient les eaux courantes du voisinage, qui y transportoient les feuilles des arbres qui bordoient leurs rivages.

La matière terreuse qui forme des couches extrêmement minces entre lesquelles se trouvent les feuilles, a été produite par des émanations soumarines, semblables à celles à qui toutes les couches secondaires doivent leur origine, ainsi que je l'expose au mot VOLCAN.

Les cendres volcaniques, qui, suivant l'usage, ont précédé l'éruption des laves, ont abondamment couvert le golfe, elles se sont peu à peu précipitées au fond, et ont formé le tufa qui couvre la matière schisteuse : les laves sont venues ensuite, et ont couvert successivement le tufa de leur masse énorme. (PAT.)

EMPYRÉE. *Voyez* EMPIRÉE. (S.)

ENARGÉA, *Enargea*, genre de plantes de l'hexandrie

monogynie, qui a été établi par Gærtner, et que Jussieu et Lamarck ont appelé CALLIXÈNE. *Voyez* ce mot. (B.)

ENCALYPTE, *Encalypta*, genre de plantes cryptogames, de la famille des MOUSSES, dont le caractère consiste à être monoïque, à avoir pour fleur femelle une urne cylindracée, à péristome de seize dents étroites, un peu redressées, à coiffe campanulée; une fleur mâle axillaire, en forme de bouton. Hedwig l'a appelé *Ieersie*. Voyez aux mots BRY et MOUSSE, où on trouvera la nomenclature des espèces qui appartiennent à ce genre. (B.)

ENCARDITE, nom anciennement donné aux *bucardes* fossiles. *Voyez* au mot BUCARDE. (B.)

ENCEINTE, terme de vénerie, qui signifie le lieu où le valet de limier a détourné les *bêtes*, et dont il marque la circonférence par des branches brisées. (S.)

ENCELIE, *Encelia*, plante à tige rameuse, à feuilles alternes, pétiolées, ovales, entières, un peu nerveuses, pubescentes, à fleurs composées, radiées, jaunes, pédonculées, axillaires ou terminales, qui forme un genre dans la syngénésie polygamie frustranée, et dans la famille des CORYMBIFÈRES.

Ce genre a pour caractère un calice commun, court, imbriqué de folioles ovales, lancéolées, lâches et pubescentes; des fleurons hermaphrodites tubuleux, quinquéfides, à stigmates bifides; des demi-fleurons stériles, à languette large, ovale, trifide ou quinquéfide, situées à sa circonférence; tous ces fleurons et demi-fleurons sont posés sur un réceptacle commun chargé de paillettes concaves, qui embrassent les fleurons par le côté.

Le fruit consiste en plusieurs semences ovales, comprimees, planes, ciliées sur leurs bords, échancrées à leur sommet, renfermées chacune dans la paillette des fleurs.

Cette plante, qui est figurée pl. 709 des *Illustrations* de Lamarck, croît naturellement au Pérou, et se culitve dans les jardins de botanique. Elle est vivace. (B.)

ENCENS ou OLIBAN, *Thus* aut *Olibanum*, substance résineuse qu'on brûle communément dans les églises pour en purifier l'air et pour honorer la Divinité. Son odeur ne ressemble à aucune autre; elle est aromatique, à-la-fois pénétrante et douce, et très-agréable : elle inspire ou rappelle toujours des idées religieuses.

« L'*encens* (*anc. Encycl.*) a été connu, non-seulement des » Grecs et des Arabes, mais aussi de presque toutes les na-

» tions et dans tous les temps. Son usage a été très-célèbre et » très-fréquent dans les sacrifices, car autrefois on les faisoit » avec de l'*encens*, et on s'en servoit comme à présent pour » parfumer les temples. Cette coutume a presque passé parmi » toutes les nations, dans toutes les religions et dans tous les » lieux.

» On voit, dit M. Aubry, par les ordres romains, que l'*en-* » *cens* a d'abord été introduit dans les églises chrétiennes » comme un parfum pour purifier l'air et les personnes. On » a commencé de s'en servir dans les temps où les fidèles, » obligés de se cacher, s'assembloient en secret dans des sou- » terrains humides et mal-sains. Lorsque le christianisme » fut établi sur les ruines du paganisme, l'usage de l'*encens* » continua dans les temples. Ce ne fut plus alors par le besoin » absolu de la purification des lieux, moins encore pour ho- » norer les hommes; ce fut pour imiter l'exemple des Mages, » qui présentèrent de l'or et de l'*encens* au fondateur de notre » religion, pour lui marquer leur soumission et leur respect. » L'on se servoit aussi de ce moyen pour inviter les chrétiens » à détacher leurs pensées de la terre et à les porter au ciel » avec la fumée de l'*encens*. Mais ce qui n'étoit qu'un type » dans la religion, et qu'une oblation d'hommage à la divi- » nité, devint une oblation honorifique aux princes de la » terre et aux ministres des autels ».

Les botanistes ignorent quel est l'arbre d'où découle cette résine précieuse. Linnæus a avancé, sans preuve, qu'elle étoit produite par une espèce de *genevrier*.

Il résulte des informations que prit Bruce, dans son voyage en Abyssinie, qu'elle provient d'un arbre qui croît dans la partie de l'Afrique extérieure au détroit de Babel-Mandel, c'est-à-dire dans le royaume d'Adel, d'où elle est transportée à Moka, et achetée par les Arabes et les Anglais de l'Inde, qui l'envoient ensuite en Europe, soit par l'Egypte et la Turquie, soit par le retour des navires de l'Inde. Les démarches que fit Bruce, pour se procurer un échantillon de cet arbre, qu'il desiroit vivement de connoître, n'eurent jamais un heureux succès.

C'est une substance sèche, concrète et fragile, d'un jaune pâle ou blanchâtre, à peine demi-transparente, farineuse en dehors, brillante en dedans, d'une saveur médiocrement âcre et amère; elle est en larmes semblables à celles du mastic, mais plus grosses. Lorsqu'on jette l'*encens* sur le feu, il devient aussi-tôt ardent; il exhale une vapeur aromatique, et répand une flamme vive qui a peine à s'éteindre. Si on le met sous la dent, il se brise en petits morceaux, mais il ne se

réunit pas comme le mastic, et on ne peut le rouler comme lui dans la bouche, parce qu'il s'attache aux dents. L'*encens* est soluble presqu'en aussi grande quantité dans l'eau que dans l'esprit-de-vin; il se dissout aussi dans les jaunes d'œufs, la bile et la salive.

Les gouttes ou larmes d'*encens* sont oblongues et arrondies; quelquefois elles sont seules, quelquefois il y en a deux ensemble, et elles ressemblent à des testicules ou à des mamelles, selon qu'elles sont plus ou moins grosses; c'est de-là qu'est venue la distinction ridicule d'*encens mâle* et d'*encens femelle*: quelquefois il y a quatre ou cinq gouttes d'*encens* de la grosseur d'un poids ou d'une aveline, qui sont par hasard attachées à l'écorce de l'arbre d'où elles ont découlé.

L'*oliban* ou *encens mâle* est apporté en France par la voie de Marseille. On estime celui qui est blanchâtre, brillant, un peu doré, pur et sec; étant mâché, il doit exciter la salive, et la rendre aussi blanche que du lait. Il faut rejeter celui qui est rempli de poussière et de petites larmes jaunâtres.

L'*encens* des Indes n'est pas, à beaucoup près, aussi bon que celui d'Arabie ou du mont Liban. On l'appelle vulgairement *encens de Moka*, parce que les vaisseaux de la compagnie des Indes s'en chargent dans ce port. On l'apporte en masse, quelquefois en petites larmes, mais toujours fort chargé d'ordures. Il est rougeâtre et d'un goût un peu amer. Quelques marchands droguistes le donnent pour vrai oliban.

La *manne* d'*encens* n'est autre chose que les petits grains ronds, clairs et transparens, qu'on trouve dans l'*oliban*, et qui servent aux mêmes usages. On donne le même nom aux miettes qui se rencontrent au fond des sacs, et qui ont été produites, dans le transport, par le frottement des morceaux. La suie d'*encens* est cette *manne* brûlée de la manière qu'on brûle l'*arcançon* pour faire du noir de fumée.

L'écorce d'*encens* est l'écorce de l'arbre qui le produit; elle a presque les mêmes qualités et la même odeur que l'*encens*; aussi la fait-on entrer dans la composition des pastilles et des parfums inflammables.

Le Galipot (*Voy.* ce mot.) s'appelle *gros encens*, à la différence de l'*oliban*, qu'on appelle *encens fin*. L'*encens blanc*, l'*encens commun* ou l'*encens de village*, sont aussi des noms sous lesquels on vend le *galipot*.

« L'*encens de Thuringe* (*anc. Encycl.*) est la résine que » fournissent les pins de Thuringe, et sur-tout le territoire » de Saxe, qui abonde en forêts de ces sortes d'arbres. Les » fourmis sauvages en retirent de petits grumeaux, qu'elles » enfouissent dans la terre, quelquefois jusqu'à quatre pieds

» de profondeur. Là, cette poix, par la chaleur souterraine, » reçoit un nouveau degré de coction, et se réduit en masse; » on la tire ensuite de terre par gros morceaux; et c'est ce » qu'on appelle *encens de Thuringe*, qu'on vend hardi- » ment pour de l'*encens*.

» L'*encens* entre dans beaucoup de compositions pharma- » ceutiques. Les Grecs et les Arabes sur-tout, l'employoient » fréquemment; ils regardoient l'*encens*, pris intérieurement, » comme bon contre différentes maladies de la tête, de la » poitrine, le flux de ventre et les fleurs blanches; ils le re- » commandoient pour la toux, le crachement de sang, la » diarrhée et la dyssenterie. Les anciens estimoient beaucoup » la suie d'*encens* dans les inflammations des yeux. Quelques » personnes appliquent un grain d'*encens* sur une dent dou- » loureusé, dans l'intention de la faire pourrir. (On peut » douter, dit Vitet, si cette substance attaque les dents et les » dispose à la carie.) Aujourd'hui on se sert fort rarement de » l'*encens* comme remède; il n'est guère employé dans les » boutiques que pour les préparations officinales où il est de- » mandé ». (D.)

ENCÉPHALOIDES. Les anciens oryctographes appeloient ainsi les *madrépores* pétrifiés, qui rentrent dans le genre MÉANDRINE de Lamarck. *Voy.* aux mots MADRÉPORE et MÉANDRINE. (B.)

ENCHELIDE, *Enchelis*, genre de vers de la division des INFUSOIRES, qui est cylindracé, très-simple, et qui diffère des VIBRIONS en ce que les espèces qui le composent sont grosses et courtes, tandis que ces derniers sont grêles et alongés. Plusieurs de ces espèces se rapprochent des LEUCOPHRES, mais elles sont dépourvues de poils; d'autres des CYCLIDES, mais elles ne sont pas applaties. En général, elles varient de forme. *Voyez* le mot ANIMALCULES INFUSOIRES et ceux précités.

Les *enchelides* se trouvent principalement dans les eaux corrompues et dans les eaux pures gardées long-temps dans le même vase. Elles sont rares dans les infusions végétales. On n'en a observé qu'un petit nombre d'espèces dans l'eau de mer. Muller en a décrit vingt-sept, parmi lesquelles on peut remarquer comme plus communes:

L'ENCHELIDE VERTE, qui est presque cylindrique, et dont l'extrémité antérieure est tronquée obliquement. Elle est représentée dans la planche 2, fig. 1 des *Vers* de l'*Encyclopédie*. Elle se trouve dans l'eau gardée.

L'ENCHELIDE OVALE est cylindrique, ovoïde, diaphane,

plissée longitudinalement. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 2, fig. 3. Elle se trouve dans l'eau gardée.

L'Enchelide cornet est en forme de tasse, et son extrémité antérieure est tronquée. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 2, fig. 9. Elle se trouve dans l'infusion ancienne de foin.

L'Enchelide coudée est alongée, obtuse en avant, et terminée en arrière par une queue diaphane. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 2, fig. 16. Elle se trouve dans l'eau des marais.

L'Enchelide spatule est cylindrique, et son extrémité antérieure est applatie en forme de spatule et diaphane. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 2, fig. 27 et 28. Elle se trouve dans les marais.

L'Enchelide papille est en forme de cône renversé, et sa face antérieure est terminée par un mamelon. Elle est figurée dans l'*Encyclopédie*, pl. 2, fig. 30, et se trouve dans l'eau de fumier. (B.)

ENCHELYOPE, genre de poissons établi par Gronovius, mais qui a été confondu par Linnæus, parmi les *blennies*. Il a pour type la *blennie ovovipare*. Voyez au mot Blennie. (B.)

ENCHOIS. *Voyez* le mot Anchois. (B.)

ENCOUBERT. *Voyez* au mot Tatou. (S.)

ENCRINE, *Encrinus*, genre de polypiers libres, qui a pour caractère une tige osseuse ou pierreuse, ramifiée en ombelle à son sommet, articulée ainsi que ses rameaux, recouverte d'une membrane, et ayant ses rameaux garnis d'une ou plusieurs rangées de tubes polypifères.

On n'a encore trouvé dans l'état naturel qu'une seule espèce de ce genre : c'est celle qui a été appelée *palmier marin* par Guettard, et qu'Ellis a décrit dans une dissertation *ad hoc* en 1764. Elle a la tige quadrangulaire, haute d'environ trois pieds, sur quatre à cinq lignes de large ; on lui voit, à des distances à-peu-près égales, des verticilles de quatre branches rondes, articulées, de trois à quatre pouces de long, sur une ligne de diamètre, levés vers la tête, et dont on ne peut deviner l'usage. Du sommet de cette tige partent six rameaux principaux, ronds, également articulés, longs de quatre pouces, et larges de trois lignes, qui se subdivisent en deux ou trois rameaux secondaires, parfaitement semblables aux premiers, et qui leur sont presque parallèles : tous ces rameaux sont garnis, du côté intérieur, de deux rangées de tubes articulés, polypifères selon Lamarck, et d'autant plus longs qu'ils sont plus éloignés du sommet.

Ce singulier animal auroit besoin d'être étudié en place, car sa conformation donne lieu à d'importantes réflexions. Il se trouve dans la mer des Antilles, d'où il a été envoyé en France et en Angleterre. On en voit un exemplaire au Muséum d'histoire naturelle de Paris. *Voyez* au mot VER POLYPE.

Mais si on ne possède que cet *encrine* dans l'état naturel, on en connoît plusieurs dans l'état fossile, plus ou moins entiers, et un grand nombre d'articulations séparées, qui, par leur forme, annoncent avoir appartenu à des espèces différentes. On a décrites et figurées dans les écrits des oryctographes, sous les noms d'*entroques*, de *trochites* ou *pierres étoilées*, ces articulations séparées, et elles ont donné lieu à beaucoup de systêmes avant qu'on connût leur origine. On en trouve de rondes et unies, de rondes et striées en large, ou cannelées, de striées du centre à la circonférence, &c. &c.; de plus ou moins hautes les unes que les autres ; de carrées, de pentagones, d'hexagones, dont les côtés sont ou droits, ou bombés, ou creusés en arc, ou creusés en angles, c'est-à-dire étoilés, toutes faisoient partie de tiges qui avoient donc ces formes. Il y en a qui sont percées à leur centre, d'autres bombées d'un côté et concaves de l'autre, d'autres avec des cercles concentriques en saillie d'un côté et en creux de l'autre. Il y en a un à tige ronde, gravé dans le *Journal de Physique* de février 1785, et qui, par sa belle conservation, mérite l'attention des curieux : il a été trouvé en Angleterre dans un schiste. Il y en a un autre plus anciennement connu, qui a été appelé *lilium lapideum*, dont la partie supérieure est gravée dans Ellis, *Essai sur les Corallines*, pl. 37, fig. K. On peut voir chez Faujas le dessin de grandeur naturelle d'un *encrine* fossile à tige ronde, différent de celui mentionné plus haut, qui a plus d'une toise de long : c'est la plus belle pièce, en ce genre, qui soit connue. Enfin il paroît que ce genre étoit extrêmement nombreux en espèces dans l'ancienne mer, car on trouve de ses dépouilles dans presque tous les pays de première formation, sur-tout dans les schistes très-argileux. Peut-être le nombre des espèces marines actuellement existantes l'est-t-il également, car on soupçonne qu'elles habitent toutes les profondeurs de l'océan, lieu où elles peuvent rester éternellement ignorées des hommes. On doit faire des voeux pour que quelque naturaliste soit déterminé à faire une monographie de ce genre, si intéressant et si peu connu. (B.)

ENCRINITES et ENCRINUS. Ce sont les ENCRINES fossiles. *Voyez* l'article précédent. (B.)

ENDIVE, nom vulgaire d'une espèce de CHICORÉE. *Voy.* ce mot. (B.)

ENDOCARPE, *Endocarpon*, genre de plantes cryptogames, de la famille des ALGUES, établi par Achard aux dépens des *lichens* de Linnæus, et qui enlève plusieurs espèces au genre DERMATODÉE de Ventenat. Il présente pour caractère des tubercules logés et cachés dans la substance même de la feuille, présentant de petites protubérances à sa surface, et se montrant, avec l'âge, percé d'un petit trou; des feuilles cartilagineuses, dures, roides ou comme crustacées, arrondies, presqu'en bouclier, le plus souvent séparées ou rassemblées, et plus ou moins flexueuses et lisses en dessous.

Le type de ce genre est le *lichen miniatus* de Linnæus. *Voyez* aux mots LICHEN et DERMATODÉE.

ENDOMYQUE, *Endomychus*, nouveau genre d'insectes qui appartient à la quatrième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et à la famille des TRIDIGITÉS.

L'insecte qui a servi de type à ce genre, établi par Latreille, est la *chrysomèle écarlate*. Fabricius, en adoptant le genre *endomyque*, y joint cinq autres espèces, dont deux sont nouvelles : les trois autres avoient d'abord été placées parmi les *galéruques*.

Les antennes des *endomyques* sont moniliformes, de la longueur de la moitié du corps, et terminées par un ou trois articles plus gros; les palpes maxillaires sont filiformes ou simplement un peu renflés à leur extrémité; ils sont plus longs que les autres.

Le corps de ces insectes est ordinairement petit et de forme ovalaire; les couleurs sont vives et brillantes et toujours disposées d'une manière tranchée; la bouche est avancée; les yeux sont un peu alongés; le corcelet est presque carré, plane et plus étroit que l'abdomen; l'abdomen est de forme arrondie et recouvert par des élytres dures qui le dépassent à son extrémité; tous les tarses sont composés de trois articles dont la pénultième est bifide.

Quelques espèces de ce genre se trouvent sur le bois mort et sous les écorces; d'autres habitent dans les champignons, et notamment dans les *vesse-loups*. On ignore d'ailleurs leur manière de vivre et l'histoire de leurs métamorphoses.

L'ENDOMIQUE ÉCARLATE est d'un rouge sanguin, avec une tache noire sur le corcelet; et deux autres, aussi noires, sur chaque élytre. Il se trouve aux environs de Paris sur le coudrier.

L'ENDOMYQUE PORTE-CROIX est tout rouge, avec une croix noire sur les élytres. Il se trouve en Allemagne.

L'ENDOMYQUE QUADRIPUSTULÉ est noir avec une tache fauve sur le corcelet, et deux autres semblables sur chaque

élytre. Il se trouve dans la France méridionale dans la *vesse-loup*.

L'Endomyque du lycoperdon est le plus commun aux environs de Paris ; il est d'un noir luisant, avec les antennes et les pattes ferrugineuses. Sa larve vit dans le *lycoperdon bovista* et dans le *proteus ;* elle y subit sa transformation vers le milieu de l'hiver et à la fin de cette saison, ou au commencement du printemps : on y trouve aussi l'insecte parfait, qui paroît se nourrir, comme sa larve, de la poussière de ces champignons.

Latreille pense que cette dernière espèce doit être séparée des autres et former un genre particulier. (O.)

ENDORMEUR ou PRENEUR DE MOUCHES. C'est, suivant M. Salerne, le nom vulgaire sous lequel on connoît en Beauce la Cresserelle. *Voyez* ce mot. (S.)

ENDORMIE, nom donné à la Stramoine à raison de la propriété somnifère dont elle jouit. *Voyez* ce mot. (B.)

ENDRACH, *Humbertia*, grand et gros arbre dont le bois est pesant, dur comme du fer, et presque incorruptible. Il se trouve à Madagascar. Ses feuilles sont simples, éparses, ovales, oblongues, obtuses, et ses fleurs sont grandes, solitaires, axillaires et terminales, portées sur des pédoncules munis de deux petites dents opposées. Cet arbre, dont un rameau est figuré pl. 103 des *Illustrations* de Lamarck, forme seul, dans la pentandrie monogynie, un genre qui a pour caractère, 1°. un calice de cinq folioles ovales, arrondies, persistantes ; 2°. une corolle monopétale, campanulée, plissée, velue extérieurement, à limbe presque entier ; 3°. cinq étamines à filamens longs et légèrement courbés ; 4°. un ovaire supérieur, arrondi, posé sur un disque épais, surmonté d'un style filiforme, courbé en arc et à stigmate échancré.

Le fruit est une capsule ou une coque ligneuse, ovale, arrondie, glabre, un peu élevée au-dessus du calice. Cette capsule est biloculaire, et contient dans chaque loge deux semences ovales, trigones.

Ce genre a été appelé Thouinie par Smith dans ses *Icones*, tab. 7 ; et depuis Smithie par Gmelin. *Voyez* ces mots. (B.)

ENFANT. *Consultez* l'article de l'Homme, dans lequel nous traitons cet objet en grand détail. (V.)

ENFANT DU DIABLE. Le P. Charlevoix a appelé de ce nom un quadrupède qui paroît être le Chinche. *Voyez* ce mot. (S.)

ENFANT DU DIABLE, dénomination vulgaire imposée à plusieurs quadrupèdes du genre des Mouffettes. *Voyez* ce mot. (Desm.)

ENFANT EN MAILLOT. Les marchands de coquilles donnent ce nom à des coquilles du genre *bulime* de Bruguière, et du genre MAILLOT de Lamarck. *Voyez* ce dernier mot. (B.)

ENFLE-BŒUF. Les bergers et les cultivateurs français donnent ce nom au *carabe doré*, parce qu'ils prétendent que cet insecte fait enfler les bestiaux qui en ont avalé quelques-uns par hasard. Les Grecs donnoient à ce *carabe* le nom de *buprestis*, qui signifie à-peu-près la même chose. (O.)

ENFOURCHURE, en vénerie, est l'extrémité du bois du cerf, lorsqu'il se divise et fait la fourche. (S.)

ENFUMÉ. On connoît sous ce nom, dans quelques pays, le CHÉTODON FORGERON. *Voyez* ce mot. (B.)

ENGALLO. *Voy.* ENGALO. (S.)

ENGALO ou ENGULO. Dapper dit que les nègres de Congo et d'Angole appellent de ce nom un *sanglier* à énormes défenses, dont les Portugais font grand cas, pour la guérison de plusieurs maladies. Cet *engalo* est vraisemblablement le SANGLIER D'AFRIQUE. *Voyez* ce mot. (S.)

ENGIN, équipage pour une chasse quelconque : c'est aussi tout filet ou tout instrument de pêche. (S.)

ENGIS, *Engis*. Fabricius donne ce nom à un nouveau genre d'insectes qu'il compose de plusieurs espèces d'*ips*, et dont l'une d'elles est le *dacné huméral*. Il a joint aussi le *mycetophagus sanguinicollis* de son *Entomologie systématique*. Voyez DACNÉ. (O.)

ENGOUANE-PASTRE, dénomination vulgaire de la *lavandière*, dans les environs de Montpellier. *Voyez* LAVANDIÈRE. (S.)

ENGOULEVENT (*Caprimulgus*, genre de l'ordre des PASSEREAUX.). Caractères : bec courbé au bout de la mandibule supérieure, très-petit, déprimé et recouvert par des cils ; ouverture de la bouche très-large ; langue courte, pointue et entière à son extrémité ; queue composée de dix plumes, et non fourchue (Ce dernier caractère ne doit être que spécifique, puisque plusieurs *engoulevents* ont la queue fourchue, et d'autres l'ont composée de douze pennes.) ; pieds courts ; trois doigts en avant, joints jusqu'à la première articulation, un en arrière ; ongle du doigt intermédiaire à bord intérieur large, crénelé dans la plupart. (*Latham.*) C'est le genre *tette-chèvre* de Brisson. Les *engoulevents* ont encore d'autres attributs : ce sont de gros yeux saillans ; l'ouverture des oreilles grande ; les ailes et la queue longues ; les pieds le

et nébuleux, car la grande clarté l'éblouit, il ne lui faut qu'une lumière affoiblie. Si on le fait lever dans un beau jour, son vol est bas et incertain; c'est le contraire après le coucher du soleil, il est vif et soutenu dans l'irrégularité qu'exige sa proie ailée comme lui, et qu'il ne peut saisir qu'à force d'allées et de venues. Il se nourrit d'insectes, sur-tout de ceux de nuit, vit aussi de guêpes, bourdons, et principalement de scarabées, tels que les hannetons, stercoraires, et même les cerfs-volans: il n'y a pas de doute qu'il happe aussi les phalènes de nuit. L'on a observé qu'il n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes, l'intérieur étant enduit d'une espèce de glu qui paroît filer de la partie supérieure, et qui suffit pour les y retenir. Il a une habitude qui lui est propre; il fera cent fois de suite le tour d'un gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide; et de temps à autre il s'abat brusquement, comme pour tomber sur sa proie, puis il se relève de même; alors il est très-difficile de l'approcher à portée du fusil, car lorsqu'on s'avance, il disparoît si promptement, qu'on ne peut découvrir le lieu de sa retraite. Un nid élégant et fait avec art, exige le concours de la lumière et l'amour du travail; on ne doit donc pas le demander à cet oiseau, condamné par la nature à rester pendant le jour dans une inaction triste et sauvage: un petit trou au pied d'un arbre ou d'un rocher, et même sur la terre battue et à nu, sans aucun appareil, lui suffit ordinairement; la femelle y pond deux à trois œufs, plus gros que ceux du merle, oblongs, légèrement ombrés et marbrés de points noirâtres sur un fond blanc. L'on assure qu'elle les couve avec une grande sollicitude, et que lorsqu'elle s'est apperçu qu'on les avoit remarqués, elle les change de place en les poussant adroitement avec ses ailes dans une autre place, et peut-être même en les y portant avec son bec.

L'*engoulevent* est voyageur, il arrive dans nos contrées au printemps; mais le temps où l'on en voit le plus c'est l'automne; c'est aussi l'époque où ces oiseaux nous quittent pour habiter des climats où leur nourriture est plus abondante. On en rencontre depuis les parties les plus septentrionales de l'Europe jusqu'en Afrique, et même jusqu'aux Grandes-Indes; ils passent au mois d'avril à Malte, où ils sont amenés par le vent du sud-ouest, et en aussi grand nombre à l'automne. En Angleterre, ils n'arrivent que sur la fin de mai, et s'en vont vers le milieu d'août; en France ils restent plus tard; on en voit encore en novembre, et l'on assure qu'il a été tué plusieurs oiseaux de cette espèce dans les bois des Vosges, au milieu de l'hiver et par les plus grandes neiges. Ce

fait doit être rare, car à cette époque ces insectivores doivent éprouver beaucoup de difficulté à se procurer la nourriture qui leur convient.

On rapporte comme variété de cette espèce, un *engoulevent* apporté de la Chine, par Sonnerat : il est un peu plus grand ; ses couleurs sont un peu plus foncées ; les pennes des ailes sont noirâtres, marquées de taches jaunâtres, avec un point noirâtre à leur centre, et disposées de manière que le milieu de l'aile paroît rayé en travers alternativement de sept bandes jaunâtres et de sept bandes noires.

L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUIANE (*Caprimulgus acutus* Lath.). La conformation des pennes de la queue de cet *engoulevent* suffit pour le bien distinguer parmi ses congénères. Sa longueur est d'environ sept pouces et demi ; son bec est noir ; le sommet de la tête et le dessus du cou sont rayés transversalement de roux brun et de noir ; sur les côtés de la tête qui présentent la même variété de couleurs, le roux est dominant ; le dos et le dessous du corps, sont rayés de noir, le premier sur un fond gris, et l'autre sur un fond roux ; la queue, dépassée par les ailes de quelques lignes, est d'un roux pâle, avec des raies transversales brunes, et terminée par une tache noire, précédée d'un peu de blanc ; le bec et les pieds sont noirs ; longueur totale, environ sept pouces et demi.

L'ENGOULEVENT A BANDES NOIRES (*Caprimulgus vittatus* Lath.). On présume que la taille de cet oiseau est de neuf à dix pouces ; le dessus de la tête et le haut du cou, sont noirs ; cette couleur s'avance en forme de croissant derrière les yeux ; la bande noire qui traverse le haut du cou, descend sur chaque côté jusque vers le milieu, et se divise en deux parties ; le reste de la tête est d'une couleur de chair pâle ; le dessus du cou et le dessous du corps, sont de plus teintés de ferrugineux ; on remarque au-dessous des yeux, sur les côtés du cou et au-dessus des ailes, des taches et des lignes vermiculées ; le dos et les couvertures des ailes, sont d'un bleu obscur, pointillé de noir ; les pennes sont noirâtres, tachetées et bordées de couleur de rouille ; celles de la queue sont d'un brun foncé, avec des taches ferrugineuses sur les deux côtés des latérales ; iris jaunâtre ; bec noir et très-grand ; queue un peu fourchue ; pieds d'une couleur de chair rougeâtre.

Cet *engoulevent* se trouve à la Nouvelle-Galle du Sud, où les Anglais l'appellent *musquito-hawk* (*faucon des mousquites*). Ils donnent aussi ce nom aux *engoulevents* de l'Amé-

rique septentrionale : celui-ci est très-nombreux à la Nouvelle-Hollande, sur-tout au mois de juin. *Espèce nouvelle.*

L'Engoulevent de Bombay (*Caprimulgus asiaticus* Lath.). Taille du *wip-poor-will*, longueur, huit pouces trois lignes ; bec noirâtre ; plumage agréablement mélangé de cendré, de noir et de ferrugineux ; le dessus de la tête d'un cendré plus pâle, avec un trait noirâtre dans le milieu, et un autre de chaque côté de la mandibule inférieure ; une tache blanchâtre sur la gorge ; des barres nombreuses et cendrées sur la poitrine ; les pennes des ailes noirâtres, avec une tache blanche sur le côté interne des quatre premières ; la queue pareille aux ailes, avec des bandes rousses en dessous, et l'extrémité des latérales blanche.

La femelle diffère en ce que le blanc de la gorge et les taches des pennes de la queue tirent au roux.

Le plumage de l'individu décrit pour le mâle, d'après Latham, n'a pas encore atteint son degré de perfection. *Voyez* Engoulevent musicien.

L'Engoulevent de la Caroline (*Caprimulgus Carolinensis.*). Les North-Américains ont donné à cet *engoulevent* le nom de *rain-bird* (*oiseau de pluie*), parce qu'ils ne le voient jamais aussi fréquemment que dans les temps couverts ; du reste, il a le même genre de vie que celui d'Europe, la même taille, et de grands rapports dans les couleurs et leur distribution ; le gris et le noirâtre forment des lignes transversales, et en zigzags sur les parties supérieures du corps, les couvertures des ailes et de la queue ; la tête est de plus marquée d'assez grandes taches noires ; tout le long de la mâchoire inférieure est une bande blanche ; les pennes des ailes présentent la même variété que le dos, et sont en outre marquées de taches jaunâtres sur le côté extérieur ; les trois premières ont une grande tache blanche du côté intérieur, vers les deux tiers de leur longueur ; les pennes de la queue sont grises, et variées de petites lignes transversales noirâtres en zigzags ; le bec est de cette dernière teinte ; les pieds sont bruns.

L'Engoulevent cendré, rayé de noir (*Caprimulgus indicus* Lath.). Cet *engoulevent* de l'Inde a le sommet de la tête et le dos d'un noir varié de très-petites lignes noirâtres ; les joues, la poitrine, les couvertures des ailes et les secondaires, agréablement marquées des mêmes lignes, et de larges taches de couleur de rouille ; les pennes primaires noirâtres ; les intermédiaires de la queue d'un cendré clair, avec quelques bandes transversales noires, et les extérieures variées en outre de couleur de rouille.

L'Engoulevent a collier. *Voyez* Engoulevent de Bombay et Engoulevent musicien.

L'Engoulevent a cou blanc (*Caprimulgus albicollis* Lath.). Cet *engoulevent*, dont on ignore la patrie, a près de dix pouces de longueur; le bec brun; les narines proéminentes; le plumage d'un brun noir; la tête striée de noir, ainsi que le dessus du corps, mais plus brouillé; les scapulaires et les couvertures des ailes rayées de noir près leur extrémité, qui est jaunâtre; les plus petites pennes tachetées de roux à l'extérieur; les grandes de noir, avec une barre blanche dans leur milieu; la queue cunéiforme; les quatre pennes intermédiaires noires, et rayées transversalement d'une teinte plus claire; les plus voisines blanches de chaque côté, et les autres à leur origine; une large tache triangulaire frangée de noirâtre sur la gorge; les pieds bruns; le doigt du milieu très-long et très-crénelé.

L'Engoulevent a crête (*Caprimulgus Novæ-Hollandiæ* Lath.). L'on trouve à la Nouvelle-Hollande ce petit *engoulevent*, dont la longueur est à-peu-près de neuf pouces; la couleur générale des parties supérieures du corps est d'un brun foncé, varié et rayé de bandes blanchâtres; les pennes des ailes sont du même brun, et les quatre ou cinq primaires tachées d'un blanc sombre sur leur bord intérieur; la queue est arrondie, et marquée de douze petites bandes d'un blanc brunâtre, avec des taches blanchâtres comme celles du dessus du corps; le dessous du corps est moins blanc; le devant du cou et de la poitrine marqué de petites raies transversales; le bec est noir; les coins de la bouche sont jaunes et garnis de soies, comme dans celui d'Europe; mais ce qui donne à cet *engoulevent* une apparence très-singulière, c'est d'avoir à la base du bec dix à douze soies rudes et élevées, tachetées sur le côté, et qui se tiennent exactement droites comme une crête; les pieds d'un jaune pâle; le doigt postérieur long et foible; les ongles noirs et nullement dentelés.

L'Engoulevent gris (*Caprimulgus griseus* Lath.). Cet *engoulevent* de Cayenne a treize pouces de longueur; le bec brun dessus, et jaunâtre dessous; le plumage généralement gris; les ailes noires, rayées transversalement de gris clair; les pennes de la queue rayées de brun sur un fond gris brunâtre, et un peu plus larges que les ailes pliées.

L'Engoulevent de Léone (*Caprimulgus macrodipterus* Lath.). Cette singulière espèce est de la taille de celle d'Europe, et n'en diffère guère dans ses couleurs et la distribution des taches; elle a huit pouces de longueur; mais ce qui est bien extraordinaire et particulier à cet *engoulevent*, c'est

d'avoir au milieu des couvertures des ailes, sur chaque côté, une plume longue de près de vingt pouces, sans barbes, sur quatorze pouces trois-quarts, avec quelques poils isolés sur un côté seulement, et garnie ensuite dans le reste de sa longueur de grandes barbes de la couleur la plus foncée du plumage, avec cinq bandes transversales noirâtres; ces barbes sont très-larges du côté intérieur, et très-étroites sur le côté extérieur de la tige; les pieds sont petits.

On trouve ce *crapaud-volant* à Sierra-Leona. *Nouvelle espèce.*

L'Engoulevent a lunettes (*Caprimulgus americanus* Lath.). Cette espèce se trouve à la Guiane et à la Jamaïque, où elle va de compagnie avec le *guira*. Sa longueur est de sept pouces; son plumage est varié de gris, de noir et de couleur feuille morte, mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes; le bec est noir; les pieds sont bruns. Ses narines étant saillantes, on a cru y voir quelque rapport avec une paire de lunettes; de-là son nom d'*engoulevent à lunettes.*

L'Engoulevent mégacéphale (*Caprimulgus megacephalis* Lath.), est un des plus grands; il a vingt-huit pouces de longueur; le bec d'un brun pâle, et beaucoup plus fort que celui de tous les oiseaux de cette famille; le fond de son plumage est brun noirâtre, bigarré, et strié de jaunâtre et de blanchâtre; les plumes de la poitrine sont d'un ferrugineux sale, et celles du ventre d'un cendré pâle; des bandes et des taches alternativement noires et blanches, traversent les pennes des ailes et de la queue; la tête et le cou sont remarquables par leur grosseur, ce qu'on doit attribuer à la grande abondance de plumes qui les couvrent; une série de plumes plus longues que les autres, naissent à la base du bec, et se lèvent en forme de crête; l'iris est orangé, et les pieds sont jaunâtres.

Cet *engoulevent* habite la Nouvelle-Galle du Sud. *Espèce nouvelle.*

L'Engoulevent musicien (*Caprimulgus asiaticus* Lath. *Hist. nat. de Buffon*, édition de Sonnini.). Il étoit réservé au voyageur Levaillant, de découvrir des *musiciens* parmi les oiseaux carnassiers et les mornes et stupides *crapaud-volans.* Ces cris rauques et perçans des oiseaux de proie, cette voix, dont chaque son semble indiquer un acte de férocité, sont remplacés dans le *faucon chanteur*, par un ramage particulier qui dure des heures entières, et qu'il fait entendre jour et nuit aux mêmes heures que notre *rossignol.* L'on ne doit pas douter que son gosier ne réunisse tout ce qui mérite à un oiseau le titre de *chanteur*, puisque c'est ce véridique

ornithologiste qui le lui donne; mais on regrette qu'il n'en ait pas exprimé le chant par des syllabes, comme il l'a fait pour le ramage de son *engoulevent à collier*, afin que l'on puisse se faire une idée juste du timbre pur et doux, des tours de gosier harmonieux et flatteurs de cet oiseau de proie. C'est ainsi que Levaillant exprime le chant de ce *petit crapaud-volant africain*, et cette manière est celle qui lui a paru le plus approcher de la vérité. « *Cra-cra, ga, gha-gha-gha, harouï, houï houï-houï; glio-ghô, ghorbo-ghorbo; ga, ha-gach, hara-gagach, ah-hag, ha-hag; harioa; go-goch, ghoïo-goïo-goïo.* Les finales en *ghorbo*, étoient toujours chantées d'un ton plaintif, très-bas, et sembloient absolument partir de la gorge; tandis qu'au contraire celles en *a*, et sur-tout les terminaisons en *ach*, avoient un éclat inconcevable, et montoient successivement chacune de quelques tons plus hauts que celle qui les précédoit; la mesure du nombre de ces finales en *ach*, étoit subordonnée, à ce qu'il paroît, au besoin qu'avoit l'oiseau de reprendre haleine; car, lorsqu'il s'étoit dominé dans le commencement de la phrase, il en exprimoit quatorze de suite, dont le dernier montoit au moins de quatre octaves plus haut que le premier, et de-là retombant tout-à-coup en *ghorbo*, d'un ton vraiment mélodieux, la phrase se terminoit en *goïo-goïo*. Les sons *harouï, houï-houï*, étoient remarquables par une sorte de tremblottement qui les accompagnoit toujours; lequel n'étoit dû qu'au battement d'ailes, qui, très-certainement les accompagnoit. Ces oiseaux chantent pendant l'espace à-peu-près de trois mois, une heure après que le soleil est couché, et quelques heures avant son lever. Dans les belles nuits, ils chantent sans discontinuer, jusqu'au point du jour, d'une voix si forte, que lorsque j'avois, dit-il, le malheur d'être campé dans le voisinage de la demeure d'un de ces oiseaux, il m'étoit impossible de dormir.... Ils ne conservent le reste de l'année, qu'un cri analogue à celui de notre *engoulevent;* ainsi que lui, on ne l'apperçoit pendant le jour, que, lorsqu'en passant près de sa retraite, on le force à se lever ». (*Hist. nat. des oiseaux d'Afrique*, n° 49.).

Un *faucon chanteur*, un *engoulevent musicien*, ne sont pas les seules merveilles que l'*Hist. des oiseaux* devra à cet infatigable ornithologiste. (*Voyez* Oiseaux de paradis.) Latham, qui a reconnu dans cette nouvelle espèce de l'ornithologie d'Afrique, son *engoulevent de Bombay*, dit que cet oiseau fait un vacarme horrible aux heures où Levaillant a entendu des sons éclatans et mélodieux; sans doute que le naturaliste anglais n'a pu comprendre la manière très-claire, cependant, dont l'ornithologiste français exprime sur-tout l'éclat inconce-

vable des terminaisons en *ach*, le ton plaintif des finales en *ghoróo*, et la chute de celles en *ach* en tons vraiment mélodieux. Au reste, cette espèce ne se trouve point dans les environs du Cap de Bonne-Espérance, mais sur les bords du Gamtoos, dans le pays d'Anteniquoi, et diverses autres contrées de l'Afrique. Elle a les mêmes habitudes que celle d'Europe, et à-peu-près la même taille. Sa ponte est aussi bornée à deux œufs extrêmement blancs, que la femelle dépose sur la terre à nu. L'*engoulevent à collier* ne diffère de celui de Bombay, qu'en ce que la couleur blanche de la gorge est bordée d'un jaune orangé, caractère distinctif du mâle, lorsqu'il est dans toute sa parure.

Le PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ DE CAYENNE (*Caprimulgus torquatus* Lath.). Montbeillard fait de cet *engoulevent* une variété de l'*ébijace*, mais son sentiment n'a pas été adopté par les méthodistes modernes. Il a huit pouces de longueur; un plumage généralement coloré de noirâtre, tacheté de roux et de gris; une espèce de collier blanc sur la partie antérieure du cou; et le dessous du corps brun.

L'ENGOULEVENT A QUEUE FOURCHUE (*Caprimulgus forficatus* Lath.), est un des plus grands de cette famille; il a vingt-six pouces de long; mais son corps n'a pas plus de grosseur ni de longueur que celui de la *grande chevêche;* le cou et la queue occupent le reste de sa taille; le bec est noirâtre; son plumage ne diffère guère en couleurs des autres *engoulevents*, c'est un mélange de noir, de brun, de roux et de blanc; son principal caractère consiste dans la forme de sa queue, qui est très-fourchue; les pennes intermédiaires étant près de la moitié plus courtes que les latérales les plus extérieures; les pieds sont jaunes. On trouve cette espèce dans les contrées intérieures du Cap de Bonne-Espérance.

L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE (*Caprimulgus rufus* Lath.), plumage généralement roux, coupé par des bandes noires, longitudinales, obliques, et irrégulières, sur la tête et le dessus du corps; par une rayure transversale, fine et régulière sur la gorge, et plus large sur le devant du cou; le dessous du corps; les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue; quelques taches blanches semées çà et là sur le corps; les pennes alaires avec des taches carrées, alternativement rousses et noires; longueur totale, dix pouces et demi; iris jaune; bec brun clair; pieds couleur de chair.

On trouve à la Caroline et à la Louisiane, une espèce d'*engoulevent*, dont le plumage a de l'analogie avec celui-ci. *Voy.* les pl. imprimées en couleur de mon *Hist. nat. des oiseaux de l'Amérique septentrionale*.

L'Engoulevent varié de Cayenne (*Caprimulgus Cayanus* Lath., *Cap. Cayensis* Gmel.). Les plantages, les chemins, et généralement les endroits découverts, sont les lieux que fréquente cet *engoulevent ;* un mouvement de trépidation dans les ailes, accompagne toujours le cri qu'il fait entendre, ce cri, lorsqu'il est à terre, a du rapport avec celui du crapaud; il en a encore un autre qui n'est pas, dit-on, fort différent de l'aboiement d'un chien. Cet oiseau est si peu farouche, qu'on l'approche de fort près, et lorsqu'il part, il s'éloigne peu. Il a le dessus de la tête et du cou, finement rayé de noir, sur un fond gris nuancé de roux; de chaque côté de la tête, cinq bandes parallèles sur du roux; le dos rayé transversalement sur un même fond; la gorge et le devant du cou blancs; la poitrine et le ventre avec des raies irrégulières et tachetés de blanc; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, avec des taches noires; les petites et moyennes couvertures des ailes variées de roux et de noir; le roux domine sur les premières, et le noir sur les secondes; les grandes terminées de blanc, ce qui forme une bande transversale de cette couleur sur les ailes, dont les pennes sont noires; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers de leur longueur; les deux pennes intermédiaires, et les couvertures supérieures de la queue d'un gris brouillé de noir et traversées par des raies noirâtres; les autres noires et bordées de blanc; le bec noir, l'iris jaune; les pieds d'un brun jaunâtre; et sept pouces et demi de longueur totale. (Vieill.)

ENGOURDISSEMENT. (*Voyez* Sommeil.) Nous traiterons dans cet article de l'assoupissement hybernal des loirs, des marmottes, des ours, des hérissons, &c.; et de l'engourdissement des reptiles, de quelques poissons, des mollusques, des insectes et des vers. Cette suppression de la vie extérieure se remarque même dans les arbres qui passent l'hiver dans un état d'immobilité, semblable à celle de ces animaux. (V.)

ENGRAIS, *Stercoratio.* Toute substance ou toute opération qui tend à améliorer le sol, c'est-à-dire à le mettre en état de produire les plantes utiles à l'homme et aux animaux, porte ordinairement le nom d'*engrais.* Les matières employées en cette qualité sont très-nombreuses, et l'art est parvenu à en doubler l'effet; les détails dans lesquels je vais entrer sont le résultat de quelques expériences entreprises il y a plus de trente ans, lorsque je crus devoir attaquer et combattre l'opinion qui faisoit résider exclusivement dans les matières salines le principe de la fécondité des terres, la puissance des *engrais,* et l'aliment des végétaux. A cette époque, il est vrai, les sciences n'avoient pas encore

fourni des matériaux aussi abondans qu'il en existe aujourd'hui pour éclaircir cette question.

Je l'ai dit souvent, et on ne sauroit trop le répéter, la rareté des *engrais* et leur emploi mal entendu sont les principales causes de la stérilité d'un pays; inutilement les efforts se réuniroient pour découvrir de nouvelles méthodes de culture, rectifier celles déjà connues, ou perfectionner les instrumens agraires; si l'on néglige cette première source de la fécondité, les récoltes seront toujours médiocres et incertaines, malgré les faveurs de la saison.

Cependant, l'art de bonifier les terres, par le moyen des *engrais*, est aussi ancien que celui de les labourer par la charrue: dès qu'on s'est apperçu qu'un champ, après plusieurs récoltes successives, cessoit d'en produire d'aussi abondantes, on a eu recours aux amendemens pour lui rendre sa première fertilité. Il n'y a donc point, à proprement parler, de mauvaises terres pour quiconque peut y employer des *engrais* et des labours suffisans; les meilleurs fonds auxquels il faut si peu aujourd'hui pour produire beaucoup, ne doivent la plupart cet avantage qu'à ces secours qu'ils reçoivent de temps immémorial. C'est donc aux *engrais* que nous devons nos soins les plus assidus, puisqu'ils sont le principal véhicule des belles récoltes, et par conséquent les véritables richesses territoriales. S'ils étoient mieux connus, nous verrions peut-être s'établir des cultures nouvelles, que la nature du sol a rendu jusqu'à présent impraticables dans plusieurs cantons de la France.

Quoique le raisonnement serve à diriger l'expérience et à l'éclairer, il est toujours suspect en agriculture; il y a loin du conseil à la pratique; des auteurs recommandables ont souvent été au-delà en établissant des théories particulières sur ce premier des arts: les uns avoient pensé que les labours fréquemment répétés pouvoient remplacer les fumiers; d'autres, en adoptant un système de culture tout-à-fait contraire, n'ont vu que des *engrais;* plusieurs enfin ne se sont occupés que des moyens de donner au grain de semence une préparation capable de tout vaincre, de tout suppléer; mais il n'est plus permis de douter que le climat, la position locale, et la nature du sol, doivent être les principaux guides sur les labours, les *engrais* et les semailles; ainsi la première étude à faire de la part du cultivateur intelligent, c'est de s'assurer, par l'expérience, de ce que son domaine est réellement en état de produire, et de ce qu'il peut ensuite, aidé du secours des *engrais*. Cette connoissance une fois acquise, il lui sera difficile de se tromper sur les espèces de végétaux qui conviennent le mieux

à son exploitation, et sur la nature des *engrais* qu'elle exige pour le succès de ses récoltes.

Chez les Romains, rien n'étoit oublié pour multiplier les *engrais* : ils savoient très-bien qu'on ne devoit jamais en répandre par surabondance, parce que les terres trop fertiles produisent rarement une bonne récolte en grains : la paille y foisonne communément, et l'objet du cultivateur est manqué ; d'ailleurs l'excès d'un *engrais* quelconque intervertit les odeurs et les saveurs de certains fruits, comme font les arrosemens trop multipliés ; la fraise et la violette des bois, comparées à celles de nos jardins bien fumés ; les carottes, les pommes de terre de nos maraîchers, comparées également à celles de nos potagers particuliers; la bette-rave, qui, dans un terrein trop amendé, cesse d'être douce et sucrée, pour prendre un caractère âcre et amer, en offrent des exemples frappans. Dès que le terrein est trop substantiel, il est facile de l'appauvrir par des labours répétés et par la culture des plantes gourmandes. Mais ce n'est pas seulement parce qu'on surcharge le sol d'un *engrais*, que celui-ci manque son effet, c'est le mauvais choix qu'on en fait tous les jours : assurément, si par sa nature cet *engrais* ressemble au terrein qui doit le recevoir et qu'il en partage les propriétés, il ne doit résulter d'un pareil mélange rien de bon. Or, si par exemple on répand de la marne argileuse sur un fonds glaiseux, du plâtre sur une terre abondante en gypse, des cendres sur du sable, des matières salines sur les champs situés à quelques lieues de la mer, il n'est pas douteux que ce ne soit un défaut ajouté à un autre défaut. Cependant en procédant ainsi sans réflexion et sans connoissance, on conclut par dire vaguement, le plâtre, la marne ne sont pas des *engrais* ; les cendres et les matières salines produisent des effets contraires à ceux qu'on doit attendre, quoique l'efficacité de toutes ces substances employées en temps et en lieu opportuns dans une proportion convenable, ne soit plus maintenant problématique.

Les habitans des campagnes trouveroient un bénéfice incalculable, si au lieu de chercher à économiser sur les *engrais*, ils s'appliquoient davantage à en multiplier les sources, à les rendre plus profitables, en les employant avec plus de discernement, et à suivre une marche différente. En France, un fermier ensemence ordinairement chaque année en blé un tiers de ses terres, quelle que soit leur étendue et le nombre de ses bestiaux. Le cultivateur anglais suit une marche contraire ; il règle toujours la quantité de terre qu'il sème en blé, sur ce qu'il a de bestiaux et d'*engrais*. . . . .

Que de matières perdues, qui, au moyen de préparations convenables, deviendroient propres à remplir les fonctions d'*engrais* ! Combien d'années se sont écoulées avant de savoir que le marc de pommes et de poires, employé autrefois à remplir les trous et à combler les ravines, pourroit procurer, comme *engrais*, dans les contrées à cidre et à poire, sous ce rapport, les mêmes avantages que le marc de raisin dans les pays vignobles ? Sans doute si Paris se trouvoit placé au sein d'un canton tel que la Flandre, où l'on sait si bien apprécier la valeur des *engrais*, il seroit possible, avec le simple secours de ceux qu'on laisse échapper journellement dans l'air que nous respirons, et dans l'eau que nous buvons, de faire croître une grande partie du lin et du chanvre que l'on tire à grands frais de l'étranger.

On connoît deux epèces d'amendemens, les amendemens naturels et les amendemens artificiels : les premiers ne sont pas en notre pouvoir, nous n'avons seulement que la faculté de favoriser leur influence et leur application ; il ne s'agira donc ici que de l'effet des seconds pris parmi les substances des trois règnes de la nature.

Engrais d'animaux.

Ce sont ceux qui agissent de la manière la plus prompte, et qui en même temps demandent le plus de précautions dans leur emploi. La qualité éminente des matières animales pour faire l'office d'*engrais*, le succès marqué des plantes arrosées par de l'eau corrompue, prouvent incontestablement que tout corps susceptible de contracter à un certain degré l'état putride, est le plus favorable à la végétation, et contribue le plus efficacement à cette grande opération de la nature.

L'avantage inappréciable du parcage des bêtes à laine, et la préférence qu'il doit avoir sur une foule d'*engrais*, pour les terres fortes et compactes, est démontré non-seulement pour leur amélioration, mais encore pour économiser les pailles dont le cultivateur n'ayant pas un aussi grand besoin pour former la litière, peut en destiner une grande partie à la nourriture de ses bestiaux, et augmenter le nombre de ceux-ci par ce moyen. Pour rendre, il est vrai, cet *engrais* utile, il ne faut pas négliger de donner à la terre un labour, aussi-tôt que les moutons ont quitté le parc, afin d'empêcher l'évaporation des urines et la réduction du volume des excrémens que ces animaux y ont laissés.

Un second avantage non moins essentiel à faire connoître à la plupart des cultivateurs dont cette branche d'agriculture

doit faire un des soins principaux, est celui qui résulte du parcage pour la santé de leurs bêtes à laine; avantage bien prouvé par des exemples multipliés qu'on en a déjà eu en France, et qui est généralement reconnu en Angleterre. Le parc maintient les animaux en bon état; il supplée au fumier de la basse-cour, pourvu que la charrue recouvre aussi-tôt la surface du terrein sur lequel ils ont séjourné.

Si les sécrétions animales appliquées immédiatement aux plantes, étoient capables d'agir sur leur texture au point, comme on le prétend, de les corroder et de les brûler, comment les grains qui ont échappé à la nutrition, conserveroient-ils après avoir séjourné dans les déjections, leur faculté reproductive? Telle est l'avoine qu'on voit germer et grainer du milieu des crotins de cheval; n'est-il pas plus conforme à l'expérience et à l'observation de présumer que ces matières douées encore de la chaleur animale et du mouvement organique, répandent autour des plantes en végétation, un principe *délétère*, un gaz qui les tue, puisque bientôt après la fane jaunit, se flétrit, se dessèche, et la plante meurt, à moins qu'il ne survienne une pluie aussi-tôt qui ranime la racine. L'action de les étendre au moyen de l'eau et de la terre, suffit pour leur faire perdre un principe destructeur de la vie végétale, et un commencement de fermentation augmente la puissance de l'*engrais*, de manière qu'on peut les employer aussi-tôt sans aucune déperdition de principes, sans avoir jamais rien à redouter de leurs effets.

L'opération à la faveur de laquelle on parvient à dessécher les matières fécales, et à les réduire à l'état pulvérulent, ne peut s'exécuter qu'aux dépens d'une grande partie de principes capables d'une prompte évaporation, et qui constituent leur fluidité. Or, ces principes étendus dans l'eau, et enchaînés par leur mélange avec la terre, pourroient tourner au profit d'une récolte, tandis que le résidu acquerroit insensiblement par celle qui leur succède, le caractère et la forme qu'on a envie de lui procurer, en le desséchant insensiblement à l'air libre. C'est ainsi que les Flamands usent de cet *engrais* pour la végétation du colsa, qui est pour leur canton une branche d'industrie agricole et commerciale très-importante. Jamais ils n'ont remarqué que la sève ait charrié les principes de sa mauvaise odeur, et que l'usage des fourrages, soit verds, soit secs, provenans des terres fumées de la sorte, parût déplaire à leurs bestiaux. Les excrémens de tous les animaux préjudicieront aux plantes s'ils leur sont appliqués avant d'avoir jeté leur feu, et rien ne seroit plus imprudent que d'en mettre une certaine quantité dans le

bassin où on puise l'eau pour hâter les semis et les plantations : malheur au jardinier, s'il n'est très-économe de cet *engrais*, il paiera bien cher sa prodigalité, parce qu'en tout l'excès du bien devient un mal.

On ne sauroit donc se refuser à croire que les matières fécales ne soient pour les terres fortes et argileuses, et pour la plupart des productions, un *engrais* avantageux. Plusieurs siecles d'une expérience heureuse, l'exemple d'une certaine étendue de pays où l'agriculture prospère, l'intelligence bien reconnue des fermiers flamands, voilà des considérations qui doivent triompher des préjugés élevés contre l'usage de cet *engrais*. En supposant que les mauvais effets qu'on lui a attribués dans l'état où il se trouve lorsqu'il sort des latrines, ne soient pas l'ouvrage d'une imagination préoccupée, nous pensons qu'il aura été employé sans précaution, outre mesure, avant la saison, dans un temps peu convenable, sur une nature de sol, et pour des cultures qui ne lui sont nullement analogues.

Quoique l'expérience ait fait reconnoître aux Flamands que les matières fécales, dans leur état naturel, ont plus d'activité que sous forme sèche, cette circonstance n'empêche point que le moyen de les réduire à l'état de poudrette, ne réunisse de très-grands avantages, par la facilité qu'il offre de transporter au loin une matière qui ne blesse plus les organes, qu'il est possible d'employer à son gré, dans les champs, ainsi que, dans les jardins, et dont les effets, comme puissant *engrais*, ne sont nullement équivoques dans une foule de circonstances; les sociétés d'agriculture consultées sur l'établissement de ce genre, que Bredel a formé à Paris, ne sauroient assez s'applaudir de l'avoir encouragé, parce qu'en le faisant bien connoître, elles pourront en déterminer de pareils dans les villes très-peuplées, où les habitans, loin de tirer parti de cet *engrais* actif, paient souvent fort cher pour s'en débarrasser, tandis qu'ailleurs on y attache un très-haut prix. On seroit étonné si l'on savoit combien les latrines des casernes de la ville de Lille, produisoient autrefois de revenu à celui à qui appartenoit le droit de vendre cet *engrais ;* mais je suis bien éloigné de croire en même temps que les cultivateurs doivent toujours avoir recours à la concentration dont il s'agit pour l'emploi de ces matieres recueillies dans leur canton. Qu'ils imitent les Flamands en les faisant servir la première année à la culture des plantes à huile, à chanvre, à lin, et la seconde année à rapporter de beaux grains, d'où résulteroient deux récoltes au lieu d'une seule, sans fatiguer davantage le sol et en épargnant des frais. Nous en dirons autant des *engrais* produits

par les oiseaux domestiques, de la colombine sur-tout, un des plus actifs *engrais* de cet ordre, qui, quoique peu durables, réduits également à l'état de poudrette avant de les répandre sur les chénevières, perdent pendant cette dessication beaucoup de leur énergie.

C'est sur-tout la litière des animaux qu'on ne sauroit rendre assez abondante ni trop souvent la renouveler, puisque la santé des bestiaux y est intéressée, mais le fumier qu'on en retire quoique suffisamment imprégné de toutes les matières excrêmentitielles, n'est pas toujours au point de maturité qu'il doit attendre pour être employé, il faut le réunir en masse dans un endroit favorable à cette maturité, et dès qu'il est transporté sur les terres, l'enfouir aussi-tôt; la mauvaise habitude dans laquelle on est de le diviser en petits tas et de le laisser ainsi exposé à tous les élémens, est un abus révoltant; pendant ce temps le soleil et le hâle font diminuer son volume, évaporent l'humidité essentielle du fumier, le dessèchent et ne laissent plus qu'un *caput mortuum:* le fumier enterré à peu de profondeur ne perdroit rien de sa force, et répartiroit plus également son influence et ses effets.

Dans les environs des grandes villes, les os purs ou ceux d'où l'on a retiré la graisse et la colle-forte, peuvent aussi être employés comme *engrais*, mais il faut les moudre pour favoriser leur effet; alors ils agissent à la manière des substances animales, qui passent facilement à la putrescence; les os calcinés, qui ont servi dans les fabriques de sel ammoniac, sont encore utiles dans les terres fortes, à cause du phosphate de chaux qu'ils contiennent; mais dans l'un et l'autre état, ils demandent toujours à être mélangés avec des substances qui enchaînent leur principe fertilisant.

Il ne suffit pas de recouvrir le sol des écuries et des étables, de matières propres à recevoir et à enchaîner toute les sécrétions animales, à empêcher que l'urine ne filtre à travers la litière, et ne pénètrent en pure perte dans les terres qui constituent l'aire, il faut le disposer de manière à ce que l'urine des bestiaux soit conduite dans un citerne particulière, où l'eau de pluie n'ait pas d'accès; lorsque cette espèce de citerne est suffisamment remplie, l'urine en est retirée au moyen d'une petite pompe; on en remplit une machine en forme de caisse, semblable à celle dont on se sert, en été, sur les grandes routes; on peut, à défaut de cette voiture, employer un tonneau qu'on place sur une charrette; l'urine est portée sur les prés, et sert à arroser les parties les plus maigres. Cette méthode est singulièrement avantageuse, et l'herbe, ainsi arrosée, pousse avec beaucoup de vigueur.

Enfin, s'il y a des peuples qui paroissent négliger la source des *engrais*, il en existe d'autres dont les efforts ne tendent qu'à profiter de tout ce qui est à leur disposition pour améliorer leurs terres; les Arabes, par exemple, pratiquent de grandes fosses peu profondes qu'ils remplissent de tous les animaux qui viennent à mourir, ils les recouvrent ensuite de terres calcaires et de terres argileuses; au bout de quelque temps, ces terres, stériles par elles-mêmes, animalisées pour ainsi dire, acquièrent les propriétés du meilleur *engrais*.

Engrais minéraux.

Tout est *engrais* dans la nature; il suffit d'appliquer chaque substance dans les proportions, et dans les cas et les formes convenables; le meilleur pour les terres légères est l'argile, et pour les terres fortes, le sable; c'est ce qui m'a fait avancer, en parlant de cette partie de la Champagne si aride, que dans la supposition où le sol crayeux reposât sur un fonds de glaise, il faudroit exploiter celle-ci comme une mine, au moyen de laquelle le pays deviendroit bientôt propre à la culture, et présenteroit à l'agronome qui le parcourt un tableau moins affligeant.

Les *engrais minéraux* sont les meilleurs qu'il soit possible d'employer, lorsqu'on les administre avec intelligence et modération, parce que d'abord ils sont d'un effet plus durable, qu'ensuite ils n'apportent point à la terre, comme les fumiers, des semences de plantes parasites, ni les œufs de ces insectes qui rongent les racines, et font périr les plantes; à la vérité, leur action est moins prompte et moins énergique que ceux des matières animales putréfiées.

La marne, cet *engrais* si connu par ses effets, et si utile dans tous les cantons où il est possible de s'en procurer, peut même agir comme le sol le plus productif, dès que l'argile, le sable, la terre calcaire, la terre magnésienne, qui en sont les parties constituantes les plus essentielles, s'y trouvent dans une juste proportion; mais tantôt compacte et ductile, à cause de son excès d'argile, tantôt poreuse et friable par rapport au sable qui y domine, la marne, dont la composition varie infiniment, ne sauroit pas toujours, sans le concours des mélanges, devenir propre à la culture. Ces considérations, qui doivent guider sur l'emploi de la marne, comme *engrais*, ont été senties et développées par Rozier, dans son son *Cours complet d'Agriculture*, article MARNE, l'un des plus intéressans de cet excellent ouvrage.

On a prétendu que *marner*, étoit un mot générique con-

sacré à exprimer le rapprochement ou la division des molécules terreuses, au moyen du sable ou de l'argile; les cultivateurs expérimentés, pensent qu'on ne *marne* point par cette simple opération, puisque dans l'un et l'autre cas, on ne met que les fonds à portée de recevoir et de profiter des influences de l'atmosphère, et des *engrais* employés.

Les cendres peuvent être en quelque sorte comparées à la marne; Fabrony prétend qu'il n'y a point d'*engrais* qui réunisse autant d'avantages, il les applique à toutes les qualités de terre et à toutes les plantes; mais à l'article Cendre nous avons fait voir que si cette matière différoit à raison du corps dont elles sont le résidu, et du procédé mis en usage pour leur combustion, il étoit impossible qu'elle opérât un effet constamment uniforme et salutaire.

Le plâtre agit à-peu-près de la même manière que les cendres, lorsqu'on emploie l'un et l'autre à propos et dans les terres argileuses à la suite des hivers doux; mais c'est particulièrement sur les champs de trèfle qu'il a le plus de succès, et sur d'autres plantes affoiblies et étouffées par une excessive végétation de plantes parasites: en le mêlant, dans différentes proportions, avec le fumier, ce concours est d'un effet puissant; d'ailleurs on conçoit aisément que si une prairie de luzerne ou de trèfle se trouvoit placée à côté d'une plâtrière, ce seroit avec une marne glaiseuse ou un *engrais* de même nature qu'on parviendroit à la ranimer.

Lorsque la chaux sert à amender les terres, on se la procure pendant l'automne ou au commencement de l'hiver, pour l'employer ensuite au printemps; on en forme des tas assez considérables, qu'on recouvre de paille longue, comme si c'étoit des meules de grains, et autour du tas on forme dans la terre une petite rigole pour recevoir l'eau des pluies qui tombent sur le tas, de cette manière la surface n'est presque pas mouillée, les pluies ou la neige ne peuvent du moins délayer la couche extérieure, ce qui lui donneroit la consistance de mortier, et empêcheroit qu'on pût s'en servir en qualité d'*engrais*.

Dans les cantons où la chaux n'est pas chère, et où il se trouve des terres fortes et compactes, on doit en ajouter au fumier, pour augmenter son énergie; mais il faut prendre garde qu'il ne soit pas trop sec, car il prendroit feu. Ce mélange étouffe le germe des insectes dont le fumier abonde et les mauvaises herbes. Les décombres de vieux bâtimens, réduits en poussière et répandus à la superficie des terres fortes avant de les labourer, font un excellent *engrais*.

Les Allemands ont une autre pratique que les Arabes pour

ajouter à certaines terres un principe qu'elles absorbent et qui augmente leur fertilité : elle consiste à former un tas de chaux à côté d'un autre tas de terre médiocre, à verser ensuite de l'eau, et à répandre de la terre par-dessus; imprégnée de toutes parts des vapeurs qui s'échappent de la chaux pendant qu'elle s'éteint, cette terre, ainsi aérée et non chaulée, peut, étant séparée de la chaux, procurer, sans le concours de celle-ci, la fécondité à tout ce qu'on veut lui confier.

Il est donc possible d'aérer la terre comme les fluides, en enchaînant, par leur mélange avec certains corps en décomposition, les principes qui les constituoient, d'où il résulte une matière surchargée de gaz qui ajoute à ses propriétés, et en forme, par leur réunion, un *engrais* plus actif que chacun des objets qui le composent.

Des Engrais végétaux.

Le règne végétal offre également à l'agriculture des *engrais* qui ont cela de particulier, que leur surabondance, portée jusqu'à un certain point, ne préjudicie pas à la qualité des plantes; on remarque même qu'ils sont les seuls que les jardiniers fleuristes peuvent employer, à moins que ceux que fournissent les animaux ne soient consommés et réduits à l'état de terreau.

La méthode d'alterner son champ et de lui faire produire tous les ans, loin de détériorer le sol, procure un *engrais* tout formé, avec lequel on parvient à convertir un terrein de médiocre qualité en un fonds excellent; mais outre l'*engrais* que la terre reçoit des racines qui se pourrissent dans son sein, on sème souvent des plantes qu'on enfouit dès qu'elles fleurissent, parce qu'à cette époque elles n'ont pas encore fatigué le terrein, et sont le plus abondamment pourvues des sucs exactifs pour hâter leur décomposition.

Quand les anciens manquoient de fumier, ils conseilloient de semer des lupins sur leurs terres, et de les enterrer au moyen de la charrue avant qu'ils fussent parvenus à maturité. Cette ressource est excellente dans tous les cantons méridionaux, où les pailles sont rares et le sol maigre, sablonneux, caillouteux; l'engrais par ce moyen se trouve à sa place sur le champ même, et distribué également et uniformément. Combien de plantes légumineuses, riches en feuillage, et qui traitées de cette manière rendroient à la terre plus qu'elles n'en ont reçu! Le cultivateur, lorsqu'il est éloigné de la ferme ou qu'il n'a pas assez de bestiaux, seroit dispensé de transporter du fumier à grands frais, ce qui lui économiseroit du travail et du temps.

Les fougères, les joncs, les genêts, les bruyères, les feuilles des arbres, ajoutées à la litière dans leur état verd ou sec, augmentent infiniment la masse des engrais; employées ainsi elles offrent plus de ressources que si on les convertissoit en cendres, car tout ce qui se brûle est autant de perdu pour l'effet de l'*engrais*. On ne devroit donc jeter au feu ni ces végétaux, ni la suie des cheminées, ni les marcs de raisins, à moins que dans l'état de cendres ils ne fussent plus utiles à la nature du fonds qu'il s'agit de féconder; nous regardons comme un malheur pour les campagnes, que leurs habitans soient forcés de recourir pour leur chauffage à des matières végétales et animales, dont le tissu mou, flexible, regorgeant de carbone, peut devenir, en se rapprochant de l'état de fumier, si propre à augmenter la masse des *engrais*.

On connoît l'usage qu'on peut faire également des plantes marines pour fumer les terres, sur-tout si on a soin de ne pas les laisser pourrir à la surface, et de les enterrer aussi-tôt, afin que les fluides qu'elles perdroient dans le vague de l'air, puissent se combiner avec les molécules terreuses, et former ces êtres composés si propres à la végétation.

L'incinération des gazons, du chaume, après la moisson, et des plantes d'un tissu trop ligneux pour se confondre dans le fumier, est une opération très-utile, quand elle s'exécute sur le terrein même, éloigné des vignes et des arbres fruitiers; mais le brûlis, le brûlement, sont trop négligés partout; non-seulement ces opérations fournissent de la cendre dont l'effet est connu; mais la flamme des végétaux que l'on brûle, lèche la surface de la terre, et restitue à celle qui est de nature calcaire les propriétés de la chaux, propriétés qu'elle a perdues par les différentes combinaisons avec l'air et les autres fluides, en même temps qu'elle détruit les mauvaises herbes, les insectes ou leurs œufs.

Souvent il ne faut non plus qu'un peu d'attention pour fertiliser les champs les plus arides; nous avons sous la main le pouvoir de composer à volonté des *engrais* avec une infinité de substances végétales et animales, qui, réduites à un certain état et jointes aux terres labourables, concourent à leur fécondité. La chimie ne nous en offre-t-elle pas encore dans une foule de substances, qui, prises séparément, sont opposées à la faculté fertilisante, et qui, par leur réunion, forment un excellent *engrais;* telle est cette espèce de combinaison savonneuse qui résulte du mélange de la potasse, de l'huile et de la terre; tels sont ces *composts* dont les Anglais se servent avec tant d'avantages, formés, comme l'on sait, de lits alternatifs de terre, de marne, de fumier, de chaux et d'autres

substances qu'ils ramassent sur les ados et dans les fosses, au fond des ruisseaux ; les gazons, les balayures et les boues des rues et des grandes routes ; la tourbe, les cendres, les végétaux qui ont servi de litière ; toutes ces substances se pénètrent réciproquement pendant plus ou moins de temps qu'elles séjournent ensemble avant de les répandre sur les champs ; mais on doit renoncer à la mauvaise habitude dans laquelle on est de retourner ces *composts*, sous le prétexte d'en accélérer la maturité ; cette opération-là ne sauroit avoir lieu sans faire perdre du volume à la masse, sans empêcher qu'elle ne donne lieu à son affaissement, et qu'elle ne s'affoiblisse par conséquent dans ses effets.

Manière d'agir des Engrais.

Nous ne nous flattons pas de présenter sur cette question tous les éclaircissemens propres à la résoudre ; peut-être éprouverons-nous long-temps, à cet égard, les mêmes difficultés que les médecins, qui, malgré des théories brillantes sur la manière d'agir des médicamens d'une efficacité reconnue, sont persuadés aujourd'hui qu'il faut se borner à en étudier les effets sous leurs différentes formes.

Plus nous méditons sur les propriétés respectives des terres propres à la culture et des *engrais* qu'on leur associe, moins nous croyons nous tromper, en avançant que les matières salines, regardées si long-temps comme le principe unique de la fécondité, n'ont d'effets sensibles dans la végétation, qu'autant qu'elles sont de nature diléquescente, à base terreuse, facilement décomposable, et employées en petite quantité ; c'est alors qu'elles ont la faculté de soutirer de l'immense réservoir de l'atmosphère, les vapeurs qui y circulent, de les retenir, de les conserver, d'empêcher que cette humidité ne se rassemble en masse ; qu'elle ne se perde, soit en s'exhalant dans le vague de l'air ou en se filtrant à travers les couches inférieures et laissant les racines à sec, de la distribuer uniformément, et de la transmettre, d'une manière très-divisée, aux orifices des conduits destinés à la porter dans le tissu du végétal, pour subir ensuite les loix de l'*appropriation*. Les fumiers de toute espèce portant avec eux une humidité visqueuse, partagent la propriété des sels déliquescens ; les labours eux-mêmes n'ont d'autre but que de donner aux molécules terreuses une forme capable de produire ces effets.

Le principe véritablement propre à la marne, est cette matière qui, semblable à la chaux, aux cendres, attire puissamment comme les sels déliquescens, les différens fluides aé-

riformes, se réduit aisément en poussière, fait effervescence avec le vinaigre, et laisse dégager une quantité de bulles d'air quand on verse de l'eau dessus. Or, cette matière qui exerce particulièrement les fonctions d'*engrais*, ne réside ni dans le sable, ni dans l'argile, c'est de sa proportion dans la marne que dépend la durée de sa fertilité; il est donc important qu'elle en soit la partie dominante, autrement ce ne seroit que de la terre mêlée à une autre terre analogue.

Qu'est-ce qu'un végétal considéré sous les rapports chimiques d'après les connoissances actuelles? en dernier résultat un composé d'hydrogène, d'oxigène, d'azote et de carbone, dont les proportions varient à raison des agens qui ont concouru à son développement, et du moule qui les a reçus et assimilés, pour créer ces ordres de combinaisons nuancées à l'infini par leurs formes, par leurs propriétés, et connues sous les noms génériques de *sel*, d'*acide*, d'*huile* et de *mucilage*. Il paroît donc superflu de chercher ces combinaisons dans les différentes matières qui font l'office d'*engrais*, pour en déterminer la nature et expliquer leur manière d'agir dans la végétation, puisque quand bien même ces sels, ces huiles, ces acides, ces mucilages, &c. existeroient, il n'y auroit tout au plus que leurs élémens constitutifs qui agiroient, c'est-à-dire l'hydrogène, l'oxigène, l'azote et le carbone.

Les eaux pluviales, sur-tout en temps d'orage, hâtent tellement la végétation, que souvent, pour en arrêter les progrès, les maraîchers sont forcés d'inonder leurs plantes avec l'eau de leurs puits, dont la crudité la ralentit, soit en précipitant l'eau météorisée ou électrisée, soit en partageant avec elle sa faculté trop fertilisante, tandis qu'en été la même eau de puits, exposée au soleil pendant plusieurs jours, se corrompt, prend une odeur analogue à celle des œufs couvis, perd de sa crudité, et devient très-propre à accélérer la végétation, en absorbant les mêmes principes qui étoient dans les eaux météorisées.

Un atome de matière végétale ou animale suffit pour faire putréfier les eaux; mais les *engrais* ne se décomposent donc pas seulement par l'acte de la végétation, ils agissent encore à la manière des levains, dont l'effet est presque nul lorsqu'il règne du froid ou de la sécheresse; mais échauffés par le soleil et pénétrés suffisamment d'humidité, ils entrent bientôt dans une sorte de fermentation, en laissant échapper les différens gaz nourriciers dont ils sont pourvus; ainsi les *engrais* sont des instrumens fournis par la nature décomposante, et préparés par l'art, pour élaborer l'eau et la présenter dans l'état d'atténuation la plus convenable; mais

ce n'est pas toujours dans un état de décomposition qu'elle agit dans la végétation.

A l'expérience de Vanhelmont, citée si souvent et par tant d'observateurs célèbres, succèdent celles des physiciens modernes, d'après lesquelles il fut démontré, jusqu'à l'évidence, que les plantes pouvoient croître et fructifier dans l'air de l'atmosphère et dans l'eau distillée, dans du sable pur, dans du verre pilé, dans de la mousse ou des éponges mouillées dans la cavité des racines charnues; que ces plantes, qui n'avoient eu pour toute nourriture que ces deux fluides, donnoient cependant par l'analyse les mêmes produits que celles qui avoient parcouru le cercle de leur végétation sur un sol parfaitement bien fumé.

L'influence de l'eau et de l'air dans la végétation est hors de doute; mais la manière dont ils agissent dans les divers organes des plantes, n'est pas encore aussi bien démontrée. Il n'y a nul doute que l'eau ne passe en nature par la racine, puisque, comme l'a observé Fourcroy dans son *Système des connoissances chimiques*, une plante desséchée, fanée, se redresse, reprend de la fraîcheur, et continue à végéter quand ses racines plongent dans l'eau, puisqu'on voit des liqueurs colorées monter dans les vaisseaux des jeunes radicules blanches et les imprégner de leur couleur; puisqu'enfin toute plante, tout arbre dont les racines sont plus ou moins humectées ou arrosées, pousse avec plus ou moins de vigueur, et remplit toutes ses fonctions.

L'eau étant composée d'hydrogène et d'oxigène, il n'est pas étonnant qu'aidée des influences solaires et électriques, elle ne puisse former presque seule les solides et les fluides des végétaux, en prenant dans les principes de l'organisation, le carbone dont ils ont besoin pour acquérir leurs caractères les plus essentiels. Nous disons les plus essentiels; car les plantes terrestres, venues dans la région de l'air et de l'eau, ne sont pas abondantes en principes, et leur postérité, si elles en ont une, est peu vigoureuse. Nous voyons même les plantes naturellement aquatiques, avoir en général peu d'odeur et de couleur, parce que le milieu dans lequel elles croissent, vivent et meurent, fournit peu de carbone, proportionnellement à l'hydrogène et à l'oxigène qui constituent l'eau; c'est ce qui fait que dans les années froides et humides les fleurs sont moins odorantes, moins colorées, les fruits ou semences moins savoureux, d'une garde difficile; enfin le germe de leur reproduction est foible et plus souvent nul; ils sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans une sorte

de leucophlegmatie, c'est-à-dire, gorgés de principes qui constituent l'eau, et d'eau elle-même toute formée.

Ces observations qu'il seroit possible d'accumuler ici, doivent servir à expliquer pourquoi la végétation est tardive et languissante dans un sol ou une eau surchargée de matière saline, tandis qu'elle est vigoureuse et accélérée au moyen d'un peu de cette matière saline ; pourquoi une terre parfaitement lessivée et arrosée de temps à autre avec de l'eau distillée, conserve aux plantes amères leur amertume, aux sucrées leur douceur, aux aigrelettes leur acide, aux aromatiques leur parfum, aux vénéneuses leur qualité délétère ; pourquoi enfin ces caractères inhérens des plantes sont d'autant plus prononcés, que le sol réunit de moyens physiques ou mécaniques, pour produire une quantité de gaz nécessaire à la formation des corps dont ils dépendent.

Si une plante nitreuse ou marine, par exemple, peut, en végétant sur un terrein dénué de sel marin et de nitre, donner lieu à la production de ces deux sels, il faut convenir que ces genres de plantes auront une végétation plus vigoureuse et davantage de ces sels, dès qu'elles croîtront dans des fonds plus riches en matériaux propres à les former : c'est ainsi que les différens kalis, les varecs, prospèrent sur les bords de la mer, qui regorgent de fluides nécessaires à la composition du gaz muriatique, et même du sel marin, constituant ces plantes, tandis que les soleils, les pariétaires, réussissent dans un terrein amendé par des décombres de vieux bâtimens, dans lesquels les moyens pour former l'acide nitrique, le nitre lui-même, sont très-abondans. L'organisation de ces plantes paroît être une véritable fabrique pour ces sels.

Les plantes dont la végétation exige le plus de la part du *sol* et des *engrais*, contractent aisément un goût désagréable, dès qu'ils ont l'un et l'autre de quoi fournir à leur constitution physique ; telle est la famille des crucifères : les choux par exemple, qui renferment du soufre tout formé, prennent un mauvais goût dans un terrein amendé par des boues et des matières fécales, qui, en se décomposant, fournissent beaucoup de gaz hépatique ou de gaz hydrogène sulfurisé, tandis que des plantes d'un autre ordre végètent dans le même sol à côté des choux, sans participer en aucune manière au mauvais goût ! Elles ne prennent dans le gaz hépatique que ce qu'elles ont besoin absolument pour la production des corps qui les constituent.

On sait que les terres les plus fertiles contiennent à-peu-près, dans des proportions variées, les principes qu'on re-

tire des végétaux par leur analyse. Principes qu'on peut réduire à de l'eau, à de l'air pur, de l'air inflammable, à du carbone et de l'azote ; aussi voyons-nous que les plantes les plus abondantes en matières huileuses, salines et muqueuses, sont assez communément celles qui exigent un bon sol parfaitement fumé, *et vice versa*. Peut-être un jour acquerra-t-on la possibilité de juger, par l'examen d'une plante, non-seulement s'il faut, pour le succès de sa culture, beaucoup d'*engrais*, mais encore quelle est la nature du sol et de l'amendement le plus favorable à sa végétation, comme les plantes sauvages peuvent servir d'indice pour caractériser l'espèce de terreins qui les reçoivent libéralement.

Indépendamment de l'effet physique des *engrais* dont nous avons essayé plus d'une fois de rendre compte, on ne peut révoquer en doute qu'ils n'aient une action mécanique très-marquée, les uns en absorbant l'eau rassemblée en masse et l'éparpillant, les autres en détruisant la cohérence des molécules terreuses, ou en leur donnant plus de liant et de continuité ; ainsi le sable donne à la glaise la faculté de rendre l'eau perméable, de soulever les couches inférieures, et de les rendre accessibles aux utiles influences de l'air, de la lumière. La gelée et la neige agissent à-peu-près de la même manière pendant leur existence sur les terres fortes qu'ils soulèvent ; de manière que les racines peuvent suivre le cours entier de leur développement. Si, au contraire, c'est de la glaise répandue sur du sable, elle procure une sorte de soudure, empêche l'eau de se perdre dans les couches inférieures, et les racines de se dessécher trop vite ; ainsi le proverbe qui dit : *Dans l'argile, sable vaut fumier*, doit également s'étendre à la glaise et aux *engrais* de nature visqueuse, qui semblent destinés à fertiliser les terres les plus légères ; la qualité du sol doit donc déterminer celle de l'*engrais* dont il a besoin, sans quoi on perd beaucoup de temps, de matières et de frais.

On s'est disputé long-temps pour savoir s'il falloit donner la préférence au fumier long sur le fumier court, mais si la question n'est pas encore décidée, c'est faute de s'entendre ; car dans l'un et l'autre état, l'*engrais* dont il s'agit opère d'autant plus d'effet, que son emploi est calculé sur la nature du sol. Dès que le fonds est glaiseux, il convient que le fumier soit long, parce que les brins de paille qui n'ont pas encore subi de décomposition, font l'office de coin, qu'ils diminuent la cohérence des molécules terreuses, divisent et soulèvent les couches inférieures, tandis que dans les terres moins fortes, c'est le fumier le plus court qu'il faut choisir,

parce que rapproché de l'état de terreau, il peut encore donner du liant aux terres trop légères, la faculté de retenir fortement l'humidité à la surface, et de la décomposer facilement.

La poussière de charbon, le rouleau, les carreaux, les pierrailles, la paille non consommée, employés pendant les longues sécheresses avec un succès non équivoque, sont autant de moyens mécaniques opposés à la dissipation de l'humidité, pour la retenir et la déterminer, à l'aide des influences solaires et électriques, à prendre la forme de ces torrens gazeux, qui jouent un si grand rôle dans la végétation.

Si les matières salines, en petite quantité, peuvent déterminer promptement la putréfaction, la même substance, au contraire, employée en certaine proportion, loin de devenir le ferment des liquides qui les tiennent en dissolution, les conserve, ou du moins en retarde l'altération. Elles agissent dans ce dernier cas, à-peu-près de la même manière, elles conservent et retiennent l'humidité, et voilà tout; car, en général, elles empêchent l'accroissement des végétaux. On sait qu'en Egypte il y a des cantons où le sol est tout couvert de sel marin, et ces cantons sont entièrement stériles; c'est à cette propriété vraisemblablement qu'est dû l'usage dans lequel étoient les Romains de répandre beaucoup de sel marin sur un champ où il s'étoit commis quelques grands crimes, dont ils vouloient perpétuer la mémoire, en le frappant de stérilité pour un certain temps.

Il paroît encore que, parmi tous les systêmes imaginés pour expliquer la manière d'agir des *engrais*, on a oublié de faire entrer en ligne de compte l'action et la réaction des *engrais* sur les terres, et de ceux-ci sur l'air et l'eau; on n'a pas examiné non plus la manière dont ils acquièrent, conservent et perdent leur calorique. On ne peut douter que les argiles, en général, ne soient de plus mauvais conducteurs de la chaleur que les terres sablonneuses : on sait aussi que le docteur Hunter a trouvé que la chaleur interne des plantes étoit constamment plus grande que celle de l'atmosphère qui les entouroit; et les expériences de Solomé, membre du Collège de pharmacie de Paris, sur la végétation des arbres, ont confirmé cette observation.

Que conclure de tout ce qui vient d'être exposé? Que dans une foule de circonstances l'action des *engrais* ressemble beaucoup à celle des médicamens; que par conséquent on ne sauroit les adapter à toutes les espèces de terres et à toutes les expositions; ils sont principalement ou toniques ou relâ-

chans, selon leur nature et le cas qui détermine à les employer; il faut donc bien se garder de trop les généraliser; quiconque, pour préconiser un *engrais*, prétendroit qu'il est possible de s'en servir avec un égal succès, sur les terres labourables, les prés, les vignes, dans les potagers, les vergers et les pépinières, s'exposeroit à être relégué dans la classe de ces charlatans, qui, sans considération pour le climat et les localités, compromettent journellement le meilleur moyen curatif, en l'appliquant indistinctement à tous les âges et à tous les tempéramens. C'est vraisemblablement pour n'avoir pas assez examiné toutes ces modifications, que des auteurs ont blâmé l'usage de certains *engrais*, tandis que d'autres l'ont trop recommandé.

Convenons qu'il manque encore à la physique végétale une série d'expériences et de recherches propres à concilier les deux opinions; savoir, celle qui donne tout aux *engrais* et au sol, l'autre à l'eau, l'air, la chaleur et la lumière, sur l'influence de la végétation. Maurice, de Genève, dans son Recueil sur les *engrais*, indique à ceux qui voudroient approfondir cette question, les sources qu'il est nécessaire de consulter, et ce qu'il reste à faire pour l'entière solution du problême, en supposant toutefois que ce problème ne soit pas du nombre de ceux qu'il n'est pas donné à la puissance humaine de résoudre; peut-être en est-il des *engrais* appliqués au sol et aux plantes, comme des médicamens, et sera-t-on forcé long-temps de s'en tenir à la réponse de Molière; ils fertilisent les terres, parce qu'ils *ont* une vertu fertilisante; multiplions les *engrais*, perfectionnons la méthode de leur application; imitons enfin les médecins, qui, dans une foule de circonstances, conviennent qu'ils ne traitent et ne guérissent qu'empiriquement.

Mais ce n'est pas dans un ouvrage de ce genre qu'il est permis d'en dire davantage relativement à la nature des *engrais* et à leur manière d'agir dans l'économie végétale. La liste des substances les plus propres à améliorer les terres, est maintenant assez connue; il ne s'agit plus que de leur donner la forme convenable et d'en déterminer la proportion et le choix d'après la qualité du sol; sans doute que la société d'agriculture de Paris, qui a proposé au concours cette question, sera incessamment à portée de répandre de nouvelles lumières sur une matière de la plus haute importance, puisqu'elle est le premier agent de la végétation, et la base de la fécondité de nos récoltes. (Parm.)

ENGRI ou ENGOI, nom du *léopard* au royaume de Congo. *Voyez* Léopard. (S.)

ENGUICHURE. En terme de vénerie, c'est l'entrée de la *trompe* ou du cor-de-chasse. (S.)

ENGUSSU. Suivant quelques voyageurs, c'est le nom des *perroquets* en Afrique. (S.)

ENHYDRE, *Enhydris*, genre de reptiles de la famille des SERPENS, qui offre pour caractère un corps garni en dessous d'une suite de bandes transversales; une queue très-comprimée, terminée ordinairement par une ou deux pointes, et garnie en dessous de deux rangées de petites écailles; point de crochets à venin.

Les espèces de ce genre avoient été confondues par Linnæus, Pallas et autres, avec les *couleuvres*, dont elles ont en effet la plus grande partie des caractères; mais Schneider les en a séparées, fondé sur l'applatissement de la queue, qui leur sert d'aviron pour nager dans les eaux des fleuves, des marais, et même de la mer, où elles vivent presque continuellement, se nourrissant exclusivement de poissons, de grenouilles et autres animaux aquatiques, comme les HYDROPHIS. *Voyez* ce mot.

Les *enhydres*, que Schneider appelle mal-à-propos *hydres*, puisqu'il y a déjà un genre de ce nom dans les vers polypes, ont, en général, l'apparence des *anguis*. Leur tête est petite; leurs mâchoires armées de deux rangs de dents pointues et recourbées; leurs yeux situés sur le museau; leur queue terminée par un ou deux crochets, qui leur servent probablement pour se fixer aux tiges des plantes aquatiques.

On est fort peu instruit, au reste, des mœurs des *enhydres*, quoique Russel en ait décrit et figuré plusieurs dans son superbe ouvrage sur les serpens de la côte de Coromandel. On sait seulement qu'elles ne sont point amphibies; qu'elles sont forcées de venir souvent à la surface de l'eau pour respirer; qu'elles voyagent quelquefois sur la terre, et qu'elles y déposent leurs œufs.

Latreille, dans son *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, mentionne six espèces d'*enhydres*; savoir:

L'ENHYDRE CASPIENNE, qui a cent quatre-vingts plaques abdominales, soixante-dix paires de caudales, le dos cendré-olivâtre, avec des taches noires, rondes, disposées en quinconces sur quatre lignes. Il a été découvert par Pallas dans la mer Caspienne, et dans les fleuves qui s'y jettent. Il acquiert jusqu'à trois pieds de long.

L'ENHYDRE BLEUE a cent cinquante-neuf plaques abdominales, cinquante-deux paires de caudales, le corps bleu, la queue et le ventre jaunâtres, partagés dans leur milieu

par une ligne bleue. Il se trouve dans les fleuves de l'Inde, et est figuré pl. 30 de l'ouvrage de Russel. Sa longueur est d'environ deux pieds.

L'Enhydre muselière a cent quarante-quatre plaques abdominales, cinquante-neuf paires de caudales, le museau saillant en forme de bec, le corps d'un gris obscur, avec la tête en partie noire, la gorge et le ventre jaunâtres. Il se trouve dans l'Inde, et est figuré pl. 17 de l'ouvrage de Russel. Sa longueur est de quatre pieds et demi.

L'Enhydre pêcheur, qui a cent cinquante-deux plaques abdominales, vingt-quatre paires de caudales; qui est d'un brun jaunâtre, avec un grand nombre de petites taches noires, rondes, en lignes obliques, avec des traits noirs. Il se trouve dans les marais de l'Inde, et a atteint une longueur de trois pieds.

L'Enhydre des marais a cent quarante plaques abdominales, quarante-neuf paires de caudales, est d'un brun jaune, avec des taches rhomboïdales brunes, bordées de noir, la queue d'un blanc roussâtre en dessous. Il se trouve dans le voisinage des marais de l'Inde. Sa longueur est de deux à trois pieds.

L'Enhydre dorsale est à peine longue d'un pied; a la tête ovoïde; le col serré et l'abdomen carené. Sa couleur est d'un blanc sale, avec une bande dorsale noire, sinuée sur ses bords, principalement vers la queue, qui a quarante-trois paires d'écailles. On n'a pas compté celles du ventre.

On appelle aussi du nom d'*enhydre* ou *enydre* un *boa* d'Amérique. *Voyez* au mot Boa. (B.)

ENHYDRES, petites géodes de calcédoine, qu'on trouve dans les laves poreuses du Vicentin, qui renferment une goutte d'eau dans leur cavité, et qu'on fait monter en bague comme objet de curiosité.

Pour expliquer ce phénomène, quelques naturalistes ont dit que cette eau avoit été *formée* par la combinaison des gaz hydrogène et oxigène qui remplissoient les alvéoles de la lave. Mais ils ont oublié que pour opérer cette combinaison, il faut nécessairement dégager par la *combustion* le calorique qui tient à l'état de *gaz* les deux élémens de l'eau; sans quoi ces deux gaz seroient éternellement *mêlés* sans se *combiner*. Or, leur combustion ne peut s'opérer que par le contact d'un corps enflammé ou par l'explosion électrique; et comme ni l'un ni l'autre de ces deux agens ne se rencontre dans une lave refroidie comme celle où se sont formées les calcédoines long-temps après l'éruption, cette explication ne sauroit être adoptée. D'ailleurs comme les gaz oxigène et hydrogène oc-

cupent au moins deux mille fois plus d'espace que l'eau qu'ils peuvent produire, il est évident qu'en admettant même l'hypothèse dont il s'agit, la quantité d'eau qui seroit produite par les deux gaz qu'on suppose remplir la petite alvéole, seroit absolument imperceptible; tandis qu'au contraire le creux de la géode est presque totalement rempli d'eau.

Il est donc plus naturel d'en revenir à l'explication que j'en ai donnée dans mon *Hist. nat. des Minéraux*, t. 2, p. 180. La lave qui contient ces géodes est très-poreuse; elle est donc continuellement pénétrée par les eaux météoriques, qui, à force de traverser ses alvéoles, y ont laissé un petit sédiment qui a fini par fermer les pores de la partie inférieure de ces alvéoles qui ont été alors comme autant de petites cuvettes qui retenoient l'eau qui leur arrivoit par les pores de leur partie supérieure; et lorsque par la suite des temps, la coque de calcédoine s'est formée contre les parois de la géode, la goutte d'eau s'y est trouvée renfermée.

On pourroit même penser que cette eau s'est infiltrée dans la géode après sa formation : on sait que tous les corps pierreux, tant qu'ils sont dans l'intérieur de la terre, sont pénétrés d'un fluide aqueux qu'on nomme l'*eau de carrière*. Et il est très-possible que cette eau, une fois introduite dans la géode, puisse s'y conserver plus ou moins long-temps. Ce qui autoriseroit sur-tout cette supposition, c'est la porosité de la calcédoine elle-même, qui est bien constatée par l'évaporation, que ne manque jamais d'éprouver, à la longue, l'eau qu'elle contient. Pour prévenir, autant qu'il est possible, sa déperdition, on a soin de tenir les *enhydres* dans de l'eau; et je présume qu'on pourroit même parvenir à leur rendre celle qu'elles auroient perdue, en les mettant dans une machine telle que la marmite de Papin, où l'eau comprimée violemment par sa vapeur, chercheroit à pénétrer dans la géode, par les moindres pores qui se trouveroient dans ce moment dilatés par la chaleur, et disposés à lui laisser un passage libre.

Le savant naturaliste Etienne Lecamus possède dans sa riche collection, une *enhydre* montée en bague, qui paroissoit être une simple coque de calcédoine à-peu-près aussi unie intérieurement qu'au-dehors; mais après qu'elle eut été pendant un certain temps enfermée dans un tiroir, il se trouva que l'eau avoit disparu; et Lecamus, de même que ceux qui connoissoient la bague, furent fort surpris de voir que cette petite géode étoit remplie de cristallisations qu'on n'appercevoit aucunement avant la disparition de l'eau qu'elle contenoit. (Pat.)

FIN DU TOME SEPTIÈME.

